DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13587 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 4 OCTOBRE 1988

Difficile succession en Bavière

A moins d'un miracle, la Providence venant à la rescousse de la constitution exceptionnellement solide de M. Franz Josef Strauss, dans le coma depuis le 1er octobre, la Bavière et la République fédérale vont devoir s'habituer à vivre sans la présence massive de cet homme politique hors série.

M. Strauss est le dernier dirigeant en activité appartenant à la génération des « fondateurs » de la RFA, celle qui a tiré le pays de ses ruines après la guerre et l'a conduit vers la prospérité économique. Adulé sur ses terres mais détesté par tout ce que l'Allemagne compte d'esprits libéraux et modérés, le « taureau de Bavière » n'avait pu, malgré tous ses efforts, accéder à la chancellerie. Il n'empêche que rien d'essentiel ne pouvait, depuis trois décennies, être décidé à Bonn sans que l'on tienne compte de son avis. Cet opposant farouche à la politique des chanceliers Brandt et Schmidt s'était mué en un censeur vigilant de son vieil allié-adversaire chrétien-démocrate, M. Helmut Kohl.

Son retrait, qui semble inévitable même en cas de survie, change totalement les données du jeu politique en RFA. L'actuel chancelier, même s'il était parfois mis en difficulté par les incartades de son incommode allié, savait bien que l'existence d'un Franz Josef Strauss confortait l'image « centriste » qu'il s'applique à donner de lui-même au pays. On ne voit pas qui pourrait du jour au lendemain jouer le même rôle. Les convictions traditionalistes, et sur certains points profondément réactionnaires, du ministre-président de Bavière laissaient peu de place au développement d'une extrême droite organisée en dehors des partis traditionnels. Cet espace politique est maintenant à découvert.

En Bavière même, la situation est confuse. Comme beaucoup d'hommes politiques dotés d'une forte personnalité, M. Strauss avait pris grand soin d'écarter des lieux du pouvoir les hommes susceptibles de lui faire de l'ombre. Aucun de ses principaux lieutenants ne se qualifie d'emblée pour le rôle de successeur. Qui, de MM. Theo Waigel, président du groupe CSU au Bundestag, Edmund Stoiber, chef de la chancellerie de Munich, ou Gerold Tandler, ministre de l'économie, parviendra à s'imposer ?

La lutte pour le pouvoir est ouverte, et il n'est pas exclu qu'un outsider, comme le très remuant secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Peter Gauweiler, vienne troubler le jeu des barons.

Un déchirement à la tête de la CSU ferait évidemment l'affaire des sociaux-démocrates dans la perspective des élections au Parlement bavarois de 1990. Privée des voix « personnelles » de M. Franz Josef Strauss – entre 5 et 10 % de l'électorat selon les observateurs, – les chrétiens-sociaux bavarois risquent d'avoir le plus grand mal à conserver la majorité absolue dont ils disposent à Munich depuis presque trente ans.

(Lire nos informations page 27.)

M 0147 - 1004 0- 4,50 F



3790147004500 10040

Malgré le record d'abstentions aux cantonales et les demandes de l'opposition

Le gouvernement est décidé à maintenir le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Le taux élevé des abstentions (53 %) au deuxième tour des élections cantonales a quelque peu éclipsé le relatif succès de la gauche et permis à l'opposition de presser le gouvernement de renoncer au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Mais celui-ci est décidé à le maintenir. Avant d'être reçu, lundi 3 octobre, par M. Rocard, M. Tjibaou a fait savoir qu'un tel renoncement signifierait « un retour à la case départ ».



Un scrutin chasse l'autre. A peine les premières estimations sur les résultats du second tour des élections cantonales étaient-elles connues que le débat portait déjà sur le référendum du 6 novembre prochain. La droite puise dans l'absentéisme confirmé l'espoir de se refaire une santé. Avec une formidable hypocrisie, le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, se lamente : un taux d'abstention aussi élevé le 6 novembre qu'aux cantonales rendrait fragile l'accord de Matignon, objet du référendum. M. Valéry Giscard d'Estaing joue sur le même registre quand il prend des mines apitoyées pour s'adresser à MM. Mitterrand et Rocard afin de leur suggérer – *« Est-ce bien raisonnable, ce scrutin référendaire ? » – d'abandonner leur projet de consultation des Français. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, qui proclamait jusqu'alors sa foi dans le processus de paix calédonien et son intention de faire campagne pour le « oui », s'est mis soudainement à l'unisson de ses ex-futurs amis.*

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 3 ; nos analyses et commentaires pages 3 à 5 ; les résultats complets pages 7 à 25.)

Grève des gardiens de prison : intransigeance de la base

Les propositions du garde des sceaux ont été jugées insuffisantes par le personnel pénitentiaire qui poursuit son mouvement. Les syndicats ont de plus en plus de mal à contrôler leur base

PAGE 48

Les changements à Moscou

L'ordre de bataille de M. Gorbatchev

PAGE 27

La libéralisation au Pakistan

Les partis politiques pourront participer aux élections

PAGE 29

Rencontre Botha-Mobutu

La percée diplomatique de Pretoria en Afrique noire

PAGE 28

Consultation générale au Canada

Le scrutin aura lieu le 21 novembre

PAGE 29

Le sommaire complet se trouve en page 48

Le remplacement de la CNCL

Neuf membres et un pouvoir accru

Le projet de loi remplaçant la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est entre les mains du Conseil d'Etat avant d'être examiné par le conseil des ministres le 12 octobre.

Le gouvernement a conçu la nouvelle instance de régulation sur le modèle de la Haute Autorité : neuf membres nommés, pour six ans, à parité par les présidents des deux Assemblées et le président de la République. Le président du CSA sera nommé par le chef de l'Etat.

Ces « sages » choisis en majorité parmi des professionnels de la communication ne pourront pas être âgés de plus de soixante-cinq ans.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel garde les mêmes compétences que la CNCL sur la radio-télévision, mais le projet de loi laisse en suspens les problèmes posés par le contrôle des services de télécommunications. Les chaînes privées devront signer des conventions avec l'Etat.

Ce nouveau régime contractuel permet de renforcer l'arsenal de sanctions du Conseil supérieur de l'audiovisuel en le dotant de pouvoirs juridictionnels. Enfin, la future instance disposera de moyens accrus pour contrôler les chaînes de service public.

(Lire page 26 l'article de PIERRE-ANGEL GAY.)

La fin des Jeux olympiques

La Corée du Sud médaille d'or...

Les Jeux olympiques de Séoul se sont achevés le dimanche 2 octobre par une grandiose cérémonie sur le stade olympique. Ils resteront le symbole d'une étape décisive de la démocratisation en Corée du Sud.

par ANDRÉ FONTAINE

Une règle non écrite de la politique voulait jusqu'à présent qu'il était pratiquement impossible à un régime autoritaire de se libéraliser. Le roi Juan Carlos a permis à l'Espagne de prouver le contraire. Mais il y a maintenant d'autres exemples qui vont dans le même sens : la Tunisie et la Turquie, qui ont depuis longtemps plus d'un point en commun, sont l'une et l'autre en cours de démocratisation. Pinochet se soumet à un référendum qu'il a toutes chances de perdre. Gorbatchev l'a emporté haut la main, vendredi dernier, au comité central, sur les adversaires de la « perestroïka ». Le cas de la Corée du Sud, sur laquelle les Jeux olympiques viennent de braquer tous les projecteurs, est peut-être plus significatif encore. Celui qui la retrouve après onze ans d'absence ne peut en être que médusé.

Séoul, en 1977, était une mégapole désorganisée par des travaux à la finalité incertaine, où la pénurie d'énergie plongeait les rues, la nuit venue, dans la pénombre, avant que le cessez-le-feu, dès 22 heures, les rende désertes. La presse était muselée. Les officiels vivaient dans la hantise de l'agression des cousins du Nord, lesquels maintenaient leur armée depuis un quart de siècle, à en croire la CIA sudiste, sur le pied de guerre.

Toute allusion au fait que les milliards investis par Kim Il Sung dans la reconstruction de sa capitale, parsemée de monuments à sa gloire et de palais incroyables rendaient peu vraisemblable qu'il prît l'initiative d'hostilités était accueillie avec un haussement d'épaules. De même, l'idée que l'URSS et la Chine avaient d'autres chats à fouetter que d'encourager le *« leader bien aimé »* de Pyongyang à reprendre les armes. De même, encore, la suggestion qu'il serait peut-être plus sage d'essayer d'arracher la Corée du Nord à une vision du monde passablement surréaliste, que de contribuer à l'enfermer dans son orgueilleuse défiance.

(Lire la suite page 38.)

L'incertitude sur l'issue du plébiscite au Chili

Pinochet ou la joie ?

Alors que la campagne pour le plébiscite chilien s'est achevée dimanche 2 octobre, l'incertitude pèse toujours sur l'issue de la consultation prévue mercredi.

SANTIAGO-DU-CHILI
de nos envoyés spéciaux

Si le verdict appartenait à la rue, le *« non »* l'aurait déjà emporté sur le *« oui »* au plébiscite présidentiel du 5 octobre. Les opposants au général Pinochet ont fait, le samedi 1er octobre, une manifestation comme on en avait vu rarement au Chili : plus d'un demi-million de personnes ont occupé presque toute la journée 5 kilomètres d'autoroute dans la capitale. Leur cri de ralliement a été le même que pendant la campagne : *« La joie arrive »*. La joie, bien sûr, de la démocratie retrouvée, après la défaite du général.

Le « oui » a mobilisé moins de monde, sans démériter pour autant. De cent cinquante mille à deux cent mille manifestants ont crié, dimanche, que le Chili ne serait jamais un pays *« marxiste »*. Réaction tardive, car, au cours d'une campagne où l'on a vu le diable se faire ermite, et le caudillo prêcher la concorde et le pardon des offenses, les partisans du régime ne se sont guère montrés. Ce fut même le paradoxe de ces dernières semaines : alors que l'appareil d'Etat jouait en leur faveur, ainsi que le climat d'intimidation créé par quinze ans de régime policier, ils ont paru étrangement inhibés, du moins dans les villes. On les a rarement vus le badge à la boutonnière.

Mais une consultation ne se joue pas dans la rue. C'est pourquoi les états-majors de l'opposition, tout en se disant sûrs de la victoire, s'interrogent sur ce qui risque de les défavoriser au dernier moment : la peur de l'inconnu ? Les réactions conservatrices du Chili « profond » – ce Chili de l'intérieur qui échappe en partie aux sondages ? Jusqu'au dernier jour, le général Pinochet aura essayé de se conforter à son contact : le 1er octobre étant le jour anniversaire de la bataille de Rancagua, l'un des hauts faits de la guerre de l'indépendance, c'est dans cette ville, située à quelque 90 kilomètres de Santiago, que le général-président a fait, samedi, son ultime apparition.

Ce fut un meeting comme il doit les aimer : en circuit fermé, dans un stade, avec des policiers partout pour empêcher des débordements, des militaires défilant au pas de l'oie, des maîtresses de maison faisant cortège en uniforme, et une claque bien rodée. Chaque fois qu'elle applaudissait, le général se tournait vers les journalistes étrangers, comme pour les prendre à témoin.

Cette image d'un président Pinochet sûr de lui hante les milieux de l'opposition, de même que cette phrase : *« Un dictateur n'organise pas un plébiscite pour le perdre. »*

GILLES BAUDIN et CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 29.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

DICTATURE

Un « Khmer rouge » à Bucarest

par JOSEPH ROVAN (*)

L'EUROPE n'existe pas. Si elle existait, comment pourrait-elle tolérer qu'un fou flanqué d'une bande de criminels détruise jusque dans ses fondements historiques l'un des peuples de notre continent ? Le silence qui cache et enterre les événements de Roumanie devient de la complicité dans la mesure où les projets ridicules et odieux du « Conducator » entrent dans leur phase de réalisation.

L'affreux petit tyran sanguinaire ne manque pas d'astuce. Depuis des lustres, il joue sur les gestes d'indépendance, par lesquels il agace — sans jamais aller trop loin — ses partenaires du monde communiste, sans forcer la dose et en sachant que l'URSS ne peut plus se payer le luxe d'une nouvelle intervention militaire dans une des « démocraties populaires », même pour débarrasser un pays d'un dictateur monstrueux. Ces gesticulations extérieures, qui ne lui font courir aucun risque sérieux, couvrent une situation intérieure dont la description fait davantage penser à Alfred Jarry qu'à Karl Marx. Ce qui fonctionne aujourd'hui à Bucarest au service du clan Ceaucescu, du mari, de la femme et du rejeton, c'est la machine à décerveler du Père Ubu.

∴

Et l'Europe se tait. Les organisations des Nations unies protestent mollement chaque fois que disparaît sans laisser de traces un haut fonctionnaire international qui a le malheur d'être de nationalité roumaine. La presse occidentale mentionne à peine les arrestations arbitraires, les détentions abusives, les tortures et les assassinats, qui sont là-bas devenus monnaie courante. La destruction du centre historique de Bucarest n'a guère mobilisé les militants du patrimoine. Il a fallu le projet insensé de destruction de plus de la moitié des villages de Roumanie pour que quelque chose commence à bouger en Occident et l'action systématiquement hostile de Ceaucescu contre la « perestroïka » (soutenue en sous-main par la RDA et la Tchécoslovaquie) pour qu'à Moscou aussi l'agacement cède le pas à une fureur difficilement contenue, surtout depuis que le dictateur roumain s'amuse à empêcher l'accord auquel l'Est et l'Ouest sont parvenus à la conférence post-Helsinki de Vienne, en refusant le texte sur les droits de l'homme, qui est, en effet, tout à fait inacceptable pour son régime.

La destruction des villages avec leurs églises et leurs cimetières n'est pas que folie absurde, c'est le dernier avatar de la féroce envie de créer l'homme nouveau qui habite tous les extrémistes. Pour que l'homme nouveau soit vraiment coupé de l'ancien, il faut anéantir la mémoire. Les agrovilles de Ceaucescu, dans un pays où la densité de la population est une des plus faibles d'Europe, doivent prétendument servir à récupérer des terrains utilisables pour l'agriculture, laquelle ne parvient pas à nourrir le peuple. Bien entendu, ce n'est pas la terre qui manque, mais les machines, les engrais, la formation professionnelle, la commercialisation et, surtout, l'incitation de l'intérêt personnel chez des paysans que l'on a dépouillés de tout.

∴

Si l'indignation commence enfin à se manifester faiblement hors de Roumanie, c'est que Ceaucescu, par la destruction générale des villages, vise aussi l'élimination des minorités nationales, l'allemande et la hongroise, dont la fidélité aux origines et la culture supérieure aussi bien que l'esprit religieux font obstacle au nivellement général. L'affaire des Allemands paraît presque réglée. De près d'un million avant 1939, les « Saxons » de Transylvanie, établis dans ce pays depuis le treizième siècle, et les « Souabes » du Banat sont tombés à moins de deux cent cinquante mille âmes par suite de la roumanisation forcée et de l'émigration volontaire vers la République fédérale.

Depuis longtemps, le gouvernement de Bonn joue la carte du rachat en douceur ; un arrangement dans ce sens, portant sur quelques milliers de personnes par an, avait été conclu du temps de Helmut Schmidt, et le gouvernement Kohl-Genscher vient de proposer à Ceaucescu le rachat global de toute la population allemande pour une somme approchant 2 milliards de dollars. Bonn préfère pousser ainsi les « Volksdeutsche » (Allemands ethniques de nationalité non allemande) à abandonner la terre de leurs ancêtres plutôt que de risquer un affrontement direct avec le régime de Bucarest qui n'aurait pas beaucoup de chances d'aboutir à des améliorations concrètes.

Il est vrai que, ce faisant, il aggrave singulièrement la situation de ceux qui s'obstinent à rester. D'où l'embarras récent des services de Bonn depuis que l'Eglise luthérienne allemande de Transylvanie a manifesté son désaccord avec cette manière de « régler » le problème par une démarche purement individuelle, rendant publiques au passage des transactions que des deux côtés on aurait préféré garder secrètes. Il est vrai que M. Genscher avait admonesté les Roumains dans le cadre de la conférence de Vienne, soutenu par M. Dumas, mais ceux-ci n'ont pas eu l'air de croire qu'il leur fallait réellement s'alarmer devant les positions allemandes.

∴

Restent les Hongrois, et c'est là une bien plus grosse affaire. Ils sont trois millions groupés dans des régions où ils sont, ou furent encore récemment, majoritaires. Ils sont soutenus, moralement et politiquement, par un Etat qui fait partie du camp socialiste. Ceaucescu joue depuis longtemps la carte du nationalisme, de la roumanisation forcée, mais la Hongrie ne peut abandonner ni racheter une minorité qui représente le quart du peuple magyar. Le conflit entre Budapest et Bucarest est programmé. Des dizaines de milliers de Hongrois se sont déjà réfugiés outre frontière. Il ne saurait être question de les accueillir tous ni d'abandonner une Transylvanie où les Magyars prétendent être arrivés bien avant ceux qui s'appellent maintenant Roumains.

Dans ces conditions, au lieu de ménager le régime de Bucarest ou de feindre l'ignorance, les gouvernements de l'Europe occidentale devraient, dans les circonstances actuelles, porter l'affaire des minorités nationales allemande et hongroise devant les Nations unies, la politique de Ceaucescu finissant par constituer une menace pour la paix, et, par ce biais, la situation intérieure pourrait être elle aussi évoquée. Une extraordinaire convergence s'offrirait alors aux yeux du monde, puisque les autorités hongroises ne pourraient laisser aux Européens de l'Ouest le privilège de s'occuper seuls des Hongrois de Roumanie.

∴

Pendant un siècle et demi, la France avait été la protectrice de la seule nation de langue romane vivant en Europe orientale. Elle ne peut pas ne pas se sentir concernée elle aussi par ce qui se passe dans ce pays ami et parent. Par ailleurs, nos sympathies pour les vaillants efforts de la Hongrie affirmant son identité après la catastrophe de 1956 ont rarement l'occasion de se faire agissantes. En voilà une, que Paris, Bonn et Budapest — Paris soutenant les deux principaux intéressés — devraient saisir au plus tôt.

Que le régime de Ceaucescu soit dénoncé *urbi et orbi* pour ce qu'il est, une tyrannie indigne, et l'URSS finira peut-être par le trouver assez compromettant pour s'en débarrasser. Le monde n'a-t-il pas salué l'intervention du Vietnam au Cambodge avec un soulagement quasi unanime en dépit de son caractère nationaliste et impérialiste à peine caché, tant était grand le dégoût inspiré partout par la terreur macabre des Khmers rouges ? Ne laissons pas Ceaucescu étaler impudiquement en Europe la mentalité du génocide moral, en attendant que celui-ci devienne physique.

La Hongrie, la République fédérale et la France dénonçant ensemble la tyrannie qui est en train de détruire la Roumanie, ne serait-ce pas là un moyen éclatant d'affirmer la réalité et l'unité de l'Europe autour des droits de l'homme, des personnes et des nations, qui sont notre commune raison d'être ?

(*) Professeur émérite à la Sorbonne.

PÉDAGOGIE

L'école va mieux

par JEAN-CLAUDE CHEVALIER (*)

UN discours sur l'école tout à fait nouveau commence à prendre corps et s'est répandu dans les propos de rentrée. Le ton ordinaire était celui de la pleureuse : l'Université est détruite, les professeurs baissent les bras devant des tâches insurmontables, élèves et étudiants sont laminés par les drogues : la TV, le laxisme et les amphétamines. Discours savamment entretenu par une certaine droite qui a toujours haï les « chers professeurs » et leurs « beaux sentiments » et par une certaine gauche morose à la poursuite d'une « école républicaine » chaste et dure.

Mais la langue de bois s'est tue, et on ose parler ; même les médias commencent à bégayer quand ils parlent de la « baisse du niveau ». Quand on les interroge, les élèves et les parents sont contents de leur école, les étudiants, mais oui, disent leur bonheur d'apprendre. Un signe caractéristique : les élèves aiment leurs enseignants, mais ils ne veulent pas devenir enseignants. Test-succès, à mon sens : l'école apprend aux élèves non à s'enfermer et à perpétuer leur condition, mais à aimer le monde et donc à sortir de l'école.

Il faut le dire tranquillement : l'école française va mieux ; parfois, pas toujours, elle va bien. Elle a repris confiance — et la dynamique Chevènement est arrivée au bon moment. Elle doit cette confiance à un remarquable esprit réformateur qui ne s'est jamais découragé, au milieu des injures et des pires difficultés. Elle est aujourd'hui de plain-pied avec la société qui la pénètre de toutes parts. Elle est aujourd'hui, sans bruit, ouverte à l'innovation. Phénomène très remarquable : il y a cent ans, Durkheim voyait l'école comme gouvernée par le principe d'inertie. Je constate à l'inverse que, par exemple, le rapport édité par la commission ministérielle que j'ai eu l'honneur de présider de 1983 à 1986, rapport qui fait la part large aux nouvelles techniques d'enseignement *(Réflexions sur l'enseignement du français, CDDP, Angers)* connaît un franc succès de diffusion.

Il n'y a pas de secret : les maîtres sont mieux formés (particulièrement ceux du premier degré), confrontés à la modernité et aux exigences de la science, les élèves sont à la fois ouverts (la TV et le cinéma n'y sont pas pour peu, mais aussi les autres moyens de diffusion, les voyages, etc.) et passionnés par ce qui se passe autour d'eux, redoutant autant le chômage que l'ennui, les réformes des collèges mises en place par Alain Savary, poursuivies par René Monory font leur effet.

Elèves experts

Quand on compare les démarches de l'enseignement en 1968 et 1988, on ne peut qu'être saisi : loin des lieux fermés d'antan, aujourd'hui, c'est beaucoup de liberté, guidée vers la responsabilité, de larges possibilités d'orientation que les élèves connaissent en experts. Même renouvellement dans les programmes : ils tiennent compte des plus récents développements des sciences et des techniques, ils définissent pour l'enfant, en histoire, en économie, les grandes lignes du monde contemporain, les rattachent au passé.

Même le français, longtemps bastion des humanités, a changé d'horizon : des programmes très larges de tous les temps et de tous les lieux rassemblés sous la langue française, un entraînement systématique au maniement des discours, résumés, codifications, développements, etc. (quoi qu'en pense, dans un récent numéro du *Point*, un sociologue peu au courant de la société scolaire actuelle), on privilégie la culture et la communication. Dans plusieurs domaines, la France est à la pointe : le plan informatique s'installe malgré mille difficultés, la trilogie Chevènement écrit-oral-image se répand ; sait-on que le traitement de l'image dans le secondaire attire l'intérêt des spécialistes européens ?

Succès étonnants, mais fragiles, mais temporaires, reposant trop souvent sur les seuls enthousiasme et bonne volonté. Comme toute entreprise en expansion, l'éducation nationale a besoin d'investissements nouveaux, mettant en jeu des capitaux financiers et intellectuels. J'avancerai ici quelques suggestions.

D'abord, évidemment, le problème des traitements. Il est imprudent de trop mal payer les enseignants : demander un bac + 4 pour un instituteur, c'est bien, lui offrir 6 000 F, c'est moins bien ; payer 15 000 F des savants de quarante ans mondialement connus c'est les pousser à s'expatrier ; leur faire espérer 25 000 F en fin de carrière (18 000 F après impôts), s'ils arrivent au Collège de France ou à la Sorbonne, ce n'est pas très tentant. Et cela doit être corrigé.

Mais il est vrai que les professeurs sont au moins autant et plus frappés par la misère de leurs conditions d'exercice : lycées dégradés, sans lieux de travail pour les enseignants, universités sans bureaux (dans mon département, un seul bureau pour le secrétariat et vingt enseignants), sans lieux de réunion, des administrateurs débordés par la paperasse jacobine qui submerge tout, des concours de recrutement souvent absurdes (par exemple, dans le supérieur), un blocage général des mutations et des carrières.

De l'air et des capitaux

Il faut de l'air et un peu de capitaux. En tout premier, un point essentiel : *favoriser la circulation des idées et des personnes*. Un des vices français, c'est l'implantation, des années durant, des élèves et des enseignants dans le même lieu. Il faut encourager les élèves à séjourner longuement dans les collèges et lycées étrangers et homologuer les résultats, pousser les étudiants — et surtout les futurs enseignants — à s'inscrire temporairement dans d'autres universités, en France et à l'étranger, encourager ces déplacements par des bourses substantielles. Les projets Erasmus et Procope (entre la France et l'Allemagne) sont un bon début ; mais un petit début. Il faut débloquer des postes pour permettre un large mouvement de mutation, laisser les établissements choisir eux-mêmes leurs enseignants (sont-ils majeurs ou non ?), favoriser les passages entre les ordres (pourquoi être toute sa vie bloqué dans un collège ?). Ajoutons : mettre largement en œuvre ces « crédits-formation » dont on parle pour les adultes, mais aussi encourager les enseignants à travailler dans d'autres milieux. Vingt, trente, quarante ans à enseigner, sans oxygène, c'est trop.

Un deuxième point : améliorer les conditions de travail. On nous promet, à Paris, la construction d'une super-bibliothèque, c'est parfait. Mais il ne serait pas mal aussi de prévoir pour les enseignants des centres de travail avec bureaux, secrétaires compétentes, terminaux d'ordinateurs, etc. Les universités sont pleines comme des œufs ; qu'on loue des immeubles à la Défense ou porte d'Italie ! Ce seraient des lieux de rencontre avec les professionnels, les étrangers, des lieux de colloques, de projets.

On installe peu à peu, dans le secondaire, des centres techniques ou des centres d'arts ; c'est un merveilleux appel d'air qu'il faut amplifier.

Un troisième point : rendre plus efficaces *les moyens de communication*. Je mets en tête un accent décidé sur les langues étrangères. Le monolinguisme est une maladie à traiter, pas seulement par l'injection de l'anglais, qui induit souvent des effets pervers, mais aussi des « petites langues », comme on dit stupidement, l'arabe ou le portugais ou le japonais.

J'insiste, pour finir, sur les moyens d'expression des deux disciplines cardinales : les maths et le français. En mathématiques, un culte excessif de la difficulté abstraite tend à dresser des barrières devant des candidats honorables qui, pour le malheur de la communauté, s'en détournent à tout jamais. Des études ont été faites sur la réception des maths ; il faut les mettre en œuvre. En français, je propose une opération symbolique sur l'orthographe.

Fétichisation de l'orthographe

La fétichisation de l'orthographe tourne beaucoup de têtes qui finissent par confondre maniement du français et connaissance d'une orthographe, bourrée, on le sait pourtant, d'excentricités qui usent inutilement les forces des enseignés. Tout le monde s'accorde depuis cent ans sur les réformes à faire, rien ne bouge, sinon une augmentation constante du nombre des « fautes », particulièrement frappant chez de futurs enseignants. Pour renverser la vapeur, pour rendre sensible le fait que l'apprentissage de l'orthographe n'est pas un exercice religieux *(Credo quia absurdum)*, mais un entraînement à une technique, j'avance deux mesures élémentaires : autoriser — ou, mieux, exiger — l'usage d'un dictionnaire pour toute épreuve ou examen quel qu'il soit, réduire à l'unité les « règles » d'accord du participe passé, vérole que Marot nous tira des expéditions d'Italie, symbole pour les étrangers de la « difficulté du français ».

Je crains qu'un ministre n'y suffise pas ; avec l'aide des médias, ça devrait passer. A une belle entreprise, il faut un outillage moderne.

(*) Professeur à l'Université, président de la Commission de réflexion sur l'enseignement du français (1983-1986).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

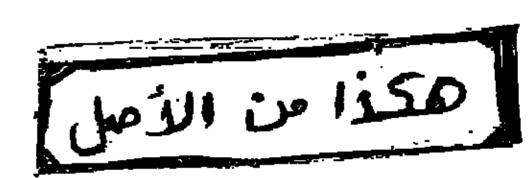
Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.





Le second tour des élections cantonales

La gauche gagne quatre-vingt-un sièges et deux départements

D'une dizaine avant le premier tour, le nombre de présidences de conseils généraux susceptible de changer de couleur s'était considérablement réduit au soir du 25 septembre. Les incertitudes que les ambitions de la droite faisaient peser, par exemple sur le Vaucluse, étaient devenues injustifiées ; de même, les espoirs de gains du PS en Eure-et-Loir, dans l'Indre et l'Isère n'étaient plus fondés. Le suspense du second tour ne concernait plus que cinq départements : les Alpes-de-Haute-Provence, l'Allier, la Gironde, le Tarn et la Martinique. Après le scrutin du 2 octobre, le PS a sauvé le Tarn et la droite l'Allier. En revanche, la Martinique a basculé de la droite à la gauche, de même que la Gironde, au grand dam du président RPR sortant, M. Jacques Vallade *(lire page 5)*, qui n'eut que reproches pour ses troupes qui se sont divisées, et à la grand joie de M. Gilbert Mitterrand, candidat à sa succession. Quant aux Alpes-de-Haute-Provence, où gauche et droite se partagent à égalité les trente sièges, le fauteuil de président devrait revenir au doyen d'âge, en l'occurrence un UDF (en 1985, ce même fauteuil avait déjà échu au doyen d'âge, qui était alors un socialiste). Enfin, la Haute-Corse, dont l'assemblée départementale est également partagée entre la droite et la gauche, ne devrait pas changer de patron, le radical de gauche, M. François Giaccobbi, paraissant assuré d'un apport salvateur sur sa droite.

Jamais élections cantonales ne s'étaient traduites par de si minimes changements ; jamais non plus elles n'avaient aussi peu mobilisé. Le record d'abstentions du premier tour (51 %) a été battu au second : 53 % très exactement selon nos statistiques.

L'augmentation de l'abstention s'enregistre dans 273 cantons métropolitains. Elle est, en toute logique, particulièrement forte dans les 88 cantons où un seul candidat restait en lice (c'est dans celui de Bastia II que cette hausse est le plus spectaculaire : + 31,15 points). Toutefois, la comparaison des pourcentages de participation au premier et au second tour dans les seuls cantons où on a voté les deux dimanches montre que la participation s'est améliorée au second tour. Le 25 septembre, dans les 1 177 cantons en ballottage, le taux d'abstention était de 54,11 % (contre 51 % dans l'ensemble des cantons). Il est passé à 53 % au second tour. L'augmentation de la participation s'est traduite par un nombre de votants en progresson de 1,11 point (soit un peu plus de 191 000 électeurs supplémentaires sur quelque 13 354 000 inscrits).

A défaut de modifier sensiblement le rapport de forces entre la droite et la gauche, le renouvellement de 1988 affecte quelques notables. Deux présidents de conseils régionaux, ceux de Champagne-Ardenne et de Poitou-Charentes, respectivement MM. Jean Kaltenbach (RPR, dans la Haute-Marne) et Louis Fruchard (UDF, dans les Deux-Sèvres), mordent la poussière face à des dissidents de leur propre famille. Seul dans sa catégorie de « présidents de conseils généraux renouvelables et battus », le patron de la Manche, M. Léon Jozeau-Marigné (à la fois CNI et PR), qui plus est siège au Conseil constitutionnel, est défait par un socialiste à Avranches.

En toute hypothèse ce sont au moins dix fauteuils de présidents qui changeront de titulaires : ceux de l'Essonne, du Finistère, du Loir-et-Cher, du Puy-de-Dôme, de la Somme et de la Vendée (où les présidents ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat) s'ajoutant à ceux des Alpes-de-Haute-Provence et de la Manche (où les présidents sont battus), à ceux enfin de la Gironde et de la Martinique (où la majorité a changé de couleur).

Pourraient venir allonger cette liste les prétentions du RPR dans les Yvelines, tendant à concrétiser, au troisième tour, le succès de son OPA sur l'UDF, ou encore l'appétit manifesté par M. Charles Pasqua sur le fauteuil occupé dans les Hauts-de-Seine par M. Paul Graziani *(lire page 5)*.

Ces rivalités se trancheront vendredi 7 octobre, jour de l'élection des présidents des assemblées départementales. Le même jour, la désignation des autres memnres du bureau dira si oui, ou non, les majorités, qu'elles soient de droite ou de gauche, feront une place aux minorités.

Si la carte des présidences ne subit guère de bouleversements, celle des cantons est affectée de changements plus notoires. Du côté des candidats dits de l'ouverture, le bilan est positif dans les deux cantons considérés comme des tests : M. René Jouet, soutenu déjà par le PS aux législatives de juin dernier, est réélu à Trevières (Calvados), et le candidat soutenu par le maire centriste et ministre du commerce extérieur, M. Rausch, a eu raison de son adversaire RPR à Metz-III. Dans ce même département de la Moselle, à Saint-Avold, en revanche, le RPR a conservé son siège face au candidat soutenu par le PS.

L'ouverture, d'autre part, n'a guère séduit le PC qui, à Ardennes (Indre) ou encore à Lapalisse (Allier), en imposant une triangulaire aux candidats soutenus par le PS, a permis aux candidats de droite de l'emporter. A l'inverse, l'ouverture pratiquée par M. Alain Carignon (RPR) dans son fief de l'Isère n'a été couronnée que d'un seul succès, celui de M. Haroun Tazieff à Grenoble-V.

La stabilité qui, au premier tour, avait marqué le rapport des forces droite-gauche comparativement à 1982, fait place à une gauche majoritaire : dans les cantons restant en ballottage, elle obtient au total 51,05 % des voix, tandis que la droite recueille 48,07 % (48,57 % si on y ajoute les scores recueillis par l'extrême droite dans la poignée de cantons où elle avait encore un représentant). Sur ses 15 candidats encore en lice au second tour, l'extrême droite ne peut revendiquer que M. Manovelli à Marseille-IV.

Le « mieux » de la gauche profite essentiellement au Parti socialiste qui pour 510 sortants, détient après le renouvellement 89 sièges supplémentaires. Ces gains se font au dépens de la droite qui, au total, perd 65 sièges avec une plus forte érosion du côté UDF, laquelle cependant disposera toujours d'un gros contingeant d'élus, et de moindre façon, aux dépens du PC et du MRG.

Le succès en Gironde et en Martinique, la conquête de 81 sièges ne sont toutefois pas de nature à effacer les revers essuyés par la gauche lors des deux précédents renouvellements : en 1982, elle avait perdu la majorité dans 7 départements et une centaine d'élus ; en 1985 elle avait dû abandonner à l'opposition plus de 200 sièges et 10 présidences de conseils généraux.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le gouvernement est décidé à maintenir le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

(Suite de la première page.)

Le référendum empoisonnait la droite, divisée sur la réponse à donner, embarrassée par une action gouvernementale qui, sur la Nouvelle-Calédonie, ne lui fournissait aucune prise. Le phénomène d'abstention lui permet, pense-t-elle, de contourner l'obstacle *(lire page 4 l'article d'Alain Rollat)*. Elle lui offre aussi l'occasion de se ressouder sur un programme minimum. La riposte que vient de découvrir l'opposition pourrait se résumer en une formule : « Courage, fuyons, puisque les électeurs nous montrent la voie. »

Il est vrai que le jeu, pour l'opposition, en vaut la chandelle, puisque l'enjeu est d'importance pour M. Rocard. Le premier ministre a engagé son crédit sur le règlement du conflit néo-caledonien. Or le retour à la paix civile passe, selon les signataires de l'accord de Matignon et selon M. Mitterrand, par le référendum du 6 novembre.

« Ce ne serait déjà pas si mal »

Que les Français se détournent de ce scrutin autant que des cantonales, et M. Rocard en sortira diminué. Le premier ministre devra donc, cette fois, mouiller sa chemise et oublier très vite le propos désabusé qu'il a tenu au mois d'août, selon lequel 40 % de participation au référendum, *« ce ne serait déjà pas si mal »*.

M. Rocard a commencé de faire reconnaître ses capacités de gestionnaire. Il a laissé entrevoir que sa méthode de recherche systématique du consensus – réelle ou en partie factice – désarme la droite. Il plaît aux Français.

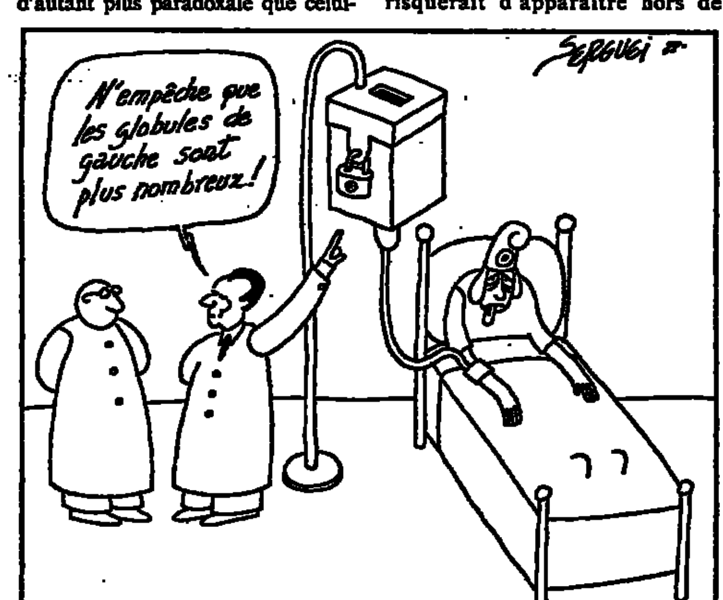
Mais il n'a pas prouvé que cette popularité est due à une capacité d'entraînement plutôt qu'au comportement d'un homme de pouvoir qui ne dérangerait personne. Les cantonales ont montré que, pour l'électorat, il est certes trop tôt pour le sanctionner, mais aussi trop tôt pour l'applaudir. Il lui faut donc faire la preuve, à l'occasion du référendum, qu'il est capable de convaincre et d'enthousiasmer, de transformer en bulletin de vote la sympathie qu'on lui exprime.

Au lendemain des élections cantonales, le premier ministre n'est pas en aussi bonne posture qu'il devrait l'être. Ce scrutin est pourtant plus qu'honorable pour les socialistes : ils gagnent deux départements et quatre-vingt-neuf cantons ; la gauche a fait jeu presque égal avec la droite, en voix, au premier tour et gagne quatre-vingt-un sièges. C'est la première fois depuis une bonne quinzaine d'années qu'un gouvernement ne perd pas des élections locales. Hélas pour M. Rocard ! quelques interventions inopportunes de dirigeants socialistes au lendemain du premier tour (notamment celle de M. Emmanuelli) ont accrédité l'idée que le PS et le gouvernement avaient subi un échec !

Cette inversion d'image est d'autant plus paradoxale que celui-ci ne s'est pas engagé dans cette bataille électorale. Son choix tactique a donc été bien mal récompensé. On peut d'ailleurs douter qu'il ait été bien fondé de la part d'un chef de gouvernement si soucieux de la vie quotidienne des Français. Les électeurs – ceux du moins qui se sont abstenus – ont manifesté qu'ils n'ont pas compris combien les conseils généraux sont devenus proches de leurs préoccupations depuis la loi de décentralisation. Ces conseils consacrent aujourd'hui à l'aide sociale 44 % de leurs crédits de fonctionnement. Ils seront chargés de mettre en œuvre l'insertion, qui va de pair avec le reyenu minimum accordé aux plus démunis.

M. Rocard a, de surcroît, quelques ennuis avec sa base sociale : malaise dans la fonction publique, et singulièrement parmi les enseignants, colère des infirmières, revendications salariales en chaîne. A force de tenir un discours strictement gestionnaire, de vanter la bonne santé des entreprises françaises et de chanter avec M. Bérégovoy les louanges de ces patrons qui, pour parler comme M. Charasse, se font *« des couilles en or »*, le gouvernement a réveillé les frustrations de catégories sociales qui lui sont réputées favorables.

Si cette agitation sociale persistait et s'amplifiait, le référendum risquerait d'apparaître hors de propos, loin des préoccupations de la grande masse des Français. L'opposition aurait alors beau jeu de souligner ce décalage et de dire qu'elle avait eu raison.



Un tel schéma serait, en outre, désastreux pour l'institution référendaire elle-même, qu'il s'agit précisément de réhabiliter, non seulement en réintroduisant son usage tombé en désuétude depuis 1972, mais aussi en la débarrassant de ses déviations plébiscitaires. Le sujet, la Nouvelle-Calédonie, paraît écarter d'avance ce risque de dérive. Pour autant, M. Mitterrand n'y sera pas complètement à son aise. Il lui faudrait s'engager personnellement pour assurer le succès de cette procédure à laquelle il tient. Mais s'engager sur la Nouvelle-Calédonie, c'est prendre le risque d'assumer l'indifférence des électeurs. Autant laisser à M. Rocard le soin d'affronter tous ces dangers.

Une stratégie d'affaiblissement

Crédit du gouvernement ; sort du référendum et de sa pratique : contrarier le gouvernement sur ces deux terrains suffirait – tactiquement parlant – à justifier le tir groupé d'une opposition ressoudée. Mais celui-ci met en jeu un troisième élément de la vie publique, d'un maniement beaucoup plus délicat, car il touche au domaine, ô combien sensible ! de la légitimité.

A l'évidence, dans l'esprit de certains responsables – au Front national, mais aussi au RPR, voire à l'UDF, – l'utilisation de l'argument de l'abstention peut déboucher sur une stratégie d'affaiblissement et, *in fine*, de mise en cause de la légitimité du pouvoir socialiste. A défaut d'être à même de susciter un vote contraire au gouvernement, l'opposition prendrait appui sur une cascade d'abstentions pour démontrer que, décidément, le président est bien seul...

Ce dernier pouvait, jusqu'à présent, se prévaloir d'avoir liquidé une querelle aussi ancienne que l'affrontement entre la droite et la gauche, et que M. Chirac avait réactualisée en déclarant, dès septembre 1981, à... Nouméa, que *« l'expérience socialiste ne durerait pas deux ans »*. Hélas pour le maire de Paris ! la réélection de M. Mitterrand a modifié de fond en comble les données de ce problème franco-français jusqu'à la caricature : ce qui devait être une parenthèse, un simple accident de l'histoire, est devenu la norme ; et ceux qui se disaient les détenteurs naturels du pouvoir ne sont revenus aux affaires que pour une courte... « parenthèse », qui a duré le temps de la cohabitation. Ceux-là, précisément, n'ont pas désarmé, même si la mise en cause de la légitimité est cette fois subreptice, sinon sournoise. Pourtant, cette attitude est dangereuse pour la droite elle-même, car elle valide l'attitude d'un Jean-Marie Le Pen, qui fait déjà de l'abstention un usage immodéré ; elle est aussi un aveu de faiblesse, car elle montre que la droite n'a pas, aujourd'hui, une stratégie de reconquête et qu'elle doit se contenter d'espérer dans les « progrès » de la non-participation pour affaiblir la majorité et lui opposer, enfin, l'écart entre « pays réel » et « pays légal ». Voilà qui, assurément, si tel devait être le choix de toute la droite, nous ramènerait quelques années en arrière !

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

ÉTIQUETTES	Conseillers Sortants	1er TOUR Élus	1er TOUR Ballot.	2e TOUR Élus	2e TOUR Ballot.	Conseillers Actuels	Gains/Pertes
● PC et apparentés	188	7	22	39	108	176	(– 12)
● PC-dissident	1				1	1	=
● Rénovateurs	4		1	1	3	5	(+ 1)
● PS et apparentés	510	31	166	205	197	599	(+ 89)
● PS dissidents	4		2		1	3	(– 1)
● MRG	57	2	21	10	14	47	(– 10)
● Majorité présidentielle	12	2	2	10	6	20	(+ 8)
● Divers gauche	42	6	10	20	12	48	(+ 6)
● TOTAL GAUCHE	818	48	224	285	342	899	(+ 81)
● UDF et apparentés (total)	589	19	271	86	160	536	(– 53)
– adhérents directs	104	4	44	20	29	97	(– 7)
– UDF-CDS et app.	195	4	94	21	45	164	(– 31)
– UDF-PR et app.	217	10	97	37	63	207	(– 10)
– UDF-rad. et app.	58	1	28	5	20	54	(– 4)
– UDF-PSD	15		8	3	3	14	(– 1)
● UDF-dissidents				1		1	=
● UDF-PR-dissidents	1			1		1	=
● UDF rad. dissidents	1				1	1	=
● RPR et apparentés	403	27	153	69	132	381	(– 22)
● RPR-dissidents	5	2	1	7	2	12	(+ 7)
● CNI	23	1	9	1	6	17	(– 6)
● CNI-dissident	1				1	1	=
● Divers droite	182	20	75	48	46	189	(+ 7)
● FN	1		1			1	=
● Extrême droite				1		1	(+ 1)
● TOTAL DROITE	1 206	69	510	214	348	1 141	(– 65)
● Divers	2		1	1	1	3	(+ 1)
● Écologistes				1		1	(+ 1)

Les résultats du second tour (selon nos estimations)

	MÉTROPOLE voix	MÉTROPOLE en % des suffr. exprimés	DOM-TOM voix	DOM-TOM en % des suffr. exprimés	TOTAL voix	TOTAL en % des suffr. exprimés
Inscrits	13 172 147		182 625		13 354 772	
Votants	6 184 323		92 326		6 276 649	
Abstention		53,05		49,44		53
Suffrages exprimés	5 884 736		88 504		5 973 240	
PCF	584 842	9,93	6 842	7,73	591 684	9,90
Majorité présidentielle	2 406 696	40,89	25 667	29	2 432 363	40,72
Divers gauche	14 044	0,23	11 692	13,21	25 736	0,43
Ecologistes	5 989	0,10	977	1,10	6 966	0,11
UDF	1 201 442	20,41	11 242	12,70	1 212 684	20,30
RPR	1 136 523	19,31	12 912	14,58	1 149 435	19,24
Divers droite	490 504	8,33	18 817	21,26	509 321	8,52
Extrême droite	29 851	0,50			29 851	0,49
Divers	14 845	0,25	355	0,40	15 200	0,25

Les uns votent, les autres non...

Par deux fois, les Français viennent de battre des records d'abstentions. Lassitude devant trop d'élections, dit-on. Et qui a de quoi choquer ceux qui, dans d'autres pays moins chanceux, font des rêves en forme d'isoloir. Pour un ancien correspondant du *Monde* à l'étranger, en Asie du Sud-Est et en Chine populaire, un tel désintérêt met mal à l'aise.

Quand on a vu, pendant des années, de Corée en Birmanie, des peuples empêchés de s'exprimer librement par des régimes autoritaires ou de fausses démocraties – de gauche comme de droite, – obligés de voter pour un candidat unique ou de choisir entre plusieurs désignés par le parti unique, confinés dans une opposition dépourvue de tout espoir d'accéder un jour légalement au pouvoir, et surtout quand on a vu des citoyens descendre dans la rue ou prendre le maquis, et se faire tuer en revendiquant un droit que plus de la moitié des Français boudent, comment ne pas ressentir une certaine gêne ?

Ce que beaucoup considèrent aujourd'hui comme un embarras dominical, une répétition inutile, reste pour beaucoup un droit à conquérir. Et, dans ce sens, voter paraît plus qu'un droit, un devoir...

P. de B.

L'offensive de l'opposition contre le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Le remède risquerait d'être pire que le mal

L'opposition n'a pas tort : si le référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie devait susciter chez les électeurs aussi peu d'intérêt que les élections cantonales *« cela risquerait de fragiliser les accords conclus »*, selon l'expression du secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé.

Et, sur ce point, le gouvernement est bien d'accord avec l'opposition. M. Michel Rocard était le premier à souligner, fin août, que la Nouvelle-Calédonie *« pourrait s'alarmer de l'indifférence de la métropole »*.

Toute la question est de savoir si l'annulation du référendum serait de nature à régler le problème que l'opposition soulève.

La première réflexion de bon sens conduit à formuler une lapalissade : une élection cantonale n'est pas un référendum. Rien ne permet vraiment de préjuger ce que sera, dans un mois, le comportement du corps électoral sur un dossier dont l'enjeu n'a rien de commun avec la gestion quotidienne des affaires départementales. La consultation sera précédée d'une véritable campagne d'information conduite par le gouvernement ; les principaux protagonistes des accords de Matignon multiplieront les explications ; les différents partis continueront à débattre ; bref, tout laisse à penser que l'opinion publique sera, jusqu'au 6 novembre, beaucoup plus sollicitée, et peut-être plus sensibilisée, qu'elle ne l'a été avant ces cantonales soporifiques qui ont parfois donné l'impression d'ennuyer les premiers intéressés eux-mêmes...

Deuxième observation : il ne s'agit, de toute façon, que d'une controverse théorique. Car le débat soulevé par MM. Giscard d'Estaing, Méhaignerie, Juppé... était clos – pour ne pas dire forclos – avant même d'avoir commencé. Non seulement *« le référendum aura lieu »* comme l'a confirmé aussitôt le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, en balayant d'un revers de la main les arguments des interpellateurs du gouvernement mais M. François Mitterrand lui-même avait expliqué dès le 31 août, devant le conseil des ministres, pourquoi cette procédure était absolument nécessaire pour parachever le processus de paix enclenché par les accords de Matignon : *« La France est obligée non seulement d'apporter des garanties juridiques mais elle doit s'engager par tous ses citoyens*, expliquait ce jour-là le président de la République. *Les Calédoniens ont été à la merci de changements de gouvernement. Cela n'est plus aujourd'hui acceptable. Renoncer au référendum, ce serait renoncer à l'accord. Ceux qui s'en prennent à la forme, en fait, s'en prennent au fond. Le gouvernement a choisi la bonne procédure. »* On imagine mal que M. Mitterrand se déjuge sous la pression de l'opposition. Lundi matin, personne, ni à l'Elysée ni à l'hôtel Matignon, ne concevait que le président de la République pût envisager un seul instant de faire marche arrière.

Une certitude, enfin : le remède préconisé par l'opposition risquerait fort d'être pire que le mal qui la préoccupe. L'organisation du référendum constitue, en effet, l'une des dispositions essentielles du fragile dispositif élaboré conjointement par le premier ministre, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) et le président du Front de libération national kanak socialiste (FLNKS). Ce référendum représente, aux yeux des signataires des accords des 26 juin et 20 août, le verrou constitutionnel de ce dispositif. Surtout aux yeux de MM. Rocard et Tjibaou.

Pour sa part, M. Lafleur n'accorde pas une grande importance au recours à la procédure référendaire. S'il n'avait tenu qu'à lui, le Parlement aurait tout aussi bien fait l'affaire.

Pour M. Tjibaou, en revanche, il s'agit là d'une procédure fondamentale. Le chef du mouvement indépendantiste est d'ailleurs arrivé à Paris, samedi 1er octobre, avec l'intention de s'en expliquer devant les métropolitains : *« Nous voulons la garantie de la nation au-delà de la garantie que peut donner tel ou tel parti politique*, souligne-t-il. *Nous avons absolument besoin du référendum pour pérenniser les accords. »*

La valeur d'un sacrement

Si M. Tjibaou n'avait pas obtenu du gouvernement l'engagement que le compromis de Matignon serait solennellement soumis à l'aval du peuple français, il n'aurait pas accepté un pari à échéance de dix ans pour la communauté mélanésienne. Pour les dirigeants du FLNKS, en effet, le recours au référendum apporte l'assurance suprême que, en cas de changement de majorité en 1993, le nouveau pouvoir législatif, quel qu'il soit, n'osera pas défaire ce qui aura été consacré par le peuple souverain et se sentira tenu d'honorer la signature de 1988.

Sans doute y a-t-il une certaine naïveté dans cette analyse. Référendum ou pas, rien n'empêcherait vraiment une nouvelle majorité de passer outre le référendum du 6 novembre 1988 si les successeurs de M. Rocard le jugeaient éventuellement nécessaire.

Compte tenu du rôle exécutif déterminant confié au haut commissaire de la République à Nouméa par le nouveau statut du territoire, il suffirait même à un gouvernement revanchard de nommer à ce poste un homme dévoué à sa cause pour dévoyer l'édifice institutionnel approuvé auparavant par le suffrage universel.

Il n'en reste pas moins que le FLNKS accorde au référendum une valeur sacrée qui engagera à son égard la parole de la France et qu'il s'accroche d'autant plus fortement à cette conviction que la France a très souvent, par le passé, manqué à ses engagements à l'endroit des Canaques. M. Rocard l'a bien compris : *« Je sais quel immense fossé de méfiance a été creusé entre vous et l'Etat, entre vous et la métropole, parce qu'à deux reprises, en 1963 et en 1986, la parole de la France a été reniée*, déclarait-il, le 27 août à Poindimié. *Voilà pourquoi j'ai accepté de proposer au président de la République qu'à l'automne prochain ce soit le peuple français lui-même, par la voie du référendum, qui vous apporte sa garantie la plus solennelle. »*

La première conséquence d'une éventuelle remise en cause du référendum serait assurément de donner à penser aux dirigeants du FLNKS, et, à travers eux, aux Canaques, que les dirigeants politiques métropolitains se donnent, d'ores et déjà, le prétexte à d'autres reniements. C'est toute la philosophie des accords de matignon qui en serait, *ipso facto*, altérée. Or la Nouvelle-Calédonie n'a certainement pas besoin de douter au moment où elle commence à peine à émerger d'un long cauchemar. Il y suffit déjà de petits riens pour susciter des soupçons. Ainsi, par exemple, l'association des maires, contrôlée par le FLNKS s'émeut-elle, depuis quelques jours, d'un arrêté qui veut instituer un bureau de vote unique dans plusieurs communes de brousse : Poum, Koumac, Kaala-Gomen, Voh, Koné, Pouembout, Moindou, Unio, etc. Elle se demande s'il ne s'agit pas de *« restreindre le vote kanak »* aux prochaines consultations...

Outre le fait que le recours à la procédure parlementaire habituelle équivaudrait, par le jeu des amendements, à une incertaine renégociation des accords de Matignon et de la rue Oudinot, l'annulation du référendum mettrait M. Tjibaou en difficulté face à ses contestataires qui continuent de l'accuser de compromission par l'intermédiaire du FULK (Front uni de libération kanak), qui vient d'appeler à voter « non ».

Serait-il sage de prendre tous ces risques ?

La meilleure façon de parer au danger d'une abstention trop forte ne consisterait-elle pas, au fond, à appeler les électeurs à participer nombreux au référendum ? A leur dire, comme le fait l'ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, M. Claude Malhuret, envoyé spécial du Parti républicain sur le territoire : *« Nous regrettons la procédure référendaire mais nous n'allons pas faire la politique du pire en Nouvelle-Calédonie. »* (*Le Monde* daté 2-3 octobre).

A supposer, bien sûr, que l'opposition ne se détermine qu'en fonction des intérêts des Calédoniens.

ALAIN ROLLAT.

Refus de désistement et mauvais reports de voix

Le PS sous la pression du PCF

Le Parti communiste s'est découvert un nouveau credo : l'union de la gauche. Il n'y a pas si longtemps, M. Georges Marchais expliquait que son parti s'était fourvoyé pendant un quart de siècle à vouloir s'entendre avec un Parti socialiste qui ne pouvait que décevoir les espoirs placés en lui. Aujourd'hui, le PCF proclame l'« union » et la prouve en marchant : dans l'Allier, il aide la droite à conserver la majorité au conseil général. L'union nouvelle manière se décline selon le vieux principe : ce qui est à moi – le désistement socialiste au second tour – est à moi : ce qui est à toi – la réciproque communiste – est négociable.

Plutôt que de négociation, il convient de parler de mégotage. Les communistes avaient, ainsi, mesuré la dévolution de leur voix aux candidats socialistes placés en tête par les électeurs au premier tour lors des élections législatives. Ici, le candidat du PS avait le tort d'avoir choisi un suppléant récemment rallié au président de la République : là, le PCF demandait à voir la carte d'adhérent socialiste du candidat soutenu par le PS, candidat qui, faute de pouvoir la produire, était mis à l'index. Ne parlons pas du cas où les socialistes avaient décidé d'apporter leur appui à un ancien communiste !

Averti par ce précédent, le PS avait mis en garde le PCF pour les élections cantonales : cette fois, pas de désistement à la carte ! Il avait, lui-même, menacé d'exclusion quatre socialistes qui voulaient se maintenir, au second tour, contre un conseiller général sortant communiste, la droite ayant été éliminée au premier tour (1). Ce respect scrupuleux du « désistement républicain » n'a pas empêché le PCF de maintenir ses candidats contre ceux du PS dans deux cantons – l'un dans l'Indre, l'autre dans l'Allier – qui pouvaient être décisifs pour faire basculer la majorité au conseil général.

L'arme de dissuasion

M. Pierre Mauroy s'en est ému dimanche soir. On a pu voir, sur Antenne 2, le premier secrétaire du PS avertir M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du PCF, que cette guérilla antisocialiste ne serait pas tolérée plus longtemps. M. Mauroy a prévu de faire, le 10 octobre, à la veille de la prochaine réunion du comité central du PCF, une déclaration sur la préparation des élections municipales, qui devrait indiquer comment le PS entend réagir à la pression des communistes.

Le principe que le premier secrétaire se propose d'affirmer est simple : les socialistes n'ouvriront leurs listes à des centristes que si ceux-ci acceptent la présence des communistes : inversement, les communistes devront accepter les personnalités d'« ouverture » avec lesquelles les socialistes auront décidé de s'entendre. D'autres thèses, cependant, se font jour. Ainsi, M. André Laignel se prononçait-il, la semaine dernière, dans *l'Express*, pour des listes socialistes homogènes.

A première vue, le problème posé par les élections municipales se résout aisément : les municipalités qu'il détient (cinquante-cinq villes de plus de trente mille habitants, plus de nombreuses villes moyennes) sont pour le PCF un indispensable terreau nourricier, qu'il ne peut conserver qu'avec l'appoint des voix socialistes. Le PS doit donc pouvoir compter sur la coopératioon des communistes là où elle lui est nécessaire. Sinon, il formerait ses propres listes et concurrencerait les communistes dans leurs derniers fiefs.

Les élections cantonales ont montré que l'équation n'est pas aussi simple. L'évolution des voix communistes – compte tenu d'une abstention élevée, traditionnellement moindre chez les électeurs du PCF – traduit, par rapport aux précédentes élections dans les mêmes cantons, en 1982, un recul global, mais, dans les zones où ce parti conserve une implantation, un maintien, voire un progrès par rapport aux élections du printemps dernier. Si l'on peut dénombrer une vingtaine de cantons (sur centre quatre-vingts) détenus par le PCF, où le candidat socialiste a devancé le candidat communiste au premier tour, on compte aussi une demi-douzaine de cantons socialistes (sur cinq cents, il est vrai) où l'on a observé l'inverse.

Si le PS a pu prendre le pas sur le PCF dans certaines villes autrefois gérées par les communistes et perdues par eux en 1983, on n'observe aucun renversement de ce genre dans des municipalités restées communistes. L'arme de dissuasion du PS se ramène alors dans l'hypothèse où il présenterait ses propres listes aux élections municipales, à la menace de les maintenir au second tour et de favoriser, ainsi, la droite.

La tension entre communistes et socialistes s'est traduite, lors du second tour de dimanche, dans le comportement des électeurs. Les cas de mauvais report de voix n'ont pas été rares, des électeurs communistes vers un candidat socialiste (par exemple dans l'Allier ou dans l'Essonne) ou vice versa (dans le Nord). Dans le canton de Lapalisse, dans l'Allier, où le candidat communiste s'est maintenu contre celui du PS, les deux tiers de ses électeurs du premier tour lui ont marqué leur approbation en votant pour lui au second.

Le balancier du vote protestaire

Dans un scrutin à faible participation, qui a mobilisé les électeurs les plus attentifs au débat politique, il apparaît que les sympathisants communistes, d'ordinaire les plus unitaires, ont estimé devoir se défier du PS. Or, on relève, aussi, de bons résultats communistes allant de pair avec un recul du Front national dans des zones où celui-ci avait enregistré ses meilleurs scores lors des dernières consultations (certaines villes de la banlieue parisienne ou les quartiers nord de Marseille). Tout se passe comme si le mouvement de balancier qui portait le vote protestataire vers l'extrême droite avait tendance à revenir vers l'extrême gauche.

Le vote communiste redeviendrait-il d'actualité ? La montée du Front national et la transformation, depuis 1986, de son électorat peuvent, paradoxalement, renforcer la position du PCF sous un gouvernement socialiste. C'est peut-être le Parti communiste qui, aujourd'hui, à défaut d'y répondre, pose de bonnes questions. M. Michel Rocard montre qu'il en est conscient lorsqu'il recommande aux socialistes d'occuper le terrain à gauche, quand bien même ils apparaîtraient en décalage par rapports aux orientations gouvernementales. Car si les électeurs communistes pouvaient considérer, au printemps dernier encore, qu'ils n'avaient pas de raison majeure de refuser leur voix aux socialistes dans un second tour d'élection, il pourrait en aller autrement à l'avenir.

Si, dans le passé, la gestion sociale des municipalités communistes était une sorte d'assurance contre les politiques gouvernementales de droite, elle pourrait le redevenir face à une politique socialiste trop exclusivement soucieuse d'équilibre et d'efficacité économiques. Cela d'autant plus que l'autre vote de refus – pour le Front national – est, de ce point de vue, stérile, l'extrême droite n'étant nulle part en mesure d'exercer quelque pouvoir que ce soit.

Les mains libres

L'élection de M. Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale, en juin dernier, pouvait être considérée comme le résultat d'un marchandage équilibré, le PCF ayant besoin de pouvoir constituer un groupe au Palais-Bourbon. Le vote de la loi d'amnistie avait montré, lui, le véritable clivage de l'Assemblée. L'adoption du projet d'impôt de solidarité sur la fortune, à la commission des finances, par les seuls députés socialistes et communistes, l'a confirmé : il n'y a pas d'autre appui pour une politique de gauche. Revoilà donc le PCF et son *« programme commun »*, à cette différence près qu'il n'est ni écrit ni cosigné.

Les socialistes peuvent, certes, observer que les communistes sont divisés. Les élections cantonales ont montré la popularité de « rénovateurs » et de « reconstructeurs » qui n'entendent pas laisser la direction du PCF jouir tranquillement de la rente de situation que lui crée l'incapacité des socialistes à sortir de leur majorité relative. Mais outre que cette situation est une source de difficultés supplémentaires lors de la composition des listes pour les élections municipales, elle ne change rien à une donnée de fait : le PCF, aujourd'hui, a les mains libres.

PATRICK JARREAU et OLIVIER BIFFAUD.

(1) Sur ces quatre candidats socialistes, un a retiré sa candidature (à Montceau-les-Mines) et les trois autres ont maintenu la leur (à Auchel, à Firminy et à Saint-Dizier), l'un d'entre eux l'emportant au second tour sur le sortant communiste (à Saint-Dizier). Cependant, à Sigean (Aude), c'est un candidat communiste qui s'est maintenu contre un conseiller sortant socialiste, lequel a été réélu.

Les réactions

M. Joxe, ministre de l'intérieur

« Un encouragement pour le gouvernement »

La gauche a réalisé un *« gain de sièges sensible »*. *« Pourtant, c'est à peine un tiers des départements qui auront une majorité de gauche, pourtant un seul département va changer de majorité au profit de la gauche, la Gironde. Chacun devrait connaître cette distorsion dans l'expression de la volonté populaire. Chacun devra réfléchir à ses causes. »*

Le ministre de l'intérieur estime à 2 % le gain des voix de gauche, *« majoritaire dans le pays »* et à *« environ 80 »* le nombre de sièges gagnés par la gauche, soit *« 5 % du total des cantons renouvelables cette année. Le gouvernement peut trouver un encouragement dans un scrutin qui, pour la troisième fois depuis le début de l'année (après les présidentielles et les législatives), manifeste un soutien aux orientations qui ont été définies par le président Mitterrand »*.

Pour finir, M. Joxe note *« une augmentation de la participation électorale dans les cantons où les électeurs avaient à choisir aujourd'hui. Dans ces cantons, l'augmentation est supérieure à 2 % »*.

M. Giscard d'Estaing (UDF)

« Quand on vote trop, on ne vote plus »

« Nous votons trop souvent. Quand on vote trop, on ne vote plus », a estimé le président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, en soulignant le taux record d'abstentions aux élections cantonales. L'ancien président de la République a renouvelé la proposition qu'il a déjà faite il y a plusieurs années en vue d'un *« regroupement des dates des élections locales pour éviter de voter trop souvent »*, recommandant qu'une disposition en ce sens soit prise au cours de la session parlementaire qui s'ouvre lundi. *« On nous annonce un nouveau vote dans cinq semaines exactement, à propos de la Nouvelle-Calédonie, est-ce raisonnable ? »*, s'est-il interrogé *« Il serait préférable de demander aux députés et aux sénateurs, dont c'est le rôle, de traiter ce sujet. Si le gouvernement le souhaite, nous sommes prêts à en rechercher les modalités pratiques avec lui. »* M. Giscard d'Estaing s'est, en revanche, déclaré opposé à toute réforme du mode de scrutin pour les élections cantonales, demandant que la France devienne *« une démocratie où il y ait des règles »*.

M. Mauroy (PS)

« Le référendum aura lieu »

« Les premiers résultats donnent aux socialistes un motif de satisfaction. Ils leur permettent d'enregistrer une importante progression en sièges dans l'ensemble du pays et indiquent que le département de la Gironde passe de la droite à la gauche ». Cependant, a ajouté M. Mauroy dans une déclaration faite à l'issue de la réunion du bureau exécutif du PS :

« Le taux de participation demeure faible et ne se situe pas à la mesure des nouvelles responsabilités données par la décentralisation aux conseils généraux. Cette abstention confirme la nécessité d'une réforme portant sur le regroupement de consultations locales et sur une modification du mode de scrutin pour les élections des conseils généraux ». Réagissant aux suggestions de leaders de l'opposition d'abandonner le référendum sur la Nouvelle-Calédonie, le premier secrétaire du PS a affirmé : *« Le référendum aura lieu, avec d'autres motivations, et je suis persuadé – il faut le souhaiter – qu'on se mobilisera tous pour que les Français soient nombreux à voter ce référendum. »*

M. Le Pen (FN)

« Premier et dernier avertissement »

« Le deuxième tour des élections cantonales, contrairement à ce qui se produit toujours d'habitude, a marqué une progression considérable des abstentions, ce qui correspond au mot d'ordre que j'avais donné, dimanche dernier, aux électeurs qui ne se trouveraient pas dans le cas de voter pour des candidats du Front national. Là où il restait des candidats du FN, ceux-ci ont fait des progressions spectaculaires. »

Notant que *« la gauche n'a pas progressé »*, mais que *« c'est la droite qui a reculé »*, le président du Front national affirme que *« cet avertissement à peu de frais que nous avons donné cette fois-ci est le premier et le dernier. Pour les élections municipales, chacun doit savoir que ceux qui mépriseront les électeurs du FN ne devront s'en prendre qu'à eux des échecs qu'ils seront contraints de subir »*.

Rappelant que le FN était *« le seul mouvement »* en faveur du « non » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie, M. Le Pen a invité les Français à se *« mobiliser massivement »* pour ce scrutin d'*« importance historique »*.

M. Marchais (PC) :

« En cherchant à pactiser avec la droite... on la renforce. »

« La preuve est faite une fois de plus que ce n'est pas en cherchant à pactiser avec elle [la droite] *et en menant une politique qui s'apparente à la sienne qu'on l'affaiblit. » « Au contraire, on la renforce »*, a déclaré M. Georges Marchais.

Selon le secrétaire général du PCF, le vote des électeurs communistes a *« permis de limiter de beaucoup les ambitions de la droite »*. *« Nombre de candidats communistes sont élus ou réélus*, a-t-il ajouté, *ce qui vient appuyer le redressement enregistré dimanche dernier par notre parti. »*

M. Juppé (RPR) :

« Un référendum « inutile » et « nuisible »

« Le gouvernement serait bien inspiré de réfléchir au référendum. J'ai déjà dit en août qu'il était inutile, car le Parlement pouvait faire le même travail. Et je dirai qu'il est très nuisible, car si le taux d'abstention est aussi élevé qu'aujourd'hui, cela risquerait de fragiliser les accords conclus sur la Nouvelle-Calédonie. » Le secrétaire général du RPR affirme que *« cinq mois après les élections législatives, il n'y a plus de dynamique socialiste, mais une certaine stabilité dans le corps électoral »*.

Soulignant que *« tout le monde se préoccupe »* de l'abstention très élevée, il estime que *« le président de la République porte une lourde responsabilité dans la multiplication des élections »*, faisant ainsi référence plus particulièrement aux dernières législatives dues à la dissolution de l'Assemblée nationale et au prochain référendum sur la Nouvelle-Calédonie.

M. Méhaignerie (CDS)

Trouver « une meilleure solution » que le référendum

« Le haut taux d'abstention devrait conduire le premier ministre à rencontrer rapidement MM. Lafleur et Tjibaou pour voir s'il n'y a pas d'autre meilleure solution pour la Nouvelle-Calédonie. »

Notant le fait que *« les deux tiers des présidences de conseils généraux »* iront à *« l'UDF, au centre et au RPR »*, le président du CDS estime que *« la première leçon de politique »* des cantonales est *« la stabilité »*.

M. Schwartzenberg (MRG)

Pour « un regroupement des instances locales »

« La très faible participation des cantonales tient évidemment à la multiplication des élections. Mais cette multiplication provient elle-même de la superposition excessive de cinq niveaux de décision : la commune, le département, la région, l'Etat et l'Europe », a déclaré M. Roger-Gérard Schartzenberg, député du Val-de-Marne et président d'honneur du MRG. *« Aucun regroupement des élections ne sera efficace s'il n'y a pas, en même temps, un certain regroupement des instances locales, car cette démocratie à la puissance cinq abaisse mécaniquement le niveau de participation. »*

هكذا من الأصل

Le second tour des élections cantonales

Ile-de-France : la droite renforcée par l'extrême droite le PS victime du « statu quo »

Elle n'est plus rouge ; elle n'a jamais été rose ; elle n'est pas vraiment blanche... l'Ile-de-France ne veut pas se vouer à une seule couleur, à un seul parti. Non pas qu'elle hésite. Depuis six ans, les rapports de force entre les quatre grandes familles (PC, PS, RPR et UDF) n'ont que peu changé, les évolutions ne se faisant qu'à la marge. Les élections cantonales n'ont pas, cette fois encore, démenti ce qui commence à devenir une habitude des Franciliens.

En deux dimanches, les électeurs de la région capitale ont confirmé que le tableau politique de l'Ile-de-France ne pouvait être peint que par un amateur du « *tachisme* » qui ne chercherait pas forcément l'harmonie. Chacun des grands partis impose sa couleur dans son fief sans chercher – en tout cas sans réussir – à déborder sur celui du voisin. Les frontières, aujourd'hui, sont clairement dessinées, et leur rectification ne peut être qu'une œuvre de longue haleine.

Les premières victimes de ce *statu quo* sont les socialistes. Leur faiblesse passée ne leur a pas permis de se bâtir de nombreuses citadelles autour de Paris. Eux, ils sont présents partout : 27,83 % des suffrages exprimés au premier tour des cantonales dans l'ensemble de la région hors la capitale, évoluent entre 22,5 % dans les Hauts-de-Seine et 33,74 % en Seine-et-Marne. Mais bien rares sont les endroits où ils sont suffisamment forts pour battre les maîtres du lieu. Ils subissent ainsi le joug du scrutin majoritaire puisque avec ce résultat en voix, ils n'ont que 33 élus, soit 21,7 % des sièges en jeu, alors même que le PC en a 38 avec simplement 18,99 % des suffrages.

Le progrès des socialistes n'est pas tout à fait négligeable puisqu'ils n'avaient que 24 conseillers sortants, mais ils sont bien loin de récupérer tous les cantons perdus lors des déroutes de 1982 et de 1985. Bien souvent, ceux qu'ils retrouvent sont ceux qu'ils n'avaient perdu que de peu et à cause de situations locales bien mal maîtrisées. La prise de la présidence d'un conseil général d'Ile-de-France ne peut être, pour le PS, qu'un objectif lointain. Il ne peut même pas se dire qu'un scrutin proportionnel faciliterait sa tâche.

Les résultats du 25 septembre montrent que la gauche ne franchit la barre des 50 % qu'en Seine-Saint-Denis ; et si elle devance la droite classique dans le Val-d'Oise, dans l'Essonne et en Seine-et-Marne, cette dernière reprend l'avantage dès qu'on lui ajoute les voix de l'extrême droite. Or l'analyse des cantons où le ballottage était serré prouve que les électeurs du FN n'hésitent pas à venir au secours de ceux du RPR ou de l'UDF. D'ailleurs, sur l'ensemble des sept départements de la couronne parisienne, le PS et le PC ont recueilli à eux deux 46,82 % des voix au premier tour (2,7 points de plus qu'au premier tour de la présidentielle), et ils ont obtenu exactement le même pourcentage des 152 sièges mis en jeu (71). Simplement, les communistes en ont plus profité que les socialistes.

La conquête, pour les socialistes, devra partir des mairies. Mais les cantonales ont dû réfréner leurs ambitions. Toutes les villes tombées à droite en 1983, par échec des communistes, ne sont pas à portée de leurs mains. Loin s'en faut. Et le PC résiste mieux dans ses bastions que ses alliés ne l'espéraient. Pour les communistes, ces élections cantonales constituent presque une divine surprise. Certes, ils perdent sept des soixante-quatorze cantons qu'ils détenaient en Ile-de-France, mais ils en gagnent, ou regagnent, trois autres, ce qui leur permet d'affirmer qu'ils ne sont pas condamnés à perdre des places fortes puisqu'ils peuvent aussi en reconquérir !

En pourcentage des suffrages exprimés, le redressement du PC est aussi certain, au moins là où il est fort. Par rapport au premier tour des législatives de juin 1988, il gagne 7,2 points dans le Val-de-Marne et 10 points en Seine-Saint-Denis. En revanche, il n'en gagne que 1,4 dans les Yvelines et 2,3 dans le Val-d'Oise, deux départements où il n'a plus que quelques points d'appui.

La satisfaction pourrait être grande à droite. Certes, elle a dû céder sept cantons au PS et trois au PC, mais elle en a pris un au premier et quatre au second. Sa domination est donc assurée sur les cinq conseils généraux qu'elle préside (Hauts-de-Seine, Val-d'Oise, Essonne, Seine-et-Marne, Yvelines) même si elle doit réfréner ses ambitions pour une conquête future du Val-de-Marne. Certes, elle peut constater, comme il y a sept ans, que sa déroute lors de la présidentielle ne met pas à mal son implantation locale. Seulement ses divisions ont de plus en plus de mal à être camouflées. Le RPR ne tolère l'autorité de l'UDF que là où il ne peut rien faire pour la contester, comme dans le Val-d'Oise. Là où il peut faire sentir sa force, il n'y manque pas. Ainsi, dans les Yvelines, M. Michel Péricard paraît bien décidé à obtenir la concrétisation, lors de l'élection du président du conseil général, de sa victoire remportée dans les primaires qu'il a imposées à trois supporters du président sortant, M. Paul-Louis Tenaillon, député CDS. Et là où il est tout-puissant, dans les Hauts-de-Seine, le RPR se déchire entre le président sortant, le sénateur M. Paul Graziani, et M. Charles Pasqua.

Détenteur de la majorité au conseil régional, de la mairie de Paris, le RPR veut faire de l'Ile-de-France la base d'appui de sa reconquête du pouvoir d'Etat et le support logique de son action militante.

THIERRY BRÉHIER.

HAUTS-DE-SEINE (22 + 2)

1er TOUR : 5 élus
(2 PC ; 1 UDF-PR ; 1 UDF ; 1 RPR)

ANTONY
L. : 27 574 ; A. : 45,49 % ; E. : 14 563.
Jean-Paul Dova, RPR, 7 658 (52,58 %) *ÉLU.*
André Aubry, c.s., PC, 6 905.

ASNIERES-SUR-SEINE-SUD
L. : 17 403 ; A. : 64,04 % ; E. : 6 032.
Anne-Marie Johnsson, RPR, 3 888 (64,45 %) *ÉLUE.*
Christiane Grange, PS, 2 144.
Michelle Verge, c.s., RPR, n.s.r.p.

BAGNEUX
L. : 23 177 ; A. : 71,16 % ; E. : 5 062.
Janine Jambu, c.s., PC, m., 5 062 (100,00 %) *RÉÉLUE.*

BOIS-COLOMBES
L. : 15 545 ; A. : 61,22 % ; E. : 5 845.
Emile Tricon, c.s., RPR, 4 063 (69,51 %) *RÉÉLU.*
Sylviane Chanteloube, PS, 1 782.

BOULOGNE-BILLANCOURT-NORD-EST
L. : 16 957 ; A. : 67,03 % ; E. : 5 244.
Gérard de Vassal de Sineuil, CNI, 2 932 (55,91 %) *ÉLU.*
Hugues Sirven-Vienot, UDF-PR, 2 312.
Georges Gorse, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

BOULOGNE-BILLANCOURT-SUD
L. : 23 465 ; A. : 66,02 % ; E. : 7 795.
Georges Duhamel, c.s., RPR, 4 939 (63,36 %) *RÉÉLU.*
André Nicolas, PS, 2 856.

CLAMART
L. : 18 928 ; A. : 57,75 % ; E. : 7 797.
Daniel Léon, c.s., RPR, 4 882 (62,61 %) *RÉÉLU.*
Guy Varlet, PS, 2 915.

CLICHY
L. : 19 391 ; A. : 56,75 % ; E. : 8 016.
Gilles Catoire, PS, m., 4 799 (59,86 %) *ÉLU.*
Didier Schuller, RPR, 3 217.
Guy Schmaus, c.s., PC, a été éliminé.

COLOMBES-NORD-EST
L. : 13 762 ; A. : 65,33 % ; E. : 4 552.
Michèle Fritsch, c.s., PC, 2 931 (64,38 %) *RÉÉLUE.*
Nicole Goueta, RPR, 1 621.

COLOMBES-SUD
L. : 18 469 ; A. : 54,72 % ; E. : 8 107.
Alain Aubert, c.s., RPR, 4 743 (58,50 %) *RÉÉLU.*
Dominique Frelaut, PC, m., 3 364.

COURBEVOIE-NORD
L. : 16 815 ; A. : 61,81 % ; E. : 6 272.
Lucien Maroteau, RPR, 4 185 (66,72 %) *ÉLU.*
Philippe Roche, PS, 2 087.
Lucien Pindraux, c.s., RPR, n.s.r.p.

FONTENAY-AUX-ROSES
L. : 15 059 ; A. : 55,60 % ; E. : 6 551.
Pierre Marino, c.s., RPR, 3 436 (52,45 %) *RÉÉLU.*
Georges Le Baill, PS, 3 115.

GARCHES
L. : 25 039 ; A. : 58,76 % ; E. : 10 069.
Jacques Gautier, RPR, 7 168 (71,18 %) *ÉLU.*
Jean-Marc Mignon, PS, 2 901.
Jacques Baumel, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

● GENNEVILLIERS-NORD
L. : 10 635 ; A. : 61,88 % ; E. : 3 857.
Jacques Bourgoin, PC, 2 775 (71,94 %) *ÉLU.*
Joseph Jouan, FN, 1 082.
Jacques Brunhes, c.s., PC, d., m., s'est démis de son mandat.

ISSY-LES-MOULINEAUX-OUEST
L. : 15 787 ; A. : 72,83 % ; E. : 2 901.
Michel Margnes, PS, 2 901 (100,00 %) *ÉLU.*
Guy Ducoloné, c.s., PC, s'est retiré.

LEVALLOIS-PERRET-SUD
L. : 12 637 ; A. : 52,31 % ; E. : 5 772.
Isabelle Balkany, RPR, 3 343 (57,91 %) *ÉLUE.*
Nicole Bernard, PS, 2 429.
Patrick Balkany, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

NANTERRE-NORD
L. : 17 097 ; A. : 56,48 % ; E. : 7 172.
Michel Laubier, c.s., PC, 3 903 (54,41 %) *RÉÉLU.*
Florent Montillot, UDF, 3 269.

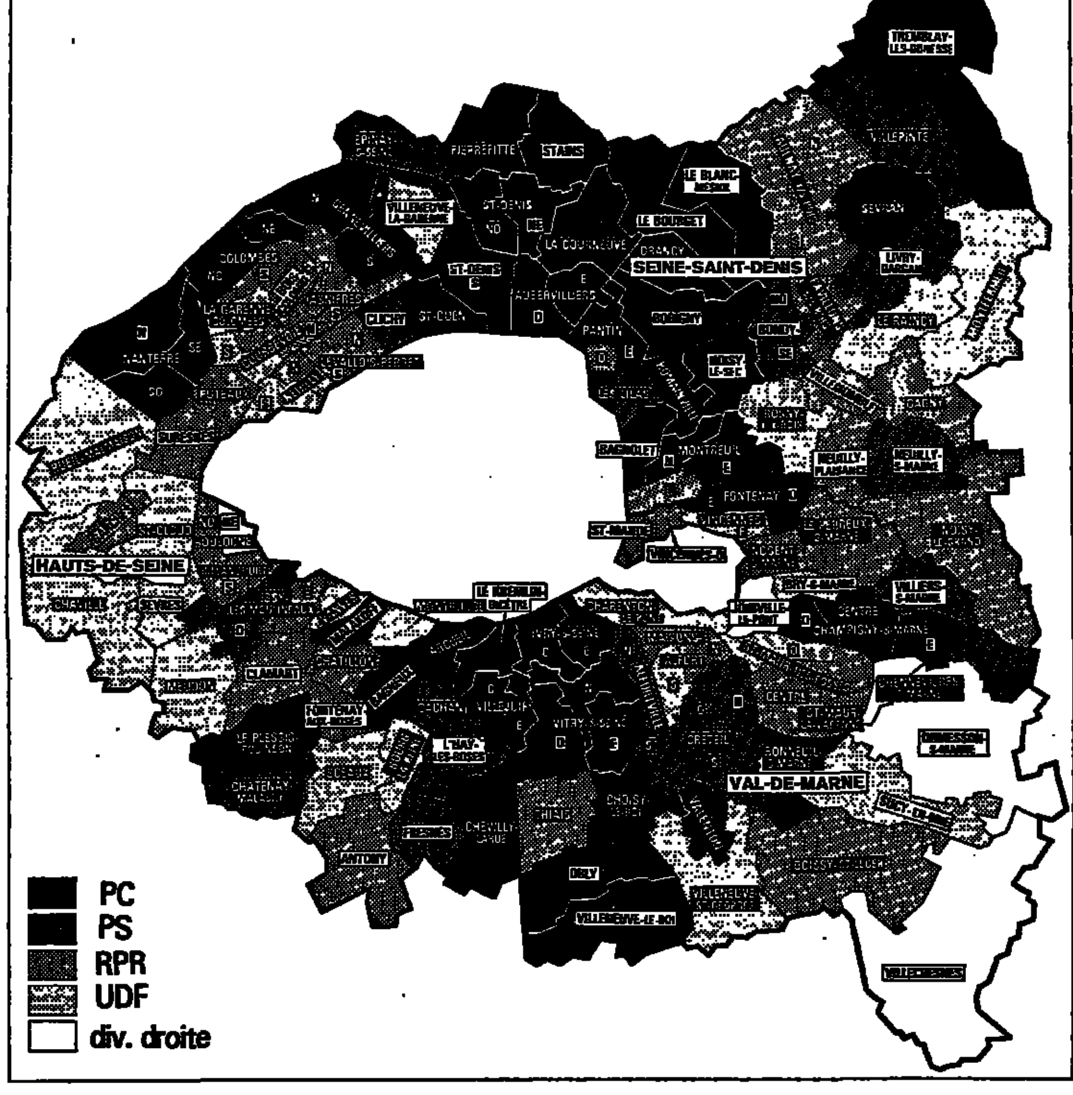
SEVRES
L. : 13 569 ; A. : 49,82 % ; E. : 6 589.
Jean Caillonneau, c.s., UDF-CDS, m., 3 736 (56,70 %) *RÉÉLU.*
Roger Fajnzylberg, app. PS, 2 853.

SURESNES
L. : 21 012 ; A. : 51,23 % ; E. : 9 995.
Christian Dupuy, RPR, m., 5 624 (56,26 %) *ÉLU.*
Michel Thauvin, PS, 4 371.
Robert Pontillon, c.s., PS, sén., n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 13 PC ; 2 PS ; 1 UDF-PSD ; 5 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 4 UDF et app. ; 17 RPR *(Prés. : Paul Graziani, RPR, sén., adj. m. de Boulogne-Billancourt).*

NOUVEAU CONSEIL : 10 PC ; 3 PS ; 1 UDF-PSD ; 5 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 4 UDF ; 1 RPR ; 1 CNI.

La droite a encore amélioré sa domination et tout particulièrement le RPR. Non seulement un allié de celui-ci, M. de Vassal a permis aux hommes du parti chiraquien de continuer à détenir tous les mandats importants de Boulogne-Billancourt, en résistant à la pression du candidat UDF, mais c'est le RPR qui gagne les deux sièges conquis par la majorité départementale sur la gauche : celui de Suresnes et celui d'Antony. Dans les deux cas il n'a réussi que grâce à un bon report des voix qui, au premier tour, s'étaient portées sur le Front national. Le PC est lui le grand vaincu. Il perd Antony, mais aussi Clichy, qu'il a dû céder au maire socialiste de la ville. Après le premier tour, il avait dû déjà abandonner le canton d'Issy-les-Moulineaux au candidat socialiste qui était arrivé en tête de la gauche. Mais le PS perd Suresnes, voyant, ainsi, s'achever une longue période de domination de la ville grâce à la personnalité du sénateur, M. Robert Pontillon. Il est vrai que depuis qu'il a conquis la mairie, en 1983, le nouveau maire RPR, M. Christian Dupuy a entrepris une vaste politique d'urbanisme favorable à une catégorie de population plutôt attirée par la droite que par la gauche. L'UDF se trouve ainsi encore un peu plus minoritaire dans la majorité départementale. Est-elle même en position d'arbitrer entre les deux courants du RPR ? *(Voir page 5).*



VAL-DE-MARNE (24 + 2)

1er TOUR : 2 élus
(1 UDF-rad. ; 1 div. d.)

ALFORTVILLE-NORD
L. : 12 064 ; A. : 62,10 % ; E. : 4 326.
Roger Tisseyre, c.s., PS, 3 014 (69,67 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Auriche, RPR, 1 312.

BOISSY-SAINT-LEGER
L. : 15 481 ; A. : 56,31 % ; E. : 6 590.
Gérard Bessière, c.s., RPR, 3 416 (51,83 %) *RÉÉLU.*
Serge Laganche, PS, 3 174.

BRY-SUR-MARNE
L. : 13 498 ; A. : 61,17 % ; E. : 5 002.
Etienne Andfray, c.s., UDF-CDS, m., 2 666 (53,29 %) *RÉÉLU.*
Henri Cavagne, MRG, 2 336.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE-EST
L. : 12 327 ; A. : 59,56 % ; E. : 4 822.
Jean-Louis Bargero, c.s., PC, m., 3 154 (65,40 %) *RÉÉLU.*
Isabelle Cuiney, RPR, 1 668.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE-OUEST
L. : 10 978 ; A. : 58,51 % ; E. : 4 387.
Guy Poussy, c.s., PC, 2 803 (63,89 %) *RÉÉLU.*
Albert Chevallier, RPR, 1 584.

CRETEIL-NORD
L. : 12 728 ; A. : 55,16 % ; E. : 5 541.
André Maurin, PS, 2 834 (51,14 %) *ÉLU.*
Michel Guillou, c.s., RPR, 2 707.

● CRETEIL-SUD
L. : 15 655 ; A. : 67,18 % ; E. : 4 948.
Christian Fournier, PS, 3 605 (72,85 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Valery, UDF-PR, 1 343.
Laurent Cathala, c.s., PS, d., m., s'est démis de son mandat.

FONTENAY-SOUS-BOIS-OUEST
L. : 19 370 ; A. : 61,48 % ; E. : 7 267.
Jean-François Voguet, PC, 3 837 (52,80 %) *ÉLU.*
Jean-Michel Baloup, c.s., UDF-PR, 3 430.

FRESNES
L. : 13 710 ; A. : 62,23 % ; E. : 5 011.
Gabriel Bourdin, PS, m., 3 082 (61,50 %) *ÉLU.*
André-Yves Brin, UDF-rad., 1 929.
André Vilette, c.s., PS, n.s.r.p.

L'HAY-LES-ROSES
L. : 17 924 ; A. : 59,56 % ; E. : 6 952.
Marc Méchain, c.s., PS, 3 874 (55,72 %) *RÉÉLU.*
Claude Lallet, RPR, 3 078.

LE KREMLIN-BICETRE
L. : 16 071 ; A. : 76,63 % ; E. : 2 882.
Michèle Martelli, c.s., PC, 2 882 (100,00 %) *RÉÉLUE.*

● NOGENT-SUR-MARNE
L. : 16 215 ; A. : 59,56 % ; E. : 6 356.
Jacques Martin, RPR, 4 550 (71,58 %) *ÉLU.*
Henri Morel, PS, 1 806.
Roland Nungesser, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

ORLY
L. : 12 720 ; A. : 69,41 % ; E. : 3 106.
Gaston Viens, c.s., PC, m., 3 106 (100,00 %) *RÉÉLU.*

ORMESSON-SUR-MARNE
L. : 13 450 ; A. : 51,76 % ; E. : 6 324.
Olivier D'Ormesson, c.s., CNI, d., m., 3 482 (55,06 %) *RÉÉLU.*
René Dessert, PS, 2 842.

SAINT-MANDE
L. : 13 395 ; A. : 62,85 % ; E. : 4 825.
Patrick Beaudouin, RPR, 3 597 (74,54 %) *ÉLU.*
Therese Hanequand, MRG, 1 228.
Robert-André Vivien, c.s., RPR, d., n.s.r.p.

SAINT-MAUR-LA-VARENNE
L. : 11 011 ; A. : 57,96 % ; E. : 4 477.
Lucien Lanier, c.s., app. RPR, 3 229 (72,12 %) *RÉÉLU.*
Bernard Martin, PS, 1 248.

THIAIS
L. : 14 066 ; A. : 54,69 % ; E. : 6 179.
Richard Dell'Agnola, c.s., RPR, m., 3 685 (59,63 %) *RÉÉLU.*
Bernard Cornette, PS, 2 494.

VILLECRESNES
L. : 11 465 ; A. : 54,43 % ; E. : 5 097.
Paul-Charles Redon, c.s., CNI, 3 305 (64,84 %) *RÉÉLU.*
Louis Gadet, PS, 1 792.

VILLENEUVE-LE-ROI
L. : 15 470 ; A. : 54,22 % ; E. : 6 727.
Pierre Martin, PC, m., 3 590 (53,36 %) *ÉLU.*
Armelle Le Cam, c.s., PC, n.s.r.p.

VILLIERS-SUR-MARNE
L. : 20 359 ; A. : 50,69 % ; E. : 9 694.
Serge Delaporte, PS, m., 5 064 (52,23 %) *ÉLU.*
Jean-Jacques Jégou, c.s., UDF-CDS, d., 4 630.

VINCENNES-OUEST
L. : 13 623 ; A. : 63,75 % ; E. : 4 834.
Louis-Claude Lacam, c.s., RPR, 3 211 (66,42 %) *RÉÉLU.*
Hugues Pintiaux, PS, 1 623.

VITRY-SUR-SEINE-EST
L. : 14 767 ; A. : 73,90 % ; E. : 3 225.
Michel Germa, c.s., PC, prés. c.g., 3 225 (100,00 %) *RÉÉLU.*

VITRY-SUR-SEINE-NORD
L. : 13 955 ; A. : 73,23 % ; E. : 3 039.
Eliane Hulot, c.s., PC, 3 039 (100,00 %) *RÉÉLUE.*

VITRY-SUR-SEINE-OUEST
L. : 15 092 ; A. : 72,81 % ; E. : 3 504.
Jacques Perreux, PC, 3 504 (100,00 %) *ÉLU.*
Monique Mercieca, c.s., PC, n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 19 PC ; 7 PS ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 2 UDF ; 10 RPR et app. ; 2 div. d. *(prés. : Michel Germa, PC).*

NOUVEAU CONSEIL : 20 PC ; 9 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 2 UDF ; 9 RPR ; 2 CNI ; 2 div. d.

La droite et les socialistes ont de quoi être déçus : ils n'ont pas réussi à réduire l'emprise du Parti communiste. Au contraire, puisque le PC a, finalement, amélioré ses positions en ne perdant aucun siège et en en gagnant un, celui de Fontenay-sous-Bois. Cette victoire est particulièrement symbolique : les communistes n'avaient perdu ce canton qu'après une longue bataille et plusieurs annulations des résultats pour fraudes électorales, et, cette fois, ils battent l'avocat qui avait mené la bataille contre eux. Le PS ne remporte pas tous les combats qu'il espérait gagner à la veille du premier tour ni même au lendemain ; il échoue au deuxième tour à Boissy-Saint-Léger et à Bry-sur-Marne, à cause, notamment, d'un bon report des voix du Front national sur les candidats de droite restés en lice. En revanche, il gagne à Créteil-Nord et surtout à Villers-sur-Marne, en prenant son siège au député CDS et maire de la ville, M. Jean-Jacques Jégou. Le PC aura donc toujours besoin des voix du PS pour avoir la majorité absolue au conseil général. La droite, qui avait espéré prendre la majorité il y a trois ans, savait que cela ne lui était pas possible cette fois ; elle voulait seulement se mettre en position d'y parvenir lors du prochain renouvellement. Cela lui sera très difficile.

SEINE-SAINT-DENIS (20+1)

1er TOUR : 2 élus
(1 PC ; 1 RPR)

AUBERVILLIERS-OUEST
L. : 12 183 ; A. : 73,10 % ; E. : 2 789.
Jean-Jacques Karman, c.s., PC, 2 789 (100,00 %) *RÉÉLU.*

AULNAY-SOUS-BOIS-SUD
L. : 16 007 ; A. : 49,12 % ; E. : 7 852.
Jean-Claude Abrioux, c.s., RPR, m., 4 650 (59,22 %) *RÉÉLU.*
Pierre Thomas, PC, 3 202.

BAGNOLET
L. : 16 253 ; A. : 67,51 % ; E. : 4 230.
Daniel Mongeau, c.s., PC, m., 4 230 (100,00 %) *RÉÉLU.*

LE BLANC-MESNIL
L. : 25 457 ; A. : 63,91 % ; E. : 8 702.
Robert Frégossy, c.s., PC, m., 5 200 (59,75 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Boussaguet, RPR, 3 502.

BOBIGNY
L. : 20 596 ; A. : 68,68 % ; E. : 5 343.
Georges Valbon, c.s., PC, prés. c.g., m., 5 343 (100,00 %) *RÉÉLU.*

BONDY-NORD-OUEST
L. : 12 636 ; A. : 67,71 % ; E. : 3 930.
Véronique Neiertz, PS, sec., 2 422 (61,62 %) *ÉLUE.*
Jean-Jacques Ladel, UDF-rad., 1 508.
Claude Fuzier, c.s., PS, m., n.s.r.p.

BONDY-SUD-EST
L. : 12 742 ; A. : 74,19 % ; E. : 2 546.
Gilbert Roger, PS, 2 546 (100,00 %) *ÉLU.*
Michel Beaudart, c.s., PS, n.s.r.p.

LE BOURGET
L. : 27 093 ; A. : 66,88 % ; E. : 8 592.
Jacques Gonzalez, c.s., PC, 5 361 (62,39 %) *RÉÉLU.*
Jacques Bergougnoux, RPR, 3 231.

● EPINAY-SUR-SEINE
L. : 25 399 ; A. : 67,89 % ; E. : 7 711.
Serge Mery, PS, 4 839 (62,75 %) *ÉLU.*
Jean Azulay, UDF-CDS, 2 872.
Gilbert Bonnemaison, c.s., PS, d., m., s'est démis de son mandat.

LIVRY-GARGAN
L. : 21 469 ; A. : 55,36 % ; E. : 9 173.
Alfred-Marcel Vincent, c.s., PS, m., 6 042 (65,86 %) *RÉÉLU.*
Valérie Stano, RPR, 3 131.

MONTREUIL-EST
L. : 18 382 ; A. : 74,08 % ; E. : 3 939.
René Foulon, c.s., PC, 3 939 (100,00 %) *RÉÉLU.*

MONTREUIL-NORD
L. : 17 641 ; A. : 75,08 % ; E. : 3 441.
Raphaël Grégoire, PC, 3 441 (100,00 %) *ÉLU.*
Simone Robert, c.s., PC, n.s.r.p.

NEUILLY-SUR-MARNE
L. : 16 487 ; A. : 66,67 % ; E. : 5 196.
Anne-Marie Mahéas, c.s., PS, 3 672 (70,66 %) *RÉÉLUE.*
Jean-Marie Misrachi, UDF, 1 524.

NOISY-LE-SEC
L. : 20 433 ; A. : 72,91 % ; E. : 4 243.
Jean-Louis Mons, c.s., PC, 4 243 (100,00 %) *RÉÉLU.*

PANTIN-EST
L. : 13 994 ; A. : 73,27 % ; E. : 2 828.
Michel Berthelot, c.s., PC, 2 828 (100,00 %) *RÉÉLU.*

(Lire la suite page 8.)

La liste des abréviations se trouve page 9.

Le second tour

(Suite de la page 7.)

SAINT-DENIS-NORD-EST
I. : 22 752 ; A. : 76,23 % ; E. : 4 705.
Maurice Soucheyre, PC, 4 705 (100,00 %) *ÉLU.*
Oscar Oesternind, c.s., PC, n.s.r.p.

SAINT-DENIS-SUD
I. : 14 818 ; A. : 72,22 % ; E. : 3 151.
Josiane Andros, c.s., PC, 3 151 (100,00 %) *RÉÉLUE.*

STAINS
I. : 17 437 ; A. : 73,37 % ; E. : 3 895.
Colette Coulon, c.s., PC, 3 895 (100,00 %) *RÉÉLUE.*

VILLEMOMBLE
I. : 17 704 ; A. : 56,19 % ; E. : 7 478.
Patrice Calmejane, RPR, 3 849 (51,47 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Simon, PS, 3 629.
Robert Calmejane, c.s., RPR, sén., m., n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 21 PC ; 7 PS ; 3 UDF ; 9 RPR. *(Prés. : Georges Valbon, PC, m. de Bobigny.)*

NOUVEAU CONSEIL : 21 PC ; 7 PS ; 3 UDF ; 9 RPR.

Taux de participation exceptionnellement faible (32,12 % contre 33,71 % au premier tour) dans ce département qui comptait – il est vrai – onze candidatures uniques (10 PC et 1 PS) dans les dix-neuf cantons restant à pourvoir, deux candidats ayant été élus au premier tour à Tremblay-les-Gonesse (PC) et à Neuilly-Plaisance (RPR). Le PC conserve la majorité absolue dans son département-bastion (21 sièges sur 40), majorité qu'il détient depuis la création du département en 1967. Non seulement l'équilibre politique du conseil général reste inchangé mais ce scrutin n'a entraîné aucun changement dans la représentation des cantons, chacune des grandes forces politiques ayant conservé les siens. Mme Véronique Neiertz, PD, secrétaire d'Etat à la consommation, a réussi à confirmer son implantation à Bondy où le maire, M. Claude Fuzier, ayant été son suppléant en juin dernier, a hérité de son mandat de député. En revanche, touché par la loi sur le cumul, il lui a abandonné son siège à l'assemblée départementale. Les électeurs ont avalisé cet échange.

YVELINES (19)

1er TOUR : 2 élus (1 UDF ; 1 RPR)

BONNIÈRES-SUR-SEINE
I. : 12 751 ; A. : 50,04 % ; E. : 6 137.
Octave Saubobert, c.s., UDF-CDS, m., 3 268 (53,25 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marc Pommier, PS, 2 869.

CHATOU
I. : 24 669 ; A. : 63,54 % ; E. : 8 688.
Jean-René Bonnet, RPR, 5 921 (68,15 %) *ÉLU.*
René Texidor, PS, 2 767.
Roger Chombeau, c.s., RPR, n.s.r.p.

CHEVREUSE
I. : 25 675 ; A. : 56,12 % ; E. : 10 997.
Claude Dumond, c.s., UDF-rad., m., 6 998 (63,63 %) *RÉÉLU.*
Jacques Lollioz, PS, 3 999.

HOUILLES
I. : 24 042 ; A. : 50,49 % ; E. : 11 466.
Alain Mahiet, c.s., RPR, 5 949 (51,88 %) *RÉÉLU.*
Eugène Seleskovitch, PC, m., 5 517.

MAISONS-LAFFITTE
I. : 19 048 ; A. : 57,61 % ; E. : 7 785.
Jacques Myard, RPR, 4 217 (54,16 %) *ÉLU.*
Pierre Duprès, c.s., UDF, m., 3 568.

MANTES-LA-JOLIE
I. : 19 195 ; A. : 63,11 % ; E. : 6 727.
Paul Picard, c.s., PS, m., 3 836 (57,02 %) *RÉÉLU.*
Michel Sevin, UDF-CDS, 2 891.

MANTES-LA-VILLE
I. : 18 796 ; A. : 59,22 % ; E. : 7 292.
Jacques Boyer, c.s., PS, 4 612 (63,24 %) *RÉÉLU.*
Pierre Daniel, RPR, 2 680.

MAUREPAS
I. : 30 083 ; A. : 60,35 % ; E. : 11 468.
Georges Mougeot, c.s., PS, 6 411 (55,90 %) *RÉÉLU.*
François Neveu, RPR, 5 057.

MEULAN
I. : 24 495 ; A. : 57,16 % ; E. : 10 050.
Alain Etore, PS, 5 668 (56,39 %) *ÉLU.*
Jean-Marie Conesa, RPR, 4 382.
Roger Le Toullec, c.s., PC, n.s.r.p.

POISSY-NORD
I. : 21 493 ; A. : 58,96 % ; E. : 8 651.
Paul-Xavier Poli, c.s., RPR, 4 981 (57,57 %) *RÉÉLU.*
Jean Betbeder, PS, 3 670.

RAMBOUILLET
I. : 30 096 ; A. : 56,40 % ; E. : 12 765.
Christine Boutin, c.s., UDF, 8 012 (62,76 %) *RÉÉLUE.*
Roger Bonnet, PS, 4 753.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE-NORD
I. : 22 121 ; A. : 60,37 % ; E. : 8 360.
Jean Giamello, UDF diss., 5 143 (61,51 %) *ÉLU.*
Pierre Soulat, PC, 3 217.
Jean Chastang, c.s., UDF, a été éliminé.

TRAPPES
I. : 13 185 ; A. : 62,73 % ; E. : 4 744.
Michel Espinat, c.s., PC, 3 014 (63,53 %) *RÉÉLU.*
Janine Cayet, UDF-PR, 1 730.

TRIEL-SUR-SEINE
I. : 17 413 ; A. : 58,14 % ; E. : 7 090.
Jacques Massacre, c.s., RPR, 3 730 (52,60 %) *RÉÉLU.*
Jean Noirez, PS, 3 360.

VÉLIZY-VILLACOUBLAY
I. : 15 152 ; A. : 53,36 % ; E. : 6 773.
Franck Borotra, c.s., RPR, 3 573 (52,75 %) *RÉÉLU.*
Gérard Desseigne, PS, 3 200.

VERSAILLES-NORD
I. : 23 741 ; A. : 63,40 % ; E. : 8 507.
Jacques Leport, c.s., UDF-CDS, 6 410 (75,34 %) *RÉÉLU.*
Basile Volokhine, PS, 2 097.

PC
PS
RPR
UDF
div. droite

VAL-D'OISE. – Cormeilles-en-Parisis ; 2. Franconville ; 3. Ermont ; 4. Eaubonne ; 5. Soisy-sous-Montmorency ; 6. Montmorency ; 7. Sarcelles-Nord-Est ; 8. Villiers-le-Bel ; 9. Garges-lès-Gonesse-Est ; 10. Garges-lès-Gonesse-Ouest ; 11. Sarcelles-Sud-Ouest ; 12. Enghien-les-Bains ; 13. Saint-Gratien ; 14. Sannois ; 15. Argenteuil-Nord ; 16. Argenteuil-Est ; 17. Argenteuil-Ouest ; 18. Bezons.

YVELINES. – 1. Conflans-Sainte-Honorine ; 2. Andrésy ; 3. Maisons-Laffitte ; 4. Sartrouville ; 5. Houilles ; 6. Chatou ; 7. Le Vésinet ; 8. Le Pecq ; 9. Marly-le-Roi ; 10. La Celle-Saint-Cloud ; 11. Le Chesnay ; 12. Versailles-Nord-Ouest ; 13. Versailles-Nord ; 14. Viroflay ; 15. Vélizy-Villacoublay.

ESSONNE. – 1. Massy-Ouest ; 2. Massy-Est ; 3. Les Ulis ; 4. Chilly-Mazarin ; 5. Athis-Mons ; 6. Vigneux-sur-Seine ; 7. Montgeron ; 8. Yerres ; 9. Brunoy ; 10. Epinay-sur-Sénart ; 11. Draveil ; 12. Juvisy-sur-Orge ; 13. Savigny-sur-Orge ; 14. Longjumeau ; 15. Saint-Michel-sur-Orge ; 16. Sainte-Geneviève-des-Bois ; 17. Morsang-sur-Orge ; 18. Viry-Châtillon ; 19. Grigny ; 20. Ris-Orangis ; 21. Evry-Nord ; 22. Evry-Sud ; 23. Corbeil-Essonnes-Ouest ; 24. Corbeil-Essonnes-Est.

VERSAILLES-OUEST
I. : 32 120 ; A. : 57,30 % ; E. : 13 317.
Nicolas About, UDF-PR diss., 7 475 (56,13 %) *ÉLU.*
Roland Nadans, PS, 5 842.
François Schmitz, c.s., UDF-PR, a été éliminé.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 4 PS ; 1 UDF-rad. ; 6 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 6 UDF ; 12 RPR ; 5 div d. *(prés. : Paul-Louis Tenaillon, UDF-CDS, adj. m. de Versailles, d.).*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC ; 5 PS ; 1 UDF-rad. ; 5 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 5 UDF ; 13 RPR ; 1 UDF diss. ; 1 UDF-PR diss. ; 5 div. d.

M. Franck Borotra (RPR) devait rencontrer, dès ce lundi 3 octobre, l'actuel président CDS du conseil général, M. Paul-Louis Tenaillon – régulièrement réélu depuis 1977, – afin de lui « imposer » une candidature unique RPR pour la désignation du nouveau président de l'assemblée départementale. C'est ce qu'a annoncé M. Michel Péricard (RPR), député et maire de Saint-Germain-en-Laye, à l'issue de ce second tour qui a couronné de succès, l'OPA lancée par lui-même, directement ou indirectement, contre l'UDF, et qui a eu pour conséquence d'inverser le rapport de force au sein de la majorité départementale UDF-RPR.

A l'image du duel qui a opposé ce dimanche M. Jacques Myard (RPR) à M. Pierre Duprès (UDF) dans le canton de Maisons-Laffitte, le « troisième tour » s'annonce très disputé entre, d'une part, le président sortant, M. Tenaillon, qui n'a pas perdu une seconde pour déclarer annoncer officiellement son intention d'être candidat à sa propre succession, et, d'autre part, M. Péricard – à moins qu'il ne s'agisse de M. Borotra, – plus que jamais déterminé à faire valoir la suprématie de son parti dans les instances départementales, suprématie concrétisée dans les trois duels qu'il avait imposés à des sortants UDF, et que ses amis ont tous trois remportés.

A gauche, notons la difficile mobilisation des socialistes en faveur du candidat communiste resté en lice, dans le canton de Houilles, qui a permis à M. Alain Mahiet (RPR) d'être réélu.

En revanche, le report s'est fait correctement à Meulan, ce qui a permis au PS de prendre un siège au PC, dont le candidat, qui n'était pas le sortant, avait été devancé au premier tour.

VAL-D'OISE (20 + 1)

1er TOUR : 1 élu (1 UDF-PR)

ARGENTEUIL-EST
I. : 19 856 ; A. : 74,88 % ; E. : 4 039.
Christian Jeudy, PC, 4 039 (100,00 %) *ÉLU.*
Magguy Krivopisko, c.s., PC, n.s.r.p.

BEZONS
I. : 13 200 ; A. : 58,36 % ; E. : 5 255.
Jacques Leser, c.s., PC, m., 3 702 (70,44 %) *RÉÉLU.*
Liliane Martincic, RPR, 1 553.

CERGY-NORD
I. : 16 119 ; A. : 58,99 % ; E. : 6 431.
Christian Gourmelen, c.s., UDF, m., 3 349 (52,07 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Jacquet, PS, 3 082.

CERGY-SUD
I. : 15 529 ; A. : 64,47 % ; E. : 5 336.
Dominique Gillot, c.s., PS, 3 239 (60,70 %) *RÉÉLUE.*
François Potocki, div. d., 2 097.

CORMEILLES-EN-PARISIS
I. : 18 806 ; A. : 50,59 % ; E. : 8 947.
Robert Hue, PC, m., 4 531 (50,64 %) *ÉLU.*
Michel Buttard, c.s., CNI, 4 416.

DOMONT
I. : 12 273 ; A. : 47,70 % ; E. : 6 238.
André Duchemin, PS, 3 356 (53,79 %) *ÉLU.*
James Bourgeois, c.s., RPR, 2 882.

ENGHIEN-LES-BAINS
I. : 23 530 ; A. : 58,33 % ; E. : 9 346.
Françoise Kohler-Chevrot, c.s., UDF-CDS, m., 5 639 (60,33 %) *RÉÉLUE.*
Robert Peyron, PS, 3 707.

ERMONT
I. : 16 300 ; A. : 54,26 % ; E. : 7 282.
Jacques Berthod, c.s., div. d., m., 4 073 (55,95 %) *RÉÉLU.*
Nicole Massu-Dugard, PS, 3 209.

● **FRANCONVILLE**
I. : 19 040 ; A. : 58,32 % ; E. : 7 682.
René Di Piazza, UDF-PR, 4 625 (60,20 %) *ÉLU.*
Marcel Sanguin, PS, 3 057.
Francis Delattre, c.s., UDF-PR, d., m., s'est démis de son mandat.

GARGES-LÈS-GONESSE-OUEST
I. : 8 403 ; A. : 77,57 % ; E. : 1 471.
Henri Cukierman, c.s., PC, m., 1 471 (100,00 %) *RÉÉLU.*

GOUSSAINVILLE
I. : 17 432 ; A. : 50,21 % ; E. : 8 412.
Michel Toumazet, . PC, 4 301 (51,12 %) *ÉLU.*
Guy Messager, c.s., div. d., 4 111.

L'HAUTIL
I. : 12 824 ; A. : 55,09 % ; E. : 5 597.
Georges Bourdalex, PS, 3 008 (53,74 %) *ÉLU.*
Gabriel Lainé, UDF, 2 589.
Isabelle Massin, c.s., PS, n.s.r.p.

L'ISLE-ADAM
I. : 15 939 ; A. : 56,21 % ; E. : 6 669.
Jean-Paul Nomblot, c.s., UDF-PR, 3 907 (58,58 %) *RÉÉLU.*
Michel Renou, PS, 2 762.

LUZARCHES
I. : 20 499 ; A. : 53,23 % ; E. : 9 203.
Bernard Messeant, div. d., 4 925 (53,51 %) *ÉLU.*
Alain Lacombe, PC, m., 4 278.
Gérard Lenoir, c.s., PC, n.s.r.p.

PONTOISE
I. : 15 184 ; A. : 61,70 % ; E. : 5 648.
Philippe Hemet, UDF, 3 240 (57,36 %) *ÉLU.*
Claude Quenault, PS, 2 408.
Jean-Philippe Lachenaud, c.s., UDF, d., m., s'est démis de son mandat.

SAINT-GRATIEN
I. : 13 053 ; A. : 58,61 % ; E. : 5 226.
François Scellier, c.s., UDF-rad., m., 3 199 (61,21 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Gautron, PS, 2 027.

SAINT-LEU-LA-FORÊT
I. : 13 915 ; A. : 49,46 % ; E. : 6 802.
François Gayet, c.s., MRG, m., 3 984 (58,57 %) *RÉÉLU.*
Guy Geslain, RPR, 2 818.

SOISY-S.-MONTMORENCY
I. : 12 616 ; A. : 59,80 % ; E. : 4 863.
Roger Faugeron, c.s., div. d., m., 2 750 (56,54 %) *RÉÉLU.*
André Brun, PS, 2 113.

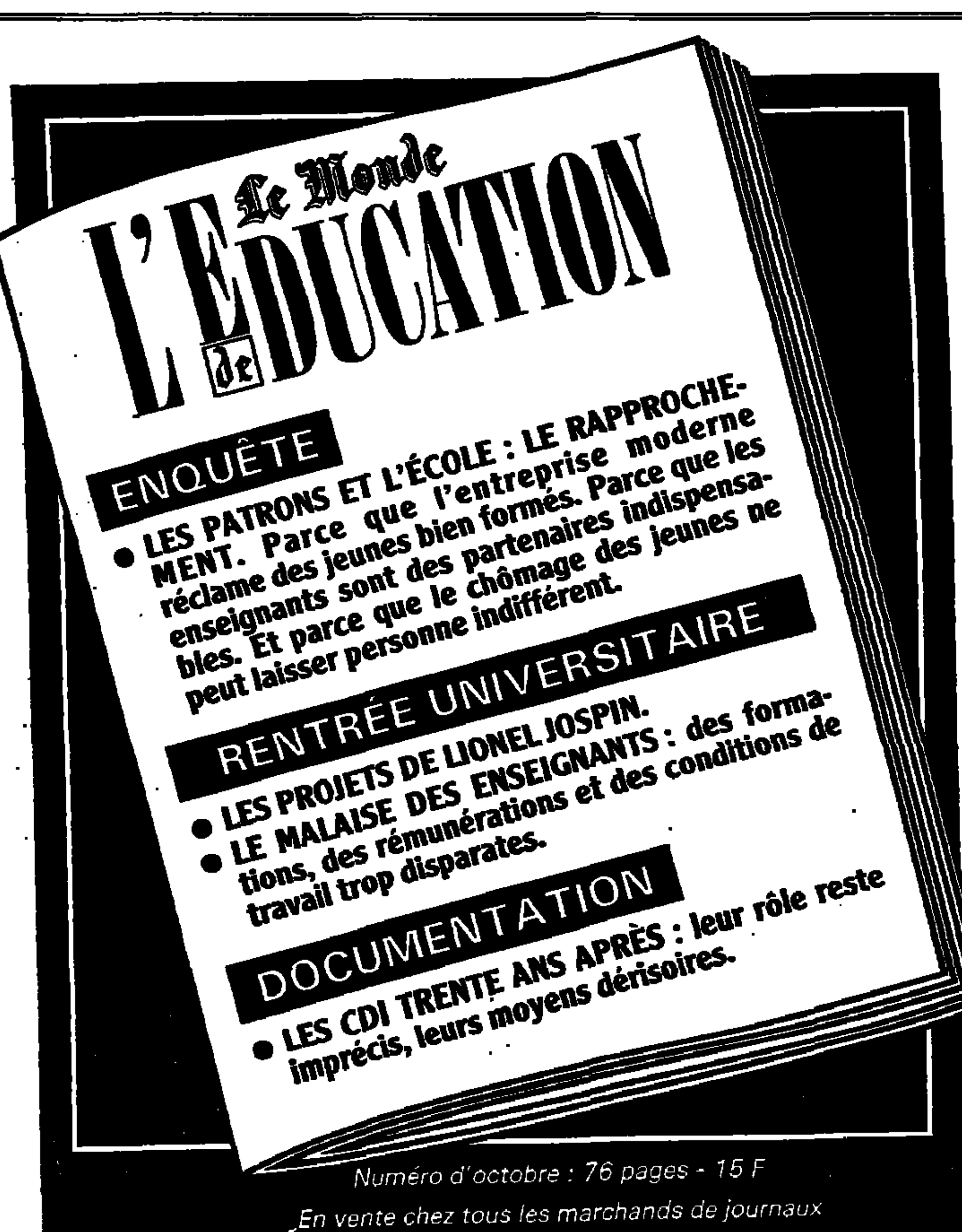
TAVERNY
I. : 20 088 ; A. : 52,97 % ; E. : 9 151.
Maurice Boscavert, PS, 4 774 (52,16 %) *ÉLU.*
Raymond Demanet, c.s., RPR, m., 4 377.

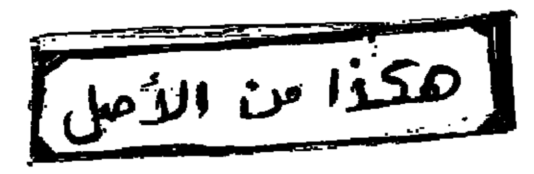
VILLIERS-LE-BEL
I. : 19 914 ; A. : 60,93 % ; E. : 7 353.
Louis Perrein, c.s., PS, sén., m., 3 720 (50,59 %) *RÉÉLU.*
Claude Bigel, UDF-PSD, 3 633.

CONSEIL SORTANT : 8 PC, 3 PS, 1 MRG, 2 UDF-rad. ; 4 UDF-CDS, 6 UDF-PR, 2 UDF, 6 RPR, 1 CNI, 7 div. d. *(Prés. : Pierre Salvi, UDF-CDS, sén., m. de Viarmes).*

NOUVEAU CONSEIL : 9 PC, 5 PS, 1 MRG, 2 UDF-rad., 3 UDF-CDS, 6 UDF-PR, 2 UDF, 4 RPR, 7 div. d.

Déception pour la majorité de droite : elle a perdu quatre sièges (2 RPR, 1 CNI et 1 divers droite) et n'en gagne qu'un, arraché aux communistes. La déconvenue est particulièrement forte pour le RPR, puisque ses deux conseillers sortants ont été battus, alors même qu'il trouvait que ses alliés de l'UDF tenaient déjà trop de place à l'assemblée départementale, surtout comparée aux scores respectifs du RPR et de l'UDF lors des élections « nationales ». Les socialistes peuvent être, eux, satisfaits. Non seulement ils ne perdent aucun canton, même là où ils se sentaient menacés, mais ils en gagnent deux. Leur victoire à Taverny est surtout prometteuse, puisque leur candidat devance dans la ville le maire de celle-ci ; il est vrai qu'il n'avait pris la mairie au PS qu'en 1983. En revanche, leur situation à Villiers-le-Bel est délicate puisque M. Louis Perrein n'est réélu qu'avec 87 voix d'avance. Les communistes sont, eux aussi, à ranger parmi les vainqueurs. Certes, ils perdent Luzarches, bien que leur candidat en soit le maire, mais ils gagnent Cormeilles-en-Parisis et surtout Goussainville, une ville qu'ils n'avaient abandonné à la droite qu'en 1983, et un canton qu'ils n'avaient perdu qu'en 1985, après le décès de leur conseiller général. Ils montrent ainsi que, dans certains cas, ils peuvent récupérer, pour eux, des positions locales qu'ils avaient dû quitter lors des grandes vagues de droite de l'avant 1986.





Dans les Bouches-du-Rhône

Le Front national a été inégalement suivi par ses électeurs

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Les résultats du premier tour des élections cantonales dans les Bouches-du-Rhône, qui avaient fait apparaître une chute importante de son électorat (moins de dix points par rapport aux dernières élections législatives), ne laissaient aucun espoir au Front national de l'emporter dans les deux seuls cantons où il était encore présent dimanche. Mais le second tour de scrutin était cependant l'occasion de vérifier dans quelle mesure les consignes données par le parti d'extrême droite seraient suivies par son électorat.

Le FN des Bouches-du-Rhône avait engagé ses électeurs, en l'absence de toute demande *« explicite »* de désistement des candidats de droite, *« sinon à rejoindre le camp déjà trop grand des abstentionnistes, du moins à voter blanc ou, encore mieux, Le Pen »*. Si, en fait, le chiffre des abstentions a augmenté de un point et demi sur l'ensemble du département, son fléchissement est essentiellement dû à la très faible participation électorale dans les cinq cantons de Marseille où ne restait en lice qu'un seul candidat de gauche. Dans dix des dix-sept autres cantons renouvables, les électeurs ont plus voté qu'au premier tour de scrutin. L'accroissement des bulletins blancs ou nuls est plus significatif, puisqu'il atteint près de quatre points (5,82 % au lieu de 1,91 %) dans l'ensemble du département et six points (7,58 % au lieu de 1,50 %) à Marseille. Mais il est pour une part habituel dans chaque élection et se remarque même dans les deux seuls cantons où le FN avait un candidat, notamment dans le 12e canton de Marseille (8,49 % au lieu de 10,72 %). La démonstration que souhaitait faire le Parti lepéniste n'est donc pas convaincante.

Seule une analyse bureau par bureau et à partir des listes d'émargement permettrait de mesurer le transfert des voix entre le FN et la droite. D'après les résultats obtenus par chaque candidat et compte tenu de l'évolution de la participation électorale, il apparaît que les électeurs du Front se sont déterminés de façon assez contradictoire.

Dans sept des quatorze duels droite-gauche (1), le score du candidat de droite est supérieur en pourcentage à celui de la droite et de l'extrême droite au premier tour. Le nombre des votants a peu varié d'un tour à l'autre, sauf dans deux cantons (Château-Renard et Istres) où il a évolué dans un sens opposé. Dans les sept autres, concernant tous les cantons urbains, sauf celui d'Orgon, le représentant de la droite subit une érosion de voix plus ou moins importante. Les trois cas les plus spectaculaires sont ceux de Salon-de-Provence et d'Aix-en-Provence-Centre et Nord-Est.

Un électorat imprévisible

A Salon, le candidat RPR, M. Bernard Bermond, ne recueille que 8 284 voix et 35,97 % des suffrages exprimés, soit 1 203 voix et six points de moins que le total droite-FN au premier tour, alors qu'il y a eu 1 073 électeurs supplémentaires.

De même, dans les deux cantons d'Aix, les candidats RPR, MM. Charles de Peretti et Jean-Pierre Bouvet, sont très loin d'obtenir le score réalisé par l'ensemble des candidats de droite et d'extrême droite au premier tour. M. de Peretti recueille 48,35 % des suffrages exprimés quand il pouvait compter théoriquement sur 59,07 % des voix, dont près de 22 % pour le FN. Il perd son siège au profit du candidat MRG, M. Marc Egloff. M. Bouvet, lui, est élu avec 57,32 %, mais ce score est inférieur de plus de huit points à celui de la droite et de l'extrême droite le dimanche précédent. Dans ces deux cantons, la participation électorale a cependant été supérieure de plus de deux points.

La multiplicité des candidatures de droite et d'extrême droite au premier tour (sept dans le canton d'Aix-Centre, cinq dans celui d'Aix-Nord-Est) traduit, il est vrai, de profondes divisions et ne favorisait guère un bon report des voix au second tour. Mais la parcellisation de cet électorat est courante à Aix-en-Provence et ne suffit pas à expliquer les résultats du scrutin. Il semble en l'occurrence qu'une fraction non négligeable se soit reportée sur les candidats de gauche.

Ces constatations montrent ainsi que l'électorat lepéniste est assez imprévisible et répugne autant à l'abstention qu'au vote réflexe pour la droite dont il est pourtant le plus proche. Les responsables du FN avaient déjà pu mesurer dans un passé récent (l'élection cantonale partielle dans le 20e canton A de Marseille en octobre 1987) l'inefficacité relative de leurs consignes. Le transfert des voix de la droite vers le FN ne concernait par ailleurs que le seul 16e canton de Marseille où M. Gilbert Victor, qui affrontait le conseiller général sortant socialiste, M. Lucien Weygang, n'obtient que 37,16 % des suffrages exprimés alors que le total des voix FN-RPR au premier tour était de 42,35 % pour un nombre de votants sensiblement égal.

Conclusion de M. Gabriel Domenech, président de la fédération FN des Bouches-du-Rhône : *« Ce type d'élection n'est pas fait pour nous, mais nous serons toujours là pour récupérer les mécontents... Lors des élections municipales à Marseille, nous aurons des listes partout, et je ne vois pas comment, sans nous, on peut battre la gauche dans cette ville. »* Sur le dernier point, M. Domenech a sans doute raison, mais les représailles que le FN peut exercer sur le chef de file de la droite marseillaise, M. Jean-Claude Gaudin, ne sont pas aujourd'hui des plus évidentes.

GUY PORTE.

(1) Le canton de Martigues, où le candidat divers droite, M. Robert Fouques, avait obtenu la triple investiture de l'UDF, du RPR et du FN, étant à part.

Dans la Gironde

Crise au sein du RPR

BORDEAUX
de notre correspondante

La défaite de la droite au Conseil général de la Gironde a suscité, dans les heures qui ont suivi le scrutin, de vives réactions et tensions au sein de l'ex-majorité départementale. *« Nous tombons par la droite »*, affirme Jacques Valade, le président sortant. Il met sur le compte des *« disenssions locales immaîtrisables »* la perte des cantons-clé de La Teste et du Bouscat. Dans ce dernier, où la rocardienne Mme Joëlle Dusseau a distancé de six voix M. Gérard Vibert (UDF-PR), le maire de Bouscat, M. Jean Valleix, député et président du comité départemental du RPR, est nommément mis en cause. *« La quasi-totalité des cadres et des élus du mouvement demande la démission de Jean Valleix de son poste de président du comité départemental*, affirme M. Hugues Martin, lui-même secrétaire départemental du RPR. *Jean Valleix*, poursuit-il, *a eu une position suicidaire. On ne peut pas, en tant que président du comité départemental, avaliser les investitures électorales et faillir à sa mission. »*

Par ailleurs, M. Hugues Martin va demander des sanctions contre le délégué RPR du canton de Bouscat et le secrétaire de la circonscription. Les amis de M. Jacques Valade sont notamment convaincus qu'une partie des cadres RPR du Bouscat a contribué à diffuser entre les deux tours un tract appelant à l'abstention ou au vote blanc et décrivant le candidat sortant comme *« quelqu'un qui n'a rien fait dans le canton et s'est opposé sitôt élu à ses amis politiques »*.

M. Vibert, quant à lui, a l'intention de saisir le tribunal administratif des conditions de validité de la campagne et du déroulement du scrutin.

Le sort des présidents de conseil général

Deux défaits

• **Deux des quarante et un présidents de conseil général candidats aux élections cantonales ont été battus :** M. Léon Jozeau Marigné (UDF) à Avranches (Manche) au second tour, et M. Ernest Don (PS) à Entrevaux (Alpes-de-Haute-Provence), qui s'était retiré à l'issue du premier tour. Tous les autres ont été réélus : 19 UDF, 7 RPR, 2 div.d., 8 PS, 2 PC et 1 MRG.

• **Au second tour, ont été réélus :** Rodolphe Pesce (PS) à Valence (Drôme), Jacques Valade (RPR) à Bordeaux (Gironde), Jean Sauvage (UDF) à Angers (Maine-et-Loire), Bernard Bardin (PS) à Clamecy (Nièvre), Paul Séramy (UDF) à Fontainebleau (Seine-et-Marne), Maurice Arreckx (UDF) à Toulon (Var), Georges Valbon (PCF) à Bobigny (Seine-Saint-Denis), et Michel Germa (PCF) à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne).

• **Avaient été réélus dès le premier tour :**

Aisne : M. Charles Brazier, div. d. (Crécy-sur-Serre) ; *Ardèche :* M. Henri Torre, UDF-PR (Serrières) ; *Ardennes :* M. Jacques Sourdille, RPR (Grandpré) ; *Aveyron :* M. Jean Puech, UDF-PR (Rignac) ; *Calvados :* M. Michel d'Ornano, UDF-PR (Trouville) ; *Charente-Maritime :* M. François Blaizot, UDF-CDS (Ars-en-Ré) ; *Corrèze :* M. Charles Ceyrac, RPR (Meyssac) ; *Côte-d'Or :* Henry Berger, RPR (Fontaine-Française). *Eure :* M. Henri Collard, UDF-rad (Lyons-la-Forêt) ; *Haute-Garonne :* M. Léon Eeckhoutte, PS (Villemur) ; *Gers :* M. Jean-Pierre Joseph, PS (Lectoure) ; *Ille-et-Vilaine :* M. Pierre Méhaignerie, UDF-CDS (Vitré-Est) ; *Isère :* M. Alain Carignon, RPR (Grenoble-IV) ; *Landes :* M. Henri Emmanuelli, PS (Tartas-Ouest) ; *Haute-Loire :* M. Jacques Barrot, UDF-CDS (Yssingeaux) ; *Loire-Atlantique :* M. Charles de Cossé-Brissac, UDF-PR (Saint-Mars-la-Jaille) ; *Loiret :* M. Kléber Malécot, UDF-CDS (Neuville-aux-Bois) ; *Lot :* M. Maurice Faure, MRG (Montcuq) ; *Lot-et-Garonne :* M. Jean François-Poncet, UDF (Laplume) ; *Meuse :* M. Rémy Herment, UDF (Vigneules-les-Hattonchatel) ; *Pas-de-Calais :* M. Roland Huget, PS (Norrent-Fontès) ; *Haut-Rhin :* M. Henri Gœtschy, UDF-CDS (Soultz) ; *Rhône :* M. Jean Palluy, UDF-CDS (Mornant) ; *Haute-Saône :* M. Jean Reyboz, div.d. (Vauvillers) ; *Sarthe :* M. Michel d'Aillières, UDF-PR (La Fresnayes-sur-Chedouet) ; *Haute-Savoie :* M. Bernard Pellarin, UDF-PR (Cruseilles) ; *Seine-Maritime :* M. Jean Lecanuet, UDF-CDS (Rouen-II) ; *Deux-Sèvres :* M. George Treille, UDF-rad (Brioux-sur-Boutonne) ; *Haute-Vienne :* M. Jean-Claude Peyronnet, PS (Chalus) ; *Vosges :* M. Christian Poncelet, RPR (Remiremont) ; *Martinique :* M. Emile Maurice, RPR (Saint-Joseph) ; *Guyane :* M. Eli Castor, App. PS (Sinnamary).

Un membre du gouvernement en échec

Un échec : Un seul des huit membres du gouvernement candidats aux élections cantonales a échoué : Mme Edwige Avice, ministre-délégué aux affaires étrangères, à Domène (Isère).

Deux ont été élus au second tour : M. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, à Pompey (Meurthe-et-Moselle), et Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, à Bondy (Seine-Saint-Denis).

Cinq avaient été élus dès le premier tour : MM. Maurice Faure, ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, à Montcuq (Lot), Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, à Quimperlé (Finistère), André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, à Issoudun (Indre), Michel Charasse, ministre délégué chargé du Budget, à Chateldon (Puy-de-Dôme) et Henri Nallet, ministre de l'agriculture et de la forêt, à Tonnerre (Yonne).

Quatre ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat : MM. Jean-Marie Rausch (Cent.), ministre chargé du commerce extérieur, à Metz (Moselle) ; Jean-Pierre Soisson (Cent.), ministre de l'emploi et de la promotion professionnelle à Auxerre (Yonne) ; Olivier Stirn (PS), ministre délégué chargé du tourisme à Vire (Calvados) ; et André Méric (PS), secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre à Nailloux (Haute-Garonne).

Dans les Hauts-de-Seine

Le RPR est divisé sur le retour de « Charles »

Cette fois, c'est une certitude : M. Charles Pasqua, élu au premier tour dans le canton de Neuilly-Nord, est bel et bien, contrairement à ce qu'il avait dit et fait dire, candidat à la candidature pour la présidence du conseil général de ce département.

Rien n'est réglé pour autant. Car M. Paul Graziani, sénateur RPR et président sortant, n'a pas l'intention – pour l'heure – de s'effacer. En tant que gestionnaire et homme de terrain, il se considère comme plus légitime que M. Pasqua, homme d'appareil et nouveau venu au conseil général. Compte tenu de la composition du nouveau conseil (18 RPR, 13 UDF, 1 CNI, 3 PS, 10 PC), la lutte, si elle a lieu, sera serrée.

Prenant la température au soir du second tour dans les salons du conseil général, M. Graziani estimait avoir une majorité de supporters au sein du groupe RPR. Il peut, en tout cas, être assuré du soutien de l'UDF qui a fait savoir, par la voix de son patron départemental, M. Jean-Pierre Fourcade, qu'elle soutiendrait sans réserve une reconduction de M. Graziani et demanderait, au cas où le RPR désignerait un autre candidat, une réunion de l'ensemble de la majorité avant la séance de l'assemblée plénière du 7 octobre. M. Graziani peut également compter sur les voix des trois conseillers socialistes qui envisagent non pas du tout officiellement mais *« à titre personnel »* de voter pour lui contre M. Pasqua *« pour préserver une certaine moralité politique »*, comme le dit M. Jean Vons, le seul ancien de ces trois conseillers.

M. Graziani paraissait donc armé pour faire échec aux assauts de M. Pasqua. Le tout est de savoir s'il aura le courage politique de braver l'homme fort du RPR. M. Jacques Baumel, député et maire de Rueil et ancien président du conseil général, qui ne se représentait pas, laissait entendre que M. Graziani n'oserait pas aller jusqu'au bout : *« S'il s'accroche*, expliquait M. Baumel, menaçant, *cela lui coûtera cher. »* Et d'ajouter que le RPR dispose dans le département d'un *« rapport de forces bien suffisant »* pour mettre au pas les adversaires d'une candidature Pasqua dans ses propres troupes comme à l'UDF.

Autre observateur, M. André Santini, ancien ministre, député et maire d'Issy-les-Moulineaux, qui laisse entendre que les partisans de M. Graziani pourraient bien se refroidir discrètement dans les jours qui viennent et s'incliner finalement.

Compte tenu des positions publiques qu'il a prises, M. Graziani ne peut plus, sauf à perdre toute crédibilité, reculer. A moins qu'un arrangement interne ne lui laisse espérer, en guise de compensation, de succéder bientôt à M. Georges Gorse à la mairie de Boulogne dont il est premier adjoint. *« Qu'on me donne Boulogne*, rétorque le président sortant, *et nous verrons. Pour l'instant, il n'y a rien de concret. »*

FRANÇOIS ROLLIN.

POINT DE VUE

Relancer la décentralisation

par Paul Graziani,
sénateur, président du conseil général des Hauts-de-Seine, président de l'Institut de la décentralisation

EN 1989, dans quelques mois, la décentralisation aura sept ans. Sera-t-elle entrée pour autant dans son « âge de raison » ? Le 1er janvier 1993 – dans moins de deux mille jours, – l'Europe sera devenue une réalité économique et politique. Sera-t-elle alors réellement une chance pour la France ?

Il est troublant – mais aussi, sans doute, très significatif de la crise d'identité et de légitimité qu'elle traverse – de constater que la classe politique ne songe pas le moins du monde à la suite à donner à cette vaste réforme inachevée et s'avère, pour l'instant, incapable d'appréhender l'échéance de 1993 autrement que sur le mode incantatoire, comme si le grand rendez-vous européen n'était, en fait, pas autre chose qu'un mythe de substitution aux diverses expressions moribondes du vieux progressisme dix-neuviémiste.

Au-delà de l'effet démobilisateur de la multiplication des scrutins, le taux d'abstention considérable qui a marqué le 25 octobre le premier tour des élections cantonales souligne quant à lui, clairement, la terrible responsabilité collective des partis et des gouvernements successifs, qui demeurent, en dépit des intentions affichées, autant d'outils de la centralisation, alors qu'il aurait fallu, ces dernières années, assumer la décentralisation comme un véritable projet de société, c'est-à-dire associer le citoyen à cette nouvelle donne institutionnelle.

Mais sans doute y a-t-il plus grave encore. A force d'insinuer que nous sommes devenus un « petit pays » et que nous n'avons « plus d'histoire », que les fatalités de la crise, juste punition de nos fautives jouissances d'hier, nous obligent à renoncer à toute ambition (le Rafale, c'est promis, est notre dernière folie !), – bref, que « la France rentre dans le rang », ne sommes-nous pas en train de céder à la vieille tentation du renoncement qui guette les peuples sans mémoire ?

Dès lors, au lieu de rechercher la formule d'un consensus sans doute illusoire et de rêver à l'édification d'une cité nouvelle sur les sables mouvants d'un paysage politique en pleine recomposition, n'est-il pas temps de songer à rendre aux Français le sens de la vocation de la France en les rassemblant à nouveau autour d'un grand dessein ?

Si l'on veut traiter enfin, comme on l'affirme, les problèmes concrets qui forment la trame de la vie quotidienne des Français et préparer le pays à l'ouverture du grand marché européen, il est urgent de mobiliser le pays autour d'une véritable ambition.

Concrétiser le message du général de Gaulle

Abandonnée au milieu du gué, la décentralisation ne constitue pas seulement, en effet, la chance unique d'un ressourcement indispensable de la France à partir de ses multiples énergies territoriales et du maillage de ses solidarités. Ces « petits riens » de la vie des Français sont d'abord et avant tout l'affaire des élus locaux. Le retour à l'école de la démocratie locale est devenu l'une des conditions de l'émergence d'une nouvelle légitimité politique ; et l'Europe de demain, à l'évidence, ne se fera pas seulement avec les grandes administrations de l'Etat et le peloton de tête des entreprises performantes, mais avec tous les Français, dans nos villes, nos villages, nos départements et nos régions. C'est dans cette perspective que la décentralisation apparaît comme une réponse incontournable aux grandes interrogations d'aujourd'hui.

Il ne s'agit évidemment pas d'en faire une solution miracle. Ni la poursuite ni l'achèvement de la réforme inaugurée par la gauche en 1982 ne nous ramèneront sur la voie du plein emploi ou de la croissance. Mais, pour tous ceux qui se veulent fidèles à l'esprit du fondateur de la Ve République, il appartient de réussir désormais à concrétiser son message sur le terrain.

Au demeurant, « grande affaire » du premier septennat de M. François Mitterrand, la décentralisation, cette véritable révolution à froid, n'a jamais cessé de poursuivre son chemin. L'émergence des régions, la rationalisation des tâches de gestion des départements, la transformation des élus locaux de médiateurs influents en décideurs responsables, les efforts louables et significatifs qu'ils ont faits pour résister aux tentations successives de désengagement de l'Etat et pour « tenir » leurs budgets (1) ont contribué ces dernières années à remodeler depuis la base le paysage institutionnel français.

Gagner la bataille de l'essor local

Chacun le perçoit, mais ignore peut-être que l'horizon 92 confère une autre dimension à la décentralisation : dès aujourd'hui, la compétitivité française et son attractivité sont affaire de qualité urbaine, de cohérence départementale, de rayonnement régional ; tout l'art des responsables locaux, dans les années à venir, sera de réussir à gagner la bataille de l'essor local. Les stratégies de développement économique des collectivités territoriales se trouvent quotidiennement entravées par les pesanteurs structurelles d'une fiscalité locale que tout le monde sait inadaptée, et des règles de comptabilité publique héritées du dix-neuvième siècle.

De même, l'avenir du monde rural, confronté aux formidables défis de la désertification et de la réduction des services publics, ne semble devoir faire l'objet que d'une attention contrite des pouvoirs publics. Et voici qu'après 20 ans de gestion discrétionnaire de l'Etat en matière de construction, l'Etat, de manière tout aussi discrétionnaire, décrète aujourd'hui le danger d'un déséquilibre de la région parisienne, au moment où celle-ci aurait vocation à devenir l'une des plaques tournantes de l'Europe.

Cela ne pose-t-il pas également quelques questions sur les rapports nouveaux qui doivent s'instaurer entre l'Etat et les collectivités locales ? Sans parler des grands dossiers d'actualité, comme celui de l'aménagement du territoire, ou des problèmes complexes auxquels sont confrontés aujourd'hui les responsables locaux – du devenir de la formation et des rémunérations des personnels locaux à la gestion du revenu minimum d'insertion, de l'enseignement au maintien ou à la révision des plans Etat-région, de la multiplication des interventions ministérielles aux tentatives sournoises de recentralisation...

Enfin, au bout de la décentralisation – à la source en fait – il y a le citoyen, qui doit trouver une autre relation avec le sens noble de la politique, et peut-être aussi avec lui-même. L'indifférence et l'incompréhension manifestées par les électeurs, dimanche dernier, constituent bien à cet égard l'un des signes cliniques de la crise que traverse la démocratie française et, au-delà, l'ensemble de notre système représentatif (2).

Il est vrai que la tâche des citoyens ne leur a pas été facilitée. La multiplication des scrutins, l'existence de quatre niveaux d'administration a été sans doute l'un des facteurs de ce désarroi ou de ce silence.

Mais, me semble-t-il, la raison essentielle est au cœur même du dispositif de la Ve République.

Une nouvelle ambition

En effet, l'élection présidentielle tend, de plus en plus, à étouffer les autres élections. D'ailleurs, j'en suis convaincu, le général de Gaulle l'avait clairement pressenti et craint, en organisant ce fameux référendum de 1969, dont la défaite peut être considérée comme l'acte fondateur de la décentralisation. Dans le cycle ternaire qui définit le gaullisme, celle-ci prend un relief tout particulier : après l'âge de l'honneur (1940) et celui de l'Etat (1958) venait le temps de l'enrichissement de la démocratie (1969).

L'échec de cette dernière tentative et sa remise sur le métier en 1982, mais de manière précipitée et confuse, expliquent ce déséquilibre croissant, clairement ressenti par nos compatriotes dimanche dernier, entre la prépondérance de l'élection présidentielle et le caractère dit mineur des élections locales. Voila la version institutionnelle et politique de ce que les économistes ont appelé la « crise des ciseaux » : un écartement progressif de ces deux pôles de représentation. Le problème est difficile, mais il faudra bien l'aborder de front.

Peut-être faudrait-il réfléchir, un jour prochain, à un accroissement des pouvoirs du Sénat qui pourrait se voir confier un rôle plus actif de représentation et de coordination des collectivités territoriales ? Réhabiliter la politique (3) n'a ainsi de sens que si l'on décline simultanément la politique héroïque, la politique souveraine et la politique au quotidien. L'accent est désormais à mettre sur ce dernier point.

C'est pourquoi l'espace local pourrait être demain le terrain propice – à l'affirmation d'une nouvelle ambition pour la France en même temps qu'à une reconquête et à une renaissance de la démocratie. Qui ne voit que l'avenir de la Ve République s'y joue aussi désormais ?...

(1) En témoigne le récent rapport de conjoncture du Crédit local de France, qui souligne la maîtrise des dépenses courantes et le financement équilibré des collectivités locales.

(2) A ce propos, l'Institut de la décentralisation organise au Sénat, le lundi 17 octobre prochain, un débat présidé par M. René Rémond, sur le thème : « La crise des modes de la représentation : vers une nouvelle légitimité politique ? ». Rens. : 47-29-30-31, poste : 55058.

(3) *Cf.* l'article Jean-Marie Colombani (*le Monde* du 27 septembre 1988).

LE DROIT AU CABLE

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Dans la logique de la décentralisation, il appartient aujourd'hui à la commune de décider de la réalisation d'un réseau câblé. Quelle que soit sa taille, elle a la possibilité de choisir ce nouvel atout du développement économique et culturel. A vous donc et à votre Conseil d'en doter votre commune pour son avenir.

D'utilité publique, le câble est un vecteur indispensable d'aménagement du territoire. C'est pourquoi j'ai créé Citécâble, aujourd'hui le premier câblo-opérateur à répondre individuellement à la commune. Citécâble lui propose l'implantation et l'exploitation d'un réseau câblé étudié selon les besoins propres, sans faire appel à la fiscalité locale.

Le câble réservé au cercle des grandes métropoles ? Citécâble démontre le contraire. Le Droit au Câble est déjà une réalité pour les villes de 1.000 à 100.000 habitants : plus de vingt communes ayant fait confiance à Citécâble peuvent en témoigner.

Citécâble réalise votre Droit au Câble en apportant les solutions techniques et financières pour mettre en place votre réseau en y associant les partenaires locaux.

Citécable n'a pas d'a priori technique : pour garantir la fiabilité de ses réseaux, elle sélectionne les prestataires les plus performants et les matériels les plus modernes ayant fait la preuve de leur efficacité. Car l'usager et l'élu qui le représente, doivent pouvoir compter, de jour comme de nuit, sur la continuité d'un service de qualité.

Adaptables, souples et compatibles, les réseaux de Citécâble sont évolutifs. Ils permettront d'accueillir les nouveaux services à mesure que ceux-ci apparaîtront.


"Les métropoles n'ont plus le monopole du câble".

Avec un service de 15 chaînes de télévision et la radio haute-fidélité, Citécâble propose les mêmes prestations que celles offertes aux métropoles, mais pour un abonnement inférieur à 100 F par mois.

En véritable partenaire du développement de la commune, Citécable vous offre l'ouverture sur le monde.

Avec Citécâble, votre commune prendra place dans le peloton de tête des collectivités capables de répondre aux enjeux de notre temps.

Le Droit au Câble est une réalité. La vôtre.

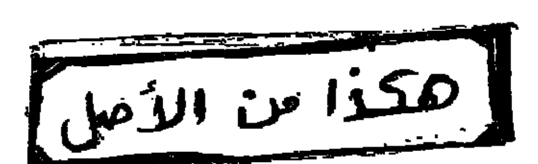
Alain Coquard

Présent
au salon Médiaville



64, rue de Monceau - PARIS (8ème) - Tél. : (1) 42 25 17 92

MEDICIS



هكذا من الأصل

des élections cantonales

ESSONNE (21)

1er TOUR : 3 élus
(1 UDF-PR ; 2 CNI)

BRÉTIGNY-SUR-ORGE
I. : 24 728 ; A. : 49,10 % ; E. : 12 207.
Jean de Bois-Hue, RPR, m., 6 387 (52,32 %) *ÉLU.*
Jean-François Wallin, PS, 5 820.
Alain Blin, c.s., PC, a été éliminé.

BRUNOY
I. : 15 625 ; A. : 59,18 % ; E. : 6 244.
Laurent Béteille, c.s., RPR, m., 3 853 (61,70 %) *RÉÉLU.*
Paul Moignon, PS, 2 391.

CORBEIL-ESSONNES-EST
I. : 10 039 ; A. : 48,81 % ; E. : 5 096.
Serge Dassault, RPR, 2 581 (50,64 %) *ÉLU.*
Aline Marti, c.s., PC, 2 515.

ÉTAMPES
I. : 17 318 ; A. : 38,93 % ; E. : 10 248.
Jean Coulombel, c.s., RPR, 5 501 (53,67 %) *RÉÉLU.*
Gérard Lefranc, PC, m., 4 747.

ÉVRY-NORD
I. : 14 185 ; A. : 63,70 % ; E. : 4 975.
François Bousquet, PS, 2 810 (56,48 %) *ÉLU.*
Roland Olivier, c.s., RPR, 2 165.

LA FERTÉ-ALAIS
I. : 11 798 ; A. : 50,05 % ; E. : 5 742.
Michel Conte, c.s., RPR, 3 133 (54,56 %) *RÉÉLU.*
Michel Fayolle, PS, 2 609.

LIMOURS
I. : 12 153 ; A. : 45,86 % ; E. : 6 442.
Raymond Hugonet, c.s., RPR, 3 327 (51,64 %) *RÉÉLU.*
Claude Guillemin, PS, m., 3 115.

LONGJUMEAU
I. : 22 904 ; A. : 54,57 % ; E. : 10 079.
Christian Jeu, c.s., RPR, m., 5 353 (53,11 %) *RÉÉLU.*
Philippe Schmit, PS, 4 726.

MENNECY
I. : 18 563 ; A. : 56,96 % ; E. : 7 737.
Xavier Dugoin, RPR, d., 4 394 (56,79 %) *ÉLU.*
Joseph Djivelekian, PS, m., 3 343.
Jean-Jacques Robert, c.s., RPR, sén., m., n.s.r.p.

MONTGERON
I. : 14 607 ; A. : 45,79 % ; E. : 7 642.
Alain Josse, c.s., RPR, 3 921 (51,30 %) *RÉÉLU.*
Daniel Descombes, PS, 3 721.

PALAISEAU
I. : 25 807 ; A. : 55,58 % ; E. : 10 887.
Robert Vizet, c.s., PC, sén., 6 045 (55,52 %) *RÉÉLU.*
Jacques Allain, RPR, 4 842.

RIS-ORANGIS
I. : 16 209 ; A. : 72,22 % ; E. : 3 130.
Daniel Perrin, c.s., PC, m., 3 130 (100,00 %) *RÉÉLU.*

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL
I. : 14 157 ; A. : 54,17 % ; E. : 6 322.
Jean-Louis Campredon, c.s., RPR, m., 3 755 (59,39 %) *RÉÉLU.*
Patrick Bourguet, PS, 2 567.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
I. : 13 067 ; A. : 72,35 % ; E. : 2 840.
Jean-Loup Englander, c.s., PC, m., 2 840 (100,00 %) *RÉÉLU.*

SAVIGNY-SUR-ORGE
I. : 15 265 ; A. : 51,28 % ; E. : 7 250.
Jean Marsaudon, c.s., RPR, m., 4 144 (57,15 %) *RÉÉLU.*
Jean Estivill, PS, 3 106.

LES ULIS
I. : 11 661 ; A. : 62,68 % ; E. : 4 141.
Jean-Marie Salinier, PS, 3 023 (73,00 %) *ÉLU.*
Jean-Philippe Jover, UDF-PR, 1 118.
Paul Loridant, c.s., PS, sén., m., n.s.r.p.

VIRY-CHATILLON
I. : 18 130 ; A. : 61,53 % ; E. : 6 682.
Jacques Chastel, c.s., UDF-CDS, 3 725 (55,74 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Ramos, PS, 2 957.

YERRES
I. : 22 951 ; A. : 69,85 % ; E. : 5 754.
Albert Galhaut, c.s., PS diss., 3 045 (52,91 %) *RÉÉLU.*
Louis Leprevost, PS, 2 709.

CONSEIL SORTANT : 9 PC ; 5 PS ; 1 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 1 UDF-P et R ; 1 UDF ; 16 RPR et app. ; 1 CNI ; 5 div. d. *(Prés. : Jean Simonin, RPR, sén., n.s.r.p.).*

NOUVEAU CONSEIL : 7 PC ; 5 PS ; 1 PS-diss. ; 1 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 2 UDF ; 16 RPR ; 2 CNI ; 5 div. d.

Le scrutin, encore dominé par la faible participation (44,16 %), permet à la majorité sortante de droite de renforcer légèrement sa position. A son élu et ses deux réélus du 25 septembre, la coalition RPR-URC-non-inscrits a ajouté, au deuxième tour, 12 autres de ses représentants, dont 9 sortants. Elle possède désormais 29 sièges (dont 16 pour le RPR), soit 1 de plus que dans le précédent conseil général, contre 13 à l'opposition de gauche.

Le PS gagne 1 siège. C'est peu, comparé aux espoirs d'un parti qui compte dans ses rangs 7 des 10 députés de l'Essonne. Mais le grand perdant reste le PCF, qui a perdu, au deuxième tour, encore 1 siège (Corbeil-Est), qui s'ajoute à celui perdu dans une primaire à gauche au premier tour (Brétigny).

Le report des voix a été bon tant à gauche qu'à droite. Ainsi, à Corbeil-Essonne-Est, les voix du Front national semblent s'être bien reportées sur M. Serge Dassault pour permettre à ce dernier de battre sur le fil la sortante communiste, Mme Aline Marti. Une exception à la règle des reports, le canton de Limours, où le candidat socialiste, M. Claude Guillemin échoue de peu face au sortant RPR, M. Raymond Hugonet, car il n'est pas parvenu à faire le plein des voix qui s'étaient portées sur les candidats PCF et MRG au premier tour.

La participation aura été globalement supérieure dans les cantons ruraux, comme à Etampes (61,06 %), à celle enregistrée dans les secteurs urbains, comme à Evry (36,29 %) ou Palaiseau (44,41 %). En zone urbaine, on remarque cependant que les électeurs se sont parfois mobilisés en plus grand nombre comme à Montgeron.

En revanche, ils ont oublié leur devoir civique quand l'issue paraissait certaine comme à Saint-Michel-sur-Orge ou Ris-Orangis où les sortants communistes étaient seuls en lice au deuxième tour.

PC
PS
RPR
UDF
div. droite

1. Chelles 2. Vaires-s.-Marne 3. Champs-s.-Marne 4. Noisiel 5. Torcy 6. Pontault-Combault 7. Roissy-en-Brie 8. Savigny-le-Temple 9. Melun-Nord 10. Melun-Sud

SEINE-ET-MARNE (20)

1er TOUR : 6 élus
(1 UDF-CDS ; 1 UDF ; 2 RPR ; 2 div. d.)

BRIE-COMTE-ROBERT
I. : 35 809 ; A. : 57,67 % ; E. : 14 651.
André Aubert, PS, m., 8 142 (55,57 %) *ÉLU.*
Jean Kirchheim, c.s., RPR, 6 509.

CHELLES
I. : 19 505 ; A. : 55,19 % ; E. : 8 533.
Charles Cova, c.s., RPR, m., 4 792 (56,15 %) *RÉÉLU.*
Pierrette Bègue, PS, 3 741.

CLAYE-SOUILLY
I. : 21 063 ; A. : 63,87 % ; E. : 7 231.
José Hennequin, c.s., PS, 4 301 (59,48 %) *RÉÉLU.*
Gilbert Delvaux, UDF-PR, 2 930.

COULOMMIERS
I. : 19 275 ; A. : 56,71 % ; E. : 8 066.
Julien Morin, c.s., RPR, 4 560 (56,53 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Chourrot, PS, 3 506.

CRÉCY-LA-CHAPELLE
I. : 18 300 ; A. : 52,73 % ; E. : 8 363.
Antoine de Moustier, UDF, m., 4 621 (55,25 %) *ÉLU.*
Claude Grimberg, PS, 3 742.
Robert Hérand, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

DAMMARTIN-EN-GOËLE
I. : 20 046 ; A. : 52,99 % ; E. : 9 192.
Alain Romandel, c.s., PS, 5 441 (59,19 %) *RÉÉLU.*
Claude Maurice, UDF-PR, 3 751.

FONTAINEBLEAU
I. : 28 043 ; A. : 57,24 % ; E. : 11 466.
Paul Séramy, c.s., UDF-CDS, sén., m., 7 694 (67,10 %) *RÉÉLU.*
Michel Kremer, PS, 3 772.

LORREZ-LE-BOCAGE
I. : 6 155 ; A. : 43,11 % ; E. : 3 261.
Christian Frot, RPR diss., 1 735 (53,20 %) *ÉLU.*
Jean Deramaix, c.s., sout. UDF-RPR, 1 526.

MEAUX-SUD
I. : 15 263 ; A. : 54,19 % ; E. : 6 800.
Michel Vallier, c.s., PS, 4 141 (60,89 %) *RÉÉLU.*
Olivier Morin, RPR, 2 659.

MELUN-NORD
I. : 19 208 ; A. : 60,56 % ; E. : 7 250.
Pierre Carassus, c.s., PS, 4 258 (58,73 %) *RÉÉLU.*
Jean Malpel, RPR, m., 2 992.

MITRY-MORY
I. : 13 587 ; A. : 67,43 % ; E. : 3 213.
Noël Fraboulet, c.s., PC, m., 3 213 (100,00 %) *RÉÉLU.*

NANGIS
I. : 8 846 ; A. : 42,86 % ; E. : 4 907.
Marcel Recurt-Herluison, c.s., RPR, 2 613 (53,25 %) *RÉÉLU.*
Claude Pasquier, PC, m., 2 294.

NOISIEL
I. : 10 393 ; A. : 66,29 % ; E. : 3 355.
Daniel Vachez, c.s., PS, m., 2 409 (71,80 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Fabbiani, RPR, 946.

SAVIGNY-LE-TEMPLE
I. : 30 626 ; A. : 58,55 % ; E. : 12 326.
Jean-Louis Mouton, PS, m., 6 821 (55,33 %) *ÉLU.*
Hervé Le Mouellic, c.s., RPR, 5 505.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 8 PS ; 1 MRG ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 UDF ; 14 RPR ; 8 div. d. *(Prés. : Paul Séramy, UDF-CDS, sén., m. de Fontainebleau).*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC ; 10 PS ; 1 MRG ; 3 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 2 UDF ; 12 RPR ; 1 RPR-CDS ; 7 div. d.

Logiquement, M. Paul Séramy (UDF-CDS) devrait retrouver son fauteuil de président. L'avancée de Parti socialiste, qui constitue l'enseignement essentiel de ce scrutin ne suffit pas à modifier la majorité, qui reste à droite. En Seine-et-Marne, manifestement, l'effet « ville nouvelle » a joué en faveur des socialistes. Ils obtiennent deux nouveaux sièges, enlevés au RPR à Savigny-le-Temple et Brie-Comte-Robert (deux cantons qu'ils avaient perdus, le premier en 1985, le second en 1982) et ils confirment la position de leur candidat à Marne-la-Vallée, M. Daniel Vachez.

A Lorrez-le-Boccage la substitution d'un candidat de droite à un autre a été réussie : M. Christian Frot, qui n'avait pas reçu officiellement l'investiture du RPR, devance M. Jean Deramaix, sutenu par le RPR et l'UDF et qui siégeait au conseil général depuis 1964.

Liste des abréviations

Le second tour des élections cantonales du dimanche 2 octobre visait à pourvoir les sièges de 1 192 conseillers généraux, dont 15 des 19 sièges de Saint-Pierre-et-Miquelon pourvus à la proportionnelle. Le signe ● précède le nom des cantons n'appartenant pas à la série renouvelable et dont le conseiller général s'est démis de son mandat ou est décédé. Le signe ■ précède le nom des cantons qui ont été créés depuis le dernier renouvellement général de 1985.

Le nom de chaque département est suivi de l'indication du nombre de cantons appartenant à la série renouvelable et, éventuellement, du nombre de cantons qui n'appartenaient pas à la série renouvelable, mais où le siège était vacant. Pour chaque département, nous donnons le nombre et la répartition des élus du premier tour, la composition du conseil général sortant et le nom de son président et la composition du nouveau conseil général.

Pour chaque canton, nous indiquons le nom du sortant, qu'il ait été candidat, qu'il ne se soit pas représenté, qu'il se soit représenté dans un autre canton, qu'il soit décédé, qu'il se soit démis de son mandat, qu'il ait été éliminé ou qu'il se soit retiré après le premier tour.

A. : abstentions.
c.s. : conseiller général sortant.
d. : député.
d. eur. : parlementaire européen.
E. : exprimés.
I. : inscrits.
m. : maire.
min. : ministre.
n.s.r.p. : ne se représente pas.
prés. c.g. : président du conseil général.
prés. c.r. : président du conseil régional.
sec. E. : secrétaire d'Etat.
sén. : sénateur.

alt. : alternatifs.
aut. : autonomistes.
CNI : Centre national des indépendants.
div. : divers.
div. d. : divers droite et divers opposition.
div. g. : divers gauche.
écol. : écologistes.
ext. d. : extrême droite.
ext. g. : extrême gauche.
FN : Front national.
ind. : indépendantistes.
LCR : Ligue communiste révolutionnaire.
LO : Lutte ouvrière.
maj. p. : majorité présidentielle.
MPPT : Mouvement pour un parti des travailleurs.
MRG : Mouvement des radicaux de gauche.
nat. : nationalistes.
PC : Parti communiste.
PCG : Parti communiste de Guadeloupe.
PCM : Parti communiste de Martinique.
PCR : Parti communiste réunionnais.
PNPG : Pour une nouvelle politique à gauche (comités Pierre Juquin).
POE : Parti ouvrier européen.
PPM : Parti progressiste martiniquais.
PS : Parti socialiste.
PSG : Parti socialiste guyanais.
PSU : Parti socialiste unifié.
rég. : régionalistes.
rén. : rénovateurs communistes.
royaliste : royaliste.
RPR : Rassemblement pour la République.
UDB : Union démocratique bretonne.
UDF : Union pour la démocratie française.
UDF-CDS : Centre des démocrates sociaux.
UDF-P et R : Perspectives et Réalités.
UDF-PR : Parti républicain.
UDF-PSD : Parti social-démocrate.
UDF-rad. : Parti radical.
UPC : Union pour le peuple corse.
UPLG : Union pour la libération de la Guadeloupe.
verts : Les Verts.

La mention « diss. » signale les candidats n'ayant pas reçu l'investiture de leur parti.

La mention « app. », ceux qui sont proches d'un parti sans y adhérer.

Le second tour des élections cantonales

AIN (21+1)

1er TOUR : 10 élus
(2 MRG ; 2 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 1 UDF ; 1 RPR)

AMBÉRIEU-EN-BUGEY
I. : 10 661 ; A. : 52,72 % ; E. : 4 899.
Gérard Lora-Tonet, c.s., PS, 2 729 (55,70 %) *RÉÉLU.*
Gilles Piralla, app. RPR, 2 170.

● BELLEY
I. : 9 536 ; A. : 35,89 % ; E. : 5 973.
Pierre Garroz, PS, 3 141 (52,58 %) *ÉLU.*
Yves Delpon, UDF-PR, 2 832.
Charles Millon, c.s., UDF-PR, s'est démis de son mandat.

BOURG-EN-BRESSE-EST
I. : 7 944 ; A. : 53,65 % ; E. : 3 602.
Rachel Mazuir, PS, 1 991 (55,27 %) *ÉLU.*
Françoise Convert, c.s., RPR, 1 611.

BOURG-EN-BRESSE-NORD-CENTRE
I. : 7 074 ; A. : 54,86 % ; E. : 3 140.
Paul Morin, c.s., UDF-rad., 1 710 (54,45 %) *RÉÉLU.*
Yves Gauthier, PS, 1 430.

BOURG-EN-BRESSE-SUD
I. : 7 009 ; A. : 52,37 % ; E. : 3 285.
Jean-Paul Rodet, PS, 1 849 (56,28 %) *ÉLU.*
Christian Diehl, c.s., RPR, 1 436.

CHAMPAGNE-EN-VALROMEY
I. : 3 527 ; A. : 41,45 % ; E. : 1 959.
Helmut Chwenzer, div. d., 991 (50,58 %) *ÉLU.*
Jean Frangin, c.s., UDF-PR, 968.

GEX
I. : 9 987 ; A. : 51,70 % ; E. : 4 600.
Michel Nicod, div. g., m., 2 694 (58,56 %) *ÉLU.*
Jean Prost, c.s., UDF-PR, 1 906.

LAGNIEU
I. : 9 552 ; A. : 46,93 % ; E. : 4 928.
Charles de La Verpillière, UDF-PR, 2 659 (53,95 %) *ÉLU.*
René Dulot, MRG, 2 269.
Guy de La Verpillière, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

MEXIMIEUX
I. : 8 682 ; A. : 46,09 % ; E. : 4 595.
Joëlle Durand-Maniclas, c.s., UDF-PR, 1 640 (35,69 %) *RÉÉLUE.*
Alain Cavet, PS, 1 563 ; Clande Marcou, RPR diss., 1 392.

OYONNAX-NORD
I. : 8 532 ; A. : 56,93 % ; E. : 3 537.
Alexandre Tachdjian, UDF-PR, 2 422 (68,47 %) *ÉLU.*
Roland Annen, PS, 1 115.
Lucien Guichon, c.s., RPR, s'est démis de son mandat.

OYONNAX-SUD
I. : 8 006 ; A. : 61,39 % ; E. : 2 998.
Jean-Paul Emin, c.s., UDF-PR, 2 045 (68,21 %) *RÉÉLU.*
Marc Chardonnet, PS, 953.

REYRIEUX
I. : 8 891 ; A. : 54,33 % ; E. : 3 974.
Louis-Antoine Duriat, app. PS, m., 2 098 (52,79 %) *ÉLU.*
Louis Baïse, c.s., RPR, 1 876.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 3 PS ; 2 MRG ; 1 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 17 UDF-PR ; 1 UDF ; 12 RPR ; 1 CNI ; 1 div. d. *(Prés. : Jacques Boyon, RPR, d., m. de Pont-d'Ain, a. sec. E.)*
NOUVEAU CONSEIL : 1 PC ; 7 PS et app ; 2 MRG ; 2 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 15 UDF-PR ; 1 UDF ; 8 RPR ; 1 CNI ; 2 div. d.

La majorité (RPR-UDF-div. d.) enregistre un recul avec l'échec de cinq conseillers sortants. Le RPR perd quatre sièges et l'UDF deux, au profit de la gauche (4 PS ou apparentés et un div. g.) et d'un divers droite qui, à Champagne-en-Valromey, l'emporte sur le conseiller sortant UDF-PR au second tour. Cette percée de l'opposition s'est réalisée grâce à l'application de la discipline républicaine à gauche, dont les candidats ont par ailleurs bénéficié d'une meilleure mobilisation des électeurs.

A Belley, le Parti socialiste remporte une victoire symbolique, dans le fief de M. Charles Millon (UDF-PR), qui s'était démis de son mandat de conseiller général et qui n'a pas réussi à imposer son poulain, M. Yves Delpon (UDF-PR).

Dans deux des trois cantons de Bourg-en Bresse, deux adjoints au maire socialiste de la ville sont élus, en amplifiant leurs résultats du premier tour, face à des candidats RPR qui ont pourtant bénéficié du report des voix du Front national.

En dépit de cette percée, la gauche, avec 12 sièges, reste minoritaire face à la coalition UDF-RPR-divers droite, qui conserve 31 sièges au sein de l'assemblée départementale.

AISNE (21)

1er TOUR : 11 élus
(1 PC ; 4 PS ; 2 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF ; 1 CNI ; 1 div. d.)

AUBENTON
I. : 2 773 ; A. : 37,97 % ; E. : 1 623.
Henry Hollande, c.s., div. d., 1 039 (64,01 %) *RÉÉLU.*
René Sablin, PC, 584.

CONDÉ-EN-BRIE
I. : 5 707 ; A. : 41,96 % ; E. : 3 138.
Jacques Larangot, c.s., UDF, 1 878 (59,84 %) *RÉÉLU.*
Alain Rodriguès, PS, 1 260.

COUCY-LE-CHATEAU-AUFFRIQUE
I. : 8 020 ; A. : 44,07 % ; E. : 4 359.
Hugues Martin, c.s., RPR, 2 206 (50,60 %) *RÉÉLU.*
Marcel Jiollent, PS, 2 153.

LA FÈRE
I. : 8 397 ; A. : 46,71 % ; E. : 4 287.
Albert Catalifaud, c.s., RPR, m., 2 340 (54,58 %) *RÉÉLU.*
Philippe Hamdad, PS, 1 947.

HIRSON
I. : 14 762 : A. : 43,71 % ; E. : 8 001.
Jean-Jacques Thomas, PS, 4 455 (55,68 %) *ÉLU.*
Jean-François Renard, RPR, 3 546.
Maurice Brugnon, c.s., PS, n.s.r.p.

LAON-SUD
I. : 15 485 : A. : 41,84 % ; E. : 8 834.
Jean-Claude Lamant, c.s., RPR, 4 649 (52,62 %) *RÉÉLU.*
Gérard Dorel, PS, 4 185.

SAINT-QUENTIN-SUD
I. : 17 565 ; A. : 63,92 % ; E. : 5 413.
Serge Monfourny, c.s., PC, 5 413 (100,00 %) *RÉÉLU.*

SOISSONS-NORD
I. : 14 947 ; A. : 55,98 % ; E. : 6 335.
Guy Fourcade, c.s., PS, 4 185 (66,06 %) *RÉÉLU.*
Luc Mouny, RPR, 2 150.

SOISSONS-SUD
I. : 16 322 ; A. : 56,73 % ; E. : 6 772.
Mario-Louis Craighero, c.s., PS, 3 758 (55,49 %) *RÉÉLU.*
Michel Debacq, PC, 3 014.

VILLERS-COTTERÊTS
I. : 8 552 ; A. : 33,62 % ; E. : 5 483.
Pierre Brun, c.s., PS, 2 952 (53,83 %) *RÉÉLU.*
Georges Bouaziz, PS, 2 531.

CONSEIL SORTANT : 5 PC ; 13 PS ; 2 div. g. ; 1 UDF-PSD ; 3 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 3 UDF ; 7 RPR ; 1 CNI ; 5 div. d. *(Prés. : Charles Brazier, div. opp., m. de Crécy-sur-Serre).*
NOUVEAU CONSEIL : 4 PC ; 15 PS ; 1 div. g. ; 1 UDF-PSD ; 3 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 3 UDF ; 7 RPR ; 2 CNI ; 4 div. d.

Dès le lendemain du premier tour, la gauche, qui devait reprendre quatre sièges à la droite pour renverser la majorité du conseil général, avait compris qu'elle ne réussirait pas dans sa tentative. Les abstentionnistes de gauche auraient pu modifier le sort de deux cantons (Coucy et Laon-sud), mais l'augmentation de la participation de trois points (50,61 %) s'est révélée insuffisante. L'intergroupe majoritaire reconduit sa composition (9 UDF, 8 div. d., 7 RPR). La gauche subit un léger réaménagement, les socialistes ayant repris, dès le premier tour, aux communistes le canton de Tergnier (14 PS, 4 PC). Le « troisième tour » pour l'élection du patron de l'exécutif départemental devrait se jouer entre le sénateur UDF, M. Paul Girod, président de la commission des finances, et le président sortant (modéré), M. Charles Brazier.

ALLIER (17)

1er TOUR : 3 élus
(1 MRG ; 1 UDF-PR ; 1 div. d.)

COMMENTRY
I. : 7 797 ; A. : 52,30 % ; E. : 3 492.
Guy Formet, PS, 2 497 (71,50 %) *ÉLU.*
Sylvie Ulrich, div. d., 995.
Georges Rougeron, c.s., PS, m., n.s.r.p.

EBREUIL
I. : 3 933 ; A. : 33,07 % ; E. : 2 538.
Félicien Barthoux, c.s., PC, 1 435 (56,54 %) *RÉÉLU.*
Guy Esvan, app. UDF-CDS, 1 103.

GANNAT
I. : 7 316 ; A. : 40,40 % ; E. : 4 176.
Louis Huguet, c.s., PS, m., 2 322 (55,60 %) *RÉÉLU.*
Michel Berger, RPR, 1 854.

HURIEL
I. : 6 126 ; A. : 46,06 % ; E. : 3 177.
Camille Emery, c.s., PS, 2 126 (66,91 %) *RÉÉLU.*
Marc Guillaumin, div. d., 1 051.

LAPALISSE
I. : 7 716 ; A. : 32,95 % ; E. : 5 044.
Bernard Le Provost, c.s., RPR, 2 237 (44,34 %) *RÉÉLU.*
François Greize, app. PS, m., 2 094 ; Gaston Gay, PC, 713.

LURCY-LEVIS
I. : 4 080 ; A. : 27,32 % ; E. : 2 852.
Roger Friaud, PC, 1 505 (52,76 %) *ÉLU.*
Michel Tissier, c.s., RPR, m., 1 347.

MONTLUÇON-EST
I. : 11 468 ; A. : 46,41 % ; E. : 5 943.
Maurice Brun, c.s., div. d., 3 119 (52,48 %) *RÉÉLU.*
Roger Giraud, PC, 2 824.

MONTLUÇON-NORD-EST
I. : 7 877 ; A. : 67,14 % ; E. : 1 928.
Nicole Picandet, PC, 1 928 (100,00 %) *ÉLUE.*
Pierre Goldberg, c.s., PC, d., m., s'est démis de son mandat.

MONTLUÇON-SUD
I. : 12 576 ; A. : 45,61 % ; E. : 6 626.
Jean Gravier, c.s., div. d., 3 396 (51,25 %) *RÉÉLU.*
Gaëtan Gorce, PS, 3 230.

MONTMARAULT
I. : 6 292 ; A. : 29,14 % ; E. : 4 368.
René Tabutin, c.s., PC, 2 229 (51,03 %) *RÉÉLU.*
Pierre Lacouque, UDF, 2 139.

MOULINS-SUD
I. : 10 184 ; A. : 48,77 % ; E. : 5 092.
Jean-Paul Martin, c.s., RPR, 2 779 (54,57 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Avelin, PS, 2 313.

NEUILLY-LE-REAL
I. : 3 694 ; A. : 32,67 % ; E. : 2 403.
Jean Delmas, div. d., m., 1 322 (55,01 %) *ÉLU.*
Michel Mabilon, PS, 1 081.
François Fontaine, c.s., div. d., n.s.r.p.

VARENNES-SUR-ALLIER
I. : 11 145 ; A. : 38,33 % ; E. : 6 655.
Gérard Bertucat, c.s., RPR, 3 696 (55,53 %) *RÉÉLU.*
Pierre Courtadon, PC, 2 959.

VICHY-NORD
I. : 10 102 ; A. : 54,01 % ; E. : 4 461.
Jacques Lacarin, c.s., UDF-PR, 2 589 (58,03 %) *RÉÉLU.*
Jean-Michel Guerre, PS, 1 872.

CONSEIL SORTANT : 7 PC ; 6 PS et app. ; 1 MRG ; 1 div. g. ; 3 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 UDF ; 5 RPR ; 8 div. d. *(Prés. : Jean Cluzel, UDF-CDS, sén.)*
NOUVEAU CONSEIL : 8 PC ; 6 PS et app. ; 1 MRG ; 1 div. g. ; 2 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 UDF ; 4 RPR ; 8 div. d.

Le président du Conseil général, M. Jean Cluzel (CDS), parvient, cette fois encore, à sauver une situation jugée délicate au soir du premier tour. La division de la gauche et la volonté du PCF de conserver la majorité dans l'opposition départementale se traduisent, sur le terrain, par de mauvais reports et deux des trois sièges mathématiquement acquis à la gauche au soir du premier tour demeurent à droite : ceux de Lapallisse et de Montluçon-Sud.

Comme prévu, à Lapalisse, la triangulaire a permis au conseiller général sortant RPR, M. Le Provost, de conserver son siège avec 143 voix d'avance sur M. Greize, maire de Lapalisse, non-inscrit mais rallié à l'étiquette « majorité présidentielle » entre les deux tours. Le PCF avait trouvé là un terrain idéal pour durcir sa position, et son électorat l'a plutôt bien suivi : M. Gay retrouve 713 de se 1 045 électeurs du premier tour.

A Montluçon-Sud le candidat PS, M. Gorse, a souffert d'un mauvais report des voix, ainsi que de la mobilisation de nouveaux électeurs en faveur du conseiller sortant, M. Gravier (div. o.). La réticence du PC face à l'implantation d'un jeune leader socialiste semble avoir été déterminante.

Finalement, seul le canton de Lurcy-Lévis passe de la majorité départementale à la gauche, avec l'élection de M. Friand (PC). Le parti communiste, avec 8 élus, demeure le premier groupe de l'opposition dans un département où, une fois encore, les résultats des élections locales contrastent avec ceux des scrutins nationaux (l'Allier a quatre députés de gauche).

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (14)

1er TOUR : 6 élus
(2 PS ; 1 UDF-CDS ; 2 RPR ; 1 div.)

ALLOS-COLMARS-LES-ALPES
I. : 1 826 ; A. : 29,90 % ; E. : 1 198.
Pierre-René Cèze, RPR, m. d'Allos., 745 (62,18 %) *ÉLU.*
Robert Ducoffe, c.s., RPR diss., m. de Colmars., 453.

DIGNE-OUEST
I. : 7 050 ; A. : 14,63 % ; E. : 5 864.
Fernand Tardy, c.s., PS, sén., 3 738 (63,74 %) *RÉÉLU.*
Julien Delaye, sout. UDF-RPR, 2 126.

ENTREVAUX
I. : 1 135 ; A. : 24,93 % ; E. : 813.
Gilbert Brun, PC, 446 (54,85 %) *ÉLU.*
Mireille Vivonne, RPR, 367.
Ernest Don, c.s., PS, prés. c.g., s'est retiré.

LE LAUZET-UBAYE
I. : 1 032 ; A. : 28,58 % ; E. : 717.
Jean-Paul Therminarias, c.s., PS, 393 (54,81 %) *RÉÉLU.*
Michel Lanfranchi, RPR, m., 324.

MANOSQUE-SUD-OUEST
I. : 6 958 ; A. : 52,40 % ; E. : 3 183.
Gérard Velin, UDF-rad., 1 804 (56,67 %) *ÉLU.*
Roland Aubert, PS, 1 379.
Pierre Girardot, c.s., PC, n.s.r.p.

SAINT-ÉTIENNE
I. : 1 639 ; A. : 26,54 % ; E. : 1 167.
Jean Cabanne, c.s., UDF, 644 (55,18 %) *RÉÉLU.*
Yvon Raspail, MRG, 523.

SEYNE-LES-ALPES
I. : 2 038 ; A. : 20,95 % ; E. : 1 519.
Henri Savornin, c.s., RPR, 798 (52,53 %) *RÉÉLU.*
Guy Derbez, div. d., m., 721.

TURRIERS
I. : 853 ; A. : 28,25 % ; E. : 588.
François Massot, c.s., PS, d., 348 (59,18 %) *RÉÉLU.*
Gérard Magand, sout. UDF-RPR, 240.

CONSEIL SORTANT : 4 PC, 8 PS, 1 MRG, 3 div. g., 1 UDF-CDS, 5 UDF et app., 9 RPR, 1 div. d. *(Prés. : Ernest Don, PS).*
NOUVEAU CONSEIL : 4 PC, 7 PS, 1 MRG, 2 div. g., 1 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 5 UDF et app., 8 RPR, 1 div.

Scruti n sans surprise : tous les candidats en ballottage favorable (1 PC, 3 PS, 2 UDF et 2 RPR) sont élus à l'issue du second tour. La hausse de la participation (69,35 %, soit 4 points de plus qu'au premier tour) n'a donc pas eu d'influence sur l'élection ; le report des voix, à gauche comme à droite, s'est effectué d'une manière satisfaisante.

Si le département ne bascule pas à droite, le glissement dans ce sens est néanmoins perceptible. La droite, qui doit à la suppression de deux cantons détenus par le RPR, décidée en février 1986, de ne pas détenir la majorité, est à égalité de sièges avec la gauche (15 contre 15), mais, après la défaite au premier tour du président socialiste sortant, M. Ernest Don, elle compte dans ses rangs le doyen d'âge, M. Maurice Boniface, apparenté UDF, ce qui lui donne une option sur la présidence. Le schéma est donc identique à celui de 1985, mais, cette fois, au désavantage d'une gauche au sein de laquelle le PS a perdu un siège au profit du PC.

Chacun des deux blocs va tenter d'attirer à lui, dans les prochains jours, « le » conseiller qui lui assurerait la majorité. Une tâche qui semble a priori *difficile d'un côté comme de l'autre. La gauche mise sur M. Yves Bono, conseiller général d'Annot, pour réussir l'ouverture, alors que la droite ne désespère pas de convaincre un divers gauche d'appuyer un candidat RPR ou UDF : l'ouverture à rebours en quelque sorte.*

HAUTES-ALPES (15)

1er TOUR : 7 élus
(1 PS ; 1 MRG ; 1 div. g. ; 2 UDF-CDS ; 2 RPR)

ASPRES-SUR-BUECH
I. : 1 625 ; A. : 19,50 % ; E. : 1 284.
Jean-Claude Fagès, PS, 657 (51,16 %) *ÉLU.*
René Blanc, c.s., app. UDF-CDS, m., 627.

BARCILLONNETTE
I. : 258 ; A. : 12,01 % ; E. : 221.
Emile Didier, c.s., MRG, sén., 111 (50,22 %) *RÉÉLU.*
Roger Grimaud, div. d., 110.

BRIANÇON-SUD
I. : 5 731 ; A. : 44,59 % ; E. : 3 027.
Alain Bayrou, UDF-PR, 1 737 (57,38 %) *ÉLU.*
Robert de Caumont, PS, m., 1 290.
Paul Blein, c.s., MRG, est décédé.

EMBRUN
I. : 6 390 ; A. : 41,92 % ; E. : 3 580.
Bruno Chapuis, UDF-CDS, 1 996 (55,75 %) *ÉLU.*
Alain Musson, app. PS, 1 584.
Paul Dijoud, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

GAP-CAMPAGNE
I. : 2 464 ; A. : 27,88 % ; E. : 1 690.
Roger Para, div. d., 997 (58,99 %) *ÉLU.*
Pierre Brillard, app. PS, 693.
Bernard Brochier, c.s., UDF-CDS, s'est retiré.

GAP-NORD-OUEST
I. : 2 612 ; A. : 47,85 % ; E. : 1 297.
Yves Marcel, UDF-CDS, 733 (56,51 %) *ÉLU.*
Paulette Bertin, PS, 564.
Mario Fabbian, c.s., RPR, n.s.r.p.

GAP-SUD-OUEST
I. : 4 989 ; A. : 43,21 % ; E. : 2 742.
Jean Manavella, c.s., UDF-CDS, 1 383 (50,43 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie Eynac, PS, 1 359.

ORCIÈRES
I. : 1 534 ; A. : 22,22 % ; E. : 1 180.
Jean-Paul Reynier, c.s., PS, 628 (53,22 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Bonnabel, RPR, 552.

CONSEIL SORTANT : 7 PS, 4 MRG, 11 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 6 RPR. *(Prés. : Marcel Lesbros, UDF, m. de La Saulce.)*
NOUVEAU CONSEIL : 8 PS, 3 MRG, 1 div. g., 11 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 5 RPR, 1 div. d.

Scrutin serré dans la plupart des huit cantons en ballottage. La preuve en est la victoire, avec seulement une voix d'avance, du sénateur, Emile Didier, ancien président du conseil général, qui conserve de justesse son siège de Barcillonnette. Il y a vingt ans, il avait été élu député avec la même différence d'une voix. Une surprise : l'éviction, à Aspres-sur-Buech, du conseiller général sortant, M. René Blanc (app. UDF-CDS), battu par un socialiste. Le conseil général compte désormais six nouveaux élus : MM. Ranque (premier tour), Bayrou, Chapuis, Para, Marcel (deuxième tour), membres de l'opposition, et Fages (PS).

ALPES-MARITIMES (25)

1er TOUR : 6 élus
(1 PC ; 1 UDF-PR ; 1 RPR ; 3 div. d.)

ANTIBES-BIOT
I. : 21 128 ; A. : 64,59 % ; E. : 6 661.
Henri Pricco, UDF-rad., 4 877 (73,21 %) *ÉLU.*
Jacqueline Bouffzer, FN, 1 784.
Pierre Merli, c.s., UDF-rad., d., m., s'est démis de son mandat.

LE BAR-SUR-LOUP
I. : 15 505 ; A. : 53,28 % ; E. : 7 011.
Michel Rossi, RPR, 4 511 (64,34 %) *ÉLU.*
Michel Rolant, PS, 2 500.
Jacques Benne, c.s., RPR, n.s.r.p.

BEAUSOLEIL
I. : 9 362 ; A. : 43,48 % ; E. : 5 137.
Gérard Spinelli, UDF-PR, 3 078 (59,91 %) *ÉLU.*
Roger Bennati, c.s., PC, m., 2 059.

CAGNES-SUR-MER-OUEST
I. : 19 534 ; A. : 62,81 % ; E. : 6 975.
Lionel Luca, RPR, 4 304 (61,70 %) *ÉLU.*
Robert Bez, PS, 2 671.
Suzanne Sauvaigo, c.s., RPR, d., m., s'est démise de son mandat.

CANNES-CENTRE
I. : 20 726 ; A. : 61,01 % ; E. : 7 742.
Jacques Dozol, c.s., RPR, 5 287 (68,28 %) *RÉÉLU.*
Henri Rossi, PS, 2 455.

CANNES-EST
I. : 19 059 ; A. : 58,30 % ; E. : 7 230.
Anne-Marie Dupuy, c.s., RPR, d. eur., m., 4 725 (65,35 %) *RÉÉLU.*
Jean-Bernard Piniaud, FN, 2 505.

LE CANNET
I. : 19 844 ; A. : 63,15 % ; E. : 6 879.
Lucien Griffa, RPR, 4 354 (63,29 %) *ÉLU.*
Francis Giolitti, PS, 2 525.
Pierre Bachelet, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

CARROS
I. : 7 676 ; A. : 38,53 % ; E. : 4 475.
Mario Papi, PC, 2 303 (51,46 %) *ÉLU.*
Pierre Jaboulet, c.s., div. g., m., 2 172.

MENTON
I. : 29 995 ; A. : 61,41 % ; E. : 10 217.
Jean Péregrini, c.s., RPR, 7 493 (73,33 %) *RÉÉLU.*
Gérard de Gubernatis, FN, 2 724.

MOUGINS
I. : 20 783 ; A. : 63,11 % ; E. : 6 787.
Roger Duhalde, c.s., RPR, 5 494 (80,94 %) *RÉÉLU.*
René Fulconis, FN, 1 293.

NICE-I
I. : 16 301 ; A. : 57,05 % ; E. : 6 655.
Raoul Bosio, c.s., UDF-rad., 4 494 (67,52 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Lucchini, PS, 2 161.

NICE-II
I. : 13 686 ; A. : 62,23 % ; E. : 4 943.
Gaston Robaut, c.s., RPR, 3 367 (68,11 %) *RÉÉLU.*
Christine Mirauchaux, PS, 1 576.

NICE-IV
I. : 17 246 ; A. : 67,02 % ; E. : 5 238.
Charles Ehrmann, c.s., UDF-PR, d., 3 848 (73,46 %) *RÉÉLU.*
Pierre Gerbal, FN, 1 390.

NICE-VI
I. : 18 717 ; A. : 64,41 % ; E. : 6 397.
Pascal Augier, c.s., UDF-rad., 4 184 (65,40 %) *RÉÉLU.*
Didier Ristori, PS, 2 213.

NICE-IX
I. : 17 127 ; A. : 54,50 % ; E. : 7 546.
Joseph Calza, c.s., UDF-CDS, 4 952 (65,62 %) *RÉÉLU.*
Jean-François Knecht, PS, 2 594.

NICE-XIII
I. : 17 525 ; A. : 47,82 % ; E. : 8 769.
Louis Broch, c.s., PC, 4 475 (51,03 %) *RÉÉLU.*
Georgette Castellucci-Raimondi, RPR, 4 294.

SAINT-ETIENNE-DE-TINEE
I. : 1 963 ; A. : 22,26 % ; E. : 1 468.
Jean Pascal, c.s., div. d., 766 (52,17 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie Borelli, div. d., 702.

SOSPEL
I. : 2 669 ; A. : 25,17 % ; E. : 1 890.
Pierre Gianotti, c.s., RPR, m., 950 (50,26 %) *RÉÉLU.*
Charles Alessi, PC, 940.

VENCE
I. : 14 388 ; A. : 54,88 % ; E. : 6 167.
Bernard Demichelis, c.s., RPR, m., 3 665 (59,42 %) *RÉÉLU.*
Odette Boivin, PS, 2 502.

CONSEIL SORTANT : 5 PC ; 1 MRG ; 4 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 5 UDF ; 15 RPR ; 1 RPR diss. ; 17 div. d. *(Prés. : Jacques Médecin, RPR, m. de Nice, a. sec. E.).*
NOUVEAU CONSEIL : 5 PC ; 5 UDF-rad ; 1 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 4 UDF ; 15 RPR ; 1 RPR diss ; 17 div d.

Après ce second tour, où l'on aura moins voté qu'au premier (58,43 % d'abstentions), la droite, très largement majoritaire, derrière M. Jacques Médecin, RPR, maire de Nice, gagne un siège et en occupe désormais 46 sur un total de 51. Tous les conseillers sortants qui se représentaient ont retrouvé leur siège, à l'exception de MM. Pierre Jaboulet (div. g., à Carros) et Roger Bennati (PC, à Beausoleil). Quatre nouveaux élus (3 RPR, 1 UDF-rad.) font leur entrée dans l'assemblée départementale aux postes laissés vacants par des sortants qui ne se représentaient pas (Antibes-Est, Bar-sur-Loup, Cagnes-Ouest et Le Cannet).

Dans la canton de Sospel, M. Pierre Gianotti, RPR, ne précède le candidat communiste que de 10 voix. Dans le canton de Nice-XIII, M. Louis Broch, maire communiste de La Trinité, conserve son siège avec 181 voix d'avance sur la candidate RPR, Mme Georgette Castellucci-Raimondi, à laquelle le large report des voix du Front national n'aura pas suffi.

Dans l'ensemble du département et plus particulièrement dans les cantons niçois, les voix du Front sont allées aux candidats de droite. Dans les cinq cantons où un duel opposait le Front national à la droite, on note une significative baisse du nombre des votants ; le report de voix de gauche sur les candidats de droite n'y laissait aucune chance aux candidats de M. Le Pen.

ARDECHE (17)

1er TOUR : 7 élus
(2 PS ; 2 maj. p. ; 1 UDF-PR ; 2 RPR)

AUBENAS
I. : 11 910 ; A. : 39,90 % ; E. : 7 001.
Bernard Hugo, c.s., RPR, sén., m., 2 738 (39,10 %) *RÉÉLU.*
Robert Eymery, PS, 2 578 ; Pierre Chastagnier, div. d., 1 685.

BOURG-SAINT-ANDEOL
I. : 9 091 ; A. : 38,71 % ; E. : 5 361.
Max Carrière, c.s., PS, 2 881 (53,73 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marc Serre, UDF-PR, 2 480.

CHOMERAC
I. : 5 574 ; A. : 36,99 % ; E. : 3 400.
Marcellin Dumas, c.s., PC, 1 987 (58,44 %) *RÉÉLU.*
Jean Mur, UDF, 1 413.

LARGENTIERE
I. : 5 001 ; A. : 38,43 % ; E. : 2 941.
André Monteil, UDF, m., 1 837 (62,46 %) *ÉLU.*
Joël Nicollet, PS, 1 104.
André Chabanel, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

ROCHEMAURE
I. : 4 104 ; A. : 37,79 % ; E. : 2 448.
Henri Chazé, c.s., PC, 1 317 (53,79 %) *RÉÉLU.*
Georges Chagounoff, RPR, 1 131.

SAINT-PERAY
I. : 15 774 ; A. : 49,98 % ; E. : 7 737.
Henri-Jean Arnaud, c.s., UDF-PR, 4 558 (58,91 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Lasbrouas, PS, 3 179.

THUEYTS
I. : 5 674 ; A. : 31,72 % ; E. : 3 744.
Jean Moulin, c.s., UDF-CDS, m., 2 118 (56,57 %) *RÉÉLU.*
Emilien Perre, PS, 1 626.

TOURNON
I. : 13 976 ; A. : 46,80 % ; E. : 7 231.
André Tourasse, c.s., UDF-PR, m., 3 765 (52,06 %) *RÉÉLU.*
Jean Pontier, PS, 3 466.

VALLON-PONT-D'ARC
I. : 5 290 ; A. : 37,99 % ; E. : 3 182.
Yves Serre, c.s., PS, 2 093 (65,77 %) *RÉÉLU.*
Pierre Loire, div. d., 1 089.

VERNOUX-EN-VIVARAIS
I. : 3 063 ; A. : 22,03 % ; E. : 2 330.
Raymond Finiels, c.s., maj. p., 1 236 (53,04 %) *RÉÉLU.*
Jean-François Michel, UDF-CDS, m., 1 094.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 6 PS et app. ; 2 maj. p. ; 2 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 6 RPR ; 9 div. d. *(Prés. : Henri Torre, UDF-PR, sén., a. sec. d'E.).*
NOUVEAU CONSEIL : 2 PC ; 6 PS et app. ; 3 maj. p. ; 2 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 1 UDF ; 7 RPR : 7 div. d.

Ces deux tours de scrutin n'ont pas profondément modifié le paysage politique du conseil général, à majorité UDF-RPR-divers droite. Sur les dix-sept cantons renouvelables, la gauche gagne toutefois un siège, à Saint-Agrève, grâce au succès, au premier tour, de M. Jacques Dondoux (maj. p.).

La participation a été plus forte dans tous les cantons et plus particulièrement à Aubenas, où M. Bernard Hugo (RPR), vice-président du conseil général, a bénéficié de la mobilisation de 939 électeurs supplémentaires par rapport au premier tour et du bon report des voix du Front national (6,86 % au premier tour) dans la triangulaire qui l'opposait à un candidat divers droite, M. Pierre Chastagnier, et au socialiste, M. Robert Eymery.

ARDENNES (19)

1er TOUR : 6 élus
(1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 3 RPR et app. ; 1div. d.)

ASFELD
I. : 3 914 ; A. : 37,76 % ; E. : 2 394.
Claude Brévot, c.s., div. d., 1 368 (57,14 %) *RÉÉLU.*
Jacques Courtois, PS, 1 026.

BUZANCY
I. : 1 868 ; A. : 20,39 % ; E. : 1 444.
Roger Schmitt, UDF-rad., m., 587 (40,65 %) *ÉLU.*
Alain Etienne, RPR diss., 513 ; Jean-Marie Lampson, PS, 344.
Jean Decorne, c.s., RPR, n.s.r.p.

CHARLEVILLE-CENTRE
I. : 8 714 ; A. : 58,31 % ; E. : 3 546.
Luc Pilard, c.s., UDF-CDS, 2 091 (58,96 %) *RÉÉLU.*
Francis Compère, PS, 1 455.

CHARLEVILLE-LA-HOUILLÈRE
I. : 9 042 ; A. : 63,11 % ; E. : 3 228.
Marie-Thérèse Berger, PS, 1 918 (59,41 %) *ÉLUE.*
Patrice Behr, RPR, 1 310.
Yves Salion, c.s., PS, n.s.r.p.

CHATEAU-PORCIEN
I. : 2 881 ; A. : 35,43 % ; E. : 1 819.
Marcel Cheyère, c.s., UDF-PR, 991 (54,48 %) *RÉÉLU.*
James Champenois, PS, 828.

LE CHESNE
I. : 2 086 ; A. : 27,61 % ; E. : 1 401.
Roland Constantin, div. d., 790 (56,38 %) *ÉLU.*
Jacques Touzelet, c.s., app. RPR, 611.

(Lire la suite page 12.)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le second tour des élections cantonales

(Suite de la page 10.)

FLIZE
I. : 6 859 ; A. : 67,77 % ; E. : 1 494.
Roger Villemaux, c.s., PC, 1 494 (100,00 %) *RÉÉLU.*

GIVET
I. : 9 584 ; A. : 51,32 % ; E. : 4 513.
Pierre Tassin, c.s., RPR, m., 2 368 (52,47 %) *RÉÉLU.*
Alain Paquier, PS, 2 145.

MÉZIÈRES-CENTRE-OUEST
I. : 9 064 ; A. : 61,73 % ; E. : 3 349.
Pierre Pandini, PS, 1 788 (53,38 %) *ÉLU.*
Bernard Chataux, UDF-CDS, 1 561.
Alain Léger, c.s., PC, n.s.r.p.

MÉZIÈRES-EST
I. : 9 267 ; A. : 73,36 % ; E. : 2 014.
Lucien Bauchart, c.s., PS, 2 014 (100,00 %) *RÉÉLU.*

REVIN
I. : 5 592 ; A. : 56,04 % ; E. : 2 318.
Bernard Dahout, c.s., PS, 1 574 (67,90 %) *RÉÉLU.*
Claude Hannevart, RPR, 744.

SEDAN-OUEST
I. : 10 120 ; A. : 56,16 % ; E. : 4 251.
Jean Stévenin, c.s., PS, 3 041 (71,53 %) *RÉÉLU.*
Christian Domange, UDF-PR, 1 210.

VILLERS-SEMEUSE
I. : 8 746 ; A. : 51,61 % ; E. : 4 126.
Roger Aubry, c.s., div. d., m., 2 566 (62,19 %) *RÉÉLU.*
Michel Maréchal, PS, 1 560.

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 7 PS, 4 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 11 RPR et app., 1 CNI, 8 div. d. *(Prés. : Jacques Sourdille, RPR, anc. sec. E.).*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC, 8 PS, 1 UDF-rad., 4 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 9 RPR et app., 1 CNI, 9 div. d.

Le rapport droite-gauche demeure strictement inchangé à l'issue de ce scrutin. Dans ce département qui a voté très majoritairement à gauche aux élections présidentielles et législatives, la coalition RPR-UDF et divers droite conserve sa suprématie écrasante de 27 sièges sur 37. Le seul changement intervient à l'intérieur de la gauche, où le PS gagne un siège au détriment du PC. Celui-ci n'est plus représenté que par deux élus au sein de l'assemblée départementale, alors que le PS passe modestement de sept à huit sièges. Mais les socialistes n'ont pas tenu leur pari de prendre deux ou trois cantons, notamment ceux de Givet et de Villers-Semeuse.

La prime aux sortants a joué à plein : ils sont réélus très confortablement — excepté dans le canton de Le Chesne où M. Touzelet est battu par un nouveau venu, M. Constantin, classé divers droite. Mais ce dernier a déjà annoncé qu'il siégerait dans l'intergroupe de la majorité départementale. Le président RPR du conseil général, M. Jacques Sourdille, retrouvera sans aucune difficulté son fauteuil, vendredi prochain, mais le RPR et les élus apparentés perdent deux sièges.

ARIÈGE (11)

1er TOUR : 8 élus
(8 PS)

MIREPOIX
I. : 9 410 ; A. : 52,05 % ; E. : 3 726.
Jeanne Ettori, c.s., PS, m., 3 726 (100,00 %) *RÉÉLUE.*

SAVERDUN
I. : 6 343 ; A. : 23,44 % ; E. : 4 727.
André Trigano, c.s., UDF-rad., 2 490 (52,67 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Bertrand, PS, 2 237.

VARILHES
I. : 5 270 ; A. : 53,71 % ; E. : 2 116.
Roger Sicre, PS, 2 116 (100,00 %) *ÉLU.*
Jean Rumeau, c.s., PS, n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 20 PS, 1 UDF-rad., 1 UDF. *(Prési. : Robert Naudi, PS, m. du Pla.)*

NOUVEAU CONSEIL : 20 PS, 1 UDF-rad., 1 UDF.

Le PS a conservé ses dix cantons renouvelables (huit au premier tour, deux dimanche) et l'opposition le sien.

AUBE (16)

1er TOUR : 7 élus
(1 UDF-rad. ; 2 UDF-PR ; 4 RPR et app.)

AIX-EN-OTHE
I. : 3 523 ; A. : 46,35 % ; E. : 1 676.
André Leméland, c.s., UDF-rad., m., 998 (59,54 %) *RÉÉLU.*
Laurence Copiatti, RPR, 678.

BAR-SUR-AUBE
I. : 9 502 ; A. : 56,47 % ; E. : 4 008.
Jean-Pierre Davot, c.s., UDF-PR, m., 2 427 (60,55 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Voulminot, PS, 1 581.

CHAOURCE
I. : 3 761 ; A. : 33,44 % ; E. : 2 376.
Bernard Coutord, c.s., UDF-PR, 1 374 (57,82 %) *RÉÉLU.*
Bernard Moretto, PC, 1 002.

LUSIGNY-SUR-BARSE
I. : 5 280 ; A. : 51,60 % ; E. : 2 258.
Maurice Richer, c.s., UDF-PR, 1 140 (50,48 %) *RÉÉLU.*
Maurice Cacciaguerra, RPR, 1 118.

PINEY
I. : 3 033 ; A. : 42,40 % ; E. : 1 672.
Dominique Voix, UDF, m., 1 072 (64,11 %) *ÉLU.*
Line Bret, PS, 600.
Robert Six, c.s., RPR, n.s.r.p.

ROMILLY-SUR-SEINE-I
I. : 6 641 ; A. : 51,75 % ; E. : 3 053.
Paul Granet, c.s., UDF-rad., 1 696 (55,55 %) *RÉÉLU.*
Maurice Camuset, PC, 1 357.

TROYES-I
I. : 7 364 ; A. : 57,72 % ; E. : 3 041.
André Gravelle, c.s., PS, 1 606 (52,81 %) *RÉÉLU.*
Jacky Morin, UDF-PR, 1 435.

TROYES-IV
I. : 9 803 ; A. : 60,70 % ; E. : 3 719.
René Le Goas, PS, 1 869 (50,25 %) *ÉLU.*
Paul Noley, div. d., 1 850.
Yves Prédieri, c.s., UDF-rad., a été éliminé.

TROYES-VI
I. : 12 574 ; A. : 55,67 % ; E. : 5 400.
Georges Royer, c.s., UDF-PR, 2 890 (53,51 %) *RÉÉLU.*
Christian Royer, PS, 2 510.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 2 PS ; 6 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 8 UDF-PR ; 2 UDF ; 10 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : Bernard Laurent, UDF-CDS, sén.).*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC ; 3 PS ; 5 UDF-rad ; 1 UDF-CDS ; 8 UDF-PR ; 3 UDF ; 9 RPR et app. ; 2 div. d.

Le second tour, avec 53,17 % d'abstentions, confirme la tendance à la stabilité du premier tour. Le rapport droite-gauche reste exactement le même, et la droite largement majoritaire. Neuf sièges restaient à pourvoir : sept sortants sont réélus, 6 UDF et 1 PS. On compte deux nouveaux élus, M. Dominique Voix (UDF), dans le canton de Piney, succède à M. Robert Six (RPR), qui ne se représentait pas. M. René Le Goas (PS), dans celui de Troyes-IV, l'emporte de 19 voix sur M. Paul Noley, div. d. : le sortant, M. Yves Predieri (qui avait obtenu moins de 10 % des inscrits était éliminé) était UDF, mais le PS récupère le siège plus qu'il ne le conquiert, car, en 1982, M. Predieri avait été élu sous l'étiquette socialiste avant de passer à l'UDF à l'occasion des municipales de 1983.

Les reports à gauche se sont en général correctement effectués. A Troyes-I, où elle perd, et à Romilly-sur-Seine-I, où elle gagne, la droite semble avoir bénéficié du report des voix qui s'étaient portées sur le FN au premier tour. Dans les deux cantons où la gauche n'avait pas de candidat au second tour, les sortants l'ont emporté, facilement pour M. André Lemeland à Aix-en-Othe, de justesse pour M. Maurice Richer à Lusigny-sur-Barse.

AUDE (17)

1er TOUR : 10 élus
(8 PS ; 2 RPR)

CARCASSONNE-II
I. : 13 900 ; A. : 48,28 % ; E. : 6 577.
André Bauret, c.s., PS, 3 796 (57,71 %) *RÉÉLU.*
Nicole Bertrou, UDF-CDS, 2 781.

CASTELNAUDARY-SUD
I. : 10 409 ; A. : 26,43 % ; E. : 7 381.
Daniel Arata, RPR, 3 743 (50,71 %) *ÉLU.*
Gérard Ardhuin, c.s., PS, 3 638.

CONQUES-SUR-ORBIEL
I. : 6 393 ; A. : 40,46 % ; E. : 3 505.
Alain Marcaillou, c.s., PC, 2 435 (69,47 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Larrat, UDF-PR, 1 070.

LIMOUX
I. : 10 992 ; A. : 29,63 % ; E. : 7 427.
Serge Granovsky, UDF-PR, 4 037 (54,35 %) *ÉLU.*
Robert Badoc, c.s., PS, m., 3 390.

NARBONNE-SUD
I. : 10 578 ; A. : 45,58 % ; E. : 5 435.
Alain Madalle, c.s., div. d., 3 089 (56,83 %) *RÉÉLU.*
Louis Madaule, PS, 2 346.

QUILLAN
I. : 7 678 ; A. : 33,60 % ; E. : 4 751.
Pierre Bastié, c.s., PS, 2 932 (61,71 %) *RÉÉLU.*
Paul Mullot, UDF-PR, m., 1 819.

SIGEAN
I. : 10 740 ; A. : 41,17 % ; E. : 5 801.
René Martinez, c.s., PS, 2 986 (51,47 %) *RÉÉLU.*
Jacques Mourrut, PC, 2 815.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 28 PS : 3 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : Raymond Courrière, PS, sén., m. de Cuxac-Cabardès, a. sec. E.)*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC : 26 PS ; 1 UDF ; 4 RPR ; 2 div. d.)

Le Parti socialiste conserve vingt-six sièges sur trente-quatre, mais subit un revers tout à fait inattendu à Limoux. Le maire de la ville, M. Badoc, conseiller général depuis dix-huit ans, président de la commission des finances du conseil, est battu par un jeune candidat de droite, M. Granovsky. Au vu des résultats du premier tour, M. Badoc disposait, en additionnant tous les suffrages de gauche, de 900 voix d'avance sur son adversaire. Il n'a donc pas bénéficié d'un bon report des voix, et les 1 000 votants supplémentaires se sont mobilisés, dans leur majorité, en faveur de M. Granovsky. le PS subit une autre défaite à Castelnaudary-Sud, où M. Arat (RPR) l'emporte, avec 50, 71 % des suffrages, sur le conseiller sortant.

AVEYRON (24+1)

1er TOUR : 21 élus
(5 PS et app. ; 1 div. g. ; 3 UDF-CDS ; 9 UDF-PR ; 2 RPR ; 1 div. d.)

AUBIN
I. : 9 365 ; A. : 62,24 % ; E. : 2 578.
Lucien Mazars, c.s., PS, m., 2 578 (100,00 %) *RÉÉLU.*

ESPALION
I. : 5 346 ; A. : 24,74 % ; E. : 3 896.
Simone Anglade, div. d., 2 013 (51,66 %) *ÉLUE.*
Maurice Cayron, c.s., UDF-CDS, m., 1 883.

MILLAU-EST
I. : 6 936 ; A. : 53,09 % ; E. : 3 088.
Jean-Louis Coulon, c.s., PS, 1 860 (60,23 %) *RÉÉLU.*
Paul Rimlinger, UDF-CDS, 1 228.

SÉVÉRAC-LE-CHATEAU
I. : 3 365 ; A. : 22,76 % ; E. : 2 433.
Edmond Gros, c.s., PS, 1 468 (60,33 %) *RÉÉLU.*
Claude Déjean, RPR, 965.

CONSEIL SORTANT : 8 PS ; 1 MRG ; 3 div. g. ; 4 UDF-CDS ; 12 UDF-PR ; 8 UDF ; 5 RPR ; 4 div. d. ; 1 écol. *(Prés. : Jean Puech, UDF-PR, sén., m. de Rignac).*

NOUVEAU CONSEIL : 8 PS ; 1 MRG ; 2 div. g. ; 3 UDF-CDS ; 12 UDF-PR ; 8 UDF ; 5 RPR ; 6 div. d. ; 1 écol.

Le visage du conseil général a peu changé. La gauche, dans la nouvelle assemblée, perd un siège, au détriment des divers gauche. La droite accroît donc légèrement sa domination écrasante.

BOUCHES-DU-RHONE (24)

1er TOUR : 2 élus
(2 PS)

AIX-EN-PROVENCE-CENTRE
I. : 24 212 ; A. : 63,44 % ; E. : 8 375.
Marc Egloff, MRG, 4 317 (51,54 %) *ÉLU.*
Charles de Peretti, c.s., RPR, 4 058.

AIX-EN-PROVENCE-N.-E.
I. : 31 300 ; A. : 57,66 % ; E. : 12 733.
Jean-Pierre Bouvet, RPR, 7 299 (57,32 %) *ÉLU.*
Germaine Pivasset, PS, 5 434.
Jean-Pierre de Peretti della Rocca, c.s., UDF, m., s'est démis de son mandat.

ARLES-EST
I. : 26 226 ; A. : 51,49 % ; E. : 12 085.
Claude Vulpian, c.s., PS, 7 580 (62,72 %) *RÉÉLU.*
Louis Sayn-Urpar, RPR, 4 505.

AUBAGNE
I. : 34 307 ; A. : 53,59 % ; E. : 15 227.
Daniel Fontaine, PC, 8 732 (57,34 %) *ÉLU.*
Jean-Louis Bonifaci, UDF-PR, 6 495.
Jean Tardito, c.s., PC, d., m., s'est démis de son mandat.

CHATEAURENARD
I. : 19 292 ; A. : 49,44 % ; E. : 9 326.
Roland Inisan, c.s., app. UDF, 5 266 (56,46 %) *RÉÉLU.*
Edgar David, PS, 4 060.

GARDANNE
I. : 48 503 ; A. : 57,74 % ; E. : 19 558.
Roger Meï, c.s., PC, m., 11 301 (57,78 %) *RÉÉLU.*
Claude-Maurice Siméoni, RPR, 8 257.

ISTRES
I. : 47 866 ; A. : 53,29 % ; E. : 20 602.
François Bernardini, PS, 12 869 (62,46 %) *ÉLU.*
Jacques Duchesne, RPR, 7 733.
Jacques Siffre, c.s., PS, m., n.s.r.p.

MARSEILLE-I
I. : 7 426 ; A. : 58,32 % ; E. : 3 009.
Fortuné Sporpiello, c.s., PS, 2 092 (69,52 %) *RÉÉLU.*
Madeleine Vincenti, RPR, 917.

MARSEILLE-IV
I. : 10 699 ; A. : 55,91 % ; E. : 4 503.
Bernard Manovelli, ext. d., 2 283 (50,69 %) *ÉLU.*
Jean-Jacques Léonetti, c.s., PS, 2 220.

MARSEILLE-V
I. : 20 158 ; A. : 73,28 % ; E. : 4 822.
Roger Donadio, c.s., PC, 4 822 (100,00 %) *RÉÉLU.*

MARSEILLE-VIII
I. : 23 513 ; A. : 73,80 % ; E. : 5 375.
Jeanine Porte, c.s., PC, 5 375 (100,00 %) *RÉÉLUE.*

MARSEILLE-XII
I. : 30 359 ; A. : 71,49 % ; E. : 7 919.
Dominique Tian, UDF-PR, 6 224 (78,59 %) *ÉLU.*
Marie-Claude Roussel, FN, 1 695.
Jean-Claude Gaudin, c.s., UDF-PR, d., prés. c.r., s'est démis de son mandat.

MARSEILLE-XIII
I. : 29 123 ; A. : 63,14 % ; E. : 10 385.
Jean Roatta, c.s., UDF-PR, 5 917 (56,97 %) *RÉÉLU.*
Michèle Trégan, PS, 4 468.

MARSEILLE-XIV-A
I. : 14 754 ; A. : 73,58 % ; E. : 3 520.
Joël Dutto, c.s., PC, 3 520 (100,00 %) *RÉÉLU.*

MARSEILLE-XV
I. : 25 827 ; A. : 74,92 % ; E. : 5 778.
André Millo, c.s., PC, 5 778 (100,00 %) *RÉÉLU.*

MARSEILLE-XVI
I. : 25 228 ; A. : 65,86 % ; E. : 8 223.
Lucien Weygand, c.s., PS, 5 167 (62,83 %) *RÉÉLU.*
Gilbert Victor, FN, 3 056.

MARSEILLE-XVIII
I. : 27 506 ; A. : 73,62 % ; E. : 6 215.
Jean Bonat, c.s., PS, 6 215 (100,00 %) *RÉÉLU.*

MARSEILLE-XX-A
I. : 24 771 ; A. : 64,74 % ; E. : 8 382.
Robert Assante, c.s., UDF-PR, 4 986 (59,48 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Gautier, PS, 3 396.

MARTIGUES
I. : 37 129 ; A. : 55,46 % ; E. : 15 828.
Michel Vaxes, PC, 10 479 (66,20 %) *ÉLU.*
Robert Fonque, sout. UDF-RPR, 5 349.
Paul Lombard, c.s., PC, d., m., s'est démis de son mandat.

ORGON
I. : 12 622 ; A. : 40,69 % ; E. : 7 148.
Pierre Beynet, c.s., PS, 4 096 (57,30 %) *RÉÉLU.*
Yves Toulouse, RPR, 3 052.

ROQUEVAIRE
I. : 20 466 ; A. : 48,11 % ; E. : 10 107.
Francis Pelissier, c.s., PC, 6 523 (64,53 %) *RÉÉLU.*
Roger Esposito, UDF-PR, 3 584.

SALON-DE-PROVENCE
I. : 46 901 ; A. : 48,48 % ; E. : 23 025.
André Vallet, c.s., PS, 14 741 (64,02 %) *RÉÉLU.*
Bernard Bermond, RPR, 8 284.

CONSEIL SORTANT : 11 PC ; 19 PS et app. ; 8 UDF-PR ; 3 UDF et app. ; 5 RPR ; 1 FN *(prés. : Louis Philibert, PS, m. du Puy-Sainte-Réparade).*

NOUVEAU CONSEIL : 11 PC ; 18 PS et app. ; 1 MRG ; 8 UDF-PR ; 2 UDF et app. ; 5 RPR ; 1 FN ; 1 div. d.

L'équilibre politique du conseil général demeure strictement le même entre la gauche (majoritaire avec 30 sièges sur 47) et la droite. A gauche, le PS perd le siège de M. Jean-Jacques Léonetti, conseiller général sortant, qui est battu sur le fil (63 voix) par M. Bernard Manovelli (ext. droite) dans le 4e canton de Marseille. Mais le MRG a un élu, M. Marc Egloff, surprenant « tombeur » de M. Charles de Peretti, conseiller général sortant RPR du canton d'Aix-en-Provence-Centre. A droite, l'UDF perd le siège de M. Jean-Pierre de Peretti Della Rocca, député et maire d'Aix-en-Provence, démissionnaire, qui échoit à un RPR, M. Jean-Pierre Bouvet, dans le canton d'Aix-en-Provence-Nord.

Le report des voix à gauche paraît s'être effectué dans d'excellentes conditions, sauf à Gardanne, où il manque 649 voix et 1,75 point par rapport au total de la gauche à M. Roger Mei, PC, malgré une participation au scrutin pratiquement identique à celle du premier tour (+ 0,10 %).

L'électorat du Front national semble s'être assez bien reporté sur les candidats de droite, sauf dans le premier canton de Marseille et surtout à Aix-en-Provence et à Salon-de-Provence. A Aix, il apparaît qu'une partie non négligeable des électeurs de l'extrême droite a voté pour les candidats de gauche.

CALVADOS (26+2)

1er TOUR : 12 élus
(1 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 3 UDF ; 1 RPR ; 3 div. d.)

● BOURGUEBUS
I. : 11 105 ; A. : 47,01 % ; E. : 5 728.
Jean-Claude Carabeufs, PS, 3 288 (57,40 %) *ÉLU.*
Claude Peschard, div. d., 2 440.
René Garrec, c.s., UDF-PR, d., prés. c.r., s'est démis de son mandat.

CABOURG
I. : 12 724 ; A. : 51,46 % ; E. : 6 025.
Claude Ecobichon, c.s., PS, 3 742 (62,10 %) *RÉÉLU.*
Robert Le Moan, RPR, 2 283.

CAEN-II
I. : 12 193 ; A. : 59,09 % ; E. : 4 855.
Serge Maillard, c.s., PS, 2 804 (57,75 %) *RÉÉLU.*
Franck Cardineau, UDF-PR, 2 051.

● CAEN-V
I. : 9 302 ; A. : 68,55 % ; E. : 2 796.
Serge Lézement, PS, 2 064 (73,81 %) *ÉLU.*
Vincent Giot, UDF, 732.
Louis Mexandeau, c.s., PS, d., c.r., s'est démis de son mandat.

CAEN-VI
I. : 9 206 ; A. : 56,78 % ; E. : 3 898.
Francis Saint-Ellier, c.s., UDF-PR, d., 1 993 (51,12 %) *RÉÉLU.*
Jangui Le Carpentier, PS, 1 905.

CAEN-VII
I. : 9 576 ; A. : 60,43 % ; E. : 3 689.
Jean-Pierre Michel, c.s., PS, 2 783 (75,44 %) *RÉÉLU.*
Philippe Pelet, RPR, 906.

CAEN-VIII
I. : 11 239 ; A. : 59,39 % ; E. : 4 425.
Franck Duncombe, c.s., UDF-PR, 2 386 (53,92 %) *RÉÉLU.*
Gilles Deterville, PS, 2 039.

CAEN-IX
I. : 9 520 ; A. : 62,25 % ; E. : 3 510.
Anne-Marie Séguin, PS, 2 070 (58,97 %) *ÉLUE.*
Yvette Leplanquais, RPR, 1 440.
Dominique Robert, c.s., PS, n.s.r.p.

DOUVRES-LA-DELIVRANDE
I. : 12 411 ; A. : 52,90 % ; E. : 5 644.
Pierre Letellier, UDF-PR, 3 106 (55,03 %) *ÉLU.*
Jacques Provot, PS, 2 538.
Jean Chabriac, c.s., div. d., n.s.r.p.

MÉZIDON-CANON
I. : 6 812 ; A. : 39,12 % ; E. : 3 992.
Jean Manchon, RPR, 2 050 (51,35 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Lamarche, PS, 1 942.
Henry Delisle, c.s., PS, n.s.r.p.

ORBEC
I. : 6 181 ; A. : 45,38 % ; E. : 3 294.
Bernard Lambert, c.s., PS, 1 689 (51,27 %) *RÉÉLU.*
Dominique Letorey, RPR, 1 605.

OUISTREHAM-RIVA-BELLA
I. : 12 375 ; A. : 51,99 % ; E. : 5 762.
André Ledran, c.s., PS, m., 3 826 (66,40 %) *RÉÉLU.*
Annette Belin, UDF, 1 936.

TRÉVIÈRES
I. : 4 794 ; A. : 44,65 % ; E. : 2 559.
Roger Jouet, c.s., maj. p., 1 579 (61,70 %) *RÉÉLU.*
Jacques Le Tourneur, UDF, 980.

TROARN
I. : 13 453 ; A. : 54,68 % ; E. : 5 832.
Bernard Loing, PS, 3 651 (62,60 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Beauvisage, div. d., 2 181.
Jean Besse, c.s., PS, d. eur., n.s.r.p.

VILLERS-BOCAGE
I. : 5 941 ; A. : 44,48 % ; E. : 3 188.
Stanislas de Clermont-Tonnerre, UDF, 1 740 (54,57 %) *ÉLU.*
André Juchem, PS, 1 448.
Jean Lévêque, c.s., RPR, n.s.r.p.

VIRE
I. : 13 264 ; A. : 39,16 % ; E. : 7 803.
Jean-Pierre Cousin, RPR, 4 141 (53,06 %) *ÉLU.*
Michel Bourrée, PS, 3 662.
Olivier Stirn, c.s., PS, min. dél., n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 11 PS ; 1 maj. p. ; 1 UDF-CDS ; 12 UDF-PR ; 4 UDF ; 7 RPR ; 12 div. d. *(prés. : Michel d'Ornano, UDF-RPR, d., a. min.).*

NOUVEAU CONSEIL : 10 PS ; 1 maj. p. ; 1 UDF-CDS ; 12 UDF-PR ; 6 UDF ; 8 RPR ; 10 div. d.

La plupart des conseillers sortants retrouvent leur siège lors du second tour, où 16 sièges restaient à pourvoir. Si la droite perd le canton de Bourguébus, où le socialiste, Jean-Claude Carabeufs succède à M. René Garrec (UDF-PR), président du conseil régional, qui ne se représentait pas en raison de la loi sur le cumul des mandats, en revanche elle conquiert Vire et Mézidon-Canon. Dans ce dernier canton, le candidat du PS, opposé au premier tour au maire divers gauche de Mézidon, M. Roger Achard, n'a pas retrouvé les 58,1 % des suffrages qui étaient portés au premier tour sur les candidats de gauche. C'est le RPR Jean Manchon qui s'empare de ce siège.

A Trévières, M. Roger Jouet, CDS en congé de parti et candidat malheureux de l'« ouverture » lors des dernières législatives, retrouve son siège en rassemblant 61,70 % des suffrages.

CANTAL (13)

1er TOUR : 12 élus
(3 PS ; 2 UDF-rad. ; 2 UDF-PR ; 5 RPR)

VIC-SUR-CÈRE
I. : 4 867 ; A. : 33,10 % ; E. : 3 215.
Francis Tourdes, c.s., CNI, 1 357 (42,20 %) *RÉÉLU.*
Christiane de Clavières, div. d., 1 121 ; Pierre Mazzoleni, PS, 737.

CONSEIL SORTANT : 3 PS ; 2 UDF-rad. ; 3 UDF-PR et app. ; 2 UDF ; 11 RPR ; 4 CNI ; 2 div. d. *(Prés. : Pierre Raynal, RPR, d., m. de Chaudes-Aigues).*

NOUVEAU CONSEIL : 4 PS ; 2 UDF-rad. ; 2 UDF-PR et app. ; 2 UDF ; 12 RPR ; 4 CNI ; 1 div. d.

M. Tourdes remporte l'élection triangulaire de Vic-sur-Cère, qui a mobilisé trois cents électeurs de plus qu'au premier tour. Le RPR aura accru, au total, sa suprématie au sein d'un conseil général largement dominé par la droite, tandis que le PS disposera d'un siège de plus gagné dès le 25 septembre.

CHARENTE (17)

1er TOUR : 9 élus
(1 PC ; 3 PS ; 2 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 1RPR ; 1 div. d.)

BROSSAC
I. : 2 085 ; A. : 28,72 % ; E. : 1 464.
Michel Naudin, c.s., PS, 755 (51,57 %) *RÉÉLU.*
Marc Courjaud, app. UDF, 709.

CHAMPAGNE-MOUTON
I. : 2 628 ; A. : 22,94 % ; E. : 1 980.
Jack Jouaron, c.s., RPR, m., 1 039 (52,47 %) *RÉÉLU.*
Christian Souchu, PS, 941.

COGNAC-SUD
I. : 12 628 ; A. : 61,09 % ; E. : 4 805.
Robert Roux, c.s., div. d., 2 846 (59,22 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Fayemendie, PS, 1 959.

LA COURONNE
I. : 14 472 ; A. : 54,39 % ; E. : 6 397.
Jean-Paul Kerjean, UDF-CDS, 3 342 (52,24 %) *ÉLU.*
Bernard Desbordes, PS, m., 3 055.
Angel Motard, c.s., PS, n.s.r.p.

LE GOND-PONTOUVRE
I. : 12 232 ; A. : 54,83 % ; E. : 5 311.
Jeanne Filloux, c.s., PS, 3 257 (61,32 %) *RÉÉLUE.*
M.-C. Plasseraud-Defontaine, div. d., 2 054.

RUELLE
I. : 13 018 ; A. : 55,10 % ; E. : 5 456.
Robert Granet, PS, 3 664 (67,15 %) *ÉLU.*
Gérard Costes, RPR, 1 792.
Jean-Marie Poitevin, c.s., PS, m., n.s.r.p.

SOYAUX
I. : 8 990 ; A. : 53,69 % ; E. : 4 055.
Abel Migné, PS, 2 234 (55,09 %) *ÉLU.*
François Nebout, div. d., 1 821.
Lucien Petit, c.s., PS, m., n.s.r.p.

VILLEFAGNAN
I. : 4 804 ; A. : 20,19 % ; E. : 3 787.
Jean-Pierre Regeon, UDF, 1 924 (50,80 %) *ÉLU.*
Edgard Saulnier, PS, m., 1 863.
Henri Dindinaud, c.s., PS, n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 9 PS, 4 UDF-rad., 3 UDF-CDS, 11 RPR, 6 div. d. *(Prés. : M. Pierre-Rémy Houssin, RPR, d., m. de Baignes.)*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC ; 8 PS ; 4 UDF-rad. ; 4 UDF-CDS ; 1 UDF ; 10 RPR ; 6 div. d.

La majorité départementale RPR-UDF sort de ce deuxième tour renforcée d'un siège : 2 centristes enlèvent Villefagnan et La Couronne, où les deux socialistes ne se représentaient pas, compensant ainsi la défaite du conseiller sortant RPR, M. Tournerie, à Chalais au premier tour.

Le taux de participation (48,53 %) dissimule des écarts considérables. Autour d'Angoulême et de Cognac, la participation a été faible (38,47 %) ; en revanche, elle a dépassé 70 % dans les cantons ruraux.

La victoire de M. Jean-Paul Kerjean, UDF-CDS, à La Couronne, comme celle de M. Jean-Pierre Regeon à Villefagnan, renforce la position de M. Georges Chavanes, élu député aux législatives de juin, en Charente. M. Jouaron, RPR, effectue une belle remontée à Champagne-Mouton, après un ballottage défavorable.

En revanche, les victoires de Mme Jeanne Filloux «PS), au Gond-Pontouvre, de M. Abel Migné (PS), à Soyaux, de M. Robert Granet (PS), à Ruelle, de M. Robert Roux (div. d.), à Cognac-Sud et même de M. Michel Naudin (PS), à Brossac, étaient prévisibles.

CHARENTE-MARITIME (25)

1er TOUR : 12 élus
(2 PS ; 4 MRG ; 2 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 1 RPR ; 1 div. d.)

AYTRE
I. : 10 625 ; A. : 47,71 % ; E. : 5 369.
Jean-Louis Léonard, RPR, 2 800 (52,15 %) *ÉLU.*
Léon Belly, c.s., PC, 2 569.

COZES
I. : 7 682 ; A. : 44,24 % ; E. : 4 221.
Jean-Paul Berthelot, c.s., maj. p., m., 2 266 (53,68 %) *RÉÉLU.*
Alain Turquet de Beauregard, div. d., 1 955.

GEMOZAC
I. : 7 597 ; A. : 40,59 % ; E. : 4 343.
Marcel Vallet, c.s., div. d., 2 244 (51,66 %) *RÉÉLU.*
Guy Boireand, MRG, 2 099.

LA JARRIE
I. : 10 595 ; A. : 51,78 % ; E. : 4 943.
Pierre Brousteau, MRG, 2 807 (56,78 %) *ÉLU.*
Bernard Ranson, c.s., UDF-CDS, m., 2 136.

MATHA
I. : 7 766 ; A. : 29,78 % ; E. : 5 336.
James Rouger, PS, 2 715 (50,88 %) *ÉLU.*
Claude Binaud, UDF-CDS, m., 2 621.
Yves Olivré, c.s., PS, n.s.r.p.

ROCHEFORT-CENTRE
I. : 7 425 ; A. : 59,15 % ; E. : 2 970.
Jean-Louis Frot, c.s., div. d., m., 1 959 (65,95 %) *RÉÉLU.*
Yves Hermouet, PS, 1 011.

LA ROCHELLE-II
I. : 5 228 ; A. : 66,33 % ; E. : 1 714.
Marc Parnaudeau, PS, 1 210 (70,59 %) *ÉLU.*
Pierre Druette, UDF-PR, 504.
Guy Miaud, c.s., PS, n.s.r.p.

LA ROCHELLE-VII
I. : 5 490 ; A. : 63,51 % ; E. : 1 951.
Jacques Robert, c.s., PS, 1 133 (58,07 %) *RÉÉLU.*
Camille Proust, UDF-PR, 818.

LA ROCHELLE-IX
I. : 10 178 ; A. : 53,66 % ; E. : 4 596.
Jean-François Douard, div. d., 2 558 (55,65 %) *ÉLU.*
Gérard Gomes, c.s., PS, 2 038.

SAINT-AGNANT
I. : 7 454 ; A. : 54,81 % ; E. : 3 278.
Henri Drouet, c.s., RPR, 2 020 (61,62 %) *RÉÉLU.*
Paule Curull, PS, 1 258.

SAINTES-EST
I. : 9 532 ; A. : 44,02 % ; E. : 5 171.
Xavier de Roux, c.s., UDF, 2 652 (51,28 %) *RÉÉLU.*
Gérard Desrente, PS, 2 519.

(Lire la suite page 14.)

هكذا من الأصل

OUAH! OUAH!

l'Organiseur II devient le meilleur ami de l'homme

NOUVEAU !
TOP FINANCE
pour la gestion de comptes bancaires et calculs financiers

la partie inférieure est un étui coulissant et amovible

C'est un répertoire électronique

Il permet de stocker adresses, numéros de téléphone, notes, prix, etc. Il les retrouve instantanément et facilement (tapez **'kovs'** et il retrouvera Tchaï**kovs**ky par exemple).

C'est un agenda

Il enregistre les rendez-vous. Il s'allume automatiquement dès l'approche d'un rendez-vous en émettant un bip sonore et en affichant qui, quand et où. Très pratique pour ceux qui ont mille et une choses à faire dans la journée.

C'est une horloge et un calendrier

Il affiche jour, mois, année, heure, minute, seconde. Il dispose de 8 alarmes qui peuvent être programmées pour sonner toutes les semaines, tous les jours ou toutes les heures. Avec lui, vous n'oublierez plus jamais rien.

C'est une calculatrice

Précision à 12 chiffres, 10 mémoires. Fonctions financières et scientifiques. Vous pouvez même créer vos propres fonctions, pour gagner du temps.

C'est programmable

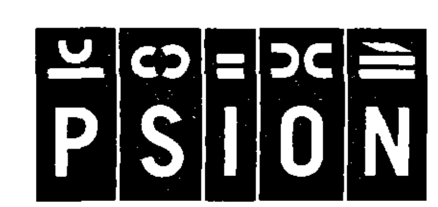
Vous disposez d'un langage, type BASIC (if, do, goto, len, mid, etc., plus de 50 fonctions au total). Vous stockez vos programmes en mémoire centrale ou sur les mémoires amovibles optionnelles.

C'est petit (mais c'est génial)

A l'aide de ses mémoires amovibles optionnelles, il peut stocker jusqu'à 5000 adresses par exemple. Et le tout tient dans la poche.

Offrez-vous un Organiseur II. Il ne coûte que 1174 F TTC* (990 F HT), manuel et messages en français, garanti un an.
Il est en vente dans les magasins FNAC, Duriez, Auchan-Boulanger, la Règle à Calcul, et dans d'autres magasins (liste ci-dessous).
Pour le nom de votre point de vente le plus proche, appelez Aware au 45.23.21.12

*Prix du modèle C.M. au 1.09.88
Aware est une marque déposée.



Importateur exclusif : Aware
7-9, rue des Petites Ecuries - 75010 Paris
Téléphone (1) 45.23.21.12 - Télex 281941
Télécopie : 45.23.02.37

Principaux points de vente Organiseur II :
• Annecy Temps X 50 45 46 19 • Bordeaux Sivea 56 96 28 11 • Boulogne Brockers Associés 47 61 11 99 • Cannes Sorbonne informatique 93 88 31 32 • Chartres Librairie Legué 37 21 17 17 • Clermont-Ferrand Areste Informatique 73 91 44 00 • Epernay Magenta Gestion 26 55 62 11 • Gonesse Micro Key 39 87 16 00 • Grenoble DOM 76 49 65 65 • Lille MBDC 20 74 84 00 • Lyon BIMP 78 60 84 24 • Lyon DOM 78 72 49 52 • Marseille Calculs Actuels 91 33 33 44 • Montbéliard Electronic-Services 81 95 27 96 • Nantes Espace Informatique 40 93 11 48 • Nice Gioffredo Sorbonne 93 85 17 55 • Nice Massena Sorbonne 93 88 31 32 • Paris Hifi Madison 45 78 81 16 • Paris Général Vidéo 42 06 50 50 • Puteaux-La Défense Starcom 47 73 79 29 • Reims Chanzy Ordinateurs 26 47 45 36 • Reims Logimicro 26 47 44 14 • Toulon Papeterie Charlemagne 94 62 22 88 • Toulouse Soubiron Informatique 61 21 64 39 •

Le second tour des élections cantonales

(Suite de la page 12.)

SAINTES-NORD
I. : 10 623 ; A. : 55,41 % ; E. : 4 588.
Philippe Marchand, c.s., PS, d., 2 558 (55,75 %) *RÉÉLU.*
Jacques Tanner, RPR, 2 030.

TONNAY-CHARENTE
I. : 8 187 ; A. : 47,94 % ; E. : 4 172.
Pierre Branger, c.s., RPR, 2 211 (52,99 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Guillon, PS, 1 961.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 11 PS ; 4 MRG ; 3 div. g. ; 3 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 2 UDF et app. ; 15 RPR ; 6 div. d. *(prés. : François Blaizot, UDF-CDS).*

NOUVEAU CONSEIL : 9 PS ; 7 MRG ; 1 div. g. ; 1 maj. p. ; 3 UDF-rad ; 2 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 3 UDF et app. ; 16 RPR ; 6 div. d.

Le second tour s'est traduit par une nette augmentation du taux de participation, qui atteint 58,24 % ; cet accroissement est surtout sensible dans les cantons ruraux. Dans le nouveau conseil général, la majorité sortante de droite gagne un siège (33 contre 18 alors que le précédent était de 32 contre 19).

Le dernier siège tenu par le PC est tombé : M. Léon Belly, qui n'a pas fait le plein des voix de gauche du premier tour, est battu par le jeune maire RPR de Châtelaillon, M. Jean-Louis Léonard. Favori sur le papier, le socialiste Gérard Desrente a pourtant été battu, le sortant UDF Xavier de Roux ayant, semble-t-il, récupéré des voix chez les abstentionnistes du premier tour. Après une éclipse de six ans, la gauche récupère le canton de La Jarrie où M. Pierre Brousteau (MRG) bat largement le conseiller sortant, M. Bernard Ranson (UDF-CDS). Dans le canton de La Rochelle-IX, le conseiller sortant, M. Gérard Gomès (PS), a été lui aussi victime d'une meilleure mobilisation de la droite au second tour ; il cède la place au maire de Lagarde, M. Jean-François Douard (div. d.).

CHER (17)

1er TOUR : 4 élus
(1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 div. d.)

LES AIX-D'ANGILLON
I. : 8 874 ; A. : 41,58 % ; E. : 4 936.
Maxime Camuzat, PC, 2 800 (56,72 %) *ÉLU.*
Claude Leloup, UDF-PR, 2 136.
René Millet, c.s., div. d., n.s.r.p.

BOURGES-I
I. : 7 250 ; A. : 61,73 % ; E. : 2 667.
Jean-Claude Sandrier, PC, 1 849 (69,32 %) *ÉLU.*
Philippe Bensac, UDF-PR, 818.
Jacques Rimbault, c.s., PC, d., m., s'est démis de son mandat.

BOURGES-II
I. : 8 163 ; A. : 51,56 % ; E. : 3 820.
Joël Chavannaz, PS, 1 977 (51,75 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Péan, c.s., RPR, 1 843.

BOURGES-III
I. : 31 130 ; A. : 80,76 % ; E. : 5 801.
Marguerite Renaudat, c.s., PC, 3 502 (60,36 %) *RÉÉLUE.*
François Deschamps, RPR, 2 299.

CHATEAUMEILLANT
I. : 5 118 ; A. : 35,07 % ; E. : 3 211.
Philippe Beauchamp, c.s., RPR, 1 738 (54,12 %) *RÉÉLU.*
André Grymonprez, maj. p., 1 473.

CHATEAUNEUF-SUR-CHER
I. : 3 667 ; A. : 31,11 % ; E. : 2 389.
Jean Vigneron, PC, m., 1 339 (56,04 %) *ÉLU.*
Robert Couturier, maj. p., 1 050.
Daniel Perrot, c.s., PC, n.s.r.p.

GRAÇAY
I. : 2 909 ; A. : 28,87 % ; E. : 2 014.
Georges Druesne, PC, 1 049 (52,08 %) *ÉLU.*
Pierre François, c.s., div. d., 965.

LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS
I. : 6 557 ; A. : 40,00 % ; E. : 3 816.
Christian Gigot, c.s., PC, 2 029 (53,17 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Gignoux, sout. RPR, m., 1 787.

LURY-SUR-ARNON
I. : 3 771 ; A. : 45,45 % ; E. : 1 942.
Raymond Tatin, sout. RPR, 1 129 (58,13 %) *ÉLU.*
André Cormon, PS, 813.
Pierre Sicard, c.s., div. d., n.s.r.p.

SAINT-DOULCHARD
I. : 8 847 ; A. : 52,32 % ; E. : 4 087.
Henri Debord, c.s., div. d., m., 2 154 (52,70 %) *RÉÉLU.*
René Robert, PS, 1 933.

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY
I. : 7 848 ; A. : 40,27 % ; E. : 4 550.
Michel Gilbert, UDF-rad., 2 386 (52,43 %) *ÉLU.*
Louis Jouanin, c.s., div. d., n.s.r.p.

SANCERGUES
I. : 6 064 ; A. : 35,19 % ; E. : 3 781.
Serge Berthelot, c.s., PC, 1 974 (52,20 %) *RÉÉLU.*
Michel Lafay, app. RPR, m., 1 807.

SAULZAIS-LE-POTIER
I. : 2 799 ; A. : 30,54 % ; E. : 1 907.
Jean Dumontet, sout. RPR, 1 085 (56,89 %) *ÉLU.*
Henri Ratel, PS, 822.
Maxime Chagnon, c.s., PS, n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 8 PC ; 1 PS ; 1 div. g. ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 UDF-P et R ; 2 UDF ; 5 RPR ; 14 div. d. *(Prés. : Jean-François Deniau, UDF-PR, d., a. min.).*

NOUVEAU CONSEIL : 10 PC ; 1 PS ; 1 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 UDF-P et R ; 2 UDF ; 6 RPR ; 10 div. d.

Avec dix conseillers généraux, soit deux de plus que précédemment, le PCF sort gagnant. Les sept candidats communistes bien placés à l'issue du premier tour ont rempli leur contrat, le meilleur score revenant à M. Sandrier (69,33 % des voix) dans le canton où le maire de Bourges, M. Jacques Rimbault, député, ne se représentait pas. Dans le deuxième canton de la ville, le conseiller sortant, M. Péan (RPR), est battu par le candidat socialiste, M. Chavannaz. La défaite du candidat RPR peut s'expliquer par une certaine absence, mal ressentie par ses électeurs, mais, aussi, par le retrait en sa faveur dès avant le premier tour de la candidate du Front national, ce qui a pu en irriter certains. La PS compense ainsi la perte de Saulzais-le-Potier, son unique siège dans l'assemblée sortante. La droite conserve une large majorité (23 sièges contre 12).

CORREZE (18+1)

1er TOUR : 12 élus
(1 UDF-PSD ; 10 RPR ; 1 div. d.)

BRIVE-LA-GAILLARDE-SUD-OUEST
I. : 7 596 ; A. : 44,48 % ; E. : 3 982.
Jacques Chaminade, c.s., PC, 2 234 (56,10 %) *RÉÉLU.*
Jean-Michel Delsart, UDF-PR, 1 748.

BRIVE-LA-GAILLARDE-SUD-EST
I. : 7 772 ; A. : 44,27 % ; E. : 4 162.
Claudine Labrunie, c.s., PS, 2 250 (54,06 %) *RÉÉLUE.*
Emmanuel Maymil, FN, 1 912.

SEILHAC
I. : 5 644 ; A. : 18,65 % ; E. : 4 426.
Noël Martinie, PS, 2 477 (55,96 %) *ÉLU.*
Pierre Vinatier, div. d., 1 949.
René Chauffour, c.s., PC, n.s.r.p.

TULLE-CAMPAGNE-NORD
I. : 5 743 ; A. : 36,00 % ; E. : 3 464.
Armand Boucheteil, c.s., PC, 2 203 (63,59 %) *RÉÉLU.*
Henri Labrat, RPR, 1 261.

TULLE-URBAIN-NORD
I. : 6 549 ; A. : 35,80 % ; E. : 4 056.
Raymond Aubert, RPR, 2 088 (51,47 %) *ÉLU.*
Jean Combasteil, PC, m., 1 968.
François Béal, c.s., RPR, n.s.r.p.

TULLE-URBAIN-SUD
I. : 5 308 ; A. : 39,20 % ; E. : 3 070.
Bernard Jaubert, c.s., PC, 1 583 (51,56 %) *RÉÉLU.*
Armande Gaspard, RPR, 1 487.

VIGEOIS
I. : 3 212 ; A. : 12,39 % ; E. : 2 734.
Marcel Mouly, RPR, 1 395 (51,02 %) *ÉLU.*
René Bourg, c.s., PC, 1 339.

CONSEIL SORTANT : 7 PC ; 4 PS ; 1 UDF-PSD ; 25 RPR *(prés. : Charles Ceyrac, RPR, m. de Collonges-la-Rouge).*

NOUVEAU CONSEIL : 5 PC ; 4 PS ; 1 UDF-PSD ; 26 RPR ; 1 div. d.

Le second tour a réservé des surprises. Onze élus du RPR et un de l'UDF ayant été désignés dimanche dernier, il restait aux électeurs à régler sept ballottages, tous favorables à la gauche. M. Jean Combasteil, maire communiste de Tulle, a été défait par le RPR, M. Raymond-Max Aubert, alors qu'il possédait une avance confortable. Indiscutablement, les reports socialistes ne se sont pas effectués dans les meilleures conditions, puisqu'il manque à M. Combasteil 210 voix par rapport au total de la gauche du 25 septembre. Phénomène accentué par une plus forte participation, qui a joué en faveur du candidat de la droite.

Autre surprise, de moindre importance toutefois dans la mesure où le ballottage était beaucoup plus serré dans le canton de Vigeois, le conseiller général sortant communiste M. René Bourg n'a pu conserver son siège, le cédant sur le fil à M. Marcel Mouly. Là aussi, des voix socialistes de M. Roger Bergeal ont manqué dans le décompte final. M. Noël Martinie, PS, a conquis pour sa part le canton de Seilhac, qui appartenait au communiste M. René Chauffour, qui ne se représentait pas.

CORSE-DU-SUD (11+2)

1er TOUR : 7 élus
(1 PC ; 2 UDF-PR ; 3 RPR ; 1 div. d.)

AJACCIO-VI
I. : 6 435 ; A. : 48,11 % ; E. : 3 147.
Jacques Simongiovanni, c.s., CNI, 1 877 (59,64 %) *RÉÉLU.*
Ange Pantaloni, PS, 1 270.

AJACCIO-VII
I. : 5 860 ; A. : 36,48 % ; E. : 3 609.
Félix Luciani, c.s., PS, 2 203 (61,04 %) *RÉÉLU.*
Pascal Sciarli, UDF, 1 406.

CELAVO-MEZZANA
I. : 5 560 ; A. : 42,14 % ; E. : 3 108.
Noël Sarrola, c.s., MRG, 2 089 (67,21 %) *RÉÉLU.*
Dominique Martinetti, UDF-PR, 1 019.

LES DEUX-SORRU
I. : 4 742 ; A. : 43,92 % ; E. : 2 566.
Dominique Colonna, c.s., MRG, 1 479 (57,63 %) *RÉÉLU.*
Charles Grisoni, RPR, 1 087.

PETRETO-BICCHISANO
I. : 3 148 ; A. : 24,96 % ; E. : 2 260.
Toussaint Luciani, c.s., PS, 1 304 (57,69 %) *RÉÉLU.*
Jean-Laurent Colonna d'Istria, RPR, 956.

TALLANO-SCOPAMENE
I. : 2 645 ; A. : 22,11 % ; E. : 2 036.
Paul Serra, div. d., 996 (48,91 %) *ÉLU.*
Antoine Bizzari, div. d., 857 ; Dominique Giovannangeli, PC, 183.
Jaby Pandolfi, c.s., div. g., m., n.s.r.p.

ANCIEN CONSEIL : 1 PC ; 3 PS ; 6 MRG ; 1 div. g. ; 2 UDF-PR ; 2 UDF ; 2 RPR ; 1 CNI ; 4 div. d. *(Prés. : José Rossi, UDF-PR, d., adj. m. d'Ajaccio).*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC ; 2 PS ; 5 MRG ; 2 UDF-PR ; 2 UDF ; 3 RPR ; 1 CNI ; 5 div. d.

Le deuxième tour n'a pas changé l'équilibre acquis au premier tour entre les forces de droite et de gauche en Corse-du-Sud. Les sièges en ballottage sont allés aux candidats les mieux placés du premier tour. Le président du conseil général, le député UDF M. José Rossi, conforte sa majorité départementale d'un siège : celui acquis dès le premier tour par Roland Franscisi, vainqueur à Zicavo, dans le canton laissé vacant par le décès de Jacques Fiamma, MRG. La nouvelle majorité de M. José Rossi est de 13 sièges à droite contre 9 à gauche.

HAUTE-CORSE (16)

1er TOUR : 5 élus
(2 MRG ; 1 UDF-PR ; 2 RPR)

BASTIA-II
I. : 5 486 ; A. : 64,65 % ; E. : 1 481.
Henry Zuccarelli, c.s., MRG, 1 481 (100,00 %) *RÉÉLU.*

BASTIA-IV
I. : 1 878 ; A. : 28,11 % ; E. : 1 281.
Antoine Gandolfi, c.s., RPR, 734 (57,29 %) *RÉÉLU.*
Jean-Baptiste Raffalli, MRG, 547.

BASTIA-VI
I. : 3 481 ; A. : 35,30 % ; E. : 2 093.
Eugène Bertucci, RPR, 1 249 (59,67 %) *ÉLU.*
François Vendasi, MRG, 844.
François de Casalta, c.s., div. g., a été éliminé.

BUSTANICO
I. : 3 720 ; A. : 23,30 % ; E. : 2 816.
Joseph Campana, MRG, 1 466 (52,05 %) *ÉLU.*
Paul-Mathieu Celeri, RPR, 1 350.
Etienne Moracchini, c.s., MRG, n.s.r.p.

CALVI
I. : 3 421 ; A. : 24,90 % ; E. : 2 521.
Eugène Ceccaldi, RPR diss., 842 (33,39 %) *ÉLU.*
François Musso, RPR, d. eur., 741 ; Xavier Collona, div., m., 484 ; Ange Santini, MRG, 454.
Chrisosthome Léandri, c.s., RPR, n.s.r.p.

GHISONI
I. : 3 376 ; A. : 29,08 % ; E. : 2 349.
Dominique Gambini, c.s., RPR, 1 262 (53,72 %) *RÉÉLU.*
Ignace Battesti, MRG, 755 ; Paul Battesti, div. d., 332.

LE HAUT-NEBBIO
I. : 3 593 ; A. : 28,91 % ; E. : 2 497.
Claude Flori, UDF, 1 674 (67,04 %) *ÉLU.*
Cécile Pietrera, MRG, 823.
Jean Casta, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

MOITA-VERDE
I. : 4 299 ; A. : 19,23 % ; E. : 3 442.
Ange Fraticelli, RPR, 1 743 (50,63 %) *ÉLU.*
Vincent Carlotti, c.s., PS, 1 699.

OREZZA-ALESANI
I. : 2 965 ; A. : 35,07 % ; E. : 1 908.
François Riolacci, c.s., RPR, 1 153 (60,42 %) *RÉÉLU.*
Paul-Baptiste Battesti, MRG, 755.

SAN-MARTINO-DI-LOTA
I. : 4 285 ; A. : 19,95 % ; E. : 3 363.
Jean Baggioni, c.s., UDF-PR, m., 1 734 (51,56 %) *RÉÉLU.*
Jean-Jacques Padovani, rén., 1 629.

VESCOVATO
I. : 4 952 ; A. : 23,14 % ; E. : 3 725.
Joseph Castelli, c.s., MRG, 2 089 (56,08 %) *RÉÉLU.*
Jean-Etienne Albertini, RPR, 1 636.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 3 PS ; 13 MRG ; 4 UDF-PR ; 2 UDF ; 7 RPR. *(Prés. : François Giacobbi, MRG, sén.).*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PS ; 14 MRG ; 2 UDF-PR ; 3 UDF ; 10 RPR.

Avec la perte de deux sièges, la gauche perd sa majorité départementale qui, de 17 sièges à gauche contre 13 à droite, passe de 15 sièges à gauche contre 15 sièges à droite. La gauche perd le siège détenu par M. Vincent Carlotti, le conseiller sortant PS de Moïta-Verde, battu de 44 voix par son seul concurrent de droite, le PRR M. Ange Fraticelli. Dans ce canton, la plus forte mobilisation de l'électorat au deuxième tour n'a pas permis au maire d'Aléria de combler son handicap de 100 voix du premier tour. La gauche perd aussi le canton de Bastia-6 où le sortant (PS dissident), M. François de Casalta, avait été éliminé dès le premier tour par le candidat du MRG, M. François Vendasi. Au second tour, ce dernier n'a pas bénéficié du report des voix socialistes et communistes, laissant le candidat RPR, M. Eugène Bertucci l'emporter avec 425 voix d'écart. Malgré le partage des voix entre la droite et la gauche au conseil général, le président et sénateur MRG, M. François Giacobi, pense retrouver son siège par 17 voix contre 13 au bénéfice du transfert de 2 voix de droite en sa faveur.

COTE-D'OR (22+1)

1er TOUR : 8 élus
(1 PS ; 2 MRG ; 2 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 app. UDF ; 1 RPR)

BAIGNEUX-LES-JUIFS
I. : 1 489 ; A. : 37,74 % ; E. : 906.
Dominique Languereau, c.s., app. UDF, 413 (45,58 %) *RÉÉLU.*
Fernand Mousseran, MRG, 249 ; Pierre Aubin, div. d., 244.

BEAUNE-SUD
I. : 12 123 ; A. : 56,52 % ; E. : 5 100.
Henri Moine, c.s., RPR, m., 2 911 (57,07 %) *RÉÉLU.*
Michel Volatier, PS, 2 189.

CHATILLON-SUR-SEINE
I. : 8 423 ; A. : 40,34 % ; E. : 4 919.
Hubert Brigand, div. d., 2 544 (51,71 %) *ÉLU.*
Michel Serex, PS, 2 375.
Maurice Dabé, c.s., UDF-PR, s'est retiré.

CHENOVE
I. : 15 832 ; A. : 62,12 % ; E. : 5 828.
Jean Esmonin, c.s., PS, 3 677 (63,09 %) *RÉÉLU.*
Maurice Colson, RPR, 2 151.

DIJON-I
I. : 14 896 ; A. : 58,41 % ; E. : 6 062.
Louis Berthou, c.s., RPR, 3 667 (60,49 %) *RÉÉLU.*
Roland Didier, PS, 2 395.

DIJON-II
I. : 16 625 ; A. : 56,04 % ; E. : 7 246.
Hervé Vouillot, PS, 3 947 (54,47 %) *ÉLU.*
Lucien Brenot, RPR, 3 299.
Roger Rémond, c.s., PS, n.s.r.p.

DIJON-III
I. : 10 570 ; A. : 58,71 % ; E. : 4 276.
Jean-Marc Nudant, c.s., RPR, 2 324 (54,34 %) *RÉÉLU.*
François Rebsamen, PS, 1 952.

● DIJON-VI
I. : 13 888 ; A. : 60,22 % ; E. : 5 382.
Jacques Guérin, RPR, 3 689 (68,54 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Dubois, PS, 1 693.
Robert Poujade, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

DIJON-VII
I. : 10 394 ; A. : 63,96 % ; E. : 3 672.
Maurice Lombard, c.s., RPR, sén., 2 290 (62,36 %) *RÉÉLU.*
Janine Bessis, PS, 1 382.

DIJON-VIII
I. : 9 507 ; A. : 63,62 % ; E. : 3 390.
André Jacquey, c.s., RPR, 1 942 (57,28 %) *RÉÉLU.*
Jean-Baptiste Viallon, PS, 1 448.

GENLIS
I. : 11 396 ; A. : 59.50 % ; E. : 4 481.
Paul Orssaud, c.s., MRG, 2 937 (65,54 %) *RÉÉLU.*
Marie-Jeanne Rosati, UDF-PR, 1 544.

LIERNAIS
I. : 2 296 ; A. : 27,39 % ; E. : 1 617.
Louis Grillot, div. d., 919 (56.83 %) *ÉLU.*
Pierre Charles, c.s., MRG, 698.

NOLAY
I. : 4 924 ; A. : 47,76 % ; E. : 2 494.
François Desmoulins-Lebeault, app. UDF, 1 306 (52,36 %) *ÉLU.*
Pierre Barbiéry, PS, 1 188.
Jean-Philippe Lecat, c.s., UDF, n.s.r.p.

RECEY-SUR-OURCE
I. : 2 082 ; A. : 40,05 % ; E. : 1 184.
Florence Prévost, RPR, 681 (57,51 %) *ÉLUE.*
Marcel Mathiaut, c.s., app. UDF, 503.

SEMUR-EN-AUXOIS
I. : 6 652 ; A. : 34,41 % ; E. : 4 208.
Jean-Marie Magnien, RPR, 2 208 (52,47 %) *ÉLU.*
Robert Morlevat, c.s., MRG, m., 2 000.

CONSEIL SORTANT : 6 PS, 6 MRG, 1 div. g., 2 UDF-CDS, 5 UDF-PR, 7 UDF et app., 14 RPR, 2 div. d. *(Prés. : Henry Berger, RPR, m. de Fontaine-Française.)*

NOUVEAU CONSEIL : 6 PS, 4 MRG, 1 div. g., 2 UDF-CDS, 4 UDF-PR, 6 UDF et app., 16 RPR, 4 div. d.

La majorité de droite n'avait rien à redouter de ce scrutin. Mais on ne s'attendait pas à ce qu'elle en sorte renforcée. La surprise est venue de la défaite du MRG, M. Robert Morlevat, maire de Semur-en-Auxois depuis 1937 et conseiller général depuis 1945, battu par un RPR. M. Morlevat fait les frais d'un mauvais report de voix.

COTES-DU-NORD (26)

1er TOUR : 13 élus
(2 PC ; 6 PS ; 3 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 RPR)

BELLE-ISLE-EN-TERRE
I. : 4 752 ; A. : 18,37 % ; E. : 3 778.
François Le Masson, PC, 2 077 (54,97 %) *ÉLU.*
Marcel L'Hélias, c.s., UDF-CDS, 1 701.

CAULNES
I. : 4 442 ; A. : 25,73 % ; E. : 3 216.
Raymond Guyomarc'h, PS, 1 734 (53,91 %) *ÉLU.*
Jean Desportes, app. UDF, 1 482.
Bernard Lemarié, c.s., UDF-CDS, sén., n.s.r.p.

COLLINÉE
I. : 3 497 ; A. : 29,93 % ; E. : 2 321.
Yvon Renault, c.s., PC, 1 415 (60,96 %) *RÉÉLU.*
Gérard Baudet, RPR, 906.

DINAN-EST
I. : 10 720 ; A. : 36,67 % ; E. : 6 617.
René Benoît, c.s., UDF-PR, m., 3 311 (50,03 %) *RÉÉLU.*
Didier Morel, PS, 3 306.

GOUAREC
I. : 3 351 ; A. : 25,12 % ; E. : 2 457.
Toussaint L'Hermite, c.s., PS, 1 324 (53,88 %) *RÉÉLU.*
Paul Guéguen, UDF, 1 133.

GUINGAMP
I. : 16 120 ; A. : 41,66 % ; E. : 8 940.
Christian Le Verge, PC, 5 502 (61,54 %) *ÉLU.*
Albert Lissilour, RPR, 3 438.
Yvon Le Merrer, c.s., PS, s'est retiré.

LANNION
I. : 16 205 ; A. : 48,49 % ; E. : 8 026.
Alain Gouriou, c.s., PS, 5 578 (69,49 %) *RÉÉLU.*
Danielle Marec, RPR, 2 448.

PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ
I. : 9 536 ; A. : 33,06 % ; E. : 6 249.
Guillaume Guédo, c.s., UDF-CDS, 3 167 (50,68 %) *RÉÉLU.*
Patrick Boullet, PS, 3 082.

PLOUARET
I. : 7 900 ; A. : 50,10 % ; E. : 2 970.
Francis Cadoudal, c.s., PC, 2 970 (100,00 %) *RÉÉLU.*

PLOUFRAGAN
I. : 13 220 ; A. : 43,75 % ; E. : 7 184.
Jean Derian, c.s., PC, m., 4 152 (57,79 %) *RÉÉLU.*
Patrice Melscouet, UDF, 3 032.

SAINT-BRIEUC-NORD
I. : 10 701 ; A. : 57,45 % ; E. : 4 393.
Claude Saunier, c.s., PS, m., 2 616 (59,54 %) *RÉÉLU.*
Madeleine Le Mot, UDF-PR, 1 777.

SAINT-BRIEUC-SUD
I. : 10 596 ; A. : 57,71 % ; E. : 4 293.
Jean-Luc Bommert, c.s., PS, 2 394 (55,76 %) *RÉÉLU.*
Jean Cottarel, RPR, 1 899.

TRÉGUIER
I. : 9 542 ; A. : 30,71 % ; E. : 6 478.
Michel Le Saint, PS, 3 286 (50,72 %) *ÉLU.*
Yves Le Cozannet, c.s., UDF-CDS, sén., 3 192.

CONSEIL SORTANT : 7 PC ; 23 PS ; 9 UDF-CDS, 2 UDF-PR ; 11 UDF. *(prés. : Charles Josselin, PS, d., m. de Pleslin-Trigavou, a. min.).*

NOUVEAU CONSEIL : 9 PC, 24 PS, 5 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 11 UDF, 1 RPR.

La gauche renforce globalement son emprise sur le conseil général en gagnant trois sièges (deux pour le PCF, un pour le PS). Cette tendance est d'autant plus nette que certains conseillers généraux de droite ne sauvent leur siège que de quelques voix : c'est le cas de M. René Benoit (UDF-PR), réélu avec seulement 5 voix d'avance à Dinan, et de M. Guillaume Guédo (UDF-CDS), qui l'emporte de 85 voix à Pléneuf-Val-André. Le sénateur et conseiller général sortant UDF-CDS, M. Yves Le Cozannet, perd d'autre part son siège face au socialiste, M. Michel Le Saint. Les reports de voix dans le sens PS-PC se sont mal faits : il manque parfois 1 000 voix au candidat communiste.

CREUSE (14)

1er TOUR : 8 élus
(4 PS ; 1 UDF-PSD ; 2 RPR ; 1 div. d.)

BOUSSAC
I. : 5 214 ; A. : 32,64 % ; E. : 3 441.
Jean-Claude Devillard, PS, 1 763 (51,23 %) *ÉLU.*
Bernard Pignot, c.s., div. d., 1 678.

CHENERAILLES
I. : 4 200 ; A. : 34,00 % ; E. : 2 692.
Pierre Lavédrine, c.s., RPR, m., 1 420 (52,74 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Sinaud, PS, 1 272.

LA COURTINE
I. : 1 774 ; A. : 21,92 % ; E. : 1 360.
André Baudin, RPR, 683 (50,22 %) *ÉLU.*
Marcel Maginier, c.s., PS, 677.

FELLETIN
I. : 3 819 ; A. : 24,69 % ; E. : 2 759.
Pierre Gaudon, c.s., PS, 1 424 (51,61 %) *RÉÉLU.*
Jean Mazet, RPR, m., 1 335.

GUERET-SUD-OUEST
I. : 4 157 ; A. : 49,77 % ; E. : 2 010.
Liliane Robert, c.s., PS, 1 176 (58,50 %) *RÉÉLUE.*
Jean-Claude Boulle, div. d., 834.

LA SOUTERRAINE
I. : 8 770 ; A. : 47,13 % ; E. : 4 431.
Roger Gardet, c.s., PC, 2 844 (64,18 %) *RÉÉLU.*
Christian Chappet, RPR, 1 587.

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 13 PS, 1 UDF-PSD, 1 UDF-PR, 2 UDF, 5 RPR, 3 div. d. *(prés. : Michel Moreigne, PS, sén., m. de Lupersat).*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC, 13 PS, 1 UDF-PSD, 1 UDF-PR, 2 UDF, 6 RPR, 2 div. d.

Le second tour n'apporte pas de changement quant à la composition politique de l'assemblée départementale. Dans les six cantons restant à pourvoir, il y a certes deux cantons qui basculent, mais dans les deux sens. En effet, le siège de La Courtine, détenu de longue date par le vice-président du conseil général sortant, M. Marcel Maginier, PS, passe à droite avec le succès de M. André Baudin, RPR, alors que le canton de Boussac, fief de la droite, est conquis par M. Jean-Claude Duvilard, PS, devant M. Bernard Pignet, conseiller sortant RPR.

Seule femme du conseil général, Mme Viviane Robert est réélue à Guéret. Le Parti communiste conserve son siège à La Souterraine avec M. Roger Gardet, conseiller sortant. A Chénérailles, M. Pierre Lavedrine est, lui aussi, réélu, alors que, à Felletin, M. Pierre Gaudin, PS, s'impose une nouvelle fois dans un canton qui, lors des dernières élections, avait voté pour la droite.

DORDOGNE (24)

1er TOUR : 6 élus
(1 PS ; 1 UDF-rad. ; 3 RPR ; 1 div. d.)

BELVES
I. : 3 379 ; A. : 21,42 % ; E. : 2 540.
René Barde, UDF-PR, 1 341 (52,79 %) *ÉLU.*
Jean-Roger Loubière, c.s., MRG, m., 1 199.

CARLUX
I. : 3 629 ; A. : 31,19 % ; E. : 2 356.
Maurice Léonard, c.s., PC, 1 624 (68,93 %) *RÉÉLU.*
Pascal Allard, RPR, 732.

CHAMPAGNAC-DE-BEL-AIR
I. : 2 626 ; A. : 21,36 % ; E. : 1 992.
Gérard Vignaud, div. d., 1 094 (54,91 %) *ÉLU.*
Alain Bonnet, c.s., MRG, d., 898.

DOMME
I. : 5 019 ; A. : 14,46 % ; E. : 4 218.
Germinal Peiro, PS, 2 190 (51,92 %) *ÉLU.*
Alain Bournazel, c.s., RPR, 2 028.

EXCIDEUIL
I. : 4 829 ; A. : 22,03 % ; E. : 3 609.
Henri Faure, PC, 1 813 (50,23 %) *ÉLU.*
Jacques Detivaud, c.s., div. d., 1 796.

EYMET
I. : 3 637 ; A. : 22,76 % ; E. : 2 700.
Jean Ossard, maj. p., 1 371 (50,77 %) *ÉLU.*
Elie Marty, c.s., UDF-PR, 1 329.

ISSIGEAC
I. : 3 267 ; A. : 22,95 % ; E. : 2 443.
René Barou, c.s., RPR, 1 292 (52,88 %) *RÉÉLU.*
Camille Dijos, PS, 1 151.

MAREUIL
I. : 3 317 ; A. : 20,22 % ; E. : 2 557.
Raymond Roland, UDF-rad., 1 425 (55,72 %) *ÉLU.*
Gérard Tura, maj. p., m., 1 132.
Yves Rousseau, c.s., div. d., n.s.r.p.

MUSSIDAN
I. : 7 515 ; A. : 31,15 % ; E. : 4 815.
Gérard-Jean Chevalier, div. d., 2 429 (50,44 %) *ÉLU.*
Pierre Bonneau, c.s., MRG, m., 2 386.

NEUVIC
I. : 5 573 ; A. : 17,74 % ; E. : 4 385.
Christian Defarge, c.s., PS, 2 521 (57,49 %) *RÉÉLU.*
François Roussel, RPR, m., 1 864.

RIBERAC
I. : 6 675 ; A. : 27,13 % ; E. : 4 654.
Bernard Cazeau, c.s., PS, m., 2 802 (60,20 %) *RÉÉLU.*
Antoine Audi, RPR, 1 852.

SAINT-ASTIER
I. : 11 753 ; A. : 36,06 % ; E. : 7 024.
Francis Chanraud, c.s., PS, 4 583 (65,24 %) *RÉÉLU.*
Philippe Vaubourgoin, UDF-PR, 2 441.

SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE
I. : 4 511 ; A. : 17,71 % ; E. : 3 640.
Jean-Marie Guillout, RPR, 1 870 (51,37 %) *ÉLU.*
Céline Millet-Lacombe, c.s., MRG, 1 770.

SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC
I. : 11 703 ; A. : 39,02 % ; E. : 6 648.
Alexis Félix, c.s., PS, 3 863 (58,10 %) *RÉÉLU.*
André Reynet, RPR, m., 2 785.

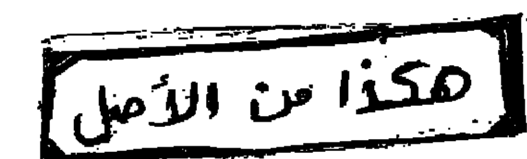
TERRASSON-LA-VILLEDIEU
I. : 10 270 ; A. : 31,56 % ; E. : 6 644.
Jean-Paul Gardet, RPR, 3 536 (53,22 %) *ÉLU.*
Edgar Bardagué, c.s., PC, m., 3 108.

THIVIERS
I. : 6 433 ; A. : 21,80 % ; E. : 4 807.
Jean-Louis Bouchillou, PS, 2 668 (55,50 %) *ÉLU.*
Roger Jaccou, c.s., div. d., m., 2 139.

VELINES
I. : 6 926 ; A. : 27,53 % ; E. : 4 883.
Didier Lourec, RPR, 2 679 (54,86 %) *ÉLU.*
Elie Philit, c.s., PS, 2 204.

(Lire la suite page 16.)





هكذا من الأصل

Le second tour

(Suite de la page 14.)

VILLAMBLARD
I. : 4 057 ; A. : 19,27 % ; E. : 3 164.
Jean Fourloubey, PS, m., 1 648 (52,08 %) *ÉLU.*
Henry de Monferrand, c.s., RPR, 1 516.

CONSEIL SORTANT : 4 PC, 20 PS, 5 MRG, 1 UDF-rad., 1 UDF-PR, 1 UDF, 8 RPR, 10 div. d. *(Prés. : Bernard Bioulac, PS, d., m. de Saint-Barthelemy-de-Bussière).*

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC, 22 PS, 1 UDF-rad., 1 UDF, 11 RPR, 11 div. d.

Onze des dix-huit sièges qui étaient en ballottage changent de titulaires, confirmant ainsi le bouleversement du premier tour. La seule véritable surprise est la défaite du maire communiste de Terrasson, M. Edgar Bardagué, nettement battu par M. Jean-Paul Gardet (RPR). L'addition des voix de gauche du premier tour donnait pourtant une facile victoire au sortant, qui est victime de mauvais reports. Il en va de même à Excideuil, où M. Henri Faure (PCF) est élu moins largement que prévu.

La deuxième principale victime de ce scrutin est le député et maire de Brantôme, M. Alain Bonnet (MRG), qui perd le siège qu'il détenait depuis vingt-quatre ans. M. Bonnet, malgré la mobilisation de ses amis, n'a pas réussi à combler l'important retard qu'il avait sur le vainqueur, M. Gérard Vignaud (div. d.).

La droite perd, cependant, plusieurs de ses personnalités, notamment à Domme, M. Alain Bournazel, conseiller régional RPR, et à Eymet, M. Elie Marty, ancien député UDF. Toutefois, elle talonne désormais la gauche qui n'est plus majoritaire que de deux sièges. Le Parti communiste, avec ses quatre représentants, devrait peser plus fortement sur la majorité présidentielle.

Le MRG sort décimé de cette élection en perdant ses cinq sièges tandis que le PS gagne deux sièges supplémentaires, tout comme le RPR. Les habitants de la Dordogne ont été civiques : la participation a été de 72,85 %.

DOUBS (17)

1er TOUR : 7 élus
(1 PS ; 1 app. UDF-CDS ; 1 UDF ; 2 RPR et app. ; 2 div. d.)

AMANCEY
I. : 2 738 ; A. : 24,50 % ; E. : 1 987.
Albert Bourgon, c.s., app. UDF-CDS, 1 129 (56,81 %) *RÉÉLU.*
Gabriel Saulnier, PS, 858.

AUDINCOURT
I. : 12 053 ; A. : 72,96 % ; E. : 2 473.
Serge Paganelli, c.s., PC diss., m., 2 473 (100,00 %) *RÉÉLU.*

BESANÇON-EST
I. : 14 870 ; A. : 55,65 % ; E. : 6 445.
Claude Salomon, c.s., RPR, 3 474 (53,90 %) *RÉÉLU.*
Jean Boichard, PS, 2 971.

BESANÇON-NORD-EST
I. : 12 774 ; A. : 55,96 % ; E. : 5 515.
Joseph Pinard, c.s., PS, 3 553 (64,42 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Chomette, RPR, 1 962.

BESANÇON-PLANOISE
I. : 7 249 ; A. : 66,83 % ; E. : 2 262.
Jean-Louis Fousseret, PS, 1 632 (72,14 %) *ÉLU.*
Joseph Roth, RPR, 630.
Anne-Marie Courtot, c.s., PS, n.s.r.p.

BESANÇON-SUD
I. : 12 154 ; A. : 53,71 % ; E. : 5 381.
Michel Bittard, c.s., UDF, 2 875 (53,42 %) *RÉÉLU.*
Marcellin Baretje, PS, 2 506.

CLERVAL
I. : 4 514 ; A. : 21,86 % ; E. : 3 478.
Alain Cartier, c.s., UDF-rad., 1 556 (44,73 %) *RÉÉLU.*
Henri Cretin, div. d., m., 1 542 ; Yvette Pegeot, PS, 380.

MARCHAUX
I. : 11 227 ; A. : 45,01 % ; E. : 5 929.
Michel Bourgeois, PS, 3 122 (52,65 %) *ÉLU.*
André Angelot, c.s., app. RPR, 2 807.

SOCHAUX-GRAND-CHARMONT
I. : 9 300 ; A. : 59,38 % ; E. : 3 645.
Gaston Frenay, PS, 2 241 (61,48 %) *ÉLU.*
Alain Chaneaux, RPR, 1 404.
René Maitre, c.s., PS, n.s.r.p.

VALENTIGNEY
I. : 13 534 ; A. : 57,97 % ; E. : 5 475.
Georges Massacrier, c.s., PS, 3 212 (58,66 %) *RÉÉLU.*
René Cuginy, app. RPR, 2 263.

CONSEIL SORTANT : 1 PC diss., 8 PS, 1 UDF-rad., 3 UDF-CDS et app., 1 UDF-PR, 4 UDF, 14 RPR et app., 3 div. d. *(prés. : Georges Gruillot, RPR, sén., m. de Vercel).*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC diss., 9 PS, 1 UDF-rad., 3 UDF-CDS et app., 1 UDF-PR, 4 UDF, 13 RPR et app., 3 div. d.

La mobilisation des électeurs de gauche vaut aux socialistes de gagner un siège et au seul sortant communiste, M. Serge Paganelli, maire d'Audincourt, en délicatesse avec son parti, d'appuyer sa réélection sur 20,52 % des électeurs de son canton (le socialiste, second au premier tour, s'était désisté, et les candidats de droite n'avaient pas réuni suffisamment de voix le 25 septembre pour se maintenir : M. Paganelli était donc candidat unique). Le rapport de force au sein du conseil général reste très favorable à la droite, qui dispose de 25 sièges sur 35.

DROME (18)

1er TOUR : 3 élus
(2 PS ; 1 UDF-CDS)

BOURDEAUX
I. : 1 106 ; A. : 29,02 % ; E. : 757.
Michelle Chancel, c.s., PS, m., 406 (53,63 %) *RÉÉLUE.*
Jean-Claude Ayzac, div. d., 351.

BUIS-LES-BARONNIES
I. : 3 744 ; A. : 24,46 % ; E. : 2 769.
Jacques Arnaud, PS, 1 507 (54,42 %) *ÉLU.*
Georges Bec, c.s., UDF, m., 1 262.

LA CHAPELLE-EN-VERCORS
I. : 1 606 ; A. : 18,80 % ; E. : 1 275.
Jacques Roux, div. g., 741 (58,11 %) *ÉLU.*
Louis Bonthoux, c.s., div. d., m., 534.

CREST-NORD
I. : 9 561 ; A. : 45,61 % ; E. : 5 041.
Henri Eyraud, c.s., UDF-PR, 2 536 (50,30 %) *RÉÉLU.*
Denis Jalat, PS, 2 505.

LE GRAND-SERRE
I. : 6 184 ; A. : 31,08 % ; E. : 4 172.
Gabriel Bianchéri, c.s., RPR, 2 242 (53,73 %) *RÉÉLU.*
André Brunet, PS, 1 930.

LORIOL-SUR-DROME
I. : 9 963 ; A. : 51,74 % ; E. : 4 556.
Renaud Vignal, PS, 2 757 (60,51 %) *ÉLU.*
Roger Lambert, UDF-rad., 1 799.
Jean Clément, c.s., PS, n.s.r.p.

PORTES-LÈS-VALENCE
I. : 11 531 ; A. : 51,99 % ; E. : 4 850.
Jean-Guy Pinède, c.s., rén., m., 3 238 (66,76 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Bardet, PS, 1 612.

ROMANS-SUR-ISÈRE-I
I. : 17 379 ; A. : 50,53 % ; E. : 8 321.
Georges Durand, c.s., div. d., 4 352 (52,30 %) *RÉÉLU.*
Bernard Piras, PS, 3 969.

ROMANS-SUR-ISÈRE-II
I. : 11 585 ; A. : 54,47 % ; E. : 5 119.
Etienne-Jean Lapassat, c.s., PS, m., 3 061 (59,79 %) *RÉÉLU.*
François Dubernet de Bosc, div. d., 2 058.

SAILLANS
I. : 1 626 ; A. : 30,93 % ; E. : 1 075.
Max Liotard, c.s., PS, 643 (59,81 %) *RÉÉLU.*
Claude Didier, div. g., 432.

SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE
I. : 4 152 ; A. : 37,09 % ; E. : 2 488.
Aimé Chaléon, div. d., 1 292 (51,92 %) *ÉLU.*
Paul Galland, div. g., 1 196.
André Bossanne, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

SAINT-VALLIER
I. : 15 511 ; A. : 44,93 % ; E. : 8 247.
Lucien Steinberg, c.s., PS, 4 506 (54,63 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Banc, UDF-PR, 3 741.

SEDERON
I. : 1 857 ; A. : 45,66 % ; E. : 826.
Michel Cossanteli, div. g., 826 (100,00 %) *ÉLU.*
Delphi Andréoletty, c.s., PS, s'est retiré.

VALENCE-I
I. : 10 456 ; A. : 56,77 % ; E. : 4 406.
Régis Parent, c.s., RPR, 2 575 (58,44 %) *RÉÉLU.*
Richard Guillemin, PS, 1 831.

VALENCE-III
I. : 9 000 ; A. : 58,27 % ; E. : 3 619.
Rodolphe Pesce, c.s., PS, prés. c.g., m., 2 224 (61,45 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Troullier, UDF-PR, 1 395.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 1 rén., 15 PS, 3 div. g., 2 UDF-rad., 3 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 1 UDF, 4 RPR, 1 CNI, 3 div. d. *(Prés. : Rodolphe Pesce, PS, m. de Valence).*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 1 rén., 15 PS, 5 div. g., 2 UDF-rad., 2 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 4 PR, 1 CNI, 3 div. d.

La gauche conforte son avance en enlevant deux sièges détenus par la droite : Buis-les-Baronnies et La Chapelle-en-Vercors. A Loriol, M. Renaud Vignal (PS), ambassadeur de France aux Seychelles, qui avait été opposé au premier tour à un dissident socialiste, est élu avec 60 % des suffrages. A Sederon, 54 % des électeurs sont allés aux urnes pour élire un candidat unique, M. Michel Cossantelli (div. g.), qui avait le soutien UDF-RPR au premier tour, sans l'avoir demandé, et l'appui du PS au second tour sans l'avoir voulu. Face au score obtenu par son rival au premier tour (49,60 % des suffrages exprimés), le conseiller sortant, M. Andreoletty (PS) n'avait pas maintenu sa candidature.

Le Parti socialiste, qui avait répondu aux avances du Parti communiste en maintenant son candidat contre le rénovateur communiste, M. Jean-Guy Pinède à Portes-lès-Valence, ne récolte pas les fruits de son compromis. Les trois sièges qu'il escomptait reprendre à la droite avec l'appui des voix communistes, restent acquis à l'opposition. Quant au candidat rénovateur, il a été réélu avec 66,76 % des suffrages, meilleur résultat du département.

EURE (21)

1er TOUR : 8 élus
(1 PC ; 1 MRG ; 2 UDF-rad. ; 1 UDF-PR ; 1 RPR ; 2 div. d.)

BRIONNE
I. : 7 230 ; A. : 37,66 % ; E. : 4 394.
François Loncle, PS, d., m., 2 198 (50,02 %) *ÉLU.*
Pierre Zucconi, UDF-PR, 2 196.
Philippe Pontet, c.s., UDF, n.s.r.p.

BROGLIE
I. : 4 614 ; A. : 58,71 % ; E. : 1 637.
Denis Tuel, div. d., 1 637 (100,00 %) *RÉÉLU.*
Philippe de Montullé, c.s., UDF-PR, s'est retiré.

ÉVREUX-EST
I. : 11 532 ; A. : 59,24 % ; E. : 4 674.
Jean-Jacques Hubert, c.s., UDF-PR, 2 696 (57,68 %) *RÉÉLU.*
Alain Monod, MRG, 1 978.

EVREUX-SUD
I. : 11 298 ; A. : 60,93 % ; E. : 4 262.
Roland Plaisance, c.s., PC, m., 2 720 (63,81 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Pavon, UDF-PR, 1 542.

FLEURY-SUR-ANDELLE
I. : 10 962 ; A. : 32,01 % ; E. : 7 271.
Jacques Poletti, PS, 3 802 (52,28 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Rémy, c.s., RPR, m., 3 469.

GAILLON-CAMPAGNE
I. : 7 711 ; A. : 46,68 % ; E. : 3 997.
Jacques Davoust, c.s., PS, 2 449 (61,27 %) *RÉÉLU.*
Espanita Tomasini, RPR, 1 548.

LOUVIERS-SUD
I. : 10 017 ; A. : 45,58 % ; E. : 5 341.
Alain Bureau, PS, 2 812 (52,64 %) *ÉLU.*
Odile Proust, c.s., RPR, m., 2 529.

LE NEUBOURG
I. : 6 851 ; A. : 45,38 % ; E. : 3 619.
Christian Meunier, c.s., UDF-PR, 2 007 (55,45 %) *RÉÉLU.*
François Bidault, PC, 1 612.

PONT-AUDEMER
I. : 11 813 ; A. : 40,74 % ; E. : 6 868.
Jean-Pierre Mottin, c.s., UDF-PR, 3 630 (52,85 %) *RÉÉLU.*
Alain Noël, PS, 3 238.

ROUTOT
I. : 8 658 ; A. : 35,44 % ; E. : 5 485.
Claude Hurabielle, UDF-PR, 1 917 (34,94 %) *ÉLU.*
Guy Quesney, div. d., 1 822 ; Evelyne Martin, PS, 1 746.
Charles Hulin, c.s., UDF, n.s.r.p.

SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE
I. : 13 921 ; A. : 44,24 % ; E. : 7 621.
Andrée Oger, c.s., PC, 4 427 (58,08 %) *RÉÉLUE.*
Jean Gatelais, RPR, 3 194.

VAL-DE-REUIL
I. : 7 794 ; A. : 40,94 % ; E. : 4 544.
Bernard Leroy, c.s., UDF-CDS, 2 578 (56,73 %) *RÉÉLU.*
Bernard Amsalem, PS, m., 1 966.

VERNON-NORD
I. : 10 117 ; A. : 57,85 % ; E. : 4 150.
Claude Cailloux, c.s., UDF-rad., 2 239 (53,95 %) *RÉÉLU.*
Annette Zonca, PS, 1 911.

CONSEIL SORTANT : 4 PC, 5 PS, 2 MRG, 3 UDF-rad., 2 UDF-CDS, 5 UDF-PR, 5 UDF, 8 RPR, 9 div. d. *(Prés. : Henri Collard, UDF-rad., sén., m. De Lyons-la-Forêt).*

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC, 8 PS, 2 MRG, 3 UDF-rad., 2 UDF-CDS, 5 UDF-PR, 4 UDF, 6 RPR, 9 div. d.

Le nouveau conseil général comptera trois conseillers PS de plus. Deux des trois sièges remportés l'ont été aux dépens du RPR (à Fleury-sur-Andelle et, à Louviers-Sud, contre le maire, Mme Proust). Le troisième a été conquis d'extrême justesse (deux voix) par le député et maire de Brionne, M. François Loncle, aux dépens de l'UDF. Le PCF demeure stable. Deux ballottages qui paraissaient serrés (Vernon-Nord et Val-de-Reuil) ont, en fin de compte, consacré largement les sortants UDF. M. Henri Collard (UDF-rad.) devait retrouver sans difficulté la présidence du conseil.

EURE-ET-LOIR (15+1)

1er TOUR : 2 élus
(1 RPR ; 1 div. d.)

AUNEAU
I. : 8 307 ; A. : 41,06 % ; E. : 4 772.
Louis Legrand, c.s., UDF, 3 045 (63,80 %) *RÉÉLU.*
Didier Pichard, PS, 1 727.

AUTHON-DU-PERCHE
I. : 4 857 ; A. : 31,91 % ; E. : 3 223.
Guy Vella, UDF-PR, 1 631 (50,60 %) *ÉLU.*
Marcel Alcover, c.s., MRG, m., 1 592.

BONNEVAL
I. : 7 942 ; A. : 37,54 % ; E. : 4 789.
Joël Billard, UDF-PR, 2 441 (50,97 %) *ÉLU.*
René Haricot, c.s., PS, 2 348.

BREZOLLES
I. : 8 235 ; A. : 49,96 % ; E. : 4 001.
Claude Nespoulous, c.s., PS, 2 394 (59,83 %) *RÉÉLU.*
Jean Berranger, div. d., 1 607.

CHARTRES-SUD-EST
I. : 12 977 ; A. : 60,36 % ; E. : 4 960.
Maryvonne Radix-Martin, PS, 3 162 (63,75 %) *ÉLUE.*
Alain Robert, RPR, 1 798.
Georges Lemoine, c.s., PS, d., m., s'est démis de son mandat.

● CHATEAUDUN
I. : 15 852 ; A. : 44,36 % ; E. : 8 257.
Anne-Marie Dousset, UDF-PR, 4 617 (55,91 %) *ÉLUE.*
Jean-Pierre Ferrand, PS, 3 640.
Maurice Dousset, c.s., UDF-PR, prés. c.r., d., s'est démis de son mandat.

COURVILLE-SUR-EURE
I. : 7 589 ; A. : 41,48 % ; E. : 4 199.
Robert Bizard, c.s., UDF-PR, m., 2 216 (52,77 %) *RÉÉLU.*
Filbert Pascreau, div., 1 983.

DREUX-EST
I. : 10 800 ; A. : 56,50 % ; E. : 4 532.
Michel Lethuillier, c.s., RPR, 2 704 (59,66 %) *RÉÉLU.*
Bernard Farion, PS, 1 828.

DREUX-OUEST
I. : 7 933 ; A. : 59,59 % ; E. : 3 097.
Maurice Ravanne, PS, 1 568 (50,62 %) *ÉLU.*
Pierre Jardin, RPR, 1 529.
René-Jean Fontanille, c.s., RPR, n.s.r.p.

LA LOUPE
I. : 7 056 ; A. : 35,14 % ; E. : 4 476.
Jacques Renard, PS, 2 460 (54,95 %) *ÉLU.*
Michel Semery, c.s., RPR, 2 016.

LUCE
I. : 13 182 ; A. : 65,27 % ; E. : 4 247.
James Benoist, PS, 2 162 (50,90 %) *ÉLU.*
Gérald Lair, MRG, 2 085.
Edmond Desouches, c.s., MRG, n.s.r.p.

NOGENT-LE-ROI
I. : 9 218 ; A. : 53,13 % ; E. : 4 215.
Michel Beaujouan, c.s., div. d., m., 2 533 (60,09 %) *RÉÉLU.*
Maurice Jomard, PS, 1 682.

VOVES
I. : 6 184 ; A. : 27,66 % ; E. : 4 403.
Jean Cosson, c.s., UDF-CDS, 1 633 (37,08 %) *RÉÉLU.*
André Coeuret, div. g., m., 1 387 ; Jean-Claude Genin, div. g., 1 383.

CONSEIL SORTANT : 8 PS, 3 MRG, 1 div. g., 1 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 3 UDF, 7 RPR, 4 div. d. *(prés. : Martial Taugourdeau, RPR, d.).*

NOUVEAU CONSEIL : 10 PS, 1 MRG, 1 div. g., 1 UDF-CDS, 4 UDF-PR, 3 UDF, 5 RPR, 4 div. d.

Droite 17, gauche 12. Le rapport de forces est globalement inchangé. La majorité départementale change toutefois de visage : poussée de l'UDF et des divers droite, recul du RPR, qui perd deux sièges, mais qui devrait néanmoins conserver la présidence. A gauche cavalier seul du PS et véritable déroute du MRG. C'est le coup de grâce pour le radicalisme jadis prédominant en Eure-et-Loir.

La droite perd les cantons de Dreux-Ouest et de La Loupe, mais elle sauve les cantons de Courville et Voves, où elle était menacée, et s'empare de deux cantons détenus jusque-là par la gauche : Authon et Bonneval.

A Dreux-Ouest, le candidat socialiste, M. Maurice Ravanne, a bénéficié de l'augmentation de la participation, mais aussi d'un médiocre report des voix du Front national sur le candidat du RPR, M. Pierre Jardin.

A Châteaudun, Mme Dousset succède à son mari, atteint par la loi sur le cumul des mandats. Le canton reste donc dans la famille.

FINISTERE (26)

1er TOUR : 10 élus
(1 PS ; 4 UDF-CDS ; 4 RPR ; 1 div. d.)

BREST-III
I. : 13 700 ; A. : 59,47 % ; E. : 5 460.
Yannick Marzin, UDF-PR, 3 566 (65,31 %) *ÉLU.*
Roger Le Prohon, PS, 1 894.
Michel de Bennetot, c.s., RPR, a été éliminé.

BREST-V
I. : 9 822 ; A. : 68,02 % ; E. : 3 073.
Joseph Gourmelon, c.s., PS, d., 2 389 (77,74 %) *RÉÉLU.*
Félix Chesnais, RPR, 684.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU
I. : 11 642 ; A. : 29,02 % ; E. : 8 160.
François Riou, c.s., PS, 4 337 (53,14 %) *RÉÉLU.*
Christian Ménard, UDF-CDS, 3 823.

DOUARNENEZ
I. : 19 729 ; A. : 44,15 % ; E. : 10 772.
Jean Peuziat, c.s., PS, 6 342 (58,87 %) *RÉÉLU.*
Joël Perrot, RPR, 4 430.

LE FAOU
I. : 5 139 ; A. : 34,07 % ; E. : 3 321.
Jean Crenn, c.s., RPR, 2 067 (62,24 %) *RÉÉLU.*
Françoise Dechosal, PS, 1 254.

GUIPAVAS
I. : 15 630 ; A. : 49,22 % ; E. : 7 784.
Edmond Pestel, PS, 3 893 (50,01 %) *ÉLU.*
Michel Briant, c.s., RPR, 3 891.

HUELGOAT
I. : 5 325 ; A. : 45,80 % ; E. : 2 277.
Daniel Creoff, c.s., PC, 2 277 (100,00 %) *RÉÉLU.*

LANDERNEAU
I. : 16 705 ; A. : 45,42 % ; E. : 8 952.
Jean-Pierre Thomin, c.s., PS, 5 347 (59,72 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Cuiec, RPR, 3 605.

MORLAIX
I. : 18 586 ; A. : 48,32 % ; E. : 9 289.
Jean-Jacques Cleach, c.s., PS, 4 742 (51,04 %) *RÉÉLU.*
Arnaud Cazin d'Honecthun, UDF-CDS, 4 547.

PLOUDIRY
I. : 2 910 ; A. : 14,84 % ; E. : 2 460.
François Marc, PS, 1 254 (50,97 %) *ÉLU.*
Pierre Abéguile, c.s., UDF-CDS, 1 206.

PLOUIGNEAU
I. : 7 965 ; A. : 23,47 % ; E. : 5 968.
Robert Moreau, c.s., PS, 3 034 (50,83 %) *RÉÉLU.*
Joseph Urien, div. d., 2 934.

PONT-AVEN
I. : 13 615 ; A. : 43,32 % ; E. : 7 488.
Jean Le Meur, PS, 4 297 (57,38 %) *ÉLU.*
Jacques Raison, UDF-CDS, 3 191.
Louis Orvoën, c.s., UDF-CDS, p.c.g., n.s.r.p.

QUIMPER-I
I. : 14 910 ; A. : 39,51 % ; E. : 8 808.
Jean-Claude Joseph, PS, 4 505 (51,14 %) *ÉLU.*
Marc Becam, c.s., RPR, m., 4 303.

QUIMPER-II
I. : 16 795 ; A. : 45,54 % ; E. : 8 923.
Pierre Faucher, PS, 5 765 (64,60 %) *ÉLU.*
André Guénegan, UDF-PR, 3 158.
Joseph Youinou, c.s., PS, n.s.r.p.

QUIMPER-III
I. : 15 403 ; A. : 42,91 % ; E. : 8 581.
Bernard Poignant, PS, d., 4 851 (56,53 %) *ÉLU.*
Alain Gerard, c.s., RPR, sén., 3 730.

SCAER
I. : 6 911 ; A. : 24,17 % ; E. : 5 036.
Louis Nicolas, c.s., PS, 2 599 (51,60 %) *RÉÉLU.*
Joël Gloaguen, UDF-CDS, 2 437.

CONSEIL SORTANT : 1 app. PC, 18 PS, 11 UDF-CDS, 11 RPR, 11 div. d. *(prés. : Louis Orvoën, UDF-CDS, s., m. de Moëlan-sur-Mer, n.s.r.p.).*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC, 22 PS, 7 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 9 RPR, 12 div. d.

Le fait saillant est incontestablement l'avancée du PS, qui gagne quatre sièges. Non seulement il sort vainqueur de tous les duels indécis, mais, en outre, il l'emporte, de deux voix, à Guipavas, où la droite avait totalisé plus de 56 % des suffrages au premier tour, et à Châteauneuf-du-Faou (53,15 %), alors que la gauche n'y avait réuni que 42,68 % des voix dimanche dernier. A Quimper, le PS a réussi le grand chelem, emportant les trois sièges. Une prochaine rocade très discutée a été fatale au maire et ancien secrétaire d'Etat, M. Marc Bécam (RPR).

La participation, plus importante au second tour (56,16 % contre 53,56 %) a joué en faveur des socialistes. Les reports de voix ont été excellents à gauche, sauf à Scaër, en raison du conflit opposant le maire PS et les conseillers municipaux communistes.

En revanche, il semble bien que la concurrence entre l'UDF et le RPR ait été trop vive, chacune de ces formations convoitant le poste de président du conseil. Dans ces conditions, ni l'une ni l'autre n'a marqué un avantage décisif. La succession de M. Louis Orvoën (CDS), qui ne se représentait pas, reste ouverte.

GARD (23)

1er TOUR : 5 élus
(1 PC ; 3 PS ; 1 div. g.)

ALES-SUD-EST
I. : 17 644 ; A. : 49,89 % ; E. : 8 253.
Daniel Verdelhan, c.s., PC, 4 304 (52,15 %) *RÉÉLU.*
Max Romanet, RPR, 3 949.

ANDUZE
I. : 6 493 ; A. : 39,67 % ; E. : 3 727.
Pierre Bassoul, c.s., PS, 2 000 (53,66 %) *RÉÉLU.*
Félix Bonnal, div. d., 1 727.

ARAMON
I. : 7 733 ; A. : 33,98 % ; E. : 4 874.
Jean Poudevigne, c.s., UDF-CDS, 2 468 (50,63 %) *RÉÉLU.*
Cyprien Jullian, PS, 2 406.

BAGNOLS-SUR-CEZE
I. : 21 486 ; A. : 52,23 % ; E. : 9 558.
Georges Benedetti, c.s., PS, d., m., 4 850 (50,74 %) *RÉÉLU.*
Michel Faure, sout. UDF-RPR, 4 708.

BEAUCAIRE
I. : 14 610 ; A. : 36,29 % ; E. : 8 903.
Bernard Deschamps, c.s., PC, 4 728 (53,10 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie André, sout. UDF-RPR, 4 175.

LA GRAND-COMBE
I. : 10 307 ; A. : 40,24 % ; E. : 5 726.
Patrick Malavielle, PC, 3 259 (56,91 %) *ÉLU.*
Roger Peyric, UDF-CDS, 2 467.
Ferdinand Durand, c.s., PC, n.s.r.p.

LUSSAN
I. : 2 626 ; A. : 37,20 % ; E. : 1 501.
Jean Marcel, c.s., MRG, 920 (61,29 %) *RÉÉLU.*
Bernard Coudert, UDF, 578 ; René Praden, PS, 3.

MARGUERITTES
I. : 12 810 ; A. : 46,91 % ; E. : 6 440.
Michel Quiot, c.s., PS, 3 911 (60,72 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Ponge, UDF-CDS, 2 529.

NIMES-I
I. : 17 108 ; A. : 49,91 % ; E. : 8 327.
Jean-Paul Fournier, RPR, 4 280 (51,39 %) *ÉLU.*
François Brugueirolle, c.s., PS, 4 047.

NIMES-II
I. : 17 161 ; A. : 51,47 % ; E. : 8 034.
Emile Jourdan, PC, 4 352 (54,16 %) *ÉLU.*
Gilbert Raynal, c.s., UDF-PR, 3 682.

NIMES-VI
I. : 10 553 ; A. : 58,17 % ; E. : 4 259.
Alain Clary, c.s., PC, 2 557 (60,03 %) *RÉÉLU.*
Michel Bazin, div. d., 1 702.

REMOULINS
I. : 4 750 ; A. : 34,73 % ; E. : 2 952.
René Plan, PS, m., 1 423 (48,20 %) *ÉLU.*
Arthur Navatel, div. d., 896 ; Michel Soulier, UDF-PR, 633.
Paul Blisson, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINT-AMBROIX
I. : 10 750 ; A. : 42,00 % ; E. : 5 890.
Charles Diet, c.s., PC, 3 677 (62,42 %) *RÉÉLU.*
René Dugas, UDF, 2 213.

SAINT-GILLES
I. : 8 585 ; A. : 43,41 % ; E. : 4 363.
Louis Girard, c.s., div., m., 2 570 (58,90 %) *RÉÉLU.*
Charles de Chambrun, FN, 1 793.

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT
I. : 3 632 ; A. : 38,18 % ; E. : 2 108.
Damien Alary, PS, 1 368 (64,89 %) *ÉLU.*
Jacques Cruveiller, UDF-PR, 740.
François Léonard, c.s., PC, n.s.r.p.

VAUVERT
I. : 20 906 ; A. : 68,15 % ; E. : 5 062.
René Dupont, c.s., PC, 5 062 (100,00 %) *RÉÉLU.*

VILLENEUVE-LES-AVIGNON
I. : 16 357 ; A. : 47,41 % ; E. : 8 264.
Paul Gache, c.s., UDF, 4 270 (51,66 %) *RÉÉLU.*
Aimé Montal, PS, 3 994.

LA VISTRENQUE
I. : 12 071 ; A. : 51,66 % ; E. : 5 624.
Jean Yannicopoulos, c.s., sout. UDF-RPR, 3 483 (61,93 %) *RÉÉLU.*
Yves Wendels, PS, 2 141.

CONSEIL SORTANT : 12 PC ; 17 PS ; 1 MRG ; 2 div. g. ; 2 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 2 UDF ; 1 RPR ; 5 div. d. ; 1 ss étiq. *(prés. : Gilbert Baumet, div. g., sén., m. de Pont-Saint-Esprit).*

NOUVEAU CONSEIL : 12 PC ; 14 PS ; 1 MRG ; 3 div. g. ; 3 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 2 UDF ; 2 RPR ; 6 div. d. ; 1 ss étiq.

Changement dans la continuité : la droite « classique » perd le siège de Nîmes-II, où M. Gilbert Raynal, le sortant UDF-PR est battu par l'ex-député et ancien maire communiste de Nîmes, M. Emile Jourdan. Mais l'adjoint RPR – et proche de M. Jean Bousquet, – M. Jean-Paul Fournier bat le sortant socialiste, M. François Brugueirolle, dans le canton de Nîmes-I. Un échec, un succès compensateur.

Même schéma pour le PS : le succès de M. Damien Alary dans le canton de Saint-Hippolyte-du-Fort rend moins amère la défaite de M. Brugueirolle. Par ailleurs, si M. Georges Benedetti retrouve son siège « à l'arraché » à Bagnols-sur-Cèze, M. Cyprien Jullian, dans le canton voisin d'Aramon, ne parvient pas à triompher du sortant, M. Jean Poudevigne (CDS), malgré un premier tour très prometteur.

Idem, enfin, pour le PC : les communistes avaient perdu le canton de Saint-Hippolyte-du-Fort dès le 25 septembre, mais la victoire de M. Jourdan à Nîmes les fait seuls représentants de la gauche nîmoise au conseil général. Autre motif de satisfaction : M. Bernard Deschamps signe un net succès à Beaucaire sur son rival soutenu par l'UDF et le RPR, M. Jean-Marie André, maire du chef-lieu.

Dans le canton de Saint-Gilles, M. Louis Girard, sortant, est réélu avec le soutien du PS. Mais son étiquette de « divers droite » ne lui a sûrement pas attiré les faveurs communistes. Du coup, M. Charles de Chambrun, candidat du Front national, réalise un score important, 41,10 % des exprimés.

Pour M. Gilbert Baumet, président du conseil général et d'ores et déjà candidat à sa propre succession, cette stabilité vaut « encouragement à poursuivre la politique menée ». *Pour sa réélection, qui semble acquise, il s'appuiera sur sa majorité socialiste et non-inscrite. Il affrontera un communiste, c'est certain : les conseillers généraux du PC sont dans l'opposition depuis 1985. Mais aura-t-il un rival de droite ? C'est ce que souhaitent les élus « bousquetistes ». Mais on sait que certains centristes se comptent régulièrement dans une « majorité de gestion » derrière le président Baumet.*

des élections cantonales

HAUTE-GARONNE (25)

1er TOUR : 9 élus
(7 PS ; 1 PS diss. ; 1 div. d.)

ASPET
I. : 4 358 ; A. : 25,99 % ; E. : 3 099.
Gérard Marasse, PS, m., 1 655 (53,40 %) *ÉLU.*
Aventin Bares, div., 1 444.
Bernard Pradère, c.s., div. d., n.s.r.p.

AUTERIVE
I. : 10 165 ; A. : 42,98 % ; E. : 5 472.
Gérard Paloudier, c.s., PS, 3 457 (63,17 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Bastiani, UDF-CDS, 2 015.

BARBAZAN
I. : 5 119 ; A. : 29,02 % ; E. : 3 536.
René Arnaud, c.s., div. g., 1 726 (48,81 %) *RÉÉLU.*
Gérard Rival, PS, 1 294 ; Jean Gombert, UDF-rad., 516.

LEGUEVIN
I. : 15 596 ; A. : 55,89 % ; E. : 6 537.
Philippe Lardit, c.s., PS, 4 262 (65,19 %) *RÉÉLU.*
Patrick Garrigou, RPR, 2 275.

MONTGISCARD
I. : 10 638 ; A. : 52,35 % ; E. : 3 950.
Jean Cassan, c.s., MRG, 3 950 (100,00 %) *RÉÉLU.*

SAINT-LYS
I. : 9 681 ; A. : 40,28 % ; E. : 5 452.
Christian Jumel, PS, 2 927 (53,68 %) *ÉLU.*
Pierre Verdier, c.s., MRG, 2 525.

SALIES-DU-SALAT
I. : 7 237 ; A. : 27,63 % ; E. : 5 070.
Jean-Louis Idiart, PS, 2 563 (50,55 %) *ÉLU.*
Jacques Pavan, div. g., 2 507.
Maurice Masquère, c.s., PS, n.s.r.p.

TOULOUSE-II
I. : 13 503 ; A. : 63,57 % ; E. : 4 809.
André Ducap, RPR, 3 030 (63,00 %) *ÉLU.*
Jean-Jacques Mirassou, PS, 1 779.
Armand Ducap, c.s., RPR, n.s.r.p.

TOULOUSE-V
I. : 13 075 ; A. : 64,09 % ; E. : 4 605.
Antoine Osette, c.s., RPR, 3 036 (65,92 %) *RÉÉLU.*
Maryse Berger-Lavigne, PS, 1 569.

TOULOUSE-VI
I. : 12 101 ; A. : 59,33 % ; E. : 4 756.
Jean-Pierre Plancarde, c.s., PS, 2 775 (58,34 %) *RÉÉLU.*
André Brouat, div. d., 1 981.

TOULOUSE-VIII
I. : 25 830 ; A. : 48,35 % ; E. : 13 010.
Eugène Bonnet, c.s., UDF-PR, 6 650 (51,11 %) *RÉÉLU.*
Alain Fillola, PS, 6 360.

TOULOUSE-IX
I. : 23 679 ; A. : 50,55 % ; E. : 11 417.
Geneviève Raynal, c.s., PS, 5 750 (50,36 %) *RÉÉLUE.*
Françoise de Veyrinas, UDF-CDS, 5 667.

TOULOUSE-X
I. : 16 056 ; A. : 56,79 % ; E. : 6 768.
Pierre Guarrigues, c.s., PS, 3 640 (53,78 %) *RÉÉLU.*
Pierre Puel, UDF-PR, 3 128.

TOULOUSE-XI
I. : 22 954 ; A. : 59,75 % ; E. : 8 850.
François Peraldi, c.s., PS, 5 134 (58,01 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Lloret, UDF-CDS, 3 716.

TOULOUSE-XV
I. : 28 015 ; A. : 54,70 % ; E. : 12 215.
Elie Bordes, c.s., PS, 7 383 (60,44 %) *RÉÉLU.*
Alain Mondon, RPR, 4 832.

VERFEIL
I. : 3 355 ; A. : 24,79 % ; E. : 2 439.
Claude Roudière, UDF, 1 337 (54,81 %) *ÉLU.*
Jean-Louis Viguier, c.s., PS, 1 102.

CONSEIL SORTANT : 34 PS et app. ; 1 PS diss. ; 1 maj. p. ; 3 MRG ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 2 UDF ; 4 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : M. Léon Eeckhoutte, PS, sén., m. de Villemur-sur-Tarn).*

NOUVEAU CONSEIL : 36 PS et app. ; 2 MRG ; 2 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 2 UDF ; 4 RPR ; 1 div. d.

Sous le statu quo apparent, se cache la persistance d'un mouvement qui accentue la cassure entre les cantons toulousains et le reste du département.

D'abord, au niveau de la participation. Cette fois, la campagne a un peu moins voté que lors du premier tour (un point de moins) même si la participation avec 50,35 % des inscrits reste à un niveau honorable. En revanche, les cantons toulousains ont fait un effort par rapport au 25 septembre. 4 % d'électeurs supplémentaires se sont rendus aux urnes, donnant une participation de 44,09 %.

L'opposition zone rurale-métropole est tout aussi sensible dans les résultats. En sièges d'abord. Le PS progresse hors Toulouse. Il gagne deux sièges : à Saint-Lys qu'il prend, il est vrai, au sortant MRG et à Aspet qu'il conquiert au détriment d'un divers droite. Mais il perd son siège de Verseil, emporté par le candidat UDF, qui a indéniablement bénéficié de la meilleure participation.

A Toulouse, le statu quo est parfait, mais décevant pour les socialistes. Le PS conserve ses cinq sièges qui étaient en ballottage, le RPR deux et l'UDF-PR un siège. A Toulouse, le PS plafonne. Il a certes réussi d'un tour sur l'autre à faire le plein des voix de gauche, mais il ne progresse pas, contrairement aux candidats de droite, qui engrangent 6 % à 7 % supplémentaires à l'issue du second tour. En zone rurale, où la participation a été légèrement inférieure à celle du premier tour, les candidats de droite semblent récupérer la totalité des voix du Front national. En revanche, dans les cantons urbains, le décompte des gains semble devoir être imputé pour partie à la participation plus forte, pour partie à des reports de voix du Front national. Il semble, en tout cas, qu'une certaine corrélation puisse être établie entre le vote FN du premier tour et l'évolution de l'abstention au second : les cantons qui ont le plus voté pour l'extrême droite au premier tour sont aussi ceux où l'abstention augmente. Si le PS dépasse le total des voix de gauche dans un canton et fait le plein dans trois cantons, les candidats de l'Union pour la Haute-Garonne de M. Dominique Baudis font mieux que ce qu'ils pouvaient espérer dans quatre cantons toulousains.

Le lent grignotage des positions de M. Baudis par le PS semble donc contrarié. Les électeurs auront été probablement sensibles aux arguments des candidats de l'Union pour la Haute-Garonne : « Le conseil général n'aide pas la ville. »

GERS (15+2)

1er TOUR : 9 élus
(1 PC ; 7 PS ; 1 UDF-PR)

AIGNAN
I. : 3 013 ; A. : 28,31 % ; E. : 2 102.
Yves Rispat, app. RPR, 1 151 (54,75 %) *ÉLU.*
Abel Sempé, c.s., maj. p., sén., 951.

● AUCH-NORD-EST
I. : 4 653 ; A. : 42,78 % ; E. : 2 595.
Alain Sorbadère, PS, 1 381 (53,21 %) *ÉLU.*
Alain Duffourg, UDF-PR, 1 214.
Jean Laborde, c.s., PS, d., m., s'est démis de son mandat.

● AUCH-NORD-OUEST
I. : 6 569 ; A. : 44,20 % ; E. : 3 453.
Claude Bourdil, UDF-CDS, 1 755 (50,82 %) *ÉLU.*
Pierre Lasserre, PS, 1 698.
Henri Thomas, c.s., UDF-CDS, est décédé.

CONDOM
I. : 8 019 ; A. : 35,95 % ; E. : 5 022.
Roland Gabory, PS, 2 515 (50,07 %) *ÉLU.*
Jean Dubos, c.s., RPR, m., 2 507.

EAUZE
I. : 5 070 ; A. : 22,80 % ; E. : 3 798.
Pierre Pedussaut, PS, 2 017 (53,10 %) *ÉLU.*
Jean Faget, c.s., RPR, m., 1 781.

GIMONT
I. : 4 880 ; A. : 31,43 % ; E. : 3 211.
Aymeri de Montesquiou, c.s., UDF-rad., 2 093 (65,18 %) *RÉÉLU.*
Yolande Cassas, PS, 1 118.

L'ISLE-JOURDAIN
I. : 6 512 ; A. : 34,47 % ; E. : 4 195.
Guy Arque, c.s., PS, 2 294 (54,68 %) *RÉÉLU.*
Louis Aygobere, UDF-rad., 1 901.

MAUVEZIN
I. : 3 375 ; A. : 25,42 % ; E. : 2 391.
Yvon Montané, c.s., PS, m., 1 196 (50,02 %) *RÉÉLU.*
Michel Laspougeas, RPR, 1 195.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 16 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 4 UDF ; 3 RPR ; 4 div. d. *(Prés. : Jean-Pierre Joseph, PS, d.).*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC ; 18 PS ; 1 UDF-Rad ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 3 UDF ; 2 RPR et app. ; 3 div. d.

Comme il était prévisible, au vu des résultats des dernières consultations, les cantons d'Eauze et de Condom, tenus par le RPR, passent au PS. Le Parti socialiste dispose donc de la majorité sans partage (18 conseillers sur 31) au « parlement de Gascogne ». M. Jean-Pierre Joseph retrouvera un siège de président encore conforté.

Le Gers a mieux voté que lors du premier tour (7 points de plus, à 66,78 %). M. Jean Dubos, conseiller sortant RPR, fait mieux que droite et extrême droite réunies au premier tour dans le canton de Condom. Mais son vainqueur, M. Roland Gabory (PS), bénéficie mieux que lui de l'augmentation de la participation. M. Yvon Montané, conseiller sortant socialiste, conserve d'une voix seulement le siège de Mauvezin, alors que la gauche avait flirté avec les 60 % des suffrages au premier tour, avec une participation inférieure de 150 voix. Il n'a pas bénéficié de tous les reports de voix du PC. A Auch-Nord-Ouest, M. Claude Bourdil conserve, malgré une faible augmentation de la participation, à l'opposition un siège que les résultats du premier tour (55,47 % pour les forces de gauche) semblaient hypothéquer.

Trois sortants (MM. Jan Dubos et Jean Faget, RPR, ainsi que M. Abel Sempé, majorité présidentielle) ont été battus. La principale entrée au parlement de Gascogne sera celle de M. Rispat, vice-président du conseil régional Midi-Pyrénées et président de la chambre d'agriculture du Gers, vainqueur de M. Sempé dans le canton d'Aignan.

GIRONDE (32)

1er TOUR : 10 élus
(6 PS ; 2 UDF-PR ; 1 RPR ; 1 CNI)

BLANQUEFORT
I. : 25 340 ; A. : 60,92 % ; E. : 9 612.
Pierre Brana, c.s., PS, d., 6 617 (68,84 %) *RÉÉLU.*
Georges Barsacq, RPR, 2 995.

BORDEAUX-I
I. : 11 355 ; A. : 61,23 % ; E. : 4 258.
Marc Boeuf, c.s., PS, sén., 2 651 (62,25 %) *RÉÉLU.*
Jean Roquain, RPR, 1 607.

BORDEAUX-III
I. : 18 675 ; A. : 65,19 % ; E. : 6 321.
Hugues Martin, c.s., RPR, 4 715 (74,59 %) *RÉÉLU.*
Laurence Eberhard-Harribey, PS, 1 606.

BORDEAUX-IV
I. : 16 186 ; A. : 63,70 % ; E. : 5 718.
Jacques Valade, c.s., RPR, p.c.g., 3 500 (61,21 %) *RÉÉLU.*
Gérard Boulanger, PS, 2 218.

BORDEAUX-V
I. : 11 934 ; A. : 63,68 % ; E. : 4 235.
Henri Pons, RPR, 2 726 (64,36 %) *ÉLU.*
Etienne Parin, PS, 1 509.
Jacques Grondeau, c.s., RPR, n.s.r.p.

BORDEAUX-VII
I. : 8 310 ; A. : 58,36 % ; E. : 3 328.
Daniel Jault, c.s., PS, 2 066 (62,07 %) *RÉÉLU.*
Jean Guiton, RPR, 1 262.

LE BOUSCAT
I. : 19 949 ; A. : 54,50 % ; E. : 8 804.
Joëlle Dusseau, PS, 4 405 (50,03 %) *ÉLUE.*
Gérard Vibert, c.s., UDF-PR, 4 399.

CASTILLON-LA-BATAILLE
I. : 7 535 ; A. : 39,74 % ; E. : 4 431.
Jacques Boyer-Andrivet, c.s., UDF-PR, sén., 2 509 (56,62 %) *RÉÉLU.*
Guy Marty, PS, 1 922.

COUTRAS
I. : 13 492 ; A. : 41,19 % ; E. : 7 579.
Jean-Elien Jambon, c.s., PS, 4 112 (54,25 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Boscq, RPR, m., 3 467.

CREON
I. : 28 881 ; A. : 59,59 % ; E. : 11 375.
Guy Trupin, c.s., PS, 5 923 (52,07 %) *RÉÉLU.*
Annie Garrissou, app. RPR, 5 452.

GRADIGNAN
I. : 25 867 ; A. : 55,38 % ; E. : 11 245.
Pierre Ducout, c.s., PS, d., 7 457 (66,31 %) *RÉÉLU.*
Jacques Jussot-Dubien, app. RPR, 3 788.

GRIGNOLS
I. : 2 235 ; A. : 17,94 % ; E. : 1 762.
Pierre Espagnet, c.s., RPR, 1 020 (57,88 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Jean, PS, 742.

LANGON
I. : 10 028 ; A. : 40,68 % ; E. : 5 573.
Charles Vérité, c.s., PS, 3 724 (66,82 %) *RÉÉLU.*
François Gauthier, UDF-PR, 1 849.

LORMONT
I. : 16 083 ; A. : 67,91 % ; E. : 4 373.
Jean-Denis Touzeau, PS, 4 373 (100,00 %) *ÉLU.*
Maurice Belleaud, c.s., PS, m., n.s.r.p.

MERIGNAC-I
I. : 20 711 ; A. : 62,85 % ; E. : 7 439.
Bernard Garandeau, PS, 4 944 (66,46 %) *ÉLU.*
Bernard Peltier, UDF-CDS, 2 495.
Marcelle Amouroux, c.s., PS, n.s.r.p.

PELLEGRUE
I. : 2 201 ; A. : 19,85 % ; E. : 1 736.
Guy Riffaud, RPR, 893 (51,44 %) *ÉLU.*
André Goudard, c.s., app. PC, 843.

PESSAC-II
I. : 14 729 ; A. : 52,82 % ; E. : 6 786.
Alain Rousset, PS, 3 753 (55,30 %) *ÉLU.*
Robert Sicre, c.s., RPR, 3 033.

LA REOLE
I. : 9 052 ; A. : 38,57 % ; E. : 5 270.
Jean Pauly, c.s., PC, 3 831 (72,69 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Astorgis, RPR, 1 439.

SAINT-SAVIN
I. : 11 026 ; A. : 39,80 % ; E. : 6 418.
Alain Renard, PS, 3 338 (52,00 %) *ÉLU.*
Alain Guirriec, c.s., UDF-PR, 3 080.

SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC
I. : 6 883 ; A. : 27,41 % ; E. : 4 916.
Xavier-François Pintat, UDF-PR, 2 484 (50,52 %) *ÉLU.*
Jacques Noël, c.s., PS, m., 2 432.

SAINTE-FOY-LA-GRANDE
I. : 8 847 ; A. : 33,19 % ; E. : 5 699.
Michel Maumont, PS, 3 151 (55,29 %) *ÉLU.*
Georges Gerthofer, RPR, 2 548.
Pierre Lart, c.s., PS, n.s.r.p.

LA TESTE
I. : 23 646 ; A. : 52,52 % ; E. : 10 776.
René Serrano, PS, 5 544 (51,44 %) *ÉLU.*
Jean-Louis Fouilhac, c.s., UDF-CDS, m., 5 232.

CONSEIL SORTANT : 4 PC : 25 PS : 1 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 10 UDF-PR : 14 RPR ; 7 CNI *(prés. : Jacques Valade, RPR, adj. m. de Bordeaux, a. min).*

NOUVEAU CONSEIL : 3 PC ; 29 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 8 UDF-PR ; 2 UDF ; 13 RPR ; 5 CNI ; 1 div. d.

Pour un siège, M. Jacques Valade, ancien ministre RPR et dauphin du maire de Bordeaux, perd la présidence de l'assemblée départementale. Le pessimisme des siens, à commencer par M. Jacques Chaban-Delmas, se justifie donc.

Le président battu rend responsable de son échec « des dissensions à droite dans deux cantons ». Le Bouscat et La Teste. Au Bouscat, qui a fait basculer la majorité à gauche, Mme Joëlle Dusseau, une rocardienne, distance de 6 voix le sortant, M. Gérard Vibert (UDF). Depuis les municipales de 1983 où ce dernier s'aligna face au maire, M. Jean Valleix, président départemental du RPR, une animosité certaine oppose les deux hommes. Il est de notoriété publique que le maire du Bouscat a déployé ses efforts à autre chose qu'à soutenir M. Vibert. A La Teste, M. Jean-Louis Fouilhac (UDF), premier adjoint au maire de ce chef-lieu de canton, a trouvé en face de lui au premier tour le second adjoint de la commune, M. Claude Espied, RPR dissident.

Au total, sur les deux tours, la droite a cependant conquis trois cantons : Bazas, Saint-Vivien-de-Médoc et Pellegrue. Dans ce dernier canton, M. André Goudard (app. PCF) est distancé de 50 voix. Au premier tour, le PS avait fait basculer la majorité en faveur de la gauche à Fronsac et à Saint-Médard-en-Jalles. Au second tour, il l'emporte à Saint-Savin, Pessac-II, La Teste et Le Bouscat. La Gironde change donc de majorité, ce qui peut apparaître dans la logique des résultats de l'élection présidentielle, où M. François Mitterrand avait obtenu 56,95 % des suffrages exprimés.

Vendredi, M. Philippe Madrelle (PS), qui fut le patron du conseil général de la Gironde de 1976 à 1985, devrait donc retrouver son fauteuil de président.

HÉRAULT (23+1)

1er TOUR : 9 élus
(1 rén. ; 6 PS ; 1 MRG ; 1 div. g.)

AGDE
I. : 20 357 ; A. : 39,22 % ; E. : 11 738.
Guy Tourreau, c.s., RPR, 5 985 (50,98 %) *RÉÉLU.*
André Bordères, MRG, 5 753.

ANIANE
I. : 3 884 ; A. : 37,69 % ; E. : 2 238.
André Ruiz, c.s., PS, 1 421 (63,49 %) *RÉÉLU.*
André Roux, div. d., 817.

BÉZIERS-I
I. : 17 227 ; A. : 55,07 % ; E. : 7 407.
Georges Fontes, c.s., RPR, m., 4 387 (59,22 %) *RÉÉLU.*
Eliane Bauduin, PS, 3 020.

BÉZIERS-II
I. : 20 029 ; A. : 67,55 % ; E. : 4 543.
Alain Barrau, PS, d., 4 543 (100,00 %) *ÉLU.*
Guy Bousquet, c.s., PC, s'est retiré.

FRONTIGNAN
I. : 20 126 ; A. : 62,13 % ; E. : 6 191.
Philippe Chappotin, c.s., PS, m., 6 191 (100,00 %) *RÉÉLU.*

LODÈVE
I. : 8 177 ; A. : 36,61 % ; E. : 4 946.
Bernard Alibert, c.s., PS, 2 723 (55,05 %) *RÉÉLU.*
Daniel Mallet, UDF-rad., m., 2 223.

MONTAGNAC
I. : 6 352 ; A. : 55,32 % ; E. : 2 330.
André Galan, c.s., rén., m., 2 330 (100,00 %) *RÉÉLU.*

MONTPELLIER-I
I. : 13 469 ; A. : 65,64 % ; E. : 4 478.
Willy Dimeglio, c.s., UDF-PR, d., 2 584 (57,70 %) *RÉÉLU.*
Yves Larbiou, PS, 1 894.
François Delmas, c.s., UDF-PR diss., a été éliminé.

MONTPELLIER-II
I. : 11 356 ; A. : 55,42 % ; E. : 4 817.
Ernest Granier, PS, 2 594 (53,85 %) *ÉLU.*
Bernard Serrou, c.s., RPR diss., 2 223.

MONTPELLIER-IV
I. : 11 556 ; A. : 61,37 % ; E. : 4 326.
Louis Calmes, PS, 2 409 (55,68 %) *ÉLU.*
Alain Azan, UDF-PR, 1 917.
Willy Dimeglio, c.s., UDF-PR, se présentait dans le canton de Montpellier I.

MONTPELLIER-VI
I. : 10 255 ; A. : 59,18 % ; E. : 4 041.
Gilbert Roseau, PS, 2 276 (56,32 %) *ÉLU.*
Jean-Jacques Pons, c.s., div. d., 1 765.

MONTPELLIER-VIII
I. : 27 081 ; A. : 58,34 % ; E. : 10 653.
Guy Couderc, c.s., PS, 6 336 (59,47 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Gaujal, UDF-CDS, 4 317.

ROUJAN
I. : 4 656 ; A. : 33,89 % ; E. : 2 917.
Francis Boutes, PS, 1 491 (51,11 %) *ÉLU.*
Charles Hey, div. d., 1 426.
Yves Verdeil, c.s., PC, n.s.r.p.

SÈTE-I
I. : 14 788 ; A. : 47,65 % ; E. : 7 363.
Francis Crouzet, UDF-CDS, 4 129 (56,07 %) *ÉLU.*
Louis Catanzano, PC, 3 234.
Yves Marchand, c.s., UDF-CDS, m., n.s.r.p.

● SÈTE-II
I. : 13 847 ; A. : 46,90 % ; E. : 7 002.
François Liberti, PC, 4 144 (59,18 %) *ÉLU.*
Hélène Le' Vin, div. d., 2 858.
Gilbert Martelli, c.s., PC, est décédé.

CONSEIL SORTANT : 3 PC ; 3 rén. ; 22 PS ; 1 MRG ; 1 div. g. ; 3 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 6 RPR ; 2 div. d. *(prés. : Gérard Saumade, PS ; d., m. de Saint-Mathieu-de-Tréviers).*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC ; 3 rén. ; 27 PS ; 1 MRG ; 1 div. g ; 2 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 4 RPR ; 1 div. d.

Le PS sort vainqueur de ces élections. Avec un gain de 5 sièges (2 sur le PCF, 3 sur la droite), dont 3 à Montpellier, il est assuré de la majorité absolue au conseil général. Le PCF ne conserve qu'un seul siège ; il aura à ses côtés trois rénovateurs (deux réélus et un qui n'était pas renouvelable). La droite est en partie victime de ses dissidences – la rupture de M. Serrou avec le RPR, celle de M. Pons avec le CDS et celle de M. Delmas avec le PR. Elle a aussi souffert du mauvais report des voix du Front national.

Si les candidats de gauche améliorent leurs résultats du premier tour, la droite, souvent, s'affaiblit d'un tour à l'autre, même lorsque son candidat est élu. A Béziers, M. Fontes ne recueille pas le total des voix qu'il pouvait escompter. Il en va de même pour M. Dimeglio à Montpellier-I ou M. Tourreau à Agde.

ILLE-ET-VILAINE (26)

1er TOUR : 13 élus
(7 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 4 RPR ; 1 div. d.)

ANTRAIN
I. : 6 837 ; A. : 24,13 % ; E. : 5 077.
Michel Lahogue, maj. p., 2 301 (45,32 %) *ÉLU.*
Raymond Duval, c.s., div. d., 1 713 ; Yves Fesnoux, RPR, 1 063.

CHATEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE
I. : 7 075 ; A. : 37,34 % ; E. : 4 310.
Jean Daniel, PS, 2 401 (55,70 %) *ÉLU.*
Bernard Cos, c.s., UDF-PR, 1 909.

DINARD
I. : 15 487 ; A. : 41,52 % ; E. : 8 853.
Antoine Launay, PS, 3 339 (37,71 %) *ÉLU.*
Marc Bonnel, RPR, 3 130 ; Marius Mallet, div. d., 2 384.
Yvon Bourges, c.s., RPR, sén., m., n.s.r.p.

GUICHEN
I. : 11 382 ; A. : 44,13 % ; E. : 6 248.
Marcel Hamel, maj. p., 3 517 (56,29 %) *ÉLU.*
Jacques Renault, c.s., RPR, 2 731.

MONTFORT
I. : 13 637 ; A. : 44,35 % ; E. : 7 430.
Jacques Pilorge, UDF-CDS, m., 3 718 (50,04 %) *ÉLU.*
Victor Préauchat, PS, 3 712.
Roger Beaulieu, c.s., PS, n.s.r.p.

MORDELLES
I. : 13 620 ; A. : 43,73 % ; E. : 7 400.
Christian Le Maout, PS, 3 895 (52,63 %) *ÉLU.*
Guy David, UDF-CDS, 3 505.
Jean Chatel, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

RENNES-BREQUIGNY
I. : 9 846 ; A. : 69,69 % ; E. : 2 907.
François Richou, c.s., PS, 2 088 (71,82 %) *RÉÉLU.*
François Gérondeau, RPR, 819.

RENNES-CENTRE-SUD
I. : 11 486 ; A. : 58,78 % ; E. : 4 656.
Jeannine Huon, PS, 2 634 (56,57 %) *ÉLUE.*
Brigitte Moulin, UDF-CDS, 2 022.
Albert Renouf, c.s., PS, n.s.r.p.

RENNES-NORD
I. : 20 668 ; A. : 51,15 % ; E. : 9 881.
Paul Ruaudel, div. d., 4 951 (50,10 %) *ÉLU.*
Lucien Rose, PS, 4 930.
Jacques Cressard, c.s., div. d., n.s.r.p.

RENNES-NORD-EST
I. : 11 736 ; A. : 65,11 % ; E. : 4 017.
Jean-Michel Boucheron, c.s., PS, d., 2 439 (60,71 %) *RÉÉLU.*
Pierre Abbeg, UDF-PR, 1 578.

RENNES-NORD-OUEST
I. : 14 664 ; A. : 61,21 % ; E. : 5 550.
Frédéric Venien, c.s., PS, 3 504 (63,13 %) *RÉÉLU.*
Alain Mordelet, UDF-PR, 2 046.

RENNES-SUD-OUEST
I. : 13 981 ; A. : 58,95 % ; E. : 5 594.
Georges Cano, c.s., PS, 3 186 (56,95 %) *RÉÉLU.*
Yves Pottier, RPR, 2 408.

SAINT-MALO-NORD
I. : 21 009 ; A. : 50,21 % ; E. : 10 076.
Louis Chopier, c.s., maj. p., d. eur., 5 467 (54,25 %) *RÉÉLU.*
Jacques Lempereur, RPR, 4 609.

CONSEIL SORTANT : 10 PS ; 16 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 8 RPR ; 2 CNI ; 11 div. d. *(Prés. : Pierre Méhaignerie, UDF-CDS, d., m. de Vitré, a. min.).*

NOUVEAU CONSEIL : 11 PS ; 3 maj.-p. ; 15 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 7 RPR ; 2 CNI ; 10 div.-d.

Compte tenu de la majorité politique qui se dégage au sein du conseil général, la réélection de M. Pierre Méhaignerie à la tête du département ne devrait poser aucun problème. Toutefois, les résultats révèlent une nette poussée de la gauche, et, localement, des zones de rupture dans la préparation des prochaines municipales. C'est le cas à Dinard où le dauphin de M. Yvon Bourges, M. Marc Bonnel a été devancé par un socialiste alors que M. Marius Mallet (divers droite), hostile au maire de Dinard, apparaît comme plutôt bien placé pour l'échéance locale de 1989. De l'autre côté de la baie, M. Louis Chopier (maj. p.), malgré l'opposition locale du PS a réussi à s'imposer grâce à la qualité de son implantation locale. A Antrain, le candidat de la gauche profite des querelles de la droite locale CDS-RPR. Ici encore les élections municipales se profilent derrière le scrutin des cantonales.

Dès le début de cette semaine, le tribunal administratif sera saisi par le PS de deux recours portant sur les résultats serrés dans les cantons de Montfort (6 voix de différence à l'avantage du candidat de droite) et de Rennes-Nord où M. Paul Ruaudel, candidat de la majorité départementale, devance le socialiste M. Lucien Rose de 21 voix.

INDRE (13)

1er TOUR : 8 élus
(5 PS ; 1 UDF-CDS ; 1 RPR ; 1 div. d.)

ARDENTES
I. : 10 414 ; A. : 39,99 % ; E. : 6 076.
Bernard de Fougères, c.s., UDF, 2 887 (47,51 %) *RÉÉLU.*
André Plat, app. PS, 1 999 ; Nicole Desseigne, PC, 1 190.

CHATEAUROUX-CENTRE
I. : 12 543 ; A. : 51,02 % ; E. : 5 880.
Claude Jamet, c.s., UDF-rad., 3 025 (51,44 %) *RÉÉLU.*
Michel Durandeau, PS, 2 855.

CHATEAUROUX-SUD
I. : 8 226 ; A. : 58,18 % ; E. : 3 314.
Jacques Massonneau, c.s., PS, 1 762 (53,16 %) *RÉÉLU.*
Georges Bernardeau, div. d., 1 552.

LA CHATRE
I. : 10 278 ; A. : 39,96 % ; E. : 5 969.
René Henriet, c.s., PS, 3 777 (63,27 %) *RÉÉLU.*
Serge Descout, UDF, 2 192.

VATAN
I. : 3 790 ; A. : 36,86 % ; E. : 2 037.
Francis Levasseur, c.s., UDF, 1 418 (69,61 %) *RÉÉLU.*
Pierre Rousseau, div. d., 619.

CONSEIL SORTANT : 10 PS ; 2 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 4 UDF ; 5 RPR ; 4 div. d. *(Prés. : Daniel Bernardet, div. d., m. de Châteauroux).*

NOUVEAUX CONSEIL : 11 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 4 UDF ; 5 RPR ; 4 div. d.

Pas de surprise les 5 candidats sortants ont été réélus. On note, comme prévu, des scores serrés sur les deux cantons de Châteauroux où MM. Jacques Massonneau, PS, et Claude Jamet UDF-rad., sont passés avec chacun un peu plus de 200 voix d'avance. Dans le canton d'Ardentes, M. Bernard de Fougères a retrouvé son siège, en bénéficiant d'un désaccord interne à la gauche. (le Monde *du 1er octobre). La fédération départementale du PS soutenait M. André Plat, indépendant, malgré l'opposition de la section rocardienne locale. M. Nicole Dusseigne, candidate du PC s'est maintenue comme annoncé pour faire échec à l'ouverture, et a obtenu près de 20 % des suffrages.*

Avec 15 conseillers à droite et 11 à gauche, la présidence du conseil devrait rester aux mains de M. Daniel Bernardet (div. d.), battu par un socialiste aux dernières législatives... à moins que celui-ci ne préfère céder le pouvoir pour se consacrer pleinement aux municipales et aux sénatoriales de l'année prochaine.

INDRE-ET-LOIRE (18+1)

1er TOUR : 8 élus
(1 PS ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-PR ; 1 RPR ; 3 div. d.)

BALLAN-MIRÉ
I. : 11 038 ; A. : 44,41 % ; E. : 6 025.
Michel Lezeau, c.s., RPR, m., 3 133 (52,00 %) *RÉÉLU.*
Alain Michel, PS, 2 892.

CHINON
I. : 13 704 ; A. : 53,18 % ; E. : 6 235.
Yves Dauge, c.s., PS, m., 4 157 (66,67 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Freudenreich, UDF-CDS, 2 078.

DESCARTES
I. : 6 811 ; A. : 36,10 % ; E. : 4 246.
Serge Petit, c.s., app. PS, m., 2 331 (54,89 %) *RÉÉLU.*
Yvon Coste, div. d., 1 915.

JOUÉ-LÈS-TOURS-NORD
I. : 11 569 ; A. : 55,25 % ; E. : 5 067.
Raymond Lory, c.s., UDF-CDS, m., 3 064 (60,46 %) *RÉÉLU.*
Francis Gérard, PS, 2 003.

LANGEAIS
I. : 7 325 ; A. : 43,35 % ; E. : 4 057.
Alain Kergoat, PS, 2 030 (50,03 %) *ÉLU.*
Jean-Marie Gaillard, c.s., div. d., m., 2 027.

LOCHES
I. : 12 853 ; A. : 37,15 % ; E. : 7 911.
Jean-Paul Diacre, c.s., div. d., m., 2 814 (35,57 %) *RÉÉLU.*
Pierre Louault, UDF, 2 695 ; Jean-Louis Villiers, PS, 2 402.

SAINT-CYR-SUR-LOIRE
I. : 10 490 ; A. : 57,52 % ; E. : 4 349.
Guy Raynaud, c.s., div. d., m., 2 804 (64,47 %) *RÉÉLU.*
Michel Huet, PS, 1 545.

SAINT-PIERRE-DES-CORPS
I. : 11 321 ; A. : 64,61 % ; E. : 3 095.
Marie-France Beaufils, c.s., PC, m., 3 095 (100,00 %) *RÉÉLUE.*

(Lire la suite page 18.)

Le second tour

(Suite de la page 17.)

TOURS-CENTRE
I. : 11 626 ; A. : 66,44 % ; E. : 3 845.
Nicole Gautras, c.s., div. d., 2 673 (69,51 %) *RÉÉLUE.*
Bruno Sarre, PS, 1 172.

● TOURS-OUEST
I. : 9 308 ; A. : 63,82 % ; E. : 3 286.
Claude Croubois, RPR, 1 727 (52,55 %) *ÉLU.*
Daniel Labaronne, MRG, 1 559.
Jean Royer, c.s., div. d., d., m., n.s.r.p.

TOURS-VAL-DU-CHER
I. : 11 844 ; A. : 68,01 % ; E. : 3 694.
Pierrette Vieilfault, c.s., div. d., 2 088 (56,52 %) *RÉÉLUE.*
André Collas, PS, 1 606.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 3 PS ; 1 MRG ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 9 RPR et app. ; 1 app. CNI ; 17 div. d. *(Prés. André-Georges Voisin, app. RPR, sén., m. de L'Île-Bouchard.)*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC ; 4 PS et app. ; 1 MRG ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 10 RPR et app. ; 1 app. CNI ; 16 div. d.

La seule véritable surprise du second tour est la victoire, dans le canton de Langeais, avec seulement trois voix d'avance, du candidat socialiste, M. Alain Kergoat, qui affrontait le maire du chef-lieu, M. Jean-Marie Gaillard (UDF-PR). Pour M. Kergoat, maire des Essarts et scénariste de bandes dessinées, il s'agit d'une revanche, puisque M. Gaillard l'avait battu en juin lors d'une élection partielle. Celui-ci ne sera donc resté conseiller général que trois mois.

Le score le plus remarquable est obtenu à Chinon par M. Yves Dauge (PS), qui est réélu en recueillant le double de voix de son adversaire.

Quant au siège laissé vacant, pour cause de cumul, par le maire de Tours, M. Jean Royer, il échoit, comme prévu, à l'adjoint municipal de ce dernier, M. Claude Croubois (RPR).

ISÈRE (28 + 1)

1er TOUR : 7 élus
(2 PS ; 2 UDF-PR ; 3 RPR)

ALLEVARD
I. : 4 067 ; A. : 59,08 % ; E. : 1 265.
Gérard Arnaud, c.s., PC, 1 265 (100,00 %) *RÉÉLU.*

BOURGOIN-JALLIEU-NORD
I. : 12 348 ; A. : 46,96 % ; E. : 6 389.
Paul Debelval, RPR, 3 577 (55,98 %) *ÉLU.*
Edmond Roy, c.s., PS, 2 812.

DOMÈNE
I. : 13 649 ; A. : 37,43 % ; E. : 8 345.
Maurice Savin, c.s., UDF-PR, 4 670 (55,96 %) *RÉÉLU.*
Edwige Avice, PS, min., 3 675.

ÉCHIROLLES-OUEST
I. : 11 262 ; A. : 63,79 % ; E. : 3 415.
Gilbert Biessy, c.s., PC, m., 3 415 (100,00 %) *RÉÉLU.*

EYBENS
I. : 9 909 ; A. : 50,57 % ; E. : 4 755.
Marc Baietto, PS, m., 2 849 (59,91 %) *ÉLU.*
Jean-François Veyrat, sout. UDF-RPR, 1 906.
Charles Guibbaud, c.s., PS, n.s.r.p.

FONTAINE-SEYSSINET
I. : 16 568 ; A. : 55,18 % ; E. : 7 254.
Didier Migaud, PS, d., 3 833 (52,83 %) *ÉLU.*
Edmond Aguiard, c.s., sout. UDF-RPR, 3 421.

GONCELIN
I. : 10 243 ; A. : 49,96 % ; E. : 4 980.
Augustin Giraud, c.s., PS, 2 953 (59,29 %) *RÉÉLU.*
Marc Braillon, sout. UDF-RPR, 2 027.

GRENOBLE-II
I. : 14 331 ; A. : 59,02 % ; E. : 5 750.
Charles Descours, c.s., RPR, sén., 3 726 (64,80 %) *RÉÉLU.*
Bernard Collonges, PS, 2 024.

GRENOBLE-V
I. : 14 294 ; A. : 52,88 % ; E. : 6 584.
Haroun Tazieff, sout. UDF-RPR, 3 740 (56,80 %) *ÉLU.*
Pierre Fugain, maj. p., 2 844.
Claude Sagnard, c.s., RPR, n.s.r.p.

L'ISLE-D'ABEAU
I. : 9 464 ; A. : 55,68 % ; E. : 3 992.
Alain Rossot, PS, m., 2 006 (50,25 %) *ÉLU.*
Michèle Bacci, c.s., UDF-PR, 1 986.

MEYLAN
I. : 17 474 ; A. : 52,38 % ; E. : 8 172.
Guy Cabanel, c.s., UDF-PR, sén., m., 5 076 (62,11 %) *RÉÉLU.*
Bernard Soulage, PS, 3 096.

LE PONT-DE-BEAUVOISIN
I. : 11 811 ; A. : 44,00 % ; E. : 6 465.
Yves Touraine, c.s., app. UDF, m., 3 266 (50,51 %) *RÉÉLU.*
Georges Bally, PS, 3 199.

RIVES
I. : 15 637 ; A. : 44,06 % ; E. : 8 508.
Robert Veyret, c.s., PC, 5 196 (61,07 %) *RÉÉLU.*
Isabelle Experton, RPR, 3 312.

ROYBON
I. : 4 206 ; A. : 34,97 % ; E. : 2 656.
Maurice Point, RPR, 1 402 (52,78 %) *ÉLU.*
Bernard Louchard, PS, 1 254.
Raymond Bouillol, c.s., div. d., n.s.r.p.

SAINT-LAURENT-DU-PONT
I. : 6 870 ; A. : 39,75 % ; E. : 3 928.
Jacques Pichon-Martin, div. d., 2 456 (62,52 %) *ÉLU.*
Jean-Luc Rappa, RPR, 1 472.
Pierre Perrin, c.s., div. d., n.s.r.p.

SAINT-MARTIN-D'HÈRES-S.
I. : 6 924 ; A. : 67,72 % ; E. : 1 774.
Joseph Blanchon, c.s., PC, m., 1 774 (100,00 %) *RÉÉLU.*

LA TOUR-DU-PIN
I. : 14 614 ; A. : 44,59 % ; E. : 7 890.
Jean Bourdier, PS, m., 4 097 (51,92 %) *ÉLU.*
Jean Rabatel, c.s., UDF-CDS, 3 793.

LE TOUVET
I. : 11 041 ; A. : 42,64 % ; E. : 6 151.
Pierre Gascon, UDF-PR, 3 123 (50,77 %) *ÉLU.*
Odile Sicard, PS, 3 028.
François Vandeventer, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

VIENNE-NORD
I. : 19 407 ; A. : 56,96 % ; E. : 8 123.
Gérald Eudeline, PS, 5 103 (62,82 %) *ÉLU.*
Emmanuel Imberton, UDF-PR, 3 020.
Louis Mermaz, c.s., PS, d., m., n.s.r.p.

VIF
I. : 17 999 ; A. : 46,10 % ; E. : 9 463.
Michel Couétoux, c.s., PC, 4 740 (50,08 %) *RÉÉLU.*
Denis Bonzy, RPR, 4 723.

VIRIEU
I. : 5 449 ; A. : 40,24 % ; E. : 3 066.
Daniel Vitte, div. g., 1 634 (53,29 %) *ÉLU.*
Camille Barbier, c.s., sout. UDF-RPR, 1 432.

VIZILLE
I. : 16 312 ; A. : 52,56 % ; E. : 7 383.
Alfred Gryelec, c.s., PC, m., 4 417 (59,82 %) *RÉÉLU.*
Jean Liénard, sout. UDF-RPR, 2 966.

CONSEIL SORTANT : 8 PC ; 15 PS ; 2 div. g ; 3 UDF-CDS ; 11 UDF-PR ; 1 app. UDF ; 7 RPR ; 10 div. d. *(Prés. : Alain Carignon, RPR, d., m. de Grenoble, a. min.).*

NOUVEAU CONSEIL : 8 PC ; 16 PS ; 3 div. g. ; 2 UDF-CDS ; 11 UDF-PR ; 1 app. UDF ; 9 RPR ; 7 div. d. ; 1 ss étiq. (Un canton a été créé.)

La gauche qui, au vu des élections présidentielle et législative, pensait être en mesure de reconquérir le conseil général ne réussit pas son troisième rendez-vous électoral. A l'issue des deux tours de scrutin, le PS ne gagne sur la droite qu'un siège et contribue à l'élection d'un candidat divers gauche dans le canton de Virieu qui siégera cependant au sein du groupe des non-inscrits, alors qu'il lui en aurait fallu sept pour pouvoir reprendre la présidence de l'assemblée départementale.

Le PS a ainsi enregistré l'échec du ministre délégué aux affaires étrangères, Mme Edwige Avice, sévèrement battue à Domène. Avec 27 sièges, 16 PS, 8 PC et 1 divers gauche sur 58, la gauche qui n'a semble-t-il pas réussi à mobiliser ses troupes entre les deux tours est nettement devancée par la majorité sortante du conseil général, conduite par le député et maire RPR de Grenoble, M. Alain Carignon. Celui-ci, qui sera très certainement reconduit le vendredi 7 octobre dans ses fonctions de président du conseil général, a confirmé, dimanche soir, son intention de renoncer à son mandat de député.

Les candidats de la « société civile », représentants de l'« ouverture » selon M. Carignon, qui étaient présents dans cinq cantons, n'auront pas, à l'exception de M. Haroun Tazieff, élu avec une forte majorité (56,8 %) dans le canton de Grenoble-5, réussi la percée attendue par M. Carignon. Celui-ci entend toutefois poursuivre sa politique d'ouverture en direction cette fois de l'ensemble des groupes de l'opposition au sein de l'assemblée départementale, notamment celui de la « nouvelle gauche », dont l'un des membres, M. Maurice Puissat, a déjà répondu favorablement. Le PS a quant à lui décliné la proposition qui lui a été faite par M. Carignon de siéger au sein de l'exécutif du département.

JURA (17)

1er TOUR : 11 élus
(2 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 2 UDF et app. ; 4 RPR ; 1 div. d.)

CHAUMERGY
I. : 2 078 ; A. : 21,51 % ; E. : 1 589.
Noël Simonot, PS, 795 (50,03 %) *ÉLU.*
Michel Ecoiffier, c.s., app. UDF, m., 794.

CHAUSSIN
I. : 4 684 ; A. : 35,09 % ; E. : 2 919.
Lucien Ponsot, PS, 1 629 (55,80 %) *ÉLU.*
Albert Dupré, UDF, 1 290.
Pierre Babet, c.s., PS, n.s.r.p.

DOLE-SUD-OUEST
I. : 11 418 ; A. : 48,38 % ; E. : 5 699.
Maurice Faivre-Picon, c.s., PC, 3 190 (55,97 %) *RÉÉLU.*
Gilbert Barbier, UDF, 2 509.

GENDREY
I. : 1 747 ; A. : 28,21 % ; E. : 1 195.
Georges Curie, PS, 672 (56,23 %) *ÉLU.*
Claude Chauvey, UDF, 523.
Gérard de Bordes, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

LONS-LE-SAUNIER-SUD
I. : 9 763 ; A. : 53,83 % ; E. : 4 293.
Serge Elvezi, c.s., PS, 2 528 (58,88 %) *RÉÉLU.*
Laurent Meyer, UDF-PR, 1 765.

SAINT-CLAUDE
I. : 12 620 ; A. : 51,18 % ; E. : 6 021.
Pierre Corriol, PS, 3 111 (51,66 %) *ÉLU.*
Louis Jaillon, c.s., UDF-CDS, 2 910.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 4 PS ; 7 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 6 UDF et app. ; 10 RPR ; 3 div. d. *(Prés. : Pierre Brantus, UDF-CDS, sén.).*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC ; 7 PS ; 5 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 4 UDF et app. ; 10 RPR ; 4 div. d.

Après le premier tour accordant un crédit aux sortants, le second tour marque une nette préférence à la gauche, qui remporte six sièges dont trois étaient détenus par la droite. La défaite la plus surprenante est celle de M. Louis Jaillon, dans le canton de Saint-Claude, dont il était l'élu depuis trente ans. A Lons-le-Saunier et à Dôle, les candidats communiste et socialiste obtiennent plus de suffrages que le total de la gauche au premier tour. Ces trois résultats laissent entrevoir un avantage à la gauche pour les prochaines élections municipales. Les électeurs du Front national, tant à Saint-Claude qu'à Lons-le-Saunier, semblent s'être abstenus, ne désirant pas offrir à la droite, qui les a ignorés entre les deux tours, un chèque en blanc. Il est à noter que M. Michel Ecoiffier, UDF, conseiller sortant de Chaumergy, s'incline d'une voix face au socialiste, M. Noël Simonot.

LANDES (15)

1er TOUR : 9 élus
(1 PC ; 6 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 div. d.)

DAX-SUD
I. : 18 515 ; A. : 46,62 % ; E. : 9 597.
Henri Lalanne, UDF-PR, 4 959 (51,67 %) *ÉLU.*
Jacques Pène, PS, 4 638.
Yves Goussebaire-Dupin, c.s., UDF-PR, sén., m., n.s.r.p.

MUGRON
I. : 4 528 ; A. : 30,10 % ; E. : 2 958.
Francis Daugouman, c.s., PS, 1 934 (65,38 %) *RÉÉLU.*
Louis Lacouture, div. d., 1 024.

PARENTIS-EN-BORN
I. : 12 490 ; A. : 47,22 % ; E. : 6 422.
Roger Ducom, c.s., RPR, 3 406 (53,03 %) *RÉÉLU.*
Paul Grimberg, PS, 3 016.

ROQUEFORT
I. : 5 850 ; A. : 34,42 % ; E. : 3 618.
Jean-Marc Boine, PS, 1 818 (50,24 %) *ÉLU.*
Jean Lamothe, c.s., maj. p., 1 800.

SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX
I. : 12 834 ; A. : 45,67 % ; E. : 6 506.
Pierrette Fontenas, PC, 4 024 (61,85 %) *ÉLUE.*
Pierre Dupouy, RPR, 2 482.
André Mayé, c.s., PC, n.s.r.p.

SOUSTONS
I. : 13 602 ; A. : 44,20 % ; E. : 7 358.
Jean-Yves Montus, c.s., PS, m., 4 250 (57,76 %) *RÉÉLU.*
Maurice Ravailhe, div. d., 3 108.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 16 PS ; 1 MRG ; 1 div. g. ; 1 maj. p. ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-PR ; 2 UDF ; 3 RPR ; 1 div. d. *(Prés. : Henri Emmanuelli, PS, d., a. sec. E.).*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC ; 18 PS ; 1 MRG ; 1 UDF-PR ; 3 UDF ; 4 RPR ; 1 div. d.

L'équilibre politique demeure inchangé. Cette assemblée compte toujours 21 élus de gauche et 9 pour l'opposition. Toutefois, grâce aux succès obtenus à Aire-sur-Adour au premier tour, puis au deuxième à Roquefort avec 18 voix d'avance, le PS prend deux sièges à des élus classés divers gauche. La majorité absolue que détenaient déjà les amis de M. Henri Emmanuelli se trouve renforcée. Le PC conserve ses deux sièges et fait entrer, avec Mme Pierrette Fontenas, la première femme jamais élue dans l'assemblée départementale des Landes.

La droite a sauvé au deuxième tour les deux sièges qu'elle détenait. Toutefois, à Dax-Sud comme à Biscarosse-Parentis, les candidats socialistes ont réalisé des scores qui montrent les progrès accomplis par la gauche.

LOIR-ET-CHER (15)

1er TOUR : 9 élus
(1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 UDF ; 1 RPR ; 1 div. d.)

BLOIS-I
I. : 10 705 ; A. : 54,46 % ; E. : 4 759.
Yves Genet, c.s., UDF-rad., 2 770 (58,20 %) *RÉÉLU.*
Gérard Brunel, PS, 1 989.

BLOIS-V
I. : 7 375 ; A. : 58,27 % ; E. : 2 959.
Jeanine Baye, c.s., PS, 2 117 (71,54 %) *RÉÉLUE.*
Maurice Boyer, div. d., 842.

DROUE
I. : 3 155 ; A. : 33,31 % ; E. : 2 038.
Jacky Mercier, c.s., div. d., m., 1 101 (54,02 %) *RÉÉLU.*
Maurice Leroy, PC, 499 ; Daniel Fourmont, div. d., 438.

MOREE
I. : 5 927 ; A. : 41,79 % ; E. : 3 337.
Paul Martinet, c.s., div. d., 1 830 (54,83 %) *RÉÉLU.*
Jean-Philippe Felard, PS, 1 507.

SAINT-AIGNAN
I. : 12 961 ; A. : 35,86 % ; E. : 8 084.
Yves Piau, PS, 4 175 (51,64 %) *ÉLU.*
Guy Martineau, UDF-rad., m., 3 909.
Henri Cachein, c.s., div. d., n.s.r.p.

VENDOME-I
I. : 8 643 ; A. : 44,48 % ; E. : 4 615.
Daniel Chanet, PS, 2 752 (59,63 %) *ÉLU.*
Paul Ladevie, div. d., 1 863.
Robert Lasneau, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 1 rén. ; 3 PS ; 1 UDF-PSD ; 2 UDF-rad. ; 4 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 1 app. UDF ; 3 RPR ; 12 div. g. *(Prés. : Kléber Loustau, div. opp., m. de Selles-sur-Cher.)*

NOUVEAU CONSEIL : 1 rén ; 5 PS ; 2 UDF-rad ; 4 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 2 app. UDF ; 3 RPR ; 10 div. g.

En partie grâce à une participation supérieure de 0,5 à 7 points par rapport au premier tour dans les les six cantons encore en jeu, le Parti socialiste est le grand bénéficiaire de ce deuxième tour. Il conserve son siège de Blois-V avec un score sans appel (71,54 %) et enlève 2 sièges à des candidats classés divers droite : Vendôme-I, avec près de 60 %, et Saint-Aignan avec seulement 51,65 %. Dans ces deux cas, en l'absence du conseiller sortant, qui ne se représentait pas, les divisions de la droite dès le premier tour laissaient entrevoir une victoire socialiste. Les consignes d'abstention du Front national, des reports de voix incomplets à droite et une mobilisation à gauche des abstentionnistes ont confirmé ce pronostic. La gauche passe ainsi de 4 à 6 sièges sur les 30 du conseil général.

LOIRE (19)

1er TOUR : 4 élus
(1 UDF-PR ; 2 RPR ; 1 div. d.)

BOËN
I. : 8 366 ; A. : 37,25 % ; E. : 5 136.
Lucien Moullier, PS, m., 2 582 (50,27 %) *ÉLU.*
André Roche, c.s., div. d., 2 554.

LE CHAMBON-FEUGEROLLES
I. : 15 764 ; A. : 59,10 % ; E. : 6 198.
Fernand Montagnon, c.s., PC, 3 708 (59,82 %) *RÉÉLU.*
Bertrand Chavanis, UDF-PR, 2 490.

CHARLIEU
I. : 10 211 ; A. : 56,63 % ; E. : 4 306.
Paul Guillaud, c.s., div. d., m., 2 189 (50,83 %) *RÉÉLU.*
Christian Venturini, PS, 2 117.

FIRMINY
I. : 24 140 ; A. : 61,76 % ; E. : 8 186.
Antoine Petit, PC, 4 584 (55,99 %) *ÉLU.*
André Reynard, PS, 3 602.
Théo Vial-Massat, c.s., PC, d., m., *s'est démis de son mandat.*

LA GRAND-CROIX
I. : 13 578 ; A. : 52,54 % ; E. : 6 230.
Claude Escot, div. d., 3 526 (56,59 %) *ÉLU.*
Félix Franc, c.s., PS, 2 704.

NOIRÉTABLE
I. : 3 660 ; A. : 39,48 % ; E. : 2 105.
Claude Mont, c.s., UDF-CDS, sén., m., 1 308 (62,13 %) *RÉÉLU.*
Jacques Brunel, PS, 797.

ROANNE-SUD
I. : 24 256 ; A. : 55,69 % ; E. : 10 440.
Bernard Jayol, PS, 5 739 (54,97 %) *ÉLU.*
Raymond Petitbout, UDF-PR, 4 701.
Jean Auroux, c.s., PS, d., m., s'est démis de son mandat.

SAINT-ÉTIENNE-N.-E.-II
I. : 18 223 ; A. : 64,93 % ; E. : 6 142.
Paul Chomat, c.s., PC, 3 635 (59,18 %) *RÉÉLU.*
Marie-Thérèse Serodon, UDF-PR, 2 507.

SAINT-ÉTIENNE-N.-O.-II
I. : 19 630 ; A. : 59,04 % ; E. : 7 783.
Jean Hugon, PS, 3 918 (50,34 %) *ÉLU.*
Gérard Sève, c.s., UDF-CDS, 3 865.

SAINT-ÉTIENNE-N.-O.-I
I. : 15 799 ; A. : 65,23 % ; E. : 5 343.
Vital Merley, c.s., div. d., 3 236 (60,56 %) *RÉÉLU.*
Fernand Ponchet, PS, 2 107.

SAINT-ÉTIENNE-S.-E.-II
I. : 16 394 ; A. : 68,60 % ; E. : 5 010.
Jean-Luc Desprez, c.s., RPR, 2 872 (57,32 %) *RÉÉLU.*
Christian Daudel, PS, 2 138.

SAINT-ETIENNE-S.-E.-I
I. : 18 146 ; A. : 62,86 % ; E. : 6 574.
Bruno Vennin, c.s., PS, 3 403 (51,76 %) *RÉÉLU.*
Georges Theillac, RPR, 3 171.

SAINT-GALMIER
I. : 17 636 ; A. : 61,60 % ; E. : 6 588.
Henri Bayard, c.s., UDF-PR, d., 4 415 (67,01 %) *RÉÉLU.*
Françoise Guichard, PS, 2 173.

SAINT-RAMBERT-SUR-LOIRE
I. : 19 233 ; A. : 61,33 % ; E. : 7 052.
Jean Alligier, c.s., RPR, m., 3 808 (53,99 %) *RÉÉLU.*
Marcel Murgue, PS, 3 244.

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY
I. : 8 606 ; A. : 45,23 % ; E. : 4 511.
Michel Chartier, div. d., 2 509 (55,61 %) *ÉLU.*
Claude Metton, c.s., div. d., 2 002.

CONSEIL SORTANT : 4 PC ; 7 PS et app. ; 1 UDF-PSD ; 2 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 13 RPR ; 8 div. d. *(Prés. : Lucien Neuwirth, RPR, sén.).*

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC ; 8 PS et app. ; 1 UDF-PSD ; 2 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 13 RPR ; 8 div. d.

Six cantons, sur les dix-neuf renouvelables, changent de titulaires. L'opposition RPR-UDF-divers droite conserve douze sur treize qu'elle détenait. Elle cède au Parti socialiste le canton de Boën (pour 28 voix) et celui de Saint-Etienne-Nord-Ouest-II (pour 53 voix), mais elle lui enlève La Grand-Croix, avec 822 voix d'avance.

A Saint-Symphorien-de-Lay, le conseiller général sortant, M. Claude Metton (div. d.), est battu par un autre divers droite, dissident du Parti républicain, M. Michel Chartier.

Firminy et Roanne-Sud dont les titulaires, députés et maires, ne se représentaient pas pour cause de cumul de mandats, restent acquis l'un au Parti communiste et l'autre au Parti socialiste. A Firminy, le socialiste avait refusé de se soumettre à la règle républicaine du désistement en faveur du communiste qui l'avait devancé.

HAUTE-LOIRE (18)

1er TOUR : 6 élus
(2 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 3 RPR)

ALLÈGRE
I. : 2 959 ; A. : 33,49 % ; E. : 1 898.
Marius Ampilhac, c.s., UDF-PR, 1 127 (59,37 %) *RÉÉLU.*
René Rouvier, PS, 771.

AUREC-SUR-LOIRE
I. : 2 941 ; A. : 26,41 % ; E. : 2 093.
Pierre Quitot, c.s., UDF-PR, m., 1 061 (50,69 %) *RÉÉLU.*
Francisque Patouillard, PS, 1 032.

BRIOUDE-SUD
I. : 4 737 ; A. : 27,76 % ; E. : 3 346.
Philippe Vignancour, c.s., UDF-PR, 1 690 (50,50 %) *RÉÉLU.*
Pierre Chambon, PS, 1 656.

LA CHAISE-DIEU
I. : 2 266 ; A. : 46,46 % ; E. : 780.
Paul Bard, UDF, 780 (100,00 %) *ÉLU.*
Paul Perrin, c.s., UDF-PR, s'est retiré.

CRAPONNE-SUR-ARZON
I. : 3 986 ; A. : 29,87 % ; E. : 2 698.
Georges Bellut, maj. p., 1 538 (57,00 %) *ÉLU.*
Jean-Michel Chapuis, c.s., UDF-CDS, 1 160.

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
I. : 3 921 ; A. : 23,41 % ; E. : 2 908.
Marcel Bocquin, UDF-CDS, m., 1 458 (50,13 %) *ÉLU.*
Henri Présumey, c.s., PS, 1 450.

PAULHAGUET
I. : 3 693 ; A. : 38,09 % ; E. : 2 218.
Jeanine Soule, maj. p., 1 311 (59,10 %) *ÉLUE.*
Jean-Philippe Delmas, RPR, 907.
René Soule, c.s., PS, n.s.r.p.

PINOLS
I. : 1 213 ; A. : 52,18 % ; E. : 422.
Prosper Chany, c.s., UDF-PR, 422 (100,00 %) *RÉÉLU.*

LE PUY-NORD
I. : 6 315 ; A. : 51,59 % ; E. : 2 955.
Raymond Jean, UDF-CDS, 1 674 (56,64 %) *ÉLU.*
Maurice Gardes, maj. p., 1 281.
Marthe Laurent, c.s., div. d., n.s.r.p.

LE PUY-SUD-EST
I. : 7 049 ; A. : 54,56 % ; E. : 3 093.
Geneviève Pubellier, c.s., UDF-CDS, 1 713 (55,38 %) *RÉÉLUE.*
Roland Casanova, PS, 1 380.

LE PUY-SUD-OUEST
I. : 5 655 ; A. : 54,99 % ; E. : 2 411.
André Reynaud, c.s., UDF-CDS, 1 275 (52,88 %) *RÉÉLU.*
Patrice Passel, PS, 1 136.

RETOURNAC
I. : 2 396 ; A. : 33,05 % ; E. : 1 537.
Raymond Déchiron, c.s., PC, 782 (50,87 %) *RÉÉLU.*
Hubert Dagnaud, RPR, m., 755.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 5 PS ; 10 UDF-CDS ; 10 UDF-PR ; 3 RPR ; 6 div. d. *(Prés. : Jacques Barrot, UDF-CDS, d., a. m. d'Yssingeaux, a. min.)*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC ; 3 PS ; 2 maj. p. ; 11 UDF-CDS ; 9 UDF-PR ; 1 UDF ; 3 RPR ; 5 div. d.

Deux duels et quelques surprises ont animé le scrutin dans ce département où les deux tiers des sièges renouvelables restaient à pourvoir au second tour. La rivalité de MM. Vignancour (PR) et Chambon (PS) a mobilisé quatre cents électeurs de plus qu'au premier tour à Brioude, où le premier l'emporte de peu. Il en va de même à Aurec-sur-Loire. La réélection du seul conseiller communiste, à Retournac, s'explique probablement par la défection des électeurs du Front national. La défaite du sortant socialiste au Monastier-sur-Gazeille résulte, sans doute, d'une déperdition de voix écologistes, dans ce canton touché par la construction du barrage du Serre-de-la-Fare. Au Puy-Nord, le candidat « majorité présidentielle » ne récupère pas toutes les voix de gauche du premier tour, non plus que le candidat socialiste au Puy-Sud-Est ne retrouve le total des voix de gauche et écologistes. A Craponne-sur-Arzon, le conseiller sortant CDS est battu par un candidat sans étiquette, auquel le PS avait laissé la voix libre. A La Chaise-Dieu, le conseiller sortant, M. Perrin (PR), arrivé en tête au premier tour, a surpris tout le monde en décidant in extremis d'abandonner son siège à son concurrent de droite.

LOIRE-ATLANTIQUE (29)

1er TOUR : 17 élus
(3 PS ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 UDF ; 6 RPR ; 5 div. d.)

BOUAYE
I. : 23 655 ; A. : 59,50 % ; E. : 9 363.
Daniel Prin, c.s., PS, 5 920 (63,22 %) *RÉÉLU.*
Alain Saillant, RPR, 3 443.

LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
I. : 16 232 ; A. : 49,83 % ; E. : 8 036.
Donatien de Sesmaisons, c.s., UDF-PR, m., 4 118 (51,24 %) *RÉÉLU.*
Edouard Gion, PS, 3 918.

LIGNE
I. : 5 617 ; A. : 38,36 % ; E. : 3 398.
Jean Robin, c.s., div. d., m., 1 445 (42,52 %) *RÉÉLU.*
Philippe des Jamonières, div. d., 1 257 ; Patrick Palvadeau, PS, 696.

MONTOIR-DE-BRETAGNE
I. : 15 485 ; A. : 81,53 % ; E. : 2 267.
Yannick Vaugrenard, c.s., PS, 2 267 (100,00 %) *RÉÉLU.*

NANTES-II
I. : 19 611 ; A. : 62,24 % ; E. : 7 279.
Paul Guillard, c.s., CNI diss., 3 988 (54,78 %) *RÉÉLU.*
Marie-Françoise Clergeau, PS, 3 291.

NANTES-IV
I. : 18 422 ; A. : 63,73 % ; E. : 6 563.
Loïc Le Masne, c.s., UDF-PR, 4 656 (70,94 %) *RÉÉLU.*
Jacqueline Tusques, PS, 1 907.

NANTES-VI
I. : 16 400 ; A. : 62,75 % ; E. : 6 017.
Jean-Pierre Le Ridant, c.s., RPR, 3 439 (57,15 %) *RÉÉLU.*
Alain Robert, PS, 2 578.

NANTES-VIII
I. : 10 961 ; A. : 63,41 % ; E. : 3 932.
Guy Goureaux, c.s., PS, 2 673 (67,98 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Pilastre, RPR, 1 259.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

(Le second tour) des élections cantonales

LE PELLERIN
I. : 13 280 ; A. : 40,61 % ; E. : 7 689.
Moïse Landreau, PS, 3 897 (50,68 %) *ÉLU.*
Francis Lambourg, c.s., UDF, 3 792.

REZE
I. : 18 657 ; A. : 62,86 % ; E. : 6 737.
Michelle Charpentier, c.s., PS, 5 099 (75,68 %) *RÉÉLUE.*
Serge Zeroudneff, RPR, 1 638.

SAINT-NAZAIRE-CENTRE
I. : 14 495 ; A. : 64,93 % ; E. : 4 890.
Gérard Manduit, PS, 2 929 (59,89 %) *ÉLU.*
Michel Almazor, UDF-CDS, 1 961.
Marie-Anne Dugué, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINT-PERE-EN-RETZ
I. : 5 800 ; A. : 38,81 % ; E. : 3 368.
Fernand Bouchereau, c.s., RPR, m., 1 845 (54,78 %) *RÉÉLU.*
Stanislas Guillou, div. d., 1 523.

ANCIEN CONSEIL : 14 PS ; 4 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 3 UDF ; 17 RPR ; 1 CNI ; 15 div. d. *(Prés. : Charles-Henri de Cossé-Brissac, UDF-PR ; sén., m. de Saint-Mars-la-Jaille).*

NOUVEAU CONSEIL : 16 PS ; 4 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 1 UDF ; 17 RPR ; 1 CNI-diss. ; 15 div. d.

Le second tour ne modifie guère le rapport des forces au sein du conseil général. Pourtant, le PS a grignoté un nouveau siège à la droite, après celui de Châteaubriant le 25 septembre. Il s'agit de celui de Pellerin où Moïse Landreau a battu de 195 voix le conseiller général sortant, M. Francis Lambourg, élu du canton depuis 24 ans. C'est la seule surprise de ce scrutin qui a été, pour le reste, favorable aux sortants. Les reports de voix ont été meilleurs à gauche qu'à droite, ce qui a notamment causé la chute de M. Lambourg.

LOIRET (21)

1er TOUR : 9 élus
(1 PS ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF ; 4 RPR ; 2 div. d.)

BEAUGENCY
I. : 9 696 ; A. : 38,22 % ; E. : 5 826.
Claude Bourdin, PS, 3 236 (55,54 %) *ÉLU.*
Alain Jarsaillon, c.s., UDF-CDS, m., 2 590.

CHECY
I. : 9 781 ; A. : 46,42 % ; E. : 5 044.
Jean-Claude Girard, c.s., PS, 2 672 (52,97 %) *RÉÉLU.*
Gérard Lambert, RPR, m., 2 372.

COURTENAY
I. : 5 368 ; A. : 40,14 % ; E. : 3 095.
André Neveux, div. d., 1 755 (56,70 %) *ÉLU.*
Gérard Pinsard, c.s., RPR, 1 340.

GIEN
I. : 15 652 ; A. : 51,95 % ; E. : 7 121.
Louis Boyer, c.s., UDF-PR, sén., m., 4 178 (58,67 %) *RÉÉLU.*
Jean Leduc, PS, 2 943.

INGRE
I. : 17 408 ; A. : 46,63 % ; E. : 8 923.
Janine Rozier, c.s., div. d., 4 543 (50,91 %) *RÉÉLUE.*
Michel Guérin, PC, 4 380.

LA-FERTE-SAINT-AUBIN
I. : 7 655 ; A. : 35,31 % ; E. : 4 801.
Xavier Deschamps, c.s., RPR, 2 930 (61,02 %) *RÉÉLU.*
Jacques Thiel, PS, 1 871.

OLIVET
I. : 15 358 ; A. : 53,36 % ; E. : 6 957.
Maurice Clément, c.s., UDF-CDS, 4 051 (58,22 %) *RÉÉLU.*
Gilles Gillard, PS, 2 906.

ORLEANS-CARMES
I. : 9 506 ; A. : 58,56 % ; E. : 3 842.
Jean Minier, c.s., RPR, 2 401 (62,49 %) *RÉÉLU.*
François Lebon, PS, 1 441.

ORLEANS-LA-SOURCE
I. : 8 772 ; A. : 64,06 % ; E. : 3 059.
Jean-Pierre Delport, c.s., PS, 2 145 (70,12 %) *RÉÉLU.*
Claude Rey, RPR, 914.

ORLEANS-SAINT-MARCEAU
I. : 8 647 ; A. : 56,50 % ; E. : 3 677.
Roland Rolando, c.s., UDF-PR, 1 855 (50,44 %) *RÉÉLU.*
Michel Royer, PS, 1 822.

ORLEANS-SAINT-MARC-ARGONNE
I. : 8 379 ; A. : 55,71 % ; E. : 3 588.
Guy Civil, PS, 2 158 (60,14 %) *ÉLU.*
Marie-Françoise Masse, RPR, 1 430.
Michel de la Fournière, c.s., PS, est décédé.

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE
I. : 9 203 ; A. : 51,26 % ; E. : 4 217.
Jean-Claude Portheault, PS, m., 2 834 (67,20 %) *ÉLU.*
Pierre Hanous, c.s., RPR, 1 383.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 8 PS et app. ; 3 UDF-CDS ; 8 UDF-PR ; 14 RPR ; 6 div. d. *(prés. : Kléber Malécot, UDF-CDS, sén., m. de Neuville-aux-Bois).*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC ; 10 PS ; 2 UDF-CDS ; 8 UDF-PR ; 12 RPR ; 7 div. d.

Le PS gagne 2 sièges : 1 ancien parlementaire, M. Jean-Claude Portheault, l'emporte à Saint-Jean-de-la-Ruelle, commune dont il est le maire, sur le conseiller RPR sortant, M. Pierre Hanous, tandis que M. Claude Bourdin ravit avec une avance confortable le siège de M. Alain Jarsaillon (UDF-CDS), à Beaugency.

Le Parti socialiste échoue de peu, en revanche, à Orléans-Saint-Marceau, où son candidat, M. Michel Royer, ancien président de l'université, est battu de 33 voix seulement par le conseiller sortant, M. Roland Rolando (UDF-PR). A Ingré, le candidat communiste, M. Michel Guérin (49,09 % des voix), a à sérieusement accroché la conseillère sortante, Mme Janine Rozier (div. d.).

En dépit de ces 2 sièges gagnés par le PS, le département reste fortement ancré à droite.

Pour sa part, M. Jacques Douffiagues (UDF-PR), ancien ministre des transports, a démissionné dimanche soir de ses fonctions de maire d'Orléans, comme il l'avait annoncé le 8 septembre.

Présidant une dernière fois le conseil municipal, M. Douffiagues a fait une longue déclaration pour souligner « l'effort sans précédent de l'activité économique et de l'emploi » *à Orléans au cours des huit années de son mandat. Son successeur, qui devrait être M. Jean-Louis Bernard (UDF-rad.), chirurgien au centre hospitalier régional d'Orléans, sera désigné le 7 octobre.*

LOT (15)

1er TOUR : 5 élus
(1 PC diss. ; 3 PS ; 1 MRG)

BRETENOUX
I. : 6 074 ; A. : 29,50 % ; E. : 4 147.
Jean Launay, MRG, 2 390 (57,63 %) *ÉLU.*
Bernard Bagou, RPR, 1 757.
Robert Durrieu, c.s., MRG, m., n.s.r.p.

CASTELNAU-MONTRATIER
I. : 2 802 ; A. : 17,16 % ; E. : 2 243.
Roger Gisbert, PS, 1 132 (50,46 %) *ÉLU.*
André Valmary, div. d., 1 111.
Emile Vaysse, c.s., MRG, n.s.r.p.

GOURDON
I. : 5 764 ; A. : 35,09 % ; E. : 3 563.
Etienne Bonnefond, MRG, 2 128 (59,72 %) *ÉLU.*
André Constant, div. d., 1 435.
Jean-Lucien Cabanes, c.s., MRG, m., n.s.r.p.

LABASTIDE-MURAT
I. : 1 760 ; A. : 20,56 % ; E. : 1 359.
Jean-Pierre Sabrazat, MRG, m., 710 (52,24 %) *ÉLU.*
Jean-Louis Issaly, UDF, 649.
Maurice Défenin, c.s., PC, n.s.r.p.

LALBENQUE
I. : 3 407 ; A. : 23,98 % ; E. : 2 445.
Raymond Lacan, PS, 1 477 (60,40 %) *ÉLU.*
André Baffamie, RPR, 968.
Léon Enjalbert, c.s., div. d., n.s.r.p.

LATRONQUIERE
I. : 2 809 ; A. : 13,88 % ; E. : 2 378.
René Goudal, RPR, 1 223 (51,42 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Calmejane, PS, 1 155.
Antoine Chibret, c.s., MRG, m., n.s.r.p.

LIMOGNE-EN-QUERCY
I. : 2 560 ; A. : 23,82 % ; E. : 1 885.
Gérard Amigues, maj. p., 1 129 (59,89 %) *ÉLU.*
Yvon Lacam, div. d., 756.
Jacques Rouquié, c.s., div. g., n.s.r.p.

LIVERNON
I. : 2 731 ; A. : 22,84 % ; E. : 2 064.
Serge Despeyroux, PS, 1 093 (52,95 %) *ÉLU.*
Serge Juskiewenski, UDF, 971.
Edmond Delfour, c.s., PS, n.s.r.p.

PUY-L'EVEQUE
I. : 7 260 ; A. : 35,22 % ; E. : 4 563.
Bernard Charles, MRG, d., 2 547 (55,81 %) *ÉLU.*
Lucien Savournin, sout. UDF-RPR, 2 016.
Ernest Marcouly, c.s., MRG, n.s.r.p.

SAINT-CERE
I. : 5 649 ; A. : 26,00 % ; E. : 3 966.
André Boyer, c.s., MRG, sén., 1 998 (50,37 %) *RÉÉLU.*
Bernard Martignac, div., 1 968.

CONSEIL SORTANT : 2 PC et app. ; 7 PS ; 14 MRG ; 1 div. g. ; 1 UDF ; 5 RPR ; 1 div. d. *(prés. : Maurice Faure, MRG, min. E., m. de Cahors).*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC ; 9 PS ; 13 MRG ; 1 di. g. ; 6 RPR ; 1 UDF.

Le nouveau conseil général est dominé par la gauche comme l'était le précédent. Le nombre de sièges qu'elle détient est inchangé : 24. Le président sortant, M. Maurice Faure, ministre d'Etat, réélu brillamment dès le premier tour avec plus de 90 % des voix, n'aura donc aucune difficulté à retrouver son fauteuil.

Le PC perd un siège (sur deux), de même que le MRG, qui en retrouve treize. Le bénéficiaire est le PS, qui en gagne deux. Deux cantons changent de « couleur », *mais en sens inverse, pour sauvegarder la réputation d'équilibre du département : le canton de Lalbenque, précédemment représenté par un conseiller* « divers droite », *le sera désormais par un socialiste, tandis que le canton de Latronquière passe du MRG au RPR.*

LOT-ET-GARONNE (20)

1er TOUR : 10 élus
(1 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 4 UDF ; 1 RPR)

AGEN-CENTRE
I. : 10 132 ; A. : 55,13 % ; E. : 4 387.
Paul Chollet, c.s., UDF-CDS, d., 2 786 (63,50 %) *RÉÉLU.*
Jean Antonini, PS, 1 601.

AGEN-NORD
I. : 9 622 ; A. : 54,09 % ; E. : 4 182.
Jacques Aulong, c.s., RPR, 2 597 (62,09 %) *RÉÉLU.*
Roger Ben Aïm, PS, 1 585.

ASTAFFORT
I. : 5 317 ; A. : 41,13 % ; E. : 3 025.
Georges Sagazan, c.s., UDF-rad., m., 1 646 (54,41 %) *RÉÉLU.*
Danielle Esteban, PS, 1 379.

CASTELJALOUX
I. : 4 972 ; A. : 26,26 % ; E. : 3 520.
Jean-Louis Teyssier, c.s., PS, 1 833 (52,07 %) *RÉÉLU.*
José Bès, UDF, m., 1 687.

MARMANDE-OUEST
I. : 9 291 ; A. : 33,72 % ; E. : 5 993.
Maurice Cazassus, c.s., PS, 3 103 (51,77 %) *RÉÉLU.*
Daniel Dubroca, div. d., 2 890.

LE MAS-D'AGENAIS
I. : 4 173 ; A. : 21,08 % ; E. : 3 215.
Jean-Louis Confolent, c.s., UDF-CDS, 1 639 (50,97 %) *RÉÉLU.*
Roland Destieu, PC, 1 576.

PORT-SAINTE-MARIE
I. : 6 347 ; A. : 27,19 % ; E. : 4 388.
Claude Boyer, UDF, 2 196 (50,04 %) *ÉLU.*
Pierre Espian, c.s., PS, 2 192.

PUYMIROL
I. : 2 801 ; A. : 13,35 % ; E. : 2 294.
Michel Faure, c.s., RPR, m., 1 356 (59,11 %) *RÉÉLU.*
Jean Galand, PS, 938.

TOURNON-D'AGENAIS
I. : 5 331 ; A. : 31,62 % ; E. : 3 513.
Jean-Jacques Laffore, PS, 1 855 (52,80 %) *ÉLU.*
Pierre Morel, c.s., UDF, m., 1 658.

VILLEREAL
I. : 2 895 ; A. : 21,41 % ; E. : 2 208.
Guy Berny, c.s., PS, m., 1 248 (56,52 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marc Chemin, UDF, 960.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 7 PS ; 1 MRG ; 5 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 10 UDF ; 6 RPR ; 1 CNI ; 3 div. d. *(Prés. : Jean François-Poncet, UDF, sén., a. min.).*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC ; 7 PS ; 1 MRG ; 4 UDF-rad ; 1 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 13 UDF ; 6 RPR ; 1 CNI ; 3 div. d.

La composition politique du conseil général, que préside le sénateur UDF Jean François-Poncet, n'est pas modifiée. La majorité UDF-RPR-divers droite reste en place avec 30 sièges sur 40. Mais elle a perdu l'un des siens, M. Pierre Morel (UDF), battu dans le canton de Tournon par M. Jean-Jacques Laffore (PS), maire de Marmande.

De leur côté, les socialistes enregistraient la défaite de M. Pierre Espiau, maire d'Aiguillon, battu de quatre voix par M. Claude Boyer (UDF). Le seul candidat communiste lors de ce second tour, M. Roland Destieu (Le Mas-d'Agenais), a été battu par le sortant, M. Jean-Louis Confolent (divers droite), alors que dans ce canton la gauche totalisait près de 59 % des voix au premier tour. Dans le canton de Marmande-Ouest, M. Daniel Dubroca, RPR, capitaine de l'équipe de France de rugby, n'a pas réussi à vaincre le socialiste sortant, M. Maurice Cazassus.

LOZERE (13)

1er TOUR : 10 élus
(1 div. g. ; 1 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 2 RPR ; 2 div. d.)

FLORAC
I. : 2 874 ; A. : 26,27 % ; E. : 2 054.
Jacques Gasperin, PS, 1 125 (54,77 %) *ÉLU.*
Georges Caussignac, UDF-PR, 929.
Fortuné Chabrol, c.s., PS, m., n.s.r.p.

MENDE-NORD
I. : 5 222 ; A. : 38,33 % ; E. : 3 108.
Pierre Hugon, div. d., 1 602 (51,54 %) *ÉLU.*
Raymond Fabre, PS, 1 506.
Henri Trémolet-Devillers, c.s., CNI, s'est retiré.

SAINT-CHELY-D'APCHER
I. : 4 606 ; A. : 26,87 % ; E. : 3 143.
Charles Denicourt, RPR, 2 144 (68,21 %) *ÉLU.*
Guy Galvier, PC, 999.
Gabriel Gourdon, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 3 PS ; 2 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 8 UDF-PR ; 1 RPR ; 1 CNI ; 7 div. d. *(Prés. : Janine Bardon, UDF).*

NOUVEAU CONSEIL : 3 PS ; 2 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 3 RPR ; 8 div. d.

M. Hugon l'emporte de 96 voix seulement dans le canton de Mende-Nord, le très mauvais report des voix, à droite, reflétant la polémique qui a opposé le conseiller sortant, M. Trémolet de Villers, au député de la circonscription, M. Adrien Durand (UDF-CDS). Devancé, mais non éliminé, au premier tour, M. Trémolet de Villers, qui s'est retiré, a accusé M. Durand de « trahison », *en raison du soutien qu'il apportait à M. Hugon.*

MAINE-ET-LOIRE (21+1)

1er TOUR : 11 élus
(6 UDF-CDS ; 4 UDF ; 1 RPR)

ANGERS-CENTRE
I. : 18 842 ; A. : 62,11 % ; E. : 6 853.
Pierre Roland, c.s., RPR, 4 500 (65,66 %) *RÉÉLU.*
Jacques Manceau, PS, 2 353.

ANGERS-EST
I. : 17 376 ; A. : 57,79 % ; E. : 7 170.
Jean-Claude Antonini, PS, 4 223 (58,89 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Chauvat, UDF-PR, 2 947.
Jean Monnier, c.s., div. g., m., n.s.r.p.

ANGERS-NORD
I. : 10 990 ; A. : 54,03 % ; E. : 4 872.
Jean Sauvage, c.s., UDF-CDS, prés. c.g., 2 530 (51,92 %) *RÉÉLU.*
Jean-Yves Dumont, PS, 2 342.

ANGERS-NORD-EST
I. : 16 833 ; A. : 54,45 % ; E. : 7 479.
Claude Desblancs, PS, 3 913 (52,31 %) *ÉLU.*
Jean Narquin, RPR, 3 566.
Roseline Bachelot, c.s., RPR, d., n.s.r.p.

ANGERS-NORD-OUEST
I. : 12 145 ; A. : 53,62 % ; E. : 5 501.
Marc Laffineur, c.s., UDF, 2 935 (53,35 %) *RÉÉLU.*
Alain Dauver, PS, 2 566.

BEAUPREAU
I. : 17 597 ; A. : 69,61 % ; E. : 4 558.
Jean Sechet, c.s., UDF-CDS, m., 4 558 (100,00 %) *RÉÉLU.*

CHAMPTOCEAUX
I. : 8 461 ; A. : 38,69 % ; E. : 5 036.
René Le Bault de la Morinière, c.s., RPR, 2 602 (51,66 %) *RÉÉLU.*
Jean Chaussade, PS, 2 434.

CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE
I. : 6 963 ; A. : 59,14 % ; E. : 2 223.
Yves Constantin, UDF, 2 223 (100,00 %) *ÉLU.*
Raymond Roinard, c.s., div. d., n.s.r.p.

● CHOLET-II
I. : 14 972 ; A. : 55,84 % ; E. : 6 190.
Jacquelin Ligot, UDF, 4 023 (64,99 %) *ÉLU.*
Michel Léger, div. d., 2 167.
Maurice Ligot, c.s., UDF, d., m., n.s.r.p.

CHOLET-III
I. : 17 797 ; A. : 59,47 % ; E. : 6 937.
Francis Bochereau, c.s., UDF-PR, 3 530 (50,88 %) *RÉÉLU.*
Luc Gauducheau, PS, 3 407.

LE LOUROUX-BECONNAIS
I. : 5 213 ; A. : 40,64 % ; E. : 2 903.
Paul Lepine, UDF-CDS, 1 493 (51,42 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Desvaux, RPR, 1 410.
Louis Michel, c.s., UDF-CDS, m., n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 1 PS ; 1 div. g. ; 12 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 8 UDF ; 11 RPR ; 4 div. d. *(Prés. : Jean Sauvage, UDF-CDS).*

NOUVEAU CONSEIL : 3 PS ; 12 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 11 UDF ; 10 RPR ; 1 div. d.

Le second tour aura été marqué par un record historique d'abstentions : la participation n'a été que de 42,89 % contre 47,82 % au premier tour. Les quelques duels relativement serrés entre le PS et la droite ne sont pas parvenus à mobiliser les électeurs. Sur les 11 sièges restant à pourvoir, l'UDF en récolte 7 (4 réélections, 3 nouveaux élus), 2 vont au RPR (2 réélections) et 2 au PS. M. Jean-Claude Antonini (PS), dans le canton d'Angers-Est – où le maire de la ville, M. Jean Monnier (div. g.) ne se représentait pas, – a rassemblé sur son nom plus de voix que celles qui s'étaient portées en 1982 sur M. Monnier. Le PS l'emporte également face à M. Jean Narquin (RPR), qui avait abandonné son siège de député, aux dernières élections législatives, à sa fille. M. Jean Sauvage (UDF-CDS), qui ne distance son challenger socialiste que de 188 voix (Angers-Nord), devrait retrouver la présidence du département.

MANCHE (26)

1er TOUR : 15 élus
(1 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 4 RPR ; 4 div. d. ; 1 FN)

AVRANCHES
I. : 12 986 ; A. : 33,76 % ; E. : 8 284.
Philippe Durand, PS, 4 609 (55,63 %) *ÉLU.*
Léon Jozeau-Marigné, c.s., CNI, prés. c.g., membre du Conseil constitutionnel, 3 675.

CHERBOURG-NORD-OUEST
I. : 8 246 ; A. : 61,13 % ; E. : 3 137.
Charles Dumoncel, c.s., UDF-CDS, 1 615 (51,48 %) *RÉÉLU.*
Michel Louiset, PS, 1 522.

GRANVILLE
I. : 15 894 ; A. : 50,17 % ; E. : 7 582.
Jean-Claude Lécossais, c.s., RPR, 4 104 (54,12 %) *RÉÉLU.*
Jean Bécam, PS, 3 478.

MONTEBOURG
I. : 4 791 ; A. : 38,36 % ; E. : 2 882.
Rolande Brécy, div., 1 546 (53,64 %) *ÉLUE.*

MONTMARTIN-SUR-MER
I. : 5 771 ; A. : 45,03 % ; E. : 3 094.
Olivier Beck, UDF-CDS, 1 877 (60,66 %) *ÉLU.*
Paul Sperduti, PS, 1 217.
Pierre Pigaud, c.s., RPR, n.s.r.p.

OCTEVILLE
I. : 12 115 ; A. : 64,63 % ; E. : 4 151.
Georges Jourdam, c.s., PS, 2 589 (62,37 %) *RÉÉLU.*
Christiane Desquennes, UDF-PR, 1 562.

LES PIEUX
I. : 7 197 ; A. : 54,91 % ; E. : 3 130.
Henri Varin, c.s., div. d., 1 641 (52,42 %) *RÉÉLU.*
Maurice Duval, PS, 1 489.

SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE
I. : 5 117 ; A. : 69,80 % ; E. : 1 201.
Jean Letourneur, div. d., m., 1 201 (100,00 %) *ÉLU.*
André David, c.s., div. d., s'est retiré.

SAINT-LO-EST
I. : 10 049 ; A. : 52,59 % ; E. : 4 658.
Michel Levilly, PS, 3 286 (70,54 %) *ÉLU.*
René Lebrun, c.s., UDF-PR, 1 372.

(Lire la suite page 20.)



Le second tour

(Suite de la page 19.)

SARTILLY
L. : 5 042 ; A. : 45,53 % ; E. : 2 597.
Denis Rault, div. d., m., 1 709 (65,80 %) *ÉLU.*
Gérard Petit, maj. p., 888.
Pierre Francois, c.s., div. d., n.s.r.p.

TOURLAVILLE
L. : 15 750 ; A. : 57,37 % ; E. : 6 504.
Georges Fatome, c.s., PS, m., 3 813 (58,62 %) *RÉÉLU.*
Rémy Gibert, verts, 2 691.

CONSEIL SORTANT : 3 PS ; 1 div. g. ; 4 UDF-CDS ; 10 UDF-PR et app. ; 14 RPR et app. ; 2 CNI ; 17 div. d. ; 1 FN *(Prés. : Léon Jozeau-Marigné, CNI, membre du Conseil constitutionnel).*

NOUVEAU CONSEIL : 5 PS ; 1 div. g. ; 5 UDF-CDS ; 9 UDF-PR et app. ; 13 RPR et app ; 17 div. d. ; 1 FN ; 1 div.

Coup de tonnerre après le coup de semonce du premier tour. L'échec subi, dans un département qu'il incarne depuis vingt ans, par M. Léon Jozeau-Marigné, membre du Conseil constitutionnel, n'a pas fini d'alimenter les conversations. A force de se présenter comme son successeur à Avranches, son jeune adversaire socialiste M. Philippe Durand, qui est un spécialiste en communication a en effet mis KO le président du conseil général de la Manche.

Les soixante-dix-neuf ans du président sortant ont sans doute pesé lourd dans les isoloirs, mais il ne peut invoquer cette fois l'absentéisme car les électeurs d'Avranches paraissent s'être mobilisés pour abattre un grand notable au profit de la gauche.

Les socialistes ont d'autres raisons d'être satisfaits : ils ont enlevé un second siège à Saint-Lô-Est où le conseiller sortant PR, en perte de vitesse depuis longtemps, a été largement battu. Ils ont progressé dans le canton de Cherbourg qui leur est habituellement défavorable et contibué à battre le président de l'association départementale des maires, M. Le Cacheux, conseiller sortant à Montebourg, en accordant le soutien de la majorité présidentielle à son adversaire, Mme Rolande Brécy, candidate sans étiquette, qui sera la seule femme à siéger dans une assemblée presque orpheline, M. Jozeau-Marigné n'ayant par préparé sa succession imprévue.

MARNE (22+1)

1er TOUR : 12 élus
(1 PS ; 4 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 5 RPR ; 1 div. d.)

ANGLURE
L. : 4 791 ; A. : 33,98 % ; E. : 3 084.
Jean-Michel Ganby, app. PS, 1 814 (58,81 %) *ÉLU.*
René Vigneron, UDF-PR, m., 1 270.
Maurice Mestre, c.s., PC, n.s.r.p.

AY
L. : 12 771 ; A. : 56,15 % ; E. : 5 375.
Pierre Godbillon, UDF-CDS, 2 746 (51,08 %) *ÉLU.*
Dominique Lévêque, PS, 2 629.
Jacques Gres, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

CHALONS-SUR-MARNE-I
L. : 7 815 ; A. : 59,98 % ; E. : 3 031.
Jean-Marie Camus, c.s., UDF-rad., 1 947 (64,23 %) *RÉÉLU.*
Pascal Berthé, PS, 1 084.

● CHALONS-SUR-MARNE-II
L. : 9 662 ; A. : 59,43 % ; E. : 3 795.
Philippe Michelot, RPR, 2 147 (56,57 %) *ÉLU.*
Patrick Perignon, PS, 1 648.
Bruno Bourg-Broc, c.s., RPR, d., s'est démis de son mandat.

CHALONS-SUR-MARNE-III
L. : 10 760 ; A. : 58,94 % ; E. : 4 317.
Jean Reyssier, c.s., PC, m., 2 739 (63,44 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie Derouard, RPR, 1 578.

GIVRY-EN-ARGONNE
L. : 2 633 ; A. : 30,34 % ; E. : 1 744.
Luc de Guizelin, UDF-PR, 1 025 (58,77 %) *ÉLU.*
Michel Roth, UDF-CDS, 719.
André Boivin, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

REIMS-II
L. : 13 369 ; A. : 62,70 % ; E. : 4 877.
Francis Falala, RPR, 2 880 (59,05 %) *ÉLU.*
Christine Michel, PS, 1 997.
Jean Falala, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.

REIMS-IV
L. : 10 140 ; A. : 64,53 % ; E. : 3 493.
Jean-René Maillard, PS, 1 813 (51,90 %) *ÉLU.*
Edmond Bechambés, c.s., RPR, m., 1 680.

REIMS-V
L. : 9 985 ; A. : 68,10 % ; E. : 3 116.
Hubert Carpentier, c.s., PS, 1 700 (54,55 %) *RÉÉLU.*
Serge Kochman, RPR, 1 416.

REIMS-X
L. : 11 691 ; A. : 61,30 % ; E. : 4 403.
Jean-Claude Thomas, c.s., RPR, d., 2 644 (60,04 %) *RÉÉLU.*
Alain Bisteur, PS, 1 759.

VITRY-LE-FRANÇOIS-EST
L. : 8 809 ; A. : 56,73 % ; E. : 3 696.
Jean-Marc Teissier, c.s., PS, 2 342 (63,36 %) *RÉÉLU.*
Françoise Arvois, UDF-PR, 1 354.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 7 PS ; 12 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 1 UDF ; 15 RPR ; 2 sans étiq. *(Prés. : Albert Vecten, UDF-CDS, sén., m. de Muizon.)*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC ; 9 PS et app. ; 1 UDF-rad. ; 11 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 14 RPR ; 2 div. d. ; 1 div.

Le président centriste du conseil général, M. Albert Vecten, sénateur de la Marne, continuera à s'appuyer sur une majorité aussi solide que la précédente : il peut compter sur 34 (18 UDF, 13 RPR et 3 non-inscrits) des 44 conseillers généraux.

La seule surprise vient du canton de Reims-IV, où M. Jean-René Maillard (PS) bat le vice-président sortant du conseil général, le maire RPR de Bétheny. Cette victoire, néanmoins, était déjà contenue dans les chiffres de premier tour.

Les socialistes renforcent leur présence en gagnant deux nouveaux sièges dont l'un au détriment du PC, à Anglure, où l'ancien élu, M. Maurice Mestre, ne se représentait pas. Le PC n'a donc plus qu'un représentant au conseil général : M. Jean Reyssier, maire de Châlons-sur-Marne.

HAUTE-MARNE (16)

1er TOUR : 6 élus
(1 PS ; 1 UDF-PR ; 2 RPR ; 2 div. d.)

ANDELOT-BLANCHEVILLE
L. : 2 717 ; A. : 35,59 % ; E. : 1 711.
Marcel Geoffroy, c.s., div. d., m., 807 (47,16 %) *RÉÉLU.*
Bernard Leseur, div. d., 550 ; Yves Hemmerling, PS, 354.

BOURBONNE-LES-BAINS
L. : 4 004 ; A. : 32,24 % ; E. : 2 534.
Philippe Escudier, maj. p., 1 287 (50,78 %) *ÉLU.*
Bernard Rocard, RPR, 1 247.
Louis Maignien, c.s., div. d., m., a été éliminé.

CHAUMONT-SUD
L. : 13 303 ; A. : 59,76 % ; E. : 5 103.
Antoinette Galantier, div. d., 2 566 (50,28 %) *ÉLUE.*
Jean Carrier, c.s., PS, 2 537.

CHEVILLON
L. : 5 240 ; A. : 36,52 % ; E. : 3 112.
Michel Bozek, UDF-PR, 1 612 (51,79 %) *ÉLU.*
Jean Kaltenbach, c.s., RPR, prés. c.r., 1 500.

JOINVILLE
L. : 5 687 ; A. : 45,98 % ; E. : 2 776.
Jacqueline Hanin, UDF-PR, 1 390 (50,07 %) *ÉLUE.*
Jacques Lemoine, div. d., m., 1 386.
Raymond Hanin, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

NEUILLY-L'EVEQUE
L. : 3 524 ; A. : 31,27 % ; E. : 2 265.
Francis Arnoud, RPR diss., 1 445 (63,79 %) *ÉLU.*
André Luciot, c.s., RPR, 820.

NOGENT
L. : 6 768 ; A. : 39,84 % ; E. : 3 908.
Robert Henry, c.s., UDF-PR, m., 2 200 (56,29 %) *RÉÉLU.*
Gérard Hocquet, PS, 1 708.

POISSONS
L. : 1 789 ; A. : 26,04 % ; E. : 1 285.
Simone Martin, UDF-PR, d., 752 (58,52 %) *ÉLUE.*
Gilbert Simon, div. d., 533.
Jean Fournier, c.s., div. d., n.s.r.p.

SAINT-DIZIER-SUD-EST
L. : 5 862 ; A. : 66,70 % ; E. : 1 781.
Jacques Faglin, PS, 898 (50,42 %) *ÉLU.*
Pol Fontaine, c.s., PC, 883.

TERRE-NATALE
L. : 2 596 ; A. : 26,04 % ; E. : 1 882.
Pierre Rousselot, UDF, 714 (37,93 %) *ÉLU.*
Guy Vanthrin, div. d., 688 ; Daniel Rustant, MRG, m., 480.
Roger Collin, c.s., div. d., n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 2 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 1 UDF ; 10 RPR ; 11 div. d. *(Prés. : Pierre Niederberger, UDF-PR.)*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PS ; 1 maj. p. ; 1 UDF-rad. ; 1 UDC-CDS ; 7 UDF-PR ; 2 UDF ; 9 RPR ; 9 div. d.

Huit nouveaux dont trois femmes ; le conseil général change de visage, mais il maintient son ancrage à droite. Dans le canton de Chaumont-sud, M. Jean Carrière (PS) laisse sa place à Mme Antoinette Galantier, divers droite, et à Saint-Dizier, M. Pol Fontaine, PC, est battu de 15 voix par M. Jacques Faglin. Ce dernier pourrait être exclu du PS pour n'avoir pas observé les consignes de désistement. Enfin, à Bourbonne-les-Bains, M. Philippe Escudier, le nouvel élu, est un ancien candidat socialiste. Il n'a pas reçu cette année l'investiture du PS. Le RPR fait la mauvaise affaire de la journée. Dans le canton de Chevillon, M. Jean Kaltenbach, le président du conseil général, est battu par M. Michel Bozek, un divers droite. A Neuilly-l'Évêque, obligé de choisir parmi deux candidats de son propre parti, le RPR avait finalement désigné le conseiller sortant, M. André Luciot. C'est le dissident, M. Francis Arnoux, qui passe avec 63,79 %. En moyenne, avec 54,19 % la participation avait été inférieure de plus d'un point à celle du premier tour.

MAYENNE (15+1)

1er TOUR : 12 élus
(5 UDF-CDS ; 5 RPR et app. ; 2 div. d.)

BIERNÉ
L. : 3 585 ; A. : 33,80 % ; E. : 2 297.
Roger Guédon, div. d., 1 305 (56,81 %) *ÉLU.*
Jean-Charles Bencher, div. g., 992.
Jean Suzanne, c.s., div. d., n.s.r.p.

GREZ-EN-BOUÈRE
L. : 4 191 ; A. : 38,15 % ; E. : 2 473.
Norbert Bouvet, c.s., RPR, 1 351 (54,63 %) *RÉÉLU.*
Michel Agaesse, UDF-CDS diss., 1 122.

● LAVAL-NORD-EST
L. : 8 443 ; A. : 47,95 % ; E. : 4 270.
Roland Houdiard, UDF-PR, 2 143 (50,18 %) *ÉLU.*
André Pinçon, PS, m., 2 127.
François d'Aubert, c.s., UDF-PR, d., s'est démis de son mandat.

PRÉ-EN-PAIL
L. : 4 126 ; A. : 27,36 % ; E. : 2 921.
Yves Cortès, RPR, 1 715 (58,71 %) *ÉLU.*
Edmond Renard, c.s., div. d., 1 206.

CONSEIL SORTANT : 3 PS ; 1 UDF-rad. ; 6 UDF-CDS ; 3 UDF-PR et app. ; 11 div. d. *(Prés. : René Ballayer, UDF-CDS, sén.)*

NOUVEAU CONSEIL : 3 PS ; 1 UDF-RAD ; 6 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 9 RPR ; 10 div. d.

A Laval-Nord-Est, le maire socialiste de la ville, M. André Pinçon, a manqué de seize voix la succession au siège, détenu par le député PR François d'Aubert, démissionnaire pour cause de loi anticumul. Le nouvel élu, le dauphin de M. d'Aubert, M. Roland Houdiard, conseiller régional PR, a fait le plein des voix portées sur la droite au premier tour — y compris celles du Front national — et n'y ajoute que seize voix, celles qui font la différence.

A Pré-en-Pail, le sortant, M. Edmond Renard, divers droite, est battu par le jeune secrétaire départemental du RPR, M. Yves Cortès.

Globalement, la composition du conseil général est très peu modifiée : il comprend un conseiller général RPR de plus, avec l'élection de M. Cortès.

MEURTHE-ET-MOSELLE (20)

1er TOUR : 3 élus
(1 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF)

BAYON
L. : 9 421 ; A. : 45,81 % ; E. : 4 903.
Daniel Reiner, PS, d., 2 763 (56,35 %) *ÉLU.*
Pascal Reffort, UDF-PR, 2 140.
Marcel Audibert, c.s., div. d., n.s.r.p.

BRIEY
L. : 11 435 ; A. : 42,68 % ; E. : 6 325.
Guy Vattier, UDF-PR, m., 3 368 (53,24 %) *ÉLU.*
Colette Gœuriot, PC, 2 957.
Jérôme Tonin, c.s., PS, s'est retiré.

CHAMBLEY-BUSSIÈRES
L. : 2 247 ; A. : 35,15 % ; E. : 1 372.
Maryse Marion-Dussoul, UDF-PR, 830 (60,49 %) *ÉLUE.*
Pascal Barbier, PS, 542.
René Koenig, c.s., div. d., n.s.r.p.

CIREY-SUR-VEZOUZE
L. : 2 930 ; A. : 34,70 % ; E. : 1 826.
Raymond Weymeskirch, c.s., PS, 965 (52,84 %) *RÉÉLU.*
Raymond Receveur, UDF-PR, 861.

DIEULOUARD
L. : 13 059 ; A. : 56,77 % ; E. : 5 316.
Yvon Tondon, c.s., PS, 3 245 (61,04 %) *RÉÉLU.*
Charles Guerné, div. d., m., 2 071.

DOMÈVRE-EN-HAYE
L. : 8 591 ; A. : 48,20 % ; E. : 4 285.
Armand Rémy, c.s., UDF, 2 483 (57,94 %) *RÉÉLU.*
Ghislaine Millard, PS, 1 802.

GERBEVILLER
L. : 4 362 ; A. : 36,01 % ; E. : 2 617.
Jacques Vallin, c.s., RPR, m., 1 416 (54,10 %) *RÉÉLU.*
André Hérique, div. g., 1 201.

LONGUYON
L. : 10 621 ; A. : 42,33 % ; E. : 5 761.
Pierre Mersch, c.s., maj. p., m., 2 993 (51,95 %) *RÉÉLU.*
Jean-Luc André, RPR, 2 768.

LONGWY
L. : 9 917 ; A. : 70,81 % ; E. : 1 926.
Jules Jean, c.s., PC, m., 1 926 (100,00 %) *RÉÉLU.*

LUNÉVILLE-SUD
L. : 15 487 ; A. : 48,27 % ; E. : 7 640.
Maurice Claude, PC, 4 339 (56,79 %) *ÉLU.*
Guy Corbiat, c.s., RPR, m., 3 301.

MONT-SAINT-MARTIN
L. : 12 794 ; A. : 61,74 % ; E. : 4 708.
Frédéric Brigidi, c.s., PC, m., 2 431 (51,63 %) *RÉÉLU.*
André Pastant, UDF-PR, 2 277.

NANCY-EST
L. : 21 007 ; A. : 64,76 % ; E. : 7 226.
Lucien Muller, c.s., UDF-rad., 4 197 (58,08 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Bolmont, PS, 3 029.

NANCY-OUEST
L. : 17 916 ; A. : 63,85 % ; E. : 6 310.
Claude Gaillard, c.s., UDF-PR, d., 4 275 (67,74 %) *RÉÉLU.*
Hélène Berkrouber, PS, 2 035.

POMPEY
L. : 20 463 ; A. : 56,97 % ; E. : 8 354.
Jacques Chérèque, PS, min., 4 770 (57,09 %) *ÉLU.*
Henri Bégorre, UDF-rad., 3 584.
Antoine Troglic, c.s., PS, est décédé.

SAINT-MAX
L. : 24 110 ; A. : 60,87 % ; E. : 9 151.
Jean-Luc Riethmuller, c.s., UDF-CDS, 5 623 (61,44 %) *RÉÉLU.*
Paul Piguet, PS, 3 528.

TOUL-NORD
L. : 16 184 ; A. : 53,15 % ; E. : 7 255.
Jacques Gossot, c.s., RPR, m., 4 079 (56,22 %) *RÉÉLU.*
Jean Feidt, PS, 3 176.

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
L. : 18 521 ; A. : 60,28 % ; E. : 7 162.
Pierre Rousselot, PS, 3 822 (53,36 %) *ÉLU.*
Michel Bertrand, c.s., UDF, m., 3 340.

CONSEIL SORTANT : 6 PC ; 6 PS ; 1 div. g. ; 3 UDF-rad ; 4 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 8 UDF ; 6 RPR ; 3 div. g. ; *(prés. : Claude Huriet, UDF, sén.).*

NOUVEAU CONSEIL : 7 PC ; 7 PS ; 1 maj. pr. ; 3 UDF-rad. ; 4 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 7 UDF ; 5 RPR ; 2 div. d.

Un ministre, un sénateur, trois députés. Le conseil général qui vient de sortir des urnes est plus politisé que jamais, malgré une apparente stabilité. La coalition UDF-RPR conserve en effet une nette majorité avec 26 sièges sur 41. Elle cède toutefois un siège au PC et un au PS, qui avec 8 élus devient la première formation de l'opposition au sein du conseil. Avec la présence en son sein de M. Jacques Chérèque, ministre délégué à l'aménagement du territoire, élu au deuxième tour, le groupe socialiste peut prétendre arbitrer les divisions qui se font jour dans la coalition de la majorité en vue de l'élection du président de l'assemblée. L'ancien député communiste, Mme Colette Goeuriot, n'est finalement pas parvenue à conquérir le canton de Briey, moins en raison des mauvais reports des voix socialistes sur son nom (elle ne perd que 140 voix par rapport au total des voix de gauche du premier tour) qu'à cause d'une plus forte mobilisation de l'électorat de droite : arithmétiquement, M. Guy Vattier (UDF-PR) gagne plus que l'addition des nouveaux votants et des partisans du candidat FN au premier tour.

MEUSE (16)

1er TOUR : 9 élus
(1 PS ; 1 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 3 UDF ; 1 div. d.)

BAR-LE DUC-SUD
L. : 7 085 ; A. : 53,12 % ; E. : 3 217.
Jean-François Legrand, c.s., UDF-PR, 1 739 (54,05 %) *RÉÉLU.*
Alain Burnel, PS, 1 478.

DAMVILLERS
L. : 2 223 ; A. : 24,20 % ; E. : 1 638.
Sylvain Monti, div. d., 880 (53,72 %) *ÉLU.*
Roland Jehannin, PS, 758.
Jean Franc, c.s., div. d., n.s.r.p.

ÉTAIN
L. : 5 220 ; A. : 36,20 % ; E. : 3 254.
Bernard Laurent, c.s., RPR, 1 403 (43,11 %) *RÉÉLU.*
Jean Picart, PC, 1 190 ; Yves Dhyvert, Verts, 661.

LIGNY-EN-BARROIS
L. : 8 550 ; A. : 46,02 % ; E. : 4 490.
Michel Leblanc, c.s., div. d., 2 236 (49,79 %) *RÉÉLU.*
Alain Maury, sout. PS, 1 425 ; Pascal Larose, UDF-rad., 829.

REVIGNY-SUR-ORNAIN
L. : 5 713 ; A. : 42,37 % ; E. : 3 174.
Claude Roy, UDF-PR, 1 622 (51,10 %) *ÉLU.*
Alain Clément, PS, 1 483 ; Pierre Didon, c.s., div. d., 69.

VERDUN-CENTRE
L. : 4 357 ; A. : 51,41 % ; E. : 2 027.
Pierre Mechin, c.s., PS, 1 279 (63,09 %) *RÉÉLU.*
Claude Lorenzini, RPR, 748.

VERDUN-EST
L. : 5 602 ; A. : 56,49 % ; E. : 2 346.
Jean-Louis Dumont, PS, d., 1 568 (66,83 %) *ÉLU.*
Pierre Lombart, maj. p., 778.
Jacques Barat-Dupont, c.s., UDF-rad., n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 3 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 5 UDF ; 4 RPR ; 9 div. d. *(Prés. : Rémi Herment, UDF, sén., m. de Vigneulles-lès-Hattonchâtel.)*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC ; 4 PS ; 1 UDF-CDS ; 8 UDF-PR, 5 UDF ; 4 RPR ; 8 div. d.

Avec l'élection du député M. Jean-Louis Dumont dans le canton de Verdun-Est (le sortant, M. Barat-Dupont, UDF-rad., ne se représentait pas) et la réélection à Verdun-centre de M. Pierre Mechin, conseiller général sortant, le PS gagne un siège, mais la gauche reste minoritaire avec seulement cinq élus sur 31.

A Bar-le-Duc-Sud, M. Legrand (UDF) retrouve son siège avec 54,09 % des voix. Une participation plus nombreuse de l'électorat de gauche n'a pas permis au candidat du PS de refaire son retard à Ligny-en-Barrois, où M. Leblanc (div. d.), retrouve son siège dans une triangulaire avec 49,80 % des voix. Le candidat UDF, qui s'était maintenu, a reculé, et le candidat du PS a bénéficié du report de voix du PC et d'une large part des nouveaux votants pour totaliser 31,74 % des suffrages.

A Revigny, M. Didon (div. d.), conseiller général sortant, arrivé en troisième position, qui avait décidé de se maintenir, s'est finalement retiré deux jours avant le scrutin. M. Roy (UDF-PR), un industriel, maire de la petite commune de Contrisson, assure ainsi son élection avec 51,10 % des suffrages face à M. Clément (PS), qui aurait profité d'une triangulaire. A Damvillers, où s'était retiré le sortant, M. Monti (div. d.) l'emporte avec 53,72 % devant le suppléant du député Dumont, M. Jehannin (PS).

A Etain, M. Bernard Laurent (RPR) garde son siège dans une triangulaire au détriment du candidat PC, confronté à un candidat écologiste qui totalise 20,31 % des voix, améliorant ainsi son score du premier tour.

MORBIHAN (21)

1er TOUR : 11 élus
(2 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 1 UDF ; 4 RPR ; 1 div. d.)

AURAY
L. : 17 858 ; A. : 54,14 % ; E. : 7 907.
Pierre Orain, c.s., UDF-PR, 4 566 (57,74 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Guiziou, PS, 3 341.

BAUD
L. : 10 152 ; A. : 33,17 % ; E. : 6 594.
Jean Le Bec, c.s., PS, 3 959 (60,03 %) *RÉÉLU.*
Noël Le Moigno, div. d., 2 635.

ELVEN
L. : 8 886 ; A. : 41,86 % ; E. : 5 079.
Pierre Le Droguen, PS, 2 786 (54,85 %) *ÉLU.*
Roger Michel, c.s., div. d., m., 2 293.

GRAND-CHAMP
L. : 9 304 ; A. : 38,51 % ; E. : 5 676.
Célestin Blevin, c.s., RPR, m., 2 800 (49,33 %) *RÉÉLU.*
Gilles Pelletan, div. d., 1 708 ; Jean Lévêque, PS, 1 168.

HENNEBONT
L. : 19 133 ; A. : 33,35 % ; E. : 12 451.
Albert Berthy, c.s., PS, 6 770 (54,37 %) *RÉÉLU.*
Pierre-Henri Paillet, UDF-rad., 5 681.

LORIENT-CENTRE
L. : 11 840 ; A. : 59,28 % ; E. : 4 694.
Denise Court, c.s., UDF-PR, 2 606 (55,51 %) *RÉÉLU.*
Pierre Victoria, PS, 2 088.

LORIENT-SUD
L. : 15 908 ; A. : 61,66 % ; E. : 5 890.
Yves Lenormand, c.s., PS, 3 760 (63,83 %) *RÉÉLU.*
Patrick Bollet, UDF-PR, 2 130.

MAURON
L. : 4 672 ; A. : 23,56 % ; E. : 3 537.
Guy de Kersabiec, c.s., RPR, 1 536 (43,42 %) *RÉÉLU.*
Claude Dréano, div. d., m., 1 192 ; Yves Lavaux, PS, 809.

PONT-SCORFF
L. : 19 282 ; A. : 43,82 % ; E. : 10 453.
Jean-Yves Laurent, PS, 5 693 (54,46 %) *ÉLU.*
Jean-Jacques Quemener, RPR, 4 760.
Alain Cormerais, c.s., RPR, n.s.r.p.

VANNES-EST
L. : 19 101 ; A. : 56,26 % ; E. : 8 140.
Joseph Oillic, app. RPR, 4 719 (57,97 %) *ÉLU.*
Jean Le Gac, PS, 3 421.
Eugène Le Lannic, c.s., UDF, s'est retiré.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 5 PS ; 4 UDF-CDS ; 9 UDF-PR ; 2 UDF ; 11 RPR : 10 div. d. *(Prés. : Raymond Marcellin, UDF-PR, d., a. min.).*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC ; 7 PS ; 3 UDF-CDS ; 9 UDF-PR ; 3 UDF ; 10 RPR ; 9 div. d.

La composition du conseil général n'a que peu variée. Le PS gagne les deux sièges (Pont-Scorff et Elven) qu'il pouvait espérer enlever à la droite à l'issue du premier tour. Les reports de voix du PC vers le PS et du Front national vers la droite modérée se sont dans l'ensemble bien opérés. Les deux sortants RPR qui affrontaient une triangulaire à Grand-Champ et à Mauron sont tous deux réélus. Au total, 16 conseillers sortants sur 18 retrouvent leur siège. Dans la nouvelle assemblée, M. Marcellin reste — à soixante-treize ans — assuré de conserver la présidence avec une confortable majorité de 34 élus, contre 8 à la gauche.

MOSELLE (25)

1er TOUR : 9 élus
(1 UDF-CDS ; 1 app. UDF ; 5 RPR ; 1 CNI ; 1 div. d.)

BEHREN-LÈS-FORBACH
L. : 17 409 ; A. : 62,61 % ; E. : 6 166.
Paul Bladt, PS, 3 304 (53,58 %) *ÉLU.*
Guy Engler, RPR, 2 862.
Charles Stirnweiss, c.s., app. UDF, n.s.r.p.

BOUZONVILLE
L. : 22 617 ; A. : 59,03 % ; E. : 8 894.
André Bohl, c.s., UDF-CDS, sén., 6 267 (70,46 %) *RÉÉLU.*
Martin Kiffer, PS, 2 627.

FLORANGE
L. : 11 670 ; A. : 55,49 % ; E. : 4 968.
Michel Paradeis, PS, 2 628 (52,89 %) *ÉLU.*
Jeanine Neveux, UDF-PR, 2 340.
Jean Frentzel, c.s., PS, n.s.r.p.

GROSTENQUIN
L. : 9 283 ; A. : 33,37 % ; E. : 5 938.
Daniel Sudan, c.s., RPR, 3 093 (52,08 %) *RÉÉLU.*
Gérard Thomas, UDF-CDS, 2 845.

HAYANGE
L. : 14 171 ; A. : 56,65 % ; E. : 5 905.
Alphonse Bourgasser, div. d., m., 3 331 (56,40 %) *ÉLU.*
Patrick Quinqueton, PS, 2 574.
Yves Jambel, c.s., PS, n.s.r.p.

METZ-VILLE-III
L. : 24 262 ; A. : 67,05 % ; E. : 7 477.
Nathalie Griesbeck, UDF, 4 289 (57,36 %) *ÉLUE.*
François Grosdidier, RPR, 3 188.
Jean-Marie Rausch, c.s., maj. p., min., prés. c.r., m., n.s.r.p.

METZ-VILLE-IV
L. : 16 082 ; A. : 68,90 % ; E. : 4 820.
Alain Hethener, c.s., RPR, 2 500 (51,86 %) *RÉÉLU.*
Dominique Gros, PS, 2 320.

METZERVISSE
L. : 19 762 ; A. : 53,28 % ; E. : 8 865.
Jean-Marie Aubron, PS, 4 474 (50,46 %) *ÉLU.*
François Putz, c.s., UDF-PR, 4 391.

MOYEUVRE-GRANDE
L. : 14 152 ; A. : 72,38 % ; E. : 2 772.
René Drouin, c.s., PS, d., m., 2 772 (100,00 %) *RÉÉLU.*

PANGE
L. : 10 846 ; A. : 50,96 % ; E. : 5 143.
Bernard Hertzog, UDF-PR, 2 855 (55,51 %) *ÉLU.*
Marc Mayot, PS, m., 2 288.
André Semin, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

second tour des élections cantonales

SAINT-AVOLD-I
I. : 17 732 ; A. : 57,66 % ; E. : 7 149.
André Berthol, c.s., RPR, d., 3 586 (50,16 %) *RÉÉLU.*
François Harter, UDF-CDS, m., 3 563.

SARRALBE
I. : 10 415 ; A. : 45,83 % ; E. : 5 383.
André Ziegler, c.s., CNI, m., 2 853 (53,00 %) *RÉÉLU.*
Robert Rossler, PS, 2 530.

SIERCK-LES-BAINS
I. : 7 546 ; A. : 43,93 % ; E. : 4 024.
Henri Ferretti, c.s., UDF-PR, 2 622 (65,15 %) *RÉÉLU.*
Jean Schwenck, div. d., 1 402.

THIONVILLE-EST
I. : 13 300 ; A. : 62,05 % ; E. : 4 876.
André Lacroix, c.s., div. d., 2 788 (57,17 %) *RÉÉLU.*
Henri de Beaumont, PS, 2 088.

THIONVILLE-OUEST
I. : 12 623 ; A. : 53,37 % ; E. : 5 709.
Robert Malgras, PS, 3 152 (55,21 %) *ÉLU.*
Gérard Kiffer, RPR, 2 557.
Jean-Marie Demange, c.s., RPR, n.s.r.p.

VERNY
I. : 18 095 ; A. : 53,06 % ; E. : 8 239.
Gilbert Jansem, UDF, 4 622 (56,09 %) *ÉLU.*
Jean François, PS, 3 617.
Jean Walgenwitz, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 5 PS ; 1 maj. p. ; 5 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 6 UDF et app. ; 22 RPR et app. ; 2 CNI ; 4 div. d. *(prés. : Julien Schvartz, RPR, m. de Boulay).*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC ; 7 PS ; 5 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 7 UDF et app. ; 21 RPR et app. ; 2 CNI ; 5 div. d.

Le test de l'ouverture est réussi pour le maire de Metz, M. Rausch, ministre du commerce extérieur, dans le canton de Metz-III, qui fut le sien durant près de dix-huit ans et qu'il quitte en raison de la loi sur le cumul des mandats. La candidate qu'il soutenait, Mme Griesbeck (UDF), l'emporte largement, au second tour, avec 57,37 % des suffrages exprimés, devançant de 1 101 voix le candidat RPR, M. Grosdidier, qui améliore, néanmoins, de 430 voix le total des suffrages du RPR et du FN au premier tour. Cette élection ne peut être dissociée de la perspective des élections municipales du printemps prochain. La question posée aujourd'hui est : M. Rausch formera-t-il une liste comprenant des socialistes ? Cette interrogation s'impose d'autant plus que le candidat du PS dans le canton de Metz-III a, dès le soir du premier tour, apporté son soutien à Mme Griesbeck (choix finalement entériné par le bureau fédéral du PS de la Moselle). M. Rausch n'a pas annoncé son choix et n'entend pas bousculer les échéances. Les socialistes, pour leur part, se sont déjà déclarés prêts à participer à une liste d'ouverture.

Le second canton-test de la Moselle est celui de Saint-Avold-I ; avec 23 voix d'avance seulement, M. Berthol (RPR) s'impose face au candidat d'ouverture, M. Harter (CDS). Il obtient davantage que le plein des voix du RPR et du FN au premier tour.

NIÈVRE (16)

1er TOUR : 6 élus
(4 PS ; 2 div. d.)

BRINON-SUR-BEUVRON
I. : 2 478 ; A. : 34,98 % ; E. : 1 557.
Georges Monsinjon, c.s., app. PS, m., 877 (56,32 %) *RÉÉLU.*
François Cointe, RPR, 680.

CLAMECY
I. : 6 699 ; A. : 44,81 % ; E. : 3 561.
Bernard Bardin, c.s., PS, d . prés. c.g., m., 2 215 (62,20 %) *RÉÉLU.*
Pierre Dekeister, RPR, 1 346.

COSNE-COURS-SUR-LOIRE-NORD
I. : 6 081 ; A. : 44,79 % ; E. : 3 258.
Jean Testard, UDF-PR, 1 683 (51,65 %) *ÉLU.*
Jacqueline Rostain, c.s., PS, 1 575.

COSNE-COURS-SUR-LOIRE-SUD
I. : 7 060 ; A. : 41,13 % ; E. : 4 055.
Didier Béguin, c.s., UDF-PR, 2 286 (56,37 %) *RÉÉLU.*
Jacques Huyghues des Etages, PS, d., m., 1 769.

DORNES
I. : 3 638 ; A. : 39,30 % ; E. : 2 097.
Hubert Gontard, c.s., div. d., m., 1 064 (50,73 %) *RÉÉLU.*
Guy Hourcabie, div. g., 1 033.

GUÉRIGNY
I. : 11 250 ; A. : 58,96 % ; E. : 3 433.
Henri Marsaudon, PC, 3 433 (100,00 %) *ÉLU.*
Camille Martin, c.s., PS, s'est retiré.

LORMES
I. : 3 610 ; A. : 37,11 % ; E. : 2 144.
Marie-Madeleine Silvain, UDF-PR, 1 120 (52,23 %) *ÉLUE.*
Henri Paganie, c.s., PS, 1 024.

NEVERS-CENTRE
I. : 7 775 ; A. : 58,61 % ; E. : 3 135.
Henri Vimeux, c.s., RPR, 1 652 (52,69 %) *RÉÉLU.*
Jean Nicot, PS, 1 483.

POUGUES-LES-EAUX
I. : 8 774 ; A. : 61,08 % ; E. : 2 077.
Raymond Bussière, c.s., PC, 2 077 (100,00 %) *RÉÉLU.*

SAINT-AMAND-EN-PUYSAYE
I. : 2 956 ; A. : 37,68 % ; E. : 1 773.
Gérard Laurent, c.s., div. d., 1 023 (57,69 %) *RÉÉLU.*
Robert Fournier, PS, 750.

CONSEIL SORTANT : 3 PC ; 19 PS et app. ; 1 maj. p. ; 1 UDF-PR ; 1 RPR ; 7 div. d. *(Prés. : Bernard Bardin, PS, d., m. de Clamecy.)*

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC ; 15 PS et app. ; 3 UDF-PR ; 1 RPR : 8 div. d. ; 1 div.

Un petit séisme politique s'est produit dans la Nièvre, où le capital constitué par M. Mitterrand, qui fut président du conseil général de 1964 à 1981, s'est encore amenuisé après avoir déjà été amoindri en 1985. En perdant quatre sièges, le groupe des élus socialistes et apparentés a perdu la majorité absolue. Avec un siège supplémentaire, le groupe communiste, qui ne votait plus les budgets de l'assemblée départementale depuis l'an dernier, se retrouve donc dans une position-clef, tandis que la droite, qui gagne trois sièges, reste largement minoritaire avec douze sièges sur trente-deux.

Dans le canton de Lormes, la défaite de M. Henri Paganie (PS sortant), un des plus anciens fidèles de M. Mitterrand dans la Nièvre, était inattendue. On relève aussi que le député PS, maire de Cosne, M. Jacques Huyghues des Etages, a échoué, à Cosne-sud, dans sa tentative d'entrer à l'assemblée départementale.

NORD (38 + 1)

1er TOUR : 10 élus
(1 PC ; 4 PS ; 1 UDF-PSD ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 RPR ; 1 div. d.)

ANZIN
I. : 28 398 ; A. : 65,03 % ; E. : 7 303.
André Parent, PS, m., 7 303 (100,00 %) *ÉLU.*
Gérard Herrewyn, c.s., PC, s'est retiré.

BAILLEUL-SUD-OUEST
I. : 9 887 ; A. : 28,64 % ; E. : 6 875.
Jean Delobel, PS, 3 550 (51,63 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Bariselle, div. d., 3 325.
Therese Protin, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

LA BASSÉE
I. : 16 795 ; A. : 35,48 % ; E. : 10 339.
Norbert Bommart, PS, 5 343 (51,67 %) *ÉLU.*
Georges Brice, c.s., RPR, 4 996.

BAVAY
I. : 13 512 ; A. : 40,65 % ; E. : 7 719.
Jean Jarosz, c.s., PC, 4 261 (55,20 %) *RÉÉLU.*
Roger Batailler, UDF-PSD, 3 458.

BERLAIMONT
I. : 16 908 ; A. : 37,62 % ; E. : 10 022.
Pierre Briatte, c.s., PC, 5 257 (52,45 %) *RÉÉLU.*
Robert Gania, div. d., 4 765.

BOURBOURG
I. : 12 666 ; A. : 33,61 % ; E. : 8 053.
Oliver Varlet, c.s., PS, m., 4 188 (52,00 %) *RÉÉLU.*
Michel Nicolet, div. d., 2 393 ; Michel Macre, div. d., 1 472.

CAMBRAI-OUEST
I. : 27 472 ; A. : 41,69 % ; E. : 15 516.
François-Xavier Villain, c.s., RPR, 8 304 (53,51 %) *RÉÉLU.*
Pierre-Alain Douay, PS, 7 212.

CLARY
I. : 21 684 ; A. : 42,26 % ; E. : 11 693.
Henri Lefèbvre, c.s., PS, 7 476 (63,93 %) *RÉÉLU.*
Jean-Richard Vallette, UDF-CDS, 4 217.

DENAIN
I. : 32 335 ; A. : 65,41 % ; E. : 8 682.
Francis Chevalier, c.s., PC, 8 682 (100,00 %) *RÉÉLU.*

DOUAI-NORD
I. : 31 452 ; A. : 56,98 % ; E. : 12 888.
Albert de Bosschère, c.s., PC, 8 409 (65,24 %) *RÉÉLU.*
Jean-Jacques Delille, UDF-PR, 4 479.

DUNKERQUE-OUEST
I. : 34 477 ; A. : 57,08 % ; E. : 13 835.
Gaston Tirmarche, c.s., PS, 9 393 (67,89 %) *RÉÉLU.*
Jean Best, RPR, 4 442.

HAUBOURDIN
I. : 31 151 ; A. : 54,39 % ; E. : 13 533.
Bernard Davoine, c.s., PS, 8 803 (65,04 %) *RÉÉLU.*
Jean-Luc Chouteau, UDF-PR, 4 730.

HAUTMONT
I. : 13 297 ; A. : 40,49 % ; E. : 7 550.
Valéry Hedom, UDF-CDS, 4 201 (55,64 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Wasterlain, c.s., PC, m., 3 349.

HAZEBROUCK-SUD
I. : 10 509 ; A. : 37,14 % ; E. : 6 356.
Paul Blondel, div. d., 3 651 (57,44 %) *ÉLU.*
André Picque, PS, 2 705.
Maurice Sergherraert, c.s., div. d., d., m., s'est démis de son mandat.

LILLE-CENTRE
I. : 9 503 ; A. : 66,02 % ; E. : 3 132.
Jacques Donnay, c.s., RPR, 1 973 (62,99 %) *RÉÉLU.*
Patrick Kanner, PS, 1 159.

LILLE-NORD
I. : 16 820 ; A. : 60,24 % ; E. : 6 420.
Jean-Claude Debus, RPR, 3 855 (60,04 %) *ÉLU.*
Yves Quilliot, PS, 2 565.
Claude Dhinnin, c.s., RPR, d., s'est démis de son mandat.

LILLE-OUEST
I. : 41 323 ; A. : 56,66 % ; E. : 17 125.
Jeannine Delfosse, c.s., UDF-CDS, 10 672 (62,31 %) *RÉÉLUE.*
Claude Reynaert, PS, 6 453.

LILLE-SUD
I. : 19 576 ; A. : 67,89 % ; E. : 6 037.
Bernard Roman, PS, 3 870 (64,10 %) *ÉLU.*
Alain Bienvenu, RPR, 2 167.
Maurice Amiot-Chanal, c.s., PS, n.s.r.p.

MARCQ-EN-BARŒUL
I. : 32 151 ; A. : 60,10 % ; E. : 12 473.
Jean-René Lecerf, RPR, 8 797 (70,52 %) *ÉLU.*
Antoinette Le Marois, PS, 3 676.
Michel Deplanck, c.s., RPR, n.s.r.p.

MAUBEUGE-NORD
I. : 28 063 ; A. : 58,40 % ; E. : 11 063.
Alain Carpentier, c.s., PS, 7 384 (66,74 %) *RÉÉLU.*
Huguette Hourbette, RPR, 3 679.

• MAUBEUGE-SUD
I. : 24 540 ; A. : 68,34 % ; E. : 5 304.
Georges Woivre, PC, 5 304 (100,00 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Fontenelle, c.s., PC, est décédé.

MERVILLE
I. : 15 915 ; A. : 28,78 % ; E. : 10 890.
Alfred Foy, div. d., m., 5 612 (51,53 %) *ÉLU.*
Jacques Manchuelle, PS, 5 278.
Robert Devos, c.s., UDF, n.s.r.p.

ORCHIES
I. : 14 008 ; A. : 28,26 % ; E. : 9 673.
Géry Deffontaine, c.s., div. d., 5 181 (53,56 %) *RÉÉLU.*
André Ricquier, PS, 4 492.

LE QUESNOY-OUEST
I. : 8 378 ; A. : 34,56 % ; E. : 5 308.
Adolphe Lemaire, c.s., PS, 2 876 (54,18 %) *RÉÉLU.*
Gérard Béra, UDF-PR, 2 432.

ROUBAIX-NORD
I. : 26 889 ; A. : 56,97 % ; E. : 10 814.
Alain Faugaret, PS, 7 335 (67,82 %) *ÉLU.*
Michel Nys, FN, 3 479.
Jean Destaerke, c.s., PS, n.s.r.p.

ROUBAIX-OUEST
I. : 32 000 ; A. : 58.52 % ; E. : 12 697.
Michel Baudry, UDF-CDS, 8 723 (68,70 %) *ÉLU.*
Michel Constans, PS, 3 974.
Gérard Vignoble, c.s., PS diss., d., n.s.r.p.

SECLIN
I. : 44 488 ; A. : 51,34 % ; E. : 20 515.
Jean-Marie Coignon, c.s., PS, 13 047 (63,59 %) *RÉÉLU.*
Marcel Deraedt, RPR, 7 468.

TOURCOING-SUD
I. : 30 083 : A. : 55,15 % ; E. : 12 984.
Jean Richmond, RPR diss., 8 239 (63,45 %) *ÉLU.*
André Dailly, PS, 4 745.
Stéphane Dermaux, c.s., UDF-PR, m., n.s.r.p.

VALENCIENNES-SUD
I. : 31 093 ; A. : 62,15 % ; E. : 8 616.
Elie Salengro, PC, 8 616 (100,00 %) *ÉLU.*
René Carpentier, c.s., PC, n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 17 PC ; 26 PS ; 1 PS diss. ; 2 UDF-PSD ; 4 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 1 UDF ; 13 RPR ; 1 CNI ; 7 div. d. *(prés. : Bernard Derosier, PS, d.).*

NOUVEAU CONSEIL : 15 PC ; 29 PS ; 2 UDF-PSD ; 6 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 12 RPR ; 1 CNI ; 9 div. d.

Pas de grands bouleversements mais, tout de même, une surprise de taille avec l'éviction, à Hautmont, de M. Jean-Claude Wasterlain, le conseiller général sortant communiste, qui est victime d'un mauvais report des voix socialistes (– 475 suffrages par rapport au total gauche du 25 septembre).

En pourcentage, le score théorique de la gauche, au vu du premier tour, était de 53,64 % ; le candidat communiste n'a obtenu que 44,35 % des suffrages au second. Ce phénomène n'est pas particulier au canton d'Hautmont. On le retrouve avec plus ou moins d'ampleur dans les six autres cantons où le PC portait le drapeau de la gauche pour le second tour. De ce fait, après l'éviction dès le premier tour de M. Gérard Herrewyn devancé à Anzin par le candidat socialiste, ce sont deux sièges que le PC perd.

Le Parti socialiste compense cette perte et maintient à son niveau (44 sièges sur 76) la majorité de gauche du conseil général en faisant la conquête de trois sièges : celui d'Hautmont sur le PC, ceux de La Bassée et de Bailleul-Sud-Ouest sur l'opposition, l'un de ses gains venant compenser la perte de Roubaix-Ouest. Le PS n'a en effet pas réussi à conserver ce canton, qui était auparavant celui de M. Gérard Vignoble, député et maire de Wasquehal en rupture avec le PS depuis les élections législatives de juin. Le « poulain » de ce dernier, M. Michel Baudry, CDS, l'a emporté haut la main avec plus de 68 % des suffrages.

Si certaines cartes se trouvent ainsi redistribuées à gauche, il en va de même dans l'opposition. Si le RPR conserve son contingent de treize élus, le CDS apparaît à droite comme le gagnant de ce scrutin, conquérant deux sièges supplémentaires, l'un sur le PS à Roubaix (Ouest). Par contre, le Parti républicain doit abandonner deux des quatre sièges qu'il détenait ; il a perdu celui de Tourcoing-Sud au profit du RPR et celui de Bailleux Sud-Ouest au profit du PS.

Avec un taux de 46,86 % la participation est inférieure pour l'ensemble du département à ce qu'elle avait été le dimanche précédent.

OISE (21)

1er TOUR : 10 élus
(2 PS ; 4 RPR ; 1 CNI ; 3 div. d.)

BEAUVAIS-NORD-OUEST
I. : 11 879 ; A. : 37,14 % ; E. : 7 246.
Georges Becquerelle, PS, 4 223 (58,28 %) *ÉLU.*
Olivier Taboureux, UDF-rad., 3 023.
Walter Amsallem, c.s., PS, m., n.s.r.p.

BETZ
I. : 6 085 ; A. : 44,93 % ; E. : 3 271.
Guy Moreau, c.s., PS, 1 982 (60,59 %) *RÉÉLU.*
Guy Provost, RPR, 1 289.

COMPIÈGNE-SUD-EST
I. : 9 407 ; A. : 52,51 % ; E. : 4 362.
Michel Mahieux, c.s., UDF-PR, 2 678 (61,39 %) *RÉÉLU.*
François Ferrieux, PS, 1 684.

COMPIÈGNE-SUD-OUEST
I. : 11 438 ; A. : 54,61 % ; E. : 5 027.
Michel Lemaire, c.s., PS, 2 768 (55,06 %) *RÉÉLU.*
Anne-Marie Vivé, RPR, 2 259.

CREIL-SUD
I. : 12 929 ; A. : 71,44 % ; E. : 3 091.
Jean-Pierre Fontaine, c.s., PS, 3 091 (100,00 %) *RÉÉLU.*

LIANCOURT
I. : 19 561 ; A. : 48,31 % ; E. : 9 760.
Alain Crévits, c.s., RPR, 4 937 (50,58 %) *RÉÉLU.*
Roger Menn, PS, 4 823.

MÉRU
I. : 15 811 ; A. : 41,51 % ; E. : 9 012.
Alain Letellier, c.s., div. d., 5 108 (56,67 %) *RÉÉLU.*
Guy Vadepied, PS, m., 3 904.

MONTATAIRE
I. : 15 675 ; A. : 63,33 % ; E. : 4 414.
Maurice Bambier, c.s., PC, m., 4 414 (100,00 %) *RÉÉLU.*

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
I. : 9 180 ; A. : 46,99 % ; E. : 4 671.
Jean-Pierre Hanniet, c.s., PS, m., 2 832 (60,62 %) *RÉÉLU.*
Adolphe Grzyb, RPR, 1 839.

NEUILLY-EN-THELLE
I. : 15 514 ; A. : 45,86 % ; E. : 8 069.
Michel Francaix, PS, d., 4 476 (55,47 %) *ÉLU.*
Raymond Roy, c.s., CNI, m., 3 593.

NIVILLERS
I. : 9 291 ; A. : 34,33 % ; E. : 5 912.
Yves Rome, PS, 3 095 (52,35 %) *ÉLU.*
Marie-France Cayeux, div. d., 2 817.
Maurice Segond, c.s., PS, n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 3 PC ; 12 PS ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-PR ; 15 RPR ; 2 CNI ; 6 div. d.
(Prés. : Jean-François Mancel, RPR, d.)

NOUVEAU CONSEIL : 3 PC ; 13 PS ; 1 UDF-rad ; 2 UDF-PR ; 15 RPR ; 1 CNI ; 6 div. d.

L'opposition de gauche gagne un siège grâce à M. Michel Françaix, député de l'Oise (PS), qui l'emporte très nettement dans le canton de Neuilly-en-Thille sur le conseiller sortant, M. Raymond Roy (CNI).

En revanche, dans le canton de Méru, M. Guy Vadepied (PS), largement distancé par M. Alain Letellier, conseiller général sortant (divers d.), enregistre un nouvel échec, après celui de la législative partielle des 11 et 18 septembre face à M. Jean-François Mancel. Les écologistes ne paraissent pas avoir manifesté un grand empressement à voter pour le représentant du PS.

18 sièges renouvelables sur 21 retrouvent leur occupant et la majorité départementale, confortée à la veille du second tour par le soutien de M. Guy Harlé-d'Ophove – l'ex-secrétaire départemental du FN, exclu par M. Le Pen – voit à peine érodées ses positions avec 25 sièges (au lieu de 26) contre 16 à l'opposition de gauche.

ORNE (20)

1er TOUR : 14 élus
(2 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 5 RPR ; 1 CNI ; 3 div. d.)

L'AIGLE-EST
I. : 5 684 ; A. : 42,47 % ; E. : 3 180.
André Grudet, PS, 1 732 (54,46 %) *ÉLU.*
Roland Boudet, c.s., UDF-CDS, m., 1 448.

ALENÇON-I
I. : 13 016 ; A. : 52,54 % ; E. : 5 967.
Joaquim Puyeo, maj. p., 2 990 (50,10 %) *ÉLU.*
Roger Bassiere, UDF, 2 977.
André Artois, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

ALENÇON-II
I. : 8 685 ; A. : 56,91 % ; E. : 3 648.
Jean-Claude Pavis, PS, 1 962 (53,78 %) *ÉLU.*
Hubert Crespy, c.s., RPR, 1 686.

ARGENTAN-EST
I. : 6 392 ; A. : 46,29 % ; E. : 3 056.
Roger Jouade, rén., 1 588 (51,96 %) *ÉLU.*
Pierre Pavis, c.s., PS, 1 468.

ÉCOUCHÉ
I. : 4 460 ; A. : 40,17 % ; E. : 2 518.
Henri Maubert, div. d., 1 740 (69,10 %) *ÉLU.*
Robert Robet, div. d., 778.
Marcel Dionot, c.s., RPR, s'est retiré.

TRUN
I. : 4 290 ; A. : 33,17 % ; E. : 2 795.
François Oriot, c.s., RPR, m., 1 489 (53,27 %) *RÉÉLU.*
Jacques Prigent, PS, 1 306.

CONSEIL SORTANT : 3 PS ; 2 UDF-rad. ; 6 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 15 RPR ; 1 CNI ; 10 div. d. *(Prés. : Hubert d'Andigné, RPR, sén.)*

NOUVEAU CONSEIL : 1 rén. ; 4 PS ; 1 maj. pr. ; 2 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 13 RPR ; 1 CNI : 12 div. d.

Trois surprises au second tour dans les cantons d'Alençon-I, Argentan-Est et L'Aigle-Est. A Alençon-I, après le retrait d'un candidat divers droite, son concurrent (divers droite lui aussi), n'a pas réussi à mobiliser les électeurs, et c'est M. Joaquim Puyeo qui l'emporte. Ce responsable de l'UCR de M. Olivier Stirn avait l'étiquette majorité présidentielle. Le PC avait recommandé de ne pas voter pour lui.

A Argentan-Est, M. Roger Jouadé, rénovateur, retrouve le siège qu'il avait occupé de 1979 à 1985. Il avait pour adversaire le candidat socialiste sortant, M. Pierre Pavis.

A L'Aigle, enfin, M. André Grudet, PS, adversaire attitré du candidat sortant, M. Roland Boudet, UDF, ancien député, l'a emporté. L'ensemble du scrutin voit un seul candidat sortant réélu (à Trun) sur six cantons en ballottage.

PAS-DE-CALAIS (34+1)

1er TOUR : 21 élus
(14 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-PR ; 2 RPR ; 3 div. d.)

AUCHEL
I. : 16 197 ; A. : 33,33 % ; E. : 10 062.
Jean-Luc Becart, c.s., PC, sén., m., 5 375 (53,41 %) *RÉÉLU.*
Alphonse Chrétien, PS diss., 4 687.

BERTINCOURT
I. : 4 861 ; A. : 24,19 % ; E. : 3 557.
Jean Bachelet, c.s., RPR, 1 822 (51,22 %) *RÉÉLU.*
Maurice Bancourt, PS, 1 735.

BOULOGNE-SUR-MER-NORD-EST
I. : 11 922 ; A. : 58,14 % ; E. : 4 710.
Claude Allan, c.s., PS, 2 910 (61,78 %) *RÉÉLU.*
Francis Leroy, UDF-PSD, 1 800.

• BOULOGNE-SUR-MER-SUD
I. : 22 486 ; A. : 55,59 % ; E. : 9 412.
Alain Oguer, PS, 5 678 (60,32 %) *ÉLU.*
Bernard Delpierre, UDF-PR, 3 734.
Guy Lengagne, c.s., PS, dép., m., s'est démis de son mandat.

FRUGES
I. : 5 661 ; A. : 11,37 % ; E. : 4 911.
Eugène Rolland, PS, 2 670 (54,36 %) *ÉLU.*
Gilbert Courtin, c.s., RPR, m., 2 241.

GUINES
I. : 9 649 ; A. : 31,19 % ; E. : 6 521.
Henri Collette, c.s., RPR, sén., 2 547 (39,05 %) *RÉÉLU.*
Gilbert Denez, PS, 2 036 ; Paul Warnault, div. d., m., 1 938.

HARNES
I. : 16 297 ; A. : 61,21 % ; E. : 4 883.
André Bigotte, c.s., PC, m., 4 883 (100,00 %) *RÉÉLU.*

HESDIN
I. : 8 686 ; A. : 26,30 % ; E. : 6 232.
Christian Petit, PS, 3 507 (56,27 %) *ÉLU.*
Victor Delefosse, UDF-CDS, 2 725.
André Fréville, c.s., PS, m., n.s.r.p.

HEUCHIN
I. : 7 684 ; A. : 22,24 % ; E. : 5 769.
Charles Delaire, RPR, 2 888 (50,06 %) *ÉLU.*
Edouard Malle, c.s., PS, 2 881.

HOUDAIN
I. : 26 029 ; A. : 50,60 % ; E. : 11 860.
Roland Cressent, c.s., PC, 8 105 (68,33 %) *RÉÉLU.*
Bernard Bourdelle, RPR, 3 755.

LENS-EST
I. : 23 674 ; A. : 65,88 % ; E. : 6 069.
Charles Depoorter, PS, 6 069 (100,00 %) *ÉLU.*
Jules Tell, c.s., PC, n.s.r.p.

OUTREAU
I. : 19 079 ; A. : 64,12 % ; E. : 5 493.
Roger Dernoncourt, c.s., PS, 5 493 (100,00 %) *RÉÉLU.*

SAINT-OMER-NORD
I. : 10 763 ; A. : 37,58 % ; E. : 6 497.
Jean-Jacques Delvaux, c.s., RPR, m., 3 526 (54,27 %) *RÉÉLU.*
Paul-André Jacquin, PS, 2 971.

SAMER
I. : 17 965 ; A. : 46,12 % ; E. : 9 201.
Jean Bardol, c.s., PC, 5 747 (62,46 %) *RÉÉLU.*
Jean Basilien, RPR, m., 3 454.

CONSEIL SORTANT : 12 PC ; 32 PS ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 5 div. d. *(prés. : Roland Huguet, PS, d., m. d'Isbergues).*

NOUVEAU CONSEIL : 11 PC ; 34 PS ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 11 RPR ; 5 div. d.

Le PS manque d'un siège la majorité absolue au conseil général du Pas-de-Calais. Ayant gagné trois cantons (Lumbres au premier tour, Fruges et Lens-Est au second tour), il perd celui d'Heuchin où M. EdouardMalle élu avec 122 voix d'avance en 1982, est distancé cette fois de 7 voix par son concurrent RPR. Mais le RPR abandonne Fruges. Le PC compte 4 réélus pour 5 sortants. A Lens-Est, M. Gilbert Rolos, maire de Sallaumines, distancé par un socialiste le 25 septembre, n'a pu prendre la relève de M. Jules Tell.

Le canton d'Auchel est l'un des quatre de France où le candidat socialiste, arrivé en seconde position de la gauche, a refusé de se retirer. Désavoué par son parti, il a cédé sans doute une partie de ses voix au sortant communiste, M. Jean-Luc Bécart, sénateur et maire d'Auchel, qui a gagné 778 électeurs. Un apport de 1 407 voix, venues sans doute du candidat UDF-CDS du premier tour, n'a pas suffi à M. Alphonse Chrétien pour mettre le sénateur en difficulté. A Guines, un autre sénateur, M. Henri Collette, RPR, conserve son siège à la faveur d'une triangulaire qui l'opposait au socialiste et à un « divers droite ».

PUY-DE-DOME (31+1)

1er TOUR : 15 élus
(10 PS ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-PR ; 1 RPR)

ARLANC
I. : 3 595 ; A. : 31,32 % ; E. : 2 430.
Régis Vannson, UDF, 1 217 (50,08 %) *ÉLU.*
Joannès Roiron, c.s., PS, m., 1 213.

AUBIERE
I. : 11 788 ; A. : 44,40 % ; E. : 6 407.
Hubert Tarrerias, UDF-PR, m., 3 328 (51,94 %) *ÉLU.*
Bernard Brajon, PS, 3 079.
Arsène Boulay, c.s., PS, prés. c.g., n.s.r.p.

CLERMONT-FERRAND-CENTRE
I. : 7 924 ; A. : 61,49 % ; E. : 2 966.
Jacques Mary, PS, 1 511 (50,94 %) *ÉLU.*
Jean-Paul Chapus, c.s., UDF-CDS, 1 455.

CLERMONT-FERRAND-EST
I. : 7 138 ; A. : 65,77 % ; E. : 2 336.
Serge Godard, PS, 1 663 (71,19 %) *ÉLU.*
Jacques Ahmed Abdallah, UDF-CDS, 673.
Juliette Chancel, c.s., PS, n.s.r.p.

CLERMONT-FERRAND-NORD
I. : 9 502 ; A. : 69,02 % ; E. : 2 845.
Maurice Pourchon, c.s., PS, d., 2 029 (71,31 %) *RÉÉLU.*
Pierre Catoire, UDF-PSD, 816.

CLERMONT-FERRAND-SUD
I. : 5 984 ; A. : 59,70 % ; E. : 2 353.
Marcel Francannet, c.s., RPR, 1 185 (50,36 %) *RÉÉLU.*
Serge Lesbre, PS, 1 168.

COURPIERE
I. : 6 267 ; A. : 24,62 % ; E. : 4 586.
Pierre Peyronny, c.s., UDF-rad., m., 2 552 (55,64 %) *RÉÉLU.*
Pierre Duchasseint, PS, 2 034.

ENNEZAT
I. : 5 489 ; A. : 30,13 % ; E. : 3 775.
Claude Boilon, PS, 2 054 (54,41 %) *ÉLU.*
Raoul Reynaud, c.s., UDF-rad., 1 721.

GERZAT
I. : 16 447 ; A. : 55,36 % ; E. : 7 074.
Eliane Dumond, c.s., PS, 3 765 (53,22 %) *RÉÉLU.*
Robert Couzon, UDF-CDS, 3 309.

MENAT
I. : 3 677 ; A. : 31,32 % ; E. : 2 458.
Guy Brunet, PC, m., 1 468 (59,72 %) *ÉLU.*
Michel Pinel, UDF-CDS, 990.
Armand Mansat, c.s., PC, n.s.r.p.

MONTFERRAND
I. : 5 971 ; A. : 61,81 % ; E. : 2 228.
Odile Saugues, c.s., PS, 1 448 (64,99 %) *RÉÉLUE.*
Michel Fanget, UDF-PR, 780.

OLLIERGUES
I. : 3 080 ; A. : 26,03 % ; E. : 2 194.
Yves Fournet-Fayard, div. g., 1 339 (61,03 %) *ÉLU.*
Lucien Drouot, c.s., UDF-rad., 855.

RIOM-OUEST
I. : 14 255 ; A. : 42,39 % ; E. : 7 080.
Pierre-Joël Bonté, PS, 4 134 (58,38 %) *ÉLU.*
Daniel Grenet, UDF-PR, 2 946.
Edmond Vacant, c.s., PS, d., n.s.r.p.

ROYAT
I. : 7 639 ; A. : 54,94 % ; E. : 3 340.
Georges Monnet, c.s., RPR, 1 967 (58,89 %) *RÉÉLU.*
Gérard Semetin, PS, 1 373.

SAINT-ANTHEME
I. : 1 838 ; A. : 30,08 % ; E. : 1 202.
André Col, c.s., UDF-PR, 616 (51,24 %) *RÉÉLU.*
Henri Jury, div., m., 586.

SAINT-DIER-D'AUVERGNE
I. : 2 685 ; A. : 29,27 % ; E. : 1 837.
Robert Chabrol, c.s., UDF-PR, 1 022 (55,63 %) *RÉÉLU.*
Gérard Cartailler, PS, 815.

(Lire la suite page 22.)

Le second tour

(Suite de la page 21.)

SAINT-GERMAIN-LEMBRON
L. : 5 023 ; A. : 43,46 % ; E. : 2 719.
Maurice Boudon, c.s., PS, m., 1 641 (60,35 %) *RÉÉLU.*
Claude Ulrich, app. UDF, 1 078.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 31 PS ; 7 UDF-rad ; 3 UDF-CDS ; 10 UDF-PR : 3 UDF ; 5 RPR *(Prés. : Arsène Boulay, PS, m. de Romagnat, n.s.r.p.).*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC ; 33 PS ; 1 div. d. ; 5 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 10 UDF-PR : 3 UDF : 5 RPR.

Les socialistes renforcent aisément leur majorité en prenant deux sièges à l'opposition qui n'en occupe plus que 25 contre 28 précédemment. Le PS dispose de 33 sièges (au lieu de 31 précédemment) auxquels il faut ajouter un siège enlevé par un divers gauche qu'il soutenait à Olliergues.

PYRENEES-ATLANTIQUES (26+1)

1er TOUR : 12 élus
(1 PS ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 2 UDF ; 4 RPR ; 1 CNI)

ANGLET-SUD
L. : 11 999 ; A. : 54,88 % ; E. : 5 232.
Michel Bonnet, UDF-CDS, 3 046 (58,21 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Voisin, PS, 2 186.
Victor Mendiboure, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

ARUDY
L. : 5 786 ; A. : 30,66 % ; E. : 3 827.
Pierre Bertrou-Cantou, c.s., PS, 2 223 (58,08 %) *RÉÉLU.*
Francis Courouau, RPR, 1 604.

BIARRITZ-EST
L. : 10 922 ; A. : 55,52 % ; E. : 4 711.
Didier Borotra, c.s., UDF-CDS, 2 764 (58,67 %) *RÉÉLU.*
Michel Gimon, PS, 1 947.

BILLERE
L. : 8 419 ; A. : 46,14 % ; E. : 4 400.
Jean Arriau, RPR, 2 239 (50,88 %) *ÉLU.*
Raymond Delourme, c.s., PS, 2 161.

HENDAYE
L. : 16 884 ; A. : 36,94 % ; E. : 10 382.
Raphaël Lassallette, PS, 5 205 (50,13 %) *ÉLU.*
Daniel Poulou, c.s., UDF-PR, 5 177.

● JURANÇON
L. : 13 182 ; A. : 44,24 % ; E. : 7 084.
Louis Lucchini, PS, 3 911 (55,20 %) *ÉLU.*
Jean Birade, RPR, 3 173.
André Labarrère, c.s., PS, d.,m. de Pau, s'est démis de son mandat.

MAULEON-LICHARRE
L. : 8 874 ; A. : 26,08 % ; E. : 6 205.
Jean Lougarot, PS, 3 706 (59,72 %) *ÉLU.*
Pierre Roger, c.s., UDF-CDS, 2 499.

MONTANER
L. : 1 991 ; A. : 10,09 % ; E. : 1 757.
Jean-Noël Lacourrège, c.s., RPR, 918 (52,24 %) *RÉÉLU.*
Michel Pastouret, PS, 839.

OLORON-SAINTE-MARIE-O.
L. : 8 235 ; A. : 32,83 % ; E. : 5 354.
Hervé Lucbereilh, RPR, 2 722 (50,84 %) *ÉLU.*
Henri Grechez, c.s., PS, 2 632.

ORTHEZ
L. : 12 718 ; A. : 40,25 % ; E. : 7 301.
Christian Lalande, c.s., PS, 4 389 (60,11 %) *RÉÉLU.*
Jacques Labaig, RPR, 2 912.

PAU-EST
L. : 13 228 ; A. : 51,50 % ; E. : 6 188.
Martine Lignières-Cassou, c.s., PS, 3 388 (54,75 %) *RÉÉLUE.*
Léon Sayous, UDF-CDS, 2 800.

PAU-SUD
L. : 12 173 ; A. : 49,68 % ; E. : 5 952.
François Bayrou, c.s., UDF-CDS, d., 3 592 (60,34 %) *RÉÉLU.*
André Magre, PS, 2 360.

SAINT-PIERRE-D'IRUBE
L. : 7 776 ; A. : 30,97 % ; E. : 4 950.
Jean-Pierre Destrade, PS, 2 529 (51,09 %) *ÉLU.*
Henri Place, c.s., RPR, 2 421.

SALIES-DE-BEARN
L. : 6 948 ; A. : 22,65 % ; E. : 5 284.
Lucien Basse-Cathalinat, RPR diss., 2 656 (50,26 %) *ÉLU.*
Jean Hourdebaigt, c.s., PS, 2 628.

USTARITZ
L. : 10 934 ; A. : 41,86 % ; E. : 5 933.
Jean-Michel Colo, RPR diss., 3 182 (53,63 %) *ÉLU.*
André Luberriaga, c.s., UDF-PR, 2 751.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 13 PS et app. ; 3 UDF-rad. ; 8 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 7 UDF ; 17 RPR ; 1 CNI. *(prés. : Henri Grenet, UDF-rad., m. de Bayonne.)*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC ; 13 PS et app. ; 3 UDF-rad. ; 8 UDF-CDS ; 6 UDF ; 18 RPR ; 2 RPR-diss. ; 1 CNI.

Trente-huit sièges à droite, quatorze à gauche : les deux tours n'y ont rien changé. Et pourtant le « Parlement de Navarre » pourra ne plus être le même à l'heure de l'élection du président du conseil général. Le RPR dispose désormais de la majorité au sein de la droite en occupant vingt sièges, dont ceux de deux élus dissidents qui se sont présentés avec succès face au candidat officiellement investi par l'UDF et le RPR. Il s'agit de M. Jean-Michel Colo, qui l'emporte, à Ustaritz, face au conseiller général sortant (UDF-PR) et de M. Lucien Basse-Cathalinat, qui prend de justesse (28 voix) l'avantage face à l'élu socialiste sortant.

M. Henri Grenet, président (UDF-rad.) de l'assemblée, dont le siège n'était pas soumis à renouvellement, ne peut plus compter que sur dix-sept élus de l'UDF au lieu de vingt précédemment. Outre celui d'Ustaritz, l'UDF abandonne au Parti socialiste, les sièges de Mauléon-Licharre et d'Hendaye. Cette nouvelle suprématie du RPR réveille les ambitions puisque déjà deux élus se sont portés candidats à la présidence du conseil : M. Michel Inchauspé, député, et Franz Duboscq, sénateur et ancien président du conseil général de 1976 à 1985.

Le Parti socialiste réalise une opération blanche en abandonnant trois sièges en Béarn, mais en récupérant trois en Pays basque. Le PS perd les sièges de Salies-de-Béarn, de Billère et d'Oloron-Sainte-Marie-ouest, en pâtissant dans les deux premiers cantons d'une meilleure mobilisation électorale (de l'ordre de 7 points), et dans le troisième, d'un mauvais report des voix des électeurs communistes.

HAUTES-PYRENEES (17)

1er TOUR : 7 élus
(1 PS ; 4 MRG ; 2 UDF-CDS)

ARGELES-GAZOST
L. : 8 277 ; A. : 35,30 % ; E. : 5 209.
Robert Coll, sout. UDF-RPR, 2 767 (53,11 %) *ÉLU.*
Alain Spiesser, PS, 2 442.
Maurice Coiquil, c.s., MRG, m., a été éliminé.

BAGNERES-DE-BIGORRE
L. : 10 388 ; A. : 34,78 % ; E. : 6 482.
Roland Castells, UDF-CDS, 3 317 (51,17 %) *ÉLU.*
Louis Baget, PS, 3 165.
Eugène Toujas, c.s., PC, m., n.s.r.p.

CAMPAN
L. : 3 232 ; A. : 23,08 % ; E. : 2 391.
Marc Chicoulaa, RPR, 1 281 (53,57 %) *ÉLU.*
Jean Colat-Parros, c.s., PS, 1 110.

CASTELNAU-MAGNOAC
L. : 3 255 ; A. : 23,77 % ; E. : 2 332.
Bernard Verdier, div. g., 1 312 (56,26 %) *ÉLU.*
François Bouzigues, PS, 1 020.
Jean Sabathie, c.s., MRG, m., n.s.r.p.

CASTELNAU-RIVIERE-BASSE
L. : 1 707 ; A. : 22,02 % ; E. : 1 293.
Gilbert Perès, UDF-CDS, 658 (50,88 %) *ÉLU.*
Joseph Latapie, c.s., MRG, 635.

LALOUBERE
L. : 6 832 ; A. : 43,63 % ; E. : 3 780.
Michel Barrouquère-Theil, PC, 1 610 (42,59 %) *ÉLU.*
Régine Lauron, app. PS, m., 1 099 ; Jean-Claude Colin, UDF-PR, 1 071.
Jean Sauer, c.s., PS, n.s.r.p.

LOURDES-OUEST
L. : 8 864 ; A. : 36,15 % ; E. : 5 480.
José Marthe, c.s., RPR, 3 121 (56,95 %) *RÉÉLU.*
René Cosculluela, MRG, 2 359.

SEMEAC
L. : 7 732 ; A. : 52,96 % ; E. : 3 468.
Guy Dufaure, PS, 2 391 (68,94 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Del Sol, RPR, 1 077.
André Noguès, c.s., PS, n.s.r.p.

TARBES-III
L. : 6 710 ; A. : 66,91 % ; E. : 1 812.
Raymond Erraçarret, PC, 1 812 (100,00 %) *ÉLU.*
Pierre Romo, c.s., PC, n.s.r.p.

TARBES-IV
L. : 6 182 ; A. : 74,49 % ; E. : 1 086.
Jean Vieu, c.s., PC, 1 086 (100,00 %) *RÉÉLU.*

CONSEIL SORTANT : 4 PC ; 8 PS ; 12 MRG ; 1 div. g. ; 2 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 3 UDF-PR , 1 RPR ; 1 div. d. *(prés. : Hubert Peyrou, MRG, sén., m. d'Ossun).*

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC ; 6 PS ; 10 MRG ; 1 div. g. ; 2 UDF-rad ; 5 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 2 RPR ; 1 div. d.

Dans un département pourtant très civique, 363 votants supplémentaires seulement sont allés voter au second tour. Le pourcentage des abstentionnistes reste donc relativement important (44,9 %). Le report des voix de gauche ne s'est visiblement pas fait dans certains cantons. Cela permet à la droite de faire une percée remarquée à l'assemblée départementale, en gagnant quatre sièges : deux au détriment du MRG, un au détriment du PC et un quatrième au détriment du PS. Au total, le PS perd deux sièges, le MRG autant et le PC garde ses effectifs. A Laloubère, le PC gagne en effet un siège détenu par un socialiste qui ne se représentait pas, et ce malgré le maintien du candidat soutenu par le PS. La gauche est cependant largement majoritaire (21 sièges contre 13 à l'opposition).

PYRÉNÉES-ORIENTALES (15+1)

1er TOUR : 6 élus
(1 PC ; 1 PS ; 1 div. g. ; 1 UDF-PR ; 2 UDF)

ARLES-SUR-TECH
L. : 5 938 ; A. : 35,19 % ; E. : 3 670.
Jacqueline Alduy, c.s., UDF-PSD, m., 2 144 (58,41 %) *RÉÉLUE.*
Jean Puigsegur, PS, 1 526.

CÉRET
L. : 13 621 ; A. : 45,90 % ; E. : 6 867.
Henri Sicre, c.s., PS, d., m., 4 590 (66,84 %) *RÉÉLU.*
Michel Ridray, RPR, 2 277.

LA COTE-RADIEUSE
L. : 14 914 ; A. : 54,63 % ; E. : 6 317.
Monique Grinard, c.s., RPR, 3 434 (54,36 %) *RÉÉLUE.*
Aimé Just, PS, 2 883.

MILLAS
L. : 11 353 ; A. : 38,47 % ; E. : 6 528.
François Beffara, c.s., PS, m., 3 773 (57,79 %) *RÉÉLU.*
Henri Bertrand, UDF-PR, 2 755.

OLETTE
L. : 1 661 ; A. : 21,31 % ; E. : 1 257.
Jean Galindo, UDF, 675 (53,69 %) *ÉLU.*
Alain Nunez, c.s., PC, m., 582.

PERPIGNAN-IV
L. : 11 965 ; A. : 56,61 % ; E. : 4 943.
Paul Alduy, c.s., UDF-PSD, sén., m., 3 417 (69,12 %) *RÉÉLU.*
Bernard Justafré, PS, 1 526.

PERPIGNAN-V
L. : 7 121 ; A. : 59,82 % ; E. : 2 699.
Pierre Gaspard, UDF-PSD, 1 623 (60,13 %) *ÉLU.*
Suzanne Lacalm, c.s., PS, 1 076.

PERPIGNAN-VI
L. : 6 316 ; A. : 62,80 % ; E. : 2 227.
Jean-Claude Courty, UDF-PSD, 1 530 (68,70 %) *ÉLU.*
Alain Le Dosseur, PS, 697.
Louis Camo, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

● PERPIGNAN-VII
L. : 10 675 ; A. : 62,11 % ; E. : 3 484.
Françoise Barate, RPR, 2 171 (62,31 %) *ÉLUE.*
Pierre Sergent, FN, 1 313.
Claude Barate, c.s., RPR, s'est démis de son mandat.

PERPIGNAN-VIII
L. : 8 403 ; A. : 57,64 % ; E. : 3 357.
André Comaills, RPR, 1 869 (55,67 %) *ÉLU.*
Daniel Gineste, c.s., PS, 1 488.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 7 PS ; 1 MRG ; 2 div. g. ; 2 UDF-PSD ; 5 UDF-PR ; 2 UDF ; 7 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : René Marques, UDF, m. de Saint-Laurent-de-la-Salanque.)*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC ; 5 PS ; 1 MRG ; 2 div. g. ; 4 UDF-PSD ; 4 UDF-PR ; 3 UDF ; 8 RPR ; 2 div. d.

Le PCF et le PS sortent perdants de ce second tour, en concédant trois sièges à la droite, qui consolide sa suprématie au conseil général (21 sièges contre 9). Les dissensions internes au PS semblent avoir handicapé, dans le canton de Perpignan-VIII, M. Gineste, qui s'était rangé derrière Mme Renée Soum, l'ancien député, dans la lutte interne qui oppose celle-ci à M. Sicre. Ce dernier réalise une excellente opération en étant brillamment réélu à Céret, ville dont il est le maire. Dans les deux autres cantons urbains de Perpignan-V et de Perpignan-VI, ce sont des « hommes de la mairie » qui battent à plate couture deux socialistes, dont une sortante, Mme Lacalm. Le nouveau conseil général compte d'ailleurs en son sein neuf élus de la ville de Perpignan. L'emprise sur la vie départementale du tout-puissant sénateur et maire, M. Alduy, s'en trouve accentuée, de même que le déséquilibre entre cantons ruraux et cantons urbains.

BAS-RHIN (22+1)

1er TOUR : 13 élus
(6 UDF-CDS ; 1 UDF ; 5 RPR ; 1 div. d.)

BISCHHEIM
L. : 16 483 ; A. : 67,79 % ; E. : 5 126.
André Klein-Mosser, c.s., UDF-CDS, m., 3 175 (61,93 %) *RÉÉLU.*
Jacques Hébert, PS, 1 951.

ERSTEIN
L. : 14 143 ; A. : 54,22 % ; E. : 6 275.
Francis Grignon, UDF-CDS, 4 021 (64,07 %) *ÉLU.*
Théo Schnée, PS, 2 254.
Alfred Bapts, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

HAGUENAU
L. : 28 675 ; A. : 75,12 % ; E. : 6 001.
Jean-Paul Wirth, UDF-CDS, 6 001 (100,00 %) *ÉLU.*
André Traband, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

MOLSHEIM
L. : 22 660 ; A. : 52,89 % ; E. : 10 208.
Pierre Klingenfuss, c.s., RPR, m., 5 717 (56,00 %) *RÉÉLU.*
Claude Courtès, maj. p., 4 491.

SOULTS-SOUS-FORÊTS
L. : 12 607 ; A. : 48,51 % ; E. : 6 126.
Jean-Laurent Vonau, RPR, 3 449 (56,30 %) *ÉLU.*
Charles Goetzmann, c.s., UDF-CDS, 2 677.

STRASBOURG-I
L. : 14 425 ; A. : 72,72 % ; E. : 3 828.
Joseph Reiffsteck, c.s., RPR, 2 358 (61,59 %) *RÉÉLU.*
Huguette Malbos, PS, 1 470.

STRASBOURG-III
L. : 12 094 ; A. : 66,87 % ; E. : 3 896.
Jean-Marie Lorentz, c.s., UDF-CDS, 2 271 (58,29 %) *RÉÉLU.*
Michel Schmitt, PS, 1 625.

STRASBOURG-IV
L. : 12 812 ; A. : 79,17 % ; E. : 2 162.
Jean Waline, RPR, 2 162 (100,00 %) *ÉLU.*
Marcel Rudloff, c.s., UDF-CDS, sén., prés. c.r., m., s'est démis de son mandat.

STRASBOURG-V
L. : 10 508 ; A. : 64,97 % ; E. : 3 520.
Robert Grossmann, c.s., RPR, 2 262 (64,26 %) *RÉÉLU.*
Catherine Geng, PS, 1 258.

STRASBOURG-IX
L. : 13 240 ; A. : 66,83 % ; E. : 4 250.
Armand Jung, PS, 2 170 (51,05 %) *ÉLU.*
Hubert Koehl, c.s., UDF-CDS, 2 080.
Emile Koehl, c.s., UDF-CDS, d., s'est démis de son mandat.

CONSEIL SORTANT : 1 PS ; 1 div. g. ; 19 UDF-CDS ; 2 UDF ; 19 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : Daniel Hoeffel, UDF, sén., m. d'Handschuheim, a. min.)*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PS ; 1 div. g. ; 16 UDF-CDS ; 2 UDF ; 20 RPR ; 3 div. d.

L'UDF perd trois cantons au total sur quarante-quatre. Si la victoire de M. Jean Waline (RPR) était attendue dans le canton de Strasbourg-IV où il était seul candidat au second tour, la surprise est venue de l'élection du RPR, M. Jean-Laurent Vonau, contre le conseiller UDF sortant, M. Charles Goetzman, à Soultz-sous-Forêts et surtout de celle d'un second socialiste au conseil général, M. Armand Jung, dans le canton de Strasbourg-IX. M. JUng a battu de 90 voix le fils du conseiller général UDF sortant, M. Hubert Koehl.

Ce rééquilibrage ne devrait pas menacer la présidence de M. Daniel Hoeffel (UDF) : s'il n'a pas la majorité avec le seul groupe UDF, il peut compter sur quelques renforts à gauche et surtout sur les assurances qu'ont déjà données plusieurs conseillers RPR qui ne souhaitent pas son éviction. En revanche, la victoire de M. Waline (RPR) à Strasbourg-IV pèsera dans les négociations pour les municipales : l'UDF a perdu le canton que détenait le maire de Strasbourg, M. Marcel Rudloff, touché par le cumul des mandats. Elle consacre également la déchirure du RPR strasbourgeois entre les amis de M. Waline et ceux de l'ancien ministre M. André Bord, qui souhaitait la victoire d'un conseiller UDF dans ce canton, M. Luc Ernewein, qui s'est retiré au lendemain du premier tour.

HAUT-RHIN (17)

1er TOUR : 4 élus.
(3 UDF-CDS ; 1 RPR)

CERNAY
L. : 21 415 ; A. : 53,13 % ; E. : 9 647.
Gilbert Michel, c.s., UDF-CDS, m., 5 166 (53,55 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie Maurer, PS, 4 481.

COLMAR-NORD
L. : 13 758 ; A. : 59,71 % ; E. : 5 270.
Jean-Paul Fuchs, c.s., UDF-CDS, 3 014 (57,19 %) *RÉÉLU.*
Bernard Wemaere, PS, 2 256.

COLMAR-SUD
L. : 23 459 ; A. : 58,29 % ; E. : 9 274.
André Bianchi, UDF-CDS, 5 504 (59,34 %) *ÉLU.*
Bernard Rodenstein, PS, 3 770.
Edmond Gerrer, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

HIRSINGUE
L. : 9 404 ; A. : 30,72 % ; E. : 6 393.
Francis Demuth, div. d., 3 381 (52,88 %) *ÉLU.*
Gérard Klemm, c.s., UDF-CDS, m., 3 012.

ILLZACH
L. : 20 352 ; A. : 59,51 % ; E. : 7 948.
Jean-Jacques Weber, c.s., UDF-CDS, d., 5 622 (70,73 %) *RÉÉLU.*
Alain Delery, PS, 2 326.

MULHOUSE-EST
L. : 16 787 ; A. : 64,22 % ; E. : 5 696.
Marc Schittly, RPR, 3 059 (53,70 %) *ÉLU.*
Antoine Waechter, Verts, 2 637.
Alphonse Kienzler, c.s., UDF, n.s.r.p.

MULHOUSE-NORD
L. : 16 842 ; A. : 61,89 % ; E. : 6 011.
Jean-Marie Bockel, c.s., PS, d., 3 674 (61,12 %) *RÉÉLU.*
Michel Thévenot, FN, 2 337.

MULHOUSE-OUEST
L. : 12 403 ; A. : 59,45 % ; E. : 4 783.
Pierre Freyburger, PS, 2 451 (51,24 %) *ÉLU.*
Bernard Stoessel, c.s., UDF-CDS, 2 332.

MULHOUSE-SUD
L. : 23 847 ; A. : 59,68 % ; E. : 9 183.
Jean-Paul Wurth, PS, 4 690 (51,07 %) *ÉLU.*
André Blum, c.s., RPR, 4 493.

RIBEAUVILLÉ
L. : 8 777 ; A. : 46,76 % ; E. : 4 375.
Pierre Walter, c.s., div. d., 3 230 (73,82 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Meinrad, RPR, 1 145.

ROUFFACH
L. : 7 391 ; A. : 37,89 % ; E. : 4 416.
Marcel Diebolt, c.s., div. d., 2 253 (51,01 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Toucas, RPR, 1 185 ; Yves Freyeisen, UDF-CDS, 978.

THANN
L. : 12 876 ; A. : 53,16 % ; E. : 5 786.
Roland Ortlieb, c.s., div. d., 3 518 (60,80 %) *RÉÉLU.*
Marcel Claerr, PS, 2 268.

WITTENHEIM
L. : 28 961 ; A. : 58,04 % ; E. : 11 801.
Jo Spiegel, PS, 6 168 (52,26 %) *ÉLU.*
Antoine Gissinger, c.s., RPR, m., 5 633.

CONSEIL SORTANT : 2 PS ; 15 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 UDF ; 7 RPR et app. ; 5 div. d. *(Prés. : Henri Goetschy, UDF-CDS, sén.)*

NOUVEAU CONSEIL : 5 PS ; 9 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 5 UDF ; 6 RPR et app. ; 5 div. d.

Mini vague rose dans le Haut-Rhin où le PS compte à présent 5 conseillers généraux, soit trois de plus. Ce succès, même s'il a été obtenu de manière étriquée (119 voix d'avance à Mulhouse-Ouest, 197 à Mulhouse-Sud), s'explique par une mobilisation plus grande de l'électorat de gauche, alors que le taux de participation ne dépassait guère les 40 %. A Mulhouse-Est, l'ex-candidat des Verts à la présidentielle, M. Antoine Waechter, malgré le soutien du maire PSD de la ville, M. Klifa, n'a pas réussi dans son entreprise : le siège du conseiller sortant UDF — qui ne se représentait pas — va au RPR M. Marc Schittly, soutenu par l'UDF.

La seule triangulaire, à droite, a vu la victoire du sortant à Rouffach, alors que les autres sortants ont été confortablement réélus, à l'exception du maire de Hirsingue, M. Gérard Klemm (UDF), battu par le maire indépendant (il a par le passé appartenu au mouvement Initiatives alsaciennes d'obédience centriste) de Seppois-le-Bas, M. Francis Demuth. A Wittenheim, l'ancien député RPR, M. Gissinger, est mis en minorité dans sa propre commune.

RHONE (25)

1er TOUR : 5 élus
(1 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 div. d.)

BELLEVILLE
L. : 11 945 ; A. : 63,55 % ; E. : 4 234.
Georges Dutrève, c.s., UDF-PR, 3 241 (76,54 %) *RÉÉLU.*
René Masy-Rougier, MRG, 993.

BRON
L. : 22 166 ; A. : 60,29 % ; E. : 8 430.
André Sousi, PS, m., 4 278 (50,74 %) *ÉLU.*
Vincent Guittard, c.s., UDF-CDS, 4 152.

CALUIRE-ET-CUIRE
L. : 26 755 ; A. : 66,43 % ; E. : 8 684.
Frédéric Dugoujon, c.s., app. UDF, 5.123 (58,99 %) *RÉÉLU.*
Dominique Vielliard, PS, 3 561.

CONDRIEU
L. : 8 774 ; A. : 46,36 % ; E. : 4 608.
Gabriel Montcharmont, PS, d., m., 2 061 (44,72 %) *ÉLU.*
Marc Chalon, RPR, 1 565 ; Alfred Gerin, c.s., UDF-CDS, 982.

DÉCINES-CHARPIEU
L. : 22 293 ; A. : 60,24 % ; E. : 8 611.
Pierre Moutin, c.s., PS, m., 5 049 (58,63 %) *RÉÉLU.*
Marc Fraysse, RPR, 3 562.

LIMONEST
L. : 35 646 ; A. : 65,79 % ; E. : 11 944.
Jacques Berger, c.s., CNI, 8 392 (70,26 %) *RÉÉLU.*
Jean-François Bourret, PS, 3 552.

LYON-I
L. : 12 718 ; A. : 61,86 % ; E. : 4 713.
Albéric de Lavernée, c.s., RPR, 3 484 (73,92 %) *RÉÉLU.*
Eliane Sapin, PS, 1 229.

LYON-III
L. : 13 479 ; A. : 67,74 % ; E. : 4 149.
Marie-Françoise Frobert, c.s., RPR, 2 159 (52,03 %) *RÉÉLUE.*
Andrée Rives, PS, 1 990.

LYON-V
L. : 27 149 ; A. : 67,20 % ; E. : 8 711.
Lucien Durand, c.s., PS, 4 893 (56,17 %) *RÉÉLU.*
Jean-Laurent Chamaly, UDF-CDS, 3 818.

LYON-X
L. : 20 003 ; A. : 67,06 % ; E. : 6 359.
Roland Fulchiron, c.s., UDF-CDS, 4 124 (64,85 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Flaconnèche, PS, 2 235.

LYON-XI
L. : 22 584 ; A. : 67,32 % ; E. : 7 207.
Jean Flacher, c.s., UDF-PR, 4 531 (62,86 %) *RÉÉLU.*
Martine Roure, PS, 2 676.

LYON-XIII
L. : 21 477 ; A. : 70,25 % ; E. : 6 196.
Christian Mettraux, c.s., PS, 3 616 (58,36 %) *RÉÉLU.*
Nicole Bargoin, RPR, 2 580.

NEUVILLE-SUR-SAONE
L. : 21 435 ; A. : 56,19 % ; E. : 9 220.
Jacques Meyer, c.s., RPR, 5 122 (55,55 %) *RÉÉLU.*
Jean Machurat, PS, 4 098.

SAINT-GENIS-LAVAL
L. : 20 767 ; A. : 59,63 % ; E. : 8 177.
Michel Thiers, c.s., UDF, 5 541 (67,76 %) *RÉÉLU.*
Daniel Desgranges, PS, 2 636.

SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON
L. : 19 691 ; A. : 54,42 % ; E. : 8 683.
Odette Pourcel, PS, 4 512 (51,96 %) *ÉLUE.*
Raymond Béal, UDF, 4 171.
Joseph Sibuet, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINTE-FOY-LÈS-LYON
L. : 18 764 ; A. : 61,92 % ; E. : 7 018.
Xavier Hamelin, c.s., RPR, 4 760 (67,82 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Demangé-Bost, PS, 2 258.

TASSIN-LA-DEMI-LUNE
L. : 16 732 ; A. : 63,94 % ; E. : 5 643.
Georges Perret, c.s., UDF-CDS, m., 3 386 (60,00 %) *RÉÉLU.*
Henri Faure, div., 2 257.

VÉNISSIEUX-NORD
L. : 17 464 ; A. : 78,00 % ; E. : 3 207.
André Gérin, c.s., PC, m., 3 207 (100,00 %) *RÉÉLU.*

VÉNISSIEUX-SUD
L. : 13 334 ; A. : 80,10 % ; E. : 2 270.
Guy Fischer, c.s., PC, 2 270 (100,00 %) *RÉÉLU.*

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
L. : 28 457 ; A. : 62,74 % ; E. : 10 407.
Francisque Perrut, c.s., UDF-PR, d., 6 412 (61,61 %) *RÉÉLU.*
Paul Bacot, PS, 3 995.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 9 PS ; 2 UDF-rad. ; 9 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 5 UDF et app. ; 11 RPR ; 2 CNI ; 5 div. d. *(prés. : Jean Palluy, UDF-CDS, m. de Mornant).*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC ; 12 PS ; 2 UDF-rad. ; 7 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 4 UDF et app. ; 11 RPR ; 2 CNI ; 5 div. d.

Avec trois conseillers supplémentaires et l'élection de Mme Odette Pourcel à Saint-Symphorien-d'Ozon, dans un canton où le sortant socialiste ne se représentait pas, le PS enregistre un gain que lui-même n'escomptait pas au début de la campagne. Celui-ci se réalise au détriment du CDS, le parti du président de l'assemblée départementale, M. Jean Palluy, notamment à Condrieu, où le député socialiste, M. Gabriel Montcharmont, est élu à la faveur d'une triangulaire, et à Bron, où le conseiller sortant, M. Vincent Guittard (UDF-CDS), a pâti de ses mauvaises relations avec le RPR.

Dans les cantons de Lyon-III et de Tassin-la-Demi-Lune, les dissensions internes à la droite se sont traduites par la présence de nombreux bulletins blancs ou nuls. Enfin, à Vénissieux, les deux candidats communistes, seuls en lice, n'ont pas fait — comme il était prévisible — le plein des voix de gauche du premier tour. Au total, le taux de participation, inférieur à celui observé au premier tour, n'atteint que 35,70 % dans le département et 32,75 % dans la ville de Lyon.

Le succès en sièges du PS (+ 3) n'est évidemment pas de nature à modifier le rapport de forces gauche-droite au sein du conseil général, mais il affaiblit sensiblement la nébuleuse UDF (19 contre 22).

HAUTE-SAONE (16)

1er TOUR : 12 élus
(3 PS ; 2 MRG ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-PR ; 1 UDF ; 2 RPR ; 1 div. d.)

PORT-SUR-SAONE
L. : 4 772 ; A. : 34,72 % ; E. : 3 010.
Jean-Marie Parat, PS, 1 654 (54,95 %) *ÉLU.*
René Fouquet, c.s., UDF-PR, 1 356.

…second tour des élections cantonales

RIOZ
I. : 4 520 ; A. : 32,03 % ; E. : 2 968.
Yves Krattinger, app. PS, 1 543 (51,98 %) *ÉLU.*
Jacques Varin, c.s., UDF-PR, 1 425.

SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE
I. : 10 976 ; A. : 31,98 % ; E. : 7 203.
Jean Gallaire, c.s., PS, m., 3 804 (52,81 %) *RÉÉLU.*
Louis Bigey, div. d., 3 399.

VESOUL-EST
I. : 9 587 ; A. : 41,15 % ; E. : 5 440.
Loïc Niepceron, PS, 2 966 (54,52 %) *ÉLU.*
Bernard Ferry, c.s., UDF-PR, 2 474.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 5 PS ; 4 MRG ; 1 UDF-rad. ; 6 UDF-PR ; 5 UDF ; 6 RPR ; 1 div. d. *(Prés. : Jean Reyboz, div. opp., m. d'Anjeux).*
NOUVEAU CONSEIL : 1 PC ; 10 PS et app. ; 4 MRG ; 1 UDF-rad. ; 6 UDF-PR ; ; 5 UDF ; 4 RPR ; 1 div.d.

La poussée du Parti socialiste, déjà sensible au premier tour de scrutin – avec le gain de deux sièges – s'est confirmée au second tour. Le PS l'a emporté dans les quatre cantons en ballottage, notamment au détriment de l'UDF, qui perd trois cantons – ceux de Port-sur-Saône, de Rioz et de Vesoul-Est. La majorité sortante UDF-RPR qui disposait d'une confortable avance (dix sièges) restera majoritaire, mais dans un rapport de forces plus équilibré puisque la gauche compte désormais quinze élus sur trente-deux.

SAONE-ET-LOIRE (29)

1er TOUR : 14 élus
(1 PC ; 3 PS ; 6 UDF-PR ; 2 RPR ; 2 div. d.)

AUTUN-SUD
I. : 6 674 ; A. : 37,45 % ; E. : 4 009.
Patrick Lucotte, UDF-PR, 2 192 (54,67 %) *ÉLU.*
Joseph Gadrey, PS, 1 817.
Marcel Lucotte, c.s., UDF-PR, sén., prés. c.r., m., n.s.r.p.

BUXY
I. : 5 635 ; A. : 38,61 % ; E. : 3 379.
Jean Rigoulot, c.s., div. d., 1 800 (53,27 %) *RÉÉLU.*
Bernard Desbrière, PS, 1 579.

CHAGNY
I. : 10 095 ; A. : 49,04 % ; E. : 5 001.
Claude Brunet-Lechenault, MRG, 2 688 (53,74 %) *ÉLUE.*
Jean-François Delorme, RPR, 2 313.
France Lechenault, c.s., MRG, n.s.r.p.

CHALON-SUR-SAONE-CENTRE
I. : 12 804 ; A. : 57,89 % ; E. : 5 294.
Patrick Foret, c.s., RPR, 3 450 (65,16 %) *RÉÉLU.*
Jean-René Journet, PS, 1 844.

CHALON-SUR-SAONE-OUEST
I. : 14 291 ; A. : 52,57 % ; E. : 6 610.
Jean Truc, PS, 3 557 (53,81 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Bouvet, RPR, 3 053.
Dominique Perben, c.s., RPR, d., m., n.s.r.p.

LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY
I. : 6 935 ; A. : 50,46 % ; E. : 3 357.
Marcel Gros, c.s., UDF-PR, 1 987 (59,18 %) *RÉÉLU.*
Jean Mortet, PS, 1 370.

CHAUFFAILLES
I. : 6 027 ; A. : 34,92 % ; E. : 3 712.
Jean Lautrey, UDF-PR, 2 180 (58,72 %) *ÉLU.*
Joseph Chetaille, div. d., 1 532.
Robert Trouillet, c.s., div. d., n.s.r.p.

LE CREUSOT-EST
I. : 12 368 ; A. : 56,27 % ; E. : 5 196.
André Laffly, c.s., PS, 3 207 (61,72 %) *RÉÉLU.*
Maurice Michel, div. d., 1 989.

LE CREUSOT-OUEST
I. : 10 267 ; A. : 51,82 % ; E. : 4 792.
Serge Chevalier, PS, 2 616 (54,59 %) *ÉLU.*
Philippe Bouthier, UDF-CDS, 2 176.
Camille Dufour, c.s., PS, m., n.s.r.p.

GUEUGNON
I. : 9 636 ; A. : 43,03 % ; E. : 5 322.
Roland Cottin, c.s., PS, m., 2 864 (53,81 %) *RÉÉLU.*
Lucien Journet, UDF-PR, 2 458.

LOUHANS
I. : 10 374 ; A. : 35,57 % ; E. : 6 549.
Paul Grandjean, PS, 2 834 (43,27 %) *ÉLU.*
Bertrand de Beaurepaire, UDF diss., 2 284 ; Georges Morey, c.s., UDF-CDS, m., 1 431.

MACON-NORD
I. : 15 973 ; A. : 57,87 % ; E. : 6 512.
Anne Bouchacourt, UDF-PR, 3 667 (56,31 %) *ÉLUE.*
Jacqueline Falconnet, RPR, 2 845.
Michel-Antoine Rognard, c.s., PS, m., n.s.r.p.

MONTCEAU-LES-MINES-SUD
I. : 9 979 ; A. : 72,12 % ; E. : 2 216.
André Faivre, c.s., PC, 2 033 (91,74 %) *RÉÉLU.*
Daniel Barraud, PS, 183.

TOURNUS
I. : 8 592 ; A. : 47,71 % ; E. : 4 390.
Gérard Buatois, PS, 2 518 (57,35 %) *ÉLU.*
Roger Gasquet, UDF-PR, 1 872.
Roger Gautheron, c.s., PS, m., n.s.r.p.

TRAMAYES
I. : 2 675 ; A. : 42,09 % ; E. : 1 510.
Jean Guilland, div. g., 805 (53,31 %) *ÉLU.*
Gemende de Quatrebarbes, c.s., UDF-PR, m., 705.

CONSEIL SORTANT : 2 PC; 16 PS; 4 MRG; 2 UDF-CDS; 15 UDF-PR: 4 RPR; 1 CNI: 13 div d. *(prés. : René Beaumont, UDF-PR, d., m. de Varennes-Saint-Sauveur.)*
NOUVEAU CONSEIL : 2 PC; 17 PS; 4 MRG; 1 div g.; 1 UDF-CDS; 16 UDF-PR; 5 RPR; 1 CNI; 10 div. d.

Au terme du premier tour, quinze cantons restaient à pourvoir. La gauche a conservé les sept qu'elle détenait et en a conquis trois, dont celui de Louhans, où deux candidats UDF se sont livrés une lutte fratricide. A Montceau-Sud, M. Barraud (PS) avait renoncé in extremis à se maintenir face au communiste sortant, qui s'est retrouvé seul en lice. M. Barraud a déclaré qu'il quittait le PS. Malgré ce second tour favorable à la gauche, la Saône-et-Loire demeure largement ancrée à droite, qui dispose de 33 sièges sur 57.

SARTHE (21)

1er TOUR : 9 élus
(1 PS ; 3 UDF-PR ; 2 UDF ; 1 CNI ; 2 div. d.)

BONNÉTABLE
I. : 4 578 ; A. : 33,92 % ; E. : 2 843.
Abraham Cimerman, PS, 1 530 (53,81 %) *ÉLU.*
André Boyer, c.s., div. d., m., 1 313.

BOULOIRE
I. : 4 915 ; A. : 32,32 % ; E. : 3 228.
Jean Morin, c.s., div. d., 1 709 (52,94 %) *RÉÉLU.*
Raymond Douyère, PS, d., 1 519.

CHATEAU-DU-LOIR
I. : 8 824 ; A. : 35,46 % ; E. : 5 517.
Daniel Macheton, PS, 3 086 (55,93 %) *ÉLU.*
Marcel Boisjean, c.s., UDF-rad., m., 2 431.

LOUÉ
I. : 5 345 ; A. : 38,26 % ; E. : 3 095.
Yves Bellesort, c.s., UDF-CDS, m., 1 698 (54,86 %) *RÉÉLU.*
Pierre Roland, PS, 1 397.

LE MANS-OUEST
I. : 11 317 ; A. : 56,27 % ; E. : 4 841.
Roland Becdelièvre, c.s., PS, 2 983 (61,61 %) *RÉÉLU.*
Gilles Rulleau, RPR, 1 858.

LE MANS-SUD-OUEST
I. : 11 711 ; A. : 69,47 % ; E. : 2 681.
Daniel Boulay, c.s., PC, 2 681 (100,00 %) *RÉÉLU.*

LE MANS-VILLE-EST
I. : 13 109 ; A. : 67,71 % ; E. : 4 095.
Pierre Rouzière, c.s., PS, 3 050 (74,48 %) *RÉÉLU.*
Ghislaine Wettstein-Badour, UDF-PR, 1 045.

LE MANS-VILLE-NORD
I. : 13 930 ; A. : 53,61 % ; E. : 6 297.
Jean-Marie Geveaux, c.s., RPR, 3 317 (52,67 %) *RÉÉLU.*
Pierre Coicadan, PS, 2 980.

MONTMIRAIL
I. : 2 978 ; A. : 38,51 % ; E. : 1 752.
Pierre Lardeyret, c.s., UDF-PR, 1 055 (60,21 %) *RÉÉLU.*
Maurice Montel, maj. p., 697.

PONTVALLAIN
I. : 6 903 ; A. : 35,52 % ; E. : 4 322.
Roland Boussard, c.s., UDF, 2 185 (50,55 %) *RÉÉLU.*
Claude Leblanc, PS, 2 137.

SILLÉ-LE-GUILLAUME
I. : 5 672 ; A. : 37,92 % ; E. : 3 258.
Pierre Quillet, MRG, 1 811 (55,58 %) *ÉLU.*
Gérard Galpin, CNI, 1 447.
Gérard Chasseguet, c.s., RPR, d., s'est retiré.

LA SUZE-SUR-SARTHE
I. : 11 837 ; A. : 45,23 % ; E. : 6 258.
Gérard Saudubray, PS, 3 261 (52,10 %) *ÉLU.*
Alain Monsseaux, c.s., div. d., 2 997.

CONSEIL SORTANT : 3 PC ; 5 PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 9 UDF-PR ; 5 UDF ; 6 RPR ; 1 CNI ; 10 div. d. ; *(Prés. : Michel d'Aillières, UDF-PR, sén., m. d'Aillières-Beauvoir).*
NOUVEAU CONSEIL : 3 PC ; 8 PS ; 1 MRG ; 1 UDF-CDS ; 9 UDF-PR ; 5 UDF ; 5 RPR ; 1 CNI ; 8 div. d.

Avec 8 conseillers socialistes au lieu de 5, 3 communistes et 1 nouvel élu MRG, la gauche a renforcé sa présence au conseil général.

Dans trois des cantons conquis, c'est un retour à une situation déjà connue dans le passé : les cantons de La Suze, Château-du Loir et Bonnétable ont déjà été détenus par la gauche.

Mais à Sillé-le-Guillaume, c'est le retrait de M. Gérard Chasseguet, député RPR, qui a permis l'élection d'un MRG dans un canton toujours ancré à droite. Mis en minorité sur sa ville de Sillé, et faute d'avoir obtenu l'appui explicite d'un candidat CNI complètement inconnu et pourtant parvenu à totaliser 20 % des voix, M. Gérard Chasseguet avait préféré claquer la porte la semaine dernière et donner sa démission de maire de Sillé.

Les socialistes paraissaient en mesure de l'emporter dans six cantons, au soir du premier tour. Mais à Bouloire, le député et maire socialiste, M. Raymond Douyère, s'est de nouveau cassé les dents sur un scrutin qui ne lui a jamais réussi et ce malgré les scores de la gauche à l'élection présidentielle et son propre succès aux législatives.

Globalement, les reports se sont bien effectués. Sauf au Mans-Sud-Ouest, où le seul candidat restant en lice, le conseiller général communiste, M. Daniel Boulay, est loin d'avoir obtenu l'appui massif d'électeurs socialistes. Au Mans-Nord-ville, le conseiller général RPR sortant a sauvé son siège grâce à une meilleure mobilisation et sans doute à un report plus important des voix écologistes en sa faveur.

SAVOIE (18)

1er TOUR : 11 élus
(1 PC ; 3 PS et app. ; 1 div. g. ; 3 UDF-CDS ; 3 RPR et app.)

CHAMBÉRY-EST
I. : 6 503 ; A. : 58,58 % ; E. : 2 631.
Michel Bouvard, c.s., RPR, 1 525 (57,96 %) *RÉÉLU.*
Jean-Yves Camoz, PS, 1 106.

CHAMBÉRY-SUD
I. : 7 242 ; A. : 57,81 % ; E. : 2 986.
Jean Bollon, c.s., UDF-PR, 1 960 (65,63 %) *RÉÉLU.*
Dominique Lalo, PS, 1 026.

MODANE
I. : 4 512 ; A. : 50,26 % ; E. : 2 184.
Jean-Louis Gauthier, c.s., PS, 1 342 (61,44 %) *RÉÉLU.*
Georges Faure, div. d., 842.

MOUTIERS
I. : 10 308 ; A. : 48,09 % ; E. : 5 232.
Gilbert Tartarat, c.s., RPR, m., 2 892 (55,27 %) *RÉÉLU.*
Maurice Blanc, PS, 2 340.

RUFFIEUX
I. : 2 862 ; A. : 26,20 % ; E. : 2 074.
Guy Dyens, div. d., 1 082 (52,16 %) *ÉLU.*
Yves Husson, app. PS, 992.
Francis Rudkiewicz, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
I. : 3 548 ; A. : 27,70 % ; E. : 2 480.
Michel Ménart, c.s., app. PS, 1 374 (55,40 %) *RÉÉLU.*
Etienne Jacquier, div. d., 1 106.

UGINE
I. : 7 751 ; A. : 53,42 % ; E. : 3 505.
Jean-Marie Meunier, c.s., div. g., m., 2 377 (67,81 %) *RÉÉLU.*
Louis Bertrand, PC, 1 128.

ANCIEN CONSEIL : 2 PC ; 10 PS et app. ; 2 div. g. ; 4 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 5 UDF ; 12 RPR et app. ; 1 div. d. ; *(prés. Michel Barnier, RPR, d.).*
NOUVEAU CONSEIL : 2 PC ; 9 PS et app, 2 div. g. ; 4 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 5 UDF ; 12 RPR et app. ; 2 div. d.

Sur les 18 cantons renouvelables, 17 conseillers sortants ont été réélus, dont 11 au premier tour,. Le seul changement concerne le siège laissé vacant, à Ruffieux, par M. Francis Rudkiewicz (PS). Malgré un ballotage défavorable, M. Guy Dyens (div. d.), l'emporte face au candidat soutenu par le PS, M. Yves Husson. L'élu a essentiellement tiré profit de la mobilisation des abstentionnistes puisque dans ce canton, le taux de participation a dépassé 70 % au second tour. A Saint-Pierre-d'Albigny, en revanche, M. Michel Ménart (app. PS) conserve son siège avec 55 % des voix, alors que le 25 septembre les deux candidats div. droite, soutenus par le RPR et l'UDF, avaient totalisé 57 %.

HAUTE-SAVOIE (16+1)

1er TOUR : 7 élus
(3 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 2 UDF et app. ; 1 div. d.)

● ANNECY-CENTRE
I. : 8 482 ; A. : 75,61 % ; E. : 1 686.
Jean-Louis Corajoud, UDF-CDS, 1 686 (100,00 %) *ÉLU.*
Bernard Bosson, c.s., UDF-CDS, s'est démis de son mandat.

ANNECY-NORD-EST
I. : 12 214 ; A. : 65,44 % ; E. : 4 155.
André Fumex, c.s., UDF, 2 423 (58,31 %) *RÉÉLU.*
Gilbert Goy, PS, 1 732.

ANNEMASSE-SUD
I. : 19 029 ; A. : 65,11 % ; E. : 6 473.
Claude Birraux, c.s., UDF-CDS, 3 844 (59,38 %) *RÉÉLU.*
Jean Cambeford, div. g., 2 629.

BONNEVILLE
I. : 14 126 ; A. : 57,75 % ; E. : 5 702.
Michel Meylan, c.s., UDF-PR, d., m., 3 439 (60,31 %) *RÉÉLU.*
Robert Servoz, PS, 2 263.

CHAMONIX-MONT-BLANC
I. : 8 808 ; A. : 61,06 % ; E. : 3 243.
Michel Charlet, c.s., RPR diss., m., 2 165 (66,75 %) *RÉÉLU.*
Christophe Devouassoux, div., 1 078.

ÉVIAN-LES-BAINS
I. : 14 926 ; A. : 51,97 % ; E. : 6 963.
Marc Francina, c.s., RPR diss., 3 971 (57,03 %) *RÉÉLU.*
Serge Dupesset, PS, 2 992.

RUMILLY
I. : 11 693 ; A. : 57,76 % ; E. : 4 751.
Louis Dagant, c.s., RPR, m., 2 848 (59,94 %) *RÉÉLU.*
Charles Trémouilhac, PS, 1 903.

SALLANCHES
I. : 13 818 ; A. : 75,12 % ; E. : 3 109.
Alain Grévy, c.s., RPR, 3 109 (100,00 %) *RÉÉLU.*

SEYNOD
I. : 22 073 ; A. : 63,07 % ; E. : 7 968.
Max Decarre, c.s., UDF-CDS, 4 807 (60,32 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Destailleur, PS, 3 161.

TANINGES
I. : 3 908 ; A. : 42,29 % ; E. : 2 176.
Ernest Nycollin, c.s., UDF-rad., 1 221 (56,11 %) *RÉÉLU.*
Yves Laurat, maj. p., 955.

NOUVEAU CONSEIL : 3 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 9 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 8 UDF et app. ; 2 RPR et app. ; 6 div. d. *(Prés : Bernard Pellarin, UDF, sén., m. de Cruseilles).*
NOUVEAU CONSEIL : 3 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 9 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 8 UDF et app. ; 2 RPR et app. ; 6 div. d.

La participation qui était de 40.79 % au premeir tour, st tombée à 37,40 % au second tour. Malgré l'appel en leur faveur du Parti socialiste, ni le candidat divers gauche à Annemasse-Sud, ni le candidat majorité pésidentielle qui avait mis en ballottage défavorable le conseiller sortant de Taninges, n'ont réussi à s'imposer. La gauche reste néanmoins représentée au sein du conseil général par trois divers gauche, dont aucun n'était renouvelable.

Le RPR conserve deux sièges sur les quatre qu'il détenait, ceux de Chamonix et d'Evian, encore ces deux élus sont-ils dissidents et désormais classés divers droite. A l'issue de ce second tour, l'UDF retrouve l'intégralité des sièges qu'elle mettait en jeu dans cette élection, et détient 22 des 33 sièges du nouveau conseil général.

SEINE-MARITIME (35)

1er TOUR : 11 élus
(2 PS ; 1 UDF-PSD ; 3 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 3 RPR)

ARGUEIL
I. : 3 415 ; A. : 28,11 % ; E. : 2 416.
Henri Binet, c.s., UDF-PR, 1 052 (43,54 %) *RÉÉLU.*
Jacques Patin, div. d., 902 ; Jean-Paul Laffore, PS, 462.

BOIS-GUILLAUME
I. : 15 611 ; A. : 52,56 % ; E. : 7 198.
René Seille, div. d., m., 4 536 (63,01 %) *ÉLU.*
Jean-Louis Fournier, PS, 2 662.
Pierre Quintard, c.s., app. UDF, s'est retiré.

BOLBEC
I. : 16 290 ; A. : 42,13 % ; E. : 9 070.
Pierre Roussel, c.s., PS, 4 855 (53,52 %) *RÉÉLU.*
Claude Laplace, UDF-PR, 4 215.

BOOS
I. : 21 193 ; A. : 50,79 % ; E. : 10 128.
Bernard Grassin-Delyle, c.s., UDF, 5 165 (50,99 %) *RÉÉLU.*
Joël Bidois, PS, 4 963.

CAUDEBEC-EN-CAUX
I. : 8 885 ; A. : 36,20 % ; E. : 5 566.
Henri Malou, c.s., UDF-rad., 2 433 (43,71 %) *RÉÉLU.*
Dominique Lacaille, PS, 2 051 ; Gaël Segond, UDF-PR diss., 1 082.

CAUDEBEC-LES-ELBEUF
I. : 17 703 ; A. : 61,97 % ; E. : 6 339.
Alain Rhem, c.s., PS, 4 425 (69,80 %) *RÉÉLU.*
Armand Nascimento, RPR, 1 914.

DIEPPE-OUEST
I. : 15 148 ; A. : 45,31 % ; E. : 8 029.
Irénée Bourgois, c.s., PC, m., 4 429 (55,16 %) *RÉÉLUE.*
Edouard Leveau, RPR, 3 600.

ELBEUF
I. : 16 502 ; A. : 59,25 % ; E. : 6 479.
René Youinou, c.s., PS, m., 4 258 (65,72 %) *RÉÉLU.*
Laurent Gineste, RPR, 2 221.

EU
I. : 19 016 ; A. : 35,31 % ; E. : 11 946.
Jean Duhornay, c.s., UDF-CDS, m., 6 262 (52,41 %) *RÉÉLU.*
André Acher, PS, 5 684.

FORGES-LES-EAUX
I. : 7 269 ; A. : 32,74 % ; E. : 4 762.
Pierre Blot, c.s., RPR, m., 2 485 (52,18 %) *RÉÉLU.*
Christian Plailly, PS, 2 277.

LE HAVRE-I
I. : 8 283 ; A. : 59,61 % ; E. : 3 250.
Michel Dubosc, c.s., UDF, 1 970 (60,61 %) *RÉÉLU.*
Marie-Louise Baudouin, PS, 1 280.

LE HAVRE-III
I. : 13 226 ; A. : 73,22 % ; E. : 3 006.
Maryvonne Rioual, c.s., PC, 3 006 (100,00 %) *RÉÉLUE.*

LE HAVRE-VI
I. : 20 337 ; A. : 56,57 % ; E. : 8 615.
Jean-Yves Besselat, c.s., RPR, 4 538 (52,67 %) *RÉÉLU.*
Guy Fleury, PS, 4 077.

LE HAVRE-VII
I. : 18 057 ; A. : 57,34 % ; E. : 7 525.
Antoine Lagarde, c.s., app. UDF, 4 268 (56,71 %) *RÉÉLU.*
Patrick Retourné, PS, 3 257.

LE HAVRE-VIII
I. : 16 123 ; A. : 77,45 % ; E. : 2 996.
Patrick Fouilland, c.s., PS, 2 996 (100,00 %) *RÉÉLU.*

LE HAVRE-IX
I. : 8 899 ; A. : 76,77 % ; E. : 1 659.
Mireille Garcia, c.s., PC, 1 659 (100,00 %) *RÉÉLUE.*

MONTIVILLIERS
I. : 21 814 ; A. : 50,00 % ; E. : 10 606.
Michel Adam, div. d., 5 473 (51,60 %) *ÉLU.*
Gabriel Banville, PS, 5 133.
Michel Vallery, c.s., PS, m., n.s.r.p.

NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE
I. : 17 086 ; A. : 48,92 % ; E. : 8 368.
Jean-Yves Merle, PS, 4 402 (52,60 %) *ÉLU.*
Robert Pougnié, UDF-PSD, m., 3 966.
Gilbert Grenier, c.s., PC, s'est retiré.

OFFRANVILLE
I. : 12 370 ; A. : 44,37 % ; E. : 6 694.
Jean Dasnias, c.s., PS, m., 4 339 (64,81 %) *RÉÉLU.*
Yvonne Lebourg, RPR, 2 355.

LE PETIT-QUEVILLY
I. : 13 181 ; A. : 73,00 % ; E. : 2 447.
Henri Levillain, c.s., PC, 2 447 (100,00 %) *RÉÉLU.*

ROUEN-I
I. : 11 107 ; A. : 60,85 % ; E. : 4 247.
Serge Huguerre, c.s., UDF-PSD, 2 683 (63,17 %) *RÉÉLU.*
Gérard Leseul, PS, 1 564.

ROUEN-III
I. : 6 144 ; A. : 57,64 % ; E. : 2 553.
André Danet, c.s., UDF-PR, 1 626 (63,68 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marc Dufetel, PS, 927.

SOTTEVILLE-LES-ROUEN-EST
I. : 17 054 ; A. : 73,36 % ; E. : 3 567.
Michel Grandpierre, c.s., PC, 3 567 (100,00 %) *RÉÉLU.*

YVETOT
I. : 12 926 ; A. : 43,98 % ; E. : 7 110.
Pierre Bobée, c.s., MRG, m., 3 690 (51,89 %) *RÉÉLU.*
Francis Patry, RPR, 1 979 ; Constant Lecoeur, div. g., 1 441.

CONSEIL SORTANT : 11 PC ; 12 PS ; 2 MRG ; 3 UDF-PSD ; 8 UDF-rad. ; 9 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 5 UDF et app. ; 12 RPR ; 1 div. d. *prés. : Jean Lecanuet, UDF-CDS, sén., m. de Rouen, d. eur., a. min.)*
NOUVEAU CONSEIL : 10 PC ; 12 PS ; 2 MRG ; 3 UDF-PSD ; 8 UDF-rad ; 9 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 4 UDF et app. ; 12 RPR ; 3 div. d.

La majorité UDF-RPR que préside M. Jean Lecanuet, maire de Rouen gagne un siège, pris au PS dans le canton de Montivilliers où le sortant, M. Michel Vallery, ne se représentait pas. Les deux autres modifications sont internes à la droite et à la gauche : à Boisguillaume, M. René Seille (div. d.) remplace M. Pierre Quintard (app. UDF), sortant, devancé au premier tour ; et à Notre-Dame-de-Bondeville, M. Jean-Yves Merle (PS) remplace M. Gilbert Grenier (PC) devancé au premier tour.

Si la majorité départementale peut s'estimer satisfaite de ce résultat, il peut en revanche, inquiéter le PS qui est incapable de traduire à l'échelon cantonal les très bons résultats de juin aux législatives.

Les sortants, à droite comme à gauche sont facilement réélus avec, au sein de la gauche, un report de voix satisfaisant. Ainsi, à Dieppe, le maire, M. Irénée Bourgeois (PC), a-t-il fait le plein des voix de gauche, mais cela n'a pas empêché la défaite de M. Guy Fleury (PS), au Havre, battu par le sortant RPR, M. Jean-Yves Besselat, qui a mieux mobilisé son électorat en gagnant 500 voix entre les deux tours.

DEUX-SEVRES (17)

1er TOUR : 9 élus
(1 PS diss. ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-CDS ; 2 UDF ; 3 div. d.)

BEAUVOIR-SUR-NIORT
I. : 3 220 ; A. : 42,11 % ; E. : 1 752.
André Nicolas, c.s., UDF-rad. diss., 905 (51,65 %) *RÉÉLU.*
Suzanne de Longpré-Jaubert, div. d., 847.

CHEF-BOUTONNE
I. : 5 245 ; A. : 28,99 % ; E. : 3 653.
Robert Micheau, PS, 1 847 (50,56 %) *ÉLU.*
Pierre Marchesseau, div. d., 1 806.
Albert Bonnin, c.s., UDF, n.s.r.p.

FRONTENAY-ROHAN-ROHAN
I. : 6 246 ; A. : 44,58 % ; E. : 3 385.
Claude Juin, PS, 1 724 (50,93 %) *ÉLU.*
Colette Lision, c.s., RPR, 1 661.

MAULEON
I. : 10 738 ; A. : 39,77 % ; E. : 6 184.
Léon Sourisseau, div. d., 4 207 (68,03 %) *ÉLU.*
Louis Fruchard, c.s., UDF, prés. c.r., m., 1 977.

MAUZE-SUR-LE-MIGNON
I. : 4 737 ; A. : 45,42 % ; E. : 2 481.
Paul Couturier, c.s., UDF-rad., m., 1 404 (56,59 %) *RÉÉLU.*
René Turgne, sout. PS, 1 077.

MAZIERES-EN-GATINE
I. : 5 004 ; A. : 37,98 % ; E. : 2 886.
Jean-Marie Morisset, UDF-CDS, 1 529 (52,97 %) *ÉLU.*
Hervé Guillot, div. d., 1 357.
Georges Bobin, c.s., UDF, n.s.r.p.

NIORT-NORD
I. : 18 443 ; A. : 58,51 % ; E. : 7 405.
Roger Pougeau, PS, 3 903 (52,70 %) *ÉLU.*
Alain Garcia, c.s., RPR, 3 502.

THOUARS-II
I. : 9 889 ; A. : 47,20 % ; E. : 5 049.
Serge Moulin, PS, 2 883 (57,10 %) *ÉLU.*
Jean Dumont, c.s., UDF-PR, sén., m., 2 166.

CONSEIL SORTANT : 2 PS ; 1 PS diss. ; 1 maj. p. ; 1 div. g. ; 6 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 8 UDF ; 3 RPR ; 7 div. d. *(prés. : Georges Treille, UDF-rad., sén., m. de Brioux-sur-Boutonne).*
NOUVEAU CONSEIL : 6 PS ; 3 div. g. ; 5 UDF-rad. ; 4 UDF-CDS ; 5 UDF ; 1 RPR ; 9 div. d.

L'étonnante poussée socialiste dans ce bastion traditionnel de la droite, déjà constatée au second tour de la présidentielle, se confirme. Sur 8 sièges qui restent en ballottage, le PS en prend 4 à la droite dans les villes de Niort et Thouars, ainsi que dans deux cantons ruraux.

Avec les divers gauches, la gauche passe de 4 à 9 sièges, autant que les divers droites. L'UDF reste la formation dominante (14 sièges).

Le RPR subit un revers. Deux conseillers RPR sont battus par deux candidats PS à Niort et à Frontenay. Ce second tour a été fatal à deux personnalités : d'abord M. Jean Dumont (PR), sénateur et maire de Thouars, battu par le socialiste Serge Moulin. Ensuite, le président du conseil régional de Poitou-Charentes, M. Louis Fruchard, a qui un candidat CDS fait subir une nette défaite.

SOMME (23)

1er TOUR : 11 élus
(2 PS ; 3 UDF-PSD ; 3 RPR ; 3 div. d.)

ABBEVILLE-SUD
I. : 9 909 ; A. : 31,90 % ; E. : 5 918.
Guy Dovergne, PS, 3 083 (52,09 %) *ÉLU.*
Cyrille Defacque, UDF-PSD, 2 835.
Max Lejeune, c.s., UDF-PSD, n.s.r.p.

AMIENS-I-OUEST
I. : 11 397 ; A. : 72,71 % ; E. : 2 245.
Serge Delignières, PS, 2 245 (100,00 %) *ÉLU.*
Marie-Stéphanie Kaczmarek, c.s., PC, s'est retirée.

AMIENS-II-NORD-OUEST
I. : 7 876 ; A. : 58,46 % ; E. : 3 082.
Gérald Maisse, c.s., PC, 1 873 (60,77 %) *RÉÉLU.*
Brigitte Fouré, CNI, 1 209.

AMIENS-III-NORD-EST
I. : 11 428 ; A. : 54,28 % ; E. : 4 989.
René Carouge, c.s., rén., 2 786 (55,84 %) *RÉÉLU.*
Michel Devaux, UDF-PR, 2 203.

AMIENS-VIII-NORD
I. : 8 686 ; A. : 57,50 % ; E. : 3 459.
Francis Lecul, c.s., PS, 2 120 (61,28 %) *RÉÉLU.*
Jean Bouly, UDF-rad., 1 339.

BRAY-SUR-SOMME
I. : 4 254 ; A. : 28,18 % ; E. : 2 861.
Marcel Guyot, RPR, 1 929 (67,42 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Quiertant, PS, 932.
Fernand Adriaenssens, c.s., UDF-PSD, n.s.r.p.

HALLENCOURT
I. : 5 516 ; A. : 18,90 % ; E. : 4 334.
Pierre Martin, c.s., RPR, m., 2 295 (52,95 %) *RÉÉLU.*
Max Benoît, PS, 2 039.

MOREUIL
I. : 7 663 ; A. : 30,54 % ; E. : 5 164.
Daniel Fournier, PS, 2 695 (52,18 %) *ÉLU.*
Francis Soilleux, c.s., CNI, 2 469.

PERONNE
I. : 11 993 ; A. : 39,23 % ; E. : 7 098.
Pierre Linéatte, PS, 3 787 (53,35 %) *ÉLU.*
Jean-Marie Carbonelle, c.s., UDF-PR, 3 311.

PICQUIGNY
I. : 13 516 ; A. : 40,41 % ; E. : 7 647.
René Régnier, c.s., PC, 4 594 (60,07 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Plez, RPR, 3 053.

ROSIERES-EN-SANTERRE
I. : 5 660 ; A. : 28,74 % ; E. : 3 887.
Jacques Trobas, c.s., RPR, 2 285 (58,78 %) *RÉÉLU.*
Christian Caron, div. g., 1 602.

SAINT-VALERY-SUR-SOMME
I. : 8 935 ; A. : 32,43 % ; E. : 5 665.
Pierre Dingremont, UDF-PSD, 2 891 (51,03 %) *ÉLU.*
Gilbert Gauthé, c.s., PS, m., 2 774.

CONSEIL SORTANT : 6 PC ; 1 rén. ; 6 PS ; 9 UDF-PSD ; 5 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 1-UDF ; 9 RPR ; 1 CNI ; 5 div. d. *(prés. : Max Lejeune, UDF-PSD, sén., m. d'Abbeville, a. min., n.s.r.p.).*
NOUVEAU CONSEIL : 5 PC ; 1 rén. ; 8 PS ; 8 UDF-PSD ; 5 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 1 UDF ; 10 RPR ; 6 div. d.

Entre le civisme des campagnes et l'indifférence des villes, le département de la Somme offre un tableau électoral contrasté. Les électeurs du canton rural d'Hallencourt ont suivi les conseils donnés par la plupart des dirigeants politiques et ont voté à 81 %. A l'inverse, on enregistre dans les cantons renouvelables d'Amiens des taux de participation qui oscillent seulement entre 41 et 45 %. Malgré ces contrastes, les résultats ont été sans surprise. Sur Abbeville-Sud, M. Max Lejeune, UDF-PSD, président du conseil général, qui ne se représentait pas pour cause de

(Lire la suite page 24.)

Le second tour

(Suite de la page 23.)

cumul, n'a pas réussi à imposer son dauphin, M. Cyrille Defacque. Le rapport de forces apparu lors des précédentes consultations s'est concrétisé par l'élection d'un socialiste, M. Guy Dovergne.

La solide implantation de M. René Carouge, maire de Rivery et communiste rénovateur a, au contraire, permis à ce conseiller général sortant de l'emporter dans des conditions difficiles. Il est manifeste que les voix recueillies au premier tour par le candidat communiste officiel, M. François Cosserat, ne se sont pas reportées sur cet ami de M. Pierre Juquin. En général, pourtant la « discipline républicaine » a joué à gauche, sauf peut-être à Saint-Valéry. Enfin, les électeurs du Front national semblent avoir peu suivi les consignes de M. Le Pen.

TARN (21)

1er TOUR : 11 élus (9 PS ; 1 UDF ; 1 RPR)

CASTRES-EST
I. : 9 578 ; A. : 43,66 % ; E. : 5 179.
Arnaud Mendement, PS, 2 717 (52,46 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Antoni, RPR, 2 462.
Jacques Amen, c.s., PS, n.s.r.p.

CASTRES-SUD
I. : 13 273 ; A. : 43,29 % ; E. : 7 145.
Jacques Esclassan, PS, 3 634 (50,86 %) *ÉLU.*
Yves Ubiena, RPR, 3 511.
Georges Petit, c.s., PS, se présentait dans le canton de Castres-Nord.

LACAUNE
I. : 3 298 ; A. : 24,40 % ; E. : 2 374.
Jean-Paul Mialhe, app. PS, 1 220 (51,39 %) *ÉLU.*
Jean Calas, c.s., RPR, 1 154.

LAVAUR
I. : 12 831 ; A. : 34,03 % ; E. : 8 059.
Pierre Lozar, PS, 4 170 (51,74 %) *ÉLU.*
Jacques Esparbie, c.s., UDF, 3 889.

PUYLAURENS
I. : 4 519 ; A. : 21,95 % ; E. : 3 413.
Louis Fournes, PS, 1 818 (53,26 %) *ÉLU.*
Yves Bardou, UDF, 1 595.
Louis Marvejouls, c.s., UDF, n.s.r.p.

RABASTENS
I. : 5 003 ; A. : 27,48 % ; E. : 3 501.
Hervé de Guerdavid, UDF, 1 768 (50,49 %) *ÉLU.*
Guy Roques, PS, 1 733.
Fernand Fargues, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINT-AMANS-SOULT
I. : 5 704 ; A. : 37,90 % ; E. : 3 251.
Irénée Cros, c.s., MRG, 1 805 (55,52 %) *RÉÉLU.*
Léon Demanet, RPR, 1 446.

VABRE
I. : 2 345 ; A. : 16,20 % ; E. : 1 745.
Jean-Marie Arnaud, RPR, 1 035 (59,31 %) *ÉLU.*
Camille Rolland, PS, 710.
Paul Faure, c.s., UDF, n.s.r.p.

VAOUR
I. : 1 399 ; A. : 19,15 % ; E. : 1 117.
Maurice Boyer, div. g., 446 (39,92 %) *ÉLU.*
Gérard Bosc, c.s., div. g., 439 ; Pierre Lachèze, UDF-PR, 232.

VIELMUR-SUR-AGOUT
I. : 3 266 ; A. : 21,12 % ; E. : 2 493.
André Aussargues, PS, 1 254 (50,30 %) *ÉLU.*
Bernard Racaud, UDF-rad., 1 239.
Pierre Barbut, c.s., UDF-rad., n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 19 PS ; 2 MRG ; 1 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 6 UDF et app. ; 7 RPR ; 6 div. d. *(prés. : Jacques Durand, PS, sén., m. de Réalmont).*

NOUVEAU CONSEIL : 22 PS ; 2 MRG ; 1 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 4 UDF ; 7 RPR ; 5 div. d.

Quatre cantons de gagnés pour un seul de perdu. Le Parti socialiste conforte ses positions, et le département du Tarn reste à gauche (25 sièges contre 18). M. Jacques Limouzy, député RPR, ancien secrétaire d'Etat et chef de file de l'opposition, élu dès le premier tour, a perdu son pari de faire basculer le département, et il a subi deux échecs dans deux des trois cantons de Castres, où de jeunes candidats du Parti socialiste ont été élus.

Si à gauche le report des voix s'est bien effectué, en revanche le poids des « indépendants » du premier tour, dissidents de l'entente RPR/UDF, a favorisé l'échec de l'opposition. L'exemple du canton de Lacaune est significatif : fief électoral de M. Limouzy, la droite entre les deux tours y a perdu 10 % des voix. Autre exemple : le canton de Rabastens est acquis d'extrême justesse par l'opposition, alors qu'à l'issue du premier tour la droite disposait d'une marge de près de 10 points.

TARN-ET-GARONNE (15)

1er TOUR : 5 élus (3 PS ; 1 MRG ; 1 UDF-CDS)

AUVILLAR
I. : 2 929 ; A. : 36,15 % ; E. : 1 779.
André Vidalot, c.s., MRG, 1 020 (57,33 %) *RÉÉLU.*
Robert Baffalio, RPR, 759.

BOURG-DE-VISA
I. : 1 833 ; A. : 25,58 % ; E. : 1 284.
Etienne Millet, c.s., div. d., 754 (58,72 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Latapie, MRG, 530.

CASTELSARRASIN-II
I. : 6 002 ; A. : 39,98 % ; E. : 3 407.
Bernard Dagen, div. d., 1 864 (54,71 %) *ÉLU.*
Jean Carla, c.s., PS, 1 543.

LAVIT
I. : 2 290 ; A. : 11,83 % ; E. : 1 955.
Jean-Paul Hayeck, div. d., 1 021 (52,22 %) *ÉLU.*
Henri de Marsac, c.s., PS, 934.

MOLIÈRES
I. : 2 406 ; A. : 35,49 % ; E. : 1 499.
Henri Combelles, c.s., maj. p., 768 (51,23 %) *RÉÉLU.*
Guy Hébral, div., 731.

MONTAUBAN-II
I. : 9 247 ; A. : 51,75 % ; E. : 4 185.
Michel Marty, PS, 2 758 (65,90 %) *ÉLU.*
André Carpené, UDF, 1 427.
Hubert Gouze, c.s., PS, n.s.r.p.

MONTAUBAN-III
I. : 7 484 ; A. : 54,99 % ; E. : 3 172.
Pierre Blanc, PS, 1 674 (52,77 %) *ÉLU.*
Adrien de Santi, RPR, 1 498.
Louis Delmas, c.s., PS, n.s.r.p.

MONTAUBAN-IV
I. : 7 511 ; A. : 49,39 % ; E. : 3 606.
Michel Hamecher, c.s., MRG, 2 069 (57,37 %) *RÉÉLU.*
Marcel Pécou, RPR, 1 537.

MONTECH
I. : 9 088 ; A. : 44,79 % ; E. : 4 744.
Jacques Moignard, c.s., PS, 2 425 (51,11 %) *RÉÉLU.*
Robert Lagrèze, RPR, 2 319.

VILLEBRUMIER
I. : 3 352 ; A. : 32,39 % ; E. : 2 082.
Etienne Astoul, MRG, 1 208 (58,02 %) *ÉLU.*
Louis-Robert Vigouroux, RPR, 874.
Aimé Vigouroux, c.s., PC, s'est retiré.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 10 PS ; 9 MRG ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 1 UDF ; 1 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : Jean-Michel Baylet, MRG, sec. E. chargé des collectivités territoriales, m. de Valence-d'Agen).*

NOUVEAU CONSEIL : 8 PS ; 10 MRG ; 1 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS, 1 UDF ; 1 RPR ; 3 div. d

Le second tour ne modifie pas l'équilibre du conseil général, qui reste fortement ancré à gauche. La surprise est venue de deux des dix cantons renouvelables. Castelsarrasin et Lavit, où les sortants soicalistes se sont fait battre par deux candidats divers droite. MM. Bernard Dagen et Jean-Paul Hayeck. Le taux de participation (56,23 %), légèrement supérieur à celui du premier tour, a battu tous les records à Lavit, pour le duel entre le conseiller général sortant (PS) M. Henri de Marsac et M. Jean-Paul Hayeck (divers droite) : 88 %.

Cette nouvelle répartition ne met pas en cause le siège de président du conseil général, M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux collectivités locales. Il se trouve même conforté puisque le MRG dont il est président d'honneur, est désormais la première force politique du conseil général.

VAR (22 + 1)

1er TOUR : 3 élus (1 PC ; 1 PS ; 1 div. g.)

AUPS
I. : 2 141 ; A. : 29,70 % ; E. : 1 458.
Pierre Rollandy, c.s., PS, 899 (61,65 %) *RÉÉLU.*
Pierre Meissel, UDF-PR, 559.

LE BEAUSSET
I. : 15 630 ; A. : 52,58 % ; E. : 7 057.
Josette Pons-Bonifay, c.s., UDF-PR, 4 515 (63,97 %) *RÉÉLUE.*
René Jourdan, PC, 2 542.

COLLOBRIÈRES
I. : 8 108 ; A. : 42,42 % ; E. : 4 420.
Louis Faeda, div. d., 2 497 (56,49 %) *ÉLU.*
Albert Vatinet, PS, 1 923.
Jean-François Tézenas, c.s., UDF-PR, s'est retiré.

COTIGNAC
I. : 5 003 ; A. : 33,87 % ; E. : 3 210.
Jean-Louis Aléna, PS, 1 668 (51,96 %) *ÉLU.*
Claude Bonnet, UDF-PR, 1 542.
Paul Reboul, c.s., PS, n.s.r.p.

LA CRAU
I. : 16 660 ; A. : 45,79 % ; E. : 8 781.
Philippe de Canson, RPR diss., 3 740 (42,59 %) *ÉLU.*
Elie di Russo, PS, 3 503 ; Roland Thévenet, c.s., RPR, 1 538.

CUERS
I. : 10 807 ; A. : 33,96 % ; E. : 6 836.
Guy Guigou, c.s., PC, 3 782 (55,32 %) *RÉÉLU.*
Jean-Charles Salphati, RPR, 3 054.

DRAGUIGNAN
I. : 25 550 ; A. : 43,30 % ; E. : 13 538.
Max Piselli, UDF-PR, 7 271 (53,70 %) *ÉLU.*
Yves Rosé, PS, 6 267.
André Gayrard, c.s., PS, n.s.r.p.

FAYENCE
I. : 9 282 ; A. : 49,09 % ; E. : 4 562.
Jean-Marie Bertrand, c.s., RPR, 2 764 (60,58 %) *RÉÉLU.*
Paul Scotto, PS, 1 798.

● FRÉJUS
I. : 25 302 ; A. : 63,89 % ; E. : 8 747.
Michel Hamaide, UDF-PR, 5 503 (62,91 %) *ÉLU.*
Serge Rambaud, PS, 3 244.
François Léotard, c.s., UDF-PR, d., m., n.s.r.p.

GRIMAUD
I. : 15 285 ; A. : 47,17 % ; E. : 7 762.
Jean-Paul Bréhant, c.s., RPR, m., 4 516 (58,18 %) *RÉÉLU.*
André Werpin, PS, 3 246.

LA ROQUEBRUSSANNE
I. : 7 668 ; A. : 44,82 % ; E. : 4 146.
Paul Emeric, c.s., div. g., 1 678 (40,47 %) *RÉÉLU.*
Pascal Laugier, PS, 1 306 ; Jean-Louis Giraudo, UDF-PR, 1 162.

SAINT-MANDRIER-SUR-MER
I. : 7 718 ; A. : 12,32 % ; E. : 6 501.
Arthur Paecht, c.s., UDF-PR, 3 947 (60,71 %) *RÉÉLU.*
Marcel Barbero, PS, 2 554.

SOLLIÈS-PONT
I. : 12 703 ; A. : 42,90 % ; E. : 7 052.
Guy Menut, c.s., PS, 3 544 (50,25 %) *RÉÉLU.*
Bruno Aycard, RPR, 3 508.

TOULON-I
I. : 8 431 ; A. : 61,19 % ; E. : 3 157.
Fabien Fogacci, c.s., UDF, 2 125 (67,31 %) *RÉÉLU.*
François Casanova, PS, 1 032.

TOULON-III
I. : 15 987 ; A. : 64,29 % ; E. : 5 471.
Jean-Louis Vitel, c.s., UDF, 3 379 (61,76 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Lonjon, PS, 2 092.

TOULON-IV
I. : 8 316 ; A. : 59,35 % ; E. : 3 288.
Philippe Goetz, RPR, 2 322 (70,62 %) *ÉLU.*
Claude Febbraro, PS, 966.
François Trucy, c.s., UDF-PR, sén., m., n.s.r.p.

TOULON-VI
I. : 22 924 ; A. : 63,06 % ; E. : 8 118.
Maurice Arreckx, c.s., UDF-PR, prés. c.g., 5 751 (70,84 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Ferrier, PS, 2 367.

TOULON-VII
I. : 7 038 ; A. : 60,13 % ; E. : 2 700.
Louis Bernardi, c.s., RPR, 1 821 (67,44 %) *RÉÉLU.*
Christian Prosperini, PS, 879.

TOULON-VIII
I. : 18 747 ; A. : 72,93 % ; E. : 4 562.
Pierre Goutx, c.s., RPR, 3 357 (73,58 %) *RÉÉLU.*
Henri Arion, FN, 1 205.

CONSEIL SORTANT : 3 PC ; 11 PS ; 2 div. g. ; 1 UDF-CDS ; 7 UDF-PR : 7 UDF et app. ; 8 RPR ; 2 div. d. *(prés. : Maurice Arreckx, UDF-PR, sén.).*

NOUVEAU CONSEIL : 3 PC : 10 PS : 2 div. g. ; 1 UDF-CDS : 6 UDF-PR : 7 UDF et app. ; 8 RPR : 1 RPR diss. ; 3 div. d.

Ce second tour est marqué par une désaffection croissante de l'électorat varois qui, avec 54,09 % d'abstentions, aura plus boudé les urnes qu'au premier tour.

Globalement, la majorité départementale s'enrichit d'un siège avec le canton de Draguignan qui passe aux mains de M. Max Piselli (PR), maire de la ville du chef-lieu. Le PS, après avoir perdu la mairie de cette sous-préfecture, doit abandonner le canton. Le PR, perd un siège au profit du RPR à Toulon-IV, ville dont le maire, le sénateur François Trucy, ne se représentait pas.

Si les forces de gauche marquent globalement une légère progression (40,73 % des suffrages contre 39,88 % au premier tour), la droite semble avoir largement bénéficié des reports de voix du Front national « expressément demandées » *dans au moins trois cantons. Voilà qui conforte les résultats de M. Maurice Arrecks, PR, président sortant du conseil général, qui, dans le canton de Toulon-IV, obtient 70,84 % des suffrages, ou ceux de M. Pierre Goutx, RPR, qui atteint les 73,59 % des voix exprimées dans le canton de Toulon-VIII, où M. Henri Arion (seul candidat du FN resté en lice au second tour) obtient 26,41 % des suffrages.*

VAUCLUSE (12)

1er TOUR : 1 élu (1 UDF)

AVIGNON-NORD
I. : 19 816 ; A. : 54,92 % ; E. : 8 465.
Régis Deroudilhe, c.s., div. d., 5 059 (59,76 %) *RÉÉLU.*
Henri Bouyol, PS, 3 406.

AVIGNON-OUEST
I. : 14 856 ; A. : 48,40 % ; E. : 7 415.
Alain Dufaut, c.s., RPR, sén., 4 128 (55,67 %) *RÉÉLU.*
Jean-François Pons, PS, 3 287.

BOLLENE
I. : 16 402 ; A. : 45,92 % ; E. : 8 152.
Jean-Pierre Lambertin, PS, 5 502 (67,49 %) *ÉLU.*
Jean Lérin, RPR, 2 650.
Georges Sabatier, c.s., PC, m., s'est retiré.

CARPENTRAS-SUD
I. : 21 454 ; A. : 49,37 % ; E. : 10 395.
Jean-Michel Ferrand, c.s., RPR, d., 6 302 (60,62 %) *RÉÉLU.*
Jean-François Brun, PS, 4 093.

CAVAILLON
I. : 22 582 ; A. : 46,30 % ; E. : 11 630.
Maurice Giro, div. d., 6 418 (55,18 %) *ÉLU.*
Fernand Lombard, c.s., PS, m., 5 212.

GORDES
I. : 4 289 ; A. : 26,43 % ; E. : 3 019.
René Richard, c.s., PC, 1 670 (55,31 %) *RÉÉLU.*
Maurice Chabert, RPR diss., 1 349.

ORANGE-OUEST
I. : 14 098 ; A. : 47,75 % ; E. : 6 955.
Jean Gatel, PS, d., 3 736 (53,71 %) *ÉLU.*
Robert Pini, c.s., RPR, m., 3 219.

PERTUIS
I. : 16 869 ; A. : 44,38 % ; E. : 8 972.
Maurice Lovisolo, PS, 5 682 (63,33 %) *ÉLU.*
Lucien Bonnaventure, RPR, 3 290.
André Jaubert, c.s., PS, n.s.r.p.

SAULT
I. : 1 700 ; A. : 26,88 % ; E. : 1 205.
Fernand Meffre, c.s., PS, 718 (59,58 %) *RÉÉLU.*
Francis Prosper, UDF-PR, 289 ; André Seignon, div., 198.

VAISON-LA-ROMAINE
I. : 8 495 ; A. : 29,00 % ; E. : 5 788.
Yves Meffre, c.s., PS, 3 691 (63,76 %) *RÉÉLU.*
André Thès, RPR, 2 097.

VALREAS
I. : 8 205 ; A. : 28,16 % ; E. : 5 706.
Thierry Mariani, RPR, 3 016 (52,85 %) *ÉLU.*
Jean Duffard, c.s., PS, m., 2 690.

CONSEIL SORTANT : 3 PC ; 11 PS ; 1 div. g. ; 1 UDF-PR ; 1 UDF ; 7 RPR et app. *(prés. : Jean Garcin, PS).*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC ; 11 PS ; 1 div. g. ; 1 UDF-PR ; 1 UDF ; 6 RPR ; 2 div. d.

Considéré comme gagnable par la droite, le conseil général reste à forte majorité de gauche. Le PC perd un élu : le maire de Bollène, devancé au premier tour, s'était retiré en faveur du socialiste, qui l'emporte. Trois autres conseillers sortants, maires du chef-lieu de leur canton, perdent également leur siège à l'assemblée départementale. C'est le cas de M. Pini (RPR), maire d'Orange, battu par M. Gatel, ancien secrétaire d'Etat, dont pourtant le potentiel de voix de gauche au soir du premier tour était inférieur à 48 %. Ces succès pour le PS compensent les défaites de deux des siens : M. Duffard, maire de Valréas, et M. Lombard, maire de Cavaillon.

VENDEE (15)

1er TOUR : 13 élus (1 MRG ; 3 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 2 UDF ; 3 RPR ; 1 div. d.)

CHANTONNAY
I. : 10 695 ; A. : 42,25 % ; E. : 5 795.
Nicole Jouhier, div. d., 3 301 (56,96 %) *ÉLUE.*
Luc Coutant, PS, 2 494.
Michel Crucis, c.s., UDF-PR, sén., prés. c.g., m., n.s.r.p.

FONTENAY-LE-COMTE
I. : 14 401 ; A. : 38,12 % ; E. : 8 505.
Jean-Claude Rémaud, app. PS, 4 812 (56,57 %) *ÉLU.*
Gérard Sorin, c.s., UDF-rad., 3 693.

CONSEIL SORTANT : 1 PS ; 1 MRG ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 9 UDF ; 9 RPR ; 1 div. d. *(prés. : Michel Crucis, UDF-PR, sén., m. de Chantonnay, n.s.r.p.).*

NOUVEAU CONSEIL : 2 PS ; 1 MRG ; 3 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 9 UDF ; 8 RPR ; 2 div. d.

Le siège de Chantonnay est conquis, sans surprise, par Mme Nicole Jouhier (div. d.), première adjointe du maire du chef-lieu, M. Michel Crucis, sénateur UDF, président sortant du conseil général, qui ne se représentait pas.

Bonne surprise pour la gauche, en revanche, dans le canton de Fontenay-le-Comte, où M. Jean-Claude Remaud, candidat apparenté socialiste, l'emporte largement, grâce à d'excellents reports de voix et à une meilleure participation, sur le conseiller sortant, M. Gérard Sorin, radical valoisien, victime d'une forte déperdition des suffrages potentiels de la droite locale.

C'est une belle revanche pour M. Remaud, qui avait été battu de 1 000 voix par M. Sorin en 1982. Cette fois, à quelques suffrages près, les résultats sont strictement inversés. M. Sorin paie notamment les conséquences de la querelle qui l'avait opposé, au premier tour, au maire RPR de Fontenay dont est l'adjoint.

La gauche dispose donc d'un siège supplémentaire au sein de l'assemblée vendéenne et la bataille pour la conquête de la présidence départementale n'en sera que plus serrée entre le chef de file de l'UDF, M. Philippe de Villiers, ancien secrétaire d'Etat à la communication, et le président départemental du RPR, M. Jacques Oudin, sénateur, tous deux réélus au premier tour.

Le maire de Talmont-Saint-Hilaire, M. Jean de la Rochetulon (UDF), qui paraît en mesure de départager MM. de Villiers et Oudin, n'a pas encore fait connaître publiquement ses intentions.

Parmi les élus de droite, impressionnés mais aussi souvent agacés par la réussite et l'ascension de M. de Villiers, il se murmure déjà que M. Philippe Mestre, député UDF, conseiller régional et « ami des trois candidats possibles », *ne vouerait plus une admiration sans faille à l'ancien secrétaire d'Etat. En coulisses, les grandes manœuvres vont déjà bon train...*

VIENNE (19)

1er TOUR : 7 élus (1 PS ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 4 RPR)

AVAILLES-LIMOUZINE
I. : 2 725 ; A. : 25,06 % ; E. : 1 956.
Raymond Brunet, PC, 1 007 (51,48 %) *ÉLU.*
Emile Bernard, c.s., app. UDF, 949.

CHATELLERAULT-NORD
I. : 10 885 ; A. : 52,54 % ; E. : 5 013.
Jean-Pierre Abelin, c.s., UDF-CDS, d. eur., 3 210 (64,03 %) *RÉÉLU.*
Roland Gaillon, PS, 1 803.

L'ISLE-JOURDAIN
I. : 4 954 ; A. : 33,02 % ; E. : 3 194.
André Rideau, c.s., PC, 2 026 (63,43 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Doury, UDF-PR, 1 168.

LENCLOITRE
I. : 6 034 ; A. : 36,41 % ; E. : 3 723.
Gérard Archambault, c.s., PC, 2 066 (55,49 %) *RÉÉLU.*
Suzanne Guiet, div. d., m., 1 657.

MONTMORILLON
I. : 7 935 ; A. : 36,05 % ; E. : 4 912.
Daniel Cormier, c.s., UDF, 2 543 (51,77 %) *RÉÉLU.*
Philippe Charpentier, PS, 2 369.

POITIERS-I
I. : 9 299 ; A. : 58,86 % ; E. : 3 715.
Maurice Monange, c.s., PS, 2 488 (66,97 %) *RÉÉLU.*
Eric Duboc, UDF-PR, 1 227.

POITIERS-II
I. : 10 381 ; A. : 56,69 % ; E. : 4 353.
Jean-Jacques Cheneseau, RPR, 2 183 (50,14 %) *ÉLU.*
Christian Lavignotte, PS, 2 170.
Jacques Santrot, c.s., PS, d., m., n.s.r.p.

POITIERS-III
I. : 10 646 ; A. : 52,68 % ; E. : 4 932.
Jacques Grandon, c.s., UDF-CDS, 2 792 (56,60 %) *RÉÉLU.*
Philippe Decaudin, PS, 2 140.

POITIERS-V
I. : 9 918 ; A. : 46,47 % ; E. : 5 171.
Maurice Girault, c.s., UDF-PR, 2 684 (51,90 %) *RÉÉLU.*
Jean-Luc Gaboreau, PS, 2 487.

POITIERS-VII
I. : 10 776 ; A. : 62,11 % ; E. : 3 939.
Alain Claeys, c.s., PS, 2 682 (68,08 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Arzur, UDF-PR, 1 257.

SAINT-SAVIN
I. : 4 909 ; A. : 27,90 % ; E. : 3 410.
Michel Brouard, PC, 1 839 (53,92 %) *ÉLU.*
Jean Roquet, div. d., 1 571.
Jean-Marie Gabette, c.s., RPR, m., s'est retiré.

LA VILLEDIEU-DU-CLAIN
I. : 7 466 ; A. : 35,41 % ; E. : 4 714.
Marcel Bernard, c.s., div. d., 2 364 (50,14 %) *RÉÉLU.*
Pierre Cartraud, PS, m., 2 350.

CONSEIL SORTANT : 3 PC ; 8 PS ; 1 div. g. ; 8 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 2 UDF et app. ; 6 RPR ; 1 CNI : 5 div. d. *(prés. : René Monory, UDF-CDS, sén., m. de Loudun, a. min.)*

NOUVEAU CONSEIL : 5 PC ; 7 PS ; 1 div. g. ; 8 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 1 UDF ; 6 RPR ; 1 CNI ; 5 div. d.

Si M. René Monory (UDF-CDS) et ses alliés retrouvent sans problème une majorité confortable, la gauche s'est révélée majoritaire au soir du second tour avec 52 % des voix sur l'ensemble des douze cantons qui restaient à pourvoir.

Le Parti communiste a fait la meilleure opération en gagnant deux nouveaux sièges : à Availles-Limouzine et, contre toute attente, à Saint-Savin où M. Michel Brouard bat assez nettement M. Jean Roquet, le candidat divers droite le mieux placé pour succéder au RPR M. Jean Gabette, qui s'était retiré après le premier tour.

Le Parti socialiste, lui, perd un siège et non des moindres : celui qu'occupait M. Jacques Santrot, député et maire de Poitiers. M. Christian Lavignotte a en effet été battu à Poitiers-II de treize voix par le RPR M. Jean-Jacques Cheneseau, qui semble avoir profité d'un fort taux d'abstention dans les quartiers populaires. De son côté, le Parti socialiste, à quatorze voix près, a failli conquérir à La Villedieu-du-Clain le siège du conseiller général sortant, M. Marcel Bernard. M. Monory est donc assuré de sa réélection vendredi à la présidence de l'assemblée départementale.

HAUTE-VIENNE (21)

1er TOUR : 6 élus (2 PC ; 3 PS ; 1 div. d.)

LE DORAT
I. : 4 508 ; A. : 31,72 % ; E. : 2 985.
Raymond Bidaud, PS, 1 590 (53,26 %) *ÉLU.*
Robert Artand, c.s., div. d., 1 395.

LAURIÈRE
I. : 3 385 ; A. : 28,68 % ; E. : 2 372.
Jean-Marie Bayle, RPR, 1 210 (51,01 %) *ÉLU.*
Bernard Ebenstein, c.s., PC, 1 162.

LIMOGES-BEAUPUY
I. : 5 264 ; A. : 54,14 % ; E. : 2 309.
Marie-Françoise Pérol-Dumont, PS, 1 405 (60,84 %) *ÉLUE.*
Raymond Archer, UDF-PR, 904.
Pierre Julliard, c.s., PS, n.s.r.p.

LIMOGES-CENTRE
I. : 4 483 ; A. : 59,13 % ; E. : 1 772.
Michel Bernard, c.s., RPR, 1 164 (65,68 %) *RÉÉLU.*
Sylvie Peyroux, PS, 608.

LIMOGES-CITÉ
I. : 4 464 ; A. : 59,05 % ; E. : 1 741.
Paul Parbelle, app. PS, 1 032 (59,27 %) *ÉLU.*
Jean Duchesne, RPR, 709.
Alain Rodet, c.s., PS, d., n.s.r.p.

LIMOGES-CONDAT
I. : 11 192 ; A. : 54,28 % ; E. : 4 899.
Gilbert Chapeau Blanc, c.s., PS, 3 314 (67,64 %) *RÉÉLU.*
Alain Moreau, CNI, 1 585.

LIMOGES-CORGNAC
I. : 6 508 ; A. : 63,70 % ; E. : 2 217.
Jean-Jacques Dubouchaud, c.s., PS, 1 583 (71,40 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Eymard, RPR, 634.

LIMOGES-GRAND-TREUIL
I. : 5 313 ; A. : 63,95 % ; E. : 1 572.
Claude Lanfranca, c.s., PS, 1 572 (100,00 %) *RÉÉLU.*

MEZIERES-SUR-ISSOIRE
I. : 3 592 ; A. : 33,29 % ; E. : 2 311.
Roger Villessot, c.s., PC, 1 467 (63,47 %) *RÉÉLU.*
Claude Charrois, RPR, 844.

NANTIAT
I. : 5 520 ; A. : 52,82 % ; E. : 2 035.
Stéphane Veyriras, PS, 2 035 (100,00 %) *ÉLU.*
Albert Lecardeur, c.s., PS, n.s.r.p.

NIEUL
I. : 5 765 ; A. : 45,70 % ; E. : 2 933.
Jean Mahaut, c.s., PC, m., 2 192 (74,73 %) *RÉÉLU.*
Olivier Verspieren, RPR, 741.

ORADOUR-SUR-VAYRES
I. : 3 759 ; A. : 29,66 % ; E. : 2 405.
Marcel Allafort, c.s., PC, 1 640 (68,19 %) *RÉÉLU.*
Jacques Lecomte, UDF-rad., 765.

ROCHECHOUART
I. : 4 748 ; A. : 44,06 % ; E. : 1 727.
Léon Pagnoux, c.s., PC, m., 1 727 (100,00 %) *RÉÉLU.*

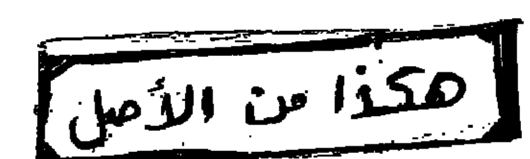
SAINT-MATHIEU
I. : 3 410 ; A. : 24,83 % ; E. : 2 471.
Marcel Darcy, c.s., PC, m., 1 397 (56,53 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Léonard, UDF-PR, 1 074.

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
I. : 9 420 ; A. : 20,88 % ; E. : 7 261.
Daniel Boisserie, PS, 4 223 (58,16 %) *ÉLU.*
Marc Debusschère, c.s., UDF-PSD, m., 3 038.

CONSEIL SORTANT : 12 PC ; 23 PS et app. ; 1 UDF-PSD ; 3 RPR ; 3 div. d. *(prés. : Jean-Claude Peyronnet, PS, d.).*

NOUVEAU CONSEIL : 11 PC ; 25 PS et app. ; 4 RPR ; 2 div. d.





Le second tour des élections cantonales

En gagnant sur l'opposition, comme cela était prévisible, les cantons de Dorat et de Saint-Yrieix-la-Perche, le PS voit sa majorité absolue au conseil général passer de vingt-trois à vingt-cinq sièges. Le PC, et cela n'était pas prévu, perd un siège au profit du RPR, celui de M. Bernard Ebenstein, conseiller général depuis plus de vingt ans, président du groupe communiste de l'assemblée départementale et président de la commission des finances. M. Ebenstein, qui pouvait espérer dépasser 60 % des suffrages exprimés au second tour, n'en obtient que 48,99 % en raison d'un mauvais report des voix socialistes, son rival, M. Jean-Marie Bayle, passant, quant à lui, de 38,81 % à 51,01 %.

M. Ebenstein était le seul des douze conseillers généraux communistes de la Haute-Vienne à ne pas avoir signé le manifeste des opposants à la direction du PCF, dit des « reconstructeurs », et à être resté, après la « normalisation » de la fédération, dans la nouvelle direction « orthodoxe ». Dimanche soir, il a soupçonné le PS limousin de « vouloir choisir ses bons communistes », d'autant que les cinq autres conseillers sortants communistes ont été facilement réélus en bénéficiant de bons reports. Mettant un peu de sel sur les plaies de la fédération du PC limousin, M. Peyronnet, président du conseil général, député PS, a tenu à rendre, sur le plateau de la télévision régionale, un hommage appuyé aux compétences et au travail de M. Ebenstein, qui ne siégera plus dans cette assemblée.

VOSGES (16+1)

1er TOUR : 12 élus
(3 PS ; 1 div. g. ; 4 UDF-PR ; 3 RPR ; 1 div. d.)

EPINAL-OUEST
I. : 23 025 ; A. : 46,68 % ; E. : 11 873.
Bernard Maffeis, PS, 6 383 (53,76 %) *ÉLU.*
André Tavernier, RPR, 5 490.
Rolland Marchal, c.s., RPR, n.s.r.p.

RAMBERVILLERS
I. : 9 296 ; A. : 37,31 % ; E. : 5 365.
Pierre Kempf, c.s., UDF-PR, m., 3 009 (56,08 %) *RÉÉLU.*
Guy Renard, PS, 2 356.

SAINT-DIE-OUEST
I. : 12 255 ; A. : 47,67 % ; E. : 6 173.
Maurice Jeandon, c.s., RPR, d., m., 3 288 (53,26 %) *RÉÉLU.*
Alain Dumas, PS, 2 885.

SENONES
I. : 8 081 ; A. : 41,40 % ; E. : 4 532.
Jean-Sébastien Tronquart, RPR, 2 645 (58,36 %) *ÉLU.*
André Valentin, c.s., PS, 1 887.

● LE THILLOT
I. : 12 279 ; A. : 40,83 % ; E. : 6 918.
Etienne Gehin, PS, 3 505 (50,66 %) *ÉLU.*
Raymond Grégoire, div. d., m., 2 261 ; Robert Parmentier, div. d., 1 152.
Christian Spiller, c.s., div. d., d., n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 5 PS; 1 div g.; 6 UDF-PR; 1 UDF; 12 RPR; 4 div. d.; 1 ss étiq. *(prés. : Christian Poncelet, RPR, sén., m. de Remiremont, a. sec. E.)*

NOUVEAU CONSEIL : 1 PC; 6 PS ; 2 div. g. ; 6 UDF-PR, 1 UDF; 13 RPR ; 2 div. d.

Très nette défaite du candidat RPR à Epinal-Ouest, M. André Tavernier, premier adjoint au député des Vosges, maire d'Epinal et ancien ministre, M. Philippe Seguin. Son vainqueur, M. Bernard Maffeis, PS, adjoint au maire de Golbey, obtient 53,76% des voix dans ce canton, où le sortant RPR ne se représentait pas. A l'inverse, déroute surprenante du conseiller sortant, M. André Valentin (PS), dans le canton de Senones, fief traditionnel de la gauche. La désunion de celle-ci au premier tour (trois candidats) a entraîné une déperdition au second tour et favorisé le large succès (58,36%) du candidat RPR, M. Jean-Sébastien Tronquart, qui améliore considérablement son score du premier tour. Enfin, dans le canton du Thillot, la présence de deux candidats de droite n'explique pas à elle seule la victoire du candidat du PS, M. Etienne Gehin, qui l'emporte avec 50,66% des voix.

YONNE (20)

1er TOUR : 10 élus
(1 PC ; 1 PS ; 6 UDF-PR et app. ; 1 CNI ; 1 div. d.)

AUXERRE-NORD-OUEST
I. : 13 643 ; A. : 64,24 % ; E. : 4 663.
Michel Bonhenry, c.s., PS, 2 653 (56,89 %) *RÉÉLU.*
Jean-Yves Walter, RPR, 2 010.

AUXERRE-SUD-OUEST
I. : 14 435 ; A. : 58,64 % ; E. : 5 656.
Hubert Moissenet, UDF-PR, 3 283 (58,04 %) *ÉLU.*
Jean-Paul Rousseau, PS, 2 373.
Jean-Pierre Soisson, c.s., maj. p., min., m., n.s.r.p.

BRIENON-SUR-ARMANÇON
I. : 4 914 ; A. : 42,14 % ; E. : 2 762.
Louis Vincent, c.s., UDF, 1 421 (51,44 %) *RÉÉLU.*
Guy Loyer, PC, 1 341.

COULANGES-SUR-YONNE
I. : 2 764 ; A. : 27,64 % ; E. : 1 939.
Bernard Gaucher, maj. p., 988 (50,95 %) *ÉLU.*
Grégoire Direz, c.s., RPR, m., 951.

JOIGNY
I. : 12 349 ; A. : 64,42 % ; E. : 4 232.
Philippe Auberger, c.s., RPR, d., m., 2 577 (60,89 %) *RÉÉLU.*
Pierre Borderieux, PS, 1 655.

MIGENNES
I. : 9 024 ; A. : 52,32 % ; E. : 4 041.
Guy Lavrat, c.s., PC, m., 2 508 (62,06 %) *RÉÉLU.*
Joël Martin, UDF, 1 533.

SAINT-JULIEN-DU-SAULT
I. : 3 664 ; A. : 44,13 % ; E. : 1 963.
Guy Bourras, div. d., 1 247 (63,52 %) *ÉLU.*
Jean-Paul Coffre, c.s., UDF-PR, m., 716.

SENS-OUEST
I. : 12 209 ; A. : 55,76 % ; E. : 5 098.
Philippe Serré, UDF-PR, 2 778 (54,49 %) *ÉLU.*
Jean-Paul Perchet, maj. p., 2 320.
Roger Treillé, c.s., UDF-PR, m., n.s.r.p.

TOUCY
I. : 6 294 ; A. : 45,05 % ; E. : 3 187.
Simone Goussard, c.s., UDF, m., 1 635 (51,30 %) *RÉÉLUE.*
Serge Breuillé, PS, 1 552.

VILLENEUVE-L'ARCHEVEQUE
I. : 3 969 ; A. : 39,40 % ; E. : 2 313.
Michel Pichon, c.s., div. d., 1 302 (56,29 %) *RÉÉLU.*
Michel Rebéquet, maj. p., 1 011.

CONSEIL SORTANT : 4 PC ; 4 PS ; 12 UDF-PR et app. ; 8 UDF : 6 RPR ; 1 CNI ; 5 div. d. *(Prés. : Jean Chamant, RPR, sén., a. m.)*

NOUVEAU CONSEIL : 3 PC ; 5 PS ; 1 div. g. ; 11 UDF-PR et app. ; 8 UDF ; 5 RPR ; 1 CNI ; 6 div. d.

Dans le département de M. Jean-Pierre Soisson, ministre d'« ouverture » (barriste) et de M. Henri Nallet, ministre socialiste, la gauche gagne un siège. Mais le rapport de forces au sein du conseil général lui reste largement défavorable. La droite dispose de 31 conseillers sur 40.

TERRITOIRE-DE-BELFORT (7)

1er TOUR : 3 élus
(3 PS)

BEAUCOURT
I. : 4 455 ; A. : 29,83 % ; E. : 3 036.
Pierre Perrin, c.s., RPR, 1 561 (51,41 %) *RÉÉLU.*
Jean Maillard, PS, m., 1 475.

BELFORT-SUD
I. : 5 838 ; A. : 58,42 % ; E. : 2 287.
Gilberte Marin-Moskovitz, c.s., PS, d., 1 386 (60,60 %) *RÉÉLUE.*
Marie-Christine Peureux, RPR, 901.

FONTAINE
I. : 4 245 ; A. : 40,70 % ; E. : 2 364.
Ivan Damidaux, c.s., PS, 1 424 (60,23 %) *RÉÉLU.*
Serge Zanette, RPR, 940.

GIROMAGNY
I. : 8 498 ; A. : 36,69 % ; E. : 5 148.
Christiane Durupt, PS, 2 725 (52,93 %) *ÉLUE.*
Michel Bidaux, c.s., RPR, 2 423.

CONSEIL SORTANT : 9 PS ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 3 RPR *(Prés. ; Christian Proust, PS).*

NOUVEAU CONSEIL : 11 PS ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 2 RPR.

En battant, dans le canton de Giromagny, M. Michel Bidaux, conseiller sortant et patron départemental du RPR, la jeune candidate socialiste, Mme Christiane Durupt, donne à son parti un onzième siège dans le Territoire. La défaite de M. Bidaux est une demi-surprise car au premier tour la droite totalisait 52,61 % des suffrages. Or la nouvelle élue socialiste devance de 302 voix son adversaire desservi par les divisions de la droite. En effet, le candidat du Front national et un dissident de l'UDF, en lice au premier tour, obtinrent ensemble 10,34 % des voix mais refusèrent de se désister au profit de M. Bidaux.

De son côté, le président départemental du CDS, M. Philippe Garot, avait à nouveau refusé de donner la moindre consigne de vote. A la veille du second tour, il décida même de se mettre en congé du groupe d'opposition au sein du conseil général et de siéger désormais comme non-inscrit.

A Beaucourt, l'autre candidat sortant RPR, M. Pierre Perrin, est réélu avec 51,42 % des suffrages. Il tire bénéfice d'une excellente implantation locale face au maire de Beaucourt, M. Jean Maillard (PS), moins populaire et qu'il bat dans sa propre commune.

La liste de la majorité présidentielle l'emporte à Saint-Pierre-et-Miquelon

CONSEIL SORTANT : 7 PS, 4 div. g. *(Prés. : Marc Plantegenest, PS.)*

NOUVEAU CONSEIL : 13 div. g. et app. PS, 6 div. d. et app. UDF.

Le président sortant du conseil général de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Marc Plantegenest, apparenté socialiste, paraît assuré de conserver ses fonctions après le succès de la liste de Défense des intérêts de l'archipel, se situant dans la majorité présidentielle, au second tour de scrutin à Saint-Pierre.

Contrairement à ceux de métropole, les électeurs locaux se sont rendus nombreux aux urnes puisqu'il n'y a eu que 21,50 % d'abstention.

Les résultats ont été les suivants, en application d'un régime particulier (le scrutin de liste à deux tours) mélangeant, comme aux élections municipales, la proportionnelle et le système majoritaire : liste Défense des intérêts de l'archipel, maj. p., 1 597 voix, 53,40 %, 12 élus ; liste Archipel demain, div. d., 1 393 voix, 46,59 %, 3 élus.

Au premier tour, cette dernière liste était arrivée en tête avec 1 095 voix et 46,16 % des suffrages exprimés, devant la liste de la majorité présidentielle (44,22 %). Mais il y avait aussi une liste du RPR qui avait obtenu 228 voix (9,61 %). La meilleure participation a bénéficié à M. Plantagenest et à ses amis.

Les quatre sièges à pourvoir à Miquelon l'avaient été dès le premier tour au profit de la liste divers droite qui avait eu trois élus contre un seul à la liste de la majorité présidentielle.

Dans les départements d'outre-mer

Grand chelem pour la gauche aux Antilles

La gauche remporte un succès total dans les trois départements antillais de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique. Non seulement elle conforte ses positions dans les deux premiers mais elle enlève à la droite la majorité des sièges du conseil général martiniquais que celle-ci contrôlait depuis une quarantaine d'années.

Elle réalise donc un grand chelem politique qui reflète les scores spectaculaires réalisés là-bas par M. François Mitterrand à l'élection présidentielle. L'emprise des partisans locaux de la majorité présidentielle est d'autant plus forte qu'ils détiennent aussi la majorité, dans ces trois départements, au sein des conseils régionaux. Les partis de gauche monopoliseront ainsi tous les pouvoirs des assemblées locales, avec tous les inconvénients qui risqueront d'en résulter pour elle si les élus ne parviennent pas à répondre aux aspirations des populations.

La situation est tout à fait différente dans l'océan Indien, où, malgré le score plébiscitaire de M. Mitterrand le 8 mai, c'est la droite qui conserve une nette majorité au conseil général, les élus de l'UDF et leurs apparentés y dominant largement ceux du RPR, qui s'effondre.

GUADELOUPE (21)

1er TOUR : 9 élus
(1 PC ; 3 PS ; 1 maj. p. ; 1 div. g. ; 3 RPR)

LES ABYMES-IV
I. : 5 305 ; A. : 68,55 % ; E. : 1 541.
Agnès Tantin, c.s., PS, 1 061 (68,85 %) *RÉÉLUE.*
Marcel Lacoma, RPR, 480.

LES ABYMES-V
I. : 3 232 ; A. : 61,26 % ; E. : 1 132.
Arthur Boucard, c.s., PS, 793 (70,05 %) *RÉÉLU.*
Bernard Galantine, RPR, 339.

BASSE-TERRE-I
I. : 5 173 ; A. : 55,73 % ; E. : 2 148.
Jérôme Clery, c.s., PCG, m., 1 458 (67,87 %) *RÉÉLU.*
Pierre Renaison, RPR, 690.

BASSE-TERRE-II
I. : 3 760 ; A. : 52,04 % ; E. : 1 708.
Ary-Gérard Foy, maj. p., 1 059 (62,00 %) *ÉLU.*
Daniel Beaubrun, c.s., RPR, 649.

LE GOSIER
I. : 4 141 ; A. : 56,14 % ; E. : 1 730.
Léopold Hélène, c.s., RPR, m., 953 (55,08 %) *RÉÉLU.*
Louis Morton, PS, 777.

LE GOSIER-II
I. : 5 015 ; A. : 50,30 % ; E. : 2 368.
Nesty Virolan, c.s., RPR, 1 359 (57,39 %) *RÉÉLU.*
Christian Thenard, div. d., 1 009.

SAINTE-ANNE-I
I. : 6 190 ; A. : 44,31 % ; E. : 3 327.
Marcellin Lubeth, c.s., app. PCG, 1 891 (56,83 %) *RÉÉLU.*
Marlène Captant, RPR, 1 436.

SAINTE-ANNE-II
I. : 3 173 ; A. : 36,02 % ; E. : 1 969.
Blaise Aldo, RPR, 1 108 (56,27 %) *ÉLU.*
Guy Cadoce, PCG, 861.
Hermann Songeons, c.s., PCG, n.s.r.p.

SAINTE-ROSE-I
I. : 5 944 ; A. : 36,50 % ; E. : 3 619.
Daniel Jean, c.s., PS, m., 1 857 (51,31 %) *RÉÉLU.*
Clodomir Bajazet, UDF, 1 762.

SAINTE-ROSE-II
I. : 3 963 ; A. : 34,09 % ; E. : 2 564.
Félix Flémin, PCG, 1 337 (52,14 %) *ÉLU.*
Colette Barré, c.s., sout. RPR, 1 227.

LES SAINTES
I. : 2 520 ; A. : 57,34 % ; E. : 1 062.
Eugène L'Etang, c.s., div. d., m., 545 (51,31 %) *RÉÉLU.*
Suger Petit, PS, 517.

VIEUX-HABITANTS
I. : 6 920 ; A. : 43,45 % ; E. : 3 738.
Nathalien Etna, c.s., UDF, m., 2 099 (56,15 %) *RÉÉLU.*
Edward Hatchi, PS, 1 639.

CONSEIL SORTANT : 9 PC et app. ; 15 PS et app. ; 1 div. g. ; 4 UDF ; 7 RPR ; 6 div. d. *(Prés. : Dominique Larifla, PS, m. de Petit-Bourg).*

NOUVEAU CONSEIL : 8 PC et app. ; 14 PS et app. ; 4 div. g. ; 3 UDF ; 9 RPR ; 4 div. d.

La gauche guadeloupéenne maintient ses positions avec de légères nuances. Le résultat le plus spectaculaire est celui obtenu à Basse-Terre par M. Ary Foy (maj- prés., soutenu par le PCG) qui écrase le conseiller général sortant, secrétaire fédéral du RPR, M. Daniel Beaubrun. Cette victoire de la gauche dans ce canton acquis depuis plus de quarante ans à la droite départementaliste, est plus ressentie dans le chef-lieu comme une défaite personnelle de M. Beaubrun, critiqué par certains de ses « amis » que comme un recul du RPR.

Le président socialiste du conseil général sortant, M. Dominique Larifla, député et maire de Petit-Bourg, a annoncé dimanche soir sa candidature à un second mandat ; il devra probablement faire face à M. Georges Dagonia, lui aussi membre du PS, ancien président de l'assemblée départemantale, et ancien sénateur de la Guadeloupe, mis à l'écart du PS lors des élections sénatoriales de 1986.

Les reports de voix se sont correctement effectués, tant à droite qu'à gauche.

GUYANE (10)

1er TOUR : 7 élus
(4 PS ; 2 div. g. ; 1 RPR diss.)

CAYENNE-CENTRE
I. : 2 911 ; A. : 64,78 % ; E. : 949.
Raymond Tarcy, c.s., PSG, sén., 786 (82,82 %) *RÉÉLU.*
Michel Francis, RPR, 163.

CAYENNE-NORD-OUEST
I. : 2 851 ; A. : 64,39 % ; E. : 960.
Stephan Phinera, PSG, 482 (50,20 %) *ÉLU.*
Daniel Catherine, c.s., div. d., 478.

CAYENNE-SUD-EST
I. : 1 916 ; A. : 60,22 % ; E. : 726.
René Clervaux, PSG, 453 (62,39 %) *ÉLU.*
Flore Peyraud, RPR, 273.
Jean Catayée, c.s., PSG, n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT : 8 app PS ; 5 div g. ; 2 app. UDF ; 1 ss étiq. *(Prés. Elie Castor, PS, d., m. de Sinnamary).*

NOUVEAU CONSEIL 9 : app. PS ; 5 div g. ; 2 app. UDF ; 2 RPR : 1 RPR diss.

La gauche renforce sa majorité en enlevant le siège de Cayenne-nord-ouest conquis de haute lutte par M. Stephan Phinera, vainqueur du conseiller « divers droite » sortant, M. Daniel Catherine, avec un écart de quatre voix seulement.

Le Parti socialiste guyanais, apparenté PS, règne désormais en maître absolu sur le chef-lieu, Cayenne.

MARTINIQUE (22)

1er TOUR : 10 élus
(1 PC ; 2 PS ; 1 PPM ; 1 UDF-PSD ; 4 RPR ; 1 RPR diss.)

L'AJOUPA-BOUILLON
I. : 1 275 ; A. : 21,41 % ; E. : 983.
Edouard-Jean Elie, c.s., PPM, m., 388 (39,47 %) *RÉÉLU.*
Marie-Clotilde Hardy-Dessources, div. d., 332 ; Julienne-Madeleine Jouyé-de-Grandmaison, PPM diss., 263.

CARBET
I. : 3 551 ; A. : 39,00 % ; E. : 2 103.
Jean Bally, c.s., UDF-PR, 940 (44,69 %) *RÉÉLU.*
Marcel Maurice, UDF diss., 692 ; Justin-Alexandre Mouriesse, RPR diss., 471.

CASE-PILOTE
I. : 2 744 ; A. : 30,13 % ; E. : 1 829.
Roger Lise, c.s., UDF, sen., 1 072 (58,61 %) *RÉÉLU.*
Ernest Renard, RPR diss., 757.

FORT-DE-FRANCE-I
I. : 5 890 ; A. : 72,58 % ; E. : 1 486.
Michel-Claude Cayol, c.s., PPM, 971 (65,34 %) *RÉÉLU.*
Arthur Régis, PPM diss., 515.

FORT-DE-FRANCE-II
I. : 3 735 ; A. : 74,29 % ; E. : 881.
Henri Fidat, c.s., PPM, 881 (100,00 %) *RÉÉLU.*

FORT-DE-FRANCE-V
I. : 4 562 ; A. : 69,55 % ; E. : 1 301.
Pierre Celma, c.s., PPM, 946 (72,71 %) *RÉÉLU.*
Serge Merlini, div., 355.

FORT-DE-FRANCE-VII
I. : 8 000 ; A. : 68,25 % ; E. : 2 387.
Léon Zami, c.s., PPM, 1 435 (60,11 %) *RÉÉLU.*
Eliane Robinot, UDF, 952.

FORT-DE-FRANCE-X
I. : 6 360 ; A. : 70,58 % ; E. : 1 798.
Claude Lise, c.s., PPM, d., 1 316 (73,19 %) *RÉÉLU.*
Stéphen Bagoë, RPR, 482.

FRANÇOIS-I
I. : 5 528 ; A. : 36,14 % ; E. : 3 396.
Paul Alcindor, div. g., 1 416 (41,69 %) *ÉLU.*
Atanase Morency, c.s., RPR, 1 353 ; Roland Zamor, PS, 627.

LAMENTIN-III
I. : 4 207 ; A. : 59,97 % ; E. : 1 586.
Bertin Michigant, PCM, 1 295 (81,65 %) *ÉLU.*
Valère Gabin, RPR, 291.
Georges Gratiant, c.s., PCM, n.s.r.p.

SAINT-PIERRE
I. : 4 919 ; A. : 48,34 % ; E. : 2 452.
Louis Pierre-Charles, maj. p., 1 272 (51,87 %) *ÉLU.*
Alex Neller, div. d., 1 180.
Edmond Jean-Baptiste, c.s., RPR, n.s.r.p.

SAINTE-ANNE
I. : 2 469 ; A. : 20,81 % ; E. : 1 915.
Garcin Malsa, écol., 977 (51,01 %) *ÉLU.*
André Champvert, c.s., UDF, m., 938.

CONSEIL SORTANT : 3 app. PC ; 3 PS ; 12 PPM ; 2 div. g. ; 5 UDF ; 10 RPR ; 8 div. d. ; 2 ind. *(prés. : Emile Maurice, RPR).*

NOUVEAU CONSEIL : 3 app. PC ; 5 PS et app. ; 12 PPM (app. PS) ; 1 div. g. ; 1 UDF-PSD : 1 UDF-PR ; 2 UDF ; 10 RPR ; 1 RPR diss. ; 6 div. d. ; 2 écol.

La droite a perdu la majorité qu'elle détenait depuis quarante ans au conseil général. La gauche dispose désormais d'un siège de plus qu'elle : 23 contre 22. Mais cette nouvelle majorité apparait fort hétéroclite puisqu'elle regroupe 12 élus du Parti progressiste martiniquais (le parti du maire apparenté socialiste de Fort-de-France, M. Aimé Césaire), 3 élus du Parti communiste martiniquais, 5 socialistes dont 2 apparentés, 1 divers gauche, le chef du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM), M. Alfred Marie-Jeanne, maire de Rivière-Pilote, et 1 ancien membre de ce parti, M. Carcin Malsa, qui a fait basculer la majorité en battant de 39 voix le conseiller UDF sortant de Sainte-Anne. C'est cet écologiste d'extrême gauche qui fera peut-être la décision lors de l'élection du nouveau président du conseil général, qui promet une belle emploignade.

La gauche envisage, en effet, de présenter à la succession de M. Maurice (RPR) la candidature du maire de Rivière-Salée, M. Georges Elizabeth (div. g.), généralement apprécié pour sa probité et sa compétence, mais il se trouve que M. Marie-Jeanne ne veut absolument pas entendre parler de ce collègue...).

LA RÉUNION (18 + 9)

1er TOUR : 16 élus
(4 PC ; 1 PS ; 1 UDF-PR ; 1 UDF ; 3 RPR ; 6 div. d.)

PETITE-ILE
I. : 5 360 ; A. : 22,76 % ; E. : 3 947.
Christophe Payet, PS, m., 2 573 (65,18 %) *ÉLU.*
Elie Hoarau, c.s., PCR, d., 1 374.
Armand Nativel, c.s., RPR, a été éliminé.

● SAINT-ANDRE-II
I. : 6 851 ; A. : 34,75 % ; E. : 4 276.
Philippe Nativel, UDF, 2 146 (50,18 %) *ÉLU.*
Yvon Virapin, PCR, 1 324 ; Yvon Ramassamy, div. g., 806.
Jean-Paul Virapoullé, c.s., UDF-CDS, d., m., n.s.r.p.

SAINT-DENIS-II
I. : 9 733 ; A. : 55,73 % ; E. : 4 140.
Michel Chane-Liat, div. g., 2 098 (50,67 %) *ÉLU.*
René-Paul Victoria, div. d., 2 042.
Marcel Hoarau, c.s., RPR, n.s.r.p.

■ SAINT-DENIS-III
I. : 4 001 ; A. : 41,08 % ; E. : 2 293.
Paul Payet, UDF-PR, 1 333 (58,13 %) *ÉLU.*
Gérard Lauret, div. d., 537 ; Gilbert Manès, RPR, 423.

SAINT-DENIS-IV
I. : 6 170 ; A. : 54,13 % ; E. : 2 726.
Eric Boyer, c.s., div. d., 1 798 (65,95 %) *RÉÉLU.*
Mickaël Nativel, PS, 928.

■ SAINT-DENIS-V
I. : 7 060 ; A. : 61,47 % ; E. : 2 600.
Guy Zitte, div. d., 1 422 (54,69 %) *ÉLU.*
Sudel Fuma, PS, 1 178.

■ SAINT-DENIS-VII
I. : 6 071 ; A. : 45,19 % ; E. : 3 235.
Gilbert Annette, PS, 1 923 (59,44 %) *ÉLU.*
Eliane Leperlier, div. d., 1 312.

■ SAINT-DENIS-VIII
I. : 4 222 ; A. : 45,47 % ; E. : 2 223.
Hervé Maureau, div. d., 1 263 (56,81 %) *ÉLU.*
Jean-Max Nativel, PS, 960.

SAINT-DENIS-IX
I. : 3 877 ; A. : 24,83 % ; E. : 2 833.
Nicolas Moutoussamy, div. d., 1 604 (56,61 %) *ÉLU.*
Marc Gérard, c.s., RPR, 1 229.

SAINT-PIERRE-III
I. : 6 039 ; A. : 34,17 % ; E. : 3 807.
Huguette Bello, PCR, 2 128 (55,89 %) *ÉLUE.*
Valère Larion, div. d., 1 679.
Elie Hoarau, c.s., PCR, se présentait dans le canton de Petite-Ile.

SAINTE-ROSE
I. : 4 007 ; A. : 19,09 % ; E. : 3 178.
Alix Elma, c.s., div. d., 1 696 (53,36 %) *RÉÉLU.*
Michel Vergoz, PS, 1 331 ; Ary Payet, PCR, 151.

CONSEIL SORTANT : 8 PC ; 2 PS ; 2 div. g. ; 2 UDF-CDS ; 11 RPR ; 11 div. d. *(Prés. : Auguste Legros, RPR, d., m. de Saint-Denis-de-la-Réunion).*

NOUVEAU CONSEIL : 9 PCR ; 4 PS ; 2 div. g. ; 2 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 1 UDF ; 4 RPR ; 19 div. d. *(3 cantons ont été créés).*

Ce second tour de scrutin a été marqué par l'échec de la stratégie de M. Auguste Legros, député RPR et maire de Saint-Denis-de-la-Réunion. En se retirant du conseil général après son élection au Palais-Bourbon, en juin dernier, M. Legros espérait conserver une influence sur l'assemblée départementale par le biais des neuf candidats de sa mairie. Sur ces neuf prétendants membres de son équipe municipale, quatre ont été battus : deux par les socialistes – qui font une entrée remarquée dans le quartier populaire du Chaudron, haut lieu du « débréisme » à la Réunion – et deux par des contestataires du maire. L'un de ceux-ci a fait mordre la poussière au président de la fédération locale du RPR, M. Marc Gérard, deuxième adjoint de M. Legros. Cet échec pourrait rendre très difficile la réélection de M. Legros à la tête de la mairie, en mars prochain.

La gauche, quant à elle, a laissé échapper le canton de Sainte-Rose, où une querelle entre le maire communiste, M. Ary Payet, et son premier adjoint, socialiste, a profité au conseiller sortant, M. Alix Elma (div. droite), qui est facilement réélu en bénéficiant même des voix du PCR.

Dans l'ensemble, l'effritement du RPR sur la scène politique réunionnaise se poursuit. Sa seule satisfaction aura été d'enlever au premier tour un siège à un candidat soutenu par le Parti socialiste dans le canton d la Plaine des Palmites.

En revanche, ces élections renforcent le poids des centristes et des élus « divers droite » dans la nouvelle assemblée. Ils disposent désormais de 25 sièges sur 44. Mais ce groupe est très hétérogène et aucun véritable patron ne se dégage en son sein. La bataille pour la présidence s'annonce ainsi très serrée et elle sera vraisemblablement arbitrée par le PCR qui, avec ses 9 élus, pourrait jouer la carte des centristes en négociant une ouverture du bureau de l'assemblée à toutes les composantes politiques de l'île.

MAYOTTE (8)

1er TOUR : 7 élus
(3 div. g. ; 3 RPR ; 1 div. d.)

MAMOUDZOU
I. : 2 980 ; A. : 46,40 % ; E. : 1 588.
Ali Abdallah, c.s., div. g., 1 131 (71,22 %) *RÉÉLU.*
Ahmed Soilihi, RPR, 457.

CONSEIL SORTANT : 10 div. g., 6 RPR, 1 sans étiq. *(Prés. : Youssouf Bamana (div. g.).*

NOUVEAU CONSEIL : 9 div. g., 6 RPR, 1 div. d., 1 sans étiq.

L'assemblée de la collectivité territoriale de Mayotte reste dominée par le Mouvement populaire mahorais, dont la sensibilité barriste, exprimée au premier tour de l'élection présidentielle et métamorphosée en vote mitterrandiste le 8 mai, se caractérise jusqu'à présent par une attitude bienveillante à l'égard du gouvernement dans l'espoir de voir prise en considération ses revendications départementalistes.

Communication

La soirée électorale à la télévision

De la couleur, que diable !

La vie est trop courte pour s'habiller triste ! Qu'on se le dise une fois pour toutes. Qu'on le placarde à l'Assemblée et qu'on l'affiche à la télé ! Qu'on fasse même des circulaires pour bannir à tout jamais les cravates tristes, les costumes gris, tous les uniformes de l'ennui.

Merci Michèle Cotta pour ce rose flamboyant qui, toute la soirée de dimanche, a illuminé les écrans. Merci Arlette Chabot pour cette jaquette orange qui compensait la tristesse d'un studio marseillais désespérément vide. Merci enfin Ruth Elkrieff pour ce jaune canari qui réveillait Bordeaux assoupie. Les téléspectateurs n'avaient d'yeux que pour vous. Vous aviez habilement tout prévu : les décors éculés, les invités à la mise terne et au discours convenu. Vous le saviez, que ce rendez-vous *électoral* serait un *rendez-vous manqué* !

Si les Français en effet ont remporté la *« super médaille d'or de l'indifférence civique »*, selon l'expression de Bruno Masure sur TF 1, la classe politique a bien gagné le soir même le premier accessit du propos ronronnant et répétitif. Il est vrai qu'elle n'avait guère de grain à moudre : pas d'enjeu national, pas de ras-de-marée électoral, pas de changement de majorité...

Trait de génie

Pierre Joxe, le week-end dernier, avait eu une idée : la réforme des cantonales ! Le débat était donc tout trouvé et ses collègues, ravis, avaient eu de quoi se quereller. Dimanche, hélas, le sujet était un peu épuisé. Mauroy des villes et Juppé des champs se sont bien efforcés de le relancer sur A 2. Ce scrutin est injuste, ronchonnait le premier. Les villes sont sous-représentées et la gauche en pâtit. *« Avec 50 % des suffrages, nous n'aurons que le tiers des présidences de conseils généraux. »* Supprimer des cantons ruraux, s'indignait le second, vous n'y pensez pas ! *« Ce serait contribuer à la désertification des campagnes ! »* Le débat, on le voit, s'était vite embourbé.

Alors, Pierre Méhaignerie eut un trait de génie. Et si on parlait du référendum ? Les journalistes se sont redressés. C'était inespéré ! Tous les leaders, comme un seul homme, ont embrayé. *« Ce scrutin ne servira à rien !* soupira Charles Pasqua sur TF 1. *Nous sommes pour l'accord calédonien. Mais on peut le traiter par la voie parlementaire. »* Alain Juppé, sur Antenne 2, a confirmé : *« Le gouvernement,* dit-il, *serait bien inspiré d'y réfléchir... Un taux d'abstention aussi élevé qu'aujourd'hui risquerait de fragiliser les accords conclus. »* André Lajoinie — une fois n'est pas coutume — n'était pas loin de penser la même chose : *« Le silence des urnes nous interpelle »,* lâcha-t-il d'un air accablé.

Du classique, au fond. Presque de la routine... De quoi nous obliger, au bout de trois quarts d'heure, à zapper comme des fous, crispés sur la télécommande pour traquer la surprise, débusquer un bon mot, coincer un nouveau venu, capter le moindre humour. Les mêmes, partout, assénaient la même chose, avec les mêmes formules, un sourire identique...

Si... Tout de même, trois visages ont émergé dans le kaléidoscope grisâtre des images. Trois visages et un village. Gilbert Mitterrand, d'abord, d'ordinaire si discret, dont on a découvert le discours appliqué sous des traits... familiers. Edwige Avice, ensuite, dans une petite robe noire, battue certes dans l'Isère, mais toujours combative : *« Une défaite ? Plutôt une forme de bizutage ! »* Antoine Waechter, enfin, battu lui aussi en Alsace, maladroit — cela se confirme, et ennuyeux.

Et puis la commune de Lapalisse, dans l'Allier, encore surprise d'être sous les projecteurs. Son église ? Son musée ? Ses fromages ? Non, sa bavure. Le maintien d'un candidat PC face à un candidat « de l'ouverture » y a facilité l'élection de la droite et assuré par là même au paisible sénateur Jean Cluzel (centriste) la présidence du conseil général. Antenne 2, astucieusement, y avait planté des caméras. Un clocher, une campagne vallonnée sous un ciel très chargé... Un petit air de force tranquille, ou on ne s'y connaît pas...

ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY.

La mise en place du Conseil supérieur de l'audiovisuel

Le projet de loi donne à la future instance des pouvoirs juridictionnels

Transmis le 27 septembre dernier au Conseil d'Etat, le projet de loi créant le Conseil supérieur de l'audiovisuel y sera examiné, mardi 4 octobre, en section de l'intérieur puis, le surlendemain, en assemblée générale. Le texte sera, ensuite, soumis au conseil des ministres du 12 octobre, avant d'être déposé, le 14, sur le bureau du Sénat. Deux commissions de la Chambre Haute, celle des affaires culturelles (au fond) et celle des lois (pour avis) en débattront alors, avant l'examen en séance publique.

Les dés en sont jetés. La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) que le président de la République avait jugé *« peu digne de respect »* dans une interview au *Point*, cèdera la place, dans quelques mois, au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Les querelles sémantiques sur l'appellation de la future instance qui avaient agité à la fin de l'été, le groupe des sept experts consultés par le gouvernement, ont donc été tranchées : le nom retenu est celui figurant dans « la lettre » adressée à tous les Français par le candidat François Mitterrand. Pour complaire au chef de l'Etat, sans doute, mais aussi pour lever une ambiguïté et en maintenir... une autre. Le terme « communication » — délaissé — aurait pu laisser croire que les compétences de la future instance s'étendrait à la presse écrite, ce qui n'est nullement prévu par le texte gouvernemental. En revanche, le mot « audiovisuel » — retenu, lui — ne s'applique pas à la seule radio-télévision, et permet de ne pas trancher, dans l'immédiat, le délicat dossier des télécommunications...

Comme prévu, en effet, les dix-huit articles du texte transmis au Conseil d'Etat, ne modifie pas fondamentalement l'architecture de la loi Léotard du 30 septembre 1986. Ils en changent la *« clé de voûte »* — l'instance de régulation — dont ils remodèlent la composition, les compétences et élargissent sensiblement les pouvoirs de sanction.

● **Le mode de nomination** — Neuf membres — au lieu de treize — seront désignés pour six ans — et non plus neuf ans — par les plus hautes autorités de la République : trois — dont le président de l'institution — par le chef de l'Etat ; trois par le président de l'Assemblée nationale ; trois par celui du Sénat. Les mandats ne seront ni renouvelables ni révocables ; le remplacement des membres se fera par tiers tous les deux ans.

Le mode de nomination ressemble donc comme un frère à celui de la Haute Autorité. Chacun désignera les siens. Toute idée de nominations consensuelles a été repoussée, les autorités politiques concernées *supportant* mal que leurs choix respectifs puissent être récusés. La suggestion des sept experts, de faire annoncer « en bloc » par le président de la République, les noms des personnalités désignées pour tenter d'en « gommer » les origines partisanes, a été jugée *« naïve »*, le secret étant impossible à garder. Enfin, l'élection par les trois grands corps de l'Etat — Conseil d'Etat, Cour des comptes, Cour de cassation — de représentants au futur CSA, a été écartée, cette solution n'ayant pas apporté, avec la CNCL, les garanties d'indépendance que l'on attendait d'elle. Le gouvernement a donc opté pour la simplicité. Sans innover.

La nouveauté se trouve ailleurs : dans l'alinéa de l'article 3 du projet de loi qui précise que les personnalités choisies devront l'être en majorité parmi les professionnels de la communication, selon le souhait du président de la République, et avoir moins de soixante-cinq ans. Cette double exigence a conduit le gouvernement à prévoir des dispositions originales pour les membres arrivant au terme de leur mandat. Ces derniers pourront continuer à percevoir leurs émoluments pendant douze mois, mais ne devront *« exercer pendant un an aucune activité dans une entreprise liée au secteur de la communication »* (article 4). Une interdiction qui devrait protéger les membres des « offres » tentatrices qui pourraient leur être faites.

● **Les compétences.** — Que les propriétaires actuels des chaînes privées se rassurent ! Si la délivrance de nouvelles autorisations d'émettre continue, bien sûr, à relever de l'instance de régulation, le projet de loi ne remet pas en cause les situations existantes. Seul changement notable sur ce front, la durée légale des nouvelles autorisations sera ramenée de douze à dix ans pour la télévision. Le gouvernement estime que des échéances rapprochées rendent les opérateurs *« responsables »*. Canal Plus aussi verra sa condition changée, mais sur un autre plan : il reviendra en effet au futur CSA — et non plus au gouvernement — de veiller au respect de son cahier des charges, La chaîne cryptée, unique concession de service public dans l'audiovisuel, rentrera ainsi dans le droit commun.

● **Les cahiers des charges.** — Le texte gouvernemental dresse deux catégories distinctes d'obligations. Celles relevant de la responsabilité des pouvoirs publics (règles générales de publicité et de parrainage, régime de diffusion des films et téléfilms, séparation des activités de production et de diffusion, notamment) qui continueront à être fixées par décret. Et celles qui nécessitent une approche pragmatique, souple, adaptée à chaque entreprise : le programme propre, l'honnêteté et le pluralisme, la diffusion de programmes éducatifs et culturels, le temps maximum et la place attribuée à la publicité... Une liste non exhaustive et qui fera l'objet d'une convention signée entre le CSA et la société autorisée.

● **Les sanctions.** — Directement inspirée du rapport de sept experts, cette idée de convention est, en effet, à la base même de la nouvelle panoplie de sanctions que le projet de loi accorde au CSA. Si le futur conseil pourra, comme la CNCL, continuer à saisir le président de la section du Conseil d'Etat — procédure jugée lourde mais que le gouvernement a estimé nécessaire de maintenir pour les cas les plus litigieux, — possibilité lui sera donnée de jouer sur deux autres types de sanctions. Celles — traditionnelles — allant de la suspension au retrait de l'autorisation, en passant par le raccourcissement de la durée de l'autorisation. Et celles — véritable résolution — d'infliger les pénalités contractuelles prévues par l'autorisation.

Ce pouvoir considérable, le CSA ne pourra pas, toutefois, l'infliger sans garde-fou. Un membre du Conseil d'Etat instruira le dossier et assistera aux débats. Le montant des amendes sera *« fonction de la gravité des manquements commis »* et plafonné à 3 % du chiffre d'affaires (5 % en cas de nouvelle violation de la même obligation). Enfin, un même fait ne pourra faire l'objet de pénalités cumulatives (saisine du Conseil d'Etat, amende ou pénalités contractuelles), sauf infractions pénales et contractuelles.

Des garde-fous qui apparemment n'ont pas suffi à rassurer le rapporteur du projet de loi au Conseil d'Etat, M. Paul Boucher. Dans ses premières remarques au gouvernement, celui-ci s'est inquiété du véritable pouvoir juridictionnel accordé à une instance qui ne comporte plus, dans son mode de nomination, de représentants des grandes juridictions administratives du pays. Qu'il soit suivi en section de l'intérieur puis en assemblée générale, et le Conseil d'Etat pourrait demander dans son « avis » au gouvernement, d'alléger la panoplie des sanctions prévues ou de revoir la composition de l'instance. Une alternative dans laquelle le gouvernement ne veut pas se laisser enfermer.

P. A. G.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Rousselet demande deux chaînes sur le satellite TDF 1

« Au risque de paraître rétrograde, je pense que le libéralisme, incarné par les responsables de 1986 à 1988, n'était pas exactement le remède à apporter aux chaînes de télévision. » M. André Rousselet, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 2 octobre, ne voit donc pas *« pourquoi le gouvernement n'aurait-il pas son mot à dire dans le choix d'un président de chaîne ? »* car *« la logique est qu'une entreprise dépende de son actionnaire »*, y compris pour A 2 et FR 3. Pour le président de Canal Plus, c'est justement *« parce que le pouvoir n'a pas d'autorité sur les présidents de chaîne »* qu'il y a eu une certaine *« incohérence au cours des dernières semaines »*.

M. Rousselet a annoncé que sa chaîne était candidate à deux canaux du satellite TDF 1, *« l'un pour une chaîne « famille » et l'autre pour une chaîne diffusée en Allemagne »*, notamment sur les réseaux câblés (dont M. Rousselet déplore la faiblesse en France). Mais il pose des conditions : l'obtention de fréquences hertziennes terrestres, et un effort des industriels pour abaisser le coût des matériels de réception.

Enfin, M. Rousselet estime que Havas, au-delà de la publicité, de l'édition ou de l'affichage, peut être *« un pôle pour la production audiovisuelle et, pourquoi pas, la presse écrite »*.

Accusant l'académicien de « faux en écritures »

Une enquête de police porte un coup au système de défense de M. Michel Droit

Au terme de six mois d'enquête, la police semble convaincue que M. Michel Droit, membre de la CNCL — actuellement inculpé de corruption, a conservé des liens financiers avec le groupe Hersant. Des liens camouflés par des faux en écriture.

Au mois de mars 1988, une enquête judiciaire découvre sur les comptes bancaires de Michel Droit, l'existence de versements réguliers émanant de sociétés appartenant au groupe Hersant ; un groupe dont l'académicien a été longtemps le salarié et dont il a officiellement démissionné en octobre 1986, date de sa nomination à la CNCL. Sommé de justifier le maintien de ces liens financiers, M. Droit et son défenseur avancent deux sortes d'explication : d'une part le versement d'indemnités diverses dues par le groupe Hersant à M. Droit dans le cadre de son départ à la retraite ; d'autre part les virements échelonnés de droits d'auteur anticipés sur une éventuelle édition et commercialisation des cahiers du « Figaro Histoire », cette rubrique hebdomadaire créée par Michel Droit pour le *Figaro Magazine*.

Ce système de défense paraît alors étrange : les droits d'auteur sur une rubrique sont une pratique inhabituelle dans la presse. Il est néanmoins le seul qui pourrait éviter à l'académicien de tomber sous le coup de la loi de 1986. Celle-ci n'autorise aux membres de la CNCL d'autres rémunérations que le traitement versé par la commission, à l'exception, justement, de droits d'auteur.

C'est ce système de défense que détruit le rapport de police remis vendredi à la justice à l'issue d'une *longue et minutieuse* enquête. Une enquête plusieurs fois contrariée et interrompue et pour laquelle le magistrat instructeur — le juge Grellier — n'a reçu le feu vert du parquet que le 7 mai dernier sous forme d'un réquisitoire supplétif.

Premier problème soulevé : l'ambiguïté de certains versements tendant à assimiler M. Droit à un collaborateur régulier du groupe Hersant. Nommé le 21 octobre 1986 membre de la CNCL, pris en charge dès le 22 octobre par les services administratifs et financiers de cette institution, l'académicien a continué, *selon le rapport*, à percevoir *ses* salaires de cadre de la Société de gestion du *Figaro* pendant les mois de novembre et décembre 1986. La date effective de démission de M. Droit n'est donc pas le 27 octobre, *« comme le mentionne faussement le courrier du 27 octobre 1986 de M. Hersant en réponse à la lettre de M. Droit »*, indique le rapport, mais le 31 décembre, *« comme l'attestent les documents remis par la caisse de retraite des cadres de la presse, le registre du personnel et les bulletins d'appointements de novembre et décembre 1986 »*.

« Un montage grossier »

Le rapport de la police note d'autre part que M. Droit a également obtenu, lors des deux derniers mois de l'année 1986, des remboursements de frais de restaurant. Selon l'académicien, ces déjeuners avaient été justifiés par la nécessité de faire rencontrer à son successeur à la tête du service *« grandes conférences »* du *Figaro* un certain nombre de personnalités. *L'étude des notes de frais* — toujours pour deux personnes — et le témoignage du journaliste-historien successeur de M. Droit, M. Prasteau, qui affirme n'avoir jamais participé à ces déjeuners, contredit totalement cette assertion et explique la conclusion du rapport : *« Juridiquement et dans les faits, M. Droit est resté cadre de la Société de gestion du* Figaro *jusqu'au 31 décembre 1986. Les dispositions de l'article 5 de la loi du 30 septembre 1986 sur la liberté de la communication n'ont pas été respectées. »*

L'enquête détaille ensuite le cas du remboursement des frais d'un séjour de M. Droit aux Etats-Unis et au Canada, séjour qui fut l'occasion d'un reportage écrit par l'académicien sur le sommet de la francophonie à Québec pour le *Figaro-Magazine*. Elle souligne la disproportion entre le coût du séjour aux Etats-Unis et celui du séjour québecois (15 166,68 francs contre 2 280 francs) et note qu'il semble bien *« que les liens entre M. Droit et son ancien employeur n'aient pas été définitivement brisés en 1987 pour que soit acceptée la prise en compte d'un tel séjour à l'étranger »*. Et d'ajouter : *« La suite de l'enquête le confirmera amplement... »*

« Des faits d'une tout autre gravité ont été découverts. » Le rapport de police examine en effet la nature des versements opérés par l'agence Presse Information et présentés par Michel Droit comme des droits d'auteur. A l'appui de ses dires, l'académicien avait remis au procureur de la République sa correspondance avec M. de Chaisemartin, directeur général adjoint du groupe Hersant, entre le 20 octobre 1986 et le 9 décembre 1987 : cinq lettres qui — ce sont les mots du rapport — *« présenteraient de telles discordances et incohérences que nous n'avons pas pu les considérer comme authentiques »* et qui, selon des *« indices graves et concordants »* — on cite toujours le rapport — *« ne peuvent être que des faux fabriqués dans la précipitation »*.

Dans quel dessein ? *« Accréditer l'idée d'une cession de droits d'auteur de 400 000 francs »*, répond le rapport, et justifier après coup des versements chiffrés à 399 136,22 francs. Un stratagème imparfait puisque, souligne le texte, *« de quelque manière que l'on s'y prenne, on n'atteint jamais la somme de 400 000 francs »*. Cela, malgré une correction — annoncée dans une lettre du responsable du *Figaro* à M. Droit, théoriquement destinée à redresser une erreur — et qui ne parvient cependant pas à retomber sur le chiffre de 400 000 francs. *« Un montage somme toute assez grossier »*, commente la police, qui note que les cinq lettres, *« comme par hasard, n'ont jamais été dans les mains du directeur du personnel responsable du dossier personnel de M. Droit »*.

La contradiction entre le discours de M. Droit et sa déclaration fiscale est également rappelée : les 399 136,22 F perçus sont présentés non comme des droits d'auteur, mais comme des revenus de journaliste, et donc assujettis à la déduction supplémentaire de 30 %. Une pratique difficile à mettre sur le compte de l'ignorance ou de l'erreur, comme l'a plaidé l'académicien, ce dernier distinguant *bien les sommes versées* par Presse Information de celles touchées effectivement à titre de droits d'auteur par les éditions Plon-Julliard.

Enfin, la police relève un détail qui, sans prétendre être une preuve, pourrait être un indice de la stratégie mise au point afin d'expliquer les versements en cause. Dans la lettre datée du 22 juin 1987, M. Droit fixe le prix de cession de ses droits d'auteur et propose à M. de Chaisemartin le règlement de ces 400 000 francs *« sous forme de piges mensuelles avec effet rétroactif du 1er janvier au 31 décembre 1987 »*. Or il apparaît *« que la date du 31 vient en surcharge d'une autre date »*. Une analyse technique faite par le laboratoire du service central de l'identité judiciaire de la direction centrale de la PJ conclut que la date du 12 a été inscrite dans un premier temps, avant d'être effacée. Pourquoi ? Le rapport avance une explication : *« Le dernier virement de l'agence à l'ordre de M. Droit a bien eu lieu un 12 (le 12 janvier 1988 exactement). Mais le 22 juin 1987, date à laquelle M. Droit est supposé rédiger sa lettre »*, il ne pouvait pas le savoir, *« à moins, bien sûr, que cette lettre ait été faite après coup »*.

Concluant que les lettres ainsi présentées dans le dossier ne peuvent être que des *« faux »*, la police pose une ultime question : *« Quand ces cinq lettres ont-elles été faites ? Seuls M. Droit et M. de Chaisemartin, auteurs des faux, peuvent répondre à cette question. »*

A CO.

M. Michel Droit : « Je démens catégoriquement »

M. Michel Droit s'est déclaré samedi 1er octobre *« stupéfait et indigné »,* au micro de la 5, *« de trouver dans un journal du soir — toujours le même évidemment — la divulgation d'un rapport de police demandé par un juge d'instruction, alors que la principale personne visée dans ce rapport et son avocat n'en ont pas eu communication propre. Je démens catégoriquement, le plus fermement possible tout ce qui est écrit dans l'article* [du Monde] *et qui soi-disant se trouverait dans le rapport de police en question ». « Une fois de plus,* a-t-il ajouté dimanche sur Europe 1, *nous sommes donc en présence d'une violation minutieusement organisée du secret de l'instruction. Je me réserve évidemment de m'expliquer sur le contenu de ce rapport et plus particulièrement sur les imputations diffamatoires qu'il contiendrait à mon égard quand on aura bien voulu en donner connaissance à mes avocats et à moi-même. »*

Me Bessis : « Un véritable aveu »

« Il n'arrive pas tous les jours que l'on détruise soi-même son propre système de défense », déclare Me Jean-Louis Bessis, avocat de Larsen FM à l'origine de l'affaire. *« C'est pourtant ce qu'ont fait MM. Droit, Hersant et de Chaisemartin en produisant des faux à l'appui d'explications déjà peu convaincantes, et en fournissant ainsi à la justice un véritable aveu. C'est donc plus qu'un rebondissement, une véritable affaire dans l'affaire, et des poursuites pour faux et usage de faux devraient venir s'ajouter aux inculpations actuelles de corruption. C'est aussi l'aboutissement d'une longue enquête, ô combien entravée. L'institution judiciaire aura été torturée pour protéger la CNCL, M. Droit et le groupe Hersant. Espérons que, dans une sérénité retrouvée, la justice pourra cette fois aller jusqu'au bout dans la recherche de la vérité, même si cela passe par la levée d'immunité parlementaire de M. Hersant, impliqué au premier chef. »*

Religions

Selon un sondage SOFRES-« Figaro Magazine »

Deux Français sur trois favorables à un enseignement religieux à l'école

Selon un sondage de la SOFRES (réalisé auprès de 800 personnes les 23 et 24 septembre dernier) et publié dans le *Figaro Magazine* du 1er octobre, 60 % des Français se disent favorables à la proposition du cardinal Lustiger, archevêque de Paris, selon laquelle le catéchisme devrait être enseigné à l'école. 29 % y sont opposés. 11 % se disent indifférents ou sans opinion. Parmi les parents d'élèves, le pourcentage des avis favorables à l'entrée du catéchisme à l'école monte à 64 %. 26 % sont contre.

L'enseignement religieux devrait aussi comprendre le judaïsme pour 63 % des Français et l'islam pour 60 %. A la question : *« Comment concevez-vous la laïcité à l'école ? »*, 66 % des Français répondent que *« toutes les religions doivent être enseignées à l'école »* et 28 % qu'*« aucun enseignement religieux ne doit y avoir lieu »*. Les pourcentages sont respectivement de 71 % et 24 % pour les parents d'élèves.

Un sondage IPSOS-RTL-« le Monde » sur la culture religieuse des Français

Un sondage IPSOS portant sur les connaissances religieuses des Français (les fêtes, les personnages de la Bible, le vocabulaire, etc.) sera publié, mardi 4 octobre, par RTL et dans les colonnes du *Monde* (dans le numéro daté du 5 octobre).

Les changements dans les organes dirigeants en Union soviétique

L'ordre de bataille de M. Gorbatchev

MOSCOU
de notre correspondant

Ce week-end, M. Gorbatchev était partout à la fois. Dans les conversations des Soviétiques, bien sûr. A la « une » naturellement de tous les journeaux de Moscou, des Républiques, des villes, des campagnes, du parti, des komsomols ou encore des syndicats. Il était – par message – à la frontière occidentale de l'URSS pour souhaiter le succès au congrès constitutif du Front populaire d'Estonie, et poser ainsi les premiers jalons d'une nouvelle politique des nationalités. Il était aussi à la frontière orientale, à Vladivostok, où il pensait, en saluant un colloque international sur le bassin pacifique, à l'insertion de l'URSS dans cette zone en développement économique accéléré. En en chair et en os, mains posées à plat devant lui, il était enfin à cette session extraordinaire du Soviet suprême qui l'a porté, samedi 1er octobre, à la tête de l'Etat.

La veille, il n'avait pas fallu plus de soixante minutes pour mettre à l'écart tout la vieille garde de la direction du parti et il n'en a fallu que quarante-deux pour réaliser ce cumul des fonctions qui n'aurait normalement dû intervenir qu'au printemps prochain. Le vote, comme il se doit dans une chambre d'enregistrement, a été unanime, mais, à la satisfaction que laissaient voir certains des mille cinq cents députés, au monde qui entourait M. Eltsine, l'ancien premier secrétaire de Moscou éliminé il y a un an pour radicalisme réformateur, au vide, surtout, autour de M. Ligatchev, le chef de file des conservateurs qui avait perdu vendredi le secteur-clé de l'idéologie, on sentait bien que cette intronisation était tout sauf rituelle.

Bref, et dépourvu de toute formule de circonstance, le discours d'acceptation de M. Gorbatchev fut une sorte d'ordre de bataille. *« La conception que j'ai de ma tâche à ce poste,* a-t-il dit d'emblée, *est de tout faire pour développer et réhausser l'autorité des soviets* (assemblées élues) *et faire d'eux les instruments réels du pouvoir absolu du peuple. » « La reconstruction et le renouveau de notre société sont entrés dans une nouvelle étape* (où) *les discussions passionnées, les réunions et les analyses des erreurs passées ne sont plus suffisantes »*, poursuit-il en expliquant qu'il faut maintenant *« des progrès concrets, une véritable amélioration dans tous les domaines, spécialement ceux qui concernent le niveau de vie de la population ». « Les gens,* dit-il, *comprennent nos problèmes et difficultés mais demandent des actions plus énergiques et résolues. Le moment est* (donc) *venu de ne plus attendre de nouvelles instructions d'en haut mais d'appliquer activement et partout les décisions adoptées au niveau des ateliers, des villes et des campagnes* (...) ». Ces décisions, rappelle-t-il alors, ce sont la revalorisation du rôle de l'appareil de l'Etat, le développement de la « glasnost », la libération de l'esprit d'initiative, la fondation d'un Etat socialiste de droit et la modification de la Constitution et des lois électorales sur la base de projets qui seront, indique-t-il, très prochainement publiés.

Une « fédération d'Etats souverains »

Le message est clair : le bouleversement de la composition de la direction doit et va s'accompagner d'une accélération du programme de réformes, et ceux qui traîneront les pieds à chacun des échelons subiront le sort des conservateurs de la direction. Après avoir senti, durant sa tournée en Sibérie, à quel point le recul de la peur favorisait l'expression du mécontentement populaire et, par là même l'amplifiait, après avoir vu durant l'été à quel point la moindre pause laissait croire que les pesanteurs conservatrices auraient raison de tous les mots d'ordre réformateurs, M. Gorbatchev veut brusquer les choses – comme il vient déjà de le faire avec la réforme de l'appareil du parti.

De ce point de vue, la plus spectaculaire manifestation de cette accélération aura moins été samedi cette session du Soviet suprême que les vœux de succès que le secrétaire général a fait transmettre par le premier secrétaire du Parti estonien au congrès de fondation du Front populaire, car cette organisation (*le Monde* du 1er octobre) ne se contente pas de réunir l'ensemble des partisans de la *« perestroïka »*, membres ou non du parti, mais revendique également le changement radical des liens rassemblant, au sein de l'URSS, les quinze Républiques qui la composent.

L'idée est de faire de l'Union soviétique une *« fédération d'Etats souverains »*, tant dans les domaines économique que politique. C'est une idée révolutionnaire, puisque l'URSS est aujourd'hui totalement dirigée depuis Moscou, et avec la volonté délibérée d'effacer les différences nationales pour créer un seul et unique pays – russe avant tout.

De l'Arménie aus Etats baltes en passant par les Républiques musulmanes, on s'aperçoit aujourd'hui que cette volonté d'intégration est un rêve néfaste et irréalisable, et M. Gorbatchev – on le savait depuis juin dernier, mais c'est officiellement dit avec ce message – veut que les idées estoniennes fassent leur chemin, se rodent et s'affinent, car il sait que c'est sur cette question de la décentralisation et des rapports entre les nationalités que se jouera l'avenir de l'empire.

Ce week-end n'était pas seulement celui de la retraite de M. Gromyko.

BERNARD GUETTA.

Pas de siège au bureau politique pour Vladimir Krioutchkov, nouveau chef du KGB

Quand la police secrète perd de son poids



Un des résultats du dernier remaniement à Moscou est de réduire le poids politique du KGB, la police secrète. A la différence en effet de son pécécesseur, Viktor Tchebrikov, le nouveau chef de l'institution, M. Vladimir Krioutchkov, n'a obtenu aucun siège au bureau politique du parti, même pas comme suppléant, ce qui est sans précédent depuis les années 70. Il reste simple membre du comité central (auquel il a été élu en 1986), alors que son « concurrent » du ministère de l'intérieur (MVD), M. Vlasov, vient d'être promu suppléant du bureau politique.

Ce changement dans la hiérarchie institutionnelle pourrait refléter une situation de fait : le MVD a été en effet beaucoup plus visible tous ces derniers mois, aussi bien dans les enquêtes sur les grandes affaires de corruption – que le KGB se réservait d'ordinaire – que dans les opérations de maintien de l'ordre, notamment en Transcaucasie.

Après le règne de Beria, qui avait cumulé la direction des deux ministères et siégeait au bureau politique, le KGB avait été déjà diminué par Khrouchtchev : ses premiers chefs post-staliniens (le général Serov, puis Chelepine et Semitchastny), se contentèrent pendant plus de dix ans d'un siège au comité central, jusqu'à ce que l'institution soit réintroduite progressivement au bureau politique avec Andropov, élu suppléant, puis titulaire en 1973. Mais il n'était pas question de faire de même pour le ministre de l'intérieur. Même Nikolaï Chtchelokov, un affidé de Brejnev s'il en fut, resta simple membre du comité central pendant tout son mandat.

Né en 1924, Vladimir Krioutchkov était l'un des plus anciens des six vice-présidents que comptait jusqu'à samedi le comité de la sécurité d'Etat, et sa promotion « court-circuite » les deux premiers vice-présidents de l'organisation, Nikolaï Emokhonov et Filipp Bobkov, nommés respectivement en 1984 et 1985. Il a commencé sa carrière à Stalingrad, notamment dans les jeunesses communistes pendant et après la guerre. Juriste de formation (tout comme M. Gorbatchev ou encore M. Loukianov, un autre promu du week-end), il a travaillé dans la procurature de sa région avant de suivre, au début des années 50, les cours de l'Ecole supérieure diplomatique du ministère des affaires étrangères.

Envoyé à Budapest comme diplomate en 1954, il a vécu là-bas l'insurrection hongroise de 1956, sous la direction de l'ambassadeur Iouri Andropov, qui le fit venir peu après à la direction des relations avec les pays socialistes au comité central, dont le futur successeur de Brejnev venait de prendre la direction. Il suivit à nouveau Andropov au KGB en 1967, devenant collaborateur, puis chef (en 1974) de sa première direction principale, celle qui s'occupe de la collecte du renseignement à l'étranger. En 1978, il devenait vice-président du KGB avec le grade de général-colonel.

Il est possible, mais non certain, que M. Sergueï V. Krioutchkov, premier secrétaire à l'ambassade d'URSS à Paris, qui fut expulsé de France avec le « groupe des 47 » en avril 1983, soit son fils. Notons encore que M. Vladimir Krioutchkov avait été le plus haut gradé du KGB qui accompagnait M. Gorbatchev à Washington en décembre dernier.

MICHEL TATU.

Les raisons d'un cumul

MOSCOU
de notre correspondant

En se faisant nommer, le samedi 1er octobre, président du présidium du Soviet suprême, c'est-à-dire chef de l'Etat, M. Gorbatchev n'aura fait qu'anticiper de quelques mois sur une décision déjà prise au début de l'été dernier.

A la fin du mois de juin, la dix-neuvième conférence fédérale du parti avait en effet décidé que les fonctions de premier secrétaire du parti et de chef des exécutifs de l'appareil d'Etat devraient désormais être confondues à tous les niveaux – c'est-à-dire du secrétariat général et de la présidence de l'Etat jusqu'aux maires et premiers secrétaires de ville. L'adoption de cette réforme avait été explicitement demandée par M. Gorbatchev dans son rapport introductif.

Cette proposition avait d'abord suscité beaucoup d'incompréhension, au premier chef parmi les délégués réformateurs, qui y avaient vu, au contraire, un renforcement des pouvoirs de l'appareil du parti. M. Gorbatchev avait dû revenir à la tribune pour expliciter ce qu'il avait d'abord souhaité laisser implicite : le fait que, en devenant élu par des responsables désignés par des assemblées élues, le premier secrétaire du parti devenait aussi, et avant tout, susceptible d'être révoqué ou non réélu par ces mêmes assemblées.

Le but de sa réforme était donc non pas de renforcer les pleins pouvoirs de l'appareil du parti, mais, bien au contraire, de soumettre les responsables de cet appareil à un contrôle populaire qu'il souhaite par ailleurs renforcer en démocratisant les procédures électorales.

Pour ce qui est du secrétaire général, c'est-à-dire de M. Gorbatchev lui-même, cette réforme avait naturellement un autre objectif : celui de le mettre à l'abri d'une révolution de palais au sein du comité central, car si la direction peut destituer un secrétaire général, elle ne peut pas, en revanche, du moins directement, révoquer un président élu.

B. G.

Réactions favorables à l'Ouest

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a été le premier dirigeant occidental à féliciter M. Gorbatchev pour son nouveau titre de chef de l'Etat, dont elle a espéré qu'il lui facilitera la tâche pour la mise en œuvre de ses réformes. Le chef du gouvernement italien, M. Ciriaco De Mita, sera, pour sa part, le premier des leaders occidentaux à rencontrer le chef du Kremlin investi de ses nouvelles fonctions, puisqu'il se rendra à Moscou à la mi-octobre, a-t-on annoncé officiellement à Rome.

L'administration américaine, tout en se gardant de tout commentaire officiel, a enregistré avec satisfaction le renforcement des pouvoirs du secrétaire général du PCUS. Selon le *New York Times* de lundi 3 octobre, l'événement *« mérite d'être bien accueilli en Occident »*.

Pour M. Hans-Dietrich Genscher, chef de la diplomatie ouest-allemande, l'Occident doit, *« avec clairvoyance et responsabilité, profiter au mieux des possibilités d'un changement profond »* qui se trouvent dans les décisions prises à Moscou. Le président de la République, M. Richard von Weizsaecker, a adressé un message de fécilitations à son nouvel homologue soviétique, tandis que le chancelier Kohl, en visite en Indonésie, demandait prudemment d'*« analyser la situation de près avant de tirer des conclusions hâtives »*.

A Pékin, l'agence Chine nouvelle a estimé que le remaniement de la direction soviétique constituait *« le résultat inévitable d'un débat de longue haleine sur les réformes en URSS »* et *« une étape majeure »* dans leur mise en œuvre. Mais, a ajouté l'agence chinoise, *« il ne faut pas attendre de miracle de ce remaniement »*.

Le président israélien Haïm Herzog, le chef de l'Etat syrien Hafez Al Assad, le président tunisien Ben Ali ont également félicité M. Gorbatchev pour ses nouvelles fonctions, de même que plusieurs dirigeants des pays du bloc socialiste. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

RFA : ministre-président de Bavière

M. Franz Josef Strauss est dans un état critique

BONN
de notre correspondant

Le ministre-président de Bavière, M. Franz Josef Strauss, soixante-treize ans, se trouvait lundi 3 octobre entre la vie et la mort dans le service de réanimation de l'hôpital des Frères de la Miséricorde, à Ratisbonne.

Il a été victime d'un accident cardiaque alors qu'il s'apprêtait à saluer le prince Johannes von Thurn und Taxis, qui l'avait invité sur ses terres pour une partie de chasse. M. Strauss a été immédiatement transporté par hélicoptère vers la ville la plus proche, Ratisbonne. Les médecins du service de réanimation ont, dans la nuit de samedi à dimanche, procédé à une opération à l'abdomen, et formulé alors un pronostic plutôt optimiste, la circulation sanguine se rétablisssant lentement.

Dans la journée de dimanche, cependant, l'état de santé du patient, qui n'avait toujours pas repris connaissance, s'aggravait : des complications pulmonaires étaient apparues, provoquant de sérieuses perturbations dans les fonctions vitales essentielles. Les médecins ont estimé que M. Strauss n'était pas en état d'être transféré dans un hôpital de Munich mieux équipé, si bien que les appareils nécessaires à son traitement ont été transportés par avion vers Ratisbonne. Deux spécialistes munichois sont venus se joindre à l'équipe médicale de l'hôpital des Frères de la Miséricorde.

Rien, ces derniers jours, n'avait pu laisser supposer cette brusque aggravation de l'état de santé du ministre-président de Bavière. Son emploi du temps, très chargé comme à l'habitude, n'avait subi aucune modification. On l'avait vu, vendredi, inaugurer à Augsbourg une usine travaillant sur le programme spatial Ariane-5, puis fêter jusqu'au-delà de minuit le soixantième anniversaire du président de la Chambre patronale bavaroise. On pouvait simplement noter un penchant inhabituel de M. Strauss pour l'eau minérale, une attitude mise sur le compte du diabète dont il souffrait depuis plusieurs mois.

LUC ROSENZWEIG.

GRANDE-BRETAGNE : l'ouverture du congrès de Blackpool

M. Kinnock a été réélu à la tête du Parti travailliste avec 89 % des voix

BLACKPOOL
de notre envoyé spécial

M. Neil Kinnock a été réélu, dimanche 2 octobre, leader du Parti travailliste. Lors de la première journée du congrès de sa formation, réunie à Blackpool, ce qui n'aurait dû être qu'une formalité exigée par les statuts s'est transformée en référendum sur la personnalité et la politique du dirigeant du Labour. La « gauche dure » travailliste avait, en effet, défié M. Kinnock, accusé de dérive droitière et de compromission avec les valeurs thatchériennes, en lui opposant un concurrent. Ce dernier, M. Tonny Benn, n'a obtenu que 11 % des voix contre 89 % à M. Kinnock. Le leader travailliste sort donc renforcé de cette compétition, qu'il avait cherché à éviter.

M. Kinnock procède par petits pas et recule même précipitamment à l'occasion, comme il l'a fait, en juin, lorsqu'il est revenu, peu ou prou, à la doctrine du désarmement nucléaire unilatéral de la Grande-Bretagne, après avoir semblé un moment prêt à l'abandonner. Mais son objectif est de rendre aux travaillistes une « culture de gouvernement », en prenant en compte les changements intervenus dans la société depuis l'arrivée de Mme Thatcher au pouvoir.

Le leader adjoint du parti, M. Roy Hattersley, n'a recueilli de son côté que 67 % des voix. Il avait en face de lui deux concurrents, MM. John Prescott et Eric Heffer. Le premier, qui critiquait davantage son manque de dynamisme que sa ligne politique, a obtenu 24 % des suffrages. Le second, qui s'était présenté en tandem avec M. Benn, au nom des valeurs socialistes traditionnelles jugées menacées, n'a eu que 9 %. L'événement confirme donc la perte d'influence de la « gauche dure », qui se bat désormais davantage pour témoigner que pour l'emporter.

Le congrès de Blackpool devrait permettre à M. Kinnock de préciser les contours encore flous du « nouveau réalisme » qu'il appelle de ses vœux et qui comporte notamment sa conversion à l'idéal européen. La popularité du Labour a souffert des hésitations et querelles de ces derniers mois : selon un sondage publié dimanche, les conservateurs sont crédités de 44 % d'intentions de vote contre 39 % pour les travaillistes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

A TRAVERS LE MONDE

Liban

Un mouvement terroriste annonce la prochaine libération d'un otage

Beyrouth *(AFP)*. – Le Jihad islamique pour la libération de la Palestine (JILP) a annoncé, le samedi 1er octobre, qu'il allait relâcher un de ses quatre otages *« en signe de bonne volonté »*, et que la libération des trois autres interviendrait si les Etats-Unis œuvraient en faveur d'une *« détente au Moyen-Orient »*.

L'organisation clandestine, qui détient depuis vingt mois trois Américains – MM. Alann Steen, Jesse Turner et Robert Polhill – et un Indien détenteur d'une carte de résident permanent aux Etats-Unis, M. Mithileswhar Singh, ne précise pas le nom de l'otage qu'elle va relâcher, ni la date et le lieu de sa libération.

Dans un communiqué manuscrit en arabe, parvenu au bureau d'une agence de presse occidentale à Beyrouth, le JILP affirme : *« Nous avons décidé de libérer un des otages pour prouver notre bonne volonté et notre sérieux dans cette affaire et comme un signe irréfutable en direction de Washington, qui doit le constater et agir dans la région en conséquence. »*

Yougoslavie

Le principe d'une révision constitutionnelle en Serbie est approuvé

La direction de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY) a apporté son appui, vendredi 30 septembre, aux Serbes qui réclament une révision de la Constitution de 1974, visant à étendre les pouvoirs de la République de Serbie sur les deux provinces autonomes du Kosovo et de la Voïvodine. Depuis le mois de juillet, les manifestations se succèdent pour réclamer la reprise en main dans ces deux provinces qui font partie de la République de Serbie et le départ de leurs responsables, que les Serbes accusent notamment de ne rien faire contre la montée du nationalisme albanais dans le Kosovo. La direction fédérale de la LCY avait jusque-là désapprouvé ces manifestations. Vendredi, cependant, elle a reconnu *« le bien-fondé des arguments de la Serbie »*. Le chef de la LCY, M. Stipe Suvar, a déclaré que ce problème était *« une des principales causes de l'instabilité politique croissante »* dans le pays. Cette prise de position est considérée comme une importante victoire pour M. Slobodan Milosevic, numéro un du parti et figure de proue du mouvement nationaliste en Serbie.

Selon les observateurs, elle devrait annoncer une série de purges dans les instances dirigeantes des provinces du Kosovo et de Voïvodine. Dès samedi, M. Bosko Krunic, ancien chef de la LCY et représentant de la Voïvodine à la présidence du parti (le bureau politique), a démissionné. Défenseur de l'autonomie de cette province, il s'était vigoureusement élevé contre la revendication serbe d'une réforme constitutionnelle visant à la réduire. C'est la seconde démission en une semaine au sein du bureau politique, après celle de M. Franc Setinc, le 26 septembre. – *(AFP, Reuter.)*

● **IRLANDE DU NORD : un catholique assassiné.** – Un catholique a été tué à bout portant par des hommes qui ont fait irruption dans sa maison dans l'ouest de Belfast, le lundi 3 octobre, à 3 heures du matin. Au même moment, quatre enfants et leur grand-mère ont échappé à une fusillade dans leur maison au sud de la ville, a révélé la police. – *(AP.)*

● **NICARAGUA : le gouvernement proteste contre l'attribution d'une nouvelle aide à la Contra.** – Le gouvernement sandiniste s'est élevé, le samedi 1er octobre, contre l'approbation, la veille, par le Congrès américain, d'une aide humanitaire de 27 millions de dollars à la Contra. Le président Ortega a qualifié la décision des Etats-Unis d'*« inadmissible »* en indiquant que le thème de l'aide aux rebelles serait au centre des discussions du sommet des chefs d'Etat d'Amérique centrale qui doit avoir lieu le mois prochain au Salvador. Le vote du Congrès américain prévoit que 16,5 millions de dollars d'aide militaire pourraient être débloqués, après un nouveau vote, s'il est avéré que le processus de paix pour la région a échoué. – *(AFP.)*

Afrique

ZAIRE

La rencontre de M. Botha et de M. Mobutu concrétise la percée diplomatique de Pretoria en Afrique noire

Un vaste ballet diplomatique agite le sous-continent africain. On assiste à une série de rencontres entre chefs d'Etat dont la plus spectaculaire a eu lieu, le samedi 1er octobre, à Gbadolite, le village natal du président zaïrois, M. Mobutu Sese Seko, entre ce dernier et le président sud-africain, M. Pieter Botha. C'est une première dans les relations entre l'Afrique du Sud et ses voisins noirs.

Le même jour, s'est tenu à Franceville au Gabon une réunion tripartite entre les présidents Omar Bongo (Gabon), Denis Sassou N'Guesso (Congo) et José Eduardo Dos Santos (Angola). Ces discussions étaient centrées sur les moyens d'aboutir à la « réconciliation nationale » dans l'ancienne colonie portugaise entre le parti au pouvoir – le MPLA – et le mouvement rebelle de l'UNITA.

Ces pourparlers seront suivis, jeudi 6 et vendredi 7 octobre, par un autre sommet à Lusaka, la capitale zambienne. Aux trois dirigeants déjà cités se joindront M. Mobutu et M. Kenneth Kaunda (Zambie). Le Nigéria, le Mali et la Côte-d'Ivoire enverront également des observateurs. De cette succession de rencontres multilatérales, l'Afrique du Sud est pour l'instant exclue. Cette offensive diplomatique est la prolongation à l'échelon régional des négociations quadripartites entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, sous l'égide américaine, qui reprendront sans doute la semaine prochaine à Brazzaville.

GBADOLITE (Zaïre)
de notre envoyé spécial

Gbadolite a ignoré cet hôte un peu gênant, resté en tout six heures dans le refuge du père de l'indépendance zaïroise. Officiellement, le maréchal a choisi sa retraite pour ce rendez-vous car c'est le seul endroit où il est détendu et à l'aise. Ici, il n'y a pas de risque de manifestation intempestive comme à Kinshasa où un groupe d'environ deux cents étudiants protestataires a été dispersé par la police. Deux d'entre eux au moins ont été blessés par balle.

Les entretiens se sont déroulés dans le somptueux palais de M. Mobutu qualifié de « Versailles de la jungle ». C'est un palace à l'architecture moderne, délire grandiose de marbre, de dorures, de bassins éclaboussés de jets d'eau multiples au milieu d'un jardin tropical dessiné et aménagé, selon la presse de Johannesburg, par un paysagiste sud-africain.

Comme l'a souligné, au début des entretiens, le président de l'ancienne colonie belge : *« Il n'y a pas d'ordre du jour, mais nous allons l'établir. »* Les conversations, selon le communiqué final, ont porté sur *« les négociations sur la paix et la réconciliation nationale en Angola, l'indépendance de la Namibie, les développements de la situation en Afrique australe et centrale après le retour de la paix en Angola et l'indépendance de la Namibie, la situation de Nelson Mandela et des « six condamnés à mort de Sharpeville »*.

Planté sur le tapis rouge, le maréchal Mobutu montre quelques signes d'impatience au pied de la passerelle. La porte du Boeing-707 d'une compagnie privée sud-africaine est ouverte. Mais la manœuvre pour amener la plateforme à la bonne hauteur prend trop de temps. Le président Botha se fait ensuite attendre. Il apparaît enfin, radieux, coiffé de son chapeau noir, escorté par plusieurs ministres dont MM. « Pik » Botha (affaires étrangères) et Magnus Malan (défense). C'est un accueil ordinaire, sans effusion, ni protocole pour cette rencontre historique entre le dirigeant d'un pays qui symbolise l'oppression des Noirs et le tout-puissant leader de la deuxième nation la plus peuplée d'Afrique noire. L'événement aurait été jugé impensable il n'y a pas si longtemps encore.

« Dans le même bateau »

L'aboutissement de deux ans de tractations est à l'origine de ce rapprochement surprenant dont M. « Pik » Botha est le principal artisan. Certes, la poignée de main a été donnée à 1 000 kilomètres de Kinshasa, la capitale, dans ce village de trente-sept mille habitants perdu au nord-est de l'immensité zaïroise, aux confins de l'équateur. Le président Botha ne fait pas le difficile : *« Je comprends pourquoi j'ai été invité ici à Gbadolite, c'est très joli. »*.

Le « Guide suprême de la nation, M. Mobutu Sese Seko » n'a pas lésiné sur les moyens pour sortir de sa torpeur tropicale son village natal où les huttes en terre battue côtoient les immeubles en béton. Mais les autorités ont donné un profil bas à la venue de ce « chef blanc » pas comme les autres. Pas de drapeau sud-africain, pas d'hymne national, ni de chants et de danses. *« La garde présidentielle, la fanfare, c'est parce que notre président est là,* fait remarquer un officiel, *pas à cause de l'autre. » « Cette visite n'est pas officielle »*, insiste-t-il.

En ce qui concerne ce dernier point, le texte indique que le Zaïre a demandé que les condamnés soient tous libérés et que *« la réponse flexible de M. Botha à propos de Nelson Mandela a encouragé M. Mobutu »*. Le cas des « six » *« sera examiné après épuisement de la procédure judiciaire en cours »*.

« Un tour d'horizon complet, selon M. Mobutu, *au cours duquel on est allé au fond des choses. »* Ce dernier a accepté une invitation à se rendre en Afrique du Sud car *« il n'est plus effrayé d'avoir des contacts avec ce pays »*. *« Je comprends,* a-t-il souligné, *le changement et la transition qui se produisent actuellement en Afrique du Sud. Nous sommes tous dans le même bateau »*, a-t-il conclu.

Aucune indication n'a été donnée sur la possibilité d'établir des liens plus solides entre les deux pays en ouvrant par exemple des délégations commerciales dans les capitales respectives. Ainsi que l'a fait remarquer M. Botha, *« il faut procéder de façon graduelle, ne pas précipiter les choses, faire comprendre que l'Afrique du Sud ne peut être exclue du sous-continent »*. Il est convaincu qu'à la longue des relations commerciales seront établies.

Ce n'est un secret pour personne que les produits sud-africains sont vendus dans la province du Shaba au sud du Zaïre et que le cuivre de cette région est exporté notamment par le port de Durban. Les camions sud-africains sillonnent les routes de l'Afrique australe jusqu'à Lubumbashi, voire plus au nord.

Cette rencontre peut donc apparaître comme un début, la concrétisation de l'offensive de Pretoria vers ses voisins noirs. En moins d'un mois, le président Botha a rencontré trois chefs d'Etats africains en dehors des frontières de son pays. Le 12 septembre, M. Joaquim Chissano au Mozambique. Le lendemain, M. Kamuzu Hastings Banda du Malawi, et, le 1er octobre, M. Mobutu.

M. « Pik » Botha s'est encore rendu, à la fin de la semaine dernière, à Bangui, en République centrafricaine, et des émissaires du ministère sud-africain des affaires étrangères ont effectué récemment de fréquents allers et retours à Abidjan.

Le président Botha ne cache pas que « la prochaine étape » de ce rapprochement pourrait être une conférence régionale, toujours sur la paix, à laquelle l'Afrique du Sud serait associée. Il faudra encore vaincre bien des résistances, notamment celles de M. Dos Santos et du président zimbabwéen, M. Mugabe.

Pretoria a décidé de jouer la carte africaine plutôt que de se disperser dans de vains efforts du côté de l'Europe et des Etats-Unis, accusés de ne rien comprendre à la mentalité du continent. Les Afrikaners n'ont jamais cessé de se proclamer africains à part entière. Le gouvernement tente en ce moment de faire admettre à ses voisins noirs qu'il est préférable d'avoir des rapports cordiaux avec le « le grand Satan », d'autant qu'il ne leur est pas possible de faire quoi que ce soit sans lui.

La carte Mobutu est un précieux atout. Le président du Zaïre a-t-il obtenu certaines assurances quant au sort de Nelson Mandela comme le bruit en a couru ? Le ministère sud-africain des affaires étrangères s'est empressé, dès dimanche, dans un communiqué, de faire savoir qu'aucune promesse en ce sens n'avait été faite et qu'il convenait de s'en tenir à la lettre du communiqué commun.

Gbadolite restera dans l'Histoire soit comme une trahison, soit comme une preuve de réalisme et un exemple d'opportunisme. Il est difficile de dire si le courant est passé. Un somptueux déjeuner a clos cette visite. M. « Pik » Botha était songeur. M. Magnus Malan, particulièrement enjoué et le président Botha plutôt tourné vers le ministre de l'intérieur, M. Bula Mandungu Nyati, qui a l'avantage de parler anglais. Le repas s'est achevé brusquement lorsque le chef de l'Etat sud-africain s'est levé sans attendre le café. L'orage menaçait. Le départ a été précipité, en avance sur l'horaire prévu. Il n'était plus besoin d'en rajouter.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ALGÉRIE

Plusieurs grèves dures traduisent le mécontentement général

ALGER
de notre correspondant

Depuis une semaine la grève paralyse la zone industrielle comprise entre Rouiba et Réghaïa, à une vingtaine de kilomètres à l'est d'Alger. La suppression d'une « prime de jouet » de 100 dinars (1) par enfant allouée aux travailleurs de la Société nationale de véhicules industriels (SNVI, ex-Berliet) est à l'origine d'un conflit social qui s'est étendu rapidement aux autres entreprises.

Un imposant dispositif anti-émeutes a été mis en place. Des centaines d'hommes de CNS (compagnies nationales de sécurité), l'équivalent des CRS français, ont été déployés, casqués, munis de boucliers, afin de barrer l'accès au centre de Rouiba, interdisant du même coup la route de la capitale aux grévistes, qui avaient pourtant décidé d'aller s'y faire entendre. De violents affrontements ont opposé les manifestants aux forces de l'ordre, qui disposaient de canons à eau et de chiens policiers. Plusieurs personnes auraient été blessées. Et la rumeur veut que le wali (préfet) de Boumerdès (ex-Rocher Noir) ait été accueilli à coup de boulons par les travailleurs en colère, alors qu'il venait sur les lieux s'enquérir de la situation.

Dimanche 2 octobre, la grève a éclaté dans la matinée au centre des chèques postaux et au centre de tri postal d'Alger-gare, avant de s'étendre au cours de la journée à l'ensemble des PTT. Les fonctionnaires des postes réclament l'application d'un statut spécial prévu par le statut général du travailleur (SGT), sorte de grille des salaires à l'échelle nationale. Mais Alger et sa banlieue n'ont pas le monopole de la tension sociale. Des conflits sont signalés ici et là en province, qui traduisent un mécontentement général de plus en plus sensible.

Au cours de l'été, plusieurs incidents ont éclaté – à l'Est comme à l'Ouest – à cause du manque d'eau. Une pluviométrie trop faible, conjuguée à une structure des réseaux d'adduction encore insuffisante en dépit de grands travaux menés ces dernières années, ont imposé un rationnement de l'eau de plus en plus difficilement accepté.

Les pénuries de denrées de première nécessité, comme la semoule, base de l'alimentation en Algérie, qui fait cruellement défaut en ce moment, le beurre difficile à trouver tout au long de l'année, les *« tensions »* sur d'autres produits aussi divers que les détergents, les ampoules électriques, l'huile, le café, le thé, exacerbent les ressentiments des Algériens, qui vivent cette situation comme une éternelle injustice. Dans l'Est, des entrepôts et des camions transportant de la semoule auraient été mis à sac. Des réfrigérateurs fabriqués par l'Eniem à Tizi-Ouzou et destinés à l'exportation vers la Libye, alors que la demande intérieure algérienne va croissant, auraient été interceptés et détruits.

La rentrée des classes a été une épreuve pour tous les parents. La pénurie chronique des fournitures scolaires, engendrant une spéculation éhontée sur des produits revendus, bien souvent, en troisième main, a grevé des budgets familiaux déjà mis à mal par la cherté de la vie. La viande peut coûter jusqu'à 200 dinars le kilo et reste, de toute façon, hors de portée de la plupart des bourses dans un pays où le salaire minimum ne dépasse guère 1 200 dinars par mois.

Suppression de l'allocation touristique

Le ras-le-bol est partout sensible, et le climat social continue de se crisper au rythme des dernières mesures impopulaires que les autorités prennent sans toutefois les annoncer officiellement. Ainsi, l'allocation touristique servie en devises aux Algériens qui voyagent à l'étranger est-elle supprimée à compter de dimanche et *« jusqu'à nouvel ordre »*. Les banques ont été informées de cette décision par télex, jeudi 29 septembre en fin de matinée. Initialement accordée une fois par an, cette mesure avait été modifiée, peu après le début de la dégringolade des prix du baril de pétrole brut, en mars 1986. Elle n'était plus accordée qu'une année sur deux, pour les Algériens majeurs, puis très rapidement une année sur quatre.

La situation économique de l'Algérie n'a jamais été aussi noire. Elle doit faire face à des échéances considérables avec des recettes en constante diminution. Tous les moyens sont bons pour économiser les devises, et le discours « canon » du président Chadli (*Le Monde* du 21 septembre) l'a rappelé sans détour. Mais les citoyens algériens ont diversement apprécié la prestation du chef de l'Etat. Ils ressentent ces mesures comme une profonde injustice et désignent volontiers les classes dirigeantes comme seules responsables des malheurs de la nation.

FREDERIC FRITSCHER.

(1) Un dinar algérien équivaut plus ou moins à un franc français.

Proche-Orient

ISRAËL

Incidents à Jérusalem à la veille de la « Journée de la Torah »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Jérusalem célébrait, le lundi 3 octobre, la « Journée de la Torah » qui marque la fin de la période du Nouvel An juif. C'est véritablement le début de la nouvelle année, et la préparation de ce moment de fête et de recueillement fut dans la capitale, à l'image de l'année écoulée, ponctuée d'incidents.

Dimanche matin, une très faible charge, dissimulée dans un pain, a explosé à la hauteur d'une épicerie. Explosion sans gravité qui n'a provoqué que quelques égratignures et dont la police ignore l'origine. Elle serait presque passée inaperçue si elle n'avait eu lieu dans un endroit éminemment sensible : le quartier de Mea Sharim, bastion des juifs ultra-orthodoxes. Au même moment, une autre charge guère plus importante – presque un pétard – sautait dans le quartier juif de la vieille ville – terrain sensible là aussi.

Quelques heures plus tard, dans la principale artère commerçante du secteur arabe, la rue Salahedin, la vitrine d'une banque israélienne volait en éclats, pulvérisée par des jets de pierres. En contrebas, dans le village palestinien de Silwan, au pied de la vieille ville, jeunes manifestants et policiers échangeaient des pierres et des grenades lacrymogènes.

Il ne s'est agi que d'incidents mineurs, localisés, qui ont à peine troublé cet après-midi consacré à la préparation de la « Journée de la Torah ». Mais voilà près de trois semaines que, chaque nuit ou presque, des accrochages ont lieu dans les villages arabes entourant Jérusalem. Et leur répétition façonne un climat nouveau dans la capitale, qu'accompagne la poursuite des affrontements en Cisjordanie et à Gaza : une trentaine de blessés par balles ce week-end, la ville de Hébron quasi bouclée par l'armée après les violents incidents de vendredi.

Passée la « Journée de la Torah », Israël entrera en campagne électorale avec prestations quotidiennes des partis politiques à la télévision. La bataille pour le scrutin législatif du 1er novembre s'annonce âpre. Les premières escarmouches, peu amènes, sont déjà agrémentées d'un léger fumet de scandale politico-policier. Ce week-end, le très sérieux quotidien *Haaretz* affirmait que trois anciens agents des services secrets recrutés par les travaillistes pour assurer leur service d'ordre avaient espionné les quartiers généraux du Likoud. On ne parle pas encore de « Likoud Gate », et le Parti travailliste a catégoriquement démenti, mais le ton est donné.

ALAIN FRACHON.

La recherche d'un règlement dans le Golfe

Léger optimisme à l'ONU après le face-à-face irano-irakien

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

« Je ne parlerai pas, et si mon collègue iranien décide de commenter nos discussions à sa façon, je me réserve le droit d'en faire autant. » Ton sec, visage grave, le ministre irakien des Affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a quitté, au soir du samedi 1er octobre, le siège des Nations unies sans donner la moindre indication sur le contenu de la première et longue séance de travail - trois heures - avec le ministre iranien, M. Ali Akbar Velayati. La gravité de son expression donnait à penser que plus rien n'allait entre les belligérants. Sortant à son tour quelques minutes plus tard, M. Velayati, regard serein, a quelque peu rassuré les journalistes en affirmant que *« la première partie de la négociation new-yorkaise était achevée »* et que la *« deuxième commencera lundi »*. *« Nous sommes venus à New York pour obtenir l'application du premier paragraphe de la résolution 598, et pour avancer dans l'étude des autres paragraphes »*, a-t-il ajouté avant de s'engouffrer dans sa limousine.

Utile indication. En effet, M. Velayati a confirmé que les discussions tournaient autour de l'un des aspects les plus difficiles des efforts de paix, à savoir le retrait des troupes sur les frontières internationalement reconnues. Contenue dans le premier paragraphe de la résolution, cette disposition n'a pas été appliquée en même temps que l'arrêt des combats (le 20 août 1988). Or le cessez-le-feu est intervenu à l'avantage des Irakiens, qui occupent une petite partie du territoire iranien. Afin de faire pression sur leurs ennemis, les dirigeants de Téhéran ont choisi d'agir là où leur avantage reste grand, c'est-à-dire dans les eaux internationales du Golfe, où leur marine procède parfois à la fouille de navires commerciaux irakiens et arabes. Les Etats arabes riverains, appuyés par les grandes puissances, demandent à l'Irak de se montrer souple dans la négociation.

« Meilleures dispositions » de Bagdad

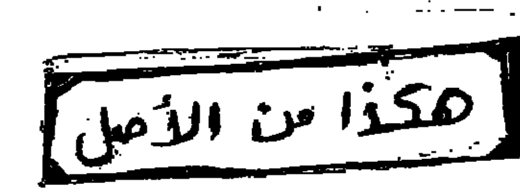
De son côté, Bagdad ne voit que sa précieuse voie d'eau, le Chatt-al-Arab, obstruée par des épaves et inutilisable en raison de la menace que représente la proximité des canons iraniens. Lorsque les premières négociations, tenues à Genève du 25 août au 13 septembre, furent interrompues, Bagdad exigeait le début immédiat du dragage et la conclusion d'un accord sur la liberté de navigation sur la voie d'eau.

La logique voudrait que l'Iran échange l'abandon des menaces sur la navigation dans le Golfe contre un retrait de l'armée irakienne. Or Bagdad ne saurait se dessaisir de l'énorme avantage qu'il détient en occupant des territoires iraniens sans obtenir une contrepartie substantielle sous la forme d'une quelconque garantie relative à la réouverture du Chatt-al-Arab.

Bien qu'une chape de plomb impénétrable recouvre les négociations, les indications obtenues font état d'une atmosphère constructive lors des discussions menées sur le mode de *« proximité »*, c'est-à-dire que les délégations ennemies, après un bref face-à-face formel, destiné surtout aux photographes, se tiennent dans des pièces séparées, alors que le secrétaire général de l'ONU convoie les messages des uns vers les autres. Tous ceux qui ont rencontré les ministres ennemis à New York affirment que *« l'Irak manifeste de meilleures dispositions qu'à la fin de la négociation à Genève »*, où M. Tarek Aziz formulait des exigences notoirement inapplicables.

Quant à l'Iran, sa délégation a tout intérêt à se montrer souple lors des contacts menés à New-York. M. Velayati souhaite, en effet, persuader les Irakiens que le siège de l'ONU est un endroit plus propice au succès que Genève, en raison de la présence permanente du très patient M. Perez de Cuellar.

CHARLES LESCAUT.



هكذا من الأصل

Amériques

CANADA : la lente remontée du Parti conservateur

Le premier ministre, M. Mulroney, annonce des élections générales pour le 21 novembre

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a mis fin samedi 1er octobre à plusieurs semaines de suspense en annonçant la tenue d'élections générales le 21 novembre prochain.

Le chef du gouvernement canadien a attendu que se confirme dans les sondages la lente remontée de son parti, tombé en disgrâce au fil des scandales qui ont contraint six ministres de son cabinet à démissionner en l'espace de trois années. Depuis la fin de cette série noire en février dernier, les conservateurs ont péniblement regagné le terrain perdu. Avec environ 38 % des intentions de vote, ils ne détiennent, depuis deux semaines seulement, qu'une courte avance de quelques points sur le Parti libéral de M. John Turner et sur le Parti néodémocrate de M. Edward Broadbent.

Arrivé au pouvoir le 4 septembre 1984 pour un mandat d'au maximum cinq années, M. Mulroney ne pouvait guère différer plus longtemps l'ouverture officielle de cette campagne. L'opposition libérale l'avait mis au pied du mur en décidant de bloquer son projet le plus cher – l'accord de libre-échange signé en début d'année entre le Canada et les Etats-Unis – jusqu'à ce que la population soit appelée à voter.

Cet accord, adopté par la Chambre des communes à la fin du mois d'août et ratifié la semaine dernière par le Congrès américain, n'avait plus qu'à recevoir l'aval du Sénat canadien pour entrer en vigueur, comme prévu, en janvier prochain. Le chef libéral, John Turner, s'est servi de la majorité que son parti détient au Sénat pour barrer la route à ce projet.

Cette manœuvre très contestée – les sénateurs nommés par les premiers ministres successifs sont censés échapper aux pressions partisanes – a néanmoins permis au Parti libéral de fixer à l'avance le principal enjeu des prochaines élections et de leur donner un caractère quasi référendaire.

Pour les conservateurs, la libéralisation progressive sur dix ans des échanges avec les Etats-Unis – de loin le principal client et fournisseur du Canada – est *« la clé d'une croissance durable »*, le seul moyen de garantir que le chômage et l'inflation continueront de baisser à un rythme comparable à celui des quatre dernières années. Ce point de vue est partagé par les gouvernements provinciaux à l'exception de celui, libéral, de l'Ontario, et surtout par l'ensemble des milieux d'affaires du pays.

Intérêts « vendus au rabais »

Les libéraux ont pris le risque de se priver de cette dernière clientèle, traditionnellement importante pour eux, et des votes des Québécois, largement favorables au libre-échange, en promettant, comme les néo-démocrates, de *« déchirer l'accord »* s'ils sont élus. Les deux formations d'opposition, appuyées par les syndicats et les nationalistes anglophones, estiment à l'unisson que M. Mulroney a *« vendu au rabais »* les intérêts du Canada, qu'il a sacrifié l'indépendance de son pays, appelé à devenir le *« cinquante et unième Etat américain »*.

Le libre-échange n'est pas le seul thème sur lequel le Parti libéral et le Parti néodémocrate se rejoignent, le premier ayant eu tendance ces derniers temps à s'aligner sur les options du second. Tous deux promettent de renoncer à l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire (un contrat de 8 milliards de dollars pour lequel Français et Britanniques sont en concurrence) d'interdire les essais de missiles de croisière américains en territoire canadien et d'annuler la privatisation partielle d'Air Canada. Visant les mêmes suffrages des classes moyennes et défavorisées, ils promettent plus de justice sociale aux laissés-pour-compte de la croissance économique. Les socio-démocrates restent toutefois les seuls à envisager à long terme un retrait du Canada de l'OTAN ainsi que la nationalisation de plusieurs banques.

Faire la différence

De son côté, le Parti conservateur compte faire valoir que la plupart des engagements pris en 1984 ont été remplis : suppression de nombreux obstacles à la libre entreprise, diminution du déficit budgétaire, réforme fiscale, retour du Québec dans le giron constitutionnel, quoique l'accord conclu reste à ratifier par les législatures du Nouveau-Brunswick et du Manitoba.

Dans la lutte serrée que les sondages annoncent actuellement entre les trois partis – un cas de figure rare au Canada habitué au bipartisme entre libéraux et conservateurs, – la personnalité de chacun des chefs pourrait bien faire la différence.

A cet égard, M. Turner part avec le handicap d'être à la fois le moins populaire auprès de l'électorat et le plus contesté au sein de ses propres troupes, qui lui reprochent publiquement son manque d'autorité morale et ses tergiversations sur les grands dossiers.

Edward Broadbent, dont le parti n'a jamais été aussi bien placé en début de campagne, est au contraire le plus apprécié des trois chefs, grâce à l'image d'homme *« droit et intègre »*, qu'il entretient auprès de la population. Son plus grand défi sera sans doute de séduire le Québec, avec son français toujours aussi ânonnant en dépit de ses efforts acharnés, et de vaincre la méfiance que son parti fédéraliste et centralisateur a toujours inspirée chez les francophones.

Entre les deux, M. Mulroney, après avoir fait amende honorable sur les scandales qui ont entaché la réputation de son équipe, compte sur ses qualités de tribun pour l'emporter, en Ontario surtout, où ses appuis sont faibles.

MARTINE JACOT.

ÉTATS-UNIS : le vote du budget

M. Reagan fait la paix avec le Congrès

WASHINGTON
de notre correspondant

« Le Congrès a bien travaillé, il mérite une petite tape dans le dos. » Le compliment est d'autant plus inhabituel qu'il émane du président Reagan, qui n'a guère cessé tout au long de sa présidence de tonner contre ces congressistes présentés comme irresponsables. Mais il est, si l'on veut, mérité : pour la première fois depuis douze ans, le Congrès des Etats-Unis a rempli ses obligations en matière budgétaire dans les délais prévus. La dernière des treize *« lois d'appropriation »* budgétaire a été votée vendredi 30 septembre à 23 heures 59 – soit une minute avant la fin de l'année fiscale, fixée au 1er octobre.

L'an dernier, il avait fallu attendre la nuit du 22 décembre pour que les congressistes, pressés de quitter Washington pour les fêtes de Noël, votent en une seule fois l'ensemble du budget, mettant le président dans l'obligation de signer un énorme document (20 kilos de papier) tout encombré de mesures auxquelles il s'opposait.

Quelques semaines plus tard, dans son discours sur l'état de l'Union, M. Reagan lançait un avertissement au Congrès : *« Si vous recommencez, je ne signerai pas. »* Mais plus que la menace présidentielle, c'est sans doute la proximité des élections, le désir de ne pas offrir d'elles-mêmes une trop mauvaise image qui ont incité les deux Chambres, dominées par les démocrates, à faire leur travail *« dans les temps »*.

Le budget proprement dit, d'un montant de 1 100 milliards de dollars, a été voté en juin, et les treize lois qui répartissent les dépenses adoptées ensuite, conformément à la procédure budgétaire *« normale »*, mais pratiquement jamais respectée.

En fait, la dernière de ces lois, qui concerne l'aide à l'étranger (14,3 milliards de dollars, dont 3 milliards pour Israël), n'était toujours pas votée vendredi soir peu avant minuit, et M. Reagan, annulant la cérémonie prévue pour la signature, était allé se coucher, après avoir lancé quelques remarques acides à l'adresse des membres du Congrès. Mais, à la surprise générale, ces derniers s'entendirent alors pour renoncer aux habituels amendements, et votèrent le texte en un rien de temps. Samedi, le président fit donc amende honorable, signa, et eut quelques paroles aimables pour les hôtes du Capitole.

Deux jours plus tôt, ces derniers avaient adopté le budget de la défense (300 milliards de dollars), après que M. Reagan eut opposé son veto à une premier projet, parce qu'il imposait de trop strictes contraintes à l'administration, en particulier à propos de l'initiative de défense stratégique (IDS).

La seconde version est assez peu différente, mais évite de lier les mains de l'administration sur certains points d'autant plus sensibles qu'ils sont au centre des négociations menées avec les Soviétiques en matière d'armements stratégiques. En acceptant de modifier son texte, la majorité démocrate évitait de se laisser entraîner dans un conflit périlleux avec la Maison blanche, sur un terrain qui ne lui est guère favorable.

Alors que la bataille électorale fait rage dans le pays, des relations exceptionnellement pacifiques se sont donc établies entre un exécutif et un Congrès qui n'ont plus que quelques jours de vie commune devant eux. La dernière session de ce centième Congrès doit s'achever à la fin de la semaine – et ce n'est qu'en janvier prochain qu'un nouveau Congrès et un nouveau président s'engageront dans une nouvelle cohabitation, vraisemblablement aussi difficile que les précédentes.

JAN KRAUZE.

L'incertitude sur l'issue du plébiscite au Chili

Pinochet ou la joie ?

(Suite de la première page.)

Sans doute, il y a eu un précédent : le régime militaire uruguayen faisant lui aussi, en 1983, un référendum en vue de *« s'institutionnaliser »*, et récoltant un « non » retentissant, qui a ouvert la voie au retour de la démocratie. Connaissant le personnage, les opposants au général Pinochet se demandent comment celui-ci pourrait accepter une défaite. *« A Montevideo et à Brasilia, les généraux alternaient à la présidence. Ici nous avons affaire à un dictateur qui cherche à se perpétuer »*, affirme Ricardo Lagos, président du Parti pour la démocratie.

Reste à savoir pourquoi le général-président a pris le risque d'être rejeté le 5 octobre par ses concitoyens. S'étant hissé et maintenu au pouvoir par la force, il pouvait espérer s'y éterniser par les mêmes méthodes. La réponse est contenue dans la constitution de 1980, élaborée et votée à une époque où l'opposition était réduite au silence et où les premières fissures dans le modèle économique ne s'étaient pas encore produites.

Le général change de rôle

Cette constitution fixe à huit ans la durée du mandat présidentiel. Au départ, le général Pinochet avait imaginé de s'accorder un mandat de seize ans. Mais certains de ses conseillers lui ont fait remarquer que c'était beaucoup et que pour les besoins de la « démocratie autoritaire », en voie d'implantation, il était préférable d'organiser une consultation à mi-parcours.

Les textes ont donc prévu qu'un candidat unique, désigné par la junte, devrait se présenter devant les électeurs. S'il est battu, des élections parlementaires et présidentielle seront organisées dans un délai d'un an, et le nouveau chef de l'Etat prendra ses fonctions en mars 1990. Un tel calendrier était inacceptable pour l'opposition au début des années 80. Quand la crise économique déclencha les grandes *protestas* à partir de 1983 et lança dans la rue de nombrux Chiliens, le mot d'ordre chez les opposants était : *« La démocratie dès maintenant. »*

Avec la fin du mouvement de protestation et la remise à flot du régime grâce à la reprise de la croissance en 1986, les partis d'opposition ont fini par se plier aux règles qui leur étaient imposées. Dans leur majorité, ils ont accepté le plébiscite et ses contraintes. Trois d'entre eux ont obtenu leur légalisation en vue du scrutin : les démocrates-chrétiens, le Parti pour la démocratie et les radicaux. Une coordination nationale du « non » s'est créée, avec seize formations, au début de cette année. Les communistes n'en font pas partie. Ils ont longtemps refusé de participer à la *« fraude organisée par Pinochet »*. C'est sur le tard qu'ils ont demandé à leurs militants de s'inscrire sur les listes électorales et de se mobiliser pour le « non ».

Pinochet n'a pas attendu, quant à lui, pour faire campagne. Depuis un an, il a visité assidûment les provinces et inauguré tout ce qui pouvait l'être. Quand la junte s'est réunie, le 30 août dernier, pour désigner le candidat, personne ne doutait de son choix. Pourtant, l'idée a couru pendant un temps qu'un candidat de consensus pourrait se substituer au général-président. Des noms ont circulé. A trois semaines de la décision de la junte, l'Eglise s'est prononcée pour une telle solution. La droite elle-même s'est divisée.

Le chef de l'Etat a tourné la difficulté en se déguisant en « candidat de consensus ». *« Mais le rôle lui va mal,* dit Orlando Saenz, ancien président de la Confédération patronale. *Cela lui fait perdre son authenticité et déroute les électeurs. »* Le moins qu'on puisse dire, en effet, c'est que le régime est passé sans subtilité des méthodes de la *« mano dura »* à celles d'une campagne politique. Il a usé et abusé du fantasme de l'Unité populaire, le gouvernement de gauche renversé par le putsch de 1973. *« Les derniers exilés de l'UP ont été autorisés à rentrer d'exil à un mois du scrutin pour servir ce fantasme »*, dit l'écrivain Jorge Edwards.

Il n'est pas sûr qu'une telle campagne ait de l'effet, du moins sur la partie de l'électorat – près de la moitié – qui n'avait pas l'âge de voter du temps de l'Unité populaire. Le Chili a évolué depuis 1973. Des espaces de liberté se sont créés. *« Nous les avons conquis un par un grâce aux* protestas *»*, dit Ricardo Lagos. Il existe aujourd'hui à Santiago deux quotidiens, trois hebdomadaires et plusieurs radios d'opposition qui ont eu une influence considérable dans la campagne du « non ». Le régime a souffert des dissidences et perdu des appuis. *« Pinochet a commis deux erreurs,* dit un sociologue, Juan Somavia. *Il a fermé le Parlement, qui aurait pu être une soupape de sûreté, et il n'a pas créé de parti pour l'appuyer. »*

Trois hypothèses

Que peut-il se passer le 5 octobre et après ? Les scénarios envisagés dépendent de l'écart entre le « oui » et le « non ». Au cas où le pourcentage de « non » serait très élevé, le chef de l'Etat pourrait difficilement refuser de l'admettre et entraîner l'armée dans une aventure à l'issue incertaine. Il ne serait pas exclu qu'il démissionne, même si la Constitution prévoit son maintien pendant encore un an. C'est ce que pensent la plupart des opposants. *« La marine, l'aviation et les carabiniers, qui n'ont désigné le général Pinochet qu'à contrecœur, ne seraient pas vraiment contrariés qu'il s'en aille »*, dit M. José Miguel Barros, ancien ambassadeur du régime.

En revanche, si le président limitait les dégâts, il pourrait être de nouveau candidat, à l'occasion des élections générales prévues d'ici un an, et jouer sur les divisions de ses adversaires pour tenter d'être élu. Mais l'opposition pourrait très bien éviter ce piège, et se présenter unie au prochain scrutin. La situation la plus difficile, pour les opposants, serait celle d'un score trop serré. Ils craignent que le gouvernement n'en profite pour falsifier les résultats. Ils redoutent également des provocations telles qu'une coupure générale du courant qui entraverait le dépouillement et la transmission des résultats.

Les états-majors de l'opposition ont déjà prévu ce qu'ils feront si la victoire du « non » leur est confisquée. Les communistes et l'extrême gauche appelleront à la grève générale et au *« soulèvement des masses »*. La victoire du « oui », à les en croire, ne peut être que frauduleuse et ils ne la reconnaîtront pas. En revanche, les seize partis de la coordination recommandent à la population de rester calme. En cas de fraude, ils utiliseront les recours prévus par la loi et organiseront des manifestations pacifiques.

GILLES BAUDIN et CHARLES VANHECKE.

● **PARAGUAY : nouvelle arrestation du principal dirigeant de l'opposition.** – Le principal dirigeant de l'opposition paraguayenne, M. Domingo Laino, a été une nouvelle fois arrêté et placé en isolement dimanche 2 octobre après avoir tenu une réunion publique dans la localité de San-Juan-del-Neembucu, à 300 kilomètres au sud-est d'Asuncion. Le président du Parti libéral radical authentique (PLRA, interdit) a déjà été arrêté une vingtaine de fois par la police depuis son retour d'exil en avril 1987. – *(AFP.)*

Asie

PAKISTAN

● Les partis politiques pourront participer aux élections
● Plus de 250 morts au cours d'affrontements inter-ethniques

NEW-DELHI
de notre correspondant
en Asie du Sud

Les Pakistanais ont, le lundi 3 octobre, des raisons d'être à la fois soulagés et désespérés. Leur satisfaction vient de l'arrêt rendu par la Cour suprême autorisant les partis politiques à présenter, ès-qualité, les candidats de leur choix lors des élections parlementaires, le 16 novembre. Leurs motifs de désespoir tiennent au bilan des massacres de ces derniers jours dans l'Etat du Sind, essentiellement dans les villes de Hyderabad et de Karachi, et qui ont fait plus de deux cent cinquante morts et plusieurs centaines de blessés.

Les douze membres de la plus haute juridiction du pays, que préside M. Mohammed Haleem, se prononçaient sur une requête présentée par Mme Benazir Bhutto, chef de file de l'opposition et du Parti du peuple pakistanais (PPP). Leur arrêt signifie que, pour la première fois, la fille de l'ancien président Ali Bhutto peut nourrir quelques espoirs de l'emporter au cours d'un scrutin qui, ce serait également une « première », se déroulerait de façon démocratique. Les partis sont autorisés à faire campagne avec tout le matériel médiatique qu'ils souhaitent, et des symboles pourront figurer sur les bulletins de vote, un détail essentiel dans un pays où les trois quarts de la population sont analphabètes.

Les juges de la Cour suprême ont, d'autre part, démontré une étonnante indépendance d'esprit par rapport à l'exécutif en prenant une décision qui contredit formellement celle de l'ancien président Zia Ul Haq. Soucieux de ne pas risquer une remise en cause de son pouvoir, Zia avait déclaré que seuls les candidats indépendants pourraient se présenter aux élections, ce qui revenait à interdire, *de facto*, les partis politiques. Autre surprise, le gouvernement du chef de l'Etat par intérim, M. Ghulam Ishaq Khan, a entériné, dès dimanche, la décision de la Cour suprême et annoncé que la commission électorale serait dotée de pouvoirs *« sans précédent »* pour lutter contre la fraude électorale.

Le gouvernement a réaffirmé que les élections auront lieu à la date prévue. L'arrêt des douze juges de la Cour suprême intervient une semaine après le verdict de la Haute Cour de Lahore, selon lequel la décision prise le 29 mai par le général Zia de dissoudre l'Assemblée nationale et les assemblées locales était *« illégale et inconstitutionnelle »*. Cet imbroglio juridique n'est pas terminé puisque le gouvernement vient de faire appel devant la Cour suprême.

De mystérieux tueurs masqués

« Nous sommes heureux. Le Pakistan a aujourd'hui une chance réelle de se diriger vers l'unité nationale. » Ce commentaire de Mme Benazir Bhutto à l'annonce de la décision de la Cour suprême prend une signification singulière au regard des massacres entre Sindhis et Mohajirs (1). Dimanche, alors que l'armée patrouillait dans les rues de Karachi et de Hyderabad, de nouveaux affrontements se sont produits, faisant une vingtaine de victimes. Les circonstances de cette flambée de violence donnent à croire qu'il ne s'agit pas seulement d'un nouvel épisode de la coexistence difficile des deux communautés, mais d'une opération froidement calculée destinée à propager un climat de guerre civile.

Le général Aslam Beg, chef d'état-major de l'armée, qui est lui-même un Mohajir, a estimé qu'il s'agissait d'une étape supplémentaire dans *« la sinistre conspiration visant à déstabiliser le pays »* et que le but, à court terme, est d'empêcher la tenue d'élections *« libres et impartiales »*. Le général Beg a affirmé que l'armée restera en état d'alerte maximum et que les élections auront lieu comme prévu.

Des raisons économiques

Ces massacres, qui ont commencé à Hyderabad dans la nuit de vendredi à samedi, ont été perpétrés par une cinquantaine de tueurs masqués. A bord d'une douzaine de véhicules et armés de fusils d'assaut Kalachnikov, ils se sont rendus dans divers lieux publics de la ville (la population d'Hyderabad est à majorité mohajire) et ont ouvert le feu indistinctement sur la foule. Dans la seule nuit de vendredi à samedi, cent soixante personnes ont été ainsi abattues, la majorité d'entre elles étant des Mohajirs. Le lendemain matin à Karachi, à la lecture des journaux relatant les massacres de la nuit, des opérations punitives ont été lancées contre des quartiers sindhis. Armés de fusils automatiques, des groupes d'hommes se sont rendus dans les quartiers Malir et Shah Faisal Colony, tirant au hasard. Bilan : une quarantaine de victimes ; les banques et les écoles ont été immédiatement fermées, un couvre-feu a été instauré sur la majeure partie de la ville et les soldats, à bord d'automitrailleuses, ont mis plusieurs heures avant de rétablir un calme précaire.

Les affrontements entre Mohajirs et Sindhis sont presque traditionnels à Karachi et dans tout le Sind et sont dus principalement à des raisons économiques. A l'époque de la partition, en 1947, la proportion d'étrangers dans le Sind était de 5 %, et elle dépasse actuellement 48 %. Les Sindhis de souche ont le sentiment d'être peu à peu dépossédés de leur terre natale. La résurgence du nationalisme sindhi, qui s'est concrétisée en mai dernier par la formation de la SNA (Alliance nationale du Sind, tentative d'unification de tous les partis sindhis), démontre d'abord un sentiment d'insécurité, la peur, comme dit le leader sindhi G.M. Syet, d'être *« réduits à une réserve de Peaux-Rouges »*. Réponse du maire (Mohajir) de Hyderabad, M. Aftab Shaikh : *« les Mohajirs n'accepteront jamais la position de citoyens de seconde classe. »* Il est vrai que les étudiants de langue urdu (Mohajirs) éprouvent de plus en plus de difficultés à entrer dans les universités ou à trouver un emploi dans l'administration.

A Karachi, les affrontements ne se sont pas circonscrits aux Mohajirs et aux Sindhis. Ces explosions de violence concernent toutes les communautés, c'est-à-dire aussi les Pathans, les Pendjabis et les Biharis (musulmans venus de l'actuel Bangladesh). Enfin, les luttes sanglantes auxquelles se livrent les différentes mafias de la drogue (le Pakistan est l'un des principaux producteurs et exportateurs d'héroïne) sont souvent à l'origine d'affrontements qualifiés abusivement d'« ethniques » ou d'« intercommunautaires ».

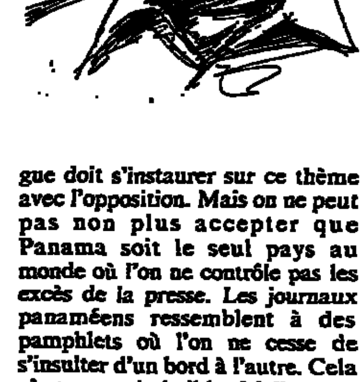
LAURENT ZECCHINI.

(1) Les Mohajirs sont des immigrés qui, au moment de la partition, en 1947, habitaient en Inde. La plupart sont de langue urdu alors que les Sindhis de souche parlent sindhi.

Amériques

Un entretien avec le général Noriega

« Les Etats-Unis ont commis une erreur en nous agressant », nous déclare l'homme fort du Panama



Au moment où la campagne électorale américaine arrive dans sa dernière phase, les relations entre les Etats-Unis et Panama continuent d'alimenter le débat entre MM. Dukakis et Bush. Les relations que le candidat républicain a pu entretenir avec l'homme fort de Panama restent au centre de la controverse après que le porte-parole de M. Bush a reconnu que le vice-président avait rencontré le général Noriega en décembre 1983, et en 1976 alors qu'il dirigeait la CIA.

Selon le *New-York Times* du 28 septembre, M. Bush aurait cependant été averti d'activités suspectes au profit de Cuba concernant le général Noriega en 1976, mais aurait refusé d'exposer au grand jour la duplicité de celui-ci. L'ancien directeur de l'agence de renseignement américaine du temps du président Carter, M. Stansfield Turner, qui prétend avoir éliminé l'homme fort de Panama de la liste des agents de la centrale, a pour sa part affirmé le vendredi 30 septembre sur les réseaux de télévision CBS et NBC, que M. Bush avait rétabli le général panaméen comme agent de la CIA après une rencontre en 1981. Dans l'ancienne base américaine de Fuerte Amador, où il se retire pour travailler et recevoir, le général Noriéga évoque ces relations tumultueuses avec le « grand voisin ».

PANAMA
de notre envoyé spécial

« Il semble que Panama et le général Noriega soient des thèmes de la campagne présidentielle américaine ?

– Il semble que oui, en effet, mais je peux seulement vous dire que je n'y suis personnellement pour rien. Choisir des thèmes de diversion pour détourner les électeurs de leurs véritables préoccupations est une méthode classique des politiciens aux Etats-Unis et ailleurs...

– Mais la lutte contre la drogue est justement le souci numéro un de la société américaine. Tous les sondages le prouvent.

– En fait, c'est un problème mondial, mais plus encore aux Etats-Unis car c'est le premier pays consommateur du monde. De là sans doute les accusations de trafic de drogue contre certains pays et contre certains dirigeants, en particulier à Panama. Mais c'est une optique fausse. Panama n'a cessé de collaborer avec toutes les organisations de répression du trafic de drogue. C'est facile à vérifier. Il suffit de consulter leurs archives. A Panama, la DEA (1) a un bureau particulièrement important et, en ce moment même, nous participons à une opération conjointe de lutte contre le trafic de drogue dans toute l'Amérique centrale.

– Comment alors expliquez-vous les graves accusations portées contre vous ? Et les procès de Miami ?

– Ce n'est pas nouveau. Quand un dirigeant n'est pas docile face aux exigences des Etats-Unis, on lui lance ce type d'accusation dans les jambes... Il s'agit de le contraindre à céder. Ce n'est pas vraiment nouveau. Torrijos aussi a été accusé de trafic de drogue. Et son frère a même été traîné en justice. Alors je ne suis pas troublé. Simplement j'ai choisi des avocats qui suivent cette affaire.

– Mais vous avez négocié directement avec Washington un éventuel abandon des poursuites judiciaires si vous acceptiez de quitter Panama. C'est vrai ?

– Plus exactement ce sont les termes du marché tel qu'il a été présenté par les émissaires de Washington, ça c'est vrai. Mais ces entretiens ont échoué parce qu'on ne peut pas jouer avec la dignité des hommes et des peuples. Les dirigeants d'un pays, quel qu'il soit, ne peuvent pas céder au chantage.

– Pensez-vous avoir remporté une victoire ?

– Je ne sais pas. Mais si j'en crois les commentaires de la presse internationale, il apparaît que les Etats-Unis ont commis une erreur en agressant Panama à tous les niveaux : économique, psychologique, moral. C'est une lourde erreur et une injustice à dénoncer par tous les hommes de bons sens.

Les relations avec George Bush

– Vous suivez la campagne présidentielle américaine de très près ?

– Comme tout le monde...

– Mais vous avez une préférence ? Bush ou Dukakis ?

– Je ne veux pas intervenir dans cette campagne, même pas à titre strictement personnel. On entend dire parfois que les démocrates sont plus libéraux que les républicains en politique étrangère. C'est ce qu'on dit. Mais il y a aussi, je crois, un dénominateur commun : les considérations militaires pour les Américains l'emportent toujours sur les questions diplomatiques. Nous sommes bien placés pour le savoir, ici, à Panama en raison de la situation stratégique de notre pays.

– Pendant douze ans vous avez été à la tête des services de renseignements de Panama, le célèbre G 2. Avez-vous eu à cette époque-là des relations particulières avec Bush, alors directeur de la CIA ?

– Non, non, pas du tout. Les coordinations entre servives de renseignements ou de contre-espionnage ne se font pas entre les personnes mais entre les organismes. C'est l'agence qui traite. Et d'ailleurs nous ne traitions pas seulement avec les Etats-Unis mais avec tous les pays souhaitant une coordination au niveau de la sécurité nationale.

– On vous accuse d'avoir joué le double et même le triple jeu, donnant des informations à tout le monde, aux Américains mais aussi aux Cubains, aux sandinistes, aux Salvadoriens ?

– Ceux qui disent cela sont infantiles ou ignorants. Aucun pays au monde ne donne d'informations réelles à un autre. Les Etats-Unis moins que quiconque. Même chose pour les Russes, les Cubains ou les sandinistes. Aucune nation n'est disposée à transmettre des données pouvant affecter sa sécurité. En fait, les grandes puissances n'ont pas besoin de faire appel à Panama, trop petit et modeste pour entrer dans cette guerre des galaxies.

– On a l'impression que Cuba et le Nicaragua sont aujourd'hui les meilleurs alliés de Panama ?

– C'est seulement une impression. Avec l'Europe il n'y a rien de changé. Les pressions américaines ont eu des effets en ce qui concerne nos relations avec l'Amérique latine, c'est vrai, mais rien de changé non plus avec Cuba et le Nicaragua depuis que Torrijos a décidé de renouer des relations normales avec La Havane et depuis que nous-mêmes maintenons des relations avec le gouvernement de Managua.

» Panama a participé activement avec d'autres pays de la région à la recherche d'une solution politique aux conflits en Amérique centrale. Rien de plus, rien de moins. Mais, c'est vrai aussi que mon refus d'accorder une aide à la Contra dans sa lutte contre les sandinistes a déclenché à Washington la préparation de l'offensive américaine contre Panama (...). Voilà la raison essentielle de l'hostilité nouvelle des Etats-Unis contre nous. Le contre-amiral Poindexter est venu ici pour plaider son dossier, pour menacer, avec la seule argumentation du plus fort contre le plus faible. Nous savons aujourd'hui, après les péripéties de l'« Irangate », que nous aurions été compromis dans ce scandale si nous avions dit oui. Mais nous avons dit non. Et nous payons encore ce non.

– On dit que le général Noriega a un dossier qui lui permettrait de mettre dans l'embarras Bush pendant sa campagne ?

– Encore une fois je ne veux pas intervenir dans la campagne présidentielle américaine, ni d'ailleurs d'aucun autre pays. Eux ne se gênent pas pour se mêler de nos affaires. Mais nous voulons donner le bon exemple. Face à l'offensive américaine, nous devons tenir le coup, non seulement jusqu'à l'élection présidentielle de novembre aux Etats-Unis, mais bien au-delà, jusqu'en 1999, parce que les incidents et les provocations vont continuer jusqu'à cette date, jusqu'au transfert complet de la souveraineté de Panama sur la zone prévu par les accords Torrijos-Carter de 1977.

Une presse libre

– Pensez-vous être candidat à la présidence aux élections de mai 1989 ?

– Comme tout citoyen panaméen je peux être candidat à la présidence. Mais, dans cette hypothèse, je devrai alors quitter le commandement de la force de défense six mois avant les élections, aux termes actuels de la Constitution. Mais je n'ai pas encore pris ma décision.

– La presse d'opposition est totalement interdite. On ne peut imaginer des élections générales sans une presse libre. Quand allez-vous restaurer cette liberté ?

– C'est prévu, bien sûr. Cela fait partie des plans du président Solis, qui a affirmé qu'un dialogue doit s'instaurer sur ce thème avec l'opposition. Mais on ne peut pas non plus accepter que Panama soit le seul pays au monde où l'on ne contrôle pas les excès de la presse. Les journaux panaméens ressemblent à des pamphlets où l'on ne cesse de s'insulter d'un bord à l'autre. Cela n'est pas admissible. Malheureusement, jusqu'à présent l'opposition n'a pas accepté le dialogue parce que les Etats-Unis, dans la coulisse, l'incitent à refuser.

Le milices civiles armées

– L'opposition dénonce aussi et redoute la multiplication de milices civiles armées à Panama et dans tout le pays.

– Ces milices, qui portent le nom de Bataillons de dignité, sont une réponse à la menace d'interventions étrangères. Il n'est pas question qu'elles soient impliquées dans des affrontements avec notre population. Elles doivent seulement renforcer la capacité de riposte des forces armées. Elles sont effectivement dotées d'armes mais nous ne sommes pas irresponsables. Nous savons à qui nous remettons les armes et nous les contrôlons. Les officiers de la force de défense encadrent les milices et supervisent totalement leur entraînement et leurs actions. Il n'y a aucun risque de débordement.

» Les Américains ont voulu nous toucher au cœur. Ils ont voulu abattre le prestige international de Panama, faire tomber le centre financier de Panama en nous présentant comme un pays détruit, disloqué, sans ressort et sans forces, sans crédit et sans *investissements étrangers. Ils* n'ont pas réussi. Notre situation économique est certes préoccupante et les sanctions américaines ne peuvent que l'aggraver davantage. Nous faisons face. Nous cherchons des formules et des mécanismes pour surmonter cette crise qui s'inscrit aussi dans le contexte de la crise mondiale.

» Les Américains veulent encore se maintenir à Panama au-delà de 1999, en dépit de la lettre et de l'esprit des traités Torrijos-Carter. Ils veulent surtout maintenir des bases militaires à Panama, et certains, aux Etats-Unis, réclament déjà ouvertement la révocation pure et simple des traités de 1977. J'ai dit et je répète que les Américains feraient mieux de me supporter encore quelque temps car les jeunes officiers qui viennent après moi sont encore plus nationalistes que ceux de ma génération. Plus impatients, plus déterminés, moins décidés à d'éventuelles concessions, ces jeunes officiers seront au commandement quand la relève complète se fera sur le canal. »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

(1) L'office américain de lutte contre le trafic de drogue.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

éral Noriega

Culture

MUSIQUES

Marc-Antoine Charpentier à Versailles

Eclatante réhabilitation d'un obscur

Succédant à une journée Lully l'an passé, le week-end Marc-Antoine Charpentier a marqué avec éclat le début des activités publiques du Centre de musique baroque de Versailles.

Il aurait été bien étonné, le compositeur de Mlle de Guise et des jésuites, si on lui avait dit que près de trois siècles après sa mort, et pendant deux jours, le domaine de Versailles serait son domaine, qu'on le célébrerait avec des feux d'artifice et des fontaines lumineuses sur le bassin de Neptune, aux sons du fameux *Te Deum* de l'Eurovision, qu'on jouerait ses musiques pour Molière au Grand Trianon et ses plus belles œuvres religieuses à la Chapelle royale ou à l'église Notre-Dame.

Car Marc-Antoine Charpentier était sans doute trop modeste, trop réservé pour avoir vraiment sa place au château, bien qu'il ait été maître de musique du dauphin et qu'il ait écrit *les Plaisirs de Versailles* pour célébrer, d'ailleurs laborieusement, les activités frivoles de la cour. Et même s'il est tombé malade en 1683 pendant le concours qui aurait pu faire de lui un « sous-maître » de la Chapelle royale, on peut douter qu'il ait tout fait pour s'imposer au milieu des intrigues.

En ce cas d'ailleurs, on saurait au moins son lieu et sa date de naissance (à peine a-t-on pu, il y a juste deux ans, la fixer à l'année 1634 par déduction) et l'on aurait sans doute quelque portrait de lui. Pourtant, nous en savons désormais beaucoup plus sur ce très grand musicien, grâce au livre important que lui consacre une musicologue de trente-six ans, Catherine Cessac (1).

Avec une patience de savant et un flair de détective, en interprétant les moindres indices (étude du papier, de l'encre, etc.) elle fait revivre, sinon le personnage même, du moins les circonstances de sa vie et tout son entourage. Elle a surtout accompli un superbe travail sur la chronologie et la destination des œuvres réunies dans les vingt-huit volumes de *Mélanges* heureusement vendus (pour 300 livres !) à la Bibliothèque du roi, par l'héritier du compositeur qui n'avait pu trouver d'acquéreur plus généreux...

Pour la première fois, Catherine Cessac nous donne une vue d'ensemble de ce riche patrimoine, et il n'est guère de ces cinq cents œuvres qu'elle ne commente au cours de son récit étroitement uni à l'histoire. L'itinéraire de Charpentier est d'ailleurs passionnant, car, malgré l'obscurité qui l'entoure, il a déployé une activité débordante, écrit musiques de scène et opéras pour Molière, la Comédie-Française, le collège Louis-le-Grand et l'Académie royale de musique, et composé une multitude d'œuvres religieuses pour l'Abbaye-aux-Bois, Port-Royal, les jésuites, Saint-Louis et la Sainte-Chapelle où il achève sa carrière avant de mourir le 24 février 1704.

Impossible, évidemment, de détailler les trente-deux concerts et manifestations diverses, organisées par le Centre de musique baroque de Versailles *(voir notre encadré)*, qui avaient attiré un public nombreux et follement enthousiaste.

D'une beauté intense

Cela commençait par une impressionnante *Messe à quatre chœurs*, unique dans la tradition française, qui sonnait à merveille à Notre-Dme sous la direction solennelle et vigoureuse de Jean-Claude Malgoire, déchaînant la musique aux quatre point cardinaux dans le superbe édifice de Mansart. Louis Devos lui succédait un peu plus tard avec les œuvres écrites pour les funérailles de la reine Marie-Thérèse (2) que commentaient, par la voix de Jean Topart, les sermons de Bossuet. Il y a là en particulier un splendide *De profondis*, très dramatique, et un surprenant oratorio, *In obitum*, dont la première partie se lamente avec l'accent bouleversant d'un Monteverdi, et la seconde se réjouit de voir la reine au ciel...

William Christie et son ensemble Les Arts florissants, dont le nom, dès 1979, proclamait sa foi en l'œuvre de Charpentier, ne pouvaient être absents de cette fête. Sans le savoir peut-être, ils symbolisaient le relais de leurs valeureux aînés pris par les musiciens d'aujourd'hui en interprétant dans leur « modernité baroque », le *Te Deum* de l'Eurovision et la *Messe « Assumpta est »* qui avaient fait éclater la gloire du musicien lorsque Louis Martini et la Chorale des JMF les enregistrèrent en 1953 dans des versions de Guy Lambert, pionnier un peu trop oublié de cette renaissance.

Jordi Savall et les exquises *Litanies de la Vierge*, Olivier Schneebeli avec le très spectaculaire *Massacre des innocents* ou le nocturne du *Cantique de la Nativité*, d'une beauté intense, montraient toute la diversité du musicien religieux, même si cette avalanche de motets, parfois de moins grande qualité, était un peu pesante à la longue.

On ne saurait malheureusement citer tous les ensembles et solistes qui ont participé à cette vaste exposition de musiques souvent inconnues. Mais on les retrouvera souvent à Versailles dont ils n'ont pas fini de conter les fastes.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Ed. Fayard, avec le Centre national des lettres et la société M.-A. Charpentier, 606 pages, relié, 250 F.

(2) Recueillies dans un disque compact Erato qui vient de paraître, par les mêmes interprètes, ainsi que la réédition de l'opéra biblique *David et Jonathan*, direction Michel Corbag. Ce même opéra vient de paraître, dans une instrumentation et une distribution « d'époque », chez Harmonia Mundi, direction William Christie.

Ah ! mon beau château...

« Le château de Versailles et l'un des lieux où il s'est fait le plus de musique. Pendant cent trente ans, il en a été imprégné. Les galeries, les salons, la chapelle, l'opéra étaient sonorisés à toute heure. Il s'est composé douze cents cantates en France entre 1720 et 1740. Il existe mille grands motets, et les soixante et onze qu'écrivit Delalande sont encore inconnus à deux ou trois près... »

C'est en pensant à tout cela que Philippe Beaussant a rêvé depuis dix ans d'un centre de musique baroque à Versailles ; et celui-ci a enfin vu le jour, le 1er juillet 1987, grâce au ministre de la culture d'alors, François Léotard, reprenant un projet de Jack Lang, qui vient d'en récolter les fruits lors des journées Marc-Antoine Charpentier.

Le projet est d'envergure, bien conçu et apparemment bien engagé : éducation, recherche et diffusion s'y relaient, étroitement unis. Les personnalités choisies ont fait leurs preuves (Jean-Claude MalgLoire, président, Vincent Berthier de Lioncourt, directeur, Edward Higginbottom, Jean Duron, René Jacobs, conseillers). Et les moyens financiers ont été trouvés : sur un budget de 10 millions en 1988, 3 millions viennent de l'Etat, 1 million des collectivités locales, 2 millions de recettes propres et 4 millions de la Compagnie générale d'électricité, partenaire exclusif qui s'est engagé à accompagner le développement du Centre pour quatre années renouvelables.

Côté diffusion, l'action est immédiate. Grâce à la compréhension des conservateurs du château vont commencer des « mardis musicaux », qui se dérouleront chaque semaine, à 17 h 30, à la Chapelle royale, avec de célèbres artistes (le 4 octobre, Wieland Kuijken et Marianne Müller), mais aussi de jeunes instrumentistes et chanteurs. Il y aura, d'autre part, un grand événement chaque mois à la chapelle ou à l'Opéra (par exemple *Platée* en janvier). Et l'année prochaine débuteront les auditions quotidiennes de la Maîtrise de Versailles.

Celle-ci est une des pièces maîtresses du projet : vingt enfants y recevront, à partir de septembre 1989, un enseignement général de qualité et une formation musicale complète (vocale et instrumentale) fondée sur la pratique de chaque jour. La maîtrise sera étayée par un chœur d'hommes comprenant douze futurs chefs de chœurs et chanteurs d'oratorios, dont le recrutement va commencer.

Leur chef vient d'être choisi entre quarante candidats de grande valeur : c'est un Canadien, Michel Gervais, assistant d'Eric Ericson, qui a travaillé aussi avec Harnoncourt, Gardiner, Pinnock et Parrott.

En même temps que la Maîtrise va être mis en route le studio lyrique Versailles-Opéra (conseiller René Jacobs), chargé de compléter la formation des chanteurs spécialisés (gestique, rhétorique, danses baroques, apprentissage des rôles, etc.) et plus tard des danseurs et des instrumentistes.

Enfin, en janvier prochain s'ouvrira un Atelier d'études et de recherches, dirigé par Jean Duron, chargé de reconstituer des matériels, de recenser les œuvres françaises anciennes, de susciter des projets de thèse, d'accueillir des stagiaires, d'ouvrir enfin chaque année un grand chantier de recherches en liaison avec les activités de diffusion de Versailles (années Campra, Delalande, etc.)

J. L.

★ Dans *Vous avez dit baroque*, ouvrage de Philippe Beaumont paru l'an dernier aux éditions Actes Sud.

« Rigoletto » au palais Garnier

Chassé-croisé de ténors

Certains vieux démons sont-ils restés assoupis depuis vingt-cinq ans dans quelque recoin du palais Garnier ? L'espace d'une soirée, on a pu le croire...

Dans les années 60, *Rigoletto*, qui avait atteint les onze cents représentations, passait pour le prototype des spectacles poussiéreux, surannés et ridicules du défunt Opéra de Paris. Jean-Louis Martinoty a jugé avec raison que le purgatoire d'une œuvre de Verdi aussi populaire avait assez duré, et elle nous revient dans une production de Jean-Marie Simon, solide, avec de belles idées théâtrales qui mériteraient d'être exploitées plus à fond.

Comme pour renouer avec la « tradition » cependant, nous avons eu droit vendredi 30 septembre à un chassé-croisé de ducs de Mantoue qui faisait un peu désordre. Première annonce avant le lever de rideau : *« M. Vincenzo Bello, étant souffrant, sera remplacé par M. Giuseppe Costanzo, arrivé ce matin pour sauver la représentation. »* Deuxième annonce : *« M. Giuseppe Costanzo ayant été pris d'un malaise pendant l'entracte, nous avons pu joindre M. Vincenzo Bello qui va chanter le troisième acte et reprendra le rôle dimanche soir. »* Hilarité générale (1).

En revanche, personne ne nous a expliqué pourquoi Alain Lombard, victime d'une intoxication alimentaire il y a quinze jours, était toujours suppléé par Alain Guingal.

Sans être exceptionnel, le spectacle reste de qualité honorable. Les décors de Jean-Marie Simon sont aussi monumentaux que ceux qu'il avait réalisés à Genève *(le Monde* du 18 mars 1981), mais sont peut-être moins forts, bien que la cabane de Sparafucile, sur ses pilotis, au milieu du cloaque qu'est devenu le Mincio, garde une extrême puissance symbolique. Le report de l'action au dix-neuvième siècle cadre mal avec beaucoup d'éléments du livret et semble de ce fait très discutable.

Aucun des ténors n'est bien convaincant : Costanzo, un brave garçon qu'on mettrait bien dans la mansarde de Murger, a une voix banale, qui plafonne vite ; quant à Bello, il est toujours parfaitement à l'aise et chante *« la donna e mobile »*, habillé comme pompier en goguette, poussant la note en tous sens avec en prime comme un sanglot de vulgarité ; on se demande bien comment Gilda peut se sacrifier pour un tel homme.

Alida Ferrarini est une charmante fille, plutôt réservée, à la voix très pleine, riche, avec beaucoup de projection, même si elle paraît un peu placide et les pieds sur terre pour le rôle. Mais ses duos avec son père suscitent un enthousiasme mérité, Alain Fondary jouant un Rigoletto très expressif, expressionniste même, et chantant d'une voix terrible, rude et convaincue, avec une emphase sympathique. Alain Guingal assure très correctement la direction musicale.

J. L.

★ Prochaines représentations les 4, 8, 9, 11, 12, 14, 16 et 17 octobre.

(1) Il faut savoir que, de plus, le titulaire du rôle s'appelle Pietro Ballo, remplaçant lui-même Neil Shicoff... Avec encore Taro Ichihara, ce *Rigoletto* de luxe aura utilisé, jusqu'à nouvel ordre, cinq ténors !

Une rencontre avec Renaud

« Je me suis fait piéger »

Il y a six mois, Renaud a voulu casser une des nouvelles règles du show-biz. En allant d'un extrême à l'autre.

Renaud prépare activement une rentrée au Zénith qu'il veut magnifique : *« Les gens attendent de moi*, dit-il, *de la mise en scène et un décor. Et celui-ci prendra la forme d'un immense arbre sur les branches duquel se trouveront les musiciens. »* Renaud est en pleine forme et va prendre ses quartiers porte de Pantin pour un mois. Avec le plaisir de se retrouver face au public et de se livrer au jeu de l'échange, tant par des libres propos que par les chansons de son nouvel album – *Putain de camion* – et des titres plus anciens comme *Mistral gagnant* et peut-être *Dans mon HLM*, dont Claude Duneton, dans la préface au recueil de ses chansons (1) signale une coïncidence rigolotte, une préfiguration par Landragin, un chansonnier de 1880. Celui-ci avait intitulé une complainte *Histoire de ma maison* et décrivait la même chose, sauf que l'immeuble ne comptait que six étages et qu'au sixième il y avait Clarisse (et non Germaine) pour *« construire un monde rempli d'enfants. Et quand le jour se lève, on s'quitte en y croyant. C'est vous dire si on rêvait ! »*.

CLAUDE GASSIAN

Renaud est impatient. Depuis son premier album, il y a douze ans, il a su garder le ton juste, une authenticité dans une langue qui devient très vite celle de tout le monde. Et le temps s'est arrangé pour multiplier les diverses images du chanteur, donc pour le rendre d'abord *« nature »*. Mais les données du show-biz ont, entre-temps, changé. Le Top 50 et le Top 30 ont imposé un pouvoir sans contrepoids. A tel point que même Jean-Jacques Goldman, champion des ventes d'albums depuis quelques années, en a subi récemment les conséquences : en tournée depuis mai dernier, il a dû annuler quelques dates fin août, son dernier 45-tours ne donnant aucun titre au Top 50. Un autre 45-tours est alors sorti en septembre, et une chanson caracole de nouveau en tête du hit-parade. Les dates annulées il y a trois semaines ont été reconsidérées, et la tournée est repartie avec un potentiel maximal de public.

Renaud est inquiet parce qu'il n'est pas à l'abri de manifestations de ce genre. Juste avant la sortie de son album, au printemps dernier, il a voulu rompre avec les règles de l'industrie musicale qui imposent notamment à l'artiste de faire la promotion tous azimuts de son « produit ». *« Partagé*, dit Renaud, *entre le ras-le-bol de devoir me justifier dans cent émissions de radio et trente de télévision, et l'envie viscérale de m'exprimer en dehors même de mes complaintes, j'ai eu finalement une trop grande confiance en la capacité de mes chansons à se défendre toutes seules. J'ai refusé les médias. Je me suis fait piéger. Je me suis autobâillonné. D'autant plus que je n'ai pas fait de prouesses au Top 50. Résultat : je me suis aperçu que, dans les régions, des gens qui m'aimaient bien ignoraient la sortie de l'album. Je me suis planté. Je reprends un peu du collier pour dire : voilà, j'ai un spectacle au Zénith. J'ai envie de m'éclater sur scène et de donner du bonheur à ceux qui m'aiment. »*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Au Zénith à partir du 10 octobre.

★ Album *Putain de camion*, 33 tours et compact Virgin.

(1) *Point Virgule*, Le Seuil.

CINÉMA

« Midnight Run », de Martin Brest

Chères vieilles canailles

New-York-Los Angeles en traînant un arnaqueur par ses menottes... Délectable divertissement.

On ne voit pas très bien pourquoi le film de Martin Brest s'appelle *Midnight Run*, parce que, si l'on y court beaucoup, ce n'est pas uniquement à minuit, mais il est excellent, d'une drôlerie inespérée qui ne soulèvera aucune tempête dans les bénitiers, et que pourront voir sans pécher les athées comme les intégristes en larmes. Charles Grodin incarne le Duc, un comptable bizarre qui a délesté de 15 millions de dollars son patron maffieux, Jimmy Serrano, pour distribuer l'argent aux pauvres. Du moins c'est ce qu'il dit à Robert De Niro (Jack), un ancien policier de Chicago devenu chasseur de primes à Los Angeles. Jack n'est pas très convaincu. Des fripouilles, il en a connu de toutes les couleurs. Peut-être pas aussi étonnantes que le Duc, toutefois, qui n'a que de bonnes paroles à la bouche, des regards mouillés sur le monde, et témoigne d'une placidité exaspérante.

L'ennui pour Jack est que le FBI s'intéresse de près à son client et qu'il a beaucoup de mal à le garder pour lui tout seul. Encore davantage à le faire voyager, puisque le comptable prétend avoir la phobie des avions. New-York-Los Angeles en train de marchandises, en voitures volées, à la nage dans les torrents, avec ce faux derche au bout d'une paire de menottes, ce n'est pas gagné d'avance, et c'est tant mieux pour nous. Les dialogues sont soignés, d'une vulgarité percutante, même la version française est convenable, exceptionnellement.

Quant aux comédiens, ils sont parfaits. Grodin est d'une hypocrisie tellement suave, d'une lâcheté si doucement ignoble qu'on lui pardonne tout avec plaisir. Yaphet Kotto, le chef du FBI, plein de fureur contenue, menace d'exploser à chaque instant. Et le grand De Niro, minci, rajeuni, ne fait pas trop de grimaces pour une fois. Qu'on se rassure, il en reste bien assez pour qu'on puisse lire le scénario sur son visage en se passant des dialogues. Ajoutons, simple anecdote, que la petite fille de Jack est renversante et, pour convaincre les derniers réticents, que Grodin nous apprend magistralement le moyen de soutirer sans violence, sous son nez, un paquet de billets de banque à un patron de saloon méfiant. Exemplaire.

MICHEL BRAUDEAU.

NOTES

Harry Belafonte change de thème

L'ancien « roi du calypso » devient un des propagandistes de la musique sud-africaine

Harry Belafonte a toujours travaillé sur le folklore noir, qu'il soit américain, antillais, jamaïquain, sud-américain, africain ou portoricain. Il connaît, pour les avoir vus, la valeur et le sens profond du candomblé brésilien de Salvador et de Recife, comme du pocomania jamaïquain de Kingston. Il a fait en Guinée des recherches musicales approfondies a transcrit des chansons africaines, les a adaptées en conservant leur authenticité, leur intégrité.

Chanteur, acteur, producteur, un peu à l'écart du système en vigueur, Belafonte a, dans les années 60, consacré une grande partie de son temps à la défense des droits civiques, notamment aux côtés du pasteur Martin Luther King, assassiné, dit-il *« pour avoir confié aux pauvres qu'ils avaient leur part du gâteau économique »*.

Paradoxalement, Harry Belafonte n'avait pas enregistré d'album depuis quinze ans. *Paradise in Gazankuku* marque sa rencontre, à travers Brenda Fasse et le groupe The Soul Brothers, avec la musique sud-africaine. Et c'est avec les chansons de ce disque, feu d'artifice de sons et de mélodies, qu'il se produit ce lundi 3 octobre au Zénith.

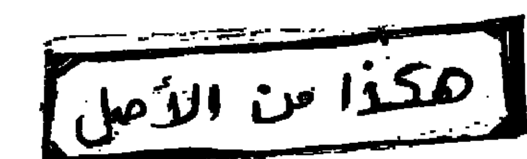
C. F.

★ 33 tours et compact EMI.
★ Zénith, lundi 3 octobre, 20 h 30.

● **Mort du violoniste Léon Zighera.** – Léon Zighera, violoniste, chef d'orchestre, est mort à Yvoira (Haute-Savoie) où il s'était retiré. Né en 1890, il fut, de leur vivant, l'interprète de Claude Debussy, Albert Roussel, Gabriel Fauré, Maurice Ravel. Zighera dirigea l'orchestre des Concerts Colonne, et celui des Concerts Pasdeloup. Pendant les années 30, il dirigea aussi à plusieurs reprises le Boston Symphony Orchestra.







هكذا من الأصل

Culture

CALENDRIER

Classique

Un opéra de Koering à Strasbourg. – *La Marche de Radetzky* est un superbe roman du Viennois Joseph Roth. René Koering l'a mis en musique, Pierre Barrat en scène, Luca Pfaff dirige.

★ Les 4, 7, 8 et 11 octobre, Opéra du Rhin, Strasbourg. Tél. : 16/88-36-17-15.

Karajan et sa Philharmonie. – Absent de la tribune depuis qu'il n'est plus le patron du Festival de Salzbourg, Karajan recommence à diriger malgré sa très mauvaise santé. Cohue garantie, rien que pour retrouver, dans Brahms et Schœnberg, la sonorité de la Philharmonie de Berlin.

★ Mercredi 5, 20 h 30, Champs-Elysées. Tél. : 47-23-36-27.

Woodward et Taylor, même combat. – Ce serait un duo d'enfer s'ils jouaient ensemble (le Festival d'automne promet que ce sera pour l'an prochain). Woodward, qui aime à égalité Bach et Xenakis, précède cette fois Cecil Taylor, « intello » du piano jazz.

★ Les 7 et 8, Opéra-Comique, 20 h 30. Tél. : 42-96-12-27.

Pour reconstruire Kalamata. – Le Trio à cordes de Paris, le pianiste Dominique Merlet, le sopraniste Aris Christofellis pour une soirée de solidarité destinée à financer la reconstruction de la ville de Kalamata, détruite à 70 % par un tremblement de terre il y a tout juste deux ans. Au programme : Schumann, Fauré, Porpora et *Ikhoor*, de Xenakis.

★ Vendredi 7, 20 h 30, Grand amphithéâtre de la Sorbonne. Tél. : 42-75-78-98.

Gala Richard Strauss. – Tenue de soirée pour ce premier gala de la Fondation Richard-Strauss, présidé par Elisabeth Schwarzkopf, chanté par Felicity Lott (un air de *Capriccio)* ; l'Orchestre national est dirigé par Georges Prêtre.

★ Samedi 8, Champs-Elysées, 20 h 30.

Geoffrey Madge joue Sorabji. – Création française d'une œuvre presque impossible à jouer, l'*Opus clavicembalisticum*, par un pianiste australien qui – la robustesse de ses doigts aidant – en a l'exclusivité. L'énigme du Festival d'automne.

★ Dimanche 9, Opéra-Comique, 16 heures. Tél. : 42-96-12-27.

Week-ends à Ambronay. – En neuf ans d'existence, le Festival de l'abbaye d'Ambronay, dans l'Ain (au sud-est de de Bourg-en-Bresse), s'est acquis une solide réputation régionale ; mais tout finit par se savoir et, pour les quatre week-ends qu'il organise – concerts le samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 h 30 – on commence à venir de beaucoup plus loin. Après les Virtuoses de Moscou et le Trio à cordes de Paris, qui ont ouvert le feu, on attend le Concerto Köln et l'ensemble Organum les 8 et 9 octobre, puis, les 15, les *Vêpres* de Monteverdi avec l'Ensemble Hespérion XX, sous la direction de Jordi Saval suivies, le lendemain, de deux concerts par les mêmes interprètes. Enfin *Israël en Egypte* de Haendel, le 22 octobre et, en clôture, le 23, l'ensemble Mosaïques.

★ Tél. : 74-35-08-70.

Jazz

New Generation. – Le club le plus branché de la rue des Lombards aligne Eric Lohrer, Dave Liebman, Richie Beirach, Ron Mac Clure, Billy Hart, Louis Winsberg, le Footprint Quintet et quelques autres moins connus, sous la rubrique : The New Jazz Generation. D'après les disques et ce que l'on connaît, on ne saurait dire exactement s'ils sont très « new » mais, pour jouer bien, ils jouent bien. Autre certitude : rien à voir avec la génération immédiatement précédente ; donc à suivre.

★ Lundi et jusqu'au 30. Sunset, 21 h 30. Tél. : 40-26-46-60.

Ray Brown. – Le bassiste le plus classique, le plus rond et le plus musicien que l'on puisse entendre en club. Un monument.

★ Mardi 4, Magnetic Terrace, 22 heures. Tél. : 42-26-36-44.

Escoudé, Boulou Ferré, et Bireli à Lognes. – Soirée gitane au Festival de Marne-la-Vallée. De sensibilité et de formation différentes, Christian Escoudé et Boulou Ferré qui se produisent habituellement avec Babik Reinhardt, accueillent cette fois Bireli Lagrene, l'enfant prodige de la guitare manouche (ils le sont tous).

★ Mercredi 5, Festival de Marne-la-Vallée, 21 heures. Tél. : 60-05-64-87.

Variétés

Deuxième Festival de la chanson française : éclectisme. – Pour sa seconde édition, le Festival de la chanson française du Val-de-Marne présente des jeunes artistes, des groupes rock et des têtes d'affiche : Hubert-Félix Thiéfaine, Michel Jonasz, Yves Duteil, Guy Béart, Julos Beaucarne, Nino Ferrer, Léo Ferré, Juliette Gréco, Serge Reggiani, Mama Béa, etc.

★ Du 7 au 23 octobre, Ivry. Tél. : 46-70-86-78.

Zaïre : percussion et musique traditionnelle. – Trente danseurs, chanteurs et musiciens zaïrois interprètent danses masquées et musiques traditionnelles. Participent au spectacle les groupes Pende, Hemba, Bambunda.

★ Maison des cultures du monde, du 3 au 16 octobre. Tél. : 45-44-72-30.

Festival du rock australien : découvertes. – Nouvelle vague du rock australien avec Yothu Yindi, Died Pretty, Hoodoo Gurus (le 4 octobre), Noiseworks, Big Pig, Mental as anything (le 5), V Spy The Triffids, Little River Band (le 6).

★ La Cigale. Tél. : 42-85-52-00.

DISQUES

L'actualité en CD

Flambées symphoniques

Nouveauté ? Réédition ? Il faut souvent de bons yeux pour le deviner à la lecture d'une pochette de CD. déchiffrer la pochette d'un CD. Il n'y a pas que du mauvais dans ces ambiguïtés. Ainsi écoute-t-on dans les mêmes dispositions, sans a-priori d'archivistes ou d'inconditionnels du dernier-né, des disques fabriqués il y a trente ans ou hier. Que le meilleur gagne.

Tout jeunes, les enregistrements sous la direction de Riccardo Chailly de la *Première symphonie* de Brahms (avec le Concertgebouw d'Amsterdam) et de la *Première* de Bruckner (avec le Radio Symphonique de Berlin) ont quelques chances d'être morts-nés : pas la peine d'enregistrer Bruckner si c'est pour étouffer l'originalité de son orchestration et de son lyrisme ; pas besoin d'un Brahms lourd et académique, surtout à la tête d'un si bel orchestre qui, sur ce terrain, n'a plus rien à prouver.

Le Sacre, tel que Chailly l'a récemment dirigé à Amsterdam, voila peut-être le disque que l'on attendait d'un jeune chef en mal d'image de marque (Decca).

A propos de *Sacre,* le ballet de Stravinski reparaît, décongestionné, feu couvant sous une cendre affinée, dans l'exécution qu'en donnaient à Londres, il y a seize ans, Bernstein et son orchestre de l'époque, le Philharmonique de New-York.

Que Bernstein fête cette année ses soixante-dix ans, personne ne saurait l'ignorer (le gala parisien, au profit de l'American Center, est prévu pour le 14 octobre aux Champs-Elysées).

Ce qu'il fit pour la musique de son siècle après 1959, comme successeur de Mitropoulos à la tête de l'orchestre new-yorkais, on l'aurait peut-être un peu oublié sans cette livraison de quatre CD. Outre ce *Sacre* apollinien, au-delà de toute violence, le *Concerto pour orchestre* et la *Musique pour cordes, percussion et célesta* de Bartok, la *Troisième symphonie (« Espansiva »)* et la *Cinquième* de Nielsen, et deux symphonies de Chostakovitch, la *Neuvième* et la *Cinquième, Cinquième* dont le largo est peut-être ce qu'il y a de plus beau dans ce bouquet.

La griffe Bernstein ? Distinction (ses Mozart !), vitalité (ses Mahler !) et une intransigeance rythmique quasi boulézienne, toutes qualités réunies ici (CBS).

Du rythme encore, vraie dynamite, dans la *Symphonie « Héroïque »* que Brüggen a enregistrée avec son Orchestre du dix-huitième siècle sur instruments anciens. Allegro « con brio » : c'est en effet ce que Beethoven a indiqué.

Le tempo du premier mouvement égale exactement celui de Toscanini pour devenir, comme chez l'Italien, lentissime dans la marche funèbre, encore assombrie par la sonorité plaintive et ligneuse des cordes en boyaux, sur fond de contrebasses qui grommellent un demi-ton plus bas que dans les enregistrements « modernes ».

Tant de puissance rentrée sous la légèreté du scherzo ! Tant de rires dans la bousculade qui précède les variations ! Tant de virtuosité audible dans les pupitres du fond (flûte, percussions) ! En somme, tout le plaisir de Beethoven en première audition (Philips).

A. R.

Un agenda lyrique européen

C'est le cadeau rêvé. A ceci près qu'il ne faut pas attendre, pour se l'offrir, les fêtes de fin d'année. Edité (superbement) par la maison Beba, *Europa-Lyrica 1988-1989*, le premier agenda lyrique européen, ouvre son semainier en septembre. S'il s'agit d'un agenda traditionnel (mais rédigé en latin, vocation européenne oblige), ce beau volume relié de soie bleu nuit, est aussi une source incomparable d'informations pour les mélomanes : sous chaque journée sont indiquées les nouvelles productions montées à cette date, où que ce soit en Europe. L'annexe comprend, répertorié par villes, l'ensemble de ces productions classées chronologiquement, leurs distributions complètes, ainsi que les adresses et téléphones des bureaux de réservation. Soit les programmes intégraux des quarante-deux plus grandes scènes européennes, sans oublier les renseignements téléphoniques des principaux aéroports ou gares, ni même un planisphère des fuseaux horaires.

A. R.

★ *Europa-Lyrica*, 250 F, Editions Beba, 66, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris. Tél. : 42-36-04-70.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE NAUFRAGE. Salle Gaveau (45-63-20-30), 19 h.

ONCLE VANIA (en langue russe, loc. d'écouteurs). Grand Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15), dans le cadre du Festival d'automne (47-27-81-15).

LE GRAND INVITÉ. Marais (42-78-03-53), 20 h 30.

Ballets

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Zaïre 20 h 30. Trente danseurs, chanteurs et musiciens.

Classique

TRIO HENRY. 21 h lun. Yves Henry (piano), Gilles Henry (violon), Antoine Ladrette (cello). Œuvres de Beethoven. Dans le cadre du Festival de musique de chambre de Paris.

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Orchestre français d'oratorio. 20 h 30. Dir. Jean-Pierre Loré, G. Touvron (trp), J. Penaloza, P. Baronnat (ténors), C. Loré (baryton). Chœur du Festival Magnificat de Paray-le-Monial, Los Chacos.

ÉGLISE SUÉDOISE (47-63-70-33). 20 h 30. Carl-Axel Dominique (piano). « Catalogue d'oiseaux » « Vingt regards sur l'Enfant Jésus. » Entrée libre.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Pierre-Laurent Aimard, Pi-Hsien Chen, 18 h 30. Pianos. Michel Gaechter (piano), Œuvres de Zimmermann, Barraqué. Studio 106.

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (47-62-53-71). Karlheinz Stockhausen. Jusqu'au 6 octobre 20 h 30. Cycle musique de chambre, trois créations mondiales, douze créations françaises. Avec la participation de P.-L. Aimard, Pi-Hsien Chen, J.-C. Chalon, A. Boettger. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris. Location : 42-96-96-94 (de 12 heures à 19 heures sauf dimanche.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Quatuor Kandinsky. 21 h.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Location : 43-40-55-17.

Ensemble baroque français. 21 h. Œuvres de Bach, Mozart, Vivaldi.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73).

Les Virtuoses de Moscou. 20 h 30. Dir. et soliste Vladimir Spivakov. Avec les chœurs Orféon Donostiarra, J.-A. Vega (ténor), J.-A. Carril (baryton), A. Dawtjian (soprano). Œuvres de Mozart.

Music-hall

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Maren Berg, 20 h 30. « Un sacré coup de Rhin ».

LUCERNAIRE (45-44-57-34). Gyslaine Clément, 18 h 30. Zool Fleischer (piano), Christophe Le Van (basse), Vincent Seno (batterie).

LA CIGALE (42-23-38-00). Noiseworks, 20 h, mar. Avec The Triffids, Mental As Anything. Dans le cadre du Festival de rock australien.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : M'sieur La Caille (1955), d'André Pergament, 14 h 30 ; la Reine Margot (1954), de Jean Dréville, 17 h 30 ; les Espions (1957), d'Henri-Georges Clouzot, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA GUERRE D'HANNA (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

L'HOMME QUE J'AI TUÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

OEUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA PETITE AMIE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRESIDIO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA BELLE ENSORCELEUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BREEZY (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL (Fr.-Dan., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

HAMBURGER HILL (A., v.f.) : Club, 9e (int-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MAN ON FIRE (A., v.f.) : Club, 9e

MANON DES SOURCES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LE MONDE D'APU (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ON M'APPELLE DOLLARS (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LE POISON (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

REMO SANS ARME ET DANGEREUX (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

VIVRE SA VIE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES FILMS NOUVEAUX

ADA DANS LA JUNGLE. Film français de Gérard Zingg : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST. Film américain de Martin Scorsese, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

HOTEL TERMINUS. Film français de Marcel Ophuls, v.o. : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MIDNIGHT RUN. Film américain de Martin Brest, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

NEON MANIACS. Film américain de Joseph Mangine, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

NICKY ET GINO. Film américain de Robert M. Young, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

MARDI 4 OCTOBRE

« Peinture au Musée d'Orsay », 13 h 30, à l'accueil (Approche de l'art).

« Notre-Dame de Paris », 14 h 30, métro Cité (Dominique Fleuriot).

« Le siège du Parti communiste », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (Michèle Pohyer).

« L'Opéra », 14 h 30, hall d'entrée (Marie-Christine Lasnier).

« De Richelieu à Buren, jardins et passages couverts du Palais-Royal », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat (Christine Merle).

« Hôtels du Marais, village Saint-Paul, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Pierre-Yves Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les homosexuels au Père-Lachaise », 14 h 45, métro Père-Lachaise, sortie escalator (V. de Langlade).

« L'Opéra », 15 heures, dans le hall (Didier Bouchard).

Exposition « Vrais ou faux ? Copiés, imités, falsifiés », 15 heures, 58, rue de Richelieu (Tourisme culturel).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Notre-Dame des Blancs-Manteaux et son quartier », 15 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Paris et son histoire.

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra, foyers, coulisses, cabestans », plus droit d'entrée, 13 h 15, dans le hall, sous la statue du Lully.

« La Bibliothèque nationale », 15 heures, 58, rue de Richelieu.

« La Sainte-Chapelle », 15 heures, entrée, cour du Palais de justice.

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 19 heures : « Les Carolingiens » (Arcus).

139, boulevard du Montparnasse, 20 h 30 : « L'analyse transactionnelle, grilles de lecture de nos comportements et outil d'évolution », par Jacques de La Morandière (Maison du soleil).







Voici tous ceux qui ont quelque chose à dire sur les ressources humaines. Venez les rencontrer.

12, 13 Octobre









SEMA GROUP
RENAULT
















GROUPE SNECMA
Crédit Mutuel






BOSSARD CONSULTANTS
digital


SAINT-GOBAIN
AIR INTER

A l'aube des années 90, ces 25 entreprises fondent leur stratégie sur les ressources humaines. Elles feront partager leurs réflexions les 12 et 13 octobre 1988, au lendemain du colloque des chefs d'entreprise.
De leur tribune, et pour la première fois en France, elles développeront devant vous, cadres confirmés, jeunes cadres et jeunes diplômés, leur politique de recrutement, de gestion des carrières et leur vision prospective en ces domaines. Ce sera là une occasion unique de rencontrer ceux qui innovent en la matière.
Ce sera aussi l'occasion de débattre avec les grandes écoles et les universités, de consulter personnellement et gratuitement des conseils en recrutement et d'obtenir, par exemple, les meilleures informations sur le capital-risque et la création d'entreprise.
Tous ceux qui comptent seront donc au rendez-vous. On n'attend plus que vous.

L'avenir est aux ressources humaines.

PREMIÈRES JOURNÉES PROSPECTIVES

11, 12, 13 Octobre 1988
Palais de l'UNESCO



Avec le concours de la Commission des Communautés Européennes.

Informations : 45.54.20.39

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 3 octobre

TF 1

20.40 Feuilleton : Hemingway. De Bernhard Sinkel. Avec Stacy Keach, Lisa Banes, Marisa Berenson. **22.30 Documentaire : Une république, quatre monarques.** De François Lanzenberg et Brigitte Matron. **23.40 Journal, Bourse et Météo. 0.00 Magazine : Minuit sport. 1.00 Feuilleton : Marion 2.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.20 Documentaire : Africa. 3.20 Documentaire : Histoires naturelles. 4.10 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 L'heure de vérité. Invité : Jacques Calvet. Le président du directoire de Peugeot SA, répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Louis Lescène et Georges Valance *(le Point)*. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Tueurs de dames** ■ Film anglais d'Alexander Mackendrick (1955). Avec Alec Guiness, Cecil Parker, Herbert Lom. **23.55 Informations : 24 heures sur la 2. 0.20 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Téléfilm : Le rêve brisé. De Boris Sagal. Avec James Franciscus, Diane Baker, John Astin, Kenny Rogers. **21.45 Journal et Météo.** ▶ **22.20 Magazine : Océaniques.** Portrait souvenir : Jean Cocteau. D'après une émission de Roger Stéphane et Roland Darbois, réalisée par Paul Seban *en 1963.* **23.15 Musiques, musique.** *Debussy : Sonate pour* violoncelle et piano, par Alain Meunier (violoncelle) et Christian Ivaldi (piano).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Une baraque à tout casser ■ Film américain de Richard Benjamin (1985). Avec Tom Hanks, Shelley Long, Alexander Godunov. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Magazine : Bobagolfoot. 0.55 Cinéma : la Petite Allumeuse** ■■ Film français de Danièle Dubroux (1987). Avec Roland Giraud, Alice Papierski, Pierre Arditi. **2.25 Série : Max Headroom.**

LA 5

20.30 Téléfilm : L'innocence violée. De Dan Curtis. Avec Ruth Randal. **22.20 Débat : Le viol. 22.40 Série : Spenser. 23.40 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick** (suite). **0.55 Capitaine Furillo** (rediff.). **2.09 Journal de la nuit. 2.14 Michel Vaillant** (rediff.). **2.39 Janique aimée** (rediff.). **3.05 Seule à Paris** (rediff.). **3.18 Anne, jour après jour** (rediff.). **3.31 Joseph Balsamo** (rediff.). **4.26 Voisin, voisine** (rediff.). **5.24 Aria de rêve.**

M 6

20.35 Téléfilm : Coup d'état. De Roger Donaldson. Avec Melissa Donaldson, Sam Neill. **22.20 Série : Le Saint** (rediff.). **23.15 Journal. 23.30 Magazine : Adventure** (rediff.). **23.55 Magazine : Fantasmes. 0.00 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.45 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. *1.15 Musique : Boulevard des clips.* **2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Magazine : Destination santé** (rediff.). **4.10 Magazine : Adventure** (rediff.). **4.35 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **5.00 Magazine : Destination santé** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. Les journées du 19 au 25 août 1944. **21.30 Dramatique.** Carmilla, de Sheridan Le Fanu. **22.40 La nuit sur un plateau. 0.05 Du jour au lendemain.** Cinéma. **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 2 septembre à la Philharmonie de Berlin) : Six pièces pour orchestre, op. 6, de Webern ; Symphonie de chambre nº 1, op. 9, de Schoenberg ; Symphonie nº 4 en mi bémol majeur, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Zubin Mehta. A 22.50, Les gravures d'Ignaz Friedmann. A 23.07, Les Cloches, poème pour soliste, chœur et orchestre, op. 35, de Rachmaninov, par le Chœur et l'Orchestre national écossais, dir. Neeme Jarvi. A 23.45, Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 61, de Beethoven, par l'Orchestre de la RAI de Milan. A 0.15, Ariane à Naxos : air du 1er acte, de R. Strauss, par l'Orchestre Philharmonique de Vienne ; Le Chevalier à la rose : monologue de la maréchale, de *R. Strauss, par l'Orchestre de l'Opéra de Berlin.*
0.30 Myosotis. Le magazine des oubliettes : Les aventures de Mertator.

Mardi 4 octobre

TF 1

18.45 Avis de recherche. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Don Camillo. ■ Film italien de Terence Hill (1983). Avec Terence Hill, Colin Blakely, Mimsy Farmer. **22.50 Magazine : Ciel mon mardi ! 0.10 Journal, Bourse et Météo. 0.30 Magazine : Livres en tête. 0.40 Feuilleton : Marion. 1.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.00 Documentaire : Africa. 2.55 Documentaire : Des Croisades au Djihad. 3.45 Documentaire : Histoires naturelles. 4.35 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 22.20 Cinéma : Out of Africa.** ■■ Film américain de Sydney Pollack (1986). Avec Meryl Streep, Robert Redford, Klaus Maria Brandauer (v.o.). **0.55 Cinéma : SOS fantasmes.** Film français classé X de Michel Jean et Mike Strong (1986). Avec Richard Allan, Alban Ceray. **2.10 Les superstars du catch.**

A 2

18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Sagarmatha 88. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : L'appart. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Les dossiers de l'écran : Ces enfants-là. Téléfilm, de Georg Stanford Brown. Avec Tyne Daly, Richard Crenna, Martin Balsam. **22.15 Débat : Si cet enfant était le vôtre ?** Avec le professeur Jérôme Lejeune (généticien), le docteur Fernand Daffos (chef de service de médecine fœtale à l'Institut de puériculture de Paris), le docteur Chantal Botto (pédiatre en maternité), Mme Hélène Tassel-Smith (mère d'une petite mongolienne de trois ans), Jean Vannier (fondateur de l'Arche), M. et Mme Cattenoz (qui ont adopté un enfant trisomique 21), Bruno Knittel et ses parents, Bernadette Martineau (sœur d'un jeune trisomique 21), Daniel Vigneron (responsable du service des jardins à la mairie de Neuilly). Marion Cantenot (trisomique 21, assistante maternelle). **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Magazine : Strophes. 0.10 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

18.30 Feuilleton : Guillaume Tell. 19.00 *Le 19-20 de l'information.* **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.30 La dernière séance. 1er film : Sergent la terreur** ■■ Film américain de Richard Brooks (1953). Avec Richard Widmark, Karl Malden, Elaine Stewart. **22.20 Dessins animés.** Tom et Jerry ; Tex Avery. **22.40 Journal. 23.00 2e film : Ziegfeld follies** ■■■ Film américain de Vincente Minnelli (1945). Avec Fred Astaire, Esther Williams, Judy Garland, Gene Kelly (v.o.).

CANAL PLUS

18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.50 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Cinéma : Macadam cowboy. ■■ Film américain de John Schlesinger (1969). Avec Dustin Hoffman, John Voight, Sylvia Miles. **22.15 Flash d'informations.**

LA 5

18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Football : Monaco-Reykjavic, en direct de Monaco. **22.15 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.10 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **0.00 Journal de minuit 0.05 Bonanza** (rediff.). **0.20 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.10 Michel Vaillant** (rediff.). **1.35 Journal de la nuit. 1.40 Janique aimée** (rediff.). **2.05 Seule à Paris** (rediff.). **2.30 Joseph Balsamo** (rediff.). **3.25 Voisin, voisine** (rediff.). **4.25 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.05 Voisin, voisine. 5.48 Top nuggets** (rediff.).

M 6

18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Téléfilm : Le visage de la peur. De George McCowan. Avec Ricardo Montalban, Jack Warden. **21.50 Série : Le Saint. 22.45 Journal. 23.00 Magazine : Destination santé.** (rediff.). **23.50 Magazine : Club 6. 0.35 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Magazine : Adventure** (rediff.). **3.45 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **4.10 Magazine : Destination santé.** (rediff.). **5.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **5.30 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : Les tranquillisants. **21.30 Brasilia et les écrivains. 22.40 Nuits magnétiques.** Carnet de bal, passion tango. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 28 et 29 septembre salle Pleyel) : Concerto pour piano et orchestre nº 5 en mi bémol majeur, op. 73, de Beethoven ; Der Corrigedor : Prélude et intermezzo, scherzo et finale, de Wolf ; Notations de Boulez, par l'Orchestre de Paris, dir. Daniel Barenboïm ; sol. : Claude Arrau, piano. **22.30 La galaxie des traditions. 23.07 Club d'archives.** Leonid Kogan, violon, Naoum Walter, piano. Récital donné le 25 mai 1964 au Mai musical de Bordeaux : Œuvres de Haendel, Brahms.

Audience TV du 2 octobre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	51.2	7 sur 7 18.1	J.O. 12.6	Lady Blue 12.0	Fletch 2.3	Nuits secrètes 4.5	Studio 22 2.4
19 h 45	58.9	7 sur 7 21.0	Naguy 18.6	Lady Blue 12.8	Ça cartoon 1.8	Nuit secrètes 3.4	Studio 22 1.7
20 h 16	67.1	Journal 28.8	Journal 16.8	Benny Hill 12.4	Ça cartoon 3.1	Journal 3.3	Bizarre 2.7
20 h 55	68.2	Comédie érot. 27.1	Fausses notes 17.1	Elections 5.8	Out of Africa 5.2	4e Pouvoir 6.8	L'Exécuteur 7.4
22 h 8	50.3	Comédie érot. 21.0	Elections 11.0	Journal 1.7	Out of Africa 4.5	4e Pouvoir 5.8	L'Exécuteur 8.2
22 h 44	23.4	Elections 5.2	Elections 6.6	Journal 2.3	Out of Africa 4.5	Elections 1.6	Gigolo 2.6

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 3 octobre à 0 heure et le mardi 4 octobre à 24 heures UTC.

La situation pluvio-orageuse qui affecte l'est du pays évoluera peu en se décalant que très lentement le long de nos frontières. Par ailleurs, une nouvelle zone pluvieuse arrivera sur la Bretagne et la Normandie.

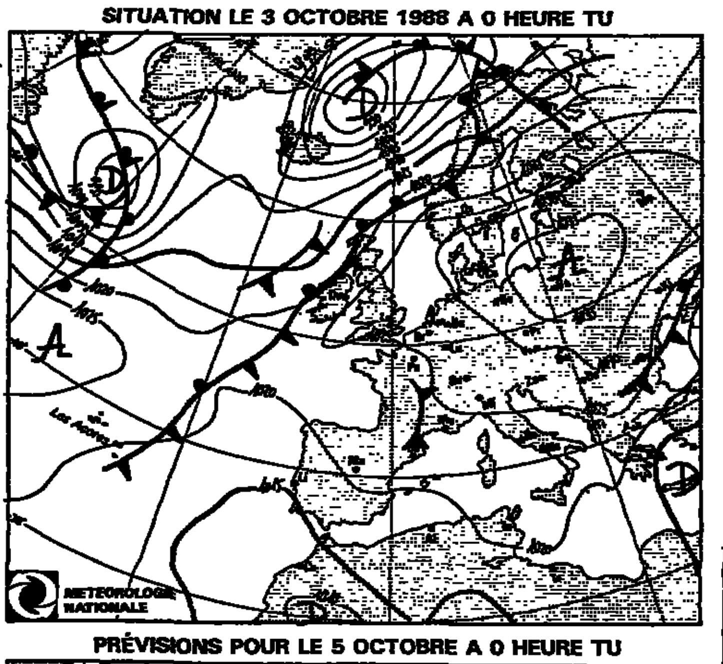
Mardi : de la Champagne, la Lorraine, l'Alsace jusqu'aux Alpes du Nord, le temps restera couvert et pluvieux. Les pluies seront parfois accompagnées d'orages et pourront encore être fortes. Elles auront un caractère continu. Des Alpes du Sud à la Corse, le temps sera instable avec de courtes éclaircies et des ondées orageuses.

Sur la Bretagne et le Cotentin, le ciel sera couvert et là aussi, il faudra garder le parapluie. Le Finistère verra le retour d'éclaircies en fin de journée mais elles seront entrecoupées d'averses.

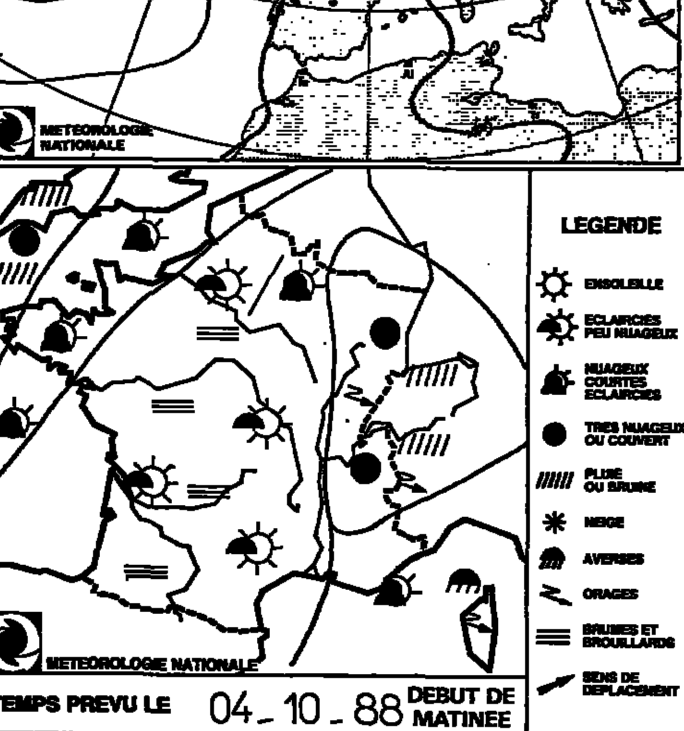
De la vallée de la Loire à la Haute-Normandie, à l'Ile-de-France jusqu'au Nord-Picardie, il y aura beaucoup de nuages laissant passer juste quelques timides rayons de soleil. Partout ailleurs, après un début de matinée brumeux, surtout dans les vallées, le soleil sera présent et donnera une agréable journée. Toutefois, de l'est du Massif-Central à la vallée du Rhône, on risquera encore l'averse en fin d'après-midi avec le développement de nuages.

Quant aux températures, au lever du jour, il fera 7 à 10 degrés au nord de la Loire, 7 à 12 degrés dans le Centre-Est, 5 à 7 degrés dans le Sud-Ouest, 2 à 4 degrés dans le Centre ; sur les régions méditerranéennes, il fera 10 à 12 degrés à l'ouest du Rhône et 16 à 20 degrés à l'Est ainsi qu'en Corse.

SITUATION LE 3 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 OCTOBRE A 0 HEURE TU



LEGENDE
ENSOLEILLE
ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DÉPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 04-10-88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-10-1988 à 6 heures TU et le 03-10-1988 à 6 heures TU — le 03-10-1988

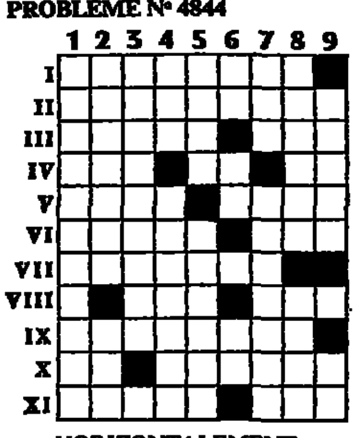
Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	28	16	D
BIARRITZ	17	9	D
BORDEAUX	18	3	D
BOURGES	19	10	C
BREST	17	6	D
CAEN	16	6	B
CHERBOURG	15	9	B
CLERMONT-FERR.	17	10	O
DIJON	14	11	A
GRENOBLE St-M-H	17	11	N
LILLE	18	6	B
LIMOGES	17	4	B
LYON	14	12	P
MARSEILLE-MAR.	22	16	C
NANCY	14	8	B
NANTES	17	7	N
NICE	21	19	P
PARIS-MONTS.	16	12	N
PAU	19	6	D
PERPIGNAN	19	11	B
RENNES	17	7	N
ST-ETIENNE	13	12	B
STRASBOURG	15	12	C
TOURS	16	10	B
TOULOUSE	20	9	D
POINTE-A-PITRE	32	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	28	18	B
AMSTERDAM	17	5	B
ATHÈNES	25	18	D
BANGKOK	32	26	N
BARCELONE	23	16	N
BELGRADE	21	11	P
BERLIN	17	7	N
BRUXELLES	18	7	N
LE CAIRE	29	20	D
COPENHAGUE	14	8	D
DAKAR	30	26	D
DELHI	33	23	C
DJERBA	28	24	N
GENÈVE	14	12	P
HONGKONG	27	25	N
ISTANBUL	23	15	D
JÉRUSALEM	22	16	N
LISBONNE	29	20	D
LONDRES	17	8	N
LOS ANGELES	23	16	C
LUXEMBOURG	15	10	C
MADRID	25	10	D
MARRAKECH	26	16	N
MEXICO	25	14	B
MILAN	24	15	C
MONTRÉAL	23	9	P
MOSCOU	10	5	N
NAIROBI	26	14	N
NEW-YORK	26	16	A
OSLO	14	7	C
PALMA-DE-MAL.	29	16	B
PÉKIN	17	14	D
RIO-DE-JANEIRO	26	11	D
ROME	27	14	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	15	7	N
SYDNEY	27	16	D
TOKYO	21	17	D
TUNIS	29	17	D
VARSOVIE	15	2	N
VENISE	24	11	D
VIENNE	16	10	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4844



HORIZONTALEMENT

I. Fournit de très bons bâtons. – II. Peuvent intervenir quant on a la bouche pleine. – III. Ne peut évidemment pas se faire sans arrêt. L'âme humaine pour Kant. – IV. Grand pour les bonnes œuvres. Possessif. Dans l'alternative. – V. Au pied du mont Saint-Clair. Qui a des capacités. – VI. Ont besoin de gros bonnets quand ils sont lourds. Où il n'y a pas mèche. – VII. Est utilisée contre certaines gastralgies. – VIII. A une réaction bien humaine. Quand il est gros, c'est le paquet ! – IX. Faire des combinaisons. – X. Son château servit de monnaie d'échange. Pouvait être remplacé par une bonne salade. – XI. Frapper fort. Est noir quand il vient des champs.

VERTICALEMENT

1. Femmes spécialisées dans les mises en plis. – 2. Pas dans le droit chemin. N'est pas comme de l'argent. – 3. Peut être bien malade quand elle a le nez qui coule. – 4. Qui ont peut-être été dévorés. Comme l'uranium, quand on veut faire la bombe. – 5. Question pour le psychologue. Trouver l'endroit. – 6. Degré. Fleuve. Base d'accord. – 7. Coule dans le Bocage. Sur gages, n'avance pas beaucoup. – 8. Discuta sur des détails. Donna de quoi se défendre. – 9. Pour les cochons qui sommeillent. Conjonction.

Solution du problème nº 4843

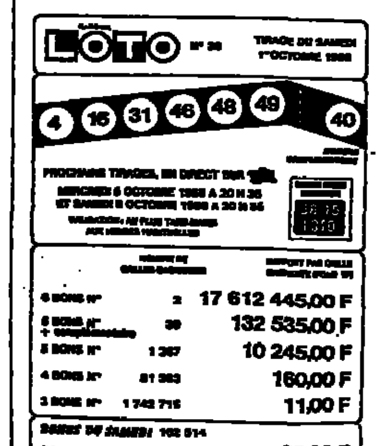
Horizontalement

I. Thésauriseur. Et. – II. Rasoir. Cartable. – III. Avoine. Ali. Boue. – IV. Cèpe. Tyrans. Us. – V. Ane. Remède. Et. – VI. Se. Sore. Isoloir. – VII. Saucier. Panne. – VIII. Iule. Armées. – IX. Yao. Ur. Uri. Fi ! – X. Résumé. Assassin. – XI. Us. Bus. Têt. Ale. – XII. Créer. Parées. Or. – XIII. Io. Rapace. Uni. – XIV. Eponge. Istres. – XV. Lésée. Esse. Sets.

Verticalement

1. Tracassier. Ciel. – 2. Haveneau. Europe. – 3. Esope. Ulysse. Os. – 4. Soie. Sceau. Erne. – 5. Ain. Roi. Ombrage. – 6. Uretères. Eu. Pe. – 7. Ymer. Spa. – 8. Icare. Ara. Acis. – 9. Saladier. Stress. – 10. Erines. Musée. Té. – 11. Ut. Opérateur. – 12. Rab. Elaéis. Es. – 13. Boutons. Sa. Usé. – 14. Elus. In. Filon. – 15. Tee. Crétineries.

GUY BROUTY.



هكذا من الأصل

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul



Le rendez-vous de Barcelone

Et maintenant, Barcelone. Une fête est organisée, le samedi 8 octobre, pour l'arrivée du drapeau olympique dans la ville-hôte des Jeux d'été de 1992, où la « principale » installation est déjà construite : le centre de contrôle antidopage... Un laboratoire que le maire de Barcelone, M. Pasqual Maragall, a souhaité, au soir de la cérémonie de clôture séoulite, aussi *« performant »* que celui des Sud-Coréens, en assurant : *« Tout sera fait pour que les règles les plus strictes soient observées. »*

En disant cela, M. Maragall n'aurait-il qu'un espoir limité dans l'initiative américano-soviétique prise, dimanche à Séoul, pour donner une dimension mondiale à la lutte contre le dopage ? MM. Robert Helmick et Marat Gramov, présidents respectifs du comité national olympique (CNO) des Etats-Unis et de celui de l'URSS, ont déclaré : *« Nous sommes convenus que nos deux pays avaient un rôle important à jouer et qu'ils devaient donner l'exemple. »*

Ils ont annoncé qu'une première réunion aurait lieu en novembre à Moscou, avec la participation de dirigeants sportifs, de médecins et d'une délégation d'athlètes des deux pays, conduite par Edwin Moses et Sergueï Boubka : pour, dans un premier temps, décider d'organiser des contrôles lors de compétitions entre les deux superpuissances. De manière, ont ajouté MM. Helmick et Gramov, que *« jamais plus les uns ne puissent soupçonner les autres »*.

Les sceptiques peuvent penser, eux, que les mêmes problèmes se poseront dans quatre ans. Le dopage : pour éradiquer ce fléau, il faudrait accepter que beaucoup de performances ne soient plus battues — sauf à inventer des méthodes d'entraînement à la fois naturelles et prodigieuses — et, dans ce cas, comment intéresser trois milliards de téléspectateurs et... les chaînes américaines à des Jeux sans records ?

La sécurité : elle obsédera le COOB'92 (comité d'organisation espagnol) comme elle a obsédé les Sud-Coréens, surtout si la question basque n'est toujours pas résolue d'ici là, et si l'on pense au fait que sera célébré à Barcelone le vingtième anniversaire de la tragédie des Jeux de Munich.

Le chauvinisme : on peut compter sur la ferveur espagnole pour qu'elle galvanise ses représentants, afin de leur faire exécuter un « bond sud-coréen » au tableau des médailles, eux qui sont aujourd'hui noyés dans les profondeurs du classement séoulite, avec quatre récompenses seulement. Barcelone attendait depuis si longtemps l'organisation des JO d'été, et tout un peuple attendra, derrière le président catalan du CIO, que sa délégation nage, coure, vole et la venge, dix ans après la désastreuse Coupe du monde de football perdue en 1982 sur son sol.

L'argent, enfin : la peseta remplacera simplement le won et tout continuera de se compter en millions de dollars. Alors, on prendra les mêmes (problèmes) et l'on recommencera sans même évoquer de toujours possibles boycottages politiques ?

On ne reprendra pas, c'est certain, tout à fait les mêmes acteurs : Edwin Moses aura pris sa retraite sportive ; Ben Johnson jouera sans doute au football américain ; Greg Louganis, qui a annoncé, dimanche, qu'il mettait un terme à sa carrière de plongeur de haut vol, se sera reconverti dans le cinéma — il vient de signer son premier contrat, — tout comme, peut-être, Florence Griffith-Joyner. Cette Florence belle comme une Toscane noire projette aussi de se lancer dans la comédie, pour laquelle elle a démontré, sur la piste, un réel talent.

On ne verra pas non plus à Barcelone Naïm Suleymanoglou, cet haltérophile turc médaillé d'or à Séoul, dont on a conté l'émouvante histoire (*le Monde* du 22 septembre) : aujourd'hui riche, à l'âge de vingt et un ans, il a décidé, samedi, de ne plus continuer à soulever des tonnes de fonte à longueur d'entraînements et de s'occuper, désormais, d'enlever les boulets attachés, selon lui, aux pieds de l'ethnie turque en Bulgarie, pays qu'il a quitté en 1986.

S'il n'y avait que ce genre d'exemple dans l'olympisme, alors, oui, on en redemanderait, pour quatre ans, pour toujours.

MICHEL CASTAING.

Les résultats

ATHLÉTISME
Messieurs
Marathon

1. G. Bordin (Ita), 2 h 10 min 32 s.
2. D. Wakiihuru (Ken), 2 h 10 min 47 s.
3. A. Salah (Dji), 2 h 10 min 59 s ; (...) ; 37. A. Gonzalez (Fr), 2 h 22 min 24 s.

BOXE
Mouche

1. K.-S. Kim (CDS).
2. A. Tews (RDA).
3. T. Skriabin (URSS) et M. Gonzalez (Mex).

Plume

1. G. Parisi (Ita).
2. D. Dumitrescu (Rou).
3. A. Achik (Mar) et L. Jae-Hyuk (CDS).

Super-légers

1. V. Janovski (URSS).
2. G. Cheney (Aus).
3. L. Myrberg (Suè) et R. Gies (RFA).

Super-welters

1. S.-H. Park (CDS).
2. R. Jones (E-U).
3. R. Downey (Can) et R. Woodhall (G-B).

Mi-lourds

1. A. Maynard (E-U).
2. N. Chanavazov (URSS).
3. H. Petrich (Pol) et D. Skaro (You).

Super-lourds

1. L. Lewis (Can).
2. R. Bowe (E-U).
3. I. Zarenkiewicz (Pol) et A. Mirochnitchenko (URSS).

FOOTBALL
Finale

URSS b. Brésil 2-1 (après prolongations).

Finale pour la 3e place

RFA b. Italie 3-0.

LUTTE
Libre

1. H. Myung-Woo (CDS).
2. N. Gencalp (Tur).
3. J. Lohyna (Tch).

Catégorie des 130 kg

1. D. Gobedjichvili (URSS).
2. B. Baumgartner (E-U).
3. A. Schroeder (RDA).

JUDO
Catégorie des plus de 95 kg

1. H. Saito (Jap).
2. H. Stoehr (RDA).
3. Y.-C. Cho (CdS) et G. Veritchev (URSS).

SPORTS EQUESTRES
Saut d'obstacles individuel

1. P. Durand (Fra, *Jappeloup*), 1,25 pt.
2. G. Best (E-U, *Gem Twist*), 4 pts.
3. K. Huck (RFA, *Nepomuk*), 4 pts.
(...) 16. M. Robert (Fr, *Lafayette*), 16 pts.

TENNIS DE TABLE
Dames
Finale du simple

C. Jing (Ch) b. L. Huifei (Ch), 21-17, 21-16, 21-23, 15-21, 21-15.

Finale pour la 3e place du simple

J. Zhimin (Ch) b. M. Hrachova (Tch), 21-18, 21-19, 21-17.

Messieurs
Finale du simple

Y. Nam-Kyu (CdS) b. K. Ki-Taik (CdS), 17-21, 21-9, 21-11, 23-21.

Finale pour la 3e place du simple

E. Lindh (Suè) b. T. Klampar (Hon), 14-21, 21-17, 21-17, 21-16.

VOLLEY-BALL
Messieurs
Finale

Etats-Unis b. URSS 3-1 (13-15, 15-10, 15-4, 15-8).

Finale pour la 3e place

Argentine b. Brésil 3-2 (15-10, 15-17, 15-8, 12-15, 15-9).

WATER-POLO
Finale

Yougoslavie b. Etats-Unis 9-7.

Finale pour la 3e place

URSS b. RFA 14-13.

La cérémonie de clôture

Athlètes au cœur à cœur

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Une belle mêlée, presque une manif, que les Coréens n'apprécièrent peut-être pas à sa juste valeur. Une fronde, à dérégler les belles manières, tout asiatiques, de la cérémonie de clôture. Irrévérence, sans doute, à l'égard d'un spectacle, encore un, si fort en teneur symbolique, si chargé de ce sens des choses qui a irrigué les Jeux, quinze jours durant. Dommage pour le Ying et le Yang, la terre, l'eau et le feu. Dommage pour le metteur en scène, pour la leçon de culture et la mondiovision.

Mais quel heureux désordre ! En définitive, quel soulagement. Bousculant le service d'ordre des festivités, des milliers d'athlètes se ruèrent, dimanche soir, sur la piste du stade, juste à l'entrée de l'armée d'oriflammes représentant les cent soixante nations de cette Olympiade. Ce n'était pas leur tour. Ils s'en moquèrent. Ils devaient défiler sagement. Ils préférèrent la furia.

Les enquêteurs auront peine à désigner les meneurs. Tous en étaient. Champions de l'Est et Américains, Africains et Asiatiques. Un lâcher de taureaux dans les rues de Pampelune. Une sacrée raclée, joyeuse et bruyante, donnée aux nationalismes qui les avaient fait courir, sauter, tomber, trimer quoi, dans ce cirque clos des vanités patriotiques. Russes suivant la bannière étoilée, Américains la faucille et le marteau, survêtements et uniformes confondus. Là-haut, dans les tribunes, les officiels dressaient dans leurs têtes les comptes de la hiérarchie olympique. Pieds de nez.

On dirait de ces Jeux qu'ils avaient été ceux du dopage. Beaucoup avaient déjà trop bu, positifs à tous coups, s'il prenait au labo l'envie d'explorer les urines. Ils dansaient, s'embrassaient pour se réapproprier les Jeux. Ils tournaient autour du si beau spectacle, pour affirmer que l'harmonie, version orientale, n'était pas tout en ce monde. Que leurs Jeux avaient été supplice, tension, injustice, larmes plus que rires. Galères, en somme. Ils tenaient à rappeler qu'il n'y avait pas plus grand mérite, d'abord, que d'en avoir réchappé.

Des Allemands, des Australiens, des Français montaient à l'assaut du podium des discours officiels, plus haut, plus prestigieux, bien sûr, que celui de la troupe. Ils réclamaient leurs bravos volés. Ils s'incrustaient face à la tribune d'honneur, raide comme gradins d'un Soviet suprême. Ils avaient envie de dérider l'olympisme. Ce n'était que des Jeux, d'abord faits pour eux, et non diplomatie de remplacement pour concert détraqué de nations.

Quelle fureur que ce dernier tour de piste ! Même les plus calmes se laissèrent prendre dans la ronde de ce bras d'honneur. Même Barcelone, venue recevoir le flambeau. Même les Coréens, qui s'inclinèrent pourtant, fort cérémonieusement, devant le président Roh Tae Woo. Mission accomplie. Ils rompirent vite les rangs, ces Coréens si disciplinés, pour aller photographier les copains. A force d'entendre dire que les Jeux étaient la jeunesse du monde et l'amour universel, ils avaient noué des contacts, eux aussi. Eux surtout, parce que leurs adversaires, vainqueurs ou vaincus, vaincus souvent, n'étaient pas que des machines à forger la gloire de la Corée. C'étaient devenus des amis.

Il y avait même eu des histoires d'amour, dans cette fosse aux athlètes. Un Américain cherchait partout Tish, une fille de Corée et lui déclarait sa flamme par voie de pancarte. Les Français draguaient des Bulgares, les Yougoslaves des Suédoises. On dansait le rock, la biguine ou la polka. L'émeute n'en voulait pas à la cérémonie. Elle tenait à y improviser sa place.

Têtes de carnaval

Ils n'avaient rien contre le magnifique tableau du bateau en partance, jeux de bannières ondulantes, qui symbolisaient l'adieu à Séoul et le lent voyage par mer de l'olympisme jusqu'au port de Barcelone. Mais ils voulaient en être eux-même les vagues. Ils déferlèrent pour se défouler. Les Australiens exhibaient de grosses têtes de carnaval. Les jeux étaient-ils autre chose ? Des Africains, s'asseyaient sous la torche. Ils n'avaient pas ménagé leurs efforts pour donner ici sa place au continent noir.

Oui, c'était un cirque et les lions, dimanche, firent la grève des conventions. Ils tinrent meeting, malgré les fastes des projecteurs, malgré la splendeur gracieuse de la cérémonie. Indifférents à la foule. C'était leur lot d'amuser la galerie. Quitte à périr pour le spectacle, ils voulaient choisir leur fin.

Assurément, ils la voulaient plus décontractée. Plus sentimentale aussi. Ces Jeux étaient très réussis, la Corée et M. Juan Antonio Samaranch en tireraient profit personnel. Mais, qu'ils étaient pincés, banalisés par le nombre des compétitions et des individus. C'était long, trop long peut-être, pourtant on en retenait si peu.

Il avait manqué à « Séoul 88 » ce dont les musiques du stade, sirops suaves pour feuilletons télés, regorgeaient : de l'émotion. Même à quatre sous. Même de romans-photos. Des histoires qui finissent bien et sur lesquelles on aime s'appesantir. Du « glamour » à la tonne.

Les Jeux doivent être mélo, pour éviter, comme dans le cas du bannissement de Ben Johnson, qu'ils ne tournent au drame. Les Jeux ne sont les Jeux qu'avec les yeux de Margot. Et c'est peut-être ce qui fit défaut ici. Une sensiblerie de stade. Des larmes, des larmes, des larmes...

Alors, une dernière fois, soyons Margot pour quelques beaux souvenirs de Séoul. Dressons podium pour la mémoire du coeur. Décernons une médaille d'or, c'est bien le moins, au seul humain à quatre pattes de la fête. A un petit cheval, *Jappeloup*, le nain de sombre robe, la monture du Français Pierre Durand. Le stade ne vit pas souvent, ces quinze jours-ci, une si belle et bonne volonté. Son cavalier lui passa la médaille autour de l'encolure et le petit cheval fit, ainsi paré, le plus heureux des tours de piste. Il galopait, libre, preuve que les chevaux ont bien une âme et que celle-ci apprécie les lauriers.

Distinguons aussi le geste de quatre athlètes, au milieu de la tourmente Johnson. Edwin Moses (Etats-Unis) champion du 400 mètres haies, battu par plus jeune que lui. Stefan Bubka (URSS), champion olympique du saut à la perche. Rosa Mota (Portugal), médaille d'or du marathon féminin et Juantorena (Cuba), grande figure des 400 mètres et 800 mètres, signèrent un texte commun contre le dopage. Mais ce n'est pas le plus important. Compte surtout ce qu'ils sont. Deux Européens et deux Américains. Deux « rouges » pour deux « blancs ». Un communiste et un anticommuniste. Deux stars de l'athlétisme qui adressaient ainsi un clin d'oeil au dégel des blocs.

D'ailleurs, ils s'embrassèrent souvent ces rivaux. Ils furent, c'est évident, heureux de se retrouver après douze ans de séparation. Ils se répartissaient si bien les rôles. Aux Américains, le spectacle. Aux Soviétiques, une discrétion toute olympique. Cela n'a peut-être que valeur de symbole fragile, mais c'était bon de les voir ensemble. Moses et Bubka signalant en passant qu'il serait peut-être temps de passer à autre chose.

Embrassades de rivaux

Et Louise Ritter (Etats-Unis) et Stefka Kostadinova (Bulgarie) ! Unies par le même nombre d'essais, centimètre après centimètre, au saut en hauteur. Rien n'aurait pu les départager, elles ne le souhaitaient pas. Elles conclurent leur concours en tombant dans les bras l'une de l'autre. L'Américaine avait franchi 2,03 mètres. L'autre échoua. Quelle différence cela faisait-il ? Deux centimètres ne valaient plus une guerre froide.

De l'émotion, pour les Jeux, puisque la réconciliation, sur les stades, était désormais en bonne voie ! De l'émotion, comme celle que fit naître la jeune gymnaste roumaine Daniela Silivas, battue de cinquante centièmes de point par la Soviétique Shoushounova. Elle pensait avoir gagné. Elle perdit à la dernière seconde. Alors, elle fondit en larmes et ces larmes firent chavirer l'Olympe. Les Jeux, pour elle, se voulurent réconfort. Allons, petite fille, pleure-t-on pour cinquante centièmes de point ?

On pleure pour ce qu'on peut. C'est une autre leçon de ces jeux. On pleura beaucoup, car la vie est la vie, même au stade, mais les caméras de télévision refoulèrent bien des larmes. Séoul, plus encore que ses soeurs aînées, consacra la toute-puissance des médias. Ils payaient, alors on leur cédait la meilleure part, au risque de refroidir l'atmosphère ambiante. Les applaudissements de salles à manger, à Detroit ou à Paris, ne valent pas ceux du cirque. Et ils furent nombreux ceux, à la tâche sur un ring ou un tartan, à relever soudain la tête, effrayés par le silence.

Aussi firent-ils, sans doute, un peu plus de bruit que d'habitude, dimanche, pendant la cérémonie de clôture. Le spectacle prévu par les Coréens était conçu comme un show planétaire. Ils s'y sentirent perdus. Alors, ils donnèrent de la voix, par peur du vide.

PHILIPPE BOGGIO.

Les conclusions de M. Nelson Paillou, président du CNOSF

Un score convenable, mais un avenir incertain

Avec six médailles d'or sur seize places de podium, les sélections françaises ont réalisé à Séoul un score comparable à celui de Moscou (six sur quatorze) en 1980 et à celui de Los Angeles (cinq sur vingt-huit) en 1984 dans un contexte beaucoup plus relevé puique toutes les « grandes puissances sportives » étaient représentées en Corée du Sud. Des succès et des échecs nationaux, Nelson Paillou a tiré les premières conclusions pour *le Monde*. Un regard qui porte jusqu'à Albertville en 1992.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Il est luisant, ce bon Nelson Paillou, rond et rubicond, président du Comité national olympique et sportif français, dans le survêtement officiel des équipes de France à Séoul. Luisant comme une médaille toute neuve, comme s'il venait lui même de courir le 4 × 100 mètres, comme s'il avait participé physiquement à la chute de ce vieux record national. C'est qu'il en a parcouru des kilomètres ce jour-là, du bassin de canoë au stade d'athlétisme en passant par la salle de boxe. Il passe d'un site de compétition à l'autre comme un conseiller général en campagne fait les préaux d'école, les vins d'honneur et les comices agricoles. Serrant des mains, distribuant des bravos.

Pourtant ce ne sont pas des suffrages qu'il escompte ou plutôt compte. Ce sont des médailles. L'addition est vite faite : seize. Trop peu à son gout sûrement. Car il s'était laissé aller à des prévisions optimistes, un peu trop, avant de s'envoler pour la Corée du Sud. Il avait publiquement tablé sur au moins vingt places de podium pour les sportifs nationaux.

Le bonhomme est trop républicain pour s'en offusquer. D'autant qu'il a des arguments à faire valoir. *« Six médailles d'or, il n'y a pas à se plaindre. Nous allons nous placer au neuvième rang mondial, ce qui est un résultat convenable. Avec les sept champions du monde en titre qui ne sont pas sur le podium pour des raisons diverses, on voit donc que mon compte initial n'était pas aussi fantaisiste que cela. Et si on ajoute les douze places de quatrième — cela doit être un record du monde, — on est au-delà de l'épure. »*

Revoir la Préparation olympique

Cela ne veut pas dire qu'il se satisfait pleinement de la situation. *« Du 22 au 24 octobre, les membres du bureau du CNOSF vont se réunir en séminaire à Clairefontaine, le centre technique national du football, pour faire le point notamment sur les problèmes du haut niveau. Il paraît que le secrétaire d'Etat aux sports a annoncé son intention de supprimer la Préparation olympique sous sa forme actuelle. Il va falloir définir les responsabilités plus précisément entre le mouvement sportif et l'administration. La structure qui a été mise en place pour ces Jeux a joué un rôle non négligeable dans l'animation et la création d'un esprit équipe de France. Le climat interdisciplinaire a été très bon ici. Mais il y a des détails à revoir. En particulier dans les relations avec les directions techniques des fédérations. Il ne faut pas que la Préparation olympique s'attribue le travail des autres. En fait, la question est de savoir si celle-ci reste dans l'orbite du ministère ou bien passe sous le contrôle du CNOSF. »*

La répartition des tâches entre le gouvernement et le mouvement sportif va donc remonter à la surface de la politique sportive. Sous la pression des questions financières naturellement. *« Pour la première fois, le budget olympique n'a pas été entièrement pris en charge par l'Etat, qui pourtant continue à s'intéresser plus au haut niveau qu'au sport de masse — ce qui est cependant sa vocation. Sur les 25 millions qui ont été nécessaires pour les équipes à Calgary et Séoul, 12 millions ont été apportés par le Fonds national de développement du sport, c'est-à-dire des crédits extrabudgétaires qui normalement devraient être affectés à d'autres postes. Les budgets 1989 et 1990 vont donc être pour nous des tests. Nous avons demandé une réactualisation de 300 millions chaque année pour que le FNDS ne serve plus de tirelire au gouvernement. »*

Au reste, Nelson Paillou est pleinement satisfait de son séjour coréen. Il a été impressionné par la qualité des installations qui ont accueilli les compétitions. Au point qu'il se demande à quoi pourront servir certaines d'entre elles par la suite. *« Alors que, par un véritable travail de commando, les Coréens sont arrivés à remporter au moins dix médailles d'or — ce qui les place en très bonne position au niveau mondial, — il n'y a pas eu dans le public d'intérêt autre que pour les performances nationales. Ce manque d'enthousiasme m'a surpris. En cinq Jeux, c'est la première fois que je vois des tribunes d'athlétisme vides un après-midi de finale. »*

Et s'il a aussi quelques regrets pour la manière dont le français, langue officielle du CIO, a été maltraité, le président du CNOSF porte un jugement globalement positif sur ces Jeux, pour la qualité de la participation, pour la dénonciation des cas de dopage et pour la mobilisation des Coréens pendant deux semaines. Ce dernier point lui donne d'ailleurs à réfléchir pour le rendez-vous d'Albertville : *« Le comité d'organisation a trouvé son rythme de croisière, mais il faudra obtenir une adhésion de la population pour que tout marche aussi bien qu'ici et à Calgary. Le nombre d'étudiants et de personnes qui se sont appliqués à faire marcher ces Jeux est impressionnant. »*

A. G.

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

Après le rendez-vous manqué de Los Angeles

Les pays de l'Est ont obtenu près de la moitié des médailles

Sur les 739 médailles finalement distribuées à Séoul du 17 septembre au 2 octobre à l'occasion des XXIes Jeux olympiques d'été, les sportifs soviétiques s'en sont adjugé 132, et le drapeau rouge frappé de la faucille et du marteau est monté 55 fois au mat le plus haut.

Quatre ans après le rendez-vous manqué de Los Angeles, les champions d'URSS ont donc nettement dominé leurs rivaux américains qu'ils n'avaient plus affrontés directement sur une telle échelle depuis 1976. Ceux-ci sont montés 94 fois sur les podiums pour entendre 36 fois seulement leur hymne national. Leur échec est consommé par le fait qu'ils sont aussi devancés au bilan des médailles par les Allemands de l'Est, qui en ont remporté 37 d'or pour 102 au total.

Sur les 46 pays qui ont placé des représentants sur les podiums des 23 sports au programme, les 10 qui appartiennent au bloc socialiste ont obtenu 46 % des médailles. Cela n'a pas empêché la Corée du Sud, dont les champions avaient suivi un entraînement très sévère, d'obtenir de meilleurs résultats (12 médailles d'or sur 33) que les deux autres grandes puissances asiatiques, la Chine (5 sur 28) et le Japon (4 sur 14). Enfin, grâce à ses coureurs, un des 15 pays en développement « médaillé », le Kenya, s'est glissé dans le concert des grandes nations de sport avec 5 champions olympiques.

Au total, le niveau des épreuves aura été très relevé : en dépit des disqualifications pour dopage (10 athlètes jugés positifs ont été exclus), 30 records du monde ont été améliorés, en cyclisme (2), tir (3), athlétisme (4), natation (10), et haltérophilie (11).

SÉOUL
de notre envoyé spécial

« *C'est fini, je vais avoir le temps de vivre, d'étudier, de m'amuser.* » Im Mi Kyong, joueuse de handball sud-coréenne, a prononcé ces mots en rougissant, comme si elle proférait une insanité, comme si elle s'étonnait aussi de sa propre audace. Dans la bouche d'une championne olympique qui n'a pas encore séché la sueur dorée d'un match victorieux contre l'URSS, de tels propos pourraient surprendre.

En les rapportant, le quotidien des Jeux, *Olympian*, s'est empressé de préciser que, depuis deux ans, cette bonne étudiante de l'université Wonk Wang n'a eu aucun loisir commun aux filles de vingt printemps : « *Pour trouver le courage de résister à un entraînement à la limite du supportable, elle s'est souvent tournée vers Dieu.* »

Les XXIes Jeux olympiques d'été ont-ils été à la limite du supportable pour la Corée du Sud ? Lutteurs, boxeurs, judokas, tireurs à l'arc, pongistes, handballeuses ont été présentés aux téléspectateurs comme autant de vénérables héros. Avec douze champions olympiques, les Coréens se sont placés au quatrième rang dans le bilan des médailles, loin derrière l'URSS, La RDA et les Etats-Unis, mais loin devant les deux voisins et concurrents asiatiques, la Chine et le Japon. La performance est belle pour un pays de 42 millions d'habitants dont le revenu moyen par tête ne dépassait pas 3 000 dollars en 1987. Elle reste relative parce qu'elle a été obtenue essentiellement dans des sports que Daniel Robin, l'ancien champion olympique de lutte, a qualifiés de « *subjectifs* », c'est-à-dire où l'intervention des arbitres a pu être décisive.

Fin de la trêve politique

Mais elle n'aura été qu'une parenthèse – longue et douloureuse pour les champions concentrés à Taenung, brève et fugace pour le public des sites olympiques – dans l'histoire de la Corée. L'éditorialiste du *Korean Times* notait dès dimanche que le gouvernement du président Roh Tae Woo allait devoir maintenant gérer la situation de crise intérieure laissée par son prédécesseur, Chun Doo Hwan. La trêve politique a pris fin avec le feu d'artifice qui a illuminé le stade olympique dimanche soir. Dans quel état se trouve donc la Corée du Sud au terme de ce marathon olympique qui a mobilisé ses forces depuis le vote du CIO à Baden-Baden en 1981 ? L'état d'esprit général est-il celui d'Im Mi Kyong ? Les étudiants contestataires, qui n'ont pas pu ou n'ont pas voulu sortir de leur campus pour troubler la fête, ne font pas de ces deux semaines de choc culturel la même lecture que les membres du Comité d'organisation. Les premiers ont vu, notamment dans le comportement des champions américains et dans la couverture télévisée de la chaîne NBC, la confirmation de l'impérialisme de cet encombrant protecteur. Les seconds ont estimé en commentant un budget olympique de 3,1 milliards de dollars financé par des recettes extérieures seulement à hauteur de 900 millions de dollars que « *le bénéfice des Jeux est celui du prestige et du développement* ».

Pertes et profits

Des stades, des ponts, des autoroutes, des buildings pour entrer de plain-pied dans le vingt et unième siècle là où parfois le vingtième n'avait pas commencé, voilà ce que Séoul aura gagné durablement en célébrant la messe olympique. Et ce n'est pas rien. Car d'autres y auront tout perdu, honneur compris, comme le sprinter canadien Ben Johnson, banni des Jeux pour avoir été convaincu d'usage d'anabolisants, ces engrais du muscle qui sont le triomphe de la biologie sur le sport, autant dire du mal sur le bien. Mais à ce propos il convient d'éviter un contresens sur la nature de l'intervention du CIO : les Jeux de Séoul ne seront pas ceux par lesquels le scandale du dopage est arrivé, mais bien ceux par lesquels il aura été dénoncé de la façon la plus éclatante. Et même si la « grande lessive » n'est pas terminée, la commission médicale du Comité olympique aura eu le mérite de s'attaquer au plus gros tas de linge sale. Sa détermination a-t-elle décidé certaines vedettes à rester dans le rang pour éviter de passer au contrôle ?

En fait, rares sont les stars qui ont véritablement illuminé Séoul. La galaxie que devaient admirer les Coréens a été composée de trop d'astres morts ou presque. Carl Lewis, Saïd Aouita, Ingrid Kristiansen, Edwin Moses (athlétisme), Dimitri Bilozerchev (gymnastique), Jiang Jialang (tennis de table), Matt Biondi, Michael Gross (natation), Jeannie Longo (cyclisme), entre autres, n'ont pas conquis leur Everest. Ils se sont arrêtés à mi-pente ou n'ont pas quitté le camp de base. Comme ces sept champions du monde français en titre, Joel Bouzou (pentathlon), Fabien Canu (judo), Patrice Mourier (lutte), Philippe Boccara et Pascal Boucherit (kayak), Jean-Luc Tricoire (tir), et Robert Nagy (planche à voile), qui ne sont pas montés sur les podiums où ils étaient attendus.

Les vainqueurs, c'est-à-dire ceux dont la performance a eu une ampleur dépassant les limites de l'enceinte olympique, sont rares. Le plongeur Greg Louganis, cet ange américain dont chaque chute est une montée au ciel, est de ceux-là. Avec la nageuse « *milk-shake* » Janet Evans, avec l'haltérophile turc Naïm Suleimanoglou, avec la tenniswoman Steffi Graf qui a plaqué d'or son grand chelem. Il aura peut-être manqué un peu de passion dans les tribunes pour que le satellite soviétique Sergeï Bubka entre dans cette catégorie.

Américains médiatiques

Mais ce qui a le plus fait défaut aux athlètes soviétiques c'est le sens de la communication. Car ce sont eux les grands triomphateurs de ces Jeux qui avaient été annoncés comme un match URSS-Etats-Unis : 55 titres à 36, cela ne supporte pas la comparaison. Et pourtant les Américains ont réussi à tirer la couverture à eux, à ne faire parler que d'eux.

Pourtant l'Union soviétique a produit de bien beaux champions à Séoul : Elena Chouchounova et Vladimir Artemov qui ont totalisé 6 médailles d'or à eux deux en gymnastique ; Olga Brizguina qui a fait le doublé 400 et 4x400 mètres en athlétisme ; Alexandre Romankov qui est le dernier poète du fleuret... Il n'y a qu'en sports équestres, hockey, tennis et tennis de table que les compatriotes de M. Gorbatchev sont restés bredouilles. Dans les 19 autres sports ils sont montés au moins une fois sur le podium. Avec une délégation de 524 athlètes, ils ont atteint un rendement en médaille de 25 %. Celui des Etats-Unis, qui avaient 612 sélectionnés à Séoul, n'a été que de 16 %. Avec ses 242 millions d'habitants qui avaient en moyenne un revenu supérieur à 18 000 dollars en 1987, l'Oncle Sam a donc été nettement moins performant que l'Ours slave avec ses 282 millions d'habitants qui ont un revenu moyen plus de deux fois inférieur.

A cet égard, les deux superpuissances se sont révélées largement moins compétitives que la RDA : avec une délégation de 288 athlètes, l'Allemagne de l'Est, qui ne compte pas 17 millions de citoyens au revenu inférieur à 10 000 dollars par an, a obtenu un « rendement olympique » impressionnant de 35 %. C'est dire que la qualité du résultat a été avant tout proportionnelle à la qualité de l'effort consenti pour y parvenir. Longtemps avant que la Corée du Sud ne s'engage sur cette voie, la RDA a utilisé le sport pour faire reconnaître son identité au monde. Si les pays membres de la Communauté européenne avaient fait cause commune, ils auraient fait jeu égal avec les Etats-Unis pour le nombre de médailles d'or, mais le « rendement » aurait été ridiculement faible au regard du nombre d'athlètes mobilisés pour cela.

Reste à savoir si tous ces comptes ne sont pas des contes. Le char olympique que conduit Juan Antonio Samaranch depuis 1980 est sorti des ornières du boycottage, il a franchi le gué du dopage. Alourdi de nouveaux sports (tennis de table, tennis), de nouvelles disciplines (natation synchronisée, gymnastique rythmique) qui ont obtenu une audience plus qu'appréciable en Corée, il va lui falloir maintenant aborder la côte de Barcelone pour retrouver un peu de la munificence qui lui a malgré tout manqué à Séoul.

ALAIN GIRAUDO.

Le tableau final

PAYS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
URSS	55	31	46	132
RDA	37	35	30	102
ÉTATS-UNIS	36	31	27	94
CORÉE DU SUD	12	10	11	33
RFA	11	14	15	40
HONGRIE	11	6	6	23
BULGARIE	10	12	13	35
ROUMANIE	7	11	6	24
FRANCE	6	4	6	16
ITALIE	6	4	4	14
CHINE	5	11	12	28
GRANDE-BRETAGNE	5	10	9	24
KENYA	5	2	2	9
JAPON	4	3	7	14
AUSTRALIE	3	6	5	14
YOUGOSLAVIE	3	4	5	12
TCHÉCOSLOVAQUIE	3	3	2	8
NOUVELLE-ZÉLANDE	3	2	8	13
CANADA	3	2	5	10
POLOGNE	2	5	9	16
NORVÈGE	2	3	0	5
PAYS-BAS	2	2	5	9
DANEMARK	2	1	1	4
BRÉSIL	1	2	3	6
ESPAGNE	1	1	2	4
FINLANDE	1	1	2	4

PAYS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
TURQUIE	1	1	0	2
MAROC	1	0	2	3
AUTRICHE	1	0	0	1
PORTUGAL	1	0	0	1
SURINAME	1	0	0	1
SUÈDE	0	4	7	11
SUISSE	0	2	2	4
JAMAIQUE	0	2	0	2
ARGENTINE	0	1	1	2
ANTILLES NÉERLANDAISES	0	1	0	1
CHILI	0	1	0	1
COSTA-RICA	0	1	0	1
ILES VIERGES	0	1	0	1
INDONÉSIE	0	1	0	1
IRAN	0	1	0	1
PÉROU	0	1	0	1
SÉNÉGAL	0	1	0	1
BELGIQUE	0	0	2	2
MEXIQUE	0	0	2	2
COLOMBIE	0	0	1	1
DJIBOUTI	0	0	1	1
GRÈCE	0	0	1	1
MONGOLIE	0	0	1	1
PAKISTAN	0	0	1	1
PHILIPPINES	0	0	1	1
THAILANDE	0	0	1	1

La Corée du Sud médaille d'or...

(Suite de la première page.)

Il ne reste pas grand-chose aujourd'hui de cette philosophie, sans quoi la capitale sudiste, qui est située à 40 kilomètres des canons nordistes ne serait pas devenue ce qu'elle est aujourd'hui : l'une des plus majestueuses villes d'Asie, avec ses tours, ses blocs d'HLM numérotées qui prolifèrent comme des champignons, les rives superbement aménagées du fleuve national, l'énorme trafic, qui s'accroît, au rythme de cent par jour, de voitures *made in Korea*, avec ce qu'il faut de monuments anciens et de jardins qui ne sont plus secrets, pour conserver bien visibles les traces de la splendeur passée. Le contraste est total avec Tokyo : il y a eu ici un plan d'urbanisme, et il a été respecté. Moyennant quoi, il n'est guère plus facile, aux heures de pointe, de rouler à Séoul ou dans les autres grandes villes de la République qu'au Japon.

En tout cas, les statistiques n'ont pas menti. Championne toutes catégories de la croissance, la Corée du Sud commence à s'abandonner aux séductions de la société de consommation, lesquelles sont difficilement compatibles avec la logique totalitaire. L'accent mis sur l'éducation a fabriqué des dizaines de milliers d'étudiants peu disposés à se laisser encadrer par une dictature militaire. Lorsqu'ils se sont heurtés, l'an dernier, en de nombreuses circonstances, aux forces de l'ordre, ils ont trouvé un large soutien du côté de cette vaste classe moyenne que le développement économique avait engendrée.

Une sixième République

Le résultat a été l'avènement d'une nouvelle République, la sixième en quarante-deux ans, ce qui constitue là aussi un record et une preuve parmi d'autres que les Coréens, quoi qu'on en pense, sont très différents des Japonais, lesquels n'ont cessé de donner la majorité, durant la même période, au seul Parti libéral-démocrate. A elles seules, les gigantesques croix qui hérissent le ciel des grandes villes rappellent qu'il y a ici des millions de chrétiens et que l'identité nationale s'accommode fort bien du pluralisme religieux.

Du pluralisme politique aussi. Sous les Républiques antérieures, il existait bien un parti d'opposition officiel, mais le champ de ses possibles audaces était strictement délimité. Non seulement les communistes étaient traqués comme agents de l'ennemi et les étudiants matraqués aussitôt qu'ils élevaient la voix, mais le principal adversaire non communiste du régime, Kim Dae Jung, avait été enlevé à Tokyo par la police secrète sudiste. Il n'avait dû d'avoir la vie sauve qu'aux multiples appels d'une opinion internationale légitimement inquiète.

Aujourd'hui, le même Kim, qui est arrivé en troisième position à l'élection présidentielle de décembre dernier, rencontre régulièrement un président de la République qui, pour n'avoir obtenu que 36,7 % des voix et ne pas disposer de majorité au Parlement, est bien obligé, comme il nous l'a dit dans un entretien à la veille de l'ouverture des J.O. (1), de pratiquer la concertation et le compromis.

Va-t-il continuer ? Le président Roh Tae Woo ne voit son mandat commencer officiellement que ce 3 octobre, alors qu'il l'exerce en fait depuis février. Les Jeux, et auparavant leur préparation, avaient ouvert une période de trêve relative. La voici terminée. Beaucoup d'étudiants qui se rappellent que l'actuel Chef de l'Etat faisait partie du haut commandement militaire au moment de la sanglante répression, en 1980, de l'insurrection de Kwang-Ju se refusent absolument à lui faire confiance. Et l'on peut attendre des syndicats la relance d'une action revendicative justifiée par le niveau des rémunérations, demeuré faible malgré d'importantes augmentations récentes. A quoi s'ajoute que le frère du prédécesseur de Roh est actuellement poursuivi pour corruption. Et surtout que le souvenir de la guerre se perd petit à petit. Il y a maintenant des jeunes pour croire, en toute bonne foi, que le Nord est plus démocratique que le Sud.

La cote d'amour des Américains a fortement baissé au profit de celle des Soviétiques, responsables pourtant de la destruction en vol, il n'y a pas si longtemps, d'un Boeing des Korean Airlines. Il faut dire que le Kremlin, à l'occasion des J.O., a fait ce qu'il fallait. Ses athlètes ont eu un comportement impeccable. Le Bolchoï et l'Orchestre de Moscou se sont produits à Séoul devant des salles enthousiastes. Des descendants de familles coréennes jadis déportées à Tachkent par Staline sont venus retrouver au milieu de grandes effusions leurs lointains cousins de la péninsule.

La réunification

Gorbatchev, qui cherche à mettre en valeur les énormes ressources naturelles de la Sibérie, voudrait bien, en effet, que les Sud-Coréens mettent à sa disposition leurs capitaux et leur savoir-faire. A la différence des Japonais, qui veulent toujours récupérer les Kouriles, ils n'ont pas de revendication territoriale à son égard. Il va de soi cependant que, pour Séoul, le rapprochement avec l'URSS, comme avec la Chine, doit surtout servir à une détente entre les deux Corées, préludant à une réunification qui est réclamée ici – comme d'ailleurs à Pyongyang – avec infiniment plus d'ardeur et de conviction qu'à Bonn. Il faut dire qu'à la différence de l'Allemagne, dont l'unité nationale n'aura duré que soixante-quatorze ans, celle de la Corée remonte au septième siècle et que jusqu'à l'occupation japonaise, en 1905, elle a résisté victorieusement à d'innombrables invasions.

Au président Roh, les étudiants contestataires reprochent de ne pas assez faire pour la réunification. Sur un point essentiel pourtant, il a opéré un virage à 180 degréspar rapport à ses prédecesseurs : loin de chercher à isoler le régime rival, il se déclare en toutes circonstances prêt à discuter avec lui, voire à rencontrer lui-même Kim Il Sung. Ce à quoi il se refuse seulement pour le moment, c'est à donner suite à une proposition de Pyongyang tendant à faire siéger ensemble les deux Parlements, celui du Nord, infiniment plus nombreux et qui ne connaît d'autre vote qu'unanime, et celui du Sud, au sein duquel il n'existe pas de majorité.

De même s'oppose-t-il à laisser les étudiants traverser massivement, comme ils voudraient le faire, la ligne de démarcation. Quand on s'en étonne, en faisant valoir que ce serait pour eux une belle occasion de constater que la réalité du régime nordiste ne correspond peut-être pas exactement à l'idée qu'ils s'en font, on s'entend répondre que le risque serait trop fort que Pyongyang n'en profite pour infiltrer des agents, voire des terroristes. Comme il l'a si souvent fait dans le passé, notamment en utilisant les fameux tunnels creusés clandestinement sous le 38e parallèle.

Il est clair cependant que ce sur quoi mise d'abord l'actuel régime de Séoul, c'est sur les pressions que peuvent exercer sur Kim Il Sung ses protecteurs soviétiques et chinois. De ce point de vue il a obtenu plusieurs succès. D'abord, aucun acte terroriste n'est venu troubler les Jeux. Compte tenu de la gravité des attentats commis il n'y a pas si longtemps encore, on peut penser que le mérite de ce calme parfait ne revient pas seulement à la police sudiste, encore qu'elle ait vraiment pris toutes les précautions imaginables.

Il y a aussi l'établissement de liens officiels entre la Hongrie et la Corée du Sud, qui a d'autant plus provoqué la fureur du maréchal-président de Pyongyang qu'il venait de nommer son propre fils cadet ambassadeur à Budapest. Il y a les autorisations de survol des territoires soviétiques et chinois données aux lignes sudistes à l'occasion des Jeux. Il y a enfin la multiplication des contacts de toute nature : commerciaux, culturels, personnels. Rarement le régime nordiste n'a dû se sentir aussi seul que depuis que Séoul a proclamé son intention de ne plus l'isoler...

Est-ce à dire que l'on verra, dans un avenir prévisible, la réunification de la péninsule ? Si l'on étudie la situation à long terme, et dans une perspective géopolitique, pourquoi pas ?

A bien des égards, la Corée du Nord, qui ne s'est pas précisément mise, que l'on sache, à l'heure de la « perestroïka » et de la « glasnost », fait figure d'anachronisme. A soixante-seize ans, Kim Il Sung est toujours là, désormais l'un des chefs d'Etat les plus anciennement en fonctions. Il a en principe réglé sa succession, en la confiant, comme un vulgaire monarque occidental, à son fils aîné. Mais les testaments politiques sont faits pour être remis en question, et il n'est pas d'exemple d'un culte de la personnalité dont l'objet n'ait pas été, un jour ou l'autre, décroché des autels.

A quoi s'ajoute que la Corée du Nord n'est partie intégrante ni de l'empire soviétique ni de la Chine. Qu'à la différence de l'Allemagne de l'Est elle ne constitue ni sur le plan économique ni sur le plan stratégique un enjeu majeur. Et qu'on peut imaginer à la limite une hypothèse dans laquelle une certaine dose de réunification, par exemple sous une forme confédérale – un « commonwealth », dit Lee Hong Koo, le brillant ministre de l'unification – constituerait un succès pour tout le monde, dans la mesure où les Etats-Unis en profiteraient pour retirer tout ou partie de leurs troupes.

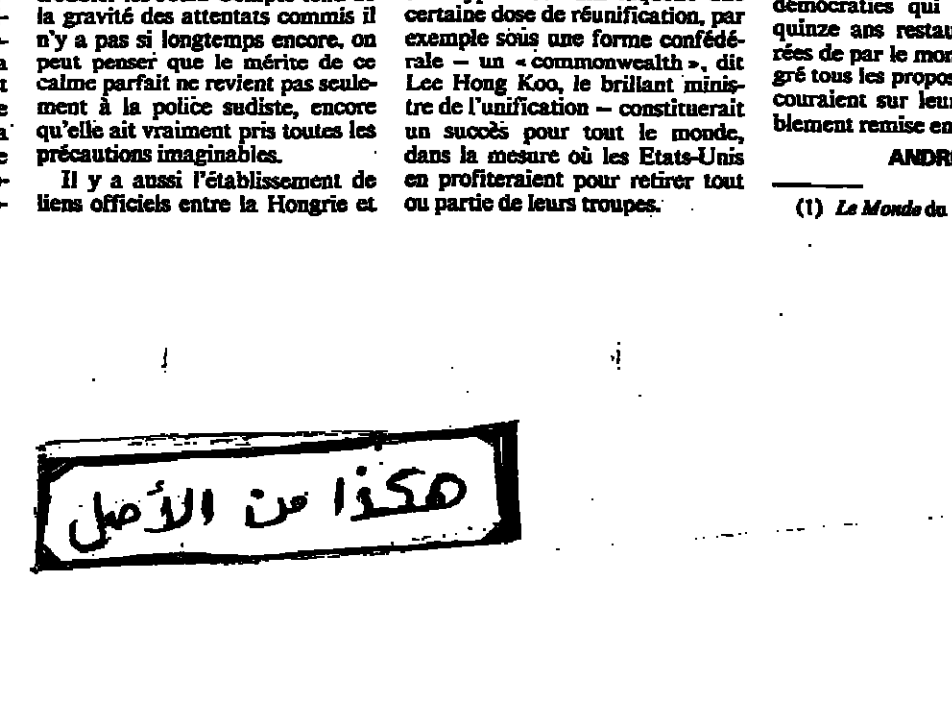
Un tel scénario n'est évidemment pas pour demain. Mais le fait est qu'il y a peu de temps encore la Corée, jadis théâtre du plus sanglant des affrontements entre l'Est et l'Ouest, demeurait l'un des vestiges les plus coriaces de la guerre froide. L'habileté des dirigeants du Sud a été de persuader tout un chacun de venir à Séoul pour des Jeux olympiques, qui, pour la première fois depuis 1972, ont été placés sous le double signe de l'universalité et de la compétition essentiellement sportive, même si dopage et commercialisation abusive sont de nature à ternir quelque peu cette dernière image. L'hymne au monde uni, au monde réconcilié, a été chanté sur une terre qui symbolisait la division de la planète.

Le président Roh a su mener de pair une diplomatie d'ouverture et, à l'intérieur, une politique de démocratisation acceptée désormais, semble-t-il, par une nette majorité de la population. En tout cas, celle-ci s'est tenue à l'écart pendant l'olympiade des démonstrations violentes des étudiants les plus militants. En ces heures où il prend officiellement possession de sa charge, il peut être assez fier du résultat obtenu. Si une médaille d'or politique avait été décernée pendant les Jeux, c'est à lui qu'elle serait allée.

Roh ne peut ignorer de quel poids a été dans ce succès la nouvelle image que la Corée du Sud a su donner d'elle-même. Tout retour en arrière la compromettrait gravement. Tout pas en avant facilitera sa tâche. Malgré trop de précédents qui obligent à rester prudent, l'espoir est permis : après tout, aucune des démocraties qui ont été depuis quinze ans restaurées ou instaurées de par le monde n'a été, malgré tous les propos pessimistes qui couraient sur leur avenir, véritablement remise en cause...

ANDRÉ FONTAINE.

(1) *Le Monde* du 17 septembre.



Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

SPORTS ÉQUESTRES : Pierre Durand champion du saut d'obstacles

L'or du petit cheval noir

Le Bordelais Pierre Durand sur *Jappeloup* a remporté, le dimanche 2 octobre, le titre de champion olympique de saut d'obstacles devant l'Américain Greg Best sur *Gem Twist* et l'Allemand de l'Ouest Karsten Huck sur *Nepomuk 8*.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Il a fière allure, *Jappeloup*, avec cette médaille d'or qui lui bat le poitrail. Dès sa descente du podium, Pierre Durand l'avait attachée à son harnais. Hommage spontané du cavalier à son cheval. Inséparable depuis une dizaine d'années, le couple bordelais affichait ainsi sa complicité. Ce titre – le premier depuis celui de Pierre Jonquères d'Oriola en 1964, – ils l'avaient mérité à deux. Ils devaient donc en partager les signes extérieurs, caprice que le protocole olympique n'avait pas prévu. Pendant le tour d'honneur, certains ont même cru voir *Jappeloup* bomber le torse. Erreur, le petit cheval noir a toujours eu cette façon de rentrer la tête dans le cou, comme s'il se rengorgeait.

Cette manie de s'« encapuchonner » et de rouler des épaules comme un boxeur lui a valu une réputation de rebelle. Réputation justifiée. A Los Angeles, ce diable de cheval n'avait-il pas expédié son cavalier cul par-dessus tête, piétinant dans la même dérobade tout espoir de médaille pour l'équipe de France ? Un souvenir cuisant.

Le geste de Pierre Durand sur le stade olympique de Séoul n'en est que plus attendrissant. A-t-on déjà vu un délinquant, fût-il repenti, recevoir la Légion d'honneur des mains de sa victime ? En fait, la trahison de *Jap* était depuis longtemps pardonnée.

Elle avait pourtant failli les séparer. A son retour en France, Pierre Durand, démoralisé par les critiques, n'était plus hostile à la vente de son cheval. Un milliardaire américain avait fait une offre : 400 000 dollars. A cette époque, le billet vert était à 10 F, et Pierre Durand devait acheter sa charge d'administrateur judiciaire à Libourne. Mais un test positif de *Jappeloup* à la piroplasmose a retardé l'affaire.

Heureux hasard, il permit au couple déchiré de se redécouvrir. Une succession de victoires en Coupe du monde et, l'an dernier, un titre de champion d'Europe ont mis un baume définif sur la blessure. L'or de Séoul récompense deux amis. *« Nous avons beaucoup de points communs, nous nous ressemblons, c'est ce qui explique nos frictions au début. Il veut dominer, et moi, j'ai le même tempérament*, avoue Pierre Durand. *Peu à peu, nous avons fait des concessions sans que l'un se soit soumis à l'autre. »*

1,58 mètre au garrot

En venant en Corée, le cavalier bordelais savait que la mésaventure américaine n'était plus possible. Toutefois, la position de favori, sur un cheval aussi fantasque, n'est pas la plus confortable. Surtout dans l'enceinte impressionnante d'un stade de cent mille places, sur une pelouse durcie par le temps sec et avec des obstacles inédits, hauts en couleur, dont l'inspiration était puisée dans le folklore asiatique.

Comment réagirait le cheval ? *« Il n'a pas fait la différence*, constatait avec surprise Pierre Durand. *Et la dureté du sol s'est révélée un avantage.* Jappeloup *rebondissait mieux sur l'herbe que sur le terrain mou du parc équestre. »*

Restait le problème de l'horaire. Pour commencer le concours à 8 heures du matin, la noria des camions avait quitté les écuries de Kwachon avant l'aube. Certains, comme *Flambeau C*, le vénérable cheval de Frédéric Cottier, n'ont pas bien supporté ce douloureux réveil. Treize obstacles à avaler à l'heure du petit déjeuner, c'en était trop pour ses vieux membres.

Seulement trois concurrents se sont acquittés sans faute de la première manche. Heureusement, *Jappeloup* est un lève-tôt. *« Quand je l'ai vu dans son box ce matin, il était vif, j'ai su qu'il était dans l'un de ses meilleurs jours »*, confie Pierre Durand. Comme lui-même s'était levé du bon pied, la matinée s'annonçait radieuse.

Dans la deuxième manche, *Jappeloup* s'est appliqué. Il a pris son temps. Mieux valait risquer une pénalisation pour dépassement des quatre-vingt-six secondes imparties – ce qui fut le cas – que renverser une barre. En sortant de piste, le couple français était assuré de la médaille d'argent. Mais la minute la plus longue de la vie de Pierre Durand commençait.

En effet, pour qu'il obtienne l'or, il fallait que Karsten Huck, dernier concurrent à prendre le départ, fasse au moins une faute. Bref, contre tout esprit olympique, il ne restait plus qu'à spéculer sur le malheur d'autrui. Celui-ci survint à l'avant-dernier obstacle du parcours. *« Ce n'est pas très sportif, mais j'ai sauté de joie »*, reconnaît Pierre Durand.

Sur le stade, c'est comme une fête de famille qui s'improvise alors. Au moment de la remise des médailles, la piste est envahie. Photographe amateur au milieu des photographes professionnels, le ministre français des sports immortalise l'instant. A l'arrière, la princesse Ann, présidente de la Fédération équestre internationale, papote sans façons avec le palfrenière de *Jappeloup*.

Seule une *Marseillaise* martialement interprétée par une fanfare de marins coréens donne toute sa solennité à la cérémonie protocolaire. Grand, mince, brun, le cheveu qui ondule sur la nuque, droit comme un hidalgo, Pierre Durand triomphe avec classe. Le V de la victoire, il l'adresse, par-delà la tribune officielle, à sa mère, une sainte femme qui n'a jamais voulu contrarier son goût pour la compétition équestre, mais qui ne l'accompagne jamais sur les terrains.

L'autre pensée est pour son père, Serge, un fou de cheval. Fondateur du club de Saint-Seurin, berceau de la famille Durand, il a contaminé Pierre dès son plus jeune âge. Ensuite, il a assumé patiemment sa faute lorsque son fils, obnubilé par la compétition, bâclait ses études.

Quelques années plus tard, c'est lui qui a présenté *Jappeloup* à Pierre. Il a fallu qu'il insiste. Ce minuscule cheval (1,58 mètre au garrot) ne disait rien qui vaille au cavalier. Ce n'est qu'un an plus tard qu'il a accepté de le prendre à l'essai, puis de l'acheter. *« Je n'y croyais pas du tout*, confesse le nouveau champion olympique. *Je n'ai pris conscience que progressivement de ses capacités surprenantes. »*

Fils d'une jument de vingt-trois ans et d'un étalon fatigué, le poulain qui naît un beau matin d'avril 1975 au lieu-dit Jappeloup, à Reignac, près de Bordeaux, n'a pas, il est vrai, une carte de visite très valorisante. Les croisements d'une pur-sang avec un trotteur n'ont jamais rien donné de bon. A l'âge de trois ans, il est d'ailleurs refusé par la commission de sélection des célèbres ventes de Poitiers.

Henri Delage, son propriétaire, est embarrassé : personne n'en veut. Il faut dire que *Jappeloup* n'a jamais rien fait pour se faire aimer. Farouche, violent, turbulent, il ne reste jamais en place, tournicote dans son box, refuse obstinément les soins et satellise tout cavalier qui ne lui plaît pas. *« Si c'était un être humain, ce serait un loubard »*, aime à dire Pierre Durand.

L'histoire d'amour entre ce blouson noir et le petit notable de Libourne est édifiante. Syndic de faillite par profession, cavalier par passion, le champion olympique est sans doute le plus amateur de tous les sportifs sacrés aux Jeux. *Jappeloup*, quant à lui, est le plus petit de tous les chevaux de compétition et le moins bien né. Ensemble, ils forment un couple d'exception. Vont-ils poursuivre leur carrière ? *« Avant de répondre sur ce point, je dois me concerter avec* Jappeloup », a simplement rétorqué Pierre. Une pirouette désarçonnante que n'aurait pas reniée son espiègle compagnon.

JEAN-JACQUES BOZONNET.



L'Asie réussit aux cavaliers français.
Vingt-quatre ans après Pierre Jonquères d'Oriola à Tokyo, Pierre Durand sur *Jappeloup* a renoué avec la victoire olympique dans le concours de saut d'obstacles.

Ben Johnson et la tisane du docteur Astaphan

MONTRÉAL
de notre correspondante

Ben Johnson est sorti de son mutisme pour clamer qu'il n'aurait jamais été assez fou pour prendre « sciemment » des substances illégales, sachant pertinemment que tous les médaillés olympiques doivent subir des tests.

Jusque-là les choses sont à peu près claires dans la confession de l'athlète canadien, qui a choisi le quotidien *Toronto Sun* pour s'expliquer. Tout se complique ensuite avec les remèdes de son médecin personnel, le docteur Astaphan, que Ben Johnson reconnaît avoir acceptés en toute confiance. Des injections de cortisone anti-inflammatoire pour calmer sa douleur à la cuisse, trois jours avant le 100 mètres de Séoul. Et aussi une tisane préparée par le docteur Astaphan. Ce dernier aurait confié à son patient que le breuvage *« énergétique »* était fait à base de *« salsepareille et de ginseng »*. *« Je n'ai jamais fait mes propres mélanges. Jamie* [le docteur Astaphan] *me disait ce qu'il y avait dedans »*, précise Ben Johnson.

L'athlète avoue en revanche qu'il ne savait pas ce que contenaient les pilules que lui a administrées au printemps le même médecin dans son cabinet de l'île antillaise de Saint-Christophe, où il était allé soigner sa blessure à la cuisse.

Les rumeurs continuent de s'amplifier autour des mystérieuses potions du docteur Astaphan. Gary Lubin, un entraîneur exerçant dans le club de Johnson à Toronto, n'a pas hésité à affirmer que les potions que le médecin prescrivait au champion du monde n'étaient autres que des stéroïdes anabolisants.

L'ordre des médecins de l'Ontario a décidé d'en avoir le cœur net : une enquête a été ouverte sur les pratiques du docteur Astaphan, qui a exercé à Toronto avant de soigner le coureur, à partir de 1983.

Ben Johnson a toutefois tenu à renouveler sa confiance à « Jamie » qu'il dit aimer *« comme un père »*.

MARTINE JACOT.

ATHLÉTISME : l'ultime surprise du marathon

Bordin déborde les Africains

SÉOUL
de nos envoyés spéciaux

Le marathon n'est pas la guerre. Rien qu'un marathon, et ce n'est déjà pas si mal. Quarante-deux kilomètres de bitume à ne batailler que contre soi, la tête vide, les poumons en feu, à maudire cette histoire d'estafette obstinée à porter la nouvelle d'une victoire. Toutes les commémorations de cet antique dévouement méritent respect, à Séoul comme ailleurs, ne serait-ce qu'en raison de son absurdité. Même les étudiants en colère de l'université de Yonsei l'admettent.

Ils n'attaquèrent pas la course. Ce n'était qu'une rumeur, de source policière. Elle avait suffi à tendre les nerfs fatigués de ces Jeux. L'agitation étudiante s'était réveillée en milieu de semaine, après l'inculpation pour atteinte à la sûreté de l'Etat de l'un des dirigeants du mouvement. Deux courtes manifs, à la porte d'un campus. Une altercation, jeudi, avec un groupe de spectateurs coréens revenant d'une compétition de tennis de table. Quelques charges des forces de l'ordre. Pas assez, cependant, pour retenir l'attention des Jeux.

Ils n'attaquèrent pas la course, mais les autorités avaient pris leurs précautions. La dernière épreuve des Jeux était aussi la plus exposée, la seule à s'échapper des enceintes tout en restant en ville. Y provoquer un incident était aubaine. On plaça donc un policier tous les dix mètres, sur quarante-deux kilomètres. Pour la première fois, on fit sortir les cars aux fenêtres grillagées, quelques véhicules blindés équipés de lances à eau. Au cas où... Mais pour rien. Tout le dispositif passa un bel après-midi d'automne, ensoleillé, à regarder passer le marathon.

La rivière de toutes les légendes

L'occasion, pour la ville, de s'offrir une carte postale. Gratuite, si l'on peut dire. De montrer son décors : le spectacle, tellement contemporain, de ses formes de béton. L'image, offerte au monde, de sa frénésie de bâtisseur, avec la complicité de l'Italien Gelindo Bordin, du Kenyan Douglas Vakiihuri et du Djiboutien Houssein Harde Saleh, les trois vainqueurs, dans l'ordre, de cette course touristique.

L'asphalte n'est pas le terrain le plus reposant pour les jambes. Mais l'enchaînement d'avenues larges comme des périphériques, d'échangeurs d'autoroutes et d'autoponts augmente encore l'effort des derniers athlètes de Séoul. Heureusement qu'il y avait la Han, la rivière de toutes les légendes, fleuve trop large pour l'unité de la ville, ses bateaux et ses planches à voile de week-end. Sinon, l'épreuve aurait paru de ciment, enfer blanc de banlieue futuriste.

Beaucoup y laissèrent pourtant leur souffle. Ce marathon se cassa d'entrée, presque à la sortie du stade, bien avant que le public ne s'effiloche. Les trente meilleurs coureurs mirent vite des siècles entre eux et le troupeau méritant des naufragés aux traits de suppliciés. A ces derniers nul n'avait envie de crier : *« Mais arrête-toi, tu* vas *crever ! »* L'Afrique allait de front, à six : trois Kenyans, deux Tanzaniens et le Djiboutien, entraînant quelques gloires du marathon, les Japonais Toshiko Seko et Takeyuki Nakayama, l'Australien Stephen Moneghetti, au milieu d'un groupe qui menait bon train sur la rive sud du fleuve.

Ils allaient vite, à une allure de 10 000 mètres, mais le commentateur officiel s'acharnait à rabaisser l'exploit, toujours inférieur – aux dix, vingt, vingt cinq kilomètres – à celui du Portugais Carlos Lopez, vainqueur de Los Angeles, toujours dérisoire au regard de *« la meilleure performance mondiale »*... Pudique manière de rappeler que le marathon de Rotterdam, en 1988, n'avait été qu'une longue descente. Presque de la triche. On aurait aimé le voir, ce commentateur si prompt à s'enflammer de la lenteur de ceux-là. A quel kilomètre serait-il *« mort »* sur le bitume, selon l'expression des galériens du marathon ? Au pied de la tour 63, la plus haute d'Asie, comme disent les guides ? Sur le pont Mapo, à mi-parcours, où les agonisants sont sûrs de trouver assistance pour faire ramener leur corps ?

Par bonheur, le groupe de tête ignora l'ironie. Il est bien connu qu'*« on ne revient jamais »* au marathon lorsqu'on est lâché, par coup de pompe, hypothernie ou éclair de lucidité. Beaucoup ne revinrent pas. Seko le Japonais, les Tanzaniens, la plupart des Européens laissèrent donc aller ceux qui le pouvaient encore. Six, bientôt trois, le Japonais Nakayama renonçant à être le premier à porter la bonne nouvelle au stade. Trois, comme les trois des championnats du monde de Rome, l'an dernier : Harde Saleh, Vakiihuri et Bordin. Une foulée de connaissance, l'habitude de s'entraider, l'échange des bidons d'eau ou des éponges. Trois athlètes à la régulière ; entre eux il ne fut pas question de s'échapper à la faveur d'un ravitaillement. On s'attendait, après la bousculade.

L'Italien, barbu au visage émacié de Christ en croix, paraissait le plus atteint. Ses frères africains lui jetaient sans cesse des coups d'oeil inquiets. Ces trois-là caressaient le rêve de finir ensemble, au sprint, pour montrer aux paresseux du stade, calés devant leurs écrans de télé, que le marathon est course de vitesse. Mais Bordin céda, trois kilomètres avant la ligne de leur pari. Alors, il fallut bien se départager tout de suite, sans public, sur une avenue presque déserte. Le Djiboutien planta là le Kenyan. Il allait prendre sa revanche sur les championnats de Rome. Banal.

Le Christ fit un miracle. On ne revient jamais au marathon. Il fit pourtant mentir la règle. La foi lui fit allonger la foulée, mordre l'asphalte, trouver un second souffle. Il doubla le Kenyan qui n'en revenait pas. Il dépassa bientôt Ahmed Saleh lui-même, que l'apparition médusa. Ces trois-là se présentèrent bien ensemble sur le stade, mais à cent mètres les uns des autres. Gelindo Bordin souleva le coeur de l'Italie la catholique. On rendit grâces au ciel, avec des mots de pleureuse. Les gradins étaient en prière. Dieu existait bien, le petit Gelindo, *mama mia*, l'avait rencontré.

Ph. B. et A. G.

Les XXIes Jeux olympiques

VOLLEY-BALL : les Etats-Unis conservent leur titre

Les Soviétiques « passés » à l'électronique

La finale du tournoi olympique de volley-ball, opposant l'équipe des Etats-Unis à celle de l'URSS, a été remportée, dimanche 2 octobre au gymnase de Chamshill, par les joueurs américains. En quatre sets (13-15, 15-10, 15-4, 15-8) les blonds enfants de Californie ont réussi à conserver une médaille d'or qu'ils avaient chèrement acquise lors des précédents Jeux olympiques. L'équipe de France termine ce tournoi à la huitième place, après sa défaite samedi face à la Suède.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

« *Test of the best* », lance l'Oncle Sam à l'ours soviétique. La banderole agitée par des supporters américains côtoie le petit chiffon où une main tremblotante a inscrit « *Good luck USA* ». Pour soutenir son équipe, de la voix et du geste, la communauté yankee à Séoul est venue en masse. Dans ce sprint final à l'obtention de médailles d'or il faut mettre tout les atouts de son coté. Et cette rencontre, entre les deux grandes nations par volleyeurs interposés, figure parmi les chocs au sommet.

Les bannières étoilées s'agitent et les grands gaillards blonds sautent toujours plus haut. Les combinaisons des joueurs soviétiques ne les trompent réellement que dans le premier set. Pendant les quarante cinq minutes de cette manche d'ouverture le ballon semble hésiter à choisir son camp. Graig Buck, le géant de 2,06 mètres, n'a pas encore eu le temps d'échauffer son grand corps. Stephen Timmons, la vedette à la coiffure en brosse, ménage ses sauts. Et Karch Kiraly, celui qui est considéré comme le meilleur joueur au monde, n'a pas encore montré son talent.

Mais dès le deuxième set, ces enfants des plages californiennes, retrouvent leur virtuosité. Ils surprennent les Soviétiques, trouvent les occasions qui leur avaient fait défaut auparavant. La paire Kiraly-Timmons fait avec ses mains, un rempart aux smahes de Iaroslav Antonov. Buck intercepte toutes les balles qui passent à sa portée.



Un véritable commando

« *On connaissait nos adversaires par cœur et aucune de leurs actions ne nous a réellement surpris* », commente Marvin Dunphy, l'entraîneur de l'équipe des Etats-Unis. Propos satisfaits d'après match ? L'homme au strict blazer bleu en semble bien incapable. Précis et ordonné, l'universitaire, auteur de plusieurs publications de référence sur le volley-ball, explique simplement sa façon de travailler. Il a hérité en 1985 d'une équipe que Doug Beal avait constitué de toute pièce en recrutant parmi des pratiquants de « beach-volley ». En créant un véritable commando à San-Diego, Beal avait réussi à hisser son équipe parmi l'élite et à triompher des Brésiliens à Los Angeles.

L'objectif de son successeur était de conserver cette médaille d'or aux Jeux de Séoul, en sachant que, cette fois, les Soviétiques seraient présents. Marvin Dunphy a maintenu dans son équipe des vétérans de 1984, qui avaient choisi de ne pas aller monnayer leurs talents en Italie. Il a recruté quelques nouveaux, et, surtout, il a apporté à son « team » une organisation scientifique. Ordinateurs et analystes ont été mis à contribution pour disséquer chaque action des matches. Il ne s'agit pas de rechercher après une rencontre les points forts ou faibles d'un adversaire, mais bien d'un suivi en temps réel des phases de jeu. L'ordinateur fournit à chaque temps mort une masse d'informations, que les assistants de Dunphy transmettent immédiatement aux joueurs.

Cette machine, parfaitement réglée, alliée à la virtuosité de joueurs aux « bras irrésistibles », a permis à l'équipe des Etats-Unis de glaner le titre de champion du monde en 1986. Une réussite qui fait dire à l'entraîneur français, Eric Daniel : « *Ils sont en avance sur tout le monde. Il combattent des systèmes de jeux plus que des équipes* ». Les Soviétiques en ont fait la cruelle expérience. « *Nos joueurs n'ont pas pu rester concentrés face au brio des Américains* », constate avec une pointe de tristesse l'entraîneur Guennadi Parchine.

Mais ce sportif sincère, qui a horreur de la terminologie militaire, reconnaît que sa préparation a manqué d'originalité face « *à la manière scientifique des Américains* ». « *Un peu à l'image de notre pays, nous avons préféré un développement extensif. L'augmentation du volume d'entraînements était censée améliorer les résultats. Nous avons atteint nos limites, il faut maintenant avoir recours à la recherche* », explique-t-il.

Le pays qui compte six millions de pratiquants en volley-ball n'a pu résister aux méthodes modernes des Américains. « *Hélas ! la masse n'engendre pas forcément le haut niveau* », regrette Parchine. A côté de lui, Marvin Dunphy rêve. Il espère que cette deuxième médaille d'or va enfin sortir son sport de l'anonymat où il est confiné dans un pays où le « *basket est roi* ».

SERGE BOLLOCH.

Sports

AUTOMOBILISME : Le Grand Prix d'Espagne

Le retour en force d'Alain Prost

Vainqueur du Grand Prix d'Espagne de formule 1 automobile, le dimanche 2 octobre à Jerez, Alain Prost (McLaren-Honda) a signé son trente-quatrième succès et, préservé ses chances de conquérir un troisième titre mondial des pilotes. Comme au Portugal une semaine plus tôt, le pilote français a dominé la course et pris la tête dès le départ pour ne plus la céder.

Comme à Estoril, la menace, sur ce circuit très tourmenté, est venue pour lui d'une voiture à moteur atmosphérique, la Williams-Judd du Britannique Nigel Mansell. Ayrton Senna (McLaren-Honda), un peu juste en consommation, a dû se contenter de la quatrième place.

Ces deux victoires consécutives d'Alain Prost, succédant à quatre succès d'Ayrton Senna, peuvent surprendre. Honda aurait-il voulu ménager le suspense au championnat du monde des pilotes jusqu'au prochain Grand Prix du Japon disputé le 30 octobre sur le circuit de l'usine à Osaka ? Ou ce revirement de situation s'explique-t-il par la nouvelle attitude d'Alain Prost qui ne confie plus les réglages de son châssis pour la course à son coéquipier ?

Une victoire à l'occasion des deux derniers Grands Prix de la saison suffirait encore à Ayrton Senna pour lui assurer un premier titre de champion du monde. Mais Alain Prost, qui l'avait félicité un peu prématurément après le Grand Prix de Belgique, a retrouvé l'espoir. « *Tout est possible*, dit-il. *En fin de saison, les problèmes psychologiques sont aussi importants que les problèmes mécaniques.* »

G. A.

MOTOCYCLISME : Le Bol d'Or

Honda avant le déluge

Honda a remporté, le 2 octobre, le cinquante-deuxième Bol d'Or qui n'aura duré que quinze heures et trente minutes au lieu des vingt-quatre heures prévues, en raison des violentes chutes de pluie qui se sont abattues sur le circuit du Castellet (Var), contraignant la direction de course à stopper l'épreuve à 5 h 30, le dimanche matin.

Le classement final, établi comme l'impose le règlement à l'instant de l'arrêt de la course, a permis à la Honda des Français Dominique Sarron, Alex Vieira et Christophe Bouheben, meilleur temps des essais, de s'imposer, mais laisse des regrets à l'équipage Moineau-Le Bihan-Crine (Suzuki), deuxième à trois tours, qui était en mesure d'inquiéter les leaders au cours des neuf heures et demie qu'il restait encore à courir pour atteindre l'arrivée.

Le week-end

Automobilisme

GRAND PRIX D'ESPAGNE DE FORMULE 1

1. Prost (Fra., McLaren-Honda), les 303,696 km en 1 h 48 min 43 sec 851 (moy. : 167,586 km/h) ; 2. Mansell (G-B, Williams-Judd) à 26 sec 232 ; 3. Nannini (It., Benetton-Ford) à 35 sec 446 ; 4. Senna (Bré., McLaren-Honda) à 46 sec 710 ; 5. Patrese (It., Williams-Judd) à 47 sec 430 ; 6. Berger (Aut., Ferrari) à 51 sec 813.

Championnat du monde des conducteurs. – 1. Prost (Fr.), 84 pts ; 2. Senna (Bré.), 79 pts ; 3. Berger (Aut.), 38 pts ; 4. Boutsen (Bel.), 25 pts ; 5. Alboreto (It.), 24 pts ; 6. Piquet (Bré.), 16 pts.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Troisième journée)

*RCF-Paris b. Limoges	102-86
*Lorient b. Avignon	86-78
*Antibes b. Orthez	96-83
*Villeurbanne b. Montpellier	104-92
*Cholet b. Saint-Quentin	90-74
*Monaco b. Caen	96-89
*Mulhouse b. Tours	109-86
Nantes b. *Gravelines	80-74

Classement. – 1. Cholet, RCF-Paris, Villeurbanne, Monaco, 6 pts ; 5. Antibes, Montpellier, Nantes, 5 pts ; 8. Mulhouse, Gravelines, Limoges, Lorient, Avignon, Orthez, 4 pts ; 14. Saint-Quentin, Caen, Tours, 3 pts.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Quatorzième journée)

*Saint-Etienne b. Toulon	2-1
*Nice b. Paris-S-G.	3-1
Caen b. *Strasbourg	2-1
*Matra-Racing b. Bordeaux	4-1
*Marseille b. Metz	3-2
Nantes b. *Laval	2-0
*Lens et Cannes	2-2
*Toulouse et Lille	1-1
*Sochaux b. Auxerre	3-2
*Montpellier b. Monaco	4-2

Classement. – 1. Marseille, Paris-S-G, Auxerre, 27 pts ; 4. Nice, 24 pts ; 5. Bordeaux, Nantes, 23 pts ; 7. Monaco, 22 pts ; 8. Montpellier, Cannes, 21 pts ; 10. Sochaux, 20 pts ; 11. Matra-Racing, 19 pts ; 12. Toulon, Lille, Toulouse, 18 pts ; 15. Metz, 17 pts ; 16. Laval, Caen, 15 pts ; 18. Strasbourg, 9 pts ; 19. Saint-Etienne, 8 pts ; 20. Lens, 7 pts.

DEUXIEME DIVISION
(Quatorzième journée)

Groupe A

*Beauvais et Valenciennes	0-0
*Dunkerque et Abbeville	1-1
Quimper b. *Rouen	3-2
*Angers et Rennes	2-2
Le Mans b. *Le Touquet	2-1
Mulhouse b. *Créteil	3-0
*Guingamp et Reims	1-1
*Nancy b. Brest	2-1
*La Roche b. Gueugnon	2-0

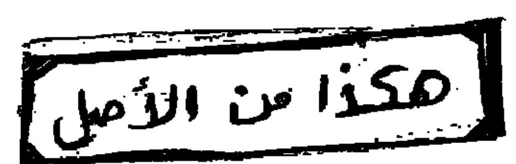
Classement. – 1. Mulhouse, Brest, 31 pts ; 3. Rennes, Nancy, 26 pts.

Groupe B

*Alès et Le Havre	1-1
*Istres b. Annecy	2-0
*Montceau b. Grenoble	5-0
*Niort et Martigues	1-1
*Rodez b. Sète	2-0
*Clermont-Ferrand et Nîmes	1-1
*Bastia b. Cuiseaux-Louhans	2-1
*Orléans b. Lyon	5.2
Le Puy b. *Dijon	3-2

Classement. – 1. Lyon, 30 pts ; 2. Nîmes, 29 pts ; 3. Le Havre, 26 pts ; 4. Bastia, 24 pts.





SOMMAIRE

■ En présentant le projet de budget pour 1989, le ministre espagnol de l'économie a indiqué qu'il devait réviser à la hausse ses prévisions d'inflation *(lire ci-dessous)*. ■ Le magnat de la presse britannique Robert Maxwell a révélé qu'il avait acquis près de 5 % des actions de Bouygues « dans un but défensif » *(lire page 46)*. ■ La Fédération nationale du Crédit agricole a tenu sa première assemblée générale depuis la mutualisation de la Caisse de Crédit agricole *(lire page 44)*. ■ A l'occasion de la « fête de l'amitié », M. André Bergeron a lancé un appel à l'unité aux militants de FO *(lire ci-dessus)*.

En présentant le projet de loi de finances

Le gouvernement espagnol révise à la hausse ses prévisions d'inflation

MADRID
de notre correspondant

A plusieurs reprises, les experts avaient lancé une mise en garde contre le danger de surchauffe de l'économie espagnole dont les résultats spectaculaires pourraient être plutôt le fruit de facteurs artificiels (surtout spéculation) que d'une stratégie bien pensée (*le Monde* du 21 juin).

Le démarrage de l'inflation pendant les mois d'été a constitué un premier avertissement. Et le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez s'est rendu à l'évidence en annonçant, samedi 1er octobre, une révision à la hausse de ses prévisions en matière d'inflation pour 1988. Après avoir misé sur une hausse de 3 %, le ministère de l'économie table maintenant sur 5 %, ce qui a déclenché la colère des syndicats.

Le taux de croissance économique, actuellement le plus fort des pays de la CEE devrait tourner cette année autour de 4,5 % contre près de 6 % l'an passé, a souligné le ministre de l'économie, M. Carlos Solchaga, en présentant le projet de loi de finances pour 1989. L'an prochain, ce taux devrait tomber à 4 %.

Malgré le dérapage des prix pendant les huit premiers mois de 1988 (+ 3,9 %), le gouvernement maintient son parti de faire descendre l'inflation à 3 % en 1989, « *un objectif rigoureux, mais réaliste* ». Selon M. Solchaga, décidé à prendre les devants en cas de mauvaises surprises en 1989. « *Au printemps, nous verrons si nous pourrons maintenir notre ligne économique* », a-t-il ajouté laissant entendre que, dans le cas contraire, il procéderait à des modifications.

L'an prochain, le gouvernement prévoit une croissance soutenue de la création d'emplois (300 000 nouveaux postes de travail), alors que le chômage touche actuellement 18,79 % de la population active (plus de 2 700 000 personnes).

Dans leurs projections macro-économiques pour les quatre années à venir, les pouvoirs publics se proposent de réduire le chômage en 1992 à 16,9 % de la population active, tout en maintenant une croissance économique de 4 % par an.

La critique des syndicats

La réaction des syndicats a été immédiate. Un responsable de l'Union générale des travailleurs (UGT-Socialiste) a qualifié d'« *irresponsabilité absolue* » la politique économique pour 1988 et déplore le « *double jeu* » du gouvernement, qui table sur une inflation à la baisse en début d'année pour la modifier à la hausse ensuite.

Les critiques des Commissions ouvrières (communistes) se portent davantage sur le projet de loi de budget 1989 qu'elles considèrent « *socialement régressif* », parce que « *la lutte contre le chômage et les améliorations sociales sont sacrifiées au profit du contrôle d'une inflation qui a dérapé* ».

Les objectifs du budget 1989 sont sensiblement les mêmes que ceux de 1988 : maintien et consolidation de la croissance économique, poursuite de l'assainissement des finances publiques et renforcement des investissements pour l'amélioration des infrastructures (routes, chemins de fer, transports aérien et maritime) et des services sociaux (éducation, justice et santé). Les investissements en matière d'infrastructures sont particulièrement importants – 905 milliards de pesetas au total (1) – et s'inscrivent dans le cadre de l'effort de modernisation du pays, bien décidé à relever le triple défi de 1992 (marché unique européen, Jeux olympiques de Barcelone et Exposition universelle de Séville).

Le gouvernement finance de tels investissements grâce, surtout, à une réduction du déficit public, provoquée par le gonflement des recettes fiscales. Ce déficit, qui s'élèvera l'an prochain à 1 159 milliards de pesetas, ne représentera plus que 2,7 % du produit intérieur brut (PIB) contre 3 % cette année.

Les revenus de l'Etat en 1989 doivent se monter à 8 700 milliards de pesetas, en hausse de 12,4 % sur 1988. Les dépenses s'élèveront à 9 900 milliards de pesetas, en hausse de 15 %. – *(Intérim.)*

(1) Une peseta vaut 5 centimes.

EN CORÉE

Lock-out à la BNP

SEOUL
de notre envoyé spécial

Très présente à Séoul pour les Jeux olympiques (elle sponsorise plusieurs athlètes français), la BNP, après d'autres banques étrangères, rencontre actuellement en Corée du Sud des problèmes sociaux. Après une grève d'une dizaine de jours menée par une partie de ses trente-cinq employés coréens, le directeur de la banque à Séoul, M. Jean-Claude Meunier, a décidé, le vendredi 23 septembre, un lock-out. Depuis cette date, les bureaux de la banque à Séoul sont fermés, les négociations pratiquement bloquées.

En fait, comme dans les autres secteurs d'activité, les salariés des banques étrangères veulent également tirer parti des progrès de l'économie coréenne. La Fédération des syndicats des personnels bancaires a ainsi, semble-t-il, engagé une offensive pour obtenir des augmentations de salaires importantes (entre 20 et 30 %).

Les dirigeants des banques étrangères font remarquer que les personnels qu'ils emploient gagnent déjà entre 20 et 50 % de plus que les salariés des banques coréennes. Ils ont cependant, pour la plupart d'entre eux, déjà accepté d'accorder des progressions de salaires importantes ; la principale banque étrangère installée en Corée, la Citibank américaine, vient notamment d'accroître de 22 % les salaires de son personnel. Les autres banques françaises présentes à Séoul (Société générale, Indosuez, Paribas, etc.) ont également procédé à des hausses de salaires plus ou moins importantes.

Plusieurs banques se sont cependant opposées à ces augmentations. Elles doivent alors faire face à des mouvements de revendications plus ou moins actifs. Au printemps dernier, une épreuve de force avait déjà vu le personnel de la filiale coréenne de la banque australienne Westpac s'opposer à son directeur.

Mis en valeur par la presse coréenne, le conflit s'était alors durci. La banque australienne avait dû finalement céder, en accordant les hausses de salaires demandées et en rapatriant le directeur australien de la banque à Sydney.

ERIK IZRAELEWICZ.

SOCIAL

La « Fête de l'amitié » de Force ouvrière

M. Bergeron lance un appel à l'unité interne

A la fin de son discours à la huitième « Fête de l'amitié » de FO, le samedi 1er octobre, sur la pelouse de Reuilly au bois de Vincennes, M. Bergeron est allé chanter *l'Internationale* entre les deux candidats à sa succession : M. Marc Blondel et M. Claude Pitous. La veille de cette manifestation, la commission exécutive de FO avait refusé de signer, de même que la CGT, l'accord avec le CNPF sur les mutations technologiques, défendu par M. Antoine Faesch, proche de M. Pitous. Si une telle décision apparaît comme une victoire de M. Blondel, qui avait bataillé contre la signature, elle n'est pas tout à fait une défaite de M. Pitous, qui n'est pas monté en ligne, comme ses amis, pour soutenir l'accord. Et M. Bergeron s'est rallié à la non-signature pour préserver « l'unité » de sa confédération.

Lors de son discours de plus d'une heure à la Fête de l'amitié – le dernier, puisqu'il passera la main le 4 février 1989, à l'issue du congrès, – M. Bergeron n'a fait qu'une allusion à cette décision, en relevant que, dans son organisation, pourtant si attachée à la politique contractuelle, un tel débat interne n'avait qu'un caractère « *épisodique* ». Très applaudi tout au long de son intervention, le secrétaire général de FO a passé en revue tous les problèmes d'actualité, en insistant sur le « *bilan considérable* » de l'action syndicale depuis trente ans, afin de montrer qu'elle a toujours son utilité. Il a souligné « *la nécessité de l'action syndicale qui, parfois, ne peut se cantonner à des discours* », en invitant, une nouvelle fois, le gouvernement et le patronat à desserrer l'étau de la rigueur salariale.

S'adressant, par-delà l'appareil confédéral, aux syndicats de base, M. Bergeron a voulu donner une leçon de syndicalisme et de tolérance à ses militants. Il les a invités à aller davantage au-devant des salariés, en regrettant qu'un certain nombre « *ne consacrent pas tout le temps qui est dévolu* [par le droit syndical] *au service du mouvement syndical* ».

Abordant le problème de sa succession, il a émis le vœu que sa « *confédération demeure totalement indépendante des gouvernements et des partis* ». Evitant de prendre publiquement position pour l'un des candidats, M. Bergeron – qui soutient discrètement M. Pitous – a invité ses militants à préserver « *l'esprit d'amitié et de tolérance* » : « *à force de demander qu'on dresse des bûchers, vous finirez par être brûlés vous-mêmes*, a-t-il lancé. *Je n'aime pas l'intolérance et, quelquefois, mes chers amis, de-ci, de-là, vous êtes un peu intolérants* (...) *Il faut que le débat dans l'organisation demeure serein. Il faut que tout le monde admette qu'il ne faut jamais introduire dans nos syndicats des consignes ou des mots d'ordre venant de l'extérieur* ».

A propos de son successeur, M. Bergeron a souhaité que « *quel qu'il soit, on se rassemble autour de lui ; moi, je suis confiant dans l'avenir de la confédération* (...) *Nous avons une image de marque ; je souhaite qu'on ne la ternisse pas* ».

Evoquant le congrès confédéral de 1989, il a pressé ses syndicats d'éviter « *les excès* » : « *Je souhaite que ce congrès soit un grand congrès d'unité FO ; je demande aux uns et aux autres de se conduire de façon telle que cet objectif soit atteint. Vous allez recevoir un héritage intact ; que cet héritage puisse être préservé et puisse fructifier.* » Le « testament » a été ovationné.

MICHEL NOBLECOURT.

REPÈRES

Ports

Dunkerque, le vent en poupe

Le port de Dunkerque a le vent en poupe. Ses responsables viennent d'annoncer qu'ils escomptaient pour 1988 un trafic total de 35 millions de tonnes au lieu de 32 en 1987. Et le trafic progresse sur tous les fronts (marchandises, transport de passagers entre le continent et la Grande-Bretagne). Pour les huit premiers mois de l'année, la hausse est de 12 %. De la sorte Dunkerque peut espérer regagner un peu de terrain sur Anvers et les autres ports du Benelux qui lui font une concurrence très sévère. Par ailleurs, les dirigeants de Dunkerque ont à nouveau fait savoir qu'ils étaient favorables à la constitution d'un ensemble portuaire rassemblant Dunkerque, Boulogne et Calais. « *Nous voulons aller très vite et très loin sur cette voie mais sans esprit d'hégémonie* », ont-ils déclaré.

Inflation

Hausse moyenne de 0,5 % en août dans la CEE

La hausse moyenne des prix a atteint 0,5 % en août dans la Communauté européenne et 3,6 % sur douze mois, selon les dernières estimations d'Eurostat. Les progressions les plus fortes ont été enregistrées en Grande-Bretagne (1,1 %), en Irlande (0,8 %), au Danemark (0,7 %), en Espagne (1 %) et au Portugal (1,4 %). Les meilleurs résultats ont par contre été obtenus par la RFA (0,1 %), la France (0,3 %), l'Italie (0,4 %), les Pays-Bas (0,3 %), la Belgique (0,2 %), le Luxembourg (0,1 %) et la Grèce (0,3 %). Sur douze mois, le pays le plus stable est la Belgique avec 0,9 %, la Grèce détenant la palme inflationniste avec 14 %.

BILLET

Le déménagement des Finances

Bercy ou Dupleix ?

En présentant le projet de budget pour 1989 dans l'une des grandes salles du ministère des finances, rue de Rivoli, M. Bérégovoy avait eu cette remarque : « *Quand nous nous retrouverons ici, dans un an...* »

Erreur : dans un an, le budget de l'Etat pour 1990 sera présenté dans les murs du nouveau ministère, à Bercy, tout près de la gare de Lyon. Le déménagement devrait se faire provisoirement dès juillet 1989 – une date à ne pas manquer, – puis définitivement à l'automne.

Au-delà des symboles, au-delà de la transformation du palais du Louvre en un vaste et prestigieux musée situé au centre de la capitale, subsiste l'absurdité de l'éloignement du ministère des finances à Bercy ; un ministère qui occupe – qu'on le veuille ou non – une position centrale avec l'Elysée et Matignon, triangle où prend forme puis se forge toute la politique économique.

En période de préparation du budget, de réaménagement monétaire ou lorsqu'un plan de refroidissement de l'économie est préparé, les équipes du ministre de l'économie et des finances multiplient à l'infini les entretiens avec l'Hôtel Matignon. Un déplacement entre Rivoli et Matignon prend douze à quinze minutes en voiture, guère plus de vingt minutes à pied. A partir de Bercy, il prendra trente-cinq à quarante minutes. La voie d'eau n'y changera pas grand-chose si les règles de sécurité élémentaires sont respectées.

On critique, et souvent à juste titre, la faible productivité de la fonction publique. Une partie au moins de celle-ci travaille à un rythme et avec des rendements que le secteur privé envie : il s'agit bien sûr de la haute fonction publique, c'est-à-dire des cabinets et des grandes directions, notamment celles du Budget et du Trésor.

Communications plus lentes, donc moins fréquentes : on aurait bien tort de minimiser les conséquences d'un éloignement des centres de décision les uns par rapport aux autres, fût-ce au temps de l'électronique, des écrans de télévision et de multiples moyens de liaison à distance. En 1982, deux autres sites avaient été proposés pour l'installation du futur ministère : celui du 41, quai Branly et celui de la caserne Dupleix. Dix hectares en tout (deux fois cinq hectares), soit largement assez pour réinstaller les cinq mille deux cents fonctionnaires des finances, y compris le ministre et son cabinet.

A l'époque, M. Hernu, alors ministre de la défense, avait fait valoir que la caserne Dupleix était indispensable à nos armées. Quant au quai Branly, qui abrite provisoirement – depuis une quarantaine d'années – la direction des relations économiques extérieures, il était, paraît-il, imprenable parce que « protégé ». Pour couronner le tout, M. Chirac avait exprimé, en tant que maire, de fortes préférences pour une installation à l'est de Paris afin, disait-il, de rééquilibrer la capitale.

Les choses ont bien changé. La caserne Dupleix est maintenant à vendre avec ses presque 5 hectares, ce qui en dit long sur son rôle stratégique en matière de défense nationale, un rôle qui semble s'être réduit pendant des années au service de parking automobile pour quelques officiers chanceux. Quant au quai Branly, c'est probablement le Centre des conférences internationales qui s'y installera.

Est-il donc trop tard pour éviter une monumentale erreur ? Les Finances réinstallées quai Branly et sur les 5 hectares de la caserne Dupleix permettraient aux états-majors de continuer à assumer leurs fonctions dans de bonnes conditions. Que deviendrait Bercy ? Certains pensent à en faire un vaste centre financier. Mais l'Education nationale et ses 3 852 agents éparpillés en dix-huit points de Paris, parfois fort éloignés les uns des autres, serait trop heureuse de s'y installer pour vaincre son isolement et sa faible productivité.

N'est-elle d'ailleurs pas devenue la priorité des priorités pour M. Michel Rocard ?

ALAIN VERNHOLES.

Économie

Les retards du tunnel sous la Manche

Premier tirage d'Eurotunnel sur son crédit de 40 milliards de francs

Eurotunnel, le concessionnaire de la construction et de l'exploitation du tunnel sous la Manche, effectue, le lundi 3 octobre, un premier tirage de 700 millions de francs sur la ligne de crédits de 40 milliards de francs qui lui a été consentie par un syndicat de cent quatre-vingt-dix-huit banques du monde entier. En effet, Eurotunnel a consommé les trois quarts de ses fonds propres (10,2 milliards de francs) et compte tirer environ 700 millions de francs chaque mois pour couvrir les dépenses du percement de l'ouvrage. Le taux moyen de ces prêts – en général de dix-huit mois – tourne autour de 9 % en France ; il est légèrement plus élevé en Grande-Bretagne.

L'entrée en vigueur de l'un des prêts les plus importants jamais consentis dans le monde est l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement des travaux. On sait que ceux-ci ont pris trois mois de retard, du côté britannique comme du côté français. Les entreprises du groupement TransManche Link (Bouygues, Dumez, SAE, SGE, SPIE-Batignolles, Balfour-Betty, Taylor Woodrow, Wimpey Major Project), chargées de creuser les trois tunnels – deux principaux et un de service – de l'ouvrage, ont connu soit des difficultés dues au terrain, soit des problèmes de réglage des tunneliers. Eurotunnel s'est fâché et a averti cet été TML qu'elle devait en finir avec ces cafouillages et que les tunnels devraient être achevés au cours de l'été 1991 pour la mise en service le 15 mai 1993 (*le Monde* du 24 août).

Cet avertissement a eu pour effet de faire chuter le titre d'Eurotunnel de 35 à 30 F. « *Ça m'est égal*, répond M. André Bénard, son coprésident français ; *je serais plus gêné si le cours du titre grimpait alors que les travaux n'avancent pas. Nous avions décidé de mener une politique de transparence. Le public et les banquiers ont le droit de tout savoir, de façon que chacun prenne ses responsabilités. Cacher nos difficultés n'aurait eu aucun sens. De toute façon, je n'étais pas prêt à me livrer à ce jeu-là.* »

Certaines banques de pays lointains se font pourtant un peu tirer l'oreille au moment de sortir les fonds. Elles aimeraient limiter les montants à payer. Elles veulent des assurances supplémentaires. « *Le risque n'a pas changé*, déclare M. Bénard ; début octobre, *les tunneliers attaqueront le percement des grands tunnels en direction de la mer. S'ils fonctionnent comme prévu, nous rattraperons le retard. Les hypothèses des délais et des coûts seront tenues. En revanche, le trafic attendu sera très supérieur à celui qui était prévu. En 1988, la traversée trans-Manche en est presque au soixante-sept millions de passages, que nous escomptions en 1993, et sur lesquels nous pensons capter 44 %. D'autre part, l'ouverture du tunnel coïncidera avec l'entrée en vigueur du grand marché européen et avec l'entrée en service du TGV nord-européen. Enfin, pour la première fois, un mouvement a pris forme en Grande-Bretagne en faveur d'une voie ferrée rapide entre Douvres et Londres et en faveur d'une ligne TGV qui contourne l'agglomération londonienne. La liaison Douvres-Londres coûteraient environ 1 milliard de livres. British Rail a chargé la Banque Lazard d'une étude financière. Nous œuvrons pour accélérer ce processus, pour améliorer l'accueil du TGV à Londres et pour faciliter le choix entre les quatre tracés et les trois gares possibles. Pourquoi pas un financement privé ? Si Douvres-Londres à grande vitesse entrait en service vers 1998, nous gagnerions de 20 à 30 minutes sur le tracé Paris-Londres.* » Deux heures trente de capitale à capitale : l'avion perdrait encore un peu plus de clients.

Appels d'offres

Eurotunnel a lancé des appels d'offres pour le matériel roulant. Le premier concerne le boogie, dont la taille, le poids, la vitesse et la stabilité sont à l'étude chez Alsthom, Fiat, Man, ABB et Kawasaki jusqu'au printemps 1989. D'autres appels d'offres portent sur les voitures et les motrices. On y retrouve à peu près les mêmes sociétés, auxquelles se sont joints un groupement japonais, Hitachi-Mitsubishi-Toshiba, Siemens, ANF, Brugeoise et Nivelles ; la signalisation et la conduite automatique des navettes ont été mises à l'étude.

M. Bénard tire de ce tour d'horizon la certitude que, non seulement l'économie du projet ne s'est pas dégradée, mais que ses avantages sont encore plus nets. « *Les difficultés techniques rencontrées ne sont pas anormales*, conclut-il ; *nous y mettons bon ordre, tout en améliorant les perspectives d'exploitation du tunnel. Nous avons rempli notre contrat ; c'est maintenant aux banques de remplir le leur.* »

ALAIN FAUJAS.

Un différend franco-britannique décisif à l'horizon du marché unique

Les Nissan anglaises se veulent européennes

La Grande-Bretagne, traditionnellement considérée comme le cheval de Troie des Japonais en Europe, va-t-elle obtenir le soutien de la Commission de Bruxelles dans le conflit qui l'oppose à Paris, à propos de la vente en France de voitures Nissan fabriquées outre-Manche ? Lord Young, secrétaire d'Etat britannique pour le commerce et l'industrie, a adressé une lettre – reçue le 29 septembre à Bruxelles – à Lord Cockfield, commissaire européen chargé du marché intérieur, demandant à la Commission de se saisir du dossier.

La position bruxelloise, qui n'est pas encore définie, sera en tout cas déterminante dans l'optique du marché unique de 1993 qui devrait voir la suppression des frontières intra-communautaires et, notamment, la disparition des barrières douanières exitant dans certains pays. C'est le cas de la France qui limite les importations automobiles japonaises à 3 % de ventes de voitures neuves dans l'Hexagone.

Le litige franco-britannique est né de l'intention exprimée par le constructeur japonais Nissan d'exporter vers l'Europe continentale, dont la France, un de ses modèles, la Bluebird, fabriqué dans son usine britannique de Sunderland, près de Newcastle. Favorisée par les autorités britanniques, cette implantation permettra à Nissan de produire dès cette année cinquante-cinq mille voitures dont dix mille devraient être exportées librement vers le reste de l'Europe.

C'est là que le bât blesse du côté de la France. Paris estime en effet que la Bluebird est une voiture japonaise et doit donc être comptée dans les 3 % des nippons, car elle n'atteint pas les 80 % de « contenu européen », proportion fatidique qui permet, selon les Français, à un véhicule d'être estampillé comme européen et donc de circuler librement à l'intérieur de la Communauté.

A l'objection française, Nissan répond que le gouvernement britannique n'a exigé qu'une proportion de 60 % à l'époque de sa décision d'implantation. De surcroît, cette proportion est déjà dépassée – elle représenterait 70 % au dire des dirigeants nippons – et les 80 % seront atteints à l'horizon 1993. En vertu de quoi, le constructeur nippon compte bien vendre ses voitures en France hors quota et a obtenu, dans sa détermination, le soutien des autorités britanniques. Celles-ci se réfèrent au traité de Rome interdisant toute restriction commerciale entre les pays membres de la Communauté, même si l'article 30 du traité fait allusion à la « phase substantielle » de la fabrication d'un produit qui devrait être réalisée en Europe.

La Commission aura donc la lourde tâche de déterminer l'importance de cette phase substantielle et de vérifier que Nissan la respecte dans sa production britannique.

C. B.

Le Crédit agricole veut préparer son avenir dans l'Europe de 1993

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

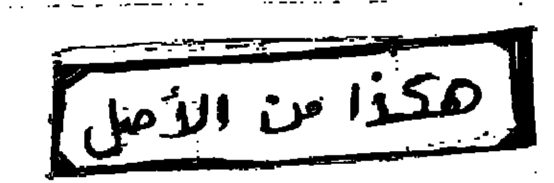
Cette année, le ton était bien différent à l'assemblée générale annuelle de la Fédération nationale du Crédit agricole. L'année dernière, la « banque verte » était en pleine privatisation, pardon, « mutualisation », toute préoccupée des modalités de rachat de la caisse nationale par les caisses régionales. Cette affaire étant maintenant réglée et la facture de 8 milliards de francs devant être totalement acquittée à la fin de l'année, il est grand temps, estime la Fédération, de préparer l'avenir tout en tirant les conséquences de rachat de la caisse nationale.

Les relations de cette dernière avec la Fédération, qui la contrôle désormais, vont être « *clarifiées* », en évitant les doubles emplois, l'idée centrale étant d'obtenir une meilleure rationalisation pour « *supprimer les tensions anciennes* », ont déclaré le président, M. Yves Barsalou, et le secrétaire général, M. Lucien Douroy. Une réflexion est en cours sur les relations entre la caisse nationale et les caisses régionales, l'accent étant mis sur la nécessité de maintenir l'unité financière du groupe, tout en s'assurant que chaque caisse régionale soit pleinement responsable de ses actes et de ses conséquences.

Quant à l'avenir du Crédit agricole nouvelle manière, « *première banque d'Europe, troisième du monde par les fonds propres et septième par le bilan* », comme l'énonçaient fièrement des panneaux sur les murs du palais des congrès de Bordeaux, il va être défini par un « *projet de groupe* » en chantier depuis mai dernier, pour aboutir en mai 1989 et auquel travaillent trois cents responsables de la « banque verte », répartis en treize groupes de travail, avec l'aide du cabinet Bossard. L'idée de base est qu'il faudra effectuer un choix et établir des priorités : le développement dans l'Europe de 1993, les activités de banque d'affaires, les diversifications, notamment dans l'assurance, le maître mot étant d'améliorer productivité et compétitivité.

Questionnés sur le sort des prêts bonifiés et sur les rumeurs de banalisation courant à leur sujet, MM. Barsalou et Douroy ont répondu que la loi de privatisation de la Caisse nationale de Crédit agricole imposait de passer une convention avec l'Etat et que la composition du panier de ressources qui y est affecté allait « *être revue* ». Une autre rumeur a été évoquée, celle concernant les dépôts de notaire. Ces dépôts sont effectués à hauteur d'environ 35 milliards de francs à la Caisse des dépôts et de 16 à 18 milliards dans les caisses régionales de Crédit agricole, et cela depuis 1971, dans les villes de moins de 30 000 habitants. Ces dépôts sont rémunérés à 1 %, et un projet de gouvernement envisagerait de lui confier l'ensemble des banques, ce qui pénaliserait la Caisse des dépôts qui fait fructifier ces dépôts et les caisses de Crédit agricole qui en utilisent le revenu pour bonifier les prêts aux agriculteurs, dont les taux, par ailleurs, sont plafonnés. Une affaire à suivre.

F. R.



ÉDUCATION

La dégradation de l'enseignement supérieur

Le coup de colère des universités du Nord

LILLE
de notre envoyé spécial

« Insupportable », *« scandaleux »*, *« inacceptable »*, *« dramatique »*... Pendant deux jours, les 30 septembre et 1er octobre, à l'occasion des assises des universités du Nord-Pas-de-Calais, personne n'a lésiné sur les qualificatifs pour décrire la situation de l'enseignement supérieur dans cette région. Et le ras-le-bol que chacun, jusqu'à présent, ruminait dans son coin ou n'exprimait que par le canal feutré de l'administration a éclaté au grand jour, de manière spectaculaire.

Non seulement les présidents des quatre universités du Nord – MM. Alain Dubrulle (Lille-I), Alain Lottin (Lille-III), Pierre Tison (Valenciennes) et Marc Mazucca (représentant du président de Lille-II) – se sont retrouvés côte à côte pour réclamer un *« plan de rattrapage »* immédiat en faveur de leurs établissements. Mais ils ont reçu le renfort de toute la communauté régionale : élus locaux (à commencer par M. Michel Delebarre, ministre des transports et présent au titre du conseil régional dont il est le premier vice-président), partenaires sociaux et économiques, aménageurs, étudiants et parents d'élèves. Au total quatre cents à cinq cents personnes qui étaient loin de trouver excessifs les propos d'ouverture du président Dubrulle : *« Les hommes et les femmes de cette région sont par nature patients. Il ne faudrait pas toutefois confondre patience et passivité. L'adoption de mesures d'urgence en faveur de nos universités représente une chance de régler par avance, dans le calme et la concertation, des problèmes qui risquent de devenir explosifs. »*

Les raisons de ce SOS solennel sont multiples. La situation des universités du Nord apparaît en effet comme le miroir grossissant de la misère quotidienne de la plupart des universités françaises. Là comme ailleurs – mais là plus qu'ailleurs, – les établissements d'enseignement supérieur souffrent d'une triple pénurie de locaux, d'ensignants chercheurs et de personnels ATOS (administratifs, techniciens et ouvriers de service). Prévue pour neuf mille étudiants, l'université de Lille-III en accueille plus du double. Même constat à Valenciennes dont le président, Pierre Tison, décrit, non sans humour, le niveau de saturation : *« On est arrivé à faire monter huit personnes dans une R 5. Si on nous propose d'en faire rentrer seize, ce n'est vraiment plus possible. »*

La pénurie d'enseignants est aussi manifeste (1). Le taux d'encadrement des étudiants par les professeurs et les maîtres de conférence se dégrade d'année en année. Seule compensation possible : le gonflement des heures complémentaires qui représentent, selon les responsables universitaires, l'équivalent de 200 postes permanents à Lille-III, de plus de 300 postes à Lille-I et de 200 postes à Valenciennes. Quant au personnel ATOS, la situation est également critique : ainsi, au cours des cinq dernières années, il y a eu dix-sept créations, mais trente-quatre suppressions de postes à Lille-I.

Point de rupture

Les participants aux assises régionales n'ont pas manqué, pendant deux jours, de rappeler ces chiffres et d'en souligner les conséquences : dégradation de l'accueil des étudiants et de leurs conditions de travail, surcharge des emplois du temps des enseignants, déséquilibre entre l'enseignement et la recherche. Mais ils se sont surtout insurgés contre le retard que connaît la région Nord-Pas-de-Calais en matière de formations supérieures. Car le « boom » des effectifs d'étudiants, s'il a été très brutal (30 000 étudiants supplémentaires en dix ans), est relativement récent, et la région connaît encore un taux de scolarisation post-baccalauréat sensiblement inférieur à la moyenne nationale. Ce qui explique, entre autres causes, le sous-encadrement de ses entreprises.

Pour les universitaires, les élus ou les responsables économiques de la région qui, selon la formule du président de la chambre de commerce, *« ont reçu le message cinq sur cinq »*, on a donc atteint le point de rupture. Manifestement, la résignation impuissante a fait place à une colère que les bonnes paroles et les vagues promesses ne parviennent plus à calmer. Les sifflets qui ont accueilli l'intervention du recteur, M. Jean-Claude Dischamps, en clôture des assises, ont permis de le vérifier. Il est vrai que les quelques possibilités de recrutement d'enseignants vacataires ou temporaires qu'il a annoncées pour 1988-1989 sont apparues à beaucoup comme de maigres palliatifs. *« Nous ne pouvons plus nous satisfaire de fonds de tiroirs »*, avait lancé la veille le président Dubrulle.

A moyen terme, chacun paraît prêt à jouer le jeu de la politique contractuelle proposée la semaine dernière par M. Lionel Jospin (*le Monde* du 1er octobre). Et tout le monde a noté que, dans son intervention devant les présidents d'université, le ministre de l'éducation avait fait un sort particulier à la région Nord. *« Les modalité contractuelles*, avait-il souligné, *prendront en compte les disparités régionales et intégreront des actions volontaristes pour les disciplines déficitaires. »* Mais si le principe d'un rattrapage spécifique paraît acquis, les participants aux assises de Lille ont été sans ambiguïté : une politique contractuelle pluriannuelle n'aura de sens que si l'État met sur la table les moyens matériels et humains à la mesure des problèmes locaux. Aussi bien pour les universités existantes que pour les nouvelles antennes universitaires – voire une université du Pas-de-Calais – que beaucoup estiment indispensables.

Cela, de toute façon, n'enlève rien aux problèmes immédiats de la rentrée universitaire qui doit commencer cette semaine. Les solutions de fortune proposées par le recteur n'ont pas dissuadé les enseignants de mathématiques de Lille-I de mettre à exécution leur menace : dès le 3 octobre, ils envisageaient de tirer au sort les étudiants qui pourront bénéficier cette année de travaux dirigés normalement encadrés. *« Inacceptable »*, leur a dit le recteur. *« Absurde »*, reconnaissent-ils. *« Mais la situation dans laquelle nous nous trouvons ne l'est-elle pas ? »*

Reste une question que le ministre de l'éducation ne peut guère esquiver. Longtemps à l'écart des coups de fièvre qui ont secoué l'université ces dernières années, démoralisés par les réformes à répétition imposées par le pouvoir politique, spectateurs du mouvement étudiant de 1986, les universitaires sont-ils en train de se réveiller ? La révolte des gens du Nord ne risque-t-elle pas de faire tache d'huile dans bon nombre d'universités qui souffrent, peu ou prou, des mêmes maux ?

GÉRARD COURTOIS.

(1) La situation et les perspectives des formations supérieures dans le Nord-Pas-de-Calais sont remarquablement synthétisées dans une étude réalisée en mai dernier, à la demande du conseil régional, par l'IFRESI (Institut fédératif de recherche sur les économies et les sociétés industrielles, CNRS.

● **Attentat contre la loge maçonnique de Mont-de-Marsan (Landes).** – Trois cocktails Molotov ont été lancés par des inconnus contre la façade et le temple de la loge maçonnique de Mont-de-Marsan, vendredi 30 septembre, vers 23 h 45, provoquant d'importants dégâts matériels. L'attentat n'a pas pour le moment été revendiqué. Il y a deux ans, des inconnus avaient peint des emblèmes nazis sur cette même façade.

● **Manifestation d'anciens combattants à Paris.** – Des milliers de personnes ont manifesté samedi 1er octobre à Paris, de l'Hôtel de Ville à la Concorde, à l'appel de l'Union française des associations d'anciens combattants (UFAC) pour obtenir *« la satisfaction de leurs droits »* et protester notamment contre le projet de budget prévu en 1989. Cette Union, qui fédère une cinquantaine d'associations, revendique deux millions d'adhérents, réclame plus particulièrement *« l'égalité »* de droits pour les anciens combattants d'Afrique du Nord. Une délégation de l'UFAC a été reçue en fin de manifestation par M. André Meric, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre, qui lui a proposé l'ouverture d'*« une concertation dès le mois d'octobre »*.

● **L'évêque de Bayonne condamne le régime d'isolement dans les prisons.** – Dans une lettre adressée à la presse le vendredi 30 septembre, Mgr Pierre Molères, évêque de Bayonne, exprime son opposition à *« l'isolement total »* dans les prisons, *« solitude quasi absolue pendant des semaines et même des mois,* (...) [et qui] *n'est pas une solution acceptable aux problèmes de sécurité »*. Ce régime d'isolement est une des raisons qui motives la grève de la faim, entamée il y a près de trois semaines par treize militants basques – dont Philippe Bidart – *détenus à Paris*.

POLICE

Les mesures salariales consenties ont apaisé la FASP

Ce devait être une assemblée de grogne celle convoquée, vendredi 30 septembre, par la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) à la Mutualité ; ce fut un compte rendu de victoire : devant quelque six cents responsables de son organisation, M. Bernard Deleplace, secrétaire général, a rendu compte des ultimes négociations menées avec le ministère de l'intérieur à propos du budget 1989 *(nos dernières éditions datées 2-3 octobre)*.

Depuis plusieurs mois, la FASP exigeait la satisfaction de ses revendications catégorielles. Le budget 1989 prévoyait de porter l'effort sur la formation des policiers, l'informatique et la poursuite d'un lourd programme immobilier (*le Monde* du 29 septembre), mais ne concédait que quelques créations de postes supplémentaires. Fort de l'appui de l'Elysée dont l'hôte, durant la campagne présidentielle, avait promis, en cas de réélection, d'*« appeler l'attention du gouvernement (...) sur les mesures de personnels »*, M. Deleplace et sa Fédération, de démarches en négociations, de « coups de gueule » à la radio en convocations d'assemblées de militants, ont réussi à obtenir *in extremis* quelques concessions non négligeables.

Les mesures nouvelles bénéficient à toutes les catégories de la police nationale, et non pas, seulement, aux gardiens de paix qui constituent les troupes les plus nombreuses de la FASP. En supprimant des emplois situés au bas de l'échelle hiérarchique – méthode déjà utilisée par M. Pandraud, l'année dernière – plusieurs centaines d'emplois nouveaux sont créées qui permettront des avancements plus rapides et, donc, des salaires plus élevés. Le personnel administratif, les policiers en tenue, les inspecteurs et même les commissaires en bénéficient.

Ces mesures s'accompagnent d'améliorations d'indices et d'augmentations indemnitaires diverses. Au cours de son allocution, durant laquelle le ministre de l'intérieur fut plusieurs fois applaudi, M. Deleplace s'est félicité du fait que *« maintenant, la force de la FASP, c'est aussi de pouvoir parler au nom de toutes les catégories, de dépasser les mesquineries corporatistes, les bagarres catégorielle »*.

L'ensemble de ces mesures nouvelles devrait coûter quelque 150 millions de francs. On affirme au ministère de l'intérieur que ces dépenses sont compatibles avec l'enveloppe globale du budget telle qu'elle avait été fixée avant ces nouvelles négociations. Autrement dit : leur financement ne se fera pas par l'injection de crédits nouveaux, mais par la compression de dépenses anciennes.

Dans l'actuel climat d'agitation sociale, cette précision n'est pas que de pure forme. Les infirmières et, plus généralement, tous les petits salariés de la fonction publique risquent, en effet, d'observer d'un œil intéressé les avantages concédés aux policiers. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui ont entravé les négociations menées entre les syndicats et le ministère de l'intérieur où l'on a été attentif, selon l'expression de l'un de ses responsables, *« à ne pas tirer vers le haut l'ensemble des salaires des fonctionnaires »*.

G. M.

Justice

Aux assises de la Gironde

La chute de « Monsieur la Morale »

Un prof' irréprochable. Yves Dessales l'est aux yeux de ses collègues, de ses supérieurs hiérarchiques et aussi de ses élèves, qui le surnomaient « Papy » ou « Monsieur la Morale ». De la rentrée 1975 à octobre 1986, Yves Dessales enseigna avec brio et passion l'histoire et la géographie au collège de Gujan-Mestras, sur le bassin d'Arcachon. Il vient de comparaître devant la cour d'assises de la Gironde, qui l'a condamné, samedi 1er octobre, à huit années de réclusion criminelle. Agé aujourd'hui de quarante-cinq ans, l'enseignant modèle était accusé de trois attaques à main armée contre des bureaux de la Caisse d'épargne commis le 24 novembre 1983 à Andernos, le 11 juin 1985 à Saint-Jean-d'Illac et le 25 octobre 1986 à Audenge.

BORDEAUX
de notre correspondante

Le 25 octobre 1986, un petit homme aux cheveux grisonnants et ondulés, le visage découvert, pénètre dans le bureau de la Caisse d'épargne d'Audenge, où officie une seule employée, Marcelle Destons. Sous la menace d'un pistolet de petit calibre, il se fait remettre dans un sachet plastique le contenu de la caisse 66 000 F, en liasses de billets de 100 F retenues par des bracelets en plastique vert et noir.

Des voisins avaient remarqué le manège suspect du conducteur d'une Toyota blanche. Ils avaient scrupuleusement relevé le numéro de la voiture. La piste mène au « Taudin » à Biganos, la maison en bordure de la forêt où vivent Yves Dessales, sa femme Madeleine, elle-même enseignante au collège d'Andernos, et leur fille. Le professeur d'histoire et de géographie correspond à la description qu'a donnée de son agresseur la caissière d'Audenge.

le 28 octobre 1986, les gendarmes découvrent cachés dans la voiture 20 000 F en billets de 100 F. Dans la poubelle de la salle de bains, ils trouvent deux bracelets d'enliassement vert et noir et sept autres dans la chaudière. Yves Dessales est absent et bientôt en fuite, ce qui passe évidemment pour un aveu. Sa femme Madeleine, inculpée de recel, est écrouée.

Yves Dessales pris au piège d'un faux rendez-vous, sera arrêté à Noël 1986 et incarcéré à Bordeaux, sous l'inculpation de vols aggravés par le port d'une arme apparente.

« C'est un homme sans mobile »

L'affaire Dessales, dont on parle beaucoup autour du bassin d'Arcachon, retient particulièrement l'attention de Mme Marie-Pierre Lande de haut et de Mme Claude Inizan. Ces deux employées de la Caisse d'épargne, respectivement à Saint-Jean-d'Illac, et Andernos, ont, elles aussi, été victimes d'une attaque à main armée, l'une le 11 juin 1985, l'autre le 24 novembre 1983. Le scénario ressemble étrangement à celui d'Audenge. Le pistolet dans une main, un sac en plastique dans l'autre, leur agresseur a raflé 39 090 F chez l'une et 91 730 F chez l'autre.

« Il avait les traits de quelqu'un de déterminé, les yeux très fixes, les cheveux poivre et sel un peu gominés et crantés, des sourcils assez épais et il était petit », s'est souvenue Claude Inizan, qui devant les assises a, comme sa collègue, affirmé reconnaître son agresseur, en la personne de l'accusé.

Pourtant Yves Dessales n'a jamais avoué. Sa famille (Madeleine en tête, qui a bénéficié d'un non-lieu) et ses amis clament son innocence. *« C'est un homme sans mobile »* assure sa belle-sœur. Mais n'y a-t-il aucune faille dans la vie de ce père tranquille qui « banalise » tellement son existence qu'il en exaspère les psychologues ? *« Il se tient sur la défensive*, assurent les experts, *et donne de sa vie l'impression de quelque chose de lisse. Rien n'émerge, tout est banal. »*

Restent les zones d'ombre et les failles : une « fugue » de trois jours en 1978 sans explication, un point d'interrogation dans l'emploi du temps du professeur si ponctuel le 11 juin 1985, précisément le jour de l'attaque de Saint-Jean-d'Illac, un autre mystère sur sa disparition entre octobre et décembre 1986, des dettes fiscales accumulées, des difficultés financières peut-être aussi.

Yves et Madeleine Dessales, qui vivaient modestement, avait emprunté pour effectuer des travaux et voyager, *« leur seul luxe »*, selon leurs proches.

Pendant deux jours Yves Dessales a assisté aux débats de la cour d'assises dans une sorte d'indifférence, comme s'il s'était agi du procès d'un autre. Muré dans l'affirmation intransigeante de son innocence et alors que s'accumulaient les charges à son encontre, ses avocats, Mes Denys Sutter, Bernard Cadiot et François de Contencin n'avaient d'autre issue que de plaider l'acquittement.

L'avocat général Doumas a requis huit à dix ans de réclusion criminelle. Samedi 1er octobre, en fin d'après-midi, le jury a reconnu Yves Dessales coupable des trois hold-up et, tout en lui accordant les circonstances atténuantes, l'a condamné à huit ans de réclusion criminelle.

Pathétique, l'enseignant a brusquement éclaté : *« Vous me faites payer parce que j'ai tenu le coup pendant vingt et un mois, parce que j'ai osé me défendre, c'est une parodie de justice. Je suis innocent. »*

GINETTE DE MATHA.

● **Quatre militants d'Action directe en grève de la faim.** – Me Bernard Ripert, avocat au barreau de Grenoble, a indiqué, le 1er octobre, que quatre de ses clients, membres d'Action directe, l'avaient informé qu'ils commençaient le même jour une *« grève de la faim illimitée »*. Regis Schleicher, Vincenzo Spano, Claude et Nicolas Halfen, dont la cour d'appel de Paris a confirmé, en juillet, les condamnations pour association de malfaiteurs, réclament *« la fermeture des quartiers d'isolement, la fin et la levée immédiate de toutes les mesures d'isolement et en solidarité avec la lutte des prisonniers basques »*.

Le Carnet du Monde

Naissances

– François GAUTHIER
et
Françoise KUBIAK,
Stanislas et Louis,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexis,

le 22 septembre 1988.

01 BP 1839,
Abidjan 01 (Côte-d'Ivoire).

– David et Valérie APPIA,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Charles,

le 19 septembre 1988, à Paris.

2830 Arizona Terrace N.W.
Washington D.C. 20016.

– Louise et Zaki LAIDI,

sont heureux de faire part de la venue au monde de leur second enfant

Nader,

le 30 septembre 1988.

97 *bis*, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

Mariages

– M. et Mme Francis BOY,
M. et Mme Georges TOUPET,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants

Frédéric et Catherine

qui a eu lieu dans l'intimité à Clairoix, le 17 septembre 1988.

11 *bis*, rue Viète,
75017 Paris.
Moulin des Avenelles,
60200 Clairoix.

Décès

– Mme André Barbier,
Mme Marcel Barbier,
Mme Françoise Barbier,
Mme Charlotte Chevalier,
Mme Thérèse François,
Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 20 septembre, dans sa quatre-vingt-onzième année de

M. René BARBIER,
conseiller-maître honoraire
à la Cour des comptes,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 24 septembre, à Amiens.

15, rue Berteaux-Dumas,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Pierrette de Barsy,
Mme Denise de Barsy,
ses filles,
Mlle Kristin Bossaert,
Mlle Catherine Bossaert,
M. Laurent Michal,
ses petits-enfants,
Et tous ses proches,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre de BARSY,
née Francine Dupont,

survenu à Bouillon le 30 septembre 1988.

L'incinération aura lieu à Bruxelles, à 11 h 45, et sera suivie de l'inhumation à Bouillon, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, allée de la Paroisse,
6830, Bouillon (Belgique).
36, rue du Vert-Bois,
75003 Paris.

– M. Jean-Pierre Damon,
M. François Damon
et son épouse,
Julien, Jean-Marc et Aurélie Damon,
Mlle Paulette Laporte,
Mme Suzanne Laporte,
ses enfants, petits-enfants, sœur et belle-sœur,
Les familles Damon et Laporte,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René DAMON,
née Madeleine Laporte,

survenu le 28 septembre, dans sa quatre-vingtième année, à Tarbes.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Tarbes le 1er octobre.

33, rue Réaumur,
75003 Paris.
10, avenue Bertrand-Barère,
65000 Tarbes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés (avec justificatif)	69 F
Communications diverses	82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Rens. : 42-47-95-03.

– La comtesse Jean Emmanuel de Douville Maillefeu,
son épouse,
Thierry et Jean de Douville Maillefeu,
ses enfants,
Marie, Sophie, Christine, Robert,
ses petits-enfants,
Mme veuve Jean Dollfus
et ses enfants,
Mme veuve Pierre de Douville Maillefeu,
Mme Renée Peugnet
et ses enfants,
sa sœur, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces
Toute la famille
Et les amis,
ont la douleur de faire part du décès du

comte Jean Emmanuel
de DOUVILLE MAILLEFEU,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Bernières-sur-Mer le 22 septembre 1988, dans sa soixante-treizième année.

« Dieu est amour. »

Les obsèques ont eu lieu à Bernières-sur-Mer, le mardi 27 septembre 1988.

Un culte d'action de grâce aura lieu ultérieurement au temple de l'Oratoire, à Paris.

Château de la Crieu,
14990 Bernières-sur-Mer.

– Patrick François et Chantal François-Navelet,
ses parents,
Bastien, Armelle et Guénola,
son frère et ses sœurs,
Ses grands-parents,
Ses oncles et tantes,
Ses cousins et cousines,
ont la très grande douleur de faire part de la mort accidentelle de

Loïc-Pierre FRANÇOIS,

à Paris, le 22 septembre 1988, à l'âge de vingt et un ans.

Loïc-Pierre repose avec les siens au cimetière de Carnel à Lorient (Morbihan).

Une messe sera dite en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est à Boulogne (Hauts-de-Seine), le mercredi 5 octobre, à 18 heures.

« Avec celui que nous aimons nous avons cessé de parler et ce n'est pas le silence. »
René Char.

Via Trinita dei Pellegrini, 12,
00186 Roma (Italie).
12, square du Pont-de-Sèvres,
92100 Boulogne.

– M. et Mme Alain Gautier
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Luc Gautier
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,

Mme Suzanne GAUTIER,
née Minvielle,

survenu le 28 septembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

3, impasse Fleurie,
27730 Bueil,
40, rue Rivay,
92300 Levallois-Perret.

– Michel Leiris,
Germaine Vilato,
née Lascaux,
Son fils Xavier Vilato,
Le personnel de la galerie Louise Leiris,
ont le chagrin de faire part du décès de

Louise (dite Zette) LEIRIS,
née Godon,

survenu le 24 septembre 1988.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

(Voir *le Monde* daté 2-3 octobre.)

– M. et Mme Paul Martin,
Philippe Martin,
font part de la mort de

Marie-Paule MARTIN,

survenue le 30 septembre 1988, dans sa quarantième année.

15, rue Caroline,
92340 Bourg-la-Reine.
58, rue de Londres,
75008 Paris.

– M. Pierre Ozenne,
son époux,
M. Michel Ozenne,
son fils,
Les familles Mazagol, Escurat, Razet, Breuil, Ozenne, Blochet, Lecasble, Dannet,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre OZENNE,
née Odette Albrespic,

survenu le 30 septembre 1988, à l'âge de soixante-sept ans.

La levée de corps aura lieu en la salle de repos de l'hôpital Beaujon, 49, rue du Général-Roquet, à Clichy, le mercredi 5 octobre, à 11 heures.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Etienne-l'Allier, (Eure), le mercredi 5 octobre, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière local dans le caveau de famille.

152, rue de la Marjolaine,
95100 Argenteuil.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean POUDEROUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur de la FON (E.R.),
expert comptable,
commissaire aux comptes,
maire de Montclus,

décédé accidentellement le 29 septembre 1988.

Ses obsèques seront célébrées à Montclus (Gard), le mardi 4 octobre 1988, à 16 heures.

– Mme Marie-Claude Weiss-Fuks
et son époux, M. René Fuks,
Le capitaine de vaisseau et Mme Francis Weiss,
ses enfants,
Henri Morel-Maroger,
Mireille et Dany Auclair
et leurs enfants,
Madeleine Morel-Maroger,
Georges, Valentine et Sophie Weiss,
ses petits-enfants,
M. et Mme Gaston Westercamp,
sa sœur, son beau-frère et leur famille,
Mme Alfred Weiss,
sa belle-sœur et sa famille,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Henri WEISS,
née Bauer,
artiste-peintre Laurence Weiss,

survenu à Boulogne-Billancourt, dans sa quatre-vingt-unième année.

Selon son vœu, elle sera incinérée dans l'intimité familiale.

Deux cérémonies religieuses seront célébrées. Au temple de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e, le mercredi 5 octobre 1988, à 17 h 30 ; au temple de Barr (Bas-Rhin), le jeudi 6 octobre 1988, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Le Chesnay, Le Pouliguen.

Mme Léon Brard,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Léon BRARD,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs, ont pris part à leur grande peine.

Anniversaires

– Que les pensées s'unissent pour le quatrième anniversaire du décès de

M. Pierre Louis
LAJUGIE de LA RENAUDIE.

– Il y a un an, le 4 octobre 1987,

Constance LEIBENGUTH,
étudiante à l'ENSA de Montpellier,

nous était arrachée dans sa vingtième année, victime d'automobilistes.

Elle a illuminé notre vie. Sa mort nous a cruellement meurtris. Vous qui l'avez connue et aimée, pensez à elle et restez fidèles à son souvenir. Priez pour elle.

– Il y a trente ans, disparaissait le

préfet
Emile MARCHAIS.

Une pieuse pensée est demandée à son intention.

– Il y a cinq ans,

Michel POMEY,
conseiller d'Etat,
vice-président fondateur
de la Fondation de France,

nous quittait.

Un troisième prix portant son nom a été créé par Interphil (Londres) pour récompenser un travail juridique sur les fondations. Il a été décerné à Pierre Largeron (faculté de droit Aix-Marseille), pour son travail sur la tutelle administrative des fondations.

Le Prix Michel Pomey Fondation de France n'a pas été attribué cette année.

Pour tous ceux qui l'ont connu et aimé, son souvenir reste vivant.

Communications diverses

– En raison d'arrêts de travail aux PTT, l'Association nationale des enseignants-chercheurs de lettres et de SH, conseille aux adhérents désireux d'obtenir une réponse rapide à leurs demandes d'informations de prendre contact par téléphone.

BP 214,
75226 Paris CEDEX 05.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMETAL

RÉSULTATS AU 30 JUIN 1988

Le conseil d'administration d'Imetal, réuni le 29 septembre 1988 sous la présidence de M. Bernard de Villeméjane, a arrêté les comptes du premier semestre 1988. Les principales données consolidées du groupe peuvent se résumer ainsi :

(en millions de francs)	30 juin 1988	30 juin 1987 retraité	30 juin 1987 publié
– Chiffres d'affaires total	7 218	4 880	6 596
dont chiffre d'affaires des sociétés industrielles	2 146	1 723	3 556
– Résultats (part du groupe) :			
Résultat courant net	183	95	20
Résultat exceptionnel	273	33	60
Résultat net	456	128	80

Les chiffres de 1987 ont été retraités pour tenir compte des sorties du périmètre de consolidation au début de 1988 du groupe Penarroya et des activités fer-manganèse ; les charges nettes correspondantes ont été imputées sur le résultat exceptionnel du premier semestre 1988, qui enregistre par ailleurs essentiellement la plus-value nette réalisée en janvier lors de la cession du solde de la participation d'Imetal dans Cookson Group plc.

Au premier semestre 1988 interviennent pour la première fois dans les résultats consolidés les Etablissements Carré (100 %) et, par mise en équivalence, les sociétés AGS (40 %) et Origny-Desvroise (24 % à partir du deuxième trimestre).

La très bonne conjoncture dont continuent de bénéficier les principales filiales du groupe, notamment en France et aux USA, permet de penser qu'en fin d'exercice le niveau de 275 millions de francs, antérieurement prévu pour le résultat courant net, sera dépassé.

Pour la société Imetal, le résultat net au 30 juin 1988 s'établit à 508 millions de francs, compte tenu d'un résultat exceptionnel net de 434 millions de francs et d'une reprise de provisions financières de 40 millions de francs.

Les actionnaires de la société ont opté à plus de 80 % pour le paiement en actions du dividende distribué au titre de l'exercice 1987. Après enregistrement de cette opération et compte tenu du rachat par la société de 1 million de ses propres titres en mars 1988, le nombre d'actions Imetal émises s'élèvera environ à 10 930 000.

SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

La situation comptable de la Société de la tour Eiffel au 30 juin 1988 fait apparaître un bénéfice net, après provision pour impôt, de F 1 155 464, contre F 1 219 902, au 30 juin 1987 et F 1 648 840 pour l'ensemble de l'exercice 1987.

Aucune opération de caractère exceptionnel n'a été réalisée pendant ce semestre, alors que les résultats du premier semestre 1987 prenaient en compte une plus-value de cession de participation.

Il est rappelé que la Société de la tour Eiffel est une société de portefeuille et qu'en conséquence une partie importante de son résultat est constituée par le produit de ses placements financiers.

BANQUE HERVET

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 23 Septembre 1988 sous la présidence de Jean-Baptiste PASCAL.

Les chiffres exprimant l'activité et les résultats du groupe témoignent d'une croissance continue.

Au 30 Juin, en moyenne semestrielle comparée, les dépôts de la banque avaient augmenté de 12,5% (12,4% pour le groupe), les emplois de 27,6% (24% pour le groupe). En valeur absolue, le groupe totalisait à cette date 6,1 milliards de francs de dépôts et 6,2 milliards de francs d'emplois; en incluant les concours hors bilan le total des engagements clientèle atteignait 8 milliards.

Au 31 Août, cette tendance était confirmée en hausse pour ces deux activités. On constatait dans le même temps une forte progression des encours financiers gérés (4,6 milliards soit +50%), essentiellement due aux produits de placement à caractère monétaire nonobstant la croissance des dépôts.

Le produit net bancaire de la banque s'établit au 30 Juin à 297,4 millions de francs, soit +11,2% par rapport au premier semestre 1987. (pour le groupe 354,2 millions de francs soit +11,9%).

Le résultat brut d'exploitation du premier semestre s'élève à 71,5 millions de francs pour la banque, soit +18,4% et à 96 millions de francs, soit +20,5%, pour le groupe. Ce résultat est atteint après prise en charge de frais généraux accrus consécutifs au programme de développement (recrutements et investissements) engagé par la banque. Le Conseil d'Administration a été informé de l'état d'avancement de ce programme.

La banque dégage ainsi pour les six premiers mois un résultat net de 40 millions de francs (en progression de 24% sur le premier semestre 1987). Pour le groupe, le bénéfice net consolidé pour le premier semestre s'établit à 48 millions de francs soit +20%.

Yves Saint Laurent

Avis aux porteurs des "Equity Notes" émis par Yves Saint Laurent S.A. et des "Warrants" émis par Yves Saint Laurent Parfums S.A.

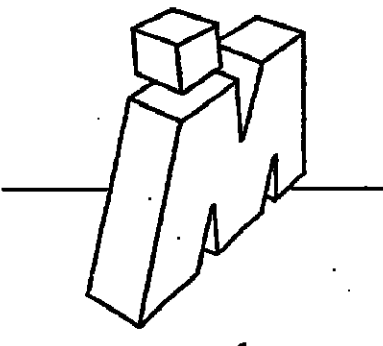
Les porteurs des "Equity Notes" à 5% dus en 2003, d'un montant global de FF 495.000.000, émis par la société Yves Saint Laurent S.A., et les porteurs des "Warrants" émis par la société Yves Saint Laurent Parfums S.A., donnant droit à la souscription d'actions ordinaires de la société Yves Saint Laurent S.A., sont informés que des Assemblées desdits porteurs se tiendront le 24 octobre 1988 à l'effet d'approuver le report de la date d'introduction en bourse de la société Yves Saint Laurent S.A.

Les avis de convocation à ces Assemblées sont parus le 30 septembre 1988 dans le Financial Times et le Luxembourger Wort.

Les porteurs des "Notes" et les porteurs des "Warrants" sont conviés à une réunion d'information qui se tiendra le 14 octobre 1988 à 11.00 heures, au 2ème étage, 7, Avenue Georges V, 75008 Paris.

Pour tous renseignements, on est prié de s'adresser à la société Yves Saint Laurent S.A., 5, Avenue Marceau, 75116 Paris, Monsieur Jean-Francis Bretelle ou aux Agents Payeurs ("Paying Agents").

Yves Saint Laurent S.A.
Yves Saint Laurent Parfums S.A.



INSTITUT MÉRIEUX

Rapport d'activité et de résultats du premier semestre 1988

L'Institut Mérieux a réalisé au premier semestre 1988 un chiffre d'affaires consolidé de 1 498 millions de francs, en progression de 2,7 % par rapport à 1987.

Cette progression est conforme aux prévisions ; la croissance de l'activité a été en particulier plus sensible en France et en santé animale.

Le résultat net revenant à l'Institut Mérieux s'élève à 51,2 millions de francs, comparable à celui du premier semestre 1987 (50,5 millions de francs).

L'Institut Mérieux SA a réalisé au premier semestre 1988 un chiffre d'affaires de 506 millions de francs, en croissance de 2 % par rapport au chiffre d'affaires comparable de la même période de l'exercice 1987, et un résultat net après impôt de 10,9 millions de francs.

Le début de l'année 1988 a vu la réalisation de différents projets qui confortent la position de l'Institut Mérieux sur le marché mondial de la biologie industrielle, notamment en Amérique du Nord.

Rhône Mérieux en médecine vétérinaire, par l'intermédiaire de sa filiale Rhône Mérieux Inc., a fait l'acquisition d'un laboratoire implanté aux Etats-Unis, Select Laboratories, leader sur le marché en forte croissance des vaccins aviaires.

L'Institut de sélection animale a pris le contrôle de la société Shaver, implantée au Canada, qui lui permet de consolider sa position sur l'un des secteurs les plus importants de la génétique avicole.

L'Institut Mérieux, qui détient déjà une participation dans Connaught Biosciences (nouvelle raison sociale de CDC Life Sciences), a retiré l'offre d'achat de 20 % d'actions supplémentaires qu'il avait faite aux actionnaires de cette société et étudie d'autres alternatives.

En outre, l'Institut Mérieux s'est assuré, au cours de cette même période, des moyens de financement complémentaires par la mise en place d'une convention d'ouverture de crédit multi-devises (« multi-option facility ») d'un montant de 150 millions de dollars.

Le second semestre 1988 devrait connaître une légère amélioration de l'activité et permettre de dégager, pour l'année, un résultat consolidé au mieux comparable à celui de l'exercice 1987.

Compagnie Générale d'Électricité

CGE
1,7 MILLIARD DE FRANCS DE BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ AU PREMIER SEMESTRE 1988, EN HAUSSE DE 31 %

Réuni le 28 septembre 1988 sous la présidence de M. Pierre SUARD, le Conseil d'administration de la CGE a examiné le rapport sur l'activité et les résultats du premier semestre, qui a été attesté par les Commissaires aux comptes.

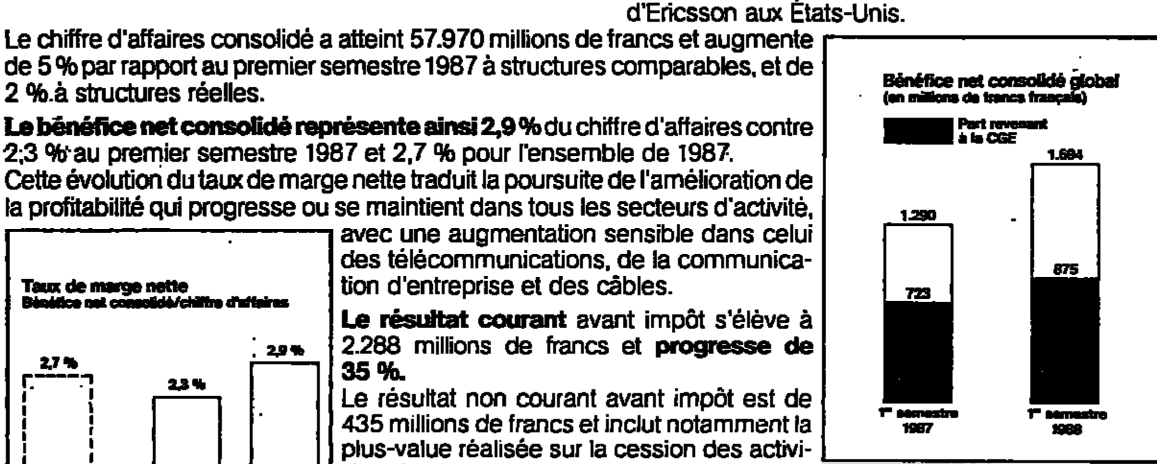
Le résultat net consolidé s'établit à 1.694 millions de francs, contre 1.290 millions de francs au premier semestre 1987, marquant ainsi **une progression de 31 %.**

Le compte de résultat consolidé prend en compte les modifications de structure intervenues au premier semestre, dont les principales ont concerné les cessions des activités d'électronique "grand public" de la filiale allemande Standard Elektrik Lorenz et des activités de moteur diesel de SEMT Pielstick, filiale d'Alsthom, ainsi que les acquisitions des activités de câbles de la société italienne Manuli et d'Ericsson aux États-Unis.

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 57.970 millions de francs et augmente de 5 % par rapport au premier semestre 1987 à structures comparables, et de 2 % à structures réelles.

Le bénéfice net consolidé représente ainsi 2,9 % du chiffre d'affaires contre 2,3 % au premier semestre 1987 et 2,7 % pour l'ensemble de 1987.

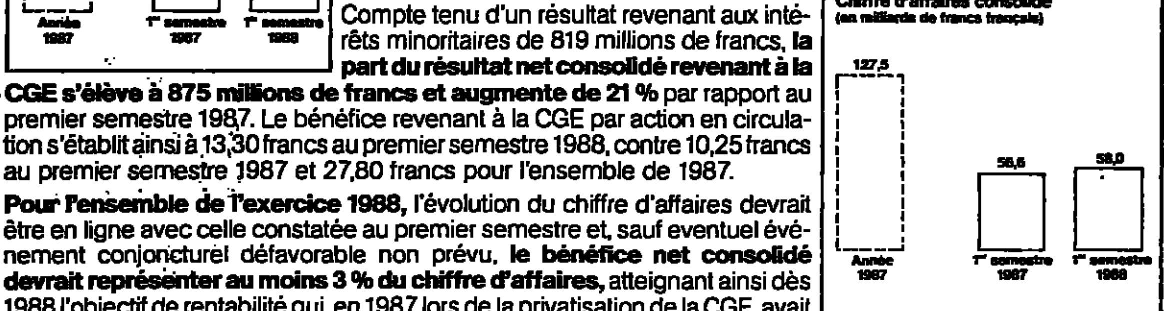
Cette évolution du taux de marge nette traduit la poursuite de l'amélioration de la profitabilité qui progresse ou se maintient dans tous les secteurs d'activité, avec une augmentation sensible dans celui des télécommunications, de la communication d'entreprise et des câbles.



Le résultat courant avant impôt s'élève à 2.288 millions de francs et **progresse de 35 %.**

Le résultat non courant avant impôt est de 435 millions de francs et inclut notamment la plus-value réalisée sur la cession des activités d'électronique "grand public" de Standard Elektrik Lorenz.

Compte tenu d'un résultat revenant aux intérêts minoritaires de 819 millions de francs, **la part du résultat net consolidé revenant à la CGE s'élève à 875 millions de francs et augmente de 21 %** par rapport au premier semestre 1987. Le bénéfice revenant à la CGE par action en circulation s'établit ainsi à 13,30 francs au premier semestre 1988, contre 10,25 francs au premier semestre 1987 et 27,80 francs pour l'ensemble de 1987.



Pour l'ensemble de l'exercice 1988, l'évolution du chiffre d'affaires devrait être en ligne avec celle constatée au premier semestre et, sauf eventuel événement conjoncturel défavorable non prévu, **le bénéfice net consolidé devrait représenter au moins 3 % du chiffre d'affaires,** atteignant ainsi dès 1988 l'objectif de rentabilité qui, en 1987 lors de la privatisation de la CGE, avait été fixé pour 1990.

Compte de résultat consolidé (en millions de francs)	1er semestre 1988	1er semestre 1987	Année 1987
Chiffre d'affaires hors taxes	57.970	56.602	127.461
Résultat courant avant impôt	2.288	1.690	4.471
Résultat non courant avant impôt	435	351	631
Résultat net	**1.694**	**1.290**	**3.388**
dont revenant :			
– à la CGE	875	723	1.832
– aux intérêts minoritaires	819	567	1.556

LA CGE EN DIRECT :
- ***MINITEL :*** *36.15 code CGE*
- *Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561*



Marchés financiers

La Banque de France recherche une solution pour le sauvetage de la Saudi Bank

C'est en principe, mardi 4 octobre, à midi, que le sort de la Saudi Bank sera tranché, et que la Banque de France donnera son aval à l'opération de sauvetage en cours pour éviter une faillite de près de 2,5 milliards de francs, dont les conséquences seraient jugées fâcheuses à Paris, à Londres et dans le golfe Persique. Cette banque, qui est aujourd'hui au bord du dépôt de bilan, a été créée en 1976, avec le concours des principales familles princières saoudiennes, filiale à 91 % de Al Saudi Bank NV à Amsterdam. Présidée par M. Chafic Akhras, elle a été dirigée de 1983 à 1987 par M. Bruno Moschetto, maintenant président de la Société bordelaise de crédit industriel et commercial, du groupe CIC. Son siège est à Paris, 49-51, avenue Georges-V.

La Saudi Bank a accumulé une série de créances douteuses sur des pays en voie de développement pratiquement insolvables, des opérations immobilières ratées, des personnes physiques hors d'état de rembourser et des PME du golfe Persique. Pour financer ces opérations, la banque a emprunté près de 6 milliards de francs, dont 2,7 milliards de francs à quarante-quatre banques françaises et étrangères installées à Paris, et 3,2 milliards hors de France. Pour ses créanciers, il s'agit d'éviter un krach qui, certes, ne toucherait pas des petits déposants (il n'y en a pas) mais risquerait de provoquer des « vagues » peu souhaitées : ainsi, à Londres, la banque a recueilli 1,2 milliard de francs de dépôts de gros particuliers et d'entreprises. De même, on voudrait éviter de « brader » des créances sur les pays en voie de développement. Un plan de sauvetage a été imaginé par M. Jean-François Hénin, PDG de la BATIF du groupe Thomson, lui même créancier de la Saoudi Bank pour 400 millions de francs, provisionnée au 30 juin par sa filiale la Société de banque Thomson. Une nouvelle société, constituée par la Banque Al Saudi Al Fransi, filiale saoudienne de la Banque Indosuez, des repreneurs saoudiens, parmi lesquels l'homme d'affaires Rafik Hariri, et la BATIF rachèterait Al Saudi Bank pour pratiquement rien, et récupérerait un peu moins de 50 % des créances après injection de capitaux frais. Un concours des banqes étrangères serait également recherché.

Le soutien de M. Maxwell à Bouygues ne dissipe pas le mystère sur l'identié du « raider »

Qui donc a bien pu ramasser des actions Bouygues, depuis le 20 septembre dernier, au point de faire monter de 44 % en deux jours le cours du titre, avant qu'il ne rechute de 17 % environ à la veille du dernier week-end ? En une quinzaine de jours, près de 16 % du capital de la société Bouygues ont été échangés. Sur l'identité des acheteurs, un coin du voile a, certes, été levé avec la parution, samedi 1er octobre, dans les colonnes de l'*International Herald Tribune*, d'un entretien avec l'éditeur britannique Robert Maxwell, qui révélait avoir acheté « *un peu moins de 5 %* » du capital de Bouygues, précisant : « *Je ne m'intéresse pas au béton et à la construction des routes, mais je ne peux pas laisser quelqu'un prendre le contrôle de cette société comme un moyen pour acquérir TF 1 où je détiens 13 %. Aussi, j'ai assuré M. Francis Bouygues de mon soutien. Il semble qu'un prédateur soit parti en chasse sur le groupe et je ne veux pas que mes amis soient poussés dehors.* » Il a ajouté qu'un accord avait été signé entre Bouygues et Maxwell Communication pour constituer une société de distribution de films et d'opérettes de télévision.

Si donc M. Robert Maxwell est sincère dans le rôle de « chevalier blanc » qu'il a joué, dit-on, de sa propre initiative, le mystère reste complet sur l'identité du « *prédateur* ». A la veille du week-end, la société Bouygues déclarait qu'un groupe d'actionnaires stables et unis autour du PDG détenait 45 % des droits de vote aux assemblées. Quant au Crédit lyonnais, premier actionnaire avec 10 % après la famille Bouygues, et le groupe Suez (5 %), ils se déclaraient prêts à augmenter leur participation « *si cela se révélait nécessaire* ».

F. R.

La production américaine de céréales serait inférieure à la consommation

La récolte de céréales sera cette année aux Etats-Unis inférieure à la consommation, indique une étude publiée par Worldwatch Institute, un institut d'études économiques de Washington.

Conséquence de la grave sécheresse ayant affecté cet été les grandes régions productrices du Middle West, la récolte américaine de céréales devrait tomber en 1988 à 190 millions de tonnes, alors que la consommation devrait atteindre 202 millions de tonnes, prévoit cet institut.

Le déficit de 12 millions de tonnes, auquel s'ajoutent les 100 millions d'exportations prévues cette année, réduira les stocks américains mais aussi les réserves mondiales, qui seront également affectées par la sécheresse ayant sévi au Canada et en Chine. Les stocks mondiaux devraient ainsi représenter seulement cinquante-quatre jours de consommation, niveau inférieur à celui de 1973 (cinquante-sept jours), qui avait alors entraîné un doublement des prix des céréales, souligne l'étude.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1987

	23 sept.	30 sept.
Valeurs franç. à rev. variable	128,9	132,3
Valeurs industrielles	134,7	138,4
Valeurs étrangères	117,6	119,2
Pétroles-Energie	124,3	124,3
Chimie	124,1	123,6
Métallurgie, mécanique	145,9	148,9
Electricité, électronique	146,8	149,4
Bâtiment et matériaux	123,4	130,6
Ind. de consommat. non alim.	128,3	135,1
Agro-alimentaire	146,4	150,8
Distribution	126,1	130
Transports, loisirs, services	149,3	153,5
Assurances	130,3	133
Crédit banque	123,9	128,2
Sicomi	92,2	93,2
Immobilier et foncier	82,1	83,5
Investissement et portefeuille	131,1	134
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	104,5	104,7
Emprunts d'Etat	106	105,7
Emprunts garantis et assimilés	103,9	104,2
Sociétés	104,6	104,8
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3158	3241,3
Valeurs étrangères	3917,3	3970,5
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	455,8	467,8
Valeurs étrangères	529,9	537,1
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	120,7	120,9
Emprunt d'Etat	119,8	119,4
Emprunts garantis et assimilés	120,5	120,8
Sociétés	121,8	122,9
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	370,7	380,2
Produits de base	237,4	239,5
Construction	385,5	415,9
Biens d'équipement	268,9	277,7
Biens de consom. durables	487,5	489,7
Biens de consom. non durables	500,8	522,7
Biens de consom. alimentaires	565,3	585
Services	341,9	351
Sociétés financières	443,7	451,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	378	384,8
Valeurs industrielles	384,7	374,7
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	266,2	267,4

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation
(en millions de francs)

	29 sept. 1988
Total actif	695 650
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	97 137
ECU	56 817
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 527
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	74 054
Concours au Trésor public	36 890
Titres d'Etat (bons et obligations)	35 502
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	350
Effets privés	113 629
Effets en cours de recouvrement	28 457
Total passif	695 650
dont	
Billets en circulation	227 342
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	66 284
Compte courant du Trésor public	19 231
Reprises de liquidités	23 805
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 692
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	73 904
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 665

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 7,00 %
- Taux des pensions à 5 à 10 jours .... 7,75 %
- Taux d'escompte .... 9,50 %
- Taux des avances sur titres .... 10,50 %

Eurochèque bientôt en Hongrie et en URSS

Le système de paiement eurochèque, utilisé jusqu'à présent uniquement en Europe occidentale, va être étendu prochainement à la Hongrie et à l'Union soviétique.

La Hongrie va émettre ses premières cartes « *dans les prochains mois* » et l'URSS à partir du 1er janvier 1989, a précisé Mark van Wauwe, secrétaire général d'Eurochèque International SC.

Les autorités soviétiques affirment être prêtes à émettre jusqu'à 120 000 cartes et chéquiers dans les deux ou trois prochaines années, en priorité pour les diplomates et les hommes d'affaires en voyage. Eurochèque table plus modestement sur un chiffre de 20 000 à 30 000 cartes, mais souligne que « *l'important est de pénétrer sur le marché soviétique* ».

Malte et l'Italie vont également adopter le chéquier Eurochèque, aujourd'hui émis dans 19 pays.

La carte et le chéquier Eurochèque permettent de régler des achats ou d'obtenir des devises locales, y compris auprès de distributeurs automatiques. Transactions effectuées hors de leur pays par les détenteurs de carte Eurochèque ont augmenté de 10 % de 1986 à 1987 pour atteindre 6,91 milliards de dollars (44,8 millions de francs).

TOKYO, 3 oct. ⬇

En baisse

La semaine débute sur une note faible à la Bourse de Tokyo où l'indice Nikkeï a perdu 154,60 yens à 27 543,53 yens. Samedi, cet indice avait déjà cédé 223,54 yens. Dans un marché calme, on comptait huit baisses pour cinq hausses. La Bourse nippone a, une fois de plus, souffert du « syndrome du lundi » c'est-à-dire de l'hésitation manifestée par les opérateurs en début de semaine dans un marché étroit et calme. Dans cette ambiance, les prises de bénéfices, qui se sont multipliées en début d'après-midi, ont pesé de tout leurs poids.

Les titres de la haute technologie, de la distribution, des magasins et de l'automobile ont baissé sensiblement. Hausse, en revanche, des électriques lourdes et des sidérurgiques.

VALEURS	Cours du 1er oct.	Cours du 3 oct.
Akaï	565	570
Bridgestone	1 240	1 240
Canon	1 420	1 380
Fuji Bank	3 100	3 120
Honda Motors	2 150	2 120
Matsushita Electric	2 480	2 420
Mitsubishi Heavy	979	993
Sony Corp.	6 500	6 400
Toyota Motors	2 600	2 560

FAITS ET RÉSULTATS

● **Rhône-Poulenc : implantation d'une unité aux Etats-Unis.** — Rhône-Poulenc va implanter une nouvelle unité de fabrication de vanilline aux Etats-Unis, dans son usine de Baton-Rouge (Louisiane).

Rhône-Poulenc Chimie, principal producteur mondial de vanilline, possède deux sites de production, l'un dans la banlieue de Lyon (Saint-Fons), l'autre à Seattle, dans l'Etat de Washington aux Etats-Unis.

Ce projet représente un investissement total de plus de 100 millions de dollars (640 millions de francs) étalé sur plusieurs années.

● **Banco Bilbao Vizcaya coté à Londres.** — La banque espagnole Banco Bilbao Vizcaya a annoncé que ses 112 millions actions ordinaires, d'un nominal de 700 pesetas (35 francs environ), seraient cotées à partir de lundi 3 octobre, au Stock Exchange de Londres.

La Banco Bilbao Vizcaya, née de la fusion de Banco Bilbao et Banco de Vizcaya, est le premier groupe de services financiers d'Espagne.

● **Fusion de Portenseigne et Radiotechnique industrielle et Commerciale.** — Après la fusion des sociétés du groupe Philips-France, Portenseigne et la Radiotechnique industrielle et commerciale (RTIC), la nouvelle entité *prend comme dénomination sociale, la Radiotechnique Portenseigne.*

Le capital social de la nouvelle société a été fixé à 231 millions de francs et ses principaux actionnaires sont la Radiotechnique (79,2 %) et la compagnie française Philips (19,6 %).

La fusion a pour effet de regrouper au sein d'une même société un ensemble d'activités relatives à l'électronique de loisirs, aux vidéocommunications et à la télématique.

● **Cap Gemini Sogeti va augmenter son capital de 600 millions de francs.** — Le groupe de services informatiques Cap Gemini-Sogeti va procéder dans les deux mois à venir à une nouvelle augmentation de capital de 600 millions de francs. L'exercice des bons de souscription est suspendu en conséquence pendant une période de deux mois commençant le 17 octobre 1988 et se terminant le 16 décembre 1988.

● ***Le finlandais Rauma-Repola achète l'américain Jamesbury Corp. (soupapes).*** — Le groupe industriel Rauma-Repola, spécialisé dans les chantiers navals et l'industrie mécanique, a acheté la totalité des actions de la société américaine Jamesbury Corp., un des leaders mondiaux dans la production de soupapes rotatives (rotary valves), et qui fait partie du groupe Combustion Engineering Inc.

L'acquisition de la société américaine permettra à Neles Valves Group, une filiale de Rauma Repola, qui a atteint en 1987 un chiffre d'affaires d'environ 500 millions de marks finlandais (74,5 millions de francs français) avec 1 100 employés, de doubler son chiffre et son personnel, qui passeront à plus d'un milliard de marks finlandais pour plus de 2 200 personnes.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	289	311	La Commande Electro.	320	312
Amault & Associés	....	530	Le gd livre du mois	264	....
Asystel	288	285	Loca Investissement	264	264
B.A.C.	430	430	Locamic	....	178
B. Demachy & Assoc.	435	435	Marin Immobilier	....	250
B.I.C.M.	543	549	Metallurg. Minière	130	129 90
B.I.P.	....	586	Métrologie Internat.	490	490
Boiron	385	385	Métroservice	122	126 50
Bolloré Technologies	860	860	M.M.B.M.	589	565
Buitoni	1050	1050	Molex	244	250
Câbles de Lyon	1563	1573	Navale-Delmas	....	780
Calberson	715	715	Olivetti-Logabax	....	....
Cardif	840	840	Om. Gest.Fin.	....	319 50
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	286	P.F.A. S.A.	420	424
C.A.T.C.	137 50	137 50	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	93
C.D.M.E.	1090	1100	Présence Assurance	410	405
C. Equip. Elect.	290	290	Publicat. Filipacchi	....	453
C.E.G.I.D.	760	750	Razel	950	930
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1410
C.E.P.-Communication	1515	1500	St-Honoré Matignon	208	210
C.G.I. Informatique	830	849	S.C.G.P.M.	....	307
Ciments d'Origny	540	554	Segin	375	390
C.N.I.M.	....	389	Sema-Metra	563	550
Concept	244	244	S.E.P.	1430	1430
Conforama	....	919	S.E.P.R.	....	1393
Creeks	480	478 40	S.M.T.Goupil	....	335
Dafsa	190	190	Sodinforg	930	930
Dauphin	1015	1054	Supra	....	339
Devanlay	935	933	TF 1	285 80	297
Deville	598	598	Unilog	150	155
Duménil-Leblé	*1070*	*1070*	Union Financ. de Fr.	409	405
Editions Belfond	110	108	Valeurs de France	330	329 50
Elysées Investiss.	26 50	27 50			
Finacor	228 20	231			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	247	245			
Guintoli	521	516			
I.C.C.	....	235			
IDIA	230	230			
I.G.F.	108	112			
IM2	166	165 80 c			
Int. Metal Service	....	414 50			

Marché des options négociables le 30 septembre 1988

Nombre de contrats : 7 770.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	440	60	–	9,10	–
CGE	360	12	–	26	–
Elf-Aquitaine	280	65	–	2,04	–
Lafarge-Coppée	1 400	62	–	71	90
Michelin	180	13,50	21	12,50	13
Midi	1 355	155	–	60	–
Paribas	400	50	64	5,40	–
Peugeot	1 100	175	–	19,50	36
Saint-Gobain	560	22	–	–	–
Société générale	400	62	–	7,59	–
Thomson-CSF	180	13,50	27	12	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 30 sept. 1988
Nombre de contrats : 35 304.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	105,65	105,05	104,40
Précédent	105,40	104,80	104,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
104	1,98	–	0,33	1,13

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3575 F ⬇

Le dollar est en baisse, lundi 3 octobre, s'échangeant à 133,90 yens, contre 134,30 yens à la clôture de vendredi. A Paris, le marché demeure très calme, ce lundi matin, avec un dollar à 6,3575 F contre 6,3825 F à la clôture des échanges interbancaires, vendredi, et 6,3955 F au fixing du même jour.

FRANCFORT	30 sept.	3 oct.
Dollar (en DM)	1,8715	1,8670
TOKYO	**30 sept.**	**3 oct.**
Dollar (en yens)	134,30	133,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 oct.)	7 3/8-7 1/2 %
New-York (30 sept.)	8 3/4-8 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	29 sept.	30 sept.
Valeurs françaises	132,7	
Valeurs étrangères	119,6	
(Sbf, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	377,4	380,2
(Sbf, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 417,02	1 418,13

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	29 sept.	30 sept.
Industrielles	2 119,31	2 112,91

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	29 sept.	30 sept.
Industrielles	1 477,6	1 476,5
Mines d'or	172,4	171,6
Fonds d'Etat	88,31	87,92

TOKYO

	1er oct.	3 oct.
Nikkeï Dow Jones	27 700,13	27 545,53
Indice général	2 135,62	2 135,62

Marchés financiers

BOURSE DU 30 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3820	C.N.E. 3% ★	3720	3710	3710	– 0 27
1025	B.N.P. T.P.	1026	1040	1040	+ 1 38
1110	C.C.F. T.P.	1122	1122	1122	....
1123	Créd. Lyon. T.P.	1161	1158	1158	– 0 26
1370	Renault T.P.	1378	1379	1384	+ 0 44
1728	Rhone-Poul. T.P.	1735	1738	1738	+ 0 17
1249	St-Gobain T.P.	1245	1236	1241	– 0 32
1231	Thomson T.P.	1239	1237	1237	– 0 16
490	Accor	488	486	494	+ 1 23
540	Air Liquide	525	527	538	+ 2 48
2100	Alcatel ★	2340	2355	2352	+ 0 51
1390	Als. Superm.	1431	1434	1434	+ 0 21
300	A.L.S.P.I.	304 70	305	311	+ 2 07
340	Alsthom ★	388 80	389 50	377	– 3 03
1950	Arjom. Prioux ★	2090	2130	2145	+ 2 63
520	Ausedat-Rey ★	518	516	512	– 1 16
990	Aux. Entrepr. ★	1070	1100	1090	+ 1 87
685	Av. Dassault ★	675	670	660	– 2 22
370	BAFIP ★	385 50	389	390	+ 1 17
290	Bail-Equipem. ★	302	295	299 90	– 0 70
805	Bail Investiss.	811	825	815	+ 0 49
290	B.N.P. C.I. ★	328	329 90	326 10	– 0 28
470	Cie Bancaire ★	466	470	472	+ 1 29
440	Bazar H.-V.	450	460	447	– 0 67
490	Béghin-Say ★	504	515	514	+ 1 98
1050	Berger (Ma)	1090	1100	1100	+ 0 92
820	Bic ★	870	861	864	– 0 69
1730	B.I.S.	1870	1862	1874	+ 0 21
2570	Bongrain S.A. ★	2680	2690	2680	....
470	Bouygues ★	715	642	598	– 16 36
58	B.P. France ★	64 05	65 90	64 50	+ 0 70
5500	B.S.N. ★	5420	5490	5460	+ 0 74
645	Canal Plus	610	615	618	+ 1 31
2400	Cap Gem. S. ★	2415	2400	2380	– 1 45
475	Carnaud ★	476 90	477	479 90	+ 0 63
2620	Carrefour ★	2840	2870	2848	+ 0 28
162	Casino	162 80	162	162	– 0 49
108	Casino A.D.P.	114 30	114	113	– 1 14
1240	C.C.M.C.	1151	1210	1210	+ 5 13
670	Cetelem	689	669	662	– 3 92
415	Cerus ★	414	417 90	412	– 0 48
1600	C.F.A.O. ★	1640	1645	1677	+ 2 26
340	C.G.E.	345	344 90	344	– 0 29
1250	C.G.I.P. ★	1250	1260	1264	+ 1 12
1170	Chargeurs S.A. ★	1298	1290	1275	– 1 77
1030	Ciments franç. ★	1106	1105	1095	– 0 99
420	Club Méditerr. ★	431	428	425	– 1 39
155	Codetel ★	161	162 50	160 50	– 0 31
280	Cofimeg	291 10	294	293 50	+ 0 82
570	Colas ★	620	629	619	– 0 16
220	Compt. Entrepr.	225	229	224 50	– 0 22
765	Compt. Mod. ★	767	765	770	+ 0 39
785	Créd. Foncier ★	790	785	800	+ 1 27
400	C. F. Internat. ★	420	423 90	408	– 2 86
136	C.C.F.	137	135	135	– 1 46
500	Cr. Lyon. (CI) ★	529	528	520	– 1 70
900	Crédit Nat. ★	906	919	934	+ 3 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
565	CSEE (exSign.) ★	575	575	585	+ 1 74
395	Crouzet ★	390	394	395	+ 1 28
2750	Damart S.A. ★	2760	2760	2762	+ 0 07
....	Darty	....	....	....	....
1600	De Dietrich	1560	1565	1575	+ 0 96
190	Dév. P.d.C. (Li)	198 90	198 50	198 50	– 0 20
430	D.M.C.	438	438	435	– 0 68
355	Drouot Assur. ★	357	360 10	362 20	+ 1 46
2100	Docks France ★	2100	2108	2080	– 0 95
700	Dumez ★	719	711	713	– 0 83
1490	Eaux (Gén.)	1480	1476	1483	+ 0 20
1690	Ecco ★	1669	1662	1660	– 0 54
785	Electrofinanc. ★	875	878	856	– 2 17
460	EL S. Dassault	466 90	460	460	– 1 48
340	Elf-Aquitaine	331	335	335	+ 1 21
280	– (certific.) ★	291	292	292	+ 0 34
790	Epeda-B-Faure ★	930	....	....	....
2890	Essilor	2744	2740	2740	– 0 15
1710	Essilor Int. (DP)	1700	1740	1655	– 2 65
305	Esso S.A.F. ★	287 50	290	290	+ 0 87
1610	Eurafrance	1551	1578	1578	+ 1 74
1190	Eurocom ★	1215	1220	1229	+ 1 15
2290	Euromarché	2330	2370	2369	+ 1 67
560	Europe nº 1 ★	560	557	570	+ 1 79
33	Eurotunnel ★	35	35	34 95	– 0 14
1190	Exor ★	1170	1170	1187	+ 1 45
865	Facom	847	846	875	+ 3 31
950	Fichet-bauche	1035	1020	980	– 5 31
190	Finextel ★	191 60	192	190	– 0 84
129	Fives-Lille ★	144	140 10	145 90	+ 1 32
1400	Fromageries Bel	1415	1435	1406	– 0 64
1050	Gal. Lafayette ★	1019	1022	1054	+ 3 43
340	Gascogne	360	355	355	– 1 39
1510	Gaz et Eaux	1528	1539	1531	+ 0 33
410	Géophysique ★	435	440	452	+ 3 91
545	Gerland	550	520	525	– 4 56
2850	Groupe Cité ★	2980	2850	2875	– 3 86
650	GTM-Entrepose	680	683	663	– 2 50
680	Guyenne-Gas. ★	745	740	747	+ 0 27
230	Hachette ★	247 90	258 90	257 50	+ 3 87
690	Havas ★	715	732	730	+ 2 10
540	Hénin (La)	569	551	569	....
1120	Hutchinson ★	1115	1140	1111	– 0 36
235	Imétal ★	275	274 50	263 20	– 4 29
305	Imm. Plaine-M.	305	305	313 20	+ 2 69
435	Ingénico ★	435	439	430	– 1 15
3870	Inst. Mérieux	4203	4265	4380	+ 4 21
530	Interbail ★	519	526	511	– 1 54
1130	Intertechnique	1134	1125	1105 c	– 0 67
940	J. Lefebvre	1005	1010	1000	– 0 50
860	Labinal ★	900	912	920	+ 2 22
1380	Lab. Bellon	1515	1514	1517	+ 0 13
1400	Lafarge-Coppée	1405	1412	1378	– 1 92
1160	Lebon ★	1200	1212	1220	+ 1 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3120	Legrand ★	3150	3112	3118	– 1 02
2500	Legrand (DP) ★	2530	2530	2530	....
845	Leroy-Somer ★	935	939	938	+ 0 32
2100	Lesieur	2090	2088	2040	– 2 39
660	Locabail Immob.	670	667	668	– 0 60
400	Locafrance ★	416	420	425	+ 2 16
820	Locindus	826	826	830	+ 0 48
280	Luchaire	278	292 20	327	+ 17 63
3060	L.V.M.H. ★	3058	3051	3051	– 0 23
1460	Lyonn. Eaux ★	1500	1481	1515	+ 1
67	Mais. Phénix	72	71 90	71 20	– 1 11
230	Majorette (Ly)	236	236	236	....
385	Mar. Wendel ★	383 90	382	372	– 3 10
185	Masra ★	197 80	196	195	– 1 47
2920	Merlin-Gerin ★	3114	3075	3092	– 0 71
189	Michelin	179 90	180 10	180	+ 0 06
1470	Midi (Cie)	1445	1435	1429	– 1 11
169	Midland Bk SA ★	178	178	172 10	– 3 31
450	Min. Salsig. (Ma)	483	479	476	– 1 45
68	M.M. Penarroya	82 60	83	82 70	+ 0 12
115	Moulinex	115	115	115 90	+ 0 78
1110	Navig. Mixte ★	1175	1205	1235	+ 5 11
113	Nord-Est ★	123	123	121 50	– 1 22
375	Nordon (Ny)	379	383	383	+ 1 06
420	Nouvelles Gal.	417	415	412	– 1 20
750	Occid. (Gén.) ★	825	801	800 c	– 0 03
1100	Omn.F.Paris	1314	1315	1300	– 1 07
320	Olida-Caby ★	387	370	385	– 0 54
3600	Oréal (L')	3730	3749	3757	+ 0 72
435	Paribas	440	440	443	+ 0 68
416	Paris-Réesc. ★	420	425	424 50	+ 1 07
1120	Pechelbronn ★	1134	1135	1140	+ 0 53
360	Penhoet	373 50	375	395	+ 5 76
1040	Pernod-Ricard ★	1166	1185	1240	+ 6 35
1250	Peugeot S.A.	1235	1230	1221	– 1 13
580	Poliet ★	600	590	572	– 4 67
1040	Prétabail Sic.	1060	1070	1070	+ 0 94
600	Primagaz	610	619	610	....
600	Printemps ★	610	618	614	+ 0 66
2170	Promodès	2200	2220	2185	– 0 68
715	Radiotechn. ★	754	689	647	– 14 19
63	Raff. D. Total ★	68	68	69	+ 1 47
2840	Redoute (La) ★	2969	2970	2999	+ 1 01
335	Rober financière	333	336	335	+ 0 60
1230	Roussel-Uclaf ★	1261	1300	1329	+ 5 39
850	R.-Uclaf-CNI ★	851	880	890	+ 4 58
3600	R. Impériale (Ly)	3589	3585	3585	– 0 11
164	Sade	165 10	165 20	165 20	+ 0 06
1630	Sagem ★	1606	1611	1625	+ 1 18
540	Saint-Gobain	543	546	545	+ 0 37
940	St-Louis ★	986	958	960	– 2 64
1800	Salomon	1801	1800	1799	– 0 11
695	Salvepar	700	690	680 c	– 0 77
775	Sanofi ★	808	803	812	+ 0 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
750	S.A.T. ★	751	750	776	+ 3 33
240	Saul.-Chât. (B) ★	240	240	238	– 0 83
1290	Saupiquet (Na)	1310	1315	1315	+ 0 38
490	Schneider ★	493	485	493	....
57	S.C.O.A.	59	58 90	57 40	– 2 71
570	S.C.R.E.G. ★	648	634	633	– 2 31
820	Seb ★	830	835	836	+ 0 72
390	Sefimeg ★	394	395	393	– 0 25
1400	S.F.I.M.	1490	1480	1486	– 0 27
35	S.G.E.	36 50	37	36 50	....
710	Silic	690	692	705	+ 2 17
460	Simco-U.P.H. ★	470	469	475	+ 1 06
1010	Skis Rossignol	1071	1094	1085	+ 1 31
920	Sligos ★	886	900	890	+ 0 45
435	Société Générale	449	451	451	+ 0 45
146	Sodexco	142	140	140	– 1 41
169	Sodero (Na)	169	174	174	+ 2 96
2880	Sodexho ★	2890	2885	2880	....
105	Sogenal (Ny)	118	119 80	119 80	+ 1 53
240	Sogerap	275	279 10	300	+ 9 09
2060	Somm-Allib. ★	2110	2110	2130	+ 0 95
1160	Source Perrier ★	1220	1206	1206	– 1 15
735	Sovac ★	750	750	755	+ 0 67
400	Spie-Batignol. ★	432 10	432	423	– 2 11
575	Strafor ★	630	690	692	+ 9 84
290	Suez	300 90	303	305	+ 1 36
375	Synthélabo ★	374	375	375 20	+ 0 32
820	Talcs Luzenac ★	819	....	....	....
4500	Tél. Elect.	4450	4450	4450	....
188	Thomson-C.S.F.	188	188	181	– 3 72
330	Total (CFP) ★	317 80	318 80	320	+ 0 69
72	– (certific.)	73	73	72	– 1 37
1050	T.R.T. ★	1010	1020	992	– 1 78
380	U.F.B.-Locab. ★	409	409	406	– 0 73
710	U.I.C. ★	774	774	775	+ 0 13
495	U.I.F. ★	501	505	500	– 0 20
790	U.I.S.	797	793	799	+ 0 25
165	U.C.B. ★	170	173	171	+ 0 59
640	Unibail	665	670	699	+ 5 11
585	Valéo ★	611	627	627	+ 2 62
142	Vallourec ★	161	162 80	174	+ 8 07
340	Via Banque	361	365	360	– 0 28
720	Elf-Gabon ★	770	778	765	– 0 65
125	Amax Inc.	128 50	130 50	129 50	+ 0 78
177	Amer. Express	177 50	183	181	+ 1 97
168	Amer. Teleph.	168	169 50	169 90	+ 1 13
83	Anglo Amer. C.	90 50	89	89	– 1 65
390	Amgold	429	415 50	416	– 3 03
925	BASF (Akt)	926	926	928	....
1040	Bayer	1043	1049	1041	– 0 19
80	Buffelsfont.	78 90	75 70	76	– 3 68
190	Chase Manh.	192 50	186 10	196	+ 1 82
105	Echo Bay Mines	110 30	109 50	109 50	– 0 73
63	De Beers	65 90	65 05	65	– 1 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1740	Deutsche Bank	1765	1770	1776	+ 1 14
970	Dresdner Bank	977	986	987	+ 1 02
51	Driefontein Cld	54 20	55	54 95	+ 1 38
520	Du Pont-Nem.	516	520	520	+ 0 78
285	Eastman Kodak	285	290 50	290 50	+ 1 93
28	East Rand	29 95	29 90	29 85	– 0 33
240	Electrolux	251	252	252	+ 0 40
295	Ericsson	285	288 50	288 50	+ 1 23
285	Exxon Corp.	283 30	287	287	+ 1 31
320	Ford Motors	323	327	327	+ 1 24
41	Freegold	44 30	44 05	44 10	– 0 45
81	Gencor	88	85 10	85 10	– 3 30
275	Gén. Electr.	277 50	280 40	279 50	+ 0 72
680	Gén. Belgique	689	695	695	+ 0 87
475	Gen. Motors	471	472	472	+ 0 21
144	Goldfields	144	142 40	142 80	– 0 83
53	GdMetropolitain	55 20	54	54	– 2 17
34	Harmony	38 55	39	38 70	+ 0 39
81	Hitachi	80 50	80 50	80 30	– 0 25
1000	Hoechst Akt.	1009	1013	1013	+ 0 40
109	Imp. Chemical	112 20	112 20	112 40	+ 0 18
720	IBM	725	734	734	+ 1 24
310	ITT	315 60	319 50	319 50	+ 1 24
187	Ito-Yokado	187 50	186 50	186 50	– 0 53
300	Mac Donald's	303 50	307 50	308 50	+ 1 65
120	Matsushita	119 20	119 10	119 50	+ 0 25
375	Merck	371	374 90	374 80	+ 1 02
405	Minnesota M.	407 50	412	412	+ 1 10
275	Mobil Corp.	273	272	272	– 0 37
245	Morgan J.P.	240 20	242	243	+ 1 17
34780	Nestlé	35040	35450	35480	+ 1 26
1500	Nixdorf	1485	1457	1457	– 1 89
195	Norsk Hydro	96	100 20	100	+ 4 17
110	Ofsil	118 10	119 10	119 50	+ 1 19
2370	Petrofina	2290	2312	2312	+ 0 96
620	Philip Morris	620	628	628	+ 1 29
98	Philips	97 50	97 40	97 50	....
78	Placer Dome	78 50	79 50	79 50	+ 1 27
350	Quilmès	338	338	335	– 0 89
360	Randfontein	391	390	378	– 3 32
680	Royal Dutch	674	678	676	+ 0 30
47	Rio Tinto Zinc	48	48 20	48 20 •	+ 0 42
36	Saat. & Saatchi	37 05	37 20	37 20 c	+ 0 40
42	St Helena Co	44 90	45 95	45 60	+ 1 56
215	Schlumberger	216	216 20	216 20	+ 0 09
105	Shell transp.	104 80	106 20	106 20	+ 1 34
1580	Siemens A.G.	1599	1600	1598	– 0 06
320	Sony	314 60	313 50	313 50	– 0 35
47	Telefonica	48 10	49 10	49	+ 1 87
215	T.D.K.	213 50	212	213 50	....
53	Toshiba Corp.	53 70	53 50	53 60	– 0 19
345	Unilever	346	346	348	+ 0 58
245	Unit. Techn.	252	255	255	+ 1 19
360	Vaal Reefs	398 50	398	399	+ 0 13
355	Volvo	354 50	355	355	+ 0 14
150	West Deep	165 50	165 20	165 20	– 0 18
360	Xerox Corp.	364 50	367	367	+ 0 69
191	Yamanouchi	187	191 80	189	+ 1 07
2 02	Zambia Corp.	2 18	2 14	2 14	– 1 83

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 03	3 158
9,80 % 78/93	103 08	2 175
10,80 % 79/94	106 30	0 799
13,25 % 80/90	105 45	4 356
13,80 % 81/89	101 66	9 803
16,20 % 82/90	109 68	11 587
16 % juin 82	112	4 997
14,60 % fév. 83	113 40	8 896
13,40 % déc. 83	118 30	10 434
12,20 % oct. 84	112 70	11 967
11 % fév. 85	113 20	6 702
10,26 % mars 86	107 63	5 708
ORT 12,75 % 83	1948 50	..
OAT 10 % 2000	106 56	3 479
OAT 9,90 % 1997	108 20	7 925
OAT 9,80 % 1996	105 44	6 560
Ch. France 3 %	152 50	..
CNB Bques janv. 82	103 14	2 325
CNB Paribas	103 07	2 325
CNB Suez	103 15	2 325
CNI janv. 82	103 14	2 325
PTT 11,20% 85	111 60	8 566
CFF 10,30% 86	105 40	6 459
CNE 11,50% 85	109 20	3 403
CNT 9% 86	99 90	3 928
CRH 10,90% déc. 85	110 15	7 399
C.N.C.A. T.P.	1137 40	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2340	234
Métrologie I. 6% 6/7	82 40	8 240

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1900
A.G.F. (St Cent.)	....	625
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	500	520
Astorg	197 60	198 60
Avenir Publicité	718	716
Bain C. Monaco	284	295
Banque Hypoth. Eur.	348	345
Béghin-Say (C.I.)	401	420
B.G.L.	875	871
Blanzy-Ouest	607	610
B.N.P. Intercontin.	259	257
Bénédictine	6100	5980
Bon-Marché	915	920
B.T.P.	....	125
Caff	590	595
Cambodge	....	682
C.A.M.E.	153	153
Carbone-Lorraine	590	602
Cam-Poclain	25 10	....
C.E.G.Frig.	....	530
Centen. Blanzy	1360	1360
Centrest (Ny)	214	211
Cerabati	122	126

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	149 80	150
C.I.C. (Financ. de)	149	149
C.I. Maritime	725	722
Ciram (B)	2200	....
Clause	....	690
Cokadel (Ly)	1060	1060
Cogifi	325	338
Comiphos	325	321
Cie Industrielle	....	2410
Comp. Lyon-Alem.	....	487 90
Concorde (La)	720	720
C.M.P.	19 90	....
Créd. Gén. Ind.	526	525
Cr. Universel (Cie)	....	556
Créditel	142	147 70
Darblay S.A.	695	712
Degremont	216	220
Delalande S.A.	1400	1400
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1940
Didot-Bottin	....	880
Eaux Bass. Vichy	998	1000 .
Eaux Vittel	2350	2390
E.C.I.A.	1247	1280
Electro-Banque	....	301
Elf-Antargaz	735	735
E.L.M. Leblanc	687	695
Enafi-Bretagne	....	241
Entrepôts Paris	482 30	485
Epargne (B)	3650	3600
Europ. Accumul.	68	70 70
Europe Soudre Indust.	120 70	120 70
Eternit	2400	2380
Finalens	220	215
FIPP	421	....
Fonc	760	776
Foncière (Cie)	465	....
Fonc. Lyonnaise	444	....
Foncina	....	388
Forinter	1096	1095
Fougerolle	....	364 90
France I.A.R.D.	293	293
France (La)	6000	5900
From. Paul Renard	....	805
GAN	....	769
G.F.I.I.	283	280
Gaumont	600	....
Gévelot	735	....
Gr. Fin. Constr.	....	384 50
Gds Moul. Paris	....	530
Groupe Victoire	621	645
G. Transp. Ind.	525	525
Immindo S.A.	373	370 40
Imminvest	261	261
Immobail	345	358
Immobanque	642	646
Immob. Marseille	....	6250
Immofice	450	450
Invest. (Sté Cent.)	730	740
Jaeger	191	198
Lafitte-Bail	418	430
Lambert Frères	....	330
Lille-Bonnières	....	740
Loca-Expansion	260	247
Locafinancière	....	336
Locatel	635	642

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	609	609
Louvre (Sté)	1959	1975
Lucia	1400	1340
Machines Bull	....	99 70
Magasins Uniprix	137 20	139
Magnant S.A.	110	108
Maritimes Part.	327 60	329
Métal Déployé	422	424
Mors	110	106
Navig. (Nat. de)	....	100
Nozal	225	234
Optorg	425	425
Oréal (L') C.I.	2600	2600
Origny-Desvroise	1200	1200
Palais Nouveauté	....	600
Paluel Marmont	563	563
Parfinance	191	194 50
Paribas-CIP	385	374
Paris France	257	246 50
Paris-Orléans	....	219 90
Partenira	....	281 50
Patern. Risq. Div.	1070	1070
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	275	267
Piles Wonder	1100	1100
Piper-Heidsieck	2500	2600
P.L.M.	....	153
Porcher	412	418
Promodès	1540	1431
Providence S.A.	....	....
Publicis	3325	3200
Rhône-Poul. (c. inv.)	420	425
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	495
Rochette-Cenpa	64 90	65 60
Rosario (Fin.)	743	735
Roudière	203 80	....
Rougier et Fils	107 50	109 50
Sacer	579	580
SAFAA	291	281
Safic-Alcan	840	....
SAFT	1700	1695
Saga	....	248
Salins du Midi	463	486
Santa-Fé	106 30	128 d
Satam	....	98 50
Savoisienne (M)	205	205
SCAC	525	526
Senelle Maubeuge	....	370
S.E.P. (M)	156	156
Sofi	....	330
Sicotel	....	279
Sitnor (Li)	....	....
Sinvim	280	251
Siph (Plant. Hévéas)	336	326
Sofal financière	1949	1872
Soficel	....	980
Soffo	610	605
Soficomi	....	680
S.O.F.I.P. (M)	142	138
Sofragi	860	880
Sopagi	163 40	164
Soudure Autog.	485	505 d
Sovabail	....	600
Suez (Fin. de)-CIP	247 50	254
Steni	783	....
Taittinger	2547	2695

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	188	....
Tour Eiffel	....	350
Ufiner S.M.D.	533	....
U.A.P.	338	350
U.T.A.	1750	1820
Vicat	....	1720
Vinipix	....	1189
Virax	115	115
Waterman S.A.	699	695
Brass. du Maroc	130	127

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	689	689
Akzo	420	....
Alcan Alum	185	179
Algemene Bank	123	125
American Brands	322	316
Am. Petrofina	428	....
Arbed	425	470 d
Asturienne Mines	143 50	....
Banco de Santander	346	350
Bco Pop Espanol	428	....
Banque Ottomane	2150	2230
B. Régl. Internat.	41110	41600
Br. Lambert	559	549
Canadian-Pacific	108	108
Chrysler corporation	151	150 50
CIR	25 50	25 50
Commerzbank	807	807
Dart. and Kraft	371 20	370 10
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	560	556
Gén. Belgique	689	696
Gevaert	1150	....
Glaxo	114 90	117 50
Goodyear	370	360
Grace and Co	159	157
GTE corporation	280	274
Honeywell Inc.	389	409 50
I. C. Industries	230 30	228
Johannesburg	691	710
Kubota	40	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45	45
Mineral-Ressourc.	76 50	78
Noranda	108 10	112
Olivetti	25	....
Pakhoed Holding	260	255
Pfizer Inc.	341	342 30
Procter Gamble	500	504
Ricoh Cy Ltd	55 10	57
Rolinco	287 90	286 50
Robeco	277 90	279 50
Rodamco	464 20	464 20
Saipem	9 15	9 20
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	311	304
Steel Cy of Can.	111	110
Squibb	425	425 90
Tenneco	301	280 50
Thorn EMI	68 50	69
Toray indust. inc	38 30	40
Vieille Montagne	1260	1262
Wagons-Lits	914	957
West Rand	8 05	8 46

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	190	205
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	150 10	....
Cogenhor	111	103
C. Occid. Forestière	180	....
Copirex	345	342
Dubois Inv. (Certo.)	864	864
Gachot	72	73
Guy Degrenne	840	....
Hoogovens	167	....
Metroservice (bons)	12 05	....
Nicolas	875	....
Particip. Percier	352	....
Rémy et Associés	259 50	259 50
Rorento N.V.	174 40	175 10
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	370	....
Sté Lecteurs du Monde	550	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	137 10	....

SICAV (sélection) 30/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	893 29	871 50
Actilion	212 40	206 72
Actions France	458 34	441 77
Actions sélectionnées	557 43	537 28
Audificandi	586 24	566 98
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1073	1046 83
A.G.F. 5000	561 43	547 74
A.G.F. ECU	1076 63	1065 97
A.G.F. Foncier	103 50	100 98
A.G.F. Interfonds	429 45	418 99
A.G.F. Invest	113 40	110 63
A.G.F. OBLIG.	1082 90	1077 51
A.G.F. Sécurité	10581 95	10581 95
Agimo	592 15	577 71
Altefi	214 38	206 63
A.L.T.O.	184 60	177 93
Amé-Gan	5588 71	5335 28
Amérique-Valor	689 51	672 69
Amplitude	551 28	535 22
Arbitrages court terme	5540 73	5535 19
Associc	1180 45	1180 45
Atout Futur	305 75	295 66
Assoric	1389 70	1349 22
Avenir C.I.C.	103 58	100 66
Axa Europe	115 49	110 25
Axa Investissements	113 14	108 01
Bred Associations	2636 91	2629 02
Capital Plus	1720 46	1720 46
Cardan-Pierre	28 27	27 05
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	6073 76	5066 16
Compterrmaite	111 10	107 86
Convertimmo	349 06	335 63
Cadimer	492 04	477 71
Drouot-France	695 03	663 51
Drouot-Investiss.	1012 45	966 54
Drouot-Sécurité	252 74	241 28
Drouot-Sélection	138 57	132 29
Ecuric	1195 84	1177 97
Ecureuil Monétaire	30862 19	30862 19
Ecureuil Prévoyance	357 44	347 03
Energie	232 22	221 69
Epacic	2781 40	2781 40
Eparcourt Sicav	4240 93	4230 35
Epargne Associations	25009 91	24972 45
Epargne-Capital	8230 43	8149 94
Epargne Court-Terme	501 82	501 82
Epargne Croissance	1520 88	1480 18
Epargne-Industr.	74 82	71 43
Epargne Inter	608 55	592 26
Epargne J	54299 41	54299 41
Epargne Long-Terme	176 84	172 11
Epargne Monde	1132 02	1101 72
Epargne Première	12997 77	12801 01
Epargne-Oblig.	196 88	191 59
Epargne-Outre	1102 85	1079 33
Epargne-Unie	1216 08	1172 11
Epargne-Valeur	427 32	415 88
Eparoblig	1309 29	1300 69
Epsilon	1115 31	1104 27
Extrinvest Croissance	1182 52	1128 90
Extrinvest Rendement	1142 79	1080 97
Eurocic	9276 40	9139 31
Eurodyn	1036 43	1002 35
Euro-Gan	5381 16	5137 14
Euro-Mail	28 13	25 74
Finord Placement	60754 30	60754 30
Finord Valorisation	13770 73	13500 72
Foncicav (div. par 10)	11017 85	11017 85
Fonsival	254 29	246 29
France-Gan	6780 10	6453 58
France-Garantie	277 69	277 14
France-Investiss.	391 48	373 73
France-Obligations	452 50	449 02
Francic	398 85	385 29
Francic Pierre	98 73	95 85

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1027 72	997 79
Fructi-Associations	27 80	27 80
Fructi-Epargne	27 80	27 12
Fructicapi	32 54	32 06
Fructicourt	110089 11	110089 11
Fructidor	246 47	242 83
Fructifrance	782 33	763 25
Fructimmo	26 80	26 15
Fructivar	4290 17	4279 47
Fructi ECU	574 76	566 26
Fructi-Première	11152 09	10897 28
Futuroblig	1114 16	1077 52
Gestilion	58980 74	58833 66
Gestion Associations	150 26	146 95
Horizon	1094 94	1083 05
Interoblig.	12115 67	11649 68
Intersélect France	449 57	426 86
Invest. net	15130 80	15100 40
Invest. Obligataire	18540 89	18503 88
Japacic	189 92	184 39
Jeune épargne	236 96	233 45
Laffitte-Amérique	244 05	232 98
Laffitte Europe	248 24	236 98
Laffitte-Expansion	276 22	263 69
Laffitte-France	310 81	296 72
Laffitte-Immobilier	235 25	224 58
Laffitte-Japon	385 18	367 71
Laffitte-Oblig.	146 77	140 11
Laffitte–Rend.	206 51	197 15
Laffitte-Tokyo	353 03	337 02
Latitude	5121 99	5114 32
Lion-Associations	11714 50	11714 50
Lion-Institutionnels	23676 71	23619 66
Lionplus	755 08	747 60
Lion Trésor	2082 13	2061 51
Livret Bourse Investis.	453 83	440 61
Livret portefeuille	651 38	632 41
Méditerranée	162 32	154 96
Mondiale Investissem.	420 47	401 40
Monecic	5591 24	5591 24
Monedon	52134 98	52134 98
Moné.J.	55899 12	55899 12
Morgan court terme	14372 81	14372 81
Mutuelle Unie SEL	148 80	142 05
Natio.-Assoc.	6835 76	6822 12
Natio.-Epargne	13994 31	13865 75
Natio.-Court terme	216077	216077
Natio.-Inter.	1221 42	1188 73
Natio.-Obligations	558 10	543 16
Natio.-Patrimoine	1385 46	1349 38
Natio.-Placements	66489 28	66489 28
Natio.-Revenus	1063 35	1052 82
Natio.-Sécurité	11639 25	11639 25
Natio.-Valeurs	708 95	689 98
Nippon-Gan	5904 14	5636 41
Nord-Sud Développ.	1203 51	1201 11
Normatif	13374 77	13112 52
Obli Association	124 54	123 31
Oblicic Régions	1059 17	1043 62
Obligations Convert.	424 48	405 23
Oblig. toutes catég.	158 28	153 30
Oblifica	1115 38	1104 34
Optimavalor	203 94	198 97
Oraction	1218 02	1177 97
Oralor	5744 28	5538 66
Paribas Croissance	589 63	585 59
Paribas Epargne	16099 20	16067 07
Paribas France	96 93	94 11
Paribas Oblimonde	1012 17	997 21
Paribas Opportunités	111 72	108 47
Paribas Patrimoine	523 01	501 69
Paribas Revenu	96 33	94 39
Parnasse-Valor	1100 59	1099 49
Patrimoine [illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parvalor	608 08	580 37
Phénix Placements	253 06	251 80
Pierre Investiss.	674 34	643 76
Placement A	941 76	941 76
Placement crt-terme	72598 23	72598 23
Placement J	55607 58	55607 58
Placement Premier	54373 01	54373 01
Plénitude	112 46	109 45
Première Obligations	10815 60	10794 01
Prévoyance Ecureuil	111 57	108 58
Prix Association	2262 78	2262 78
Quartz	112 40	109 63
Quatre-quarts Retraite	1 08	1 05
Rentacic	165 60	163 15
Revenus Trimestriels	5582 52	5527 25
Revenu Vert	1169 75	1172 17
St-Honoré Assoc.	14475 02	14403
St-Honoré Bio-aliment.	774 92	739 78
St-Honoré Pacifique	544 55	519 87
St-Honoré P.M.E.	483 71	461 78
St-Honoré Réel	11709 20	11662 55
St-Honoré Rendement	11859 37	11810 32
St-Honoré Services	506 04	486 58
St-Honoré Technol.	753 25	719 09
St-Honoré Valor	12264 79	12264 79
Sécuricic	5498 49	5493
Sécuri Taux	10775 95	10775 95
Sélection Croissance	518 10	503 01
Sicasden (Casden BP)	731 16	720 35
Sicav-Associations	1428 57	1428 43
S.F.I. fr. et étr.	632 49	614 07
Sicav 5000	355 84	346 32
S.I. Est	1343 97	1283 03
S.I.G.	790 01	753 84
Sivafrance	533 45	519 17
Sivam	414 20	403 11
Sivarente	210 84	208 75
Sivinter	423 51	412 18
S.N.I.	1161 65	1127 82
Sogepargne	380 62	366 86
Sogevar	1028 65	982 20
Soginter	1330 34	1270 01
Soleil Investissement	494 28	471 87
Stratégie Actions	1070 54	1029 37
Stratégie Rendement	1132 96	1097 30
Technocic	1116 86	1084 43
Techno-Gan	6003 27	5731 05
Transcontinents	83 21	81 58
Trilion	5289	5236 63
U.A.P. Investiss.	415 39	400 38
Uni-Associations	115 11	115 11
Unifrance	482 79	465 34
Unifoncier	1195 37	1162 16
Uni-Garantie	1371 33	1344 41
Uni-Régions	2801 50	2700 24
Univente	2331 31	2254 65
Univer	187 74	187 74
Univers-Actions	1083 15	1047 53
Univers-Obligations	1609 15	1558 24
Valorem	514 69	502 04
Valorg	1804 45	1802 65
Valrex	41073 40	41052 07
Vauban	23404 84	23381 44

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 404	6 396	6 150	6 650
ECU	7 064	7 059	....	....
Allemagne (100 DM)	340 360	340 340	330	350
Belgique (100 F)	16 243	16 244	....	....
Pays-Bas (100 fl.)	301 840	302	291	311
Danemark (100 krd)	88 675	88 770	85	92
Norvège (100 k)	92 400	92 550	88 500	95 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 785	10 779	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 202	4 202	3 800	4 500
Italie (1 000 lires)	4 587	4 573	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	402 150	402 280	390	412
Suède (100 krs)	98 400	98 420	....	....
Autriche (100 sch)	48 380	48 400	46 850	49 850
Espagne (100 pes.)	5 146	5 154	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 129	4 129	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 264	5 283	[illegible]	[illegible]
Japon (100 yens)	4 771	4 758	4 610	4 830

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/9
Or fin (kilo en barre)	82300	81800
Or fin (en lingot)	82500	82000
Pièce française (20 fr)	481	484
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	516	515
Pièce latine (20 fr)	473	473
Souverain	600	600
Pièce de 20 dollars	3170	3240
Pièce de 10 dollars	1475	1620
Pièce de 5 dollars	905	.....
Pièce de 50 pesos	3110	3080
Pièce de 10 florins	495	491
Or Londres	398 60	.....
Or Zurich	399	386
Or Hongkong	399 15	397 75
Argent Londres	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ● : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

La grève des gardiens de prison

Un mouvement de moins en moins contrôlable

Après avoir annulé le rendez-vous prévu samedi 1er octobre avec l'intersyndicale des surveillants de prison, puisque la situation dans les établissements pénitentiaires restait très perturbée, le ministre de la justice a fait, au cours du week-end, des propositions – budgétaires – pour tenter de touver un terrain d'entente avec les personnels. Il a notamment, – après concertation avec le ministère des Finances et du budget –, proposé d'accorder la parité progressive de la « prime de risque » avec celle des policiers. Le ministre de la justice serait prêt à augmenter cette prime de 1 % en 1989 et de 1 % en 1990.

Alors que la situation restait très tendue, les surveillants avaient, samedi matin, ressenti comme une véritable provocation l'annonce par le ministère de l'intérieur d'améliorations budgétaires conséquentes, pour l'ensemble des fonctionnaires de police. Furieux de se sentir défavorisés par rapport à leurs collègues policiers, les surveillants de base décidaient alors de durcir le ton, débordant leurs centrales syndicales.

Si le syndicat national autonome des personnels pénitentiaires (minoritaire) demandait à ses adhérents de cesser le mouvement, les autres centrales syndicales étaient bien obligées de composer avec une base qui paraît plus déterminée que jamais. Ainsi l'UFAP (Union fédérale autonome pénitentiaire) lançait samedi un *« SOS solennel »* au garde des sceaux, au premier ministre et au président de la République en indiquant *« qu'elle ne pourrait plus, comme l'ensemble des personnels, répondre de la suite du mouvement »* et mettait en garde le ministre de la justice contre les *« conséquences irréversibles que provoqueraient les interventions des forces de l'ordre les sanctions disciplinaires, voire les révocations (...) »*. Selon l'UFAP, le mouvement, qui touchait environ quarante-cinq établissements sur cent quatre-vingts, pourrait s'étendre en début de semaine.

S'il est extrêmement difficile d'en prendre la mesure exacte, – les décisions des intersyndicales étant fluctuantes –, la détermination de la base ne semble pas faiblir, bien au contraire. Les bastions du mouvement de protestation – Paris, Lyon, Marseille – semblaient, dans la matinée du lundi 3 octobre, aussi radicalisés qu'en fin de semaine. A Marseille, l'intersyndicale avait ainsi annoncé *« La cessation totale du travail à partir de lundi 9 heures »*, et avait *« sollicité l'entrée des forces de l'ordre »* pour exécuter leur mission à leur place.

Une « quasi-insurrection »

Pour Force ouvrière (majoritaire), où l'on prend comme une avancée et une preuve de bonne volonté les propositions du ministre de la justice, on estime, que dans certains établissements, l'atmosphère est *« quasi insurrectionnelle »*. Tout affrontement avec les forces de l'ordre, qui peuvent être requises pour extraire ou faire écrouer des détenus, mettrait le feu aux poudres.

Au ministère de la justice, on prend cette crise – sans précédent dans ses formes actuelles –, très au sérieux. Si à l'administration centrale on estime parfois que le mouvement est manipulé, on est bien contraint d'envisager l'ouverture de négociations. Des mesures provisoires ont été prises pour accueillir des détenus placés sous écrou – en réquisitionnant à cet effet le dépôt de la préfecture de police de Paris, – et depuis lundi matin ceux de la « souricière » du Palais de justice transformée en « maison d'arrêt provisoire ».

Mais, pour un directeur d'établissement, *« les autorités ne prennent pas la mesure du mal. Cela fait des mois que nous tirons la sonnette d'alarme et qu'on ne nous écoute pas. Un mouvement d'une telle ampleur n'arrive pas comme une éruption de boutons »*. Si les surveillants demandent des améliorations salariales, ils veulent aussi des créations de postes et qu'on leur ouvre des perspectives d'avancement.

Profondément modifié depuis quelques années, le corps des surveillants est maintenant rajeuni et fort différent de ce qu'il était lorsqu'on était « maton » de père en fils. Souvent conduits à « la pénitentiaire » par le chômage, les jeunes surveillants rejoignent aujourd'hui le lot de salariés *« qui veulent mettre du beurre dans leurs épinards »*, selon le mot d'un responsable pénitentiaire, et en ont assez – alors qu'ils font un travail particulièrement ingrat – d'être des laissés-pour-compte de la rigueur budgétaire. Le mouvement prend donc des formes originales. *« Au lieu de répondre à des mots d'ordre venus d'en haut, c'est la base qui décide de ses mots d'ordre et des modalités du mouvement »*.

Les directeurs de prison « Force ouvrière », réunis en cellule de crise, soutiennent le mouvement des surveillants et en appellent solennellement au garde des sceaux, pour qu'il prenne rapidement en compte leurs revendications. Ils s'inquiètent *« des répercussions irréversibles que provoqueraient à coup sûr dans ce conflit une attitude de mépris et d'incompréhension »*.

Si jusqu'ici les détenus ont gardé le plus grand calme, ils ne pourront rester longtemps indifférents au blocage des parloirs avec leurs avocats et au gel des extractions, qui conduira vite à la paralysie des instructions et des audiences où les inculpés sont détenus. Si des avocats ont déjà protesté contre cette situation, les magistrats ne vont pas pouvoir la tolérer longtemps, et les risque de procédures irrégulières et de détentions abusives vont se multiplier.

AGATHE LOGEART.

Sur le vif

Taux de frustration

Je suis vexée, vous pouvez pas savoir ! Hier après-midi, je vais au cinéma, sur les Champs, avec une copine. Et il y a un mec de la télé – genre micro-trottoir, voyez – qui nous demande si on est allé voter. Ben, non, pourquoi, fallait ? Brusquement, ça me revient. Je me dis : Ah ! c'est vrai, j'ai déjà raté l'occasion la semaine dernière. Maintenant, s'agit pas de la louper, parce qu'elle se représentera pas avant un mois.

A la sortie du film, je plaque ma copine. Je cavale à l'école communale de mon quartier. Fermée ! Ça alors ! Je demande à un passant : pardon, monsieur, c'est quoi comme élection, aujourd'hui ? – Les cantonales. – Et où c'est qu'ils vont voter, les gens ? – Dans les mairies. J'y fonce, et je me casse le nez.

Je regarde ma montre : 18 h 30. Tiens ! je croyais que c'était ouvert jusqu'à 20 heures, les bureaux, dans les grandes villes. Ah ! les chiens ! Ils auraient pu prévenir, quand même ! Mais non, rien ! Ils arrêtent pas de pleurnicher sur le taux d'abstention, tout ça, et ils se donnent pas la peine de nous expliquer où, quand et pourquoi faut se déranger pour aller leur filer nos voix.

Ce matin, chez Maurice, au café du coin, je tombe sur mon ami Dédé, il bosse au service politique, et je râle comme une malade.

– Allez, calme-toi, t'es pas la seule à pas avoir voté. La preuve, c'est qu'il n'y a pas eu un seul élu à Paris.

– Remarque, c'est assez normal, dans une cantonale, s'agit des cantonniers et ça, ici, sorti des périphériques...

– Mais non, idiote, s'agit des conseillers généraux.

– Et pourquoi les autres en auraient et pas nous ?

– On en a, sauf qu'en même temps c'est des conseillers municipaux. Ton Jacquot, il a pas tellement besoin de conseillers généraux, il a besoin de conseillers particuliers.

– Et en particulier qu'est-ce qu'ils lui conseillent généralement ?

– De faire campagne pour l'abstention au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Pareil que dimanche dernier.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 octobre

Calme

Séance calme, lundi, à la Bourse de Paris. L'indicateur instantané, négatif à l'ouverture (– 0,13), gagnait un peu en cours de séance (+ 0,04 %). La tempête sur le titre Bouygues semble se calmer.

Parmi les plus fortes hausses : Luchaire (+ 10 %), Alspi (+ 4 %), Bouygues (+ 4 %), Labinal (+ 3 %), Sogerap (+ 3 %), Aussedat-Rey (+ 3 %). En baisse, on notait Sovac (– 5 %), Sat (– 3 %), SRREG (– 3 %), UFB-Locabail (– 2 %), SCOA (– 2 %), Simco (– 2 %).

En perdition depuis des mois

Le satellite Cosmos-1900 a été neutralisé

« Le danger nucléaire que représentait Cosmos-1900 est définitivement écarté, il s'agit désormais d'une affaire classée », a déclaré, le dimanche 2 octobre, M. Jean-Jacques Sussel, directeur du Centre national d'études spatiales (CNES) de Toulouse. Tout s'est donc bien terminé pour le satellite de surveillance soviétique lancé le 12 septembre 1987, en perdition depuis plusieurs mois et dont la chute était imminente depuis quelques jours.

Prévu pour éviter la retombée des débris radioactifs de son réacteur nucléaire lorsque le satellite atteindrait une altitude d'environ 100 kilomètres, le dispositif de sécurité de Cosmos-1900 a parfaitement fonctionné. Vendredi 30 septembre à 22 h 08 (heure française), alors qu'il se trouvait au-dessus de la partie nord du Canada et du sud du Groeland, le réacteur nucléaire a été automatiquement séparé du corps de l'engin, et réexpédié sur une orbite haute, à 720 kilomètres de la Terre. Orbite sur laquelle il devrait rester au moins deux siècles, soit un laps de temps suffisant pour permettre une décroissance importante de la radioactivité avant qu'il ne retombe sur la Terre.

Quant à l'autre partie du satellite, où se trouve le dispositif de commande, elle s'est désintégrée en pénétrant dans les couches denses de l'atmosphère, samedi 1er octobre à 23 h 15 (heure française), au sud de l'océan Indien. – *(AFP.)*

BIRMANIE

La junte militaire met fin à six semaines de grèves

Des dizaines de milliers de personnes ont repris le travail à Rangoun, lundi 3 octobre, mettant fin à six semaines de grèves antigouvernementales, et ce après que l'armée a menacé de licencier ou même d'emprisonner fonctionnaires et employés de l'Etat qui ne regagneraient pas leur lieu de travail. De nombreux autobus circulaient dans les rues de la capitale, surtout dans les secteurs industriels. Les autobus circulaient rarement dans la capitale depuis plus d'un mois, les grèves dans les raffineries de pétrole ayant entraîné une raréfaction de l'essence.

« Les gens ont repris le travail, mais je ne pense pas qu'ils feront du travail efficace », a estimé un opposant. Des étudiants ont couvert les murs de la ville d'affiches exhortant les ouvriers – contraints de reprendre le travail sous la menace – à à se remettre en grève lorsqu'ils auront été payés, ou à rester sur leur lieu de travail, mais sans travailler.

Après avoir repris le pouvoir le 18 septembre, l'armée avait fixé au 3 octobre la date limite pour la reprise du travail. Les fonctionnaires et ouvriers des entreprises nationales, qui englobent pratiquement toutes les industries, avaient été avertis qu'ils perdraient leur emploi en cas d'absence. Avant l'expiration de la date limite, Radio-Rangoun a indiqué que des *« mesures efficaces »* seraient prises contre les militants qui tenteraient de prolonger les grèves.

Accompagnées de manifestations monstres, les grèves avaient commencé à la mi-août, à la suite de la sanglante répression des militaires contre les étudiants. Selon des dissidents, diplomates et médecins, plus de mille personnes, la plupart sans armes, ont été tuées lors des manifestations qui ont suivi le coup d'Etat militaire du 18 septembre.

Après avoir écrasé d'une main de fer toute velléité d'opposition, la junte au pouvoir a, depuis, enfilé des gants de velours pour engager l'opposition populaire à former des partis politiques, en prévision d'élections qu'elle a promises libres et démocratiques, aussitôt que l'ordre aurait été rétabli dans le pays. Quoique défiante, l'opposition s'est engouffrée dans la brèche. Trois partis politiques ont vu le jour, la Ligue nationale pour la démocratie, fondée par l'ancien « numéro deux » du régime Aung Gyi, Mme Aung San Suu Kyi et l'ancien ministre de la défense Tin U, le Parti de la démocratie, créé par les partisans de l'ancien premier ministre U Nu, et le Parti démocratique national de l'oncle d'Aung San Suu Kyi.

Mais ce que la junte donnait d'une main, elle s'est empressée de le reprendre de l'autre, verrouillant la législation pour empêcher tout groupe légalement constitué de se dresser contre le gouvernement militaire. La loi sur les associations prive les employés de la fonction publique de leurs droits syndicaux. Elle garantit aux partis politiques un temps d'antenne à la radio et à la télévision sans préciser que toute critique des autorités y sera prohibée. Elle rejette dans l'illégalité, sous menace de cinq ans de prison, tout groupe qui chercherait à paralyser, par quelque moyen que ce soit, la machine administrative. – *(Reuter, AFP.)*

A Lille

Un groupe de skinheads recherché après la mort d'un jeune homme

Un jeune homme qui dormait sur un banc dans un square de Lille (Nord) a été attaqué et tué le samedi 1er octobre vers 20 h 30 par une bande de jeunes au crâne rasé vêtus de treillis. Selon le récit du seul témoin qui a assisté à la scène, Patrick Le Mauf, vingt-sept ans, a été violemment frappé à la tête. Il aurait en outre reçu un coup de bouteille qui l'a laissé sans connaissance. Arrivé dans la journée d'Epernay (Marne), Patrick Le Mauf était assis sur un banc lorsque la bande s'est approchée de lui. Sans raison apparente et sans qu'il y ait eu d'altercation, un des jeunes au crâne rasé lui aurait décoché un coup de pied dans la tête avant de repartir *« sans se presser »*, laissant Patrick Le Mauf effondré dans le coma.

Transporté à l'hôpital, Patrick Le Mauf y est mort dimanche matin des suites de ses blessures.

Les policiers de la sûreté urbaine suspectent les skinheads de Lille ou de sa région, sans toutefois exclure qu'il puisse s'agir de militaires. Plusieurs skinheads ont été entendus par la police dans la journée de dimanche et les policiers continuaient à quadriller la ville.

Des bandes de skinheads ont multiplié les attaques dans la région ces derniers mois. Le 23 septembre, deux d'entre eux avaient été interpellés à la sortie d'un lycée de Saint-André, dans la banlieue lilloise. Ils y étaient venus pour exercer des *« représailles »* contre de jeunes Maghrébins.

Le numéro du « Monde » daté 2-3 octobre 1988 a été tiré à 507 720 exemplaires